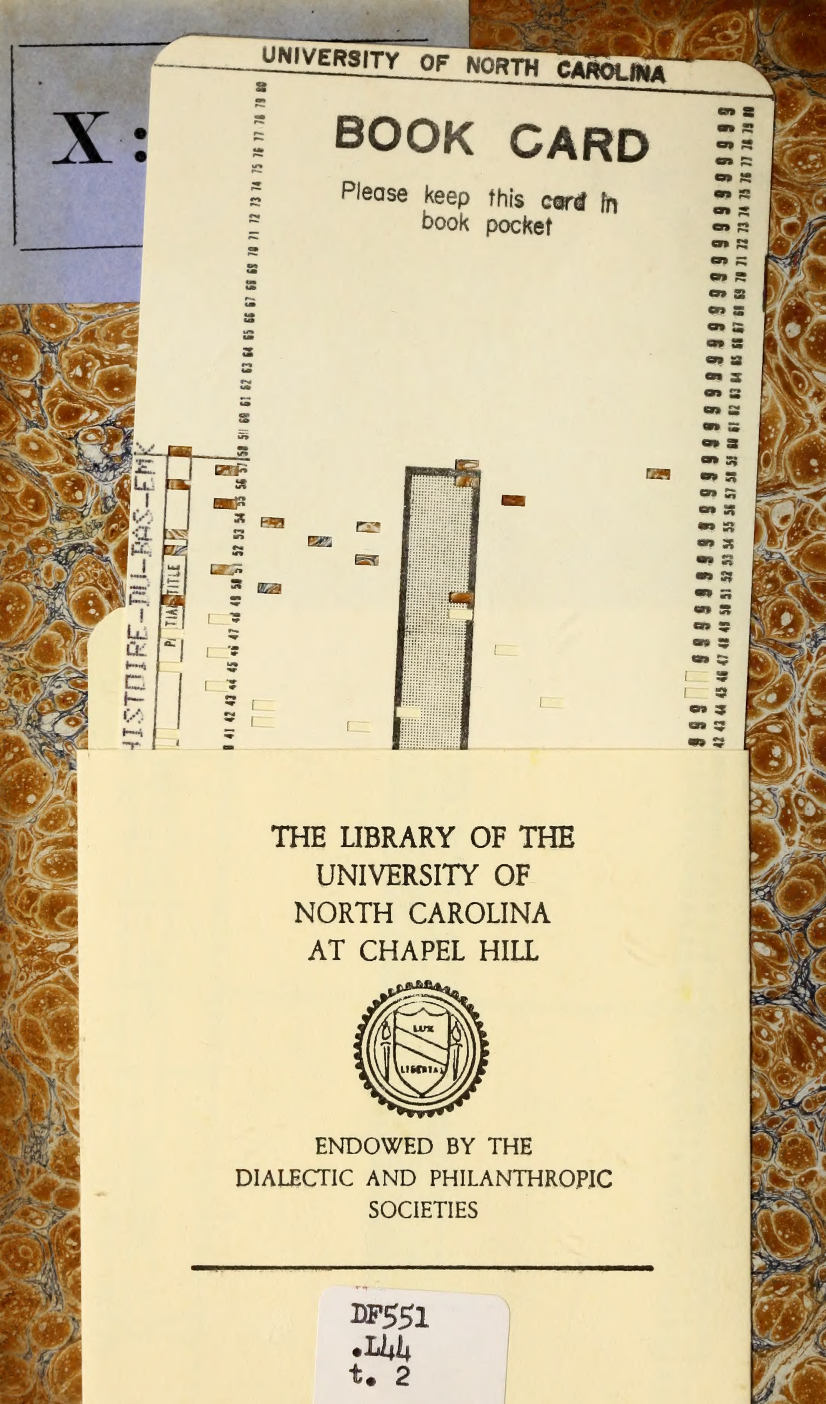
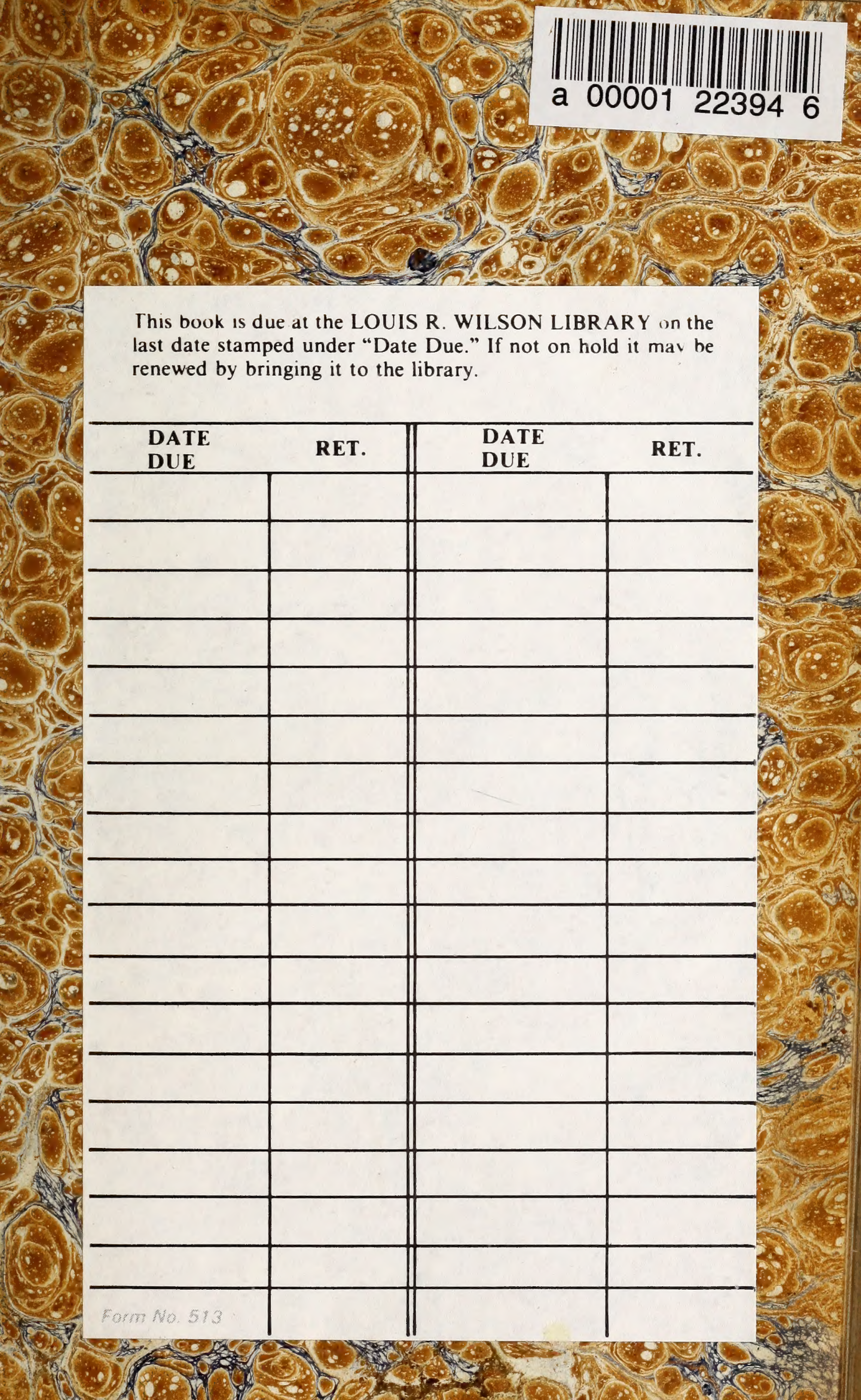

THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET



X :
UNIVERSITY OF NORTH CAROLINA
BOOK CARD
Please keep this card in book pocket
HISTOIRE-DU-BAS-EMK



HISTOIRE
DU BAS-EMPIRE.

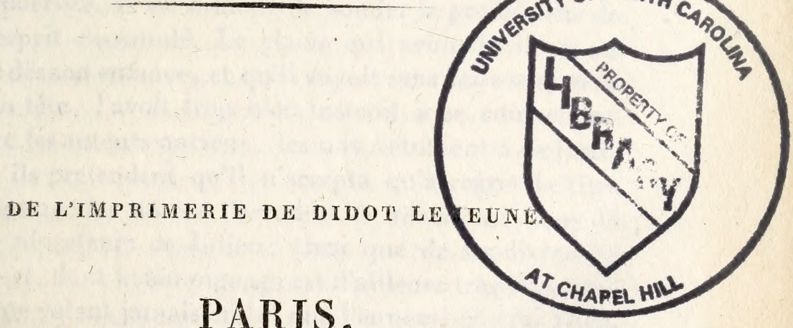
TOME DEUXIÈME.

HISTOIRE
DU BAS-EMPIRE,

COMMENÇANT A CONSTANTIN-LE-GRAND.

PAR CH. LE BEAU.

TOME DEUXIÈME.

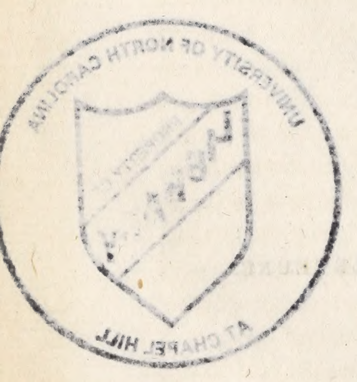


DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE.

PARIS,

CHEZ LEDOUX ET TENRÉ, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 8.

M. DCCCXIX.



HISTOIRE

DU BAS-EMPIRE.

LIVRE ONZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CONSTANCE.

An. 360.

La conduite de Julien dans la Gaule avoit été jusqu'alors irréprochable. Chéri des peuples, redouté des barbares, il avoit délivré la province des vexations domestiques et des incursions étrangères. La révolution qui va suivre répand sur sa vertu un violent soupçon d'hypocrisie. Il est difficile de sonder la profondeur de cet esprit dissimulé. Le glaive qui avoit brillé à ses yeux dès son enfance, et qu'il voyoit sans cesse suspendu sur sa tête, l'avoit trop bien instruit à se contrefaire. Entre les auteurs anciens, les uns s'étudient à le justifier; ils prétendent qu'il n'accepta qu'à regret le titre d'Auguste: les autres l'accusent de rébellion. Ceux-là sont adorateurs de Julien, ainsi que de ses divinités; ceux-ci, dont le témoignage est d'ailleurs très-respectable, ne voient jamais en lui que l'ennemi du vrai Dieu. Les ressorts qui produisirent ce changement de scène sont inconnus. Si Julien fut criminel, il sut si bien s'envelopper, que l'œil critique et impartial de la postérité ne peut du moins avec évidence démêler l'artifice. Il paroît cependant que, s'il ne fit rien pour se procurer le diadème, il ne fit pas tout ce qu'il auroit pu

pour se défendre de l'accepter. Un esprit tel que le sien étoit bien capable de trouver des moyens plus efficaces. De plus, les manifestes qu'il répandit ensuite contre Constance décèlent une haine invétérée, qu'il avoit su déguiser jusqu'à composer en l'honneur de ce prince les panégyriques les plus outrés. Cette fausseté de caractère le rend légitimement suspect; le flatteur déjà perfide n'a qu'un pas à faire pour devenir rebelle. Je vais exposer les circonstances de ce fameux événement : c'est au lecteur à juger, et à donner aux faits les qualifications qu'ils méritent.

Amm. l. 20, *c.* 2.

Constance étant pour la dixième fois consul, et Julien pour la troisième, les préparatifs de Sapor alarmoient l'empire. Ce prince, toujours animé par Antonin et par Craugase, menaçoit de nouveau la frontière. L'empereur, comme s'il eût été d'intelligence avec les Perses, laissoit échapper ses ressources à mesure qu'il voyoit croître le péril. Il commença par éloigner pour toujours Ursicin, le seul guerrier capable de résister aux Perses. Dès que ce général fut revenu à la cour, ses anciens ennemis l'attaquèrent, d'abord par des censures qu'ils hasardoient sourdement, ensuite par des calomnies qu'ils débitoient avec hardiesse. L'empereur, crédule et accoutumé à ne voir que par les yeux d'autrui, nomma commissaire, pour informer de sa conduite, Arbétion, l'auteur secret de ces intrigues, et Florence, maître des offices, et différent du préfet de la Gaule. Ils avoient ordre de l'interroger sur les causes de la prise d'Amide. Ursicin n'avoit pas de peine à prouver qu'on ne devoit attribuer cette disgrâce qu'à la lâcheté de Sabinien. Mais ses raisons n'étoient pas même écoutées. Les commissaires, de crainte d'offenser le grand-chambellan, dont Sabinien étoit la créature, n'évitoient rien tant que de découvrir la vérité; et à dessein de s'en écarter comme d'un écueil dangereux, ils se jetoient dans des discussions frivoles et étrangères. Ursicin, naturellement vif

et impatient, fatigué de cet indigne manége, ne put se contenir. *Quoique l'empereur me méprise*, dit-il, *au point de ne daigner m'entendre, l'affaire est assez importante pour n'être pas abandonnée à la discrétion de ses eunuques : c'est à lui seul qu'il appartient d'en connoître et de punir les coupables. En attendant qu'il s'y détermine, faites-lui savoir que, tandis qu'il déplore la perte d'Amide, il se forme sur la Mésopotamie un nouvel orage, qu'il ne pourra lui-même conjurer à la tête de toutes ses troupes.* Ces paroles hardies, envenimées encore par la malignité des délateurs, excitèrent la colère de Constance : il fit cesser l'information; et sans vouloir s'instruire de ce qu'on affectoit de lui cacher, il chassa Ursicin de la cour, et le relégua dans ses terres. Agilon, qui n'étoit alors que commandant d'une des compagnies de la garde, fut revêtu de la charge importante de général de l'infanterie; et Ursicin passa le reste de ses jours dans une obscurité plus fâcheuse pour l'état que pour lui-même.

Amm. l. 20, c. 4. *Jul. ad Ath. Lib. or.* 10, 21. *Zos. l.* 3.

Les intrigues de cour venoient d'enlever à l'empereur le plus habile et le plus fidèle de ses généraux; sa propre imprudence lui enleva la moitié de l'empire. Lucien avoit été envoyé en Gaule pour y tenir la place de Salluste; mais il n'étoit pas capable de le remplacer dans le cœur de Julien. Ennemi secret de ce prince, il se joignit à Florence et à la cabale de la cour pour déterminer l'empereur à rappeler le César, ou du moins à le désarmer, en lui retirant ses meilleures troupes. La jalousie de Constance appuya ces conseils pernicieux. Il fit partir Décence, secrétaire d'état, avec ordre de lui amener les Hérules, les Bataves, et deux légions gauloises renommées pour leur bravoure, avec trois cents hommes choisis dans chacun des autres corps. C'étoit toute la force de l'armée de Julien. Ces troupes devoient se rendre en diligence à Constantinople, pour marcher contre les Perses au commencement du printemps. Les

ordres étoient adressés à Lupicin. Constance en envoyoit d'autres à Gintonius Sintula, grand-écuyer de Julien; il le chargeoit de choisir les plus braves des soldats de la garde, et de les amener lui-même. Il n'écrivit à Julien que pour lui enjoindre de presser l'exécution de ses volontés.

Amm. l. 20, c. 1. Cellar. geog. l. 2, c. 4, art. 23.

Lupicin n'étoit pas alors en Gaule, Julien l'avoit fait passer avec quelques troupes dans la Grande-Bretagne pour arrêter les incursions des Ecossois et des Pictes, qui, s'étant tenus tranquilles pendant dix-sept ans depuis l'expédition de Constant, recommençoient leurs ravages. Lupicin partit de Boulogne au milieu de l'hiver, aborda à Rutupies, aujourd'hui le port de Richborow, et se rendit à Londres. Ce général savoit la guerre; mais c'étoit un homme hautain, fanfaron, aussi avare que cruel.

Amm. l. 20, c. 4. Jul. ad Ath. Lib. or. 10, 12. Zos. l. 3.

Décence, en l'absence de Lupicin, se mit en devoir d'exécuter les ordres de Constance. Sintula, qui ne cherchoit qu'à signaler son zèle pour avancer sa fortune, s'acquitta d'abord de sa commission à la rigueur: après avoir choisi l'élite des troupes qui gardoient la personne de Julien, il se mit en marche à leur tête. Il s'agissoit de faire partir le reste, dispersé en différens quartiers d'hiver. On étoit alors à la fin du mois de mars. Julien, après avoir protesté qu'il étoit parfaitement soumis aux volontés de l'empereur, représenta seulement qu'on ne pouvoit sans injustice, ni même sans péril, entreprendre de faire partir les Hérules et les Bataves, qui ne s'étoient donnés à lui qu'à condition qu'on ne leur feroit jamais passer les Alpes; il ajouta qu'en leur manquant de parole, on se privoit à jamais du secours des étrangers, qui ne viendroient plus offrir leurs services. Ses raisons n'étant pas écoutées, il se trouvoit dans un grand embarras: s'il obéissoit, il dégarnissoit la province, qui restoit presque sans défense, exposée aux insultes des barbares: s'il refusoit d'obéir, il s'attiroit l'indignation de

l'empereur. C'étoit là le moment critique qui devoit amener la révolution. On ne voit pas que Julien ait fait à l'empereur aucune remontrance, ni qu'il ait pris aucune mesure pour disposer les esprits à obéir. Du moins il ne mit en œuvre que de foibles expédiens, qui ne pouvoient produire d'autre effet que de le garantir de toute imputation. Il envoya ordre à Lupicin de revenir; il invita Florence à se rendre auprès de lui pour l'aider de ses conseils. Celui-ci étoit le premier auteur de tous ces troubles; et pour se mettre à couvert des suites, il s'étoit retiré à Vienne sous prétexte d'y amasser des vivres. Il refusa constamment de quitter cette ville. En vain le César lui écrivit des lettres pressantes; en vain il protesta que, si Florence s'obstinoit dans son refus, il alloit renoncer à la qualité de César : qu'il aimoit mieux s'abandonner à la merci de ses ennemis, que d'encourir le reproche d'avoir laissé perdre une si belle province. Dans le manifeste qu'il adressa quelque temps après aux Athéniens, il prend les dieux à témoin qu'il pensoit en effet sérieusement alors à se dépouiller de sa dignité et à s'éloigner entièrement des affaires.

Pendant ces délais une main inconnue fit courir dans le quartier des deux légions gauloises un libelle rempli d'invectives contre Constance, et de plaintes sur le déplorable sort des soldats, qu'on exiloit, disoit-on, comme des criminels aux extrémités de la terre : *Nous allons donc abandonner à une nouvelle captivité nos enfans et nos femmes, que nous avons rachetés au prix de tant de sang.* Ce libelle séditieux effraya les officiers attachés à l'empereur : les principaux étoient Nébride, Pentade, Décence. Ils pressèrent plus vivement Julien de faire partir les troupes, pour ne pas donner à ces murmures le temps de s'accroître et d'éclater par une révolte. Julien persistoit dans la résolution d'attendre Florence et Lupicin. On lui représenta que c'étoit le moyen de fortifier les soupçons de l'empereur; que, s'il attendoit

ces deux officiers, Constance leur attribueroit tout le mérite de l'obéissance. Il se rendit à ces instances. Il n'étoit plus question que de la route qu'on feroit tenir aux soldats. Julien n'étoit pas d'avis qu'on les fît passer par la ville de Paris, où il étoit alors : on devoit craindre que la vue d'un prince qu'ils chérissoient, et dont on les forçoit de s'éloigner, n'échauffât leurs esprits. Décence prétendoit au contraire que Julien seul étoit capable de les calmer et de les porter à la soumission. Julien céda encore sur ce point important, dont il paroît cependant qu'il étoit le maître. On envoya donc aux divers corps de troupes l'ordre de se rassembler à Paris. Au premier mouvement qu'elles firent, toute la Gaule s'ébranla : l'air retentissoit de cris confus; c'étoit une désolation générale. On croyoit déjà voir les barbares rentrer dans la province, et y rapporter tous les désastres dont elle venoit d'être délivrée. Les femmes des soldats, éperdues et éplorées, leur présentant leurs enfans à la mamelle, les conjuroient à grands cris de ne les pas abandonner; les chemins étoient bordés d'une multitude de tout âge et de tout sexe qui les supplioit de rester et de conserver le fruit de leurs travaux. Au milieu de ces gémissemens et de ces larmes, les soldats, à la fois attendris et pleins d'une indignation secrète, arrivèrent à Paris.

A leur approche, Julien alla au-devant d'eux. C'étoit un honneur que les empereurs mêmes avoient coutume de faire aux légions quand elles se rendoient auprès de leur personne. Il les reçut dans une plaine, aux portes de la ville. Là, étant monté sur un tribunal, il donna des éloges à ceux qu'il connoissoit; il leur rappela les belles actions qu'il leur avoit vu faire : *Ce n'est pas à nous*, leur disoit-il, *à délibérer sur l'obéissance que nous devons aux ordres de l'empereur; vous allez combattre sous ses yeux; c'est là que vos services trouveront des récompenses proportionnées à votre valeur et au pouvoir*

du souverain : préparez-vous à ce voyage, qui vous conduit à la gloire. Les soldats l'écoutèrent en silence, et sans donner aucune des marques ordinaires de leur approbation. Il traita magnifiquement les officiers, et les combla de présens. Ils se retirèrent sous leurs tentes, sensiblement affligés de quitter leur patrie et un chef si bienfaisant. Ils séjournèrent le lendemain, comme pour se disposer à partir : mais ils passèrent le jour à concerter ensemble, tant officiers que soldats. Julien, s'il en faut croire ses protestations et ses sermens, n'avoit aucune connoissance de leur dessein.

Au commencement de la nuit les soldats prennent les armes ; ils environnent le palais ; c'étoit celui qu'on a nommé depuis le palais des Thermes. Ils se rendent maîtres de toutes les issues ; ils proclament Julien Auguste, et demandent par des cris redoublés qu'il sorte, qu'il se montre. Julien reposoit dans un appartement voisin de celui de sa femme : selon le récit qu'il fait de cet événement, il s'éveille en sursaut, il apprend avec étonnement le sujet de cette émeute ; incertain de ce qu'il doit faire, il s'adresse à Jupiter : comme le tumulte au-dehors, la frayeur au-dedans du palais croissent à tous les momens, il prie ce dieu de lui manifester sa volonté par quelques signes ; et Jupiter lui fit, dit-il, connoître aussitôt qu'il ne devoit pas résister au désir des soldats. A l'entendre, il ne fut pas aussi facile que Jupiter ; il s'obstina à se tenir renfermé le reste de la nuit. Au point du jour les soldats enfoncent les portes ; ils entrent l'épée à la main, et le forcent de sortir. Dès qu'il paroît, tous de concert le saluent du titre d'Auguste, avec des acclamations réitérées.

Julien, par ses paroles, par ses mouvemens, par toutes les marques d'un refus opiniâtre, se défendoit de l'empressement des soldats. Tantôt il témoignoit de l'indignation ; tantôt il leur tendoit les bras, et les conjuroit avec

larmes de ne pas déshonorer par une rébellion tant de glorieuses victoires : *Calmez vos esprits*, s'écrioit-il ; *sans allumer les feux d'une guerre civile, sans changer la face de l'état, vous obtiendrez ce que vous désirez ; puisque vous ne pouvez vous résoudre à quitter votre patrie, retournez dans vos quartiers ; je vous suis garant que vous ne passerez pas les Alpes ; je me charge de justifier vos alarmes auprès de l'empereur, dont la bonté écoutera vos remontrances.* Ces paroles, loin de ralentir leur ardeur, semblent l'embraser davantage. Tous redoublent leurs cris ; déjà une si longue résistance excite leur colère ; les menaces se mêlent aux acclamations. Enfin Julien se laisse vaincre : on l'élève sur un pavois; on le prie de ceindre le diadème. Comme il protestoit qu'il n'en avoit point, on s'écrie qu'il peut employer à cet usage le collier ou l'ornement de tête de sa femme. Quelques-uns même s'empressent à lui former un diadème avec les courroies d'un cheval. Julien rejetant des parures si indécentes, un officier, nommé Maurus, lui présenta son collier, qu'il fut obligé d'accepter et de mettre sur sa tête. Aussitôt, pour se conformer à la coutume observée par les Augustes à leur avénement à l'empire, il promit cinq pièces d'or et une livre d'argent pour chaque soldat. C'est ainsi que Julien fut revêtu de la puissance souveraine. Quoiqu'il ne manquât ni d'éloquence ni de vigueur, sa résistance ne fut pas aussi efficace que l'avoit été celle du généreux Germanicus, dont la fermeté inébranlable dans son devoir avoit bien su repousser les efforts d'une armée qui s'obstinoit avec fureur à lui faire accepter le titre d'Auguste. Julien racontoit depuis à ses amis que cette nuit même il avoit vu en songe le génie de l'empire qui lui avoit dit d'un ton de reproche : *Julien, il y a long-temps que je me tiens à l'entrée de ta maison, dans l'intention d'accroître ta dignité et ta fortune ; tu m'as plusieurs fois rebuté ; si tu ne me reçois*

pas aujourd'hui que je suis appuyé de tant de suffrages, je m'éloignerai à regret ; mais n'oublie pas que je ne dois demeurer auprès de toi que peu de temps.

Julien se renferma dans le palais, sans vouloir ni porter le diadème, ni recevoir aucune visite, ni s'occuper d'aucune affaire. Il étoit, dit-il, accablé de douleur et de confusion ; il se reprochoit en soupirant de n'être pas demeuré jusqu'à la fin fidèle à Constance. Tandis qu'un morne silence régnoit autour de lui, les amis de Constance profitent de ce moment pour tramer un complot ; ils distribuent de l'argent aux soldats, à dessein de les soulever contre le nouvel empereur, ou du moins de les diviser. Ils avoient déjà gagné un eunuque de la chambre, lorsqu'un officier du palais vient avec effroi en donner avis ; et comme Julien ne paroissoit pas l'écouter, cet officier va jeter l'alarme parmi les troupes en criant de toutes ses forces : *Au secours, soldats, citoyens, étrangers, ne trahissez pas celui que vous venez de nommer Auguste.* Ammien Marcellin ajoute que, pour émouvoir plus vivement les esprits, il s'écria qu'on venoit d'assassiner l'empereur. Aussitôt les soldats accourent au palais, ils s'y jettent en foule les armes à la main. Les gardes et les officiers de Julien, croyant que cette irruption soudaine étoit l'effet d'une seconde révolution, se dispersent saisis d'effroi, et ne pensent qu'à se sauver. Les soldats pénètrent jusqu'à l'appartement du prince. Ravis de le trouver plein de vie, ils ne peuvent retenir les transports de leur joie ; ils s'empressent à l'envi de lui baiser la main, de le serrer entre leurs bras ; et, passant rapidement de ces mouvemens de tendresse à ceux de la fureur et de la vengeance, ils demandent la mort des conjurés, ils les cherchent pour les massacrer. Le premier usage que Julien fit de son autorité fut de déclarer qu'il prenoit sous sa sauvegarde ceux qu'on regardoit comme ses ennemis ; qu'il ne permettroit pas qu'on leur fît aucun mal ni qu'on les outrageât, même

de paroles. *Songez*, disoit-il, *qu'ils sont mes sujets, que je suis leur empereur; ménagez mon honneur et le vôtre; vous deviendriez des rebelles, et je ne serois moi-même qu'un tyran et un usurpateur si votre zèle pour moi se signaloit par des meurtres, et s'il en coûtoit une goutte de sang pour m'élever à l'empire.* Ces paroles, prononcées d'un ton ferme et absolu, désarmèrent les soldats. Julien donna la vie à l'eunuque qui s'étoit chargé de le faire périr. Les amis de Constance, rassurés par ces marques de clémence, mais tremblans encore de l'idée du péril dont ils étoient à peine échappés, viennent se jeter à ses pieds; ils l'environnent, ils ne peuvent exprimer que par leur silence et par leurs larmes la reconnoissance dont ils sont pénétrés à l'égard d'un prince si bon et si généreux.

Amm. l. 20, c. 6.

Les troupes que conduisoit Sintula ne s'éloignoient qu'à regret. Au premier moment qu'elles apprirent ce qui se passoit à Paris, elles retournèrent sur leurs pas et vinrent rejoindre leurs camarades. Leur chef fut obligé de les suivre. Le lendemain de leur arrivée, au point du jour, le prince fit assembler toute l'armée dans le Champ-de-Mars; c'étoit une plaine destinée aux exercices, vers l'endroit où fut bâtie depuis la porte de Saint-Victor. S'étant rendu en ce lieu avec toute la pompe de sa nouvelle dignité, environné des aigles romaines et d'une garde nombreuse, il monta sur un tribunal. Après un silence de quelques momens, pendant lesquels il considéroit leur contenance, où il voyoit éclater l'ardeur et la joie, il leur parla en ces termes: « Braves et fidèles « défenseurs de l'état et de ma personne, après vous « être tant de fois exposés avec moi pour le salut de ces « provinces, vous avez couronné mon zèle en m'élevant « au comble des grandeurs; je dois à mon tour récom- « penser le vôtre. Presqu'au sortir de l'enfance, revêtu « de la pourpre qui ne m'étoit donnée que comme une « vaine parure, la providence des dieux, vous le savez,

« me mit entre vos mains. Depuis ce moment, jamais
« je ne me suis écarté des lois étroites que je m'étois
« imposées ; et mon exemple vous a dicté vos devoirs.
« Toujours à votre tête, dans une province désolée, sur
« une terre teinte du sang de ses habitans, couverte des
« ruines et des cendres de ses villes, lorsque tant de
« nations féroces, le fer et le feu à la main, nous enve-
« loppoientde toutes parts, j'ai partagé tous vos travaux,
« tous vos périls.Combien de fois, dans la saison même où
« la rigueur du froid suspend les opérations de la guerre
« sur terre et sur mer, avons-nous relancé jusque dans
« leurs affreuses retraites les Allemands, auparavant in-
« domptés ! Souvenez-vous de ce jour glorieux qui éclaira
« votre victoire dans les plaines de Strasbourg, et qui
« rendit pour toujours à la Gaule son ancienne liberté.
« Vous me vîtes alors braver mille fois la mort ; et je
« vous vis, pleins de force et de courage, terrasser des
« ennemis désespérés. Je les vis tomber sous vos coups
« ou se précipiter dans le fleuve ; et nous ne laissâmes
« sur le champ de bataille qu'un petit nombre des nôtres,
« plus dignes de nos éloges que de nos larmes, et que
« nous honorâmes par des funérailles plus glorieuses
« pour eux que la pompe d'un triomphe. Après tant
« d'actions célèbres ne craignez pas que votre mémoire
« périsse jamais. Il ne nous reste plus à vous et à moi
« qu'une chose à faire : à vous, de maintenir votre ou-
« vrage et de défendre contre ses ennemis celui que
« vous avez élevé ; à moi de payer vos services et d'écarter
« les intrigues qui pourroient vous frustrer des récom-
« penses qui vous sont dues. Je déclare donc aujourd'hui
« comme une loi irrévocable, et je vous en prends à
« témoin, que désormais personne ne pourra, sur aucune
« autre recommandation que celle de ses services, obtenir
« aucun office civil ni militaire ; et que quiconque osera
« solliciter pour un autre une pareille faveur ne rem-
« portera que la honte d'un refus. » Ce discours anima

le courage des simples soldats, qui se voyoient depuis long-temps exclus des emplois militaires et des récompenses : tous unanimement applaudirent par des cris de joie, en frappant de leurs piques sur leurs boucliers. Mais cette loi nouvelle gênoit l'ambition des officiers; et, pour essayer de la détruire dès sa naissance, les chefs des deux légions gauloises qui venoient de se signaler en faveur de Julien lui demandèrent sur-le-champ même des gouvernemens pour leurs commissaires des vivres. Julien, de son côté, saisit cette première occasion d'affermir sa loi par un exemple; leur demande fut rejetée; et ils furent assez raisonnables pour ne pas s'en offenser.

Amm. l. 20, c. 8, 9. Jul. ad Ath.

Dès le commencement des troubles Décence avoit repris la route de Constantinople. Florence, qui jusqu'alors étoit resté à Vienne, craignant le juste ressentiment de Julien, laissa sa famille en Gaule, et se rendit auprès de Constance à petites journées. Dès qu'il fut arrivé à la cour, il affecta de rendre Julien très-criminel, autant pour se disculper lui-même que pour flatter la colère de l'empereur. Julien, voulant lui faire connoître qu'il auroit été disposé à lui pardonner, lui renvoya tout ce qui lui appartenoit; il donna ordre de fournir à sa famille des voitures publiques avec une escorte jusqu'aux frontières de la Gaule. Lupicin n'étoit pas encore revenu de la Grande-Bretagne. Dans la crainte que ce caractère hautain et turbulent ne suscitât de nouveaux troubles, s'il apprenoit ce qui s'étoit passé en Gaule, Julien fit garder le port de Boulogne, avec défense de permettre à personne de s'embarquer. Lupicin fut arrêté à son retour : on se contenta de le garder à vue, sans lui faire d'ailleurs aucun mauvais traitement.

Amm. l. 20, c. 5. Jul. ad Ath. Vict. epit. Zos. l. 3. Zon. t. 2, p. 21.

Le nouvel empereur n'étoit pas sans inquiétude. Il souhaitoit d'épargner à l'empire les horreurs d'une guerre civile; mais il n'espéroit aucun accommodement de la part d'un prince jaloux et accoutumé à le mé-

priser. Cependant, pour n'avoir rien à se reprocher, il prit le parti de lui envoyer des députés chargés d'une lettre, dans laquelle il ne prenoit que le titre de César. Il lui exposoit avec une modeste assurance ses services, ses travaux, ses succès passés; la violence que les soldats lui avoient faite; sa résistance, qu'il avoit portée jusqu'à se voir au péril de sa vie : qu'il ne s'étoit enfin rendu que dans la crainte que les soldats ne se donnassent un autre empereur moins capable de ménagement, et dans l'espérance de les ramener à leur devoir; il les excusoit eux-mêmes de ce qu'ils s'étoient lassés de n'avoir à leur tête qu'un César, ou plutôt un fantôme qui n'avoit le pouvoir ni de récompenser leurs services, ni même de leur faire payer leur solde, dont ils étoient privés : que l'ordre qu'on leur avoit signifié de se séparer de leurs femmes et de leurs enfans pour marcher aux extrémités de l'Orient avoit achevé de révolter des hommes accoutumés à des climats froids, et qui manquoient des choses les plus nécessaires pour un si long voyage. Il prévenoit ensuite Constance contre les rapports calomnieux de ses ennemis : promettant de lui rester toujours intérieurement soumis, il lui représentoit qu'il étoit d'une nécessité indispensable qu'ils partageassent ensemble le titre de la puissance souveraine. Il s'engageoit à lui fournir tous les ans des chevaux d'Espagne, à lui envoyer des Germains de grande taille pour composer sa garde, et à recevoir de sa main les préfets du prétoire; mais il vouloit être le maître de choisir les autres officiers tant civils que militaires, et les gardes de sa personne. Il l'avertissoit qu'en vain voudroit-il arracher de leur pays les troupes gauloises pour les traîner sur les frontières de la Perse; qu'il seroit impossible de les déterminer à quitter la défense de leur patrie tant de fois ravagée et exposée plus que tout le reste de l'empire aux invasions des barbares. Il finissoit par lui faire sentir en peu de mots quels malheurs la

discorde des princes étoit capable de produire. Ammien Marcellin ajoute, ce que Julien n'a garde d'exprimer dans ses écrits, qu'à ces lettres, qui devoient être publiques, il en avoit joint de secrètes, pleines de reproches et d'aigreur. Pentade, grand-maître des offices, affidé à Julien, et différent de cet autre Pentade son ennemi, dont nous avons parlé plusieurs fois, et Euthérius, grand-chambellan, furent chargés de ces dépêches, avec un plein pouvoir de traiter des conditions de l'accommodement. Julien rapporte qu'il engagea ses troupes à promettre avec serment de se contenir dans les bornes de la soumission, si Constance approuvoit le passé, et s'il leur permettoit de rester tranquilles dans la Gaule; et que toute l'armée en corps écrivit à ce prince pour le supplier de maintenir la paix et la bonne intelligence avec son nouveau collègue.

Amm. l. 20, c. 9. Jul. ad Ath. Liban. or. 12. Vict. epit. Zos. l. 3. Zon. t. 2, p. 21.

Les députés de Julien rencontrèrent de grandes difficultés dans leur voyage. Les magistrats de l'Italie et de l'Illyrie, instruits du soulèvement de la Gaule, les arrêtoient à tous les passages. Enfin, après avoir surmonté ces obstacles, ils passèrent le Bosphore, et se rendirent auprès de Constance à Césarée de Cappadoce. Ce prince marchoit vers la Perse, et il étoit déjà arrivé dans cette ville. En recevant la nouvelle de la révolte, il avoit d'abord balancé sur le parti qu'il devoit prendre; mais, de l'avis de son conseil, il s'étoit déterminé à se débarrasser premièrement de la guerre des Perses pour venir ensuite tomber sur Julien avec toutes ses forces. La vue des députés et la lecture de leurs dépêches allumèrent tout son corroux; et lançant sur eux des regards terribles et qui sembloient leur annoncer la mort, il les chassa de sa présence, leur défendit de reparoître devant lui, et ne tarda pas à les congédier. Il les fit accompagner de Léonas, questeur du palais, qu'il chargea de sa réponse. C'étoit un politique prudent et circonspect, le même qui l'année précédente avoit assisté de la part de l'em-

pereur au concile de Séleucie. Julien lui fit à Paris un accueil très-honorable : il lut avec empressement la lettre de Constance ; elle contenoit des reproches de ce que, sans attendre son consentement, il avoit commencé par avilir le nom d'Auguste en le recevant d'une troupe de séditieux. Constance lui conseilloit de déposer une dignité dont le titre étoit si vicieux et si mal fondé, et de reprendre celle qu'il tenoit de son empereur ; il ajoutoit que Julien ne devoit pas avoir oublié ce qu'il devoit à Constance, qui, après l'avoir nourri et élevé dans son enfance, lorsqu'il étoit dépourvu de toute autre ressource, l'avoit ensuite honoré de la qualité de César. A ces mots Julien ne put retenir son indignation : *Eh ! quel est celui*, s'écria-t-il, *qui m'avoit enlevé toutes mes ressources ? Quel est celui qui m'avoit rendu orphelin ? N'est-il pas lui-même le meurtrier de mon père ? Ignore-t-il qu'en rappelant ce funeste souvenir il rouvre une plaie cruelle dont il est l'auteur ?* Léonas le pria de vouloir bien entendre les ordres de Constance sur la nomination des nouveaux officiers. Ce prince, comme s'il eût encore été le maître, nommoit préfet du prétoire le questeur Nébride en la place de Florence ; il donnoit la charge de maître des offices au secrétaire Félix ; il disposoit à son gré des autres emplois. Avant qu'il eût reçu la nouvelle du soulèvement, il avoit déjà nommé Gumoaire lieutenant-général pour remplacer Lupicin qu'il rappeloit. Julien renvoya au lendemain la décision de tous ces articles : *Je renoncerai de bon cœur au titre d'Auguste*, ajouta-t-il, *si c'est la volonté des légions : rendez-vous demain à l'assemblée, et rapportez-y votre lettre.* Le questeur, craignant pour sa vie, le supplioit de ne point communiquer aux troupes la lettre de l'empereur : *Je ne veux prendre aucun parti*, répondit Julien, *sans consulter mes soldats ; mais je vous promets sûreté pour votre personne.*

Le lendemain Julien se rendit au Champ-de-Mars à

la tête de ses troupes. Pour rendre son cortége plus nombreux, il avoit assemblé tout le peuple de la ville. Il monta sur un tribunal élevé, et ordonna à Léonas de produire la lettre de l'empereur et d'en faire la lecture. Dès qu'il en fut venu à l'endroit où Constance réduisoit Julien au simple titre de César, on l'interrompit par mille cris; on répétoit de toutes parts : *Julien Auguste; c'est le vœu de la province, de l'armée, de l'état même; qu'il a relevé, mais qui craint encore les insultes des barbares.* Léonas restoit tremblant et glacé d'effroi. Julien, l'ayant rassuré, le congédia après lui avoir fait expédier une réponse, dans laquelle il ne ménageoit plus l'empereur; il lui reprochoit le massacre de sa famille, et le menaçoit de venger la mort de tant d'innocentes victimes. Cependant, pour exécuter une des conditions qu'il avoit lui-même proposées, entre les officiers nommés par Constance il accepta Nébride en qualité de préfet du prétoire : il conféra les autres emplois à des personnes dont l'attachement lui étoit connu; il avoit déjà nommé grand-maître des offices, Anatolius, auparavant maître des requêtes.

Il y eut encore de part et d'autre plusieurs lettres et plusieurs députations. Zosime dit que Julien offroit à Constance de quitter le diadème, s'il l'exigeoit ainsi, et de se contenter de la qualité de César; mais que Constance, n'écoutant que sa colère, répondit aux envoyés que, si Julien vouloit sauver sa vie, il falloit que, renonçant au titre même de César, et se réduisant au rang de simple particulier, il s'abandonnât à la clémence de l'empereur : que c'étoit l'unique moyen d'éviter le châtiment que méritoit son attentat. Ce même auteur dit que Julien, ayant reçu cette réponse en présence de son armée, s'écria qu'il aimoit mieux remettre sa cause entre les mains des dieux que dans celles de Constance. Ce récit est dementi par Julien même, qui rapporte que Constance continua de lui donner dans ses lettres le titre de

César; il en paroît même offensé; il ajoute que l'empereur lui envoya Epictète, qu'il appelle évêque des Gaules, mais qui, selon l'apparence, étoit cet arien dont nous avons parlé, évêque de Centumcelles en Italie : ce député lui promettoit la vie de la part de l'empereur, sans s'expliquer sur le rang qu'il tiendroit dans la suite. Julien répondit qu'il ne comptoit nullement sur les paroles de Constance, et qu'il étoit résolu de conserver le titre d'Auguste, tant pour ne point compromettre son honneur que pour ne pas abandonner ses amis à la vengeance d'un prince sanguinaire, dont tout l'univers, disoit-il, avoit ressenti la cruauté.

Ce nouveau député ne trouva plus Julien à Paris. Il en étoit parti après avoir congédié Léonas; et pour tenir ses soldats en haleine autant que pour maintenir sa réputation, il marchoit à la tête de toutes ses forces vers la seconde Germanie et s'approchoit de Clèves. Ayant pour la quatrième fois passé le Rhin, il tomba tout à coup sur les pays des Attuariens, nation françoise naturellement inquiète, et qui ravageoit alors plus hardiment que jamais les frontières de la Gaule. Ce peuple habitoit les bords de la Lippe, vers les pays de Clèves et de Munster. Comme ils n'étoient pas sur leurs gardes, parce qu'ils croyoient les chemins impraticables, et qu'ils ne se souvenoient pas qu'aucun prince eût jamais pénétré dans leur pays, ils ne firent pas longue résistance. On en massacra, on en prit un grand nombre. Les autres demandèrent la paix. Julien, pour la procurer aux Gaulois voisins, l'accorda à ces barbares aux conditions qu'il voulut. Cette expédition dura trois mois. Le vainqueur revint le long du Rhin jusqu'à Bâle, visitant avec soin toutes les places de la frontière, et les mettant en état de défense. Il en reprit plusieurs dont les barbares étoient encore les maîtres, en sorte qu'il ne leur resta pas un pouce de terrain dans toute l'étendue de la Gaule. Julien passa par Besançon. Ce n'étoit en ce temps-là

Amm. l. 20, c. 10, l. 21, c. 1. Jul. ad Ath. et epist. 38. Till. art. 57, et note 47. Cæs. de bel. gal. l. 1, c. 38.

qu'une petite ville nouvellement rebâtie sur la pointe d'un rocher presque inaccessible, défendue d'une bonne muraille, et environnée de la rivière du Doubs. Au temps de César c'étoit une ville considérable; elle avoit subsisté dans sa splendeur jusqu'au règne d'Aurélien, après lequel elle avoit été détruite par les Allemands. De Besançon Julien vint passer l'hiver à Vienne. Il y prit le diadème orné de pierreries, s'étant contenté jusqu'alors d'une simple couronne, ou plutôt d'un bandeau sans aucun ornement. Il célébra par des spectacles publics la fin de la cinquième année depuis qu'il avoit été nommé César.

Amm l. 21, c. 1, et ibi Vales. et l. 25, c. 4. Jul. ep. 40. Mamert. pan. c. 13. Lib. or. 12. Greg. Naz. or. 4. Zon. t. 2, p. 22. Adr. t. 1, p. 303. Du Cange, famil. byz. p. 52. M. l'abbé de La Bleterie, vie de Julien, l. 3, p. 184 et 185. Voyez aussi ses remarques sur le Misopogon, p. 103.

Ce fut dans ce séjour qu'il perdit sa femme Hélène. Selon quelques auteurs, elle mourut dans le palais. D'autres disent qu'il l'avoit répudiée; quelques-uns même prétendent qu'il s'en défit par le poison. Ces deux dernières opinions n'ont rien de vraisemblable. Le corps d'Hélène fut porté à Rome, et enterré sur le chemin de Nomente, dans la même sépulture où l'on avoit déposé sa sœur Constantine, femme de Gallus. Elle ne laissa point d'enfans à Julien. Un passage d'une lettre de ce prince, dans lequel il parle du nourricier de ses enfans, n'est pas assez précis pour prouver qu'il eût des enfans légitimes, ni pour le faire accuser d'en avoir eu de naturels. Il est possible que, par un effet de bienveillance particulière, il ait honoré de ce nom des enfans qui ne lui appartenoient que par sa tendresse et par le soin qu'il en prenoit. Les païens lui attribuent une chasteté sans reproche; et saint Grégoire de Nazianze, qui ne l'épargne pas, ne jette sur cet article que des soupçons. Il disoit lui-même, d'après un ancien poëte : *Que la chasteté est dans les mœurs ce que la tête est dans une belle statue, et que l'incontinence suffit pour déparer la plus belle vie.* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'étant à la fleur de l'âge lorsqu'il perdit Hélène, il résista aux instances de ses

amis qui le pressoient de se remarier pour se donner des successeurs dignes de lui et de l'empire : *Et c'est*, repartit Julien, *cette raison même qui m'empêche de suivre votre conseil; je crains trop de laisser des héritiers indignes de l'empire et de moi.*

Pendant que les provinces d'occident se détachoient de Constance par l'élection de Julien, Sapor lui enlevoit deux places importantes dans la Mésopotamie. Le roi de Perse, ayant passé le Tigre à la tête d'une nombreuse armée, vint mettre le siége devant Singare. Cette ville, voisine du Tigre, à quarante milles de Nisibe, étoit défendue par deux légions et par un grand nombre d'habitans aguerris. A la nouvelle de la marche des Perses, un corps considérable de cavalerie vint encore s'y renfermer. Elle étoit fournie de toutes les provisions nécessaires pour soutenir un long siége. Dès qu'on eut avis de l'approche de l'armée ennemie, on fit sur les remparts des amas de pierres, on mit les machines en batterie. Les soldats et les habitans garnirent les tours et les murailles, bien déterminés à se défendre contre les plus rudes assauts. Le roi leur ayant d'abord offert, mais sans succès, une capitulation honorable, fit reposer ses troupes le reste du jour. Le lendemain, au lever du soleil, il donna le signal de l'attaque par un drapeau de couleur de feu élevé sur sa tente. Aussitôt toute l'armée se mit en mouvement; les uns portant des échelles environnent la ville; les autres dressent les machines; d'autres, couverts de claies et de madriers, s'approchent pour battre les murs. Les assiégés les reçoivent avec courage; les pierres, les javelots, les balles de plomb lancées avec la fronde, les torches ardentes ne cessent de pleuvoir du haut des murailles. L'attaque et la résistance s'opiniâtroient de jour en jour. Les plus grands efforts des assiégeans se portèrent contre une tour ronde nouvellement rebâtie : c'étoit par là que les Romains avoient depuis peu repris la ville. Un énorme

Amm. l. 20. *c.* 6.
Cellar. geog. l. 3, *c.* 15, *art.* 20.

bélier battoit cette tour avec furie; et le ciment, qui n'avoit pas encore eu le temps de se durcir, ni de prendre une consistance solide, rendoit les pierres plus faciles à déjoindre et à ébranler. Les assiégés, de leur côté, avoient réuni en cet endroit leurs principales forces; ils n'épargnoient ni le fer, ni le feu, ni leur propre vie. Enfin, après plusieurs jours d'attaque, la tour tombe avec un horrible fracas; elle ensevelit sous ses ruines une partie de ses défenseurs; les autres prennent la fuite. Les Perses se jettent dans la ville par cette brèche, en poussant des cris affreux : le soldat, dans sa fureur, égorge les premiers qu'il rencontre. Mais Sapor arrête le carnage; il fait prisonniers les habitans avec la garnison, et détruit la ville. Elle fut rebâtie dans la suite. Conquise autrefois par Trajan, devenue colonie romaine, toujours disputée entre les Romains et les Perses, auxquels elle servoit alternativement de barrière, elle coûtoit plus de sang à ses possesseurs qu'elle ne leur procuroit d'avantage : aussi difficile à secourir qu'à prendre, parce qu'elle étoit située sur un terrain stérile. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Sinjar, dans Al-gezire, qui est l'ancienne Mésopotamie. Les prisonniers, chargés de chaînes, furent conduits aux extrémités de la Perse.

Amm. l. 20, *c.* 7, *et ibi Vales.*
Oriens christ. t. 2, *p.* 1003.

Sapor s'éloigna de Nisibe. Il se souvenoit des pertes qu'il avoit reçues devant cette ville, trois fois attaquée sans succès. Il avoit d'autant moins d'espérance d'y réussir, qu'elle étoit alors défendue par un corps d'armée considérable qui campoit sous ses murailles. S'étant donc détourné sur la droite, il marcha vers Bézabde. C'étoit une place forte dans le pays nommé Zabdicène, située sur une hauteur au bord du Tigre, et munie d'un double mur dans les endroits les plus accessibles. Les Macédoniens lui avoient autrefois donné le nom de *Phénique*, et les Romains l'avoient décorée du titre de *ville municipale*. La garnison étoit composée

de trois légions et d'un grand nombre d'archers du pays. Sapor, l'ayant environnée de son camp, vint en personne la reconnoître au milieu d'un gros de cavalerie, et s'avança jusqu'au bord du fossé. Une décharge de pierres et de flèches, qui partirent des remparts, l'obligea bientôt à regagner son camp. Les hérauts qu'il envoya ensuite pour sommer la ville de se rendre n'auroient pas été mieux reçus, s'ils n'avoient eu la précaution d'amener avec eux plusieurs prisonniers de Singare : dans la crainte de tuer ceux-ci, on n'osa tirer sur les hérauts ; mais on ne leur rendit aucune réponse. Après vingt-quatre heures de repos l'attaque commença. Elle fut, dans toutes les circonstances, semblable à celle de Singare ; la ville fut prise de la même manière, par la chute d'une tour abattue à coups de bélier. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le troisième jour du siége, pendant que Sapor faisoit reposer ses troupes, l'évêque, nommé Héliodore, se montrant sur la muraille, fit signe qu'il vouloit parler au roi. On lui promit sûreté ; on le conduisit à la tente de Sapor. Le prélat essaya de le fléchir par la vue des pertes qu'il venoit de recevoir, et des suites qui seroient peut-être encore plus funestes. Sapor, obstiné dans sa colère, jura qu'il ne leveroit le siége qu'après avoir vu périr le dernier de ses soldats. Cette entrevue donna lieu de soupçonner l'évêque d'avoir, par une indigne trahison, fourni à Sapor des éclaircissemens sur l'état de la place. Mais, selon Ammien Marcellin, ce soupçon étoit injuste. Ce qui le fit naître, c'est qu'on observa que depuis l'entrevue les Perses ne s'attachèrent qu'aux endroits les plus foibles. Le massacre y fut plus cruel qu'à Singare, parce que les habitans ne cessèrent pas de combattre lors même qu'ils virent l'ennemi dans la ville : ils ne cédèrent qu'à la multitude des Perses. On n'épargna ni les femmes, ni les enfans. La ville fut saccagée ; et les Perses, chargés de butin, retournèrent

dans leur camp en poussant des cris de joie. Neuf mille prisonniers qui échappèrent au carnage furent transplantés en Perse avec l'évêque et tout son clergé. On croit qu'ils continuèrent d'y former un corps d'église sous Héliodore, et sous Dausas, son successeur, qui reçut la couronne du martyre. Sapor, qui désiroit depuis long-temps de se rendre maître de Bézabde, en fit réparer et fortifier les murailles; il y établit des magasins, et laissa une garnison choisie entre les plus nobles et les plus braves de ses guerriers. Il prévoyoit que les Romains feroient bientôt les plus grands efforts pour recouvrer une place si importante.

Amm. ibid. Cellar. geog. l. 3, c. 14, art. 45, et c. 15, art. 23.

Fier de ces succès, il s'empara de plusieurs châteaux, et vint assiéger Virthe, ou Birthe, ancienne forteresse sur le Tigre. On disoit qu'elle avoit été bâtie par Alexandre le grand. Elle étoit différente d'une ville du même nom placée à l'occident de l'Euphrate. En lisant la description qu'Ammien Marcellin fait des murailles de cette ville, on croit voir une de nos places modernes flanquée de bastions. Un grand nombre de machines en défendoient les approches. Ce fut le terme des conquêtes de Sapor. En vain mit-il en œuvre les promesses, les menaces, toute la force et toute l'ardeur de ses troupes; il fut contraint de se retirer avec plus de perte pour lui que pour les assiégés, et il repassa le Tigre.

Amm. l. 20, c. 8. Hier. chron. Idace. Soc. l. 2, c. 10 et 42. Chron. Alex. Du Cange, in Const. christ. l. 3, c. 2.

Dès que Constance avoit appris les premiers mouvemens de Sapor, il avoit levé des recrues et assemblé ses troupes. Il demanda même du secours aux Goths en leur offrant une grosse solde. Maximien Galère avoit déjà employé contre les Perses les troupes de cette nation. Avant que de sortir de Constantinople, l'empereur, célébra le quinzième de février la dédicace de la grande église, qu'il avoit fait bâtir auprès de celle de la Paix. il les renferma toutes deux dans la même enceinte, et n'en fit qu'une seule église, consacrée à la sagesse di-

vine sous le nom de *Sainte-Sophie*. Elle fut depuis rebâtie par Justinien avec magnificence. L'arien Eudoxe, nouvellement élevé sur le siége de Constantinople, qui présidoit à cette solennité, la déshonora par les impiétés qu'il eut la hardiesse de débiter devant le peuple dans la chaire de vérité; et l'empereur se rendit plus coupable en tolérant ces blasphèmes qu'il n'eut de mérite à enrichir cette église d'ornemens précieux, et à répandre à cette occasion des libéralités sur le clergé, sur les vierges, sur les veuves consacrées à Dieu, et sur les hôpitaux.

Il prit ensuite sa route par la Cappadoce, où les députés de Julien vinrent le trouver à Césarée, comme nous l'avons raconté. Il y fit venir Arsace, roi d'Arménie. L'empereur, informé que les Perses s'efforçoient par toute sorte d'artifices et même de menaces de détacher ce prince de l'alliance des Romains, lui rendit de grands honneurs; et, pour l'attacher par des nœuds plus étroits, il lui fit épouser Olympias, fille d'Ablave, qui avoit autrefois été fiancée à Constant, et qui porta en mariage à Arsace de grands domaines qu'elle possédoit dans l'empire. Ce mariage fut assez généralement désapprouvé. On pensoit que Constance manquoit à la mémoire de son frère; on le blâmoit d'avoir livré entre les bras d'un prince barbare une épouse que Constant s'étoit destinée. Arsace, après avoir plusieurs fois protesté avec serment qu'il perdroit la vie plutôt que de renoncer à l'alliance des Romains, retourna dans ses états comblé de présens pour lui et pour toute sa suite. Constance continua sa route par Mélitine, ville de la petite Arménie. Ayant passé l'Euphrate à Samosate, il vint à Edesse. Il y resta long-temps pour attendre les divers corps de troupes qui s'y rendoient, et les provisions de vivres dont il faisoit de grands amas. Il n'en partit qu'après l'équinoxe d'automne, et il prit le chemin d'Amide. A la vue de cette ville malheureuse, qui n'étoit plus qu'un

Amm. l. 20, *c.* 11.
Ath. ad solit.
Cod. Th. l. 11, *tit.* 1, *leg.* 1.

monceau de pierres et de cendres, il ne put retenir ses larmes. Le trésorier de l'épargne, nommé Ursule, qui se trouvoit à ses côtés, attendri d'un si triste spectacle, s'écria : *Voilà donc avec quel courage nos soldats défendent nos villes tandis que l'empire s'épuise pour payer leurs services !* Cette parole piqua vivement les soldats : elle fut dans la suite, sinon la vraie cause, du moins le prétexte du massacre d'Ursule.

Amm. l. 20, c. 11.

L'empereur, arrivé près de Bézabde, entoura son camp d'une palissade et d'un fossé profond. Il trouva les brèches réparées et la place en état de défense. Il fit d'abord proposer à la garnison le choix d'être renvoyée en Perse, ou de prendre parti dans ses troupes. Comme elle étoit composée de noblesse qui se piquoit de valeur, ces conditions furent rejetées avec mépris. Les Romains, partagés en différens corps, investirent la place, et s'avancèrent à petits pas. Mais les pierres dont les assiégés les accabloient brisèrent leurs boucliers, rompirent leur ordonnance, et les obligèrent à s'éloigner. Après un jour de repos, ils se rapprochent avec précaution et tentent un assaut général. Les assiégés, ayant tendu sur les murailles de grands rideaux de poil de chèvre qui les déroboient à la vue de l'ennemi, ne se montroient que pour lancer des pierres et des javelots. Ils jetoient sur les mantelets établis au pied du mur des tonneaux remplis de cailloux, des meules de moulin, des fragmens de colonnes qui écrasoient de leur poids et les machines et les soldats. D'autre part, les assiégeans abattoient à coups de traits, à coups de fronde tous ceux qui se présentoient à la défense des remparts; ils travailloient sans cesse à élever leurs terrasses; le siége devenoit de jour en jour plus meurtrier. L'ardeur des soldats romains multiplioit leurs pertes : pour se faire remarquer de l'empereur, dont ils espéroient récompense, ils quittoient leurs casques et s'exposoient la tête nue aux coups des ennemis. Ce qui alarmoit le plus les

assiégés, c'étoit un bélier d'une énorme grosseur. Les Perses s'en étoient servis plus de cent ans auparavant pour battre les murailles d'Antioche, lorsqu'ils s'en étoient rendus maîtres du temps de Valérien : à leur retour ils l'avoient laissé dans la ville de Carres. Constance l'ayant fait démonter pour en faciliter le transport, le remit en batterie au pied d'une tour. Chaque coup qu'il portoit ébranloit la tour jusqu'aux fondemens, et glaçoit d'effroi les habitans. On s'efforçoit d'y mettre le feu; on lançoit pour cet effet des traits enflammés; mais les Romains ayant eu la précaution d'enduire d'alun ou d'envelopper de peaux et de haillons imbibés d'eau le bois de leurs batteries, le feu n'y trouvoit aucune prise Les Perses, ne pouvant détruire cette terrible machine, réussirent à la rendre inutile. Dans le moment que le bélier venoit frapper la tour, ils en saisirent la tête avec de longs cordages, et le tinrent si fortement assujetti, qu'il étoit impossible de le retirer en arrière et de le mettre en branle. En même temps ils versoient dessus à grands flots le bitume et la poix ardente.

Déjà les terrasses s'élevoient à la hauteur des murs. Les assiégés, voyant leur perte assurée s'ils ne redoubloient leurs efforts, font une furieuse sortie ; ils chargent avec vigueur les premiers bataillons, et lancent sur les machines des torches et des matières enflammées. Après un combat opiniâtre, on les repousse dans la place. Les flèches et les pierres volent sans cesse des terrasses sur les murs : on s'empresse d'une part à mettre le feu aux tours, de l'autre à l'éteindre. Les Perses et les Romains, également désespérés de leurs pertes, sortent en grand nombre, les uns de la ville, les autres de leur camp : ceux-là, armés de fer et de feu, réduisent en cendres toutes les machines. On ne put sauver que le gros bélier à demi brûlé : une troupe de braves soldats vint à bout de le dégager en rompant par des secousses re-

doublées les cordages qui le tenoient attaché à la muraille. Les deux partis, enveloppés de flamme et de fumée, se battoient en aveugles et confondoient leurs coups : la nuit les sépara. Les Romains, après quelques momens de repos, reculèrent leur camp, pour n'être plus exposés à des attaques si précipitées. Leurs terrasses étoient achevées, et surmontoient les murs. Ils y établirent deux balistes en état de foudroyer la ville. Avant le point du jour, s'étant partagés en trois corps, ils s'avancent au son des trompettes, portant des échelles et tous les instrumens alors en usage pour saper et démolir les murs On fait en même temps de part et d'autre des décharges de flèches. Mais ce qui incommodoit le plus les assiégés, c'étoient les deux balistes placées sur la terrasse. Résolus de périr ou de détruire ces machines meurtrières, ils ne laissent dans la place que le nombre nécessaire pour la défense ; les autres sortent secrètement par une poterne éloignée de la vue de l'ennemi, et fondent tout à coup les armes à la main, suivis d'une seconde troupe qui portoit des torches allumées. Ceux-ci, pendant l'ardeur du combat, se coulent derrière leurs camarades et vont appliquer le feu à la terrasse, construite en grande partie de branches d'arbres, de joncs et de roseaux. La flamme s'élève, la terrasse n'est bientôt qu'un grand bûcher, les soldats romains l'abandonnent, et sauvent avec peine leurs balistes.

Amm. ibid. Lib. pro templis. Jul. ad Ath. Philost. l. 5, c. 4. Cod. Th. l. 7, tit. 4, leg. 6. Baron. ad an. 359. Till. not. 46.

Le combat dura tout le jour. Sur le soir les deux partis s'étant retirés, Constance passa la nuit dans de violentes agitations. D'une part il sentoit l'importance de ne pas laisser les Perses maîtres d'une place qui faisoit de ce côté-là le plus fort boulevard de l'empire ; de l'autre, tous les ouvrages étoient ruinés et la saison avancée. Il se détermina à tenir la place bloquée, espérant de la prendre par famine. C'étoit s'exposer à souffrir lui-même plus de maux qu'il n'en pouvoit faire aux as-

siégés : son armée auroit été détruite avant qu'elle eût pu réduire la place. Bientôt de violens orages, la terre détrempée par des pluies continuelles, le froid de l'hiver qui se faisoit sentir de plus en plus, les partis ennemis qui lui enlevoient ses convois, les murmures des soldats rebutés de tant de fatigues, l'obligèrent à lever le siége. Couvert de honte, il revint passer le reste de l'hiver à Antioche. Il étoit le dix-septième de décembre à Hieraple en Syrie. Les ariens attribuoient ces mauvais succès à l'exil de plusieurs de leurs évêques; les catholiques à la persécution suscitée contre les orthodoxes; les païens, à la destruction de leurs temples; et, si l'on en croit Julien, Constance les regarda lui-même comme une punition du meurtre de ses proches, et surtout de Gallus, dont la fin tragique commençoit à lui causer des remords : étrange condition de ce prince que tous les partis et sa propre conscience elle-même trouvassent dans sa conduite de quoi l'accuser d'avoir mérité ses malheurs!

Le jour de son arrivée, les principaux officiers de la ville et de la cour s'empressèrent, selon la coutume, à lui rendre leurs hommages. L'histoire, qui se plaît à rapporter la ruine des favoris qui ont abusé de la confiance des princes, nous instruit à cette occasion de l'affront qu'essuya Amphilochius, et de sa fin funeste. Il avoit été cause de la mort du jeune Constantin par la haine mortelle qu'il avoit inspirée contre lui à Constant son frère. Comme il s'avançoit avec assurance pour se présenter à l'empereur, il fut reconnu et repoussé : on murmuroit de sa hardiesse; on disoit hautement que ce fléau de la famille impériale ne méritoit pas de voir le jour : *Laissez-le approcher*, dit Constance, *je le crois coupable, mais il n'est pas convaincu; s'il est criminel, mes regards réveilleront les reproches de sa conscience; il saura bien se punir lui-même.* Le lendemain, dans les jeux du Cirque, Amphilochius étoit assis vis-à-vis de

Amm. l. 21, c. 6.

l'empereur. Au cri qui s'éleva à la vue d'un cocher célèbre, comme il se penchoit sur la balustrade, elle se rompit tout à coup; et ce malheureux, étant tombé dans l'arène avec plusieurs des spectateurs, fut trouvé mort sous les autres, qui tous n'étoient que légèrement blessés. Sur la foi de cet événement et sur celle des flatteurs, Constance se crut un grand prophète.

Amm. ibid. Chrysost. in epist. ad Phil. hom. 15, n.° 5. Zon. t. 2, p. 23. Cedren. t. 1, p. 302. Du Cange, famil. byz. p. 48.

L'impératrice Eusébie étoit morte quelque temps auparavant. Sa mort est diversement racontée. Saint-Jean Chrysostôme rapporte que cette princesse, fière et hautaine, désolée de se voir stérile, s'adressa à une femme, dont elle reçut des remèdes qui la conduisirent au tombeau. Constance, quoique foible et mal sain, se maria une troisième fois. Il épousa Faustine, dont la famille est ignorée.

AN. 361. *Idace. Amm. ibid. et ibi Vales. Hier. in vitâ Hilarionis. Baron. an. 362. God. in prosop. cod. Th. t. 6, p. 365.*

L'année suivante le consulat fut d'abord la récompense et enfin l'écueil de deux ambitieux, qui ne méritoient que des châtimens. Cette dignité avoit été promise à Taurus, s'il venoit à bout de corrompre les évêques assemblés à Rimini. Constance lui tint parole; il lui donna pour collègue Florence, qui avoit acheté les bonnes grâces de l'empereur en traversant les desseins que Julien avoit formés pour le soulèvement de la Gaule. Taurus étoit déjà préfet du prétoire d'Italie: Florence venoit d'être revêtu de la même charge en l'Illyrie, où il avoit succédé à Anatolius. Leur fortune tomba, avant la fin de leur consulat, comme on le verra dans la suite. Constance, qui se proposoit de combattre cette année Sapor et Julien, faisoit de très-grands préparatifs; il levoit des milices dans toutes les provinces; il obligeoit tous les ordres, toutes les conditions, de contribuer pour la solde des troupes, et pour les fournitures d'habits, d'armes, de machines, de vivres et de chevaux. Il prodigua l'or et l'argent aux rois et aux Satrapes d'au-delà du Tigre pour les gagner. Arsace, roi d'Arménie, et Méribane, roi d'Ibérie, étoient les plus à

craindre, s'ils se fussent déclarés pour les Perses. Constance leur envoya des ambassadeurs chargés de riches présens. Hermogène, préfet d'Orient, étant mort, il nomma Helpide en sa place. Celui-ci étoit de Paphlagonie : son extérieur n'avoit rien d'avantageux; il s'énonçoit mal, mais il étoit digne de sa fortune par sa droiture, par sa fermeté à rendre la justice, et par sa douceur. On dit qu'ayant reçu de la bouche même de Constance l'ordre de mettre à la torture un homme qu'il savoit être innocent, il supplia instamment l'empereur d'accepter la démission de sa charge, et d'en revêtir quelqu'un qui fût plus propre que lui à exécuter des ordres de cette nature. Il paroît que cette généreuse franchise arrêta le cours de l'injustice. Helpide fut ensuite dépouillé de sa dignité par Julien, qui ne put l'engager à renoncer au christianisme. Sa femme Aristénète ne fut pas moins illustre. Saint-Jérôme en fait un grand éloge; et Libanius, trop ennemi des chrétiens pour rendre toujours justice à Helpide, n'a pas pu refuser des louanges à cette épouse vertueuse.

Amm. l. 21, c. 7.

Après une longue délibération, Constance s'en tint à son premier plan : c'étoit de terminer d'abord la guerre contre les Perses pour ne laisser derrière lui aucun sujet d'inquiétude. Il devoit ensuite revenir sur ses pas, traverser rapidement l'Illyrie et l'Italie, et fondre tout à coup sur Julien. Tels étoient les projets dont il se faisoit illusion, et dont il amusoit ses officiers. Cependant, pour s'assurer de l'Afrique, province importante dans une guerre civile, il y envoya Gaudence, qui lui avoit servi d'espion dans la Gaule. Gaudence, timide et intéressé, avoit sujet de craindre le ressentiment de Julien; et, persuadé que Constance resteroit victorieux, comme personne n'en doutoit alors, il ne pouvoit manquer de zèle pour le servir. Aussi s'acquitta-t-il parfaitement de sa commission. Dès qu'il fut arrivé, il instruisit des ordres de l'empereur le comte Crétion et les autres com-

mandans, il leva de bons soldats; il fit venir de coureurs de la Mauritanie; il garnit de camps volans les côtes opposées à la Gaule et à l'Italie; et tant que Constance vécut, il ferma aux ennemis l'entrée du pays, quoique la côte de Sicile, depuis le cap de Lilybée jusqu'à celui de Pachyn, fût bordée des troupes de Julien, qui ne cherchoient que l'occasion de débarquer en Afrique.

Amm. ibid. et c. 13.

Pendant que Constance s'occupoit de ces dispositions, il apprit que l'armée des Perses s'approchoit des bords du Tigre. Aussitôt il se mit en campagne au commencement de mai; et, ayant passé l'Euphrate sur un pont de bateaux, il se rendit à Edesse, où il avoit formé ses magasins. De là il envoya des coureurs pour observer la marche des ennemis. On ne savoit encore en quel endroit ils passeroient le Tigre; et Constance ne pouvoit se fixer dans aucune résolution. Tantôt il vouloit partager son armée en divers corps pour s'étendre dans le pays; tantôt il songeoit à la conduire tout entière devant Bezabde, pour attaquer de nouveau cette place. Mais s'attacher ainsi à l'extrémité de la Mésopotamie, c'étoit ouvrir les passages à Sapor et lui donner moyen de pénétrer sans résistance jusqu'à l'Euphrate. D'ailleurs, voulant conserver son armée pour l'employer contre Julien, il craignoit de la consumer dans un siége dont il avoit déja éprouvé la difficulté. Cependant, pour avoir des nouvelles plus sûres, il fit partir à la tête d'un grand corps de troupes Arbétion et Agilon, avec ordre de s'étendre sur les bords du Tigre et d'observer l'ennemi; il leur recommanda de ne point hasarder de combat, mais de se retirer dès qu'ils verroient les Perses entrer dans le fleuve, et de lui en donner avis aussitôt. Sapor, arrêté par des présages peu favorables, différoit toujours le passage, et tenoit les Romains en échec. Les espions et les transfuges qui se rendoient au camp ne faisoient qu'accroître l'incertitude par la diversité de leurs rapports. Chez les Perses le secret du roi ne couroit jamais

risque d'être éventé : il n'étoit connu que d'un petit nombre de seigneurs d'une fidélité éprouvée et d'une profonde discrétion ; le silence étoit même chez eux une divinité adorée. D'ailleurs les Perses étoient rusés et trompeurs. Les deux généraux, inquiétés par des fréquentes alarmes, dépêchoient sans cesse à l'empereur pour le prier de les venir joindre ; ils lui représentoient que malgré leur vigilance ils risquoient à tout moment d'être surpris, et que, si toutes les troupes n'étoient pas réunies, ils seroient infailliblement accablés. Telle étoit la situation de Constance quand il apprit que Julien, ayant rapidement traversé l'Italie et l'Illyrie, étoit déjà maître du pas de Sucques.

Nous avons laissé Julien à Vienne en Gaule, où il passa une partie de l'hiver dans de profondes réflexions. Devoit-il tenter toutes les voies de douceur pour se réconcilier avec Constance, ou forcer ce prince par les armes à le reconnoître pour collègue? L'un et l'autre parti paroissoit également dangereux. D'un côté l'exemple de Gallus lui apprenoit quel fond il devoit faire sur la foi d'un prince qui n'épargnoit ni la séduction ni le parjure, et qui plongeoit le poignard dans le sein de ses proches au moment qu'il feignoit de les embrasser ; de l'autre il craignoit cette fortune qui partout ailleurs, abandonnant Constance, l'avoit toujours fidèlement suivi dans les guerres civiles. Ce dernier péril lui sembla pourtant préférable, parce qu'une guerre déclarée lui laissoit toutes les ressources de la prudence et de la valeur, et que d'ailleurs la fortune l'avoit lui-même jusqu'alors assez bien servi pour mériter qu'il se mît entre ses mains plutôt qu'en celles de Constance. La superstition aida encore, dit-on, à le déterminer. Il crut voir en songe le soleil, sa divinité favorite, qui lui annonçoit que Constance mourroit avant la fin de l'année. La prédiction, telle qu'elle est rapportée par plus d'un auteur, est trop claire et trop précise pour laisser occasion de

Amm. l. 21, *c.* 1, 2. *Greg. Naz. or.* 3. *Lib. or.* 12. *Soz. l.* 5, *c.* 1. *Zos. l.* 3. *Zon. t.* 2, *p.* 22.

douter qu'elle ait été composée après coup. Saint Grégoire, sur la foi d'un bruit qui couroit alors, prétend qu'il étoit facile à Julien de prédire cette mort, parce qu'il avoit pris des mesures pour la procurer par le ministère d'un domestique de Constance. Il est plus sûr de dire que tout le détail de ce songe n'est qu'une fable inventée après l'événement. Julien, qui se vante si volontiers de la protection des dieux, n'en fait aucune mention expresse dans ses écrits. Ayant donc résolu de prendre les armes, il ne fit rien avec précipitation; il songea moins à forcer les circonstances qu'à profiter des incidens; il se donna le temps d'affermir sa puissance et de dresser son plan avec maturité et tranquillité d'esprit. Il publioit qu'il ne vouloit aller trouver Constance que pour se justifier, et qu'il s'en remettroit au jugement des deux armées. Les soldats de Magnence s'étoient répandus de toutes parts et subsistoient de brigandages : Julien fit proclamer une amnistie en leur faveur, il les rappela à leurs drapeaux, et rétablit la sûreté sur les grands chemins. Apostat depuis long-temps, il observoit dans le particulier toutes les pratiques du paganisme; mais ce secret n'étoit connu que du petit nombre de ses plus intimes confidens. Comme son armée étoit composée de chrétiens et de païens, il déclara qu'il laissoit à chacun la liberté de servir Dieu à sa manière; mais il continua de faire à l'extérieur profession de christianisme. Il assista même aux prières publiques dans l'église de Vienne le jour de l'Epiphanie.

Amm. l. 21, c. 3. Jul. ad Ath. Lib. or. 5 et 12. Cellar. geog. l. 2, c. 7, art. 13.

Il ne s'occupoit que de l'entreprise qu'il méditoit contre Constance, lorsqu'aux approches du printemps il apprit que les Allemands recommençoient à faire des courses. Les sujets de Vadomaire, allié des Romains, avoient été les premiers à prendre les armes. Le bruit se répandit que cette infraction des traités étoit l'objet des intrigues de Constance : que ce prince avoit à force d'argent engagé Vadomaire à se jeter dans la Gaule,

afin d'y retenir Julien. Celui-ci n'oublia pas d'accréditer ces discours; il prétendit même avoir intercepté des lettres de Constance à Vadomaire et à d'autres rois allemands. On surprit un courrier de Vadomaire chargé d'une lettre à Constance, dans laquelle le prince allemand traitoit Julien avec assez de mépris. Julien, pour se débarrasser de ce nouvel ennemi, envoya en diligence le comte Libinon à la tête des deux légions gauloises qui s'étoient le plus distinguées dans la nouvelle révolution. Libinon passa le Rhin auprès de Bâle, et arriva près d'une ville qu'on croit être Seckingen. A l'approche des Romains, les barbares en beaucoup plus grand nombre s'étoient cachés dans des vallons. Le comte les attaqua sans précaution, et fut tué le premier. La victoire fut quelque temps disputée: mais il fallut céder au nombre, et les Romains se retirèrent avec perte.

Amm. l. 21, *c.* 4. *Lib. or.* 12.

Vadomaire, naturellement, fourbe et artificieux, feignoit de ne prendre aucune part à cette guerre. Il tâchoit d'amuser Julien par des protestations d'un attachement inviolable; il lui prodiguoit dans ses lettres les noms les plus flatteurs : il lui donnoit même le titre de *dieu*. Il entretenoit des liaisons avec les officiers romains qui gardoient la frontière, et passoit souvent le Rhin pour venir se divertir avec eux. Julien, qui n'étoit pas dupe de ses artifices, résolut de le faire enlever. Il dépêcha le secrétaire Philagre, qui fut depuis comte d'Orient, et dont il connoissoit l'habileté; il le chargea d'un ordre cacheté, qui ne devoit être ouvert que quand Vadomaire se trouveroit en-deçà du Rhin. L'occasion se présenta bientôt. Le prince allemand, affectant toujours beaucoup de sincérité et de franchise, vint à son ordinaire souper chez le commandant, qui invita aussi Philagre. A la fin du repas, Philagre, ayant arrêté Vadomaire, fit voir sa commission, le mit sous la garde du commandant; et comme il n'avoit point d'ordre pour retenir les gens de ce prince, il leur laissa la liberté de s'en retourner.

Le roi fut conduit au camp de Julien. Il se crut perdu quand il apprit que ses lettres adressées à Constance avoient été interceptées. Mais Julien, sans entrer avec lui dans aucun éclaircissement, le fit conduire en Espagne. Il ne voulut pas laisser cet esprit dangereux et perfide à portée de troubler la Gaule en son absence. Vadomaire rentra en faveur sous le règne de Valentinien et de Valens, et fut fait duc de la Phénicie. Julien marcha aussitôt pour abattre par un dernier coup la témérité des barbares; et de peur que le bruit de sa marche ne leur fît prendre l'épouvante et ne l'obligeât de les poursuivre trop loin, il passa le Rhin pendant la nuit avec un gros de troupes légères, et les chargea au dépourvu. Ils se virent enveloppés avant que d'avoir eu le temps de se mettre en défense; plusieurs furent tués; les autres, abandonnant leur butin et demandant grâce, se rendirent prisonniers. Les princes voisins, qui n'étoient point entrés dans la révolte, vinrent protester de leur soumission, et renouvelèrent leurs sermens. Julien se retira, après les avoir menacés d'une prompte vengeance, s'ils se départoient de la fidélité qu'ils avoient jurée.

Amm. l. 21. c. 5. *Jul. ad Ath. et epist.* 13, *Lib. or.* 12. *Eunap. in Max.*

Revenu à Bâle, et persuadé que la diligence est le principal ressort des entreprises hardies, et que dans un péril inévitable le plus sûr est de l'affronter sans délibérer, il résolut de se mettre en marche pour aller au-devant de Constance. Il commença par consulter ses oracles. Il avoit fait venir en Gaule le grand-prêtre d'Eleusis: ce fut avec lui qu'il fit des sacrifices secrets à Bellone. Son médecin Oribase, et un autre fanatique africain, nommé Evhémère, confidens de son apostasie, furent seuls admis à ces mystères. Tous les présages lui promettoient la sûreté et la gloire, s'il marchoit, et le menaçoient de sa perte, s'il restoit dans la Gaule. Il se félicita de cet heureux concert entre les conseils de ses dieux et ceux de son ambition: car ce prince n'étoit

pas tellement esclave de la superstition, qu'il ne sût bien s'en affranchir quand elle ne s'accordoit pas avec ses intérêts. Il avoit, ainsi que Jule César, l'esprit assez présent pour donner un tour avantageux aux plus sinistres présages. Un jour qu'il s'exerçoit à Paris dans le Champ-de-Mars, son bouclier s'étant rompu en éclats, l'anse lui resta seule dans la main : c'étoit là un des plus fâcheux pronostics, et tous les spectateurs en paroissoient alarmés. *Ne craignez rien*, leur cria Julien, *ce que je tenois ne m'a pas échappé*. Se croyant assuré de la protection du ciel, il voulut éprouver l'attachement de ses soldats. Les ayant donc fait assembler, il monta sur un tribunal, et, portant sur son front une noble confiance, après leur avoir rappelé de nouveau ses travaux et leurs exploits, il leur déclara qu'il alloit les conduire aux extrémités de la Dace; qu'ils ne rencontreroient aucun obstacle dans leur passage par l'Illyrie; que les premiers avantages leur en prépareroient de nouveaux, et règleroient leurs démarches. « Je me « charge (ajouta-t-il) de veiller, selon ma coutume, à « votre sûreté, et de vous ménager les succès; et si j'étois « obligé de rendre compte de ma conduite à d'autres « qu'à ma conscience, juge souverain et incorruptible « de mes actions, je serai toujours prêt à justifier mes « intentions et à prouver que je n'aurai rien entrepris « que ce qui peut vous être utile. Assurez-moi par ser« ment de votre fidélité; et, soit en quittant ce pays, soit « dans le voyage que nous allons faire, gardez-vous de « donner sujet de plainte à aucun particulier. Souvenez« vous que ce qui fait votre gloire, ce n'est pas seulement « d'avoir abattu tant d'ennemis, mais plus encore d'avoir « rendu à ces provinces la paix, la sûreté et l'abon« dance. » L'armée reçut ces paroles comme celles d'un oracle; l'ardeur étincelle dans les yeux; tous, de concert, frappant leurs boucliers, s'écrient qu'ils sont prêts à marcher sous les auspices d'un si grand capitaine; ils

le nomment *le favori des dieux, le vainqueur des rois et des nations.* Pour donner à leur serment la forme la plus solennelle, ils lèvent leurs épées sur leurs têtes ; et, prononçant les plus terribles imprécations, ils jurent en termes formels qu'ils s'exposeront pour lui à tous les hasards, et à la mort même. Les officiers prêtent tous en particulier le même serment. Ces Hérules, ces Bataves, ces Gaulois, qui l'année précédente avoient refusé de passer les Alpes pour le service de Constance, sont prêts à suivre Julien jusqu'au bout du monde. Le seul Nébride, préfet du prétoire, fut assez hardi pour représenter qu'étant comblé des bienfaits de Constance, il ne pouvoit engager sa foi contre le service de ce prince ; et comme les soldats, irrités de sa résistance, menaçoient de l'égorger, il alla se jeter aux pieds de Julien, qui le couvrit de sa robe. Les soldats respectèrent cet asile. Nébride, étant retourné au palais avec Julien, se prosterna devant lui, demandant humblement, comme un gage de sûreté, la permission de lui baiser la main : *Eh ! quel honneur réserverions-nous donc à nos amis ?* répartit Julien. *Retire-toi où tu jugeras à propos, on ne te fera aucun mal.* Nébride se retira en Toscane, sur ses terres.

Amm. l. 21, *c.* 8. *Zos. l.* 3. *Cellar. geog. l.* 2, *c.* 5, *art.* 36.

Salluste, cet ami fidèle, qui avoit été enlevé à Julien trois ans auparavant, étoit venu le joindre. Le nouvel empereur le laissa en Gaule avec la qualité de préfet du prétoire. Il le crut nécessaire dans cette province, dont il étoit obligé de s'éloigner ; et comme une des fonctions du préfet étoit de payer les troupes et de pourvoir au soin des vivres, Julien emmena Germanien, qu'il chargea de ce détail. Il déclara Névitte général de la cavalerie, sans avoir égard à Gumoaire, que Constance avoit nommé, mais que Julien regardoit comme un traître qui avoit manqué de foi à Vétranion son maître. Il donna la questure à Jovius, l'intendance du trésor à Mamertin, le commandement de sa garde à Dagalaïphe.

Dans la distribution des emplois militaires, il ne considéra que les services et la fidélité. Ses troupes ne montoient qu'à vingt-trois mille hommes; et comme il appréhendoit qu'elles ne parussent méprisables s'il les faisoit marcher en un seul corps d'armée, il les partagea en trois divisions, dans la vue d'en augmenter l'apparence, et de répandre plus de terreur. Le premier détachement partit sous la conduite de Jovin et de Jovius, avec ordre de traverser les contrées septentrionales de l'Italie; Névitte, à la tête de l'autre division, devoit passer par la Rhétie. Le rendez-vous fut marqué à Sirmium. Il leur recommanda de marcher avec diligence et circonspection. Pour lui, il ne se réserva que trois mille hommes, avec lesquels il prit sa route par la Forêt noire, nommée alors la forêt Marciane, et par les bords du Danube.

Ces dispositions étant faites, Julien prit le chemin de la Pannonie. Constance avoit ordonné aux commandans des villes d'Italie situées au voisinage de la Gaule de garder tous les passages. Résolu de passer lui-même les Alpes pour aller chercher Julien, il avoit amassé sur la frontière une quantité immense de provisions. Les généraux de Julien se rendirent maîtres de ces magasins. Julien, étant arrivé au Danube, fit le reste du voyage partie sur le fleuve, partie en le côtoyant, tantôt sur les terres de l'empire, tantôt sur celles des barbares par des chemins rudes et difficiles, évitant les grandes routes, de crainte d'y rencontrer des forces supérieures aux siennes. Le secret, la diligence, l'esprit de ressource, et l'habitude qu'il s'étoit faite de surmonter les plus grandes fatigues, le sauvèrent de tous les périls. Il s'assuroit de tous les passages du fleuve; il enlevoit les postes des ennemis pendant la nuit; il leur donnoit le change par des fausses alarmes; dans le temps qu'on l'attendoit aux défilés des montagnes, il traversoit la plaine; il se faisoit ouvrir les portes des villes par persuasion, par force,

Amm. l. 21, c. 9.
Jul. ad Ath.
Mamert. pan. c. 6, 7, 8, 13.
Lib. or. 10, 11, 12.
Greg. Naz. or. 3.

par ruse. On parle d'un stratagème qui le rendit maître d'une place forte que l'histoire ne nomme pas. Ayant surpris un corps d'ennemis, il fit revêtir de leurs armes et marcher sous leurs enseignes plusieurs des siens, qui furent reçus dans la place, et s'en emparèrent. Dans une autre occasion, six de ses soldats dans un défilé en mirent en fuite deux mille. Il marchoit lui-même à la tête de ses troupes, à pied, la tête nue, chargé de ses armes, couvert de sueur et de poussière. Sa marche étoit rapide; il n'avoit pas besoin d'envoyer dans les villes qui se trouvoient sur sa route pour y chercher de quoi fournir à la délicatesse de sa table; il vivoit de pain et d'eau comme le moindre soldat; il traversa ainsi toute la Pannonie. Quelque diligence qu'il fît, la renommée le devançoit; les peuples accouroient en foule sur son passage; il ne s'arrêtoit que pour faire lire de temps en temps à haute voix les lettres que Constance avoit écrites aux barbares: il en tira un très-grand avantage pour gagner les cœurs en sa faveur, et les soulever contre un maître cruel qui sacrifioit ses peuples à sa haine et à sa jalousie personnelle. En même temps il prodiguoit l'argent; il accordoit aux villes des exemptions et des priviléges. Il ne lui fallut que se montrer pour faire la conquête de la province. A la première nouvelle de cette invasion, Taurus avoit abandonné l'Italie, et, en passant par l'Illyrie, il avoit entraîné avec lui Florence. Tous deux, remplis d'épouvante, fuyoient avec précipitation vers Constantinople.

Amm. l. 21. c. 9, 10. *Zos. l.* 3.

Julien, le onzième jour de sa marche approchoit de Sirmium. Le comte Lucilien, qui commandoit dans la Pannonie, étoit alors campé près de cette ville. Il rassembloit les troupes des quartiers les plus voisins, et se préparoit à s'opposer à Julien. Ce prince ne lui en laissa pas le temps. Etant arrivé par le fleuve à Bononia, qui n'étoit qu'à dix-neuf milles de Sirmium, il débarqua sur le soir, et dépêcha aussitôt Dagalaïphe à la tête d'une troupe de cavalerie légère, avec ordre de lui ame-

ner Lucilien de gré ou de force. Celui-ci, qui le croyoit encore bien loin, dormoit tranquillement. A son réveil, il se voit environné de gens inconnus et armés, qui lui signifient les ordres de l'empereur. Plein de surprise et d'effroi, il prend le parti d'obéir. On le fait monter sur un méchant cheval, et ce général, naturellement fier, fut présenté à Julien comme un prisonnier du dernier ordre. Cependant le prince lui ayant permis de baiser sa robe, il revint peu à peu de sa frayeur, et s'enhardit jusqu'à lui représenter la témérité de son entreprise. *Gardez pour Constance vos sages avis*, lui répondit Julien avec un sourire amer; *ce n'est pas pour vous autoriser à me faire des leçons, c'est pour calmer vos craintes que je vous donne des marques de clémence.* Sur-le-champ Julien marche à Sirmium. C'étoit une capitale grande et peuplée, dont la possession lui répondoit de toute la province. Il y étoit si peu attendu, que la plupart des habitans, apprenant que l'empereur arrivoit, s'imaginèrent que c'étoit Constance. Il entra avant le jour dans les faubourgs, qui étoient fort étendus. La vue de Julien parut un prodige : on se rassure; l'allégresse succède à la surprise; les soldats de la garnison, les habitans courent au-devant de lui avec des flambeaux; ils sèment de fleurs son passage; ils le suivent au palais avec des cris de joie, et le nomment hautement *leur empereur, leur maître.* Le lendemain, Julien donna des courses de chars, où toute la ville fit éclater sa joie. Les troupes commandées par Névitte, qui avoient traversé la Rhétie, arrivèrent ce jour-là à Sirmium.

Le jour suivant Julien alla se saisir du pas de Sucques. C'est une gorge étroite entre le mont Hæmus et le mont Rhodope, dont les deux chaînes, après avoir embrassé la plus grande partie de la Thrace, viennent se rapprocher en cet endroit. Quoique les Romains eussent élargi ce passage, qui faisoit la communication de la Thrace et de l'Illyrie, il étoit encore très-aisé de le fermer et

d'y arrêter les plus fortes armées. La pente du côté de l'Illyrie est douce et facile ; mais du côté de la Thrace ce sont des précipices et des chemins impraticables. Du pied de ces montagnes s'étendent deux plaines immenses ; d'une part jusqu'aux Alpes Juliennes, de l'autre jusqu'au détroit de Constantinople et à la Propontide. Julien s'empara de ce passage important ; il y laissa un corps de troupes sous le commandement de Névitte, et se retira à Naïsse, pour y prendre des arrangemens conformes à l'état de ses affaires.

Amm. l. 21, c. 10. Jul. ad Ath. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

Il appela auprès de lui l'historien Aurèle Victor, celui même dont nous avons un abrégé d'histoire qui n'est pas sans quelque mérite. Il l'avoit vu à Sirmium, et il estimoit sa probité. Il lui donna le gouvernement de la seconde Pannonie, et il lui fit ériger une statue de bronze. Cet Aurèle fut dans la suite préfet de Rome. Depuis la fuite de Taurus et de Florence, Rome et toute l'Italie, la Macédoine et toute la Grèce s'étoient déclarées en faveur de Julien. Persuadé qu'il n'avoit plus de réconciliation à espérer, il ne ménagea plus Constance. Il s'empara des trésors du prince et des mines d'or et d'argent qui étoient ouvertes en Illyrie. Il écrivit au sénat de Rome une lettre remplie d'invectives si atroces contre Constance, que les sénateurs n'en purent entendre la lecture sans s'écrier : *Que Julien devoit plus de respect à celui à qui il étoit redevable de son élévation.* La mémoire de Constantin n'y étoit pas épargnée. Julien le traitoit de novateur, de destructeur des lois anciennes et des usages les mieux établis ; il l'accusoit d'avoir le premier avili les charges les plus éminentes, et le consulat même, en le prodiguant à des barbares ; reproche absurde, qui devoit retomber sur son auteur, comme le remarque Ammien Marcellin ; puisque dès l'année suivante il éleva au consulat Névitte, Goth de naissance, homme grossier, cruel, sans expérience, sans autre mérite que de s'être attaché à la fortune de Julien, et fort

inférieur en toute manière à ceux que Constantin avoit honorés de cette dignité. Il écrivit en même temps aux armées d'Italie pour leur recommander la garde des villes : il fit assembler sur les côtes de Sicile un grand nombre de troupes qui devoient passer en Afrique à la première occasion. Il dépêcha des couriers dans toute la Grèce. Corinthe, Lacédémone, Athènes, reçurent des manifestes de sa part. Nous avons celui qu'il adressa aux Athéniens; c'est une longue apologie dans laquelle il développe dès l'origine toutes les injustices de Constance à son égard; il y proteste qu'il est encore disposé à se contenter de ce qu'il possède, si Constance veut entendre à un accommodement; mais que, plutôt que de se livrer à la discrétion d'un ennemi implacable, il est déterminé à périr les armes à la main, si c'est la volonté des dieux.

Lib. or. 12. Till. sur Julien, not. 4.

Le paganisme se montre à découvert dans cette pièce. Julien avoit enfin levé le masque en entrant dans l'Illyrie; il ouvroit les temples que Constantin et Constance avoient fermés; il les ornoit d'offrandes; il immoloit des victimes et exhortoit les peuples à reprendre le culte des dieux de leurs pères. Les Athéniens furent les premiers à signaler leur attachement à l'idolâtrie; ils s'empressèrent de rouvrir le fameux temple de Minerve et ceux des autres divinités; ils firent couler le sang des victimes dont leur terre paroissoit altérée. Une contestation survenue entre les familles sacerdotales partageoit toute la ville. Le nouvel Auguste, idolâtre dévot, qui s'étoit follement proposé d'épurer le paganisme en y appliquant les maximes vraiment divines de la religion chrétienne, écrivit aux Athéniens pour faire cesser cette division; il leur manda que la paix et la concorde étoient le plus agréable sacrifice qu'ils pouvoient offrir aux dieux.

Amm. l. 21, c. 12. Mamert. pan. c. 9. Zos. l. 3.

Naïsse fut bientôt remplie d'une multitude de députés : bientôt les provinces et les villes se ressentirent des libéralités de leur nouveau maître. Les Dalmates et les

Epirotes furent déchargés des impositions excessives dont ils étoient accablés. Nicopolis, bâtie autrefois par Auguste comme un monument de la victoire qu'il avoit remportée près d'Actium, se releva de ses ruines : les jeux qu'on y avoit célébrés tous les cinq ans, mais qui étoient depuis long-temps interrompus, furent renouvelés. Athènes et Eleusis recouvrèrent leur ancienne splendeur. Les ordres de Julien sembloient répandre de toutes parts le mouvement et la vie; on voyoit réparer les murailles des villes, les aquéducs, les places, les gymnases. On instituoit de nouvelles fêtes en l'honneur de celui qui rétablissoit les anciennes. Tant d'affaires publiques ne l'empêchoient pas de vaquer à celles des particuliers; il écoutoit leurs plaintes; il jugeoit leurs différends, surtout ceux où il s'agissoit de priviléges contestés par les communautés des villes à quelqu'un des citoyens. On remarqua qu'il poussoit trop loin le système de réduire tout au droit commun, et qu'il favorisoit l'ordre municipal souvent même aux dépens de la justice.

Amm. l. 21, c. 12, et ibi Vales. Mamert. pan. c. 14, 15. Till. art. 60.

Rome manquoit de vivres. Gaudence, qui tenoit l'Afrique au nom de Constance, avoit envoyé à Constantinople la flotte de Carthage chargée du blé destiné à la provision de Rome. Les Romains s'en plaignirent à Julien; ils accusoient les commandans des côtes d'avoir, par leur négligence, laissé perdre un convoi si important. *Il n'est pas perdu pour nous*, dit Julien en souriant, *puisqu'il est à Constantinople.* Il se flattoit d'être incessamment maître de cette ville. En même temps il fit acheter à ses dépens et transporter à Rome une grande quantité de grains. Quatre sénateurs romains des plus considérables, entre lesquels étoient Symmaque et Maxime, avoient été députés à Constance par le sénat : ils revenoient d'Antioche, où Symmaque s'étoit acquis une estime générale par sa vertu et par son éloquence : ils trouvèrent Julien en Illyrie. Ce prince les

combla d'honneurs; et pour donner une marque de distinction à Maxime, neveu de Vulcatius Rufinus, qui avoit été oncle de Gallus, il le nomma préfet de Rome en la place de Tertullus. Sous ce préfet on vit renaître l'abondance, et le peuple de cette ville tumultueuse n'eut plus d'occasion de se livrer à son impatience naturelle. Le nouvel empereur, pour augmenter la confiance de son parti en faisant paroître la sienne, se comporta en maître de l'empire : il désigna consuls pour l'année suivante Mamertin et Névitte. Le premier venoit de remplacer Florence dans la dignité de préfet du prétoire d'Illyrie.

Amm. l. 21, c. 11, 12, et l. 22, c. 8. Zos. l. 3.

Julien travailloit à réunir autour de lui les garnisons de Pannonie, d'Illyrie et de Mœsie, lorsqu'il apprit une révolte capable de traverser ses projets. Il avoit trouvé à Sirmium deux légions de Constance et une cohorte de sagittaires. Comme il ne comptoit pas assez sur leur fidélité pour les incorporer à son armée, il les envoya en Gaule, sous prétexte que cette province avoit besoin de leur secours. Ces troupes ne s'éloignoient qu'à regret; elles se rebutoient de la longueur du voyage, et redoutoient les Germains, contre lesquels on alloit les employer. Un commandant de cavalerie, nommé Nigrin, né en Mésopotamie, esprit remuant et séditieux, acheva de les aigrir. Lorsqu'elles furent arrivées à Aquilée, elles s'emparèrent de la ville, forte par son assiette et par ses murailles; et, de concert avec les habitans encore attachés au nom de Constance, elles fermèrent les portes, mirent en état de défense les tours et les remparts, et firent toutes les dispositions nécessaires pour soutenir leur révolte. Un pareil exemple pouvoit devenir contagieux pour toute l'Italie. D'ailleurs la perte d'Aquilée fermoit à Julien le passage des Alpes Juliennes, et le privoit des secours qu'il attendoit de ce côté-là. Il résolut donc de reprendre au plus tôt cette place. Il envoya ordre à Jovin, qui venoit de passer les

Alpes avec sa division, et qui n'étoit encore que dans le Norique, de retourner sur ses pas, et d'attaquer Aquilée. Il lui commanda aussi d'arrêter et d'employer avec ses troupes les divers détachemens qui venoient successivement de la Gaule pour joindre l'armée. Le siége fut long, et la ville ne se rendit que deux mois après la mort de Constance. Mais, pour ne pas diviser un événement de cette espèce, je vais en raconter toute la suite.

L'armée s'étant campée sur deux lignes autour de la ville, on tenta d'abord dans une conférence de ramener les assiégés à l'obéissance. Les deux partis se séparèrent avec plus d'aigreur qu'auparavant. Le lendemain au point du jour, l'armée sort du camp; les assiégés paroissent sur les murs en bonne contenance, et les deux partis se défient par de grands cris. Les assiégeans s'approchent, couverts de madriers et de claies, et portant des échelles. Ils sapent les murs; ils montent à l'escalade: mais les pierres et les javelots écrasent, renversent, percent les premiers; les autres fuient et entraînent ceux qui les suivent. Ce succès encourage les assiégés: ils préviennent tous les dangers avec une vigilance infatigable. Le terrain ne permettoit ni de faire avancer des béliers, ni d'établir des machines, ni de creuser des souterrains. Le Natison baignoit la ville à l'orient. Jovin crut pouvoir en profiter. Il joignoit ensemble trois grosses barques, y élevoit des tours de bois plus hautes que celles de la ville, et les faisoit ensuite approcher du mur. Alors les soldats postés sur le haut de ces tours accabloient de traits et de javelots les défenseurs des murailles, tandis que d'autres soldats placés aux étages inférieurs s'efforçoient, à l'aide de leurs ponts volans, les uns de sauter sur le mur, les autres de percer les tours de la ville et de s'y ouvrir un passage. Cette tentative fut encore inutile. Les traits enflammés qu'on lançoit sur les tours des assiégeans y mettoient le feu; le poids des soldats dont elles étoient chargées, et qui,

pour éviter les flammes, se portoient tous en arrière, les faisant pencher, elles se renversoient dans le fleuve; et les pierres et les dards achevoient de tuer ceux qui échappoient des flammes et des eaux. Les attaques continuèrent avec aussi peu de succès. Le fossé étoit bordé d'une fausse braie : c'étoit une palissade appuyée d'un mur de gazon, qui servoit de retraite aux assiégés dans leurs fréquentes sorties. Les assiégeans, rebutés d'une si opiniâtre résistance, changèrent le siége en blocus. Ils en vinrent même à ne laisser dans le camp que les soldats nécessaires à la garde; les autres alloient piller les campagnes voisines, et devenoient de jour en jour plus paresseux et plus indisciplinés. Julien avoit rappelé Jovin pour l'employer ailleurs. Le comte Immon, qu'il avoit chargé de la conduite du siége, l'avertit de ce désordre. Pour ne pas perdre tout à la fois les légions qui assiégeoient et celles qui étoient assiégées, Julien envoya le général Agilon, alors en grande réputation de probité et de valeur, afin de déterminer les assiégés à se rendre, en leur apprenant la mort de Constance. Avant son arrivée, Immon tenta encore de réduire les habitans par la soif : il fit couper les canaux des aquéducs et détourner le cours du fleuve. Les assiégés pourvurent à cette incommodité; ils eurent recours à quelques puits qu'ils avoient dans la ville, et dont on distribuoit l'eau par mesure. Enfin Agilon arriva. S'étant approché des murailles, il annonça que Constance étoit mort, et que Julien étoit paisible possesseur de tout l'empire. On refusa d'abord de le croire, et on ne lui répondit que par des injures. Mais quand il eut obtenu d'être introduit dans la ville avec promesse qu'il ne lui seroit fait aucune insulte, et qu'il eût confirmé par serment ce qu'il annonçoit, alors les habitans ouvrent leurs portes, ils protestent qu'ils sont soumis à Julien; ils se disculpent en chargeant Nigrin et quelques autres, qu'ils livrent entre les mains du comte. Ils demandent même

leur supplice, comme une réparation de tant de maux que ces esprits séditieux avoient attirés sur leur ville. Quelques jours après, la cause ayant été mûrement examinée, Nigrin fut condamné par la sentence de Mamertin à être brûlé vif, comme le premier auteur de la rébellion. Deux sénateurs, nommés Romule et Saboste, eurent la tête tranchée. On fit grâce aux autres, et Julien fut bien aise d'adoucir par cet exemple de clémence le spectacle des rigueurs qu'il exerçoit dans le même temps sur les ministres de Constance.

Amm. l. 21. *c.* 12, 15, *et l.* 22, *c.* 1, 2. *Lib. or.* 12. *Zos. l.* 3.

Pendant que la révolte d'Aquilée lui faisoit craindre la perte de l'Occident, les nouvelles qu'il recevoit de l'Orient ne lui causoient pas de moindres alarmes. Constance étoit en marche; et le comte Marcien, ayant rassemblé les divers corps de troupes répandus dans la Thrace, approchoit du pas de Sucques avec des forces capables de disputer le passage. Julien, dans cet embarras, consultoit les augures et les aruspices; mais leurs pronostics, toujours équivoques, le laissoient dans une cruelle incertitude. Un orateur gaulois nommé Aprunculus, qui fut depuis gouverneur de la province narbonnoise, vint lui annoncer la mort de Constance; il en avoit vu, disoit-il, des signes certains dans les entrailles d'une victime. Cette prédiction ne rassura pas Julien; il se défioit de la flatterie. On rapporte un trait plus frappant, s'il est véritable. On dit que, dans le même moment que Constance expiroit en Cilicie, l'écuyer qui donnoit la main à Julien pour monter à cheval étant tombé par terre, le prince s'écria : *Voilà celui qui m'aidoit à monter renversé lui-même.* Mais ce présage avoit encore besoin d'être réalisé par l'événement, et toutes ces conjectures balançoient ses inquiétudes sans être capable de les dissiper. Enfin il vit accourir à lui une troupe de cavaliers, à la tête desquels étoient deux comtes, Théolaïphe et Aligilde; on les avoit dépêchés de Constantinople pour lui faire savoir

que Constance n'étoit plus, et que tout l'Orient reconnoissoit Julien pour seul empereur. Voici de quelle manière ce prince avoit fini ses jours.

La présence de Sapor, qui menaçoit à tous momens de passer le Tigre, retenoit Constance en Mésopotamie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la marche de Julien. Il en fut d'abord alarmé; mais il ne perdit pas courage. Il se détermina, de l'avis de son conseil, à détacher une partie de ses troupes, et à les faire transporter en Thrace, sur les voitures publiques, pour arrêter les progrès du rebelle. Elles étoient sur le point du départ, lorsqu'on vint l'avertir que le roi de Perse avoit enfin pris le parti de retourner dans ses états. Constance, à cette nouvelle, reprend le chemin d'Antioche. Etant arrivé à Hiéraphe, il assemble ses soldats; et, faisant un effort sur lui-même pour prendre un air d'assurance, il leur parle en ces termes: « Depuis que je tiens le gouvernail de « l'empire j'ai sacrifié tout, jusqu'à mon autorité même, « à l'intérêt public, et je me suis fait une étude de me « plier aux circonstances. Le succès n'a pas répondu à « la droiture de mes intentions, et je me vois aujour-« d'hui obligé de vous faire l'aveu de mes fautes: elles « ne sont, à vrai dire, que les effets d'une bonté qui « méritoit bien d'être plus heureuse. Dans le temps que « l'Occident étoit troublé par la révolte de Magnence, « qui a succombé sous votre valeur, j'ai conféré la « puissance de César à mon cousin Gallus, et je l'ai « chargé de la défense de l'Orient. Je ne rappelle point « ici ses excès; les lois qu'il avoit violées ont été forcées « de le punir. C'étoit pour nous un souvenir affligeant; « et plût au ciel que la fortune, jalouse de notre repos, « se fût contentée de cette épreuve! Elle nous porte au-« jourd'hui une atteinte encore plus fâcheuse, mais « dont la providence divine et votre bravoure sauront « bien nous défendre. Julien, à qui j'ai confié le soin de « la Gaule tandis que vous étiez occupés avec moi à

« couvrir l'Illyrie, enorgueilli de quelques avantages « remportés sur des barbares sans discipline et presque « sans armes, et soutenu d'une poignée de troupes étran- « gères, dont la brutalité et l'aveugle audace font toute « la valeur, a juré la perte de l'état. Mais la majesté de « l'empire, et la justice, qui en est le plus ferme appui, « toujours prête à punir de si noirs forfaits, détruiront « bientôt ces projets d'une ambition criminelle. C'est la « confiance que m'inspirent et ma propre expérience, « et les exemples des siècles passés. Prêtons nos bras à « la vengeance divine : courons étouffer le monstre de « la guerre civile avant qu'il ait eu le temps de s'accroî- « tre. Ne doutez pas que l'Être souverain, toujours en- « nemi des ingrats, ne combatte à votre tête, et qu'il « ne fasse retomber sur ces séditieux tous les maux dont « ils osent menacer leurs bienfaiteurs. Déjà vaincus par « leur propre conscience, ils ne pourront soutenir vos « regards, ni le cri de bataille qui leur reprochera leur « perfidie. » Ce discours, animé par la colère, la fit passer dans tous les cœurs. Tous s'écrient qu'ils sont prêts à sacrifier leur vie ; qu'on les conduise promptement contre les rebelles. L'empereur fit aussitôt partir Gumoaire avec une troupe d'auxiliaires pour se joindre à Marcien et fermer le passage de Sucques du côté de la Thrace. Il choisissoit cet officier par préférence, parce qu'il étoit ennemi personnel de Julien, qui l'avoit traité avec mépris. Il continua sa marche vers Antioche avec le reste de son armée.

Amm. l. 21, c. 14, 15. Ath. de syn. Greg. Naz. or. 31. Vict. epit. Eutr. l. 10. Hier. chron. et epist. 3. Idace. Soc. l. 2, c. 47.

Quelque assurance que témoignât Constance, il n'étoit pas sans alarme. Un pressentiment secret sembloit l'avertir que sa fin étoit prochaine. Il confia, dit-on, à ses amis les plus intimes, qu'il ne voyoit plus auprès de lui je ne sais quel fantôme qui avoit coutume de l'accompagner. C'étoit, selon Ammien Marcellin, son génie tutélaire, qui avoit pris congé de lui ; ou plutôt c'étoit la chimère d'un esprit naturellement foible et troublé

alors par de sombres inquiétudes. A peine étoit-il rentré dans Antioche, qu'ayant fait à la hâte les préparatifs de son expédition, il se pressa d'en sortir. L'automne étoit fort avancée; les officiers n'obéissoient qu'en murmurant. Il donna ordre à Arbétion de prendre les devans avec les troupes légères. A trois milles d'Antioche, près d'un bourg nommé Hippocéphale, il trouva sur son chemin, au point du jour, le cadavre d'un homme qu'on avoit égorgé la nuit précédente. Ce présage l'effraya. Etant arrivé à Tarse, il sentit les premiers accès d'une fièvre légère, qu'il crut pouvoir dissiper par le mouvement du voyage; et il gagna par des chemins montueux et difficiles une bourgade nommée Mopsucrènes, au pied du mont Taurus, sur les confins de la Cilicie et de la Cappadoce. Le lendemain il se trouva trop foible pour continuer sa marche. La fièvre devint si ardente, que tout son corps en étoit embrasé. Destitué de secours et de remèdes, il s'abandonna aux larmes et au désespoir. Ammien Marcellin prétend qu'ayant encore toute sa raison, il désigna Julien pour son successeur. Quelques auteurs chrétiens rapportent que, dans ses derniers momens, tremblant à la vue du jugement de Dieu, il se repentit de trois choses : d'avoir versé le sang de ses proches, d'avoir donné à Julien la qualité de César, et de s'être livré à l'hérésie. Ces faits sont fort incertains; on sait que la renommée se plaît à charger la mort des princes de circonstances extraordinaires. Saint Ambroise dit qu'il mourut dans l'impénitence, et que, se voyant près de sa fin, il se fit baptiser par Euzoïus, fameux arien, alors évêque d'Antioche. Selon d'autres auteurs, il reçut le baptême à Antioche avant son départ. Après avoir rendu par la bouche une grande quantité de bile noire, il tomba dans une longue et douloureuse agonie, dans laquelle il expira le troisième de novembre, ayant vécu quarante-quatre ans deux mois et vingt-deux jours, et régné, depuis la mort de son père, vingt-quatre ans

Theod. l. 2, c. 32. Soz. l. 5, c. 1. Philost. l. 6, c. 5. Zon. t. 2, p. 22. Chron. Alex. Theoph. p. 39. Cedren. t. 1, p. 303. Cellar. geog. l. 3, c. 8, art. 22. Till. not. 52.

cinq mois et douze jours. Il laissoit enceinte sa femme Faustine : elle accoucha d'une fille, qui fut nommée Constantie, et mariée à l'empereur Gratien.

Amm. l. 21, *c.* 16. *Lib. or.* 14. *Them. or.* 4. *Vict. epit.* *Eutr. l.* 10. *Zon. t.* 2, *p.* 22.

Ce prince n'est mémorable que par la qualité de fils de Constantin. S'il est vrai qu'il ait été l'auteur du massacre de ses proches, cette action horrible est le seul trait de vigueur qui se rencontre dans toute sa vie. Tout le reste n'est que foiblesse. On n'y voit que vanité, jalousie, et une légèreté qui le rendoit l'esclave de ses femmes, de ses flatteurs, de ses eunuques, et le jouet des ariens; indifférence pour le mérite, insensibilité à l'égard des provinces accablées, dont les plaintes ne le réveillèrent jamais; une timidité et une défiance qui le portèrent souvent à la cruauté. Au travers de tant de défauts on aperçoit quelques-unes de ces vertus qui peuvent s'assortir avec la médiocrité du génie; il étoit sobre: aussi fut-il rarement malade; mais toutes ses maladies furent dangereuses. Il dormoit peu; sa chasteté fut irréprochable. Il maintenoit avec soin la subordination entre les officiers et la distinction entre les dignités civiles et militaires, dont il vouloit que les fonctions fussent exactement séparées. Il se faisoit une loi de ne donner les premières charges du palais qu'à ceux qui avoient passé par les grades inférieurs. Il récompensoit assez libéralement les services, et se ressentoit peu des injures personnelles. On dit que les habitans d'Edesse ayant, dans une sédition, abattu et traité avec outrage une de ses statues, en criant que celui dont la statue méritoit un tel affront n'étoit pas digne de régner, il ne tira aucune vengeance de cette insolence criminelle. Naturellement porté à rendre justice, il commit des injustices sans nombre, toujours trompé par ses courtisans, ou aveuglé par ses soupçons. Il avoit quelque teinture des belles-lettres, et on l'y auroit cru plus habile, s'il n'eût pas succombé à la tentation de faire de mauvais vers. Il établit à Constantinople une bibliothèque,

dont il donna le soin à un intendant. Il acheva les murailles de cette grande ville; il rebâtit plusieurs édifices qui commençoient à tomber en ruine. Il décoroit les églises avec magnificence; il y attachoit des revenus considérables, et traitoit les évêques ariens avec beaucoup de respect; mais les prélats catholiques n'éprouvoient de sa part que des rigueurs.

Comme il est plus aisé d'établir des lois pour les autres que de s'en imposer à soi-même, il fit plusieurs lois utiles pendant les sept dernières années de son règne. Nous allons rassembler ici les plus importantes de celles dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler. Il déclara qu'il prendroit connoissance des jugemens rendus par le préfet de Rome et par les proconsuls quand il seroit averti que les parties n'auroient osé en appeler. Il menaça de punition les juges qui négligeroient ou différeroient d'exécuter les rescrits du prince. La jurisprudence avoit souvent varié au sujet des biens de ceux qui étoient condamnés à mort: tantôt on les avoit laissés aux héritiers; tantôt ils avoient été saisis au profit du fisc. Constance ordonna d'abord qu'ils passeroient aux parens jusqu'au troisième degré; deux ans après, son caractère s'aigrissant de plus en plus par la malignité des délateurs, il décida par une loi contraire que ces biens seroient confisqués. Il permit de révoquer les donations faites au prince par testament; jusqu'alors la flatterie dictoit ces testamens, et une crainte servile les avoit rendus irrévocables. L'empereur Sévère avoit ordonné que les mères veuves qui négligeroient de faire nommer des tuteurs à leurs enfans seroient privées de leur héritage; Constance renouvela cette loi. Souvent les pères, en mariant leurs filles, les avantageoient au préjudice des autres enfans, et les veuves qui se remarioient frustroient les enfans du premier lit; il remédia par deux lois à ces injustices. Ce prince estimoit les lettres: il veut qu'on lui fasse connoître les officiers subalternes qui se

Cod. Théod. 1, tit. 2, leg. 5.
Lib. 2, tit. 21, leg. 1, 2, et ibi God.
Lib. 3, tit. 18, leg. unic. et ff. l. 25; tit. 6, leg. 2.
Lib. 6, tit. 29, leg. 1, 2, 3, 4, 5, et ibi God.
Lib. 8, tit. 1, leg. 3.
Lib. 9, tit. 23, leg. 1, et tit. 42, leg. 2, 3, 4, et ibi God.
Lib. 10, tit. 20, leg. 2, 6, 7, 8, 9, et ibi God.
Lib. 11, tit. 24, leg. 1, et tit. 34, leg. 2.
Lib. 13, tit. 5, leg. 9.
Lib. 14, tit. 1, leg. 1, et ibi God.
Lib. 15, tit. 12, leg. 2.
Cod. Just. l. 6, tit. 22, leg. 6.
Lib. 12, tit. 1, leg. 6.
Lib. or. 12.
Aurel. Vict. in Gallien. et Dioclet.
M. l'abbé de La Bléterie,

vie de Julien, l. 2, p. 140.
Xenoph. in cyrop.

distinguent par leurs connoissances ou par leur éloquence, afin de les avancer. Il défendit, sous peine capitale, de refondre la monnoie, ni d'en faire commerce en la changeant contre la monnoie étrangère : *Elle ne doit pas être,* dit-il, *une marchandise, mais le prix des marchandises.* Pour empêcher toute fraude sur cet article, il fixa la somme qu'il seroit permis aux marchands de porter pour les frais de leurs voyages. Tout commerce étranger ne devoit se faire que par échange, afin que les espèces marquées au coin du prince ne sortissent pas de l'empire. Il condamna à une amende de dix livres d'or ceux qui oseroient troubler en aucune manière la navigation des vaisseaux qui apportoient à Rome le blé de Carthage. Les terres de l'Afrique et de l'Egypte étoient taxées à une certaine quantité de blé qu'elles devoient fournir pour la provision de Rome et de Constantinople. Les propriétaires cherchoient à s'attacher à des personnes constituées en dignité, qui avoient le privilége d'affranchir leurs biens de cette obligation ; par ce moyen ils s'en exemptoient ; et tout le poids de cette charge retomboit sur les autres habitans. Constance, instruit de cet abus, ordonna que ces patrons frauduleux seroient forcés à contribuer en la place de leurs prétendus cliens. Il y avoit des manufactures établies pour fabriquer les étoffes qui servoient à l'habillement des soldats, auxquels on délivroit les habits à l'entrée de l'hiver; on choisissoit pour ce travail les ouvriers les plus habiles, qui étoient attachés à ces manufactures à titre de servitude. Les particuliers les débauchoient souvent pour les employer à leur service : Constance défendit, sur peine de cinq livres d'or, d'en recéler aucun. Cette fraude ne laissa pas de subsister, comme on le voit par plusieurs lois des empereurs suivans. Les commis chargés de la subsistance des troupes s'enrichissoient aux dépens des soldats ; cette fonction étoit depuis longtemps décriée et toujours recherchée; ils étoient comp-

tables, et même assujettis à la question, si leurs comptes n'étoient pas en règle; mais ils obtenoient par argent et par intrigues des dignités qui les exemptoient de la torture: Constance leur enleva cette ressource d'impunité en les déclarant incapables de posséder aucune charge jusqu'à l'apurement de leurs comptes. Constantin n'avoit pu abolir à Rome les spectacles des gladiateurs; les soldats et les gardes mêmes du prince, accoutumés à manier les armes, se louoient volontiers pour ces combats cruels: Constance leur défendit cet infâme trafic de leur propre sang; il condamna à six livres d'or ceux qui les y engageroient; et s'ils se présentoient d'eux-mêmes, il ordonna de les charger de chaînes et de les remettre entre les mains de leurs officiers. Pour maintenir l'honneur des dignités, et les sauver de l'avilissement où elles ne manquent pas de tomber quand l'argent seul y donne entrée, il en interdit l'accès aux marchands, aux monétaires, aux commis, aux stationnaires (c'étoient de bas-officiers destinés à observer les délinquans dans les provinces et à les dénoncer aux juges), en un mot, à tous ceux qui exercent ces professions, ces emplois qu'on ne recherche que pour le profit. Il ordonna d'écarter des charges ces sortes de gens et de les renvoyer à leur premier état. Les empereurs précédens avoient établi une sorte d'officiers publics pour avoir soin de faire transporter les blés nécessaires à la nourriture des armées, ou de recueillir les sommes d'argent qu'on exigeoit quelquefois au lieu de blé. Ces officiers portoient pour cette raison le nom de *frumentaires*. Comme leur fonction les obligeoit de parcourir les provinces, les princes se servirent d'eux comme d'autant de courriers et d'espions pour porter et exécuter leurs ordres, rechercher, arrêter, et quelquefois même punir les criminels, et pour donner avis à l'empereur de tout ce qui se passoit contre son service dans toute l'étendue de l'empire. Il leur arriva ce qui ne

manque jamais d'arriver à des hommes de néant honorés de la confiance de leur maître: ils en abusèrent; leurs calomnies et leurs rapines les rendirent si odieux, que Dioclétien fut obligé de les supprimer. Il est difficile à ceux qui gouvernent de se détacher tout-à-fait d'un usage même dangereux, quand il paroît propre à les soulager dans les soins du gouvernement; les bons princes se flattent d'en écarter les abus; les méchans ne considèrent que leur propre commodité. Ces délateurs en titre d'office reparurent bientôt sous un autre nom qui exprimoit mieux leur destination : on les appela les *curieux;* ils se nommoient eux-mêmes *les yeux du prince,* titre qui avoit été honorable en Perse dès le temps de Cyrus. Ceux-ci n'avoient pas le pouvoir d'exécuter ni même d'arrêter les criminels; ils ne pouvoient que les dénoncer aux magistrats; ce qui leur étoit commun avec les *stationnaires:* ils furent de plus chargés d'empêcher l'exportation des marchandises, qu'il n'étoit pas permis de faire sortir de l'empire, et de veiller à la conservation des postes et des voitures publiques. Constance les choisissoit entre ceux qu'on appeloit les agens de l'empereur. Sous un règne aussi foible, ils s'érigèrent bientôt en tyrans, surtout dans les provinces éloignées; ils mettoient à contribution le crime et l'innocence; point de coupable qui ne pût à force d'argent se procurer l'impunité; point d'innocent qui ne fût réduit à se racheter de leurs calomnies. Constance fit plusieurs lois pour retenir dans de justes bornes cette inquisition d'état. La facilité de s'enrichir les avoit multipliés; il les réduisit à deux pour chaque province. Julien fit mieux, il abolit entièrement cet office; mais on le vit renaître sous ses successeurs.

LIVRE DOUZIÈME.

JULIEN.

La mort de Constance étoit un événement si imprévu et si heureux pour le nouvel empereur, que la plupart des amis de Julien n'osoient le croire. C'étoit, à leur avis, une fausse nouvelle, par laquelle on vouloit endormir sa vigilance et l'attirer dans un piége. Pour vaincre leur défiance, Julien leur mit sous les yeux une prédiction plus ancienne qui lui promettoit la victoire sans tirer l'épée. Cette prétendue prophétie, qui pour des esprits raisonnables auroit eu besoin d'être confirmée par le fait, y servit de preuve. Julien, exercé depuis long-temps à prendre toutes les formes convenables aux circonstances, n'oublia pas de se faire honneur en versant quelques larmes, que ses panégyristes ont soigneusement recueillies : il recommanda qu'on rendît au corps de Constance tous les honneurs dus aux empereurs : il prit l'habit de deuil; il reçut avec un chagrin affecté les témoignages de joie de toutes ses légions, qui le saluèrent de nouveau du titre d'Auguste. Il marcha aussitôt, traversa sans obstacle le défilé de Sucques, passa par Philippopolis, et vint à Héraclée. Tous les corps de troupes envoyés pour lui disputer les passages se rangeoient sous ses enseignes; toutes les villes ouvroient leurs portes et reconnoissoient leur nouveau souverain. Les habitans de Constantinople vinrent en foule à sa rencontre. Il y entra le onzième de décembre, au milieu des acclamations du peuple qui, se mêlant parmi ses soldats, le considéroit avec des transports d'admira-

An. 361.
Amm. l. 20, c. 2.
Lib. or. 12.
Mamert. pan. c. 27.
Idacc.
Zos. l. 3.
Soc. l. 3, c. 1.
Zon. t. 2, p. 24.

tion et de tendresse. On se rappeloit qu'il avoit reçu dans cette ville la naissance et la première nourriture : on comparoit avec sa jeunesse, avec son extérieur, qui n'annonçoit rien de grand, tout ce qu'avoit publié de lui la renommée, tout ce qu'on voyoit exécuté ; tant de batailles et de victoires ; la rapidité d'une marche pénible, semée de périls et d'obstacles qui n'avoient fait qu'accroître ses forces ; la protection divine qui le mettoit en possession de l'empire sans qu'il en coûtât une goutte de sang. Le concours de tant de circonstances extraordinaires frappoit tous les esprits : on formoit les plus heureux présages d'un règne qui s'étoit annoncé par tant de merveilles.

Amm. l. 25, c. 4.

Ses officiers et ses soldats, témoins de la conduite qu'il avoit tenue dans la Gaule, confirmoient ces belles espérances; ils promettoient un empereur égal aux Tites, aux Trajans, aux Antonins : ils ne cessoient de louer sa tempérance, sa justice, sa prudence et son courage ; ils le représentoient sobre, chaste, vigilant, infatigable, affable sans bassesse, gardant sa dignité sans orgueil, montrant dans la plus vive jeunesse toute la maturité d'un vieillard consommé dans les affaires ; plein d'équité et de douceur, même à l'égard de ses ennemis ; sachant allier la sévérité du commandement avec une bonté paternelle ; détaché des richesses, des plaisirs, de lui-même ; ne vivant, ne respirant que dans ses sujets, dont il partageoit tous les maux pour leur communiquer tous ses biens. Ils racontoient ses combats : combien de fois l'avoient-ils vu, soldat en même temps que capitaine, tantôt attaquer l'épée à la main les plus redoutables ennemis, tantôt arrêter la fuite des siens en leur opposant sa personne, et toujours déterminer la victoire autant par ses actions que par ses ordres ! Ils relevoient son habileté dans les campemens, dans les siéges, dans la disposition des batailles ; la force de ses paroles, et plus encore de ses exemples, capables d'a-

doucir les plus extrêmes fatigues et d'inspirer le courage dans les plus grands périls; sa libéralité qui ne lui laissoit de trésors que ceux qu'il avoit placés entre les mains de ses peuples. Quel bonheur pour l'empire, où il alloit répandre les mêmes biens qu'il avoit procurés à la Gaule! Ces éloges étoient véritables; et il faut avouer que, si l'on retranche la superstition et la bizarre affectation de philosophie, Julien fut le modèle des empereurs les plus accomplis. Mais il paroît que tant de qualités brillantes étoient accommodées au théâtre, et qu'elles n'avoient pour la plupart d'autre source que la vanité, et peut-être la haine qu'il portoit à Constance; et je ne sais si l'on ne peut pas dire qu'il doit à ce prince presque toutes ses vertus, comme tous ses malheurs. Son antipathie pour le meurtrier de sa famille l'éloigna de tous les vices de Constance: il n'en falloit guère davantage pour faire un grand prince. Les faits justifient ce que j'avance. Sa conduite équivoque dans la rébellion le rend d'abord suspect: la guerre ouverte qu'il entreprit ensuite contre son empereur démasque son infidélité et son ambition; celle qu'il déclara au christianisme montre une malice réfléchie, qui se portoit à la cruauté quand elle en pouvoit éviter le reproche; enfin son expédition contre les Perses, en lui laissant la gloire du courage, lui enlève entièrement le mérite de la prudence.

Le premier soin de Julien fut de rendre à son prédécesseur les devoirs funèbres. Le corps de Constance, embaumé et enfermé dans un cercueil, étoit parti de Cilicie, suivi de toute l'armée. Jovien, capitaine des gardes, assis dans le char funèbre, représentoit l'empereur. On lui adressoit les honneurs qu'on avoit accoutumé de rendre au souverain quand il traversoit les provinces. Les députés des villes se rendoient sur le passage: on lui offroit l'essai du blé déposé dans les magasins pour la subsistance des troupes; on lui pré-

Amm. l. 21, c. 16. *Lib. or.* 12. *Greg. or.* 4. *Mamert. pan. c.* 3, 27. *Soc. l.* 3, c. 1. *Philost. l.* 6, c. 6. *Zon. c.* 2, p. 24. *Cedr. t.* 1, p. 303.

sentoit les animaux entretenus pour le service des postes et des voitures publiques. On remarqua, après l'événement, que ces honneurs passagers avoient été en même temps pour Jovien un présage de son élévation à l'empire et celui d'une mort prochaine. Le char, étant arrivé au bord du Bosphore, fut placé sur un vaisseau. Julien, sans diadème, revêtu de la pourpre, mais dépouillé de tous les autres ornemens impériaux, l'attendoit sur le rivage, à la tête de ses soldats sous les armes et rangés en ordre de bataille. Il le reçut avec respect; il toucha le cercueil, et le conduisit en versant des larmes à l'église des Saints-Apôtres, où Constance fut déposé dans le tombeau de son père à côté de sa femme Eusébie. Saint Grégoire, dans le détail de cette pompe funèbre, parle de prières, de chants nocturnes et de cierges portés par les assistans, comme de choses dès-lors en usage dans les funérailles des chrétiens. Mamertin, panégyriste de Julien et païen comme lui, donne à Constance le titre de *divus*. Ce nom, consacré par le paganisme à l'apothéose des empereurs, se trouve quelquefois employé par les chrétiens mêmes. Ce n'étoit plus qu'un terme de respect, qui avoit perdu sa signification primitive.

Amm. l. 22, *c.* 3, 7. *Jul. ep.* 23. *Lib. or.* 12. *Cod. Th. l.* 9, *tit.* 42, *leg.* 5. *Till. not.* 5.

La faveur de ceux qui avoient abusé de la foiblesse de Constance ne devoit pas lui survivre. Julien forma une chambre de justice à Chalcédoine, établissement souvent utile après un mauvais gouvernement, mais toujours dangereux et qui exige de la part du prince beaucoup de sagesse pour ne rien donner à la passion, de lumières pour bien choisir les juges, et de vigilance pour éclairer par lui-même leur conduite et contrôler leurs jugemens. Il paroît que ces qualités manquèrent à Julien en cette occasion. Il nomma pour président Salluste second, différent de l'autre Salluste, qu'il avoit laissé dans la Gaule. Il ne pouvoit faire un meilleur choix: c'étoit un homme sage et modéré, qu'il venoit d'élever à la dignité de préfet du prétoire d'Orient en la

place d'Helpide. Mais il lui donna pour assesseur Arbétion, qui auroit dû des premiers éprouver la sévérité de ce tribunal. Ce politique corrompu, auteur de tant de sourdes intrigues, autrefois ennemi de Gallus et de Julien même, avoit déjà su par sa souplesse surprendre la confiance du nouvel empereur. Il étoit l'âme de la commission; les autres n'agissoient qu'en sous-ordre : c'étoient Mamertin, Agilon, Névitte, Jovin, depuis peu général de la cavalerie en Illyrie, et les principaux officiers des deux légions qui portoient le nom de *Joviens* et d'*Herculiens*. Ces commissaires, s'étant transportés à Chalcédoine, montrèrent plus de rigueur que de justice. Entre un assez grand nombre de coupables, ils confondirent plusieurs innocens. Les deux consuls furent les premiers sacrifiés à la haine de Julien. Florence l'avoit bien méritée; il fut condamné à mort; mais il avoit pris la précaution de se sauver avec sa femme dès la première nouvelle de la mort de Constance, et il ne reparut jamais. Quelque temps après, deux délateurs étant venus offrir à Julien de lui découvrir le lieu où Florence étoit caché, il les rebuta avec mépris, en leur disant *qu'il étoit indigne d'un empereur de profiter de leur malice pour découvrir l'asile d'un misérable que la crainte de la mort punissoit assez.* Taurus fut exilé à Verceil. On lui fit un crime d'avoir été fidèle à son maître en quittant l'Italie lorsqu'elle s'étoit déclarée pour Julien. C'étoit la première fois qu'on voyoit une sentence de condamnation datée du consulat de ceux-mêmes qui en étoient l'objet, et ce contraste faisoit horreur. On exila Pallade dans la Grande-Bretagne, sur le simple soupçon qu'il avoit envoyé à Constance des mémoires contre Gallus. Pentade fut accusé d'avoir prêté son ministère pour faire périr Gallus : il prouva qu'il n'avoit fait qu'obéir, et fut renvoyé absous. Florence, maître des offices, fils de Nigrinien, fut relégué dans l'île de Bua, sur les côtes de Dalmatie. Evagre, receveur

du domaine, Saturnin, qui avoit été maître du palais, et Cyrin, secrétaire du défunt empereur, éprouvèrent le même sort : on les accusa d'avoir tenu des discours injurieux au prince régnant, et d'avoir tramé des complots contre lui après la mort de Constance. Ils furent condamnés sans avoir été convaincus. La vengeance publique triompha par la punition de trois fameux scélérats; l'agent Apodème, le délateur Paul, surnommé *la Chaîne*, et le grand-chambellan Eusèbe, cet esclave impérieux qui s'étoit rendu le maître de l'empereur et le tyran de l'état, furent brûlés vifs; et l'on regretta, dit un auteur, de ne pouvoir leur faire subir cet horrible supplice autant de fois qu'ils l'avoient mérité. Mais la justice elle-même pleura la mort d'Ursule, trésorier de l'épargne, envers lequel Julien se rendit coupable de la plus noire ingratitude. Lorsque Constance l'avoit envoyé dans la Gaule sans argent, et sans aucun pouvoir d'en toucher, afin de lui ôter le moyen de s'attacher le cœur des soldats, Ursule avoit secrètement donné ordre au trésorier de la province de fournir au César toutes les sommes qu'il demanderoit. Julien, s'apercevant que cette mort injuste révoltoit tous les esprits, prétendit s'en disculper en faisant courir le bruit qu'il n'y avoit aucune part, et qu'Ursule avoit été à son insu la victime du ressentiment des soldats, qu'il avoit offensés l'année précédente, à l'occasion des ruines d'Amide. Il crut accréditer ce prétexte en laissant à la fille d'Ursule une partie de l'héritage de son père. Mais n'étoit-ce pas se démentir que de n'en laisser qu'une partie? Les biens des autres furent confisqués; et peu de temps après, comme plusieurs personnes tâchoient par des fraudes charitables de mettre à couvert les débris de la fortune de tant de malheureux, il condamna par une loi les recéleurs à la confiscation de leurs propres biens, s'ils en avoient, et à la peine capitale, s'ils étoient pauvres.

Résolu de rétablir le bon ordre dans toutes les parties de l'état, il commença par la réforme de la maison du prince. Les officiers s'y étoient multipliés à l'infini. Il y trouva mille cuisiniers, autant de barbiers, un plus grand nombre d'échansons et de maîtres-d'hôtel, une multitude innombrable d'eunuques. Tous les fainéans de l'empire accouroient au service du palais ; et après s'être ruiné à se procurer des offices que les favoris vendoient fort cher, ils s'enrichissoient bientôt aux dépens du prince qu'ils pilloient, et de la patrie qu'ils traitoient comme un pays de conquête. Leur luxe, quelque excessif qu'il fût, trouvoit des ressources inépuisables dans le trafic des emplois et des grâces, dans les usurpations, dans les injustices toujours impunies. Julien, ayant demandé un barbier, fut fort étonné de voir entrer un homme superbement vêtu : *C'est un barbier,* dit-il, *que je demandois, et non pas un sénateur.* Mais il fut plus surpris encore quand, par les questions qu'il fit à ce domestique, il apprit que l'état lui fournissoit tous les jours la nourriture de vingt hommes et de vingt chevaux, indépendamment des gages considérables et des gratifications, qui montoient encore plus haut. Un autre jour, voyant passer un des cuisiniers de Constance habillé magnifiquement, il l'arrêta ; et, ayant fait paroître le sien, vêtu selon son état, il donna aux assistans à deviner qui des deux étoit officier de cuisine : on décida en faveur de celui de Julien, qui congédia l'autre et tous ses camarades, en leur disant *qu'ils perdroient à son service tous leurs talens.* Il ne garda qu'un seul barbier : *C'en est encore trop,* disoit-il, *pour un homme qui laisse croître sa barbe.* Il chassa tous les eunuques, dont il déclara qu'il *n'avoit pas besoin, puisqu'il n'avoit plus de femme.* Nous avons déjà dit qu'il abolit cette sorte d'officiers qu'on appeloit *les curieux :* il réduisit à dix-sept les agens du prince, qui sous ses successeurs multiplièrent jusqu'à dix mille. Il ne choisit pour cet emploi

Amm. l. 22, *c.* 5.
Lib. or. 12.
Mamert. pan. c. 11.
Soc. l. 3, *c.* 1.
Soz. l. 5, *c.* 5.
Zon. t. 2, *p.* 24.
Vales. ad Amm. l. 22, *c.* 7.
Cod. Th. l. 6, *tit.* 27, *leg.* 27.

que des hommes incorruptibles, et il augmenta leurs priviléges. Il purgea aussi la cour d'une multitude de commis et de secrétaires, plus connus par leurs concussions que par leurs services. Ces suppressions d'offices ne pouvoient manquer d'exciter des murmures passagers : on reprochoit à Julien une austérité cynique ; on le blâmoit de dépouiller le trône de cet éclat qui, tout emprunté qu'il est, sert à le rendre plus respectable. Mais les gens sensés trouvoient dans cette réforme plus de bien que de mal ; et sans approuver ce qu'elle avoit d'outré et de bizarre, ils pensoient que l'excès en ce genre est moins fâcheux pour les peuples et moins contagieux pour les successeurs.

Amm. l. 22, *c.* 4, 7. *Cod. Th. l.* 7, *tit.* 4, *leg.* 7, 8, *et ibi God.*

Le luxe qui régnoit à la cour s'étoit introduit dans les armées. Ce n'étoient plus ces soldats sobres et infatigables qui couchoient tout armés sur la terre nue ou sur la paille, et dont toute la vaisselle consistoit en un vase de terre ; c'étoient des hommes délicats et voluptueux, corrompus par l'oisiveté, qui regardoient leurs lits comme une partie de leur équipage plus nécessaire que leurs armes, qui portoient des coupes d'argent plus pesantes que leurs épées. Leurs officiers, parvenus par l'intrigue, ne pouvoient loger que dans des palais; ils s'enrichissoient aux dépens des soldats, et les soldats aux dépens des provinces, à qui seules ils faisoient la guerre par leurs pillages, ne sachant que fuir devant l'ennemi. Plus de subordination ni d'obéissance, plus d'honneur ni de courage. Julien rétablit la discipline : il ne mit en place que des officiers éprouvés par de longs services ; il prit soin que les soldats ne manquassent ni de bonnes armes, ni d'habillemens, ni de paie, ni de nourriture ; mais il retrancha sévèrement tout ce qui tendoit au luxe. Il leur fit reprendre l'habitude du travail : une de ses lois ordonne que le fourrage qui est fourni par les provinces ne sera apporté que jusqu'à vingt milles du camp ou du lieu dans lequel les soldats font leur séjour,

et qu'ils seront obligés de l'aller chercher à cette distance : c'étoit la marche ordinaire d'une journée.

L'exemple du prince étoit une loi de frugalité et de tempérance. La puissance souveraine ne changea rien dans les mœurs de Julien, non plus que dans sa dépense personnelle. Modeste sur le trône comme il l'avoit été dans l'oppression, il rejeta le titre de *seigneur*, que l'usage avoit attaché aux empereurs : c'étoit l'offenser que de l'appeler de ce nom. Nulle recherche dans ses habits. La pourpre impériale étoit d'une teinture distinguée et beaucoup plus éclatante; il se contenta de la plus commune. Il voulut même plusieurs fois quitter le diadème, et ne le retint que par bienséance. Selon une ancienne coutume, les provinces envoyoient par leurs députés des couronnes d'or à l'empereur, soit lorsqu'il parvenoit à l'empire, soit à l'occasion d'un événement heureux, ou pour le remercier d'un bienfait; et cet usage étoit devenu une obligation. Les bons princes en avoient quelquefois dispensé; les autres exigeoient ce présent comme un droit de la souveraineté. Les préfets du prétoire imposoient à cet effet une taxe arbitraire, sans en exempter ceux-mêmes qui étoient privilégiés à l'égard des autres contributions. L'avarice des empereurs et la flatterie des préfets avoient fait monter ces couronnes à un prix excessif; il y en avoit de mille onces, quelquefois de deux mille. Julien rendit à ce présent sa liberté primitive, et par conséquent son mérite : il voulut qu'il fût purement volontaire; il défendit même d'excéder dans ces couronnes le poids de soixante-dix onces. C'étoit, à son avis, dénaturer un hommage que de le tourner en profit; et tout ce que saisissoit l'avarice étoit perdu pour l'honneur.

Jul. misop. Lib. or. 12. Mamert. pan. c. 27. Eunap. hist. byz. Cod. Th. l. 12, tit. 13, leg. 1, et ibi God.

La réforme du palais et les bornes étroites qu'il prescrivit à sa dépense le mirent en état de soulager les provinces. Il s'attachoit à n'y envoyer que des gouverneurs désintéressés et incorruptibles. Il modéra les taxes

Amm. l. 25, c. 4. Mamert. pan. c. 25. Lib. or. 5, 12.

Jul. epist. 47, *et misop.* *Eutr. l.* 10. *Ambros. or. de obitu Valent.* *Cod. Th. l.* 5, *tit.* 12, *leg. unic.* *Lib.* 8, *tit.* 1, *leg.* 6, 7, 8; *tit.* 5, *leg.* 12, 13, 14, 15, 16; *l.* 10, *tit.* 3, *leg.* 1. *Lib.* 11, *tit.* 3, *leg.* 3, 4; *tit.* 12, *leg.* 10; *tit.* 19, *leg.* 2; *tit.* 28. *leg.* 1. *Lib.* 12, *tit.* 1, *leg.* 50 *et seq.* *Lib.* 15, *tit.* 1, *leg.* 8, 9, 10; *tit.* 3, *leg.* 2. *Cod. Just. l.* 11, *tit.* 69, *leg.* 1, 2.

autant que le permirent les besoins de l'état; et l'on dit que, dans le cours de son expédition en Perse, on l'entendit plusieurs fois, au milieu des plus grands périls, demander à ses dieux la grâce de terminer promptement la guerre, afin de pouvoir réduire les tributs. Il défendit aux préfets de rien imposer de nouveau, ni de rien relâcher des impositions ordinaires, sans un ordre exprès de sa part. Tous ceux qui jouissoient du revenu actuel des terres, sans en excepter ceux qui possédoient les fonds patrimoniaux du prince cédés à des particuliers, payoient leur part des tailles. Ce n'étoit pas pour l'intérêt de son trésor, c'étoit pour celui des peuples qu'il se rendit difficiles sur les exemptions et sur les remises: il ne croyoit pas que les princes fussent en droit de faire payer par leurs sujets leurs faveurs particulières; et comme les priviléges retomboient à la charge du public, il pensoit qu'ils n'étoient dus qu'à ceux auxquels le public étoit redevable. En ce cas, il donnoit à ces priviléges toute l'étendue qu'ils pouvoient avoir sans restriction ni épargne, aimant mieux, disoit-il, accorder le bienfait tout entier que de l'affoiblir en le divisant et en le faisant demander à diverses reprises. Mais si la faveur ne procuroit jamais de remises, la nécessité les obtenoit aisément: ce fut par ce motif qu'il en fit de considérables aux Africains, aux Thraces, à la ville d'Antioche. Il fit éclairer de près la conduite des officiers des rôles, qui, étant chargés de répartir les tributs et les fonctions onéreuses, pouvoient commettre beaucoup d'injustices. Les bienfaits mêmes du souverain avoient été auparavant à charge aux provinces par les présens qu'il falloit prodiguer aux porteurs des ordonnances. Ceux-ci, loin de rien exiger sous le règne de Julien, n'osoient même rien accepter, persuadés que ces gratifications illicites ne pouvoient ni échapper à sa vigilance, ni se déguiser sous aucun titre. Il rétablit l'ancien usage pour la réparation et l'entretien des chemins

publics; chaque propriétaire étoit tenu d'en faire la dépense à proportion de l'étendue de ses possessions. Le mauvais état des postes, que Constance avoit ruinées, causoit un grand dommage aux provinces obligées de les entretenir : Julien ne négligea pas cette partie; il réforma dans le plus grand détail tous les abus qui s'y étoient introduits. On voit, par plusieurs de ses lois, qu'il n'eut rien plus à cœur que de rétablir les finances des villes, et de leur rendre leur ancienne splendeur. Il encouragea l'ordre municipal par des exemptions modérées; il y rappela ceux qui tâchoient de s'y soustraire; il y fit entrer des gens qui jusqu'alors n'y avoient pas été engagés. Les deux empereurs précédens avoient concédé ou laissé envahir des terres, des édifices, des places qui appartenoient aux communes des villes; Julien ordonna que ces terres seroient restituées et affermées, et que le revenu en seroit appliqué aux réparations des ouvrages publics; que les édifices dont on avoit changé l'usage seroient rendus à leur ancienne destination : il accorda cependant que les bâtimens élevés par des particuliers sur un terrain public leur demeurassent à condition d'une redevance. On croit que ces dernières lois attaquoient principalement des chrétiens auxquels Constantin et Constance avoient accordé des fonds, des temples, et d'autres édifices pour les églises et pour l'entretien du culte et des ministres de la religion. Il paroît encore qu'il en vouloit au christianisme en établissant dans une de ses lois un principe d'ailleurs très-sensé et avoué des chrétiens eux-mêmes : *C'est que les siècles précédens sont l'école de la postérité, et qu'il faut s'en tenir aux lois et aux coutumes anciennes, à moins qu'une grande utilité publique n'oblige d'y déroger.* C'étoit le langage de Julien et des autres païens de son temps d'accuser de nouveauté la religion chrétienne, dont ils vouloient ignorer l'ancienneté.

Il aimoit à rendre la justice; il se piquoit d'en suivre

Amm. l. 22.

c. 10, *et l.* 25. c. 4. *Liban. or.* 12. *Greg. or.* 4. *Suidas.* *Cod. Th. l.* 1, *tit.* 7, *leg. quædam.* *Lib.* 11, *tit.* 30, *leg.* 29, 30, 31.

scrupuleusement les règles dans sa conduite, et ne s'en écartoit jamais dans les jugemens, si ce n'est à l'égard des chrétiens. Sévère, sans être cruel, usoit plus souvent de menaces que de punitions. Très-instruit des lois et des usages, il balançoit sans aucune faveur le droit des parties. Le premier de ses officiers n'avoit nul avantage sur le dernier de ses sujets. Il abrégeoit la longueur des procédures, et les regardoit comme une fièvre lente qui mine et consume le bon droit. Dès que l'injustice lui étoit dénoncée, il s'en croyoit chargé tant qu'il la laisseroit subsister. Nous avons de lui plusieurs lois claires et précises, qui ont pour but d'accélérer les jugemens, de faciliter les appels et d'en rendre l'expédition plus prompte. L'iniquité murmuroit de la dureté d'un gouvernement où elle ne pouvoit espérer l'impunité, ni même une longue jouissance; et ce qui achevoit de la désoler, c'est que l'opprimé trouvoit auprès de Julien l'accès le plus facile. Comme il paroissoit souvent en public pour des fêtes et pour des sacrifices, rien n'étoit si aisé que de l'aborder; il étoit toujours prêt à recevoir les requêtes et à écouter les plaintes. Il laissoit toute liberté aux avocats, et il ne tenoit qu'à eux d'épargner la flatterie; mais le règne précédent les y avoit trop accoutumés. Un jour qu'ils applaudissoient avec une sorte d'enthousiasme à une sentence qu'il venoit de prononcer : *Je serois*, dit-il, *flatté de ces éloges, si je croyois que ceux qui me les adressent osassent me censurer en face dans le cas où j'aurois jugé le contraire.* On le blâme cependant d'avoir quelquefois interrompu l'audience par des questions hors de saison; pour demander, par exemple, de quelle religion étoient les plaideurs. S'il en faut croire Ammien Marcellin, ce n'étoit qu'une curiosité déplacée : ni le motif de la religion, ni aucune autre considération étrangère à la justice n'influoit sur ses jugemens; mais il est démenti en ce point par tous les historiens ecclésiastiques. Ce qui

l'entretenoit dans cet esprit de droiture, ajoute le même auteur, c'est que, connoissant sa légèreté naturelle, il permettoit à ses conseillers de le rappeler de ses écarts, et les remercioit de leurs avis. Saint Grégoire de Nazianze nous donne cependant des idées bien différentes. Il reproche à Julien, comme un fait connu de tout l'empire, que dans ses audiences publiques il crioit, il s'agitoit avec violence, comme s'il eût été l'offensé, et que, quand des gens grossiers s'approchoient de lui pour lui présenter une requête, il les recevoit à coups de poings et à coups de pieds, et les renvoyoit sans autre réponse. Je serois tenté de croire que ceux que Julien rebutoit ainsi étoient des délateurs, et que l'indignation publique contre ces misérables excusoit ces emportemens, quelque indécens qu'ils fussent dans la personne d'un prince. Mais comment accorder les idées avantageuses que les auteurs païens nous donnent de Julien avec le portrait affreux qu'en ont fait des écrivains qu'on ne peut sans témérité soupçonner de mensonge? Je pense que l'unique moyen de concilier des témoignages si opposés, c'est de dire que la haine dont ce prince étoit animé contre le christianisme le faisoit sortir de la route qu'il s'étoit tracée; qu'étant par choix déterminé à la douceur et à la justice, il devenoit par passion, à l'égard des chrétiens, inhumain, injuste, ravisseur.

Amm. l. 22, c. 7. Lib. or. 10. Zon. t. 2, p. 14.

Après avoir tracé ce plan général du gouvernement de Julien, nous allons entrer dans le détail des événemens de son règne. Il trouva à Constantinople plusieurs ambassadeurs que les nations étrangères avoient envoyés à Constance; il leur donna audience et les congédia honorablement, à l'exception des Goths, qui contestoient sur les termes du traité fait avec eux. Julien les renvoya en les menaçant de la guerre. Plusieurs de ses officiers lui conseilloient d'effectuer cette menace : il répondit qu'il cherchoit des ennemis plus redoutables, et que les pirates de Galatie suffiroient pour lui faire raison de la perfidie

de cette nation. Ces corsaires, courant alors les côtes du Pont-Euxin, enlevoient les Goths et les alloient vendre comme esclaves. Il se contenta de réparer les fortifications des villes de Thrace, et de poster des corps de troupes le long des bords du Danube.

An. 362.
Amm. l. 22, c. 7, et ibi Vales.
Idace.
Mamert. pan. c. 15, 17, 19, 28, 29, 30.

Dans la cour de Constance le consulat avoit été le prix de l'intrigue; il falloit l'acheter par des bassesses et par des sommes d'argent prodiguées aux favoris, aux femmes, aux eunuques. Sous Julien, cette magistrature, plus importante par son ancien éclat que par ses fonctions actuelles, recouvra son premier lustre. Mamertin et Névitte, désignés consuls depuis deux mois, n'étoient peut-être pas les plus dignes de cet honneur, mais du moins ils n'en furent redevables qu'au choix de leur maître. Julien, toujours excessif, compromit sa propre dignité pour honorer celle des consuls. Le jour que ces magistrats entroient en charge, le prince avoit coutume de les accompagner au sénat. Le premier de janvier, au point du jour, Mamertin et Névitte se rendirent au palais pour prévenir l'empereur. Dès qu'il les aperçut il courut fort loin au-devant d'eux; il les salua, les embrassa, fit entrer leur litière jusque dans ses appartemens, leur demanda l'ordre pour partir; et comme ils refusoient de s'asseoir sur leurs chaises curules pendant que l'empereur restoit debout, il les y plaça de ses propres mains, et marcha devant eux à pied et confondu dans la foule du cortége. Le peuple suivoit avec de grandes acclamations. Mamertin, distingué par son éloquence, rendit sur-le-champ à la vanité de l'empereur ce que l'empereur venoit de prêter à la sienne : il prononça en sa présence son panégyrique. Nous avons encore cette pièce pleine de flatterie, mais spirituelle et fort élégante. Julien étoit bien peu philosophe, si ces éloges outrés se trouvoient être de son goût; et quelque ressentiment qu'il conservât des injustices de Constance, les traits satiriques lancés sans ménagement contre ce

prince devoient au moins, par leur indécence, révolter le successeur. Deux jours après, Mamertin donnant les jeux du Cirque, on fit venir plusieurs esclaves qui devoient recevoir la liberté. Julien, peu instruit de cette coutume, se mettoit déjà en devoir de les affranchir; mais, averti que cette fonction ne lui appartenoit pas en cette occasion, il se condamna lui-même à une amende de dix livres d'or pour avoir entrepris sur la juridiction des consuls.

Pendant six mois qu'il resta à Constantinople, il assista fréquemment aux assemblées du sénat. L'usage de Constance avoit été de mander au palais les sénateurs, qui se tenoient debout tandis qu'il leur donnoit ses ordres en peu de mots. Mais Julien, jaloux de la réputation d'éloquence, et qui estimoit ses discours autant que ses victoires, passoit les nuits à composer des harangues; il alloit ensuite les débiter aux sénateurs, qu'il faisoit asseoir avec lui: c'étoient des éloges, des censures, des avertissemens. Il assistoit au jugement des procès. Un jour, pendant qu'il haranguoit, on vint l'avertir que le philosophe Maxime arrivoit d'Ionie. Aussitôt, oubliant et les sénateurs et ce qu'il étoit lui-même, il descend brusquement de son siége, court au-devant de Maxime, l'embrasse avec empressement, l'introduit dans l'assemblée; et, après avoir raconté avec beaucoup de vivacité quelles obligations il avoit à Maxime, en quel état ce grand homme l'avoit trouvé, à quel degré de perfection ses leçons l'avoient conduit, il sort avec lui, le tenant toujours par la main. Une scène si bizarre inspiroit aux uns du respect pour Maxime, aux autres du mépris pour Julien; mais tous se conformoient au caractère et au goût du prince; et comme il affectoit de se nommer sénateur de Byzance, par une sorte d'échange, les sénateurs prenoient un extérieur philosophique. Julien augmenta leurs priviléges. Prétextat, un des plus distingués du sénat de Rome, qui avoit été

Amm. l. 22, *c.* 7, 9, *et ibi Vales.*
Lib. or. 4, 12.
Jul. ep. 11.
Mamert. pan. c. 24.
Soc. l. 3, *c.* 1.
Cod. Th. l. 9, *tit.* 2, *leg.* 1.
Lib. 11, *tit.* 23, *leg.* 2.
Grut. inscr. MCII, 2.

gouverneur de Toscane, d'Ombrie, de Lusitanie, et que Julien venoit de faire proconsul d'Achaïe, se trouvoit alors à Constantinople pour une affaire particulière. Les auteurs païens s'accordent tous à louer en lui l'intégrité, la sagesse et une sévérité de mœurs digne de l'ancienne république. Son attachement à l'idolâtrie relevoit encore aux yeux de Julien tant de belles qualités. Le prince ne faisoit rien sans prendre ses conseils. Nous aurons plusieurs fois occasion de parler de ce célèbre personnage, qui ne mourut que sous le règne de Théodose.

Jul. ep. 5, 8.
Zos. l. 3.
Du Cange, in Const. christ. l. 1, *c.* 19, *et l.* 2, *c.* 1, 3.
Banduri imp. or. t. 2, *p.* 593, 677, 678.
Spon. voyag. t. 1, *p.* 137.
M. l'abbé de La Bléterie, notes sur les lettres de Julien, p. 247.

Le séjour de l'empereur procura plusieurs embellissemens à Constantinople, qu'il aimoit, disoit-il, comme sa mère. Il fit faire ou plutôt élargir un port sur la Propontide, afin de mettre les vaisseaux à l'abri du vent du midi. Ce port s'appeloit auparavant *le port d'Hormisdas,* à cause du palais de ce prince qui en étoit voisin : il prit alors le nom de *Julien.* Justin le jeune lui donna celui de sa femme *Sophie.* On l'appela dans les siècles suivans *le Port neuf, le Port du palais, le Bucoléon.* Il est comblé aujourd'hui. En face de ce port Julien éleva un portique sémi-circulaire, qu'on appela *le Sigma,* et qui communiqua ce nom à un quartier voisin. Il avoit amassé un grand nombre de livres; il les plaça dans une bibliothèque qu'il fit construire sous un portique de *l'Augustéon.* Les libraires vinrent établir leurs boutiques alentour; et comme la salle du sénat étoit près de là, les plaideurs, les avocats, les praticiens se rassembloient dans ce lieu pour y traiter de leurs affaires. Les Alexandrins avoient dans leur ville un obélisque couché sur le rivage : on alloit y dormir pour se procurer des songes prophétiques, et la débauche se mêloit à la superstition. Julien, pour sauver au paganisme un ridicule et un sujet de reproche, exécuta le dessein qu'avoit formé Constance, de transporter cet obélisque à Constantinople. Il n'eut pas le temps de le

mettre en place, s'il est vrai, comme on a lieu de le croire, que ce soit le même que Théodose fit dresser au milieu du grand Cirque. Spon l'y vit encore en 1675. Il est de granit, d'une seule pièce, haut d'environ cinquante pieds : chaque face a six pieds de largeur vers la base. Julien, pour dédommager les Alexandrins, leur permit de dresser dans la ville une statue colossale qui venoit d'être achevée : c'étoit, selon l'apparence, la statue de Julien même.

Il étoit occupé de ces soins lorsqu'il se vit environné d'une foule importune qui demandoit justice. C'étoient des Egyptiens qui, ayant appris quelle attention le nouveau prince apportoit à réformer les abus du règne précédent, étoient venus en diligence à Constantinople pour tirer quelque avantage de cette heureuse disposition. Les Egyptiens de ce temps-là étoient intéressés, chicaneurs, toujours mécontens, toujours prêts à accuser les officiers publics de rapines et de concussions, soit pour se dispenser de payer les taxes, soit pour avoir leur part des confiscations. Ceux-ci, attroupés en grand nombre, obsédoient et poursuivoient partout et le prince et les préfets du prétoire : ils ne cessoient de les fatiguer de leurs plaintes. Tous ces cris se réunissoient, quoique pour des objets différens ; les uns prétendoient qu'on avoit exigé d'eux plus qu'ils ne devoient, les autres ce qu'ils ne devoient pas ; d'autres qu'on leur avoit vendu bien cher des recommandations pour obtenir des grâces et des emplois ; tous demandoient la restitution de leur argent, et ils faisoient même remonter leurs prétentions plus haut que la date de leur naissance. Julien se débarrassa de leurs importunités par une ruse peu séante à un prince. Il leur commanda, par un édit, de passer tous à Chalcédoine, leur promettant de s'y rendre incessamment pour les entendre et les satisfaire. Dès qu'ils eurent obéi, il défendit aux patrons des barques employées à ce trajet d'en ramener aucun à Constantinople. Ils s'en-

Amm. l. 22, c. 6.
Liban. pro Aristoph.
Cod. Th. l. 2, tit. 29, leg. 1.
Till. art. 11.

nuyèrent d'attendre, et prirent enfin le parti de retourner dans leur pays. A cette occasion l'empereur publia une loi qui défendoit de poursuivre la restitution des sommes données sous les règnes précédens pour acheter des charges ou des grâces. Ammien Marcellin applaudit à cette loi; et M. de Tillemont remarque fort sensément qu'il auroit eu autant de raison de la louer, si elle eût ordonné tout le contraire.

Amm. l. 22, c. 7, et ibi Vales.

Les victoires de Julien dans la Gaule avoient étendu sa renommée au-delà des bornes de l'empire. La nouvelle de la mort de Constance ne fut pas plus tôt répandue, que les peuples les plus éloignés firent partir leurs ambassadeurs. On en vit arriver à Constantinople, de l'Arménie, des contrées septentrionales au-delà du Tigre, des Indes et de l'île de Ceylan, de la Mauritanie voisine du mont Atlas, du bord du Phase, du Bosphore Cimmérien, et de plusieurs régions auparavant inconnues. Toutes ces nations, redoutant son courage, se hâtèrent de lui envoyer des présens; elles se soumettoient à un tribut annuel, et ne demandoient d'autre grâce que la paix et la sûreté. Les Perses furent les seuls qui se dispensèrent d'envoyer des députés.

Jul. epist. Eunap. vitæ sophist. Suid. in Max. et Chrysant. Liban Orib. Himer. Basil. ep. 39, 40. 41. Greg. Naz. or. 4. Mamert. pan. c. 23, 26 Joann. Antioch. expert. p. 841. Soc. l. 3, c. 1. Till. vie de S. Basile, art. 28.

Les hommages des peuples étrangers avoient de quoi satisfaire la vanité d'un souverain. Mais Julien, plus philosophe qu'empereur, étoit bien plus flatté de voir se rassembler autour de lui un essaim de sophistes qui accouroient de toutes les provinces. Il les attiroit, il mendioit, pour ainsi dire, leur amitié par ses lettres; il les recevoit comme des députés de ses dieux; c'étoient ses plus intimes confidens et ses ministres; c'est aussi à leurs pernicieux conseils qu'on doit principalement attribuer les efforts qu'il fit pour détruire le christianisme. Nous avons déjà exposé l'accueil dont il honora le philosophe Maxime, le maître et le chef de toute cette cabale. Julien avoit une si haute opinion de son goût et de son savoir, qu'il l'avoit choisi pour censeur de ses

ouvrages. Cet imposteur vint à Constantinople, sur les instances réitérées de l'empereur : c'est une chose plaisante que le sérieux avec lequel Eunape, le panégyriste de tous ces prétendus sages, raconte les hommages qui furent rendus à Maxime sur toute la route par les peuples, par les sénateurs, par les magistrats même ; et tandis que les hommes le combloient d'honneurs les femmes faisoient humblement leur cour à la sienne, qui portoit encore plus haut que son mari l'orgueil de la profession. La philosophie de Maxime ne tint pas contre l'air contagieux de la cour ; les déférences de Julien et les adorations des courtisans altérèrent sa morale ; il donna dans le luxe et devint insolent : ce qu'il eut pourtant l'adresse de cacher aux yeux de Julien. Nymphidien, frère de Maxime, déclamateur médiocre, fut honoré de l'emploi de secrétaire pour les lettres grecques ; et, selon Eunape même, il s'en acquitta assez mal. Prisque d'Epire, Himère de Bithynie, Libanius d'Antioche, jouèrent aussi un rôle considérable dans la cour de Julien. Mais personne n'égaloit le crédit du fidèle Oribase, médecin du prince, très-expert dans son art, et aussi habile dans la pratique des affaires. Eunape prétend même que Julien lui étoit redevable de l'empire. Ne pourroit-on pas, sur cette parole d'Eunape, soupçonner Oribase d'avoir sous main excité les troupes à donner à Julien le titre d'Auguste ? et cette lettre anonyme, qui fut la première étincelle de la révolte, ne seroit-elle pas de la façon d'Oribase ? Chrysante, un des héros de la cabale, fut plus avisé que son ami Maxime ; il le laissa partir pour la cour après avoir fait quelques efforts pour le retenir. Pour lui, il résista à toutes les instances de l'empereur, qui voulut bien s'abaisser jusqu'à écrire de sa propre main à la femme de ce philosophe. Julien, rempli d'estime pour Chrysante malgré ses refus, lui conféra à lui et à sa femme la souveraine sacrificature de la Lydie. Le nouveau pontife fit connoître dans cet

Vita Basil. edit benedic. c. 8.

M. l'abbé de La Bléterie, vie de Julien, p. 259.

emploi qu'il devinoit mieux que ses confrères, qui tous étoient d'excellens magiciens. Prévoyant que l'orage qui tomboit sur les chrétiens ne seroit pas de longue durée, il les traita avec amitié ; il n'imita point ses semblables dans leur zèle à ruiner les églises, à rebâtir les temples des idoles, à tourmenter ceux qui refusoient de sacrifier ; et la Lydie ne se ressentit pas des fureurs de l'idolâtrie. Il dut à cette modération la tranquillité de sa vieillesse. On dit que Julien, ayant conservé beaucoup d'estime pour saint Basile, dont il avoit connu le mérite dans les écoles d'Athènes, l'invita inutilement à venir se joindre à une compagnie si mal assortie au caractère de ce grand et religieux personnage. Mais il est démontré que la lettre de Julien, qui fait le fondement de cette opinion, s'adressoit à un autre Basile. Nous avons encore une lettre menaçante de Julien écrite à saint Basile, et une réponse du saint remplie des reproches les plus hardis. M. de Tillemont n'ose rejeter ces deux pièces : d'autres critiques les soutiennent fausses, et également indignes et du prince et du saint docteur. Saint Grégoire accuse Julien d'avoir pris plaisir à se jouer de plusieurs de ceux avec lesquels il avoit autrefois contracté des liaisons dans le cours de ses études. *Il les attiroit*, dit-il, *à la cour par de belles promesses ; il les caressoit d'abord, il se familiarisoit avec eux, et les renvoyoit ensuite avec mépris.* Mais ce trait pourroit bien ne tomber que sur ces amis intéressés dont parle Libanius, qui accouroient auprès de Julien avec une soif de richesses que nul bienfait ne pouvoit éteindre. D'ailleurs, loin de blâmer Julien de légèreté dans ses attachemens, on lui reproche plutôt de s'être piqué de constance, au point de ne pas retirer son amitié à ceux-mêmes qu'il en reconnoissoit indignes.

Lib. or. 12. Greg. Naz. or. 3. Chrysost. de sto. Babylâ

Tant de fanatiques sombres et austères que l'éclat de la religion chrétienne avoit obligés de se tenir cachés dans l'ombre des écoles, sortant enfin au grand jour,

remplis de venin et de rage, se préparoient à se venger du silence auquel ils avoient été condamnés; ils ne méditoient que proscriptions et que supplices. Les chrétiens, de leur côté, craignoient des traitemens plus rigoureux que n'en avoient éprouvé leurs pères. En effet, Julien les haïssoit mortellement; il avoit beaucoup plus à cœur de les détruire que de vaincre les Perses; il regardoit cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de son règne. Mais, plus habile que ces malheureux sophistes qui ne lui donnoient que des conseils inhumains, il préféra la séduction à la cruauté déclarée. *Il pensoit*, dit Libanius, *que ce n'est ni le fer ni le feu qui changent la croyance des hommes; que le cœur désavoue la main que la crainte force à sacrifier, et que les supplices ne produisent que des hypocrites, toujours infidèles pendant leur vie, ou des martyrs honorés après leur mort.* Il faisoit encore réflexion que, dans l'état de force et de vigueur où se trouvoit alors la religion chrétienne, c'étoit risquer d'ébranler tout l'empire que d'entreprendre de la déraciner par une violence ouverte. Il dressa donc un plan tout nouveau, qui eût sans doute été plus heureux que la barbarie de Dioclétien et de Galère, si la garde qui veille sur Israël n'eût renversé ce projet infernal en détruisant l'auteur même par un souffle de sa bouche. Julien commença par montrer dans sa personne un zèle ardent pour le culte des dieux; il gagnoit, dès ce premier pas, tous ceux dont la religion se conforme toujours à celle du prince. Il s'attacha à relever et à purifier le paganisme en s'efforçant d'y transporter ce qui rendoit le christianisme plus vénérable. Il affecta ensuite de traiter les chrétiens avec douceur, et de les plaindre plutôt que de les persécuter; mais en même temps il imagina mille moyens pour les diviser et les armer les uns contre les autres, pour étouffer le germe de leur foi en leur interdisant l'instruction publique, pour appesantir leur joug et pour les couvrir de ridicule et de mépris. Les tyrans

contra Julianum et gentiles, t. 2, p. 575.

qui l'avoient précédé n'avoient sévi que sur les corps; Julien attaqua les cœurs : il mit en œuvre son propre exemple, les apparences de bonté, la malice, l'ignorance, l'intérêt, l'amour-propre, ressorts plus lents, mais plus efficaces que les édits et les supplices. Cependant s'il ne versoit pas de ses propres mains le sang des chrétiens, il le laissoit répandre par les mains des autres; et sa feinte douceur étoit souvent démentie par les cruautés qu'il encourageoit en ne les punissant pas. Après avoir affoibli la religion chrétienne, son dessein étoit de l'écraser par un dernier coup : il promettoit à ses dieux d'exterminer les chrétiens à son retour de la guerre des Perses. Sans entrer dans le détail de ce qui appartient proprement à l'histoire de l'Eglise, nous allons suivre la trace d'une persécution cachée sous tant d'artifices. La comparaison de ce que firent Constantin et Julien pour établir les deux cultes opposés peut faire connoître combien l'esprit de la véritable religion est éloigné et de la basse malignité et de la fureur sanguinaire de l'idolâtrie.

Jul. epist. 63, 27, et or. 7. Greg. Naz. or. 3, 4. Liban. or. 10, 12, et de vitâ Eunap. in Max. Mamert. pan. c. 23. Prud. in apotheosi, v. 517. Amm. l. 25, c. 4. Médailles. Acta Ruinart, p. 664. Athan. vit. apud Phot. p. 1447. Soz. l. 5, c. 3, 16. Zon. t. 2, p. 25.

Quoique Julien fût dès sa première jeunesse idolâtre dans le cœur, et qu'il se fût ouvertement déclaré en Illyrie, il voulut cependant se consacrer à ses dieux par une abdication formelle du christianisme. Ayant fait assembler en secret les ministres de ses affreux mystères, il s'imagina effacer le caractère de son baptême en se baignant dans le sang des victimes. Se croyant ainsi régénéré, il fit bâtir de nouveaux temples, et réparer les anciens aux dépens des particuliers qui en avoient enlevé les démolitions. Partout on élevoit des idoles, on dressoit des autels, on égorgeoit des victimes; l'air étoit rempli de la fumée des sacrifices. Il avoit ajouté à la dignité de souverain pontife attachée à la personne des empereurs celle de grand-prêtre d'Eleusis. Il se piquoit de la plus scrupuleuse exactitude dans la pratique des cérémonies. Confondu avec une troupe de sacrificateurs, on le voyoit s'empresser à partager avec eux les dernières fonctions

du ministère. C'étoit dans les entrailles des animaux immolés qu'il prétendoit lire la volonté des dieux ; et il ne prenoit guère d'autre conseil. Son palais étoit devenu un temple ; ses jardins étoient remplis d'autels : il sacrifioit le matin et le soir ; il se relevoit pendant la nuit pour honorer les génies nocturnes. Cet excès de superstition le rendoit ridicule aux païens mêmes, et l'on disoit de lui, comme on l'avoit dit autrefois de Marc-Aurèle, que, s'il revenoit victorieux, c'en étoit fait des bœufs et des génisses dans tout l'empire. On vit renaître toutes les folies du paganisme ; ces fêtes extravagantes appelées *orgies* portoient l'ivresse et le tumulte dans les campagnes ; l'astrologie, dont le prince étoit surtout entêté, se remit en honneur ; tout se gouvernoit par l'aspect des astres, par les présages. Julien croyoit tout, excepté l'Evangile : il mettoit une confiance aveugle dans les paroles mystérieuses et cabalistiques, *qui, sans être entendues*, dit-il dans un de ses ouvrages, *guérissent les âmes et les corps*. Les monnoies prirent l'empreinte de l'idolâtrie. On y gravoit la tête de Julien sous le symbole de Sérapis : on y joignoit la figure d'Isis. Il fit disparoître du *labarum* le monogramme de *Christ* ; et, pour faire part à ses dieux des honneurs qu'on rendoit à sa personne, il vouloit être représenté dans ses images, tantôt avec Jupiter qui la couronnoit, tantôt avec Mercure et Mars, qui sembloient lui inspirer l'éloquence et la science militaire. La mesure qui servoit à marquer les différens accroissemens du Nil, transportée par Constantin dans la grande église d'Alexandrie, fut reportée dans le temple de Sérapis.

Cedren. t. 1, p. 306.

Dans le temps même qu'il tâchoit d'anéantir le christianisme, il fut forcé de lui rendre le témoignage le plus honorable et le moins suspect : *Les païens avoient une morale*, dit un auteur sensé et ingénieux, *mais le paganisme n'en avoit point*. Julien lui voulut prêter celle de la religion chrétienne. Il n'en pouvoit copier

Jul. epist. 56, misop. Greg. or. 3. Soz. l. 5, c. 15. Theod. l. 2, c. 4. M. l'abbé de La Bléterie, notes sur les

lettres de Julien, p. 325.

que l'extérieur ; et c'est avec beaucoup de justesse que saint Grégoire de Nazianze l'appelle *le singe du christianisme.* Il forma le dessein de fonder des écoles dans toutes les villes, d'établir dans les temples des catéchistes, des docteurs, des prédicateurs ; de marquer les prières qui devoient être récitées à certaines heures et en certains jours ; de les faire chanter à deux chœurs ; usage qui avoit depuis peu commencé dans l'église d'Antioche. Il chargea par une de ses lettres Ecdice, gouverneur de l'Egypte, de choisir dans Alexandrie des jeunes gens bien nés, qui eussent la voix belle ; il leur assigna un entretien honnête ; il lui ordonna de leur faire apprendre la musique et de veiller à leurs progrès ; il les destinoit au service des dieux ; il prétendoit que la musique sert à élever l'âme et à la purifier. Il exigeoit dans les lieux consacrés au culte de la religion beaucoup de silence et de modestie, ne permettant pas même les acclamations dont on avoit coutume d'honorer l'empereur quand il y entroit. Il projetoit d'imiter la discipline de l'Eglise dans la correction des pécheurs, et de prescrire divers degrés de pénitence ; de fonder des monastères d'hommes et de femmes, des maisons de retraite, des hôpitaux pour les voyageurs et pour les pauvres. Il auroit souhaité faire passer dans le paganisme l'usage des lettres ecclésiastiques, avec lesquelles les chrétiens étoient reçus par toute la terre comme des frères et des amis. En un mot, il étoit jaloux de cet esprit de lumière, de sagesse et de charité qu'il étoit forcé d'admirer dans l'église chrétienne.

Jul. epist. 46, 63, et in fragment.

Un pontife supérieur fut établi dans chaque province avec une pleine autorité sur tous les prêtres des villes et des campagnes. Julien exige, comme des vertus essentielles à cette place, la modération, la douceur, la hardiesse à reprendre et la vigueur à punir. Ses écrits fournissent un modèle d'instruction pour ceux qui sont honorés du sacerdoce, et une copie fidèle de la sainteté

qu'il voyoit alors éclater dans les ministres de l'Eglise. Il attribue la décadence de l'idolâtrie aux vices de ceux qui la professent; il reconnoît que c'est par la régularité dans les mœurs, et par la charité envers les hommes, que le christianisme s'est accrédité. Il recommande au pontife la vigilance sur les inférieurs : *Privez-les*, dit-il, *des fonctions du sacerdoce, s'ils ne sont fidèles à servir les dieux, s'ils n'y obligent leurs domestiques, s'ils mènent une vie indécente.* Il lui conseille de voir rarement les magistrats et les grands seigneurs, si ce n'est pour l'intérêt de la veuve et de l'orphelin, et de se contenter de leur écrire. Il veut qu'on reçoive dans les hôpitaux les pauvres étrangers, de quelque religion qu'ils soient. Il impose une contribution dans chaque province pour fournir à la subsistance des indigens. Il défend aux gouverneurs de se faire suivre de leurs gardes quand ils entrent dans les temples : *Dès qu'ils y mettent le pied*, dit-il, *ils deviennent simples particuliers; les prêtres seuls ont droit d'y commander sous les auspices des dieux; les autres, qui portent leur faste jusqu'au pied des autels, ne sont que des hommes vains et superbes.* Il exige qu'on respecte les prêtres, lors même qu'ils sont indignes de leur ministère, jusqu'à ce qu'ils en aient été dépouillés; mais il veut aussi qu'ils se rendent respectables : *Ils sont*, dit-il, *les interprètes des dieux auprès des hommes, et les cautions des hommes auprès des dieux.* Il leur prescrit de conserver leurs oreilles chastes aussi-bien que leur langue; il leur interdit la lecture des poésies trop libres et des histoires amoureuses, *qui allument peu à peu le feu des passions :* ce sont ses termes. Il ne leur permet pas même de lire les ouvrages d'Epicure et de Pyrrhon; et il rend grâces aux dieux d'avoir fait périr la plupart des écrits de ces philosophes. Il auroit bien voulu épurer le théâtre; mais, regardant la chose comme impraticable, il en défend l'entrée aux prêtres. Il veut qu'ils prient trois

fois le jour; qu'ils se montrent rarement aux promenades; qu'ils ne se trouvent à des festins que chez les personnes vertueuses; qu'ils s'abstiennent des spectacles où assistent les femmes; qu'ils soient magnifiques dans les cérémonies de religion, simples dans leur habillement ordinaire; qu'ils prennent sur leur nécessaire de quoi faire l'aumône. Enfin, il demande dans ceux qu'on élève à la prêtrise deux qualités, l'amour des dieux et celui des hommes: *Avec ces deux caractères*, ajoute-t-il, *n'importe qu'ils soient riches ou pauvres, illustres ou inconnus.* Ces maximes s'accordent avec la profession solennelle qu'il fait en cent endroits de ses ouvrages de croire l'existence des dieux, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les punitions d'une autre vie. C'est ainsi qu'il s'efforçoit de dérober à la religion chrétienne la sainteté de sa discipline et de sa morale. Il ignoroit que c'est une tige qui meurt dès qu'elle est transplantée, et qu'elle ne peut porter de fruits mûrs et durables que dans le terrain où elle est née, et où elle est arrosée de la main de Dieu même. Julien ne vécut pas assez long-temps pour reconnoître que sa réforme n'étoit qu'un projet chimérique.

Jul. epist. 7, 52. *Greg. or.* 3, 10. *Lib. or.* 12. *Chrysost. de sto. Babylâ et in Jul. et gent. t.* 2, *p.* 574, *et in Juvent. et Max. ib. p.* 579. *Soc. l.* 3, *c.* 12. *Soz. l.* 5, *c.* 4, 14. *Cedr. t.* 1, *p.* 306. *Zon. t.* 2, *p.* 25. *Ph. p.* 1447. *Suid. in* Μίλιον.

Selon le plan qu'il avoit formé, il défendit de mettre à mort les galiléens (c'est ainsi qu'il nommoit les chrétiens), ni de leur faire aucun mauvais traitement pour cause de religion : *Ils sont*, disoit-il, *plus dignes de compassion que de haine; ils ne se punissent que trop eux-mêmes; ce sont des aveugles qui s'égarent sur le point le plus essentiel de la vie, qui abandonnent le culte des dieux immortels pour honorer des restes de cadavres et des ossemens de morts.* Il désignoit ainsi les reliques des martyrs. Il blâmoit hautement Constance d'avoir employé la rigueur contre ceux qui ne s'accordoient pas avec lui en fait de croyance. Il n'ôtoit point aux chrétiens l'exercice public de leur religion; mais il leur enlevoit, sous divers prétextes,

leurs évêques et leurs prêtres, afin de ruiner peu à peu la doctrine et la pratique du christianisme par le défaut d'instruction et de ministres. Pour relever le prix de l'idolâtrie, il déclara que, loin de traîner les galiléens devant les autels et de les contraindre à sacrifier, il ne permettoit d'admettre ces impies à la participation des mystères qu'après des prières, des expiations, de longues épreuves capables de purifier leur âme et leur corps. Il étoit habile à profiter des imprudences où tomboient quelquefois les chrétiens; et il ne manquoit pas d'affecter une patience philosophique dans les occasions où la chaleur d'un zèle inconsidéré n'attaquoit que sa personne. Constantin avoit placé à Constantinople une statue de la Fortune de la ville, qui portoit une croix gravée sur le front. Julien, l'ayant fait abattre et enfouir, en fit placer une autre dans un temple avec les symboles de l'idolâtrie. Un jour qu'il lui offroit un sacrifice public, Maris, cet évêque de Chalcédoine si connu par son attachement à l'arianisme, aveugle et cassé de vieillesse, se fit conduire devant l'empereur; et, l'insultant en face, il lui reprocha, dans les termes les plus amers, son impiété et son apostasie. *Tais-toi, malheureux aveugle*, lui répondit Julien, *le Galiléen, ton dieu, ne te rendra pas la vue. Je lui rends grâce*, repartit Maris, *de m'avoir épargné la douleur de voir un apostat tel que toi.* Julien ne répliqua pas, et continua le sacrifice. Cette modération semble ne mériter que des louanges; mais, selon les chrétiens de ce temps-là, qui pénétroient mieux que nous les intentions de Julien, ce n'étoit que l'effet d'une maligne politique: il refusoit aux chrétiens la gloire du martyre: il savoit que les supplices sont un germe de prosélytes.

Ce fut encore par la même apparence de douceur qu'il rappela indistinctement et les orthodoxes et les hérétiques, que Constance avoit exilés, et qu'il leur fit

Jul. ep. 26, 31, 52. *Amm. l.* 22, *c.* 5.

Theod. l. 3, *c.* 4. *Soz. l.* 5, *c.* 5, 14. *Philost. l.* 6, *c.* 7, *et l.* 9, *c.* 4. *Chron. Alex. p.* 296. *Fleury, hist. ecclés. l.* 16, *c.* 4.

rendre leurs biens confisqués : sans s'expliquer au sujet des évêques, qu'il vouloit se réserver la liberté de chasser dans la suite, il les laissa rentrer dans leurs églises. Les ariens, qui avoient été les favoris de Constance, lui étoient par cette raison encore plus odieux que les catholiques. Mais son dessein étoit de détruire les unes par les autres les diverses communions qui partageoient le christianisme. Sous prétexte d'apaiser leurs querelles, mais en effet, pour les aigrir davantage, il appeloit les chefs des partis contraires; il les mettoit aux prises; et, après les avoir échauffés par la dispute, prenant le ton de conciliateur, il les exhortoit à la paix : *Ecoutez-moi*, leur disoit-il, *les Allemands et les Francs m'ont bien écouté*. Il les congédioit ensuite en leur déclarant qu'il entendoit qu'ils demeurassent unis ensemble, malgré la contrariété des dogmes, que chaque parti auroit la liberté de soutenir. C'étoit renfermer comme dans un champ clos des ennemis armés et irréconciliables. Il avoit été témoin des persécutions suscitées par les ariens contre les catholiques ; il savoit qu'il y a des chrétiens qui ne se pardonnent pas la diversité de croyance; et que ce motif, qui ne devroit agir que dans l'ordre surnaturel, suffit seul dans leur esprit pour rompre tous les liens de l'humanité et de la nature. Il rassembla de toute la terre dans le sein de l'Eglise, comme autant de serpens, les hérétiques les plus dangereux. Il écrivit à Photin pour le féliciter de sa constance à nier la divinité de Jésus-Christ; il caressa surtout Aëtius, qui avoit été le confident et le théologien de Gallus : l'ayant rappelé d'exil par une lettre pleine de bienveillance, il lui fit présent d'une terre près de Mitylène dans l'île de Lesbos. Il ordonna, sous peine d'une grosse amende, à Eleusius, évêque de Cyzique, de rebâtir à ses dépens dans l'espace de deux mois, l'église des Novatiens, qu'il avoit abattue du vivant de Constance. Quelque temps après, ce même évêque étant accusé d'avoir, sous le

règne précédent, détruit des temples et converti quelques païens, il le chassa de la ville, lui et tout son clergé, avec défense d'y rentrer, *de crainte*, disoit-il, *qu'ils n'y excitassent quelque sédition.*

Les donatistes n'osoient lever la tête depuis que Constant avoit châtié leur insolence. Aussitôt que Julien fut monté sur le trône, ils s'empressent de se concilier la faveur du nouveau prince. Ils lui députèrent pour demander la restitution de leurs basiliques. Leurs envoyés n'épargnèrent pas la flatterie; on leur a reproché dans tous les siècles d'avoir dit à Julien *qu'il étoit le seul prince qui sût écouter la justice.* Cet éloge fut regardé comme une trahison faite au christianisme; et leur requête devint si odieuse, que, quarante ans après, Honorius, pour les couvrir d'ignominie, ordonna qu'elle seroit publiquement affichée avec le rescrit de Julien, qui les rétablissoit dans toutes leurs anciennes possessions. Julien se persuadoit que cette secte forcenée seroit plus propre que toute autre à ruiner le christianisme en Afrique. Rien n'égale en effet la fureur à laquelle ces fanatiques s'abandonnèrent. Ils s'emparoient des églises à main armée, ils en chassoient les évêques, brisoient les autels et les vases sacrés, massacroient les prêtres et les diacres, violoient les vierges consacrées à Dieu, mettoient les hommes en pièces, outrageoient les femmes, tuoient les enfans dans les entrailles de leurs mères, profanoient les saints mystères. Leurs évêques prétendoient se sanctifier par tant d'horreurs, et les peuples juroient par le nom de ces prélats sacriléges comme par celui de Dieu même.

Optat. l. 2, *c.* 17, 18, 19, 20, 22. *S. Aug. contra Petil. l.* 2, *c.* 92, 97. *Idem. contra Parmen. l.* 1, *c.* 7. *Cod. Th. l.* 16, *tit.* 5, *leg.* 37, *et ibid. God. Till. hist. des donat.*, *art.* 53, 54, 55.

L'esprit de révolte et de schisme que les hérétiques rapportoient de leur exil menaçoit l'Eglise des attaques les plus meurtrières. Pour les désarmer, Julien imagina un moyen qui pouvoit suppléer à la rigueur des persécutions : c'étoit de réduire les chrétiens à l'ignorance en leur défendant d'enseigner et d'étudier les

Jul. ep. 42. *Greg. or.* 3. *Amm. l.* 22, *c.* 10; *et l.* 25. *c.* 4, *et ibi Vales. Chron. Hier. Soc. l.* 3, *c.* 16.

Theod. l. 3, *c.* 17. *Soz l.* 5, *c.* 17. *Joann. Antioch. et ibi Vales. Zon. t.* 2, *p.* 25. *Cedr. t.* 1, *p.* 305. *Oros. l.* 7, *c.* 30. *M. l'abbé de La Bléterie, vie de Julien, p.* 263, *et lettres de Julien, p.* 26.

lettres. Il savoit qu'il est aisé de conduire les hommes à la superstition par le défaut de connoissances ; que les priver d'instruction, c'est un moyen sûr pour tyranniser leurs esprits ; que l'ignorance fut la mère du paganisme ; et que, pour le faire renaître, il falloit ramener les chrétiens à l'état où s'étoient trouvés leurs pères à la naissance de l'idolâtrie. Il avoit assez de lumières pour sentir que les auteurs païens, réunissant à la fois toutes les forces et toutes les foiblesses de la raison humaine, avec le plus grand art à mettre en œuvre les unes et les autres, fournissoient en même temps et les chimères à combattre, et les armes pour les combattre. Il voyoit que les défenseurs les plus formidables que le christianisme eût alors à lui opposer étoient les hommes les plus lettrés de l'empire, Athanase, Grégoire de Nazianze, Basile de Césarée, Hilaire de Poitiers, Diodore de Tarse, Apollinaire. Voulant donc enlever aux chrétiens cette puissante ressource, il publia un édit que nous avons encore, par lequel il les déclare incapables d'enseigner la grammaire, l'éloquence, la philosophie. Il en apporte pour raison que les livres où l'on puise les principes et les exemples de ces connoissances étant l'ouvrage des adorateurs des dieux, et remplis des maximes de l'hellénisme, c'est dans les maîtres chrétiens une imposture et une duplicité honteuse de proposer des modèles qu'ils désavouent, et d'enseigner aux autres ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes. Il paroît s'applaudir beaucoup de ce sophisme. Il ajoute néanmoins qu'en défendant aux chrétiens de donner des leçons, il ne leur défend pas d'en recevoir, et qu'il permet aux jeunes gens de fréquenter les écoles sans les contraindre à quitter leur religion. *Ce n'est pas*, dit-il, *qu'il y eût de l'injustice à les guérir malgré eux comme des frénétiques ; mais je permets d'être malades à ceux qui le voudront être ; je pense qu'il faut instruire les ignorans, et non les punir.* Le témoignage clair et précis des histo-

riens ecclésiastiques nous apprend que la permission de s'instruire, accordée aux chrétiens à la fin de cet édit, fut bientôt révoquée par un édit postérieur qui ne s'est pas conservé jusqu'à nous. Ammien Marcellin, tout païen qu'il est, blâme cette défense comme inhumaine et digne d'être ensevelie dans un oubli éternel.

Les professeurs chrétiens étoient encore en petit nombre. Ecébole, qui avoit été un des maîtres de Julien, et que l'intérêt et la vanité avoit toujours tenu attaché à la cour, homme de petit génie, dépourvu de talens, et jaloux de ceux des autres, sacrifia sans balancer sa religion à sa chaire. Après la mort de Julien, il revint au chistianisme; et, toujours déclamateur jusque dans sa pénitence, couché par terre devant la porte de l'église, il crioit aux fidèles : *Foulez-moi aux pieds, je suis un sel affadi.* Les autres montrèrent plus de fermeté. L'histoire nomme Marius Victorinus, qui professoit l'éloquence à Rome avec éclat, et le célèbre Prohérèse, que Constant avoit comblé d'honneurs. Quoiqu'il n'eût paru à Rome qu'en passant, cette ville lui avoit érigé une statue de bronze avec cette inscription : *Rome reine du monde au roi de l'éloquence.* Etant retourné à Athènes, il soutint la réputation du plus habile maître de la Grèce. Julien faisoit de lui une haute estime; il vouloit même l'engager à écrire son histoire; et par une exemption qu'il croyoit honorable, il lui permit de continuer ses leçons, sans être obligé de changer de religion. Prohérèse refusa cette distinction, qui auroit pu rendre sa foi suspecte; il renonça généreusement à sa profession et aux bonnes grâces du prince, qui, dès ce moment, par une bizarrerie très-ordinaire, rabattit beaucoup de l'opinion qu'il avoit eue de l'habileté de ce rhéteur.

Jul. ep. 2, 19.
Eunap. in Prohæres.
Chron. Hier.
Soc. l. 3, *c.* 13.
Aug. confess. l. 8, *c.* 5.
Oros. l. 7, *c.* 30.
Suid. Προαιρέσιος.
Till. persec. art. 9, *et not.* 4.

Cet édit de Julien alarma tous les fidèles. Les livres saints étoient leur nourriture; mais les lettres profanes, dit saint Basile, étoient les feuilles qui servoient aux fruits d'ornemens et de défense. Aussi ces hommes

Greg. or. 3.
Basil. de libris gentilium.
Soc. l. 3, *c.* 16.

Soz. l. 5. c. 17.

éclairés, loin d'embrasser avec joie cette ignorance, qu'une fausse politique ou une singularité bizarre prêchent quelquefois, et qu'une pieuse imbécillité canonise, regardèrent cet artifice de Julien comme l'attentat le plus noir et le plus dangereux qu'il eût formé contre le christianisme; ce sont les termes de saint Grégoire de Nazianze; et de tous les reproches dont il accable Julien, il n'en est point qui prête à son zèle plus de force et plus de vivacité. On travailla aussitôt à réparer cette perte. Saint Grégoire et Apollinaire, tous deux féconds et éloquens, tous deux hommes de génie, riches de leur propre fonds et enrichis encore par l'étude des lettres, composèrent en prose et en vers un grand nombre d'écrits. Ils avoient dessein d'y transporter les beautés des auteurs profanes, et de les y conserver comme dans un dépôt sacré, en les appliquant aux matières propres de la religion. Mais quelque habiles que fussent ces deux illustres écrivains, leurs ouvrages trop hâtés ne pouvoient remplacer des chefs-d'œuvre de tant de siècles; la mort de Julien rendit bientôt à l'Eglise le libre usage des trésors dont il avoit voulu la dépouiller.

Jul. ep. 45, et leg. de medicis, p 154. Greg. or. 10. et ep. 17. Chrysost. in Juvent. et Max. t. 2, p. 579. Cod. Th. l. 13, tit. 3, leg. 4, 5. Till. persec. art. 9.

Pour s'assurer de l'exécution de cet édit, il défendit par une loi expresse à tout particulier d'entreprendre de tenir une école, de quelque science que ce fût, sans avoir été autorisé par le conseil de la ville et par les suffrages des principaux habitans; il ordonna que le décret lui seroit envoyé pour l'examiner et le ratifier. Il témoignoit de grands égards aux médecins; il fit revivre en faveur de ceux de la cour et des deux capitales de l'empire, Rome et Constantinople, tous les priviléges qui leur avoient été accordés par les anciens empereurs, et les déclara exempts de toute fonction onéreuse. Rien n'est plus honorable que la lettre par laquelle il rétablit le médecin Zénon, que la faction de l'évêque George avoit chassé d'Alexandrie; mais en même temps il défendit aux chrétiens d'enseigner et peut-être même de prati-

quer la médecine. Saint Jean Chrysostôme comprend cette profession dans le nombre de celles dont les chrétiens furent exclus. Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, avoit exercé la médecine auprès de Constance avec une grande réputation; son savoir, et son désintéressement, qui en rehaussoit le prix, lui avoient mérité l'estime de toute la ville de Constantinople, et les plus honorables distinctions de la part du prince. Il demeura auprès de Julien. Le danger auquel il exposoit sa foi fit trembler son frère; celui-ci s'efforça de le rappeler par une lettre touchante, trempée de ses larmes et de celles de leur père. Césaire ne se rendit point à ces instances; mais il ne dégénéra pas de cet esprit de lumière et de force qui faisoit le caractère de sa famille. En vain Julien, qui s'étoit fait un point d'honneur de le pervertir, mit en œuvre les caresses et les menaces. Ce prince entra même en controverse avec lui devant un grand nombre de témoins, les uns déjà séduits, les autres fidèles, qui, partagés de désirs comme de sentimens, s'intéressoient tous vivement à la victoire. Dans un combat en apparence si inégal, Césaire sut si bien démêler les sophismes de Julien, il se tira avec tant d'adresse de ses subtilités, il protesta avec tant de fermeté qu'il vivroit et qu'il mourroit chrétien, que l'empereur, confus et déconcerté, perdit l'espérance de le séduire, sans perdre cependant l'estime qu'il avoit pour lui. Il vouloit le retenir : mais Césaire se retira de la cour, et alla mettre sa foi à couvert dans le sein de sa famille.

La liberté de religion que Julien laissoit en apparence aux chrétiens n'étoit en effet qu'un dur esclavage. Toute la clémence de ce prince se bornoit à ne les pas condamner à mort par un édit général. Il prenoit d'ailleurs les voies les plus sûres pour les accabler. Toutes les faveurs étoient prodiguées aux païens; les chrétiens n'éprouvoient que vexations, que mépris, que disgrâces.

Jul. ep. 43. *Greg. or.* 3. *Soc. l.* 3, *c.* 13, 14. *Soz. l.* 5, *c.* 3, 5, 17. *Cod. Theod. l.* 12, *tit.* 1, *leg.* 50. *Lib.* 3, *tit* 1, *leg.* 4.

God. ad cod. Th. t. 2, p. 303.
M. l'abbé de La Bléterie, lettres de Julien, p. 360, et suiv.

Il dépouilla les ecclésiastiques de leurs priviléges; il les priva, ainsi que les veuves et les vierges, des distributions fondées par Constantin; il entreprit même de les forcer à rendre au trésor ce qu'ils avoient reçu depuis cette fondation, et ces poursuites ne furent arrêtées que par sa mort. Il exigeoit des chrétiens des sommes considérables pour la réparation des temples; il y faisoit transporter les vases sacrés et les ornemens des églises; ce n'étoit à son avis que restituer aux dieux des biens qui leur appartenoient. Ces recherches donnoient lieu à une infinité de violences; on emprisonnoit les clercs, on les appliquoit à la torture. Pour multiplier les apostasies, il facilita les divorces, dont Constantin avoit restreint la licence, et il déclara que la diversité de culte seroit une cause légitime de séparation. Il n'admettoit les chrétiens dans aucune magistrature, sous prétexte que leur loi leur défend de faire usage du glaive. Il les privoit de tous les droits qu'on osoit leur disputer; il ne leur permettoit pas même de se défendre devant les tribunaux: *Votre religion*, leur disoit-il, *vous interdit les procès et les querelles.* A l'occasion des préparatifs qu'il falloit faire pour la guerre contre les Perses, il imposa une taxe sur tous ceux qui refusoient de sacrifier. Les gouverneurs des provinces, trouvant une conjoncture si favorable pour s'enrichir, exigeoient beaucoup au-delà des sommes imposées; ils employoient les contraintes les plus rigoureuses; et lorsque les chrétiens portoient leurs plaintes à l'empereur: *Retirez-vous, galiléens infidèles*, leur répondoit-il, *votre Dieu ne vous a-t-il pas appris à mépriser les biens de ce monde, et à souffrir avec patience les afflictions et les injustices?* La plupart des habitans d'Edesse étoient attachés à la foi catholique; mais cette ville renfermoit encore deux sectes d'hérétiques, les valentiniens et les ariens. Ceux-ci, fiers de la puissance qu'ils avoient acquise sous le règne de Constance, attaquèrent les valentiniens et commirent de

grands désordres. Julien saisit cette occasion pour dépouiller l'église d'Edesse, qui étoit riche; et, sans faire distinction des catholiques, qui n'avoient aucune part à la querelle, il ordonna que les biens de cette église seroient confisqués. La lettre qu'il écrit à ce sujet au premier magistrat de la ville joint aux plus terribles menaces une froide et maligne plaisanterie : *L'admirable loi des galiléens*, dit-il, *leur prescrivant de se débarrasser des biens de la terre pour arriver plus aisément au royaume des cieux, nous voulons, autant qu'il est en nous, leur faciliter le voyage.* Les villes qui se signaloient en faveur de l'idolâtrie étoient assurées de sa bienveillance; il les prévenoit lui-même et les exhortoit par ses lettres à lui demander des grâces. Les villes chrétiennes, au contraire, n'obtenoient pas justice; il évitoit d'y entrer; il refusoit audience à leurs députés, il rejetoit leurs requêtes. La ville de Nisibe demanda du secours contre les Perses, dont elle craignoit les insultes; il répondit aux envoyés *qu'ils obtiendroient tout de lui quand ils auroient commencé par invoquer les dieux.*

Il s'attachoit surtout à pervertir les soldats. L'ignorance, le désir d'avancer dans le service, l'habitude de ne connoître d'autre loi que la volonté du prince, lui faisoient espérer de leur part une soumission aveugle. Le changement du *labarum* et le mélange des images des dieux avec celles de Julien, aidoient à la séduction. Instruits de tout temps à révérer leurs enseignes et les portraits de leurs empereurs, la plupart ne s'aperçurent pas du piége; ils s'accoutumèrent à honorer les divinités de leur prince, et devinrent païens presque sans le savoir. Il y en eut cependant qui, plus éclairés et plus fidèles, évitèrent de rendre cet hommage idolâtre. Pour surprendre leur foi, Julien s'avisa d'un stratagème. Un jour qu'il devoit distribuer aux troupes une gratification, il feignit de vouloir rappeler une coutume prati-

Greg. or. 3. Soc. l. 3, c. 13. Theod. l. 3, c. 7, 15, 16. Soz. l. 5, c. 16. L. unius ff. de quæstionibus.

quée, disoit-il, par les anciens empereurs. A côté de son tribunal, il fit dresser un autel et une table chargée d'encens. Sur l'autel s'élevoit une enseigne qui portoit l'image de Jupiter et de ses dieux. Il prit ensuite séance avec tout l'appareil de la majesté impériale. Les soldats, approchant à la file, paroissoient d'abord devant l'autel : on les avertissoit de jeter un grain d'encens dans le feu qu'on y avoit allumé. La crainte, la surprise, la persuasion que ce n'étoit qu'un ancien usage, et surtout l'or qu'ils voyoient briller dans la main du prince, étouffoient les scrupules. Il ne s'en trouva que fort peu qui, refusant de payer ce tribut à l'idolâtrie, se retirèrent sans se présenter à l'empereur. Après cette cérémonie, quelques soldats chrétiens buvant ensemble, l'un d'eux fit, selon la coutume, le signe de la croix. Un de ses camarades s'étant mis à rire, comme il lui en demandoit la raison : *Eh quoi!* répondit l'autre, *avez-vous déjà oublié ce que vous venez de faire? Depuis que vous avez jeté l'encens sur l'autel vous n'êtes plus chrétien.* A cette parole, tous, se réveillant comme d'une léthargie, poussent de grands cris, fondent en larmes, s'arrachent les cheveux, courent à la place publique en criant : *Nous sommes chrétiens; l'empereur nous a trompés; il s'est trompé lui-même, nous n'avons pas renoncé à notre foi.* Ils se rendent au palais : ils se plaignent de la supercherie; et, jetant aux pieds de l'empereur l'or qu'ils avoient reçu, ils demandent la mort en expiation de leur crime. Julien, irrité, commande qu'on leur tranche la tête. On les conduit au supplice hors de la ville, suivis d'une foule de peuple qui admire leur courage. Selon un usage établi par les lois romaines, lorsqu'il s'agissoit de punir ensemble plusieurs criminels, dans l'interrogatoire on commençoit par appliquer à la question le plus jeune, et dans l'exécution le plus âgé étoit le premier mis à mort. Mais le plus vieux de ces soldats obtint du bourreau qu'il

commençât par le moins avancé en âge, de peur que sa constance ne s'ébranlât à la vue du supplice de ses camarades. L'épée étoit déjà levée lorsqu'on entendit un cri qui annonçoit leur grâce. Alors le jeune homme, qui attendoit à genoux le coup mortel, se releva en soupirant : *Hélas*, dit-il, *Romain* (c'étoit son nom) *ne méritoit pas l'honneur de mourir pour Jésus-Christ!* Julien se contenta de les casser et de les reléguer dans des provinces éloignées.

Jovien, Valentinien et Valens, qui tous trois parvinrent à l'empire, méritèrent dès-lors la récompense que Dieu destinoit à leur fermeté. Les deux premiers étoient tribuns de la garde du prince ; le troisième tenoit dans le même corps un rang inférieur. Julien ayant déclaré qu'il entendoit que les soldats, et surtout ceux de sa garde, renonçassent au christianisme ou au service, Jovien offrit de remettre son épée ; ce que Julien n'accepta pas, pour ne pas perdre un officier de ce mérite. Il ne voulut pas non plus pousser à bout la constance de Valens. Mais celle de Valentinien parut avec trop d'éclat pour laisser à l'empereur la liberté de dissimuler. Julien entroit avec pompe dans le temple de la Fortune pour y célébrer un sacrifice. Les ministres du temple, rangés à droite et à gauche dans le vestibule, aspergeoient d'eau lustrale le prince et son cortége. Valentinien, en qualité de commandant de la garde, marchoit devant l'empereur. S'étant aperçu qu'une goutte de cette eau profane étoit tombée sur son habit, il s'échappa jusqu'à frapper rudement le ministre, et, coupant la pièce, il la jeta par terre avec horreur. Le philosophe Maxime, qui marchoit à côté de Julien, lui fit remarquer cette brusquerie, qu'il traitoit de sacrilége. Au retour, l'empereur bannit Valentinien, et le relégua à Mélétine. Mais, afin de ne paroître jamais punir personne précisément pour raison de religion, il prétexta des négligences dans le service. M. de Tille-

Soc. l. 3, c. 13, et l. 4, c. 1.
Theod. l. 3, c. 15.
Soz. l. 6, c. 6.
Philost. l. 7, c. 7.
Zos. l. 4.
Theoph. p. 43.
Chron. Alex. p. 297.
Oros. l. 7, c. 32.
Hist. misc. l. 72.
Suid. in Ἰοβιανός.
Till. note 2 sur Valentinien.

mont place la scène de cet événement dans Antioche; il se fonde sur un mot de Théodoret, qui ne me paroît pas conclure nécessairement en faveur de cette opinion; et nous savons que Julien avoit consacré dans Constantinople un temple à la Fortune.

Greg. or. 3, et ep. 194. Chron. Hier. Soc. l. 3, c. 13. Theod. l. 3, c. 6, 7. Chron. Alex. p. 297. Martyrolog. rom. et menol. 22. oct. Baron. ad an. 362.

Julien, en défendant de mettre à mort les chrétiens, ne vouloit sauver que l'honneur de sa philosophie. Sa fausse clémence se renfermoit dans les bornes de sa résidence. Leur sang couloit dans le reste de l'empire. On savoit que c'étoit lui offrir les plus agréables victimes; et la volonté du prince une fois connue, ou même soupçonnée, est, sans être écrite, la plus forte des lois : la défense même devient une amorce, quand on sent qu'on lui fait la cour en contrevenant à ses ordres. Les païens, qui depuis le règne du christianisme frémissoient de rage, enivrés alors de la fumée de leurs sacrifices, entroient en fureur : ils accabloient les chrétiens d'outrages; et ceux-ci, ayant perdu l'habitude de souffrir, donnoient souvent par leur impatience occasion aux traitemens les plus rigoureux. Julien fermoit les yeux sur ces désordres. Emilien fut brûlé vif à Dorostole, dans la Mésie inférieure, et l'évêque Philippe avec plusieurs autres chrétiens souffrirent le même supplice à Andrinople. Dans cette contradiction entre les ordres et la passion de Julien, les gouverneurs se crurent libres de suivre leur propre penchant. Quelques-uns, par un effet de leur bonté naturelle, mirent les chrétiens à couvert, et coururent le risque de déplaire en obéissant. Candien, quoique païen, mérita par cette humanité les éloges de saint Grégoire, et mérite encore les nôtres. On ne sait de quelle province il étoit gouverneur. Salluste, second préfet d'Orient, tempéra autant qu'il put les rigueurs auxquelles il fut quelquefois forcé par des ordres précis. L'autre Salluste, préfet de la Gaule, estimable d'ailleurs par sa probité, mais idolâtre jusqu'au fanatisme, et inhumain par religion, fut un violent persécuteur.

Comme il étoit le plus intime confident de Julien, sa cruauté fait grand tort à la prétendue douceur de ce prince.

Julien ne perdoit pas de vue la résolution qu'il avoit prise de venger l'honneur de l'empire en attaquant Sapor dans ses états. S'étant donc assuré des fonds nécessaires par la réforme de sa cour, par l'économie de sa dépense, et par le bon ordre qu'il sut mettre dans ses finances, il assembla ses soldats, anima leur courage, les harangua plusieurs fois, et, ce qui sans doute n'étoit pas moins efficace, il augmenta leur paie. Au commencement de juin il partit de Constantinople, suivi des vœux de tout le peuple, après un séjour de six mois, et prit la route d'Antioche. Son dessein étoit de passer dans cette ville le reste de l'année pour y achever ses préparatifs, et se mettre en état d'entrer en campagne dès le printemps de l'année suivante. Hormisdas et Victor furent chargés de la conduite des troupes. Ils firent observer une exacte discipline; et l'Asie, qui sous le règne de Constance ne distinguoit plus ses défenseurs d'avec ses ennemis, n'eut rien à souffrir de leur passage. Julien lui-même, au lieu des présens que les gouverneurs avoient coutume de faire aux empereurs, n'accepta que des complimens. Il tenoit de son éducation le goût des harangues; et comme dans la distribution des emplois il avoit préféré les gens de lettres, il trouva de quoi se satisfaire dans ce voyage. La superstition le suivoit partout; et il laissa en plusieurs lieux des traces sanglantes de sa haine contre les chrétiens. On observe qu'il avoit mis un si bon ordre dans les provinces occidentales, que son éloignement n'y produisit aucun trouble : sa réputation suppléoit à sa présence; et ces nations turbulentes qui bordoient le Rhin et le Danube respectèrent, tant qu'il vécut, les limites de l'empire, comme si le bras de Julien eût toujours été suspendu sur leurs têtes.

Amm. l. 22, c. 9. Lib. or. 10, 12. Zos. l. 3. Till. pers. art. 24.

Ayant traversé le détroit, il passa, sans s'arrêter, à

Amm. ibid.

Lib. or. 10, 12. *Jul. or.* 5, 6, *ep.* 21. *Greg. or.* 4. *Till. pers. art.* 10, 24.

Chalcédoine et à Libysse, petite bourgade célèbre par la sépulture d'Annibal, et il vint à Nicomédie. La vue de cette grande cité, alors presque détruite, et le triste état d'un peuple autrefois florissant, lui firent verser des larmes. Il avoit passé ses premières années à Nicomédie auprès de l'évêque Eusèbe; il y reconnut encore plusieurs de ceux qu'il y avoit vus dans son enfance. Pour donner à cette malheureuse ville quelque marque de bienveillance, il y fit placer sa statue et celle de sa femme Hélène, sous les symboles d'Apollon et de Diane; ce qui fut pour les habitans une occasion d'idolâtrie. Après avoir donné ses ordres pour relever les ruines de Nicomédie, il continua sa route par Nicée. Arrivé sur les frontières de la Galatie, il se détourna sur sa droite pour aller voir à Pessinunte l'ancien temple de la mère des dieux, si fameux par la statue de cette déesse, qu'on disoit être tombée du ciel, et qui, par l'ordre d'un oracle, avoit été transportée à Rome pendant la seconde guerre punique. Julien séjourna dans cette ville; il y ranima le culte de Cybèle, qui avoit été fort négligé sous le règne de ses deux prédécesseurs. Il perdit une nuit à composer un discours en l'honneur de cette déesse : c'est un chef-d'œuvre de rêverie. On y voit sensiblement que les Hellènes de ce temps-là, confondus par les chrétiens, donnoient la torture à leur imagination pour sauver par des allégories bizarres et forcées le ridicule et l'obscénité de leurs fables. La déesse à son tour régala Julien d'un oracle qu'elle rendit en sa faveur. Ce fut vers le même temps qu'il passa deux jours à mettre par écrit une apologie de Diogène et de la philosophie cynique. Il s'y rencontre des choses bien pensées; mais la singularité de l'auteur s'y développe tout entière : il fait son héros de ce cynique effronté; il prétend que, lorsqu'on a pris l'essor philosophique, on peut se mettre au-dessus des bienséances et des usages les plus sensés.

Amm. ibid.

Avant que de quitter Pessinunte, il voulut venger la

déesse des insultes de deux chrétiens qui avoient renversé son autel. Il les fit amener devant lui, et tenta d'abord de les pervertir par ses discours. Emportés par la vivacité de leur zèle et de leur jeunesse, ils se moquèrent et de l'empereur et de ses sophismes. Julien les condamna à mort, non pas comme chrétiens, c'eût été démentir son système, mais comme perturbateurs de l'ordre public. Il reprit ensuite la route d'Ancyre. Comme il en approchoit, les sacrificateurs vinrent au-devant de lui, portant l'idole de Proserpine. Il leur distribua une somme d'argent, et fit célébrer des jeux le lendemain de son arrivée. Il y avoit dans cette ville un prêtre chrétien nommé Basile, qui du temps de Constance avoit fortement combattu l'arianisme. Sous le nouveau règne il avoit tourné ses armes contre l'idolâtrie. C'étoit un missionnaire zélé et véhément, qui alloit de ville en ville, exhortant publiquement les chrétiens, et leur inspirant de l'horreur pour les idoles et les sacrifices. Le proconsul Saturnin éprouva son courage par les plus cruelles tortures, mais sans l'ébranler. Il le fit mettre en prison, et en informa l'empereur, qui étoit encore à Constantinople. Julien pensa qu'un homme de ce caractère pourroit servir efficacement l'idolâtrie, s'il réussissoit à le gagner. Il envoya pour le séduire deux apostats, Elpide, intendant du domaine, et un certain Pégasius. Leur mission ne fut pas heureuse. Julien, arrivé à Ancyre se fit amener Basile; mais il n'eut pas plus de succès; il n'en put tirer que des reproches de son apostasie, et des menaces d'une mort funeste et prochaine. Il le mit entre les mains du comte Frumentin, capitaine d'une compagnie de la garde, avec ordre de lui faire souffrir des tourmens douloureux, qui pussent lasser sa patience, sans lui ôter promptement la vie. Pendant le séjour de Julien, Basile, dont on déchiroit le corps tous les jours, se fit une fois conduire devant lui. Julien s'en félicitoit, il le croyoit vaincu;

Soz. l. 5, c. 10.
Acta Basil. apud Ruinart. p. 650.

mais il n'en reçut que de nouveaux reproches, et il en sut fort mauvais gré à Frumentin, qu'il ne voulut pas voir à son départ. Le comte se vengea de cette disgrâce sur la personne de Basile, qu'il fit mourir dans les plus horribles tourmens.

Amm. ibid.
Greg. or. 3, 19.
Soz. l. 5, *c.* 4, 10.

Sur la route d'Ancyre à Césarée Julien fut souvent arrêté par des plaintes et des reproches. Les uns redemandoient leurs biens injustement usurpés; les autres se plaignoient qu'on voulût contre toute raison les assujettir à des charges onéreuses; d'autres lui dénonçoient des crimes de lèse-majesté. L'empereur rendoit prompte justice aux premiers. Mais, toujours trop favorable à l'ordre municipal, il avoit rarement égard aux priviléges et aux dispenses les plus légitimes; en sorte que ceux qu'on inquiétoit à ce sujet prenoient le parti de se rédimer par argent de ces injustes poursuites. Pour les délateurs, dont il avoit lui-même tant de fois ressenti la malice, il les rejetoit avec indignation et avec mépris: on en rapporte un exemple mémorable. Un de ces calomniateurs, pour se venger d'un ennemi, le dénonça à l'empereur comme aspirant à la souveraineté. Julien le rebuta plusieurs fois. Enfin, importuné de son opiniâtreté, il lui demanda quel étoit cet homme qu'il accusoit, et quelles preuves il avoit de son crime : *C'est*, répondit l'accusateur, *un riche habitant d'une telle ville ; et je suis en état de prouver qu'il se fait faire un manteau de soie teint en pourpre.* Le prince, sans en vouloir entendre davantage, lui imposa silence en disant : *Vous êtes bien heureux que je ne punisse pas un misérable tel que vous, qui ose accuser son pareil d'une si haute entreprise.* Et comme le délateur continuoit d'insister, Julien appela un de ses officiers : *Faites donner*, lui dit-il, *à ce dangereux babillard une de mes chaussures de couleur de pourpre, et qu'il la porte de ma part à ce bourgeois qui s'est déja fait faire le manteau.* En traversant la Cappadoce, il détachoit

des soldats pour livrer les églises aux idolâtres, ou pour les abattre. Ceux qui furent chargés de cette expédition pour Nazianze rencontrèrent une si vigoureuse résistance de la part de l'évêque, qu'ils furent contraints de se retirer avec confusion. Ce prélat, cassé de vieillesse, mais plein de feu et de vivacité, étoit Grégoire, père de l'illustre docteur de l'Eglise, si connu par sa sainteté et par ses admirables écrits. Césarée, capitale de la province, éprouva toute la colère de l'empereur. Comme elle étoit peuplée de chrétiens, et qu'on y avoit ruiné les temples de Jupiter et d'Apollon, anciennes divinités tutélaires de la ville, elle lui étoit depuis long-temps odieuse, et cette haine venoit de s'accroître par la destruction du temple de la Fortune, le seul qui eût subsisté à Césarée jusqu'à la mort de Constance. Julien punit tout à la fois les chrétiens d'avoir ruiné cet édifice, et les païens de l'avoir souffert, et de n'avoir pas, quoiqu'ils fussent en petit nombre, défendu jusqu'à la mort le culte de leur déesse. Il ôta à la ville le nom de *Césarée*, qui lui avoit été donné par Tibère, et lui fit reprendre son ancien nom de *Mazaca*. Il imposa aux habitans une amende de trois cents livres d'or. Tous ceux qui avoient prêté leurs mains à ce prétendu sacrilége furent condamnés à la mort ou à l'exil. Eupsychius, un des plus nobles citoyens, expira dans de cruels supplices. Les biens meubles et immeubles des églises de la ville et du territoire furent confisqués. On enrôla les ecclésiastiques dans la milice destinée au service des gouverneurs; c'étoit en même temps la plus méprisée et la plus onéreuse. Les chrétiens furent assujettis à la taille, comme dans les moindres bourgades. Julien protesta avec serment que, si on ne relevoit au plus tôt les temples abattus, *il ne laisseroit à aucun galiléen la tête sur les épaules*. Ce fut ainsi qu'il s'exprima; et cette menace auroit été suivie de l'exécution, s'il eût vécu plus long-temps. L'église de Césarée étoit alors partagée au sujet

de l'élection de son évêque. Julien voulut connoître de ce différend, qu'il traitoit de désordre et de sédition. Il fit écrire aux prélats divisés une lettre menaçante. Mais l'évêque de Nazianze répondit avec tant de force et de hardiesse, que Julien ne jugea pas à propos de se commettre avec ce vieillard intrépide.

Amm. ibid. Lib. or. 12. Till. not. 6.

Celse, gouverneur de Cilicie, vint le recevoir au passage du mont Taurus. Julien l'aimoit depuis qu'ils s'étoient trouvés ensemble dans les écoles d'Athènes. Il l'embrassa tendrement; et, l'ayant fait asseoir à côté de lui dans son char, il entra dans la ville de Tarse. A l'issue d'un sacrifice, Celse, qui avoit été disciple de Libanius, prononça en présence de Julien un long panégyrique qui fatigua beaucoup et le héros et l'orateur. Le prince étoit debout devant l'autel, et l'on étoit alors dans les grandes chaleurs du mois de juillet. De Tarse Julien alla droit à Antioche, où il arriva près de deux mois après son départ de Constantinople. Tout le peuple de cette capitale de l'Orient sortit au-devant de lui : les païens le reçurent avec toute la pompe dont on honoroit l'entrée des divinités. Quoique le christianisme, qui avoit autrefois commencé à prendre son nom dans cette ville, y fût très-florissant, il s'y trouvoit cependant un grand nombre d'idolâtres. Ceux-ci célébroient dans ce temps-là les fêtes d'Adonis; et les acclamations de joie étoient interrompues par les cris lugubres des femmes, qui, selon l'ancien usage, pleuroient la mort de ce héros de la volupté. Ce mélange de deuil fut regardé comme un sinistre présage, et la superstition ne manqua pas de s'en alarmer dans le moment, et de le rappeler après la mort du prince.

LIVRE TREIZIÈME.

La vanité de Julien étoit le ressort de ses vertus. C'est par là qu'on peut expliquer les contrariétés de sa conduite : tantôt une clémence qui semble héroïque, tantôt une rigueur implacable. Il préféroit l'honneur de pardonner à la sombre satisfaction de la vengeance; mais sa générosité n'étoit pas entière; il vouloit en être payé par la gloire; et s'il pardonnoit avec éclat, il se vengeoit aussi sans miséricorde, lorsque la circonstance ne lui sembloit pas assez heureuse pour faire admirer sa grandeur d'âme. Le premier jour de son arrivée à Antioche, un officier nommé Thalasse, qui avoit contribué au désastre de Gallus, s'étant présenté avec les principaux de la ville pour saluer l'empereur, Julien lui fit refuser l'entrée. Quelques citoyens qui étoient en procès avec cet officier vinrent dès le lendemain, en grand nombre, porter leurs plaintes à l'empereur. *Thalasse*, s'écrièrent-ils, *l'ennemi de votre majesté est aussi le nôtre; il nous a ravi nos biens.* Julien reconnut aisément qu'ils vouloient profiter de la disgrâce de leur adversaire. *Il est vrai*, répondit-il, *qu'il m'a sensiblement offensé: attendez donc, pour demander justice, que je sois satisfait moi-même; je mérite quelque préférence.* Il ordonna en même temps au premier de ne les point écouter qu'il n'eût rendu ses bonnes grâces à Thalasse; ce qu'il ne tarda pas à faire. Mais tous ceux dont il avoit à se plaindre n'éprouvèrent pas la même indulgence. Le secrétaire Gaudence, qui, par l'ordre du défunt empereur, avoit empêché les troupes de Julien de passer en Afrique, et Julien, autrefois vicaire des préfets, à qui l'on ne pouvoit reprocher que son zèle pour

Amm. l. 23, c. 9, 11, et ibi Vales.
Suid. in Σαλέσιος.

le service de son prince, furent conduits à Antioche et condamnés à mort. Le fils du général Marcel, soupçonné d'aspirer à l'empire, fut exécuté publiquement. Marcel son père trembloit dans sa retraite; il se souvenoit des mauvais services qu'il avoit rendus à Julien César, et la mort de son fils sembloit lui annoncer la sienne. Il fut heureux d'avoir offensé Julien d'une manière éclatante: l'empereur se fit un mérite de l'épargner, parce que tout l'empire savoit que Marcel ne méritoit point de pardon; il affecta même de le traiter avec honneur. Romain et Vincent, capitaines de ses gardes, convaincus d'avoir formé des projets trop ambitieux, ne furent condamnés qu'au bannissement.

Amm. l. 22, c. 10.
Chrys. de sancto Babylâ contra Jul. et gent.
Soc. l. 6, c. 3.

Les délices de la Syrie n'avoient rien de contagieux pour un esprit tel que celui de Julien, naturellement sérieux et austère. Au milieu d'une ville voluptueuse il conserva avec l'extérieur philosophique le même goût de frugalité et de travail, la même sévérité dans ses mœurs. Ses occupations étoient la législation, l'exercice de la justice, et surtout le rétablissement du paganisme. La conversation des philosophes et des rhéteurs, la composition de plusieurs ouvrages, les sacrifices et les cérémonies de religion faisoient ses délassemens. Cependant saint Jean Chrysostôme, qui, étant pour lors âgé de quinze à seize ans, étudioit la rhétorique sous Libanius, nous donne de sa cour l'idée la plus affreuse. *Les magiciens*, dit-il, *les enchanteurs, les devins, les augures, les fanatiques de Cybèle, et tous les charlatans de l'impiété, s'étoient rendus auprès de lui de toutes les contrées de la terre : son palais étoit rempli de fugitifs flétris par des jugemens. Des misérables qui avoient été condamnés pour empoisonnemens et pour maléfices, qui avoient vieilli dans les prisons, qui travailloient aux mines, qui pouvoient à peine soutenir leur misère par le commerce le plus infâme, revêtus tout à coup de sacerdoces et de sacrificatures, tenoient auprès de lui le*

rang le plus honorable. Environné de jeunes hommes perdus de débauche, de vieillards encore plus dissolus, et de femmes prostituées, qui faisoient tout retentir de leurs ris immodérés et de leurs paroles impudentes, il traversoit les rues et les places de la ville : son cheval et ses gardes ne le suivoient que de loin. Ce grand homme dépose à la face du peuple d'Antioche de ce qu'il a vu lui-même ; il en appelle à tous ceux qui vivoient alors ; il les défie de le démentir. Son témoignage ne peut être soupçonné ; mais il représente sans doute en cet endroit Julien tel qu'il l'avoit vu fréquemment aller aux temples avec tout le cortége de l'idolâtrie. Il ne parle pas ici de la vie privée du prince, dont ni son âge ni sa religion ne lui permettoient pas d'être témoin. Ceux qu'il dépeint sous de si affreuses couleurs étoient les prêtres et non pas les courtisans de Julien ; c'étoient ceux qui se rassembloient auprès de lui pour les cérémonies, et non pas ceux qui vivoient avec lui dans son palais. Le prince étoit plus chaste que ses dieux : sa cour étoit plus honnête, composée à la vérité d'imposteurs et de charlatans, mais d'une autre espèce, et dont l'extérieur grave et sévère outroit la décence jusqu'à la singularité.

Lib. vit. et or. 4. Jul. ep. 27.

Libanius, qui enseignoit alors à Antioche, avoit été le maître de Julien, quoiqu'il n'eût pas été permis à ce prince de prendre ses leçons. La défense expresse de Constance y avoit apporté un obstacle invincible. Mais Julien avoit secrètement dévoré avec d'autant plus d'ardeur les discours de ce rhéteur, aussi passionné que lui pour l'idolâtrie ; c'étoit sur ce modèle qu'il avoit formé son style. Il brûloit d'impatience de l'entendre, et il le lui déclara en entrant dans Antioche. Ce sophiste, dans l'histoire qu'il a pris la peine de faire de sa propre vie, raconte avec complaisance comment sa prétendue modestie fut forcée de céder aux avances de Julien. S'il l'en faut croire, le prince prenoit à ses succès un si vif in-

térêt, que l'inquiétude le privoit du sommeil, lorsque Libanius avoit un discours à prononcer le lendemain: sujet de veille à peine pardonnable à l'auteur même, et infiniment frivole dans un empereur. Julien l'honora du titre de questeur : il l'appelle dans ses lettres son très-cher et très-aimable frère. Libanius paya ces faveurs par des éloges excessifs; mais qui respirent plutôt le fanatisme que la flatterie.

Amm. l. 22, c. 14, et ibi Vales.
Plin. l. 5, c. 18, et ibi Hard.
Cellar. geog. l. 3, c. 12, art. 22.

On célébroit dans le mois d'août une fête en l'honneur de Jupiter sur le mont Casius, situé au midi d'Antioche, au-delà de l'Oronte. La hauteur de cette montagne, qui étoit de quatre mille pas, avoit donné lieu à une fable, qu'on débitoit aussi du mont Caucase : on disoit qu'on y voyoit lever le soleil trois heures avant que cet astre parût à l'horizon de la plaine. L'empereur Adrien avoit passé une nuit sur le Casius pour vérifier de ses propres yeux cette merveille, qu'un furieux orage avoit, dit-on, dérobé à sa curiosité. Sur le sommet couvert de bois, et qui avoit dix-neuf mille pas de circuit, étoit un temple superbe consacré à Jupiter. Pendant que Julien y offroit un sacrifice, un inconnu, fondant en larmes, vint se jeter à ses pieds, le suppliant humblement de lui accorder sa grâce. L'empereur ayant demandé qui il étoit, on lui répondit que c'étoit Théodote, ancien magistrat d'Hiéraple; qu'au passage de Constance ce méchant homme, lui faisant sa cour avec les principaux de la ville, s'étoit signalé par la plus criminelle adulation, flattant le prince d'une victoire indubitable, et lui demandant en grâce avec des pleurs et des gémissemens contrefaits de leur envoyer au plus tôt la tête de Julien, cet ingrat, ce rebelle, comme il avoit fait porter la tête de Magnence dans toutes les provinces de l'empire. Julien ayant froidement écouté ce récit : *Je le savois déjà*, dit-il, *sur le rapport de plusieurs témoins : retourne chez toi avec assurance, tu n'as rien à craindre d'un prince qui, suivant la maxime d'un*

sage, ne veut connoître d'autre manière de détruire ses ennemis qu'en les rendant ses amis.

Comme il descendoit de la montagne, il reçut une lettre d'Ecdice, gouverneur d'Egypte, qui lui mandoit qu'après de longues recherches on avoit enfin trouvé un bœuf portant tous les caractères du dieu Apis. C'étoit pour Julien un présage infaillible des plus heureux événemens. Les malheurs de cette année et de la suivante ne firent pas honneur au pronostic. Une autre fête très-solennelle appeloit Julien au temple d'Apollon à Daphné; il s'y rendit en diligence du mont Casius, s'attendant d'y voir la pompe la plus brillante. Il fut fort étonné de ne trouver dans le temple pas une victime, pas un grain d'encens; mais seulement au lieu des anciennes hécatombes une oie que le prêtre avoit apportée de chez lui, afin que le dieu ne passât pas la journée sans offrande. A cette vue le zèle de Julien s'enflamma; et, debout devant l'autel, aux pieds de la statue, adressant la parole au petit nombre de ceux qui se trouvèrent présens, il leur fit une vive réprimande, qui retomboit sur tous les habitans d'Antioche; il leur reprocha leur impiété, leur épargne sordide et scandaleuse à l'égard du culte des dieux, tandis que leurs femmes épuisoient leurs richesses pour faire subsister des galiléens; il les menaça de l'indignation céleste; et il ne manqua pas dans la suite d'attribuer à cette indifférence criminelle la disette dont la ville fut peu de temps après assiégée.

Amm. ibid. Jul. misop.

Dans le temps qu'il affectoit d'oublier ses propres injures, il n'épargnoit pas les ennemis de ses dieux. Artême, commandant des troupes en Egypte, fut la première victime du zèle de Julien pour l'idolâtrie. Ammien Marcellin se contente de dire qu'il fut accusé de crimes atroces par les Alexandrins, et condamné à mort. Son histoire est développée plus au long par les auteurs ecclésiastiques. L'évêque George, dévoué aux ariens,

Jul. ep. 10. Amm. l. 22, c. 11. Theod. l. 3, c. 17. Soz. l. 4, c. 29. Chron. Alex. p. 297. Zon. t. 2, p. 26. Vita Ath.

in edit. bened.
Till. persec.

auxquels il devoit sa fortune, s'étoit rendu également odieux à tout le reste des Alexandrins, aux catholiques qu'il persécutoit, aux païens dont il vouloit détruire le culte, aux magistrats qu'il méprisoit, au peuple qu'il accabloit en tyran. Les païens surtout nourrissoient secrètement contre lui une haine mortelle. Il empêchoit leurs sacrifices et la célébration de leurs fêtes; secondé d'Artême et de ses troupes, il renversoit leurs autels, il enlevoit à main armée leurs statues et tous les ornemens de leurs temples. Au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la cour de Constance, passant avec un nombreux cortége devant le temple du Génie, et jetant un regard de courroux sur ce magnifique édifice : *Jusqu'à quand*, dit-il, *laisserons-nous subsister ce sépulcre?* Les idolâtres, frappés de cette parole, résolurent de le perdre pour sauver leur dieu. Dès que Julien fut sur le trône, ils commencèrent par attaquer Artême, dont la puissance servoit de rempart à l'évêque. Ils le déférèrent à l'empereur comme le soutien et l'exécuteur de toutes les violences de George. Julien lui ordonna de se rendre à Antioche. Artême partit en menaçant les habitans de leur faire payer bien cher à son retour les frais d'un si fâcheux voyage. Il ne revint pas. Julien lui fit trancher la tête, et l'église grecque l'honore comme un célèbre martyr. Les critiques se partagent à son sujet : tous conviennent qu'il avoit été, comme son prédécesseur Sébastien, zélateur de l'arianisme, partisan de George, ennemi déclaré d'Athanase, qu'il avoit poursuivi jusque dans les déserts; mais quelques-uns prétendent que, touché de la grâce divine, il reconnut son erreur, et mérita la couronne du martyre : les autres n'aperçoivent aucune preuve de sa pénitence, et désapprouvent le culte que lui rendent les Grecs.

Jul. ep. 10.
Amm. l. 22, c. 11.
Greg. or. 21.

La nouvelle de la mort d'Artême parvenue à Alexandrie fut le signal du massacre de George. Le peuple idolâtre, poussant des hurlemens affreux, court l'arracher

de sa maison. Ce malheureux est en un moment assommé, foulé aux pieds, traîné, mis en pièces. Draconce, intendant de la monnoie, et Diodore, qui tenoit le rang de comte, expirèrent au milieu de mille outrages. L'un avoit détruit un autel de Sérapis; l'autre présidoit à la construction d'une église; il attiroit les enfans au christianisme, et leur coupoit les cheveux, qu'on laissoit croître par une superstition païenne. Cette populace forcenée charge un chameau de ces cadavres déchirés: on les promène par toute la ville; on les conduit ensuite au rivage, où, après les avoir brûlés, on jette leurs cendres dans la mer, de peur, disoit-on, qu'elles ne fussent recueillies et honorées comme des reliques de martyrs. Les seuls ariens auroient été capables de leur rendre ce culte religieux. Ils accusèrent les catholiques d'avoir trempé leurs mains dans le sang de George; et Socrate avoue que dans une émeute populaire les mécontens se laissent aisément entraîner par les séditieux. Cependant Ammien Marcellin paroît le disculper, en disant que les chrétiens étoient assez forts pour défendre George, mais qu'ils s'abstinrent de le faire parce qu'il étoit universellement odieux; et le témoignage de Julien achève de les justifier: il n'imputa ce massacre qu'aux païens. Il en parut d'abord extrêmement irrité; il ne parloit que de châtimens. Mais les violences qui attaquoient les chrétiens ne blessoient que sa politique, sans toucher son cœur. Sa colère se laissa bientôt fléchir par son oncle, le comte Julien, qui intercéda pour Alexandrie, dont il avoit été gouverneur. L'empereur se contenta d'écrire aux Alexandrins une lettre dans laquelle il leur reproche leur humanité; il avoue que George méritoit ces traitemens, et peut-être de plus rigoureux encore. *Mais*, ajoute-t-il, *vous ne deviez pas être ses bourreaux; vous avez des lois, elles doivent être sacrées pour vous, quoiqu'il les foulât aux pieds. Rendez grâces au grand Sérapis; par respect pour ce dieu qui vous*

Ambros. ep. 29.
Soc. l. 3, c. 2, 3.
Soz. l. 9. c. 7.
Philost. l. 7, c. 2.

protége, et par considération pour un oncle qui vous a gouvernés, je veux bien vous pardonner de si coupables excès. George laissoit de grandes richesses, fruits de ses concussions et de ses rapines. Julien les abandonna sans regret à ceux qui les avoient pillées; mais il revendiqua la bibliothèque, qui, malgré l'ignorance du possesseur, étoit nombreuse et choisie. L'empereur donna des ordres très-pressans d'en recueillir exactement tous les livres, de les lui envoyer en diligence, et de n'en laisser écarter aucun, *pas même*, dit-il, *les livres impies des galiléens.*

Jul. ep. 52. *Greg. or.* 3. *Soz. l.* 5, *c.* 14.

L'impunité des Alexandrins fit connoître à tout l'empire que Julien pardonnoit volontiers les outrages faits aux chrétiens, et que leur sang n'étoit à ses yeux qu'un sang vil et méprisable. On acheva de s'en convaincre par la colère qu'il fit éclater contre le gouverneur de Cappadoce. La populace païenne qui habitoit Césarée se souleva contre les chrétiens de la ville. Il y eut un grand carnage. Pour prévenir les suites de ce désordre, on arrêta les coupables. Le gouverneur, voulant faire sa cour au prince, fit tomber sur les chrétiens la plus grande partie des châtimens; mais il ne put se dispenser de punir aussi quelques idolâtres. Julien en fut indigné; il manda le gouverneur. Il vouloit d'abord le faire traîner au supplice. Comme on lui prouvoit que les païens étoient les auteurs du massacre : *Le grand malheur,* s'écria-t-il, *que des Hellènes aient fait périr dix galiléens!* Il crut donner une grande marque de clémence en ne le condamnant qu'à l'exil. Il ne tint pas à lui que l'évêque de Bostres ne fût traité comme celui d'Alexandrie. L'église de cette capitale de l'Arabie étoit alors gouvernée par Titus, prélat respectable par sa sainteté, et redoutable à Julien par sa doctrine. L'empereur ordonna aux habitans de le chasser; il fit en même temps déclarer à Titus que, s'il arrivoit quelque émeute à son occasion, il s'en prendroit à lui et à son clergé. Sur cette menace, l'évê-

que représenta à l'empereur que les chrétiens étoient à la vérité par leur grand nombre en état de faire tête aux Hellènes; mais que, loin de les animer, il ne travailloit qu'à les contenir. Aussitôt Julien envoya aux habitans un édit où, par une interprétation maligne et tout-à-fait indigne d'un prince, il envenimoit les paroles de Titus. Après les avoir rapportées : *Voilà*, dit-il, *le langage de votre évêque ; vous voyez comme il vous dérobe le mérite de votre obéissance ; à l'entendre, vous n'êtes que des séditieux ; c'est lui qui par ses discours vous contient malgré vous ; chassez-le donc de votre ville comme un délateur perfide.* Sozomène donne lieu de croire que cet ordre fut exécuté.

Jul. misop. Soc. l. 3, c. 15. Theod. l. 3. c. 6. Soz. l. 5. c. 3, 8, 9, 10.

C'étoit proscrire le christianisme que de montrer tant de mépris et tant de haine contre les chrétiens. L'idolâtrie, enchaînée depuis la conversion de Constantin, ayant enfin brisé ses fers, signala sa vengeance par les plus affreuses violences. Profaner les églises, les consacrer aux divinités païennes en y plaçant les idoles les plus infâmes, détruire les sépultures des martyrs, disperser leurs os, jeter au vent leurs cendres, ce n'étoit que les exploits ordinaires d'une superstition victorieuse. Mais la plupart des villes de Syrie et de Phrygie se portèrent à des excès de cruauté qui font horreur à raconter. On mit en usage les anciens supplices; on en imagina de nouveaux et d'inouïs. Les habitans d'Héliopolis, pour venger leur Vénus, dont Constantin avoit tâché d'abolir le culte impudique, firent ouvrir le ventre à des vierges sacrées, le remplirent d'orge, et les exposèrent dans cet état horrible à l'avidité des animaux les plus immondes, qui dévoroient en même temps l'orge et les entrailles. On vit des hommes manger le foie d'un diacre nommé Cyrille. Gaza, Ascalon, Emèse, Aréthuse, imitèrent ces monstrueuses barbaries, qui semblent souiller l'histoire même. Ce sont ces villes que Julien comble de louanges dans ses ouvrages; il les appelle *des*

villes saintes, des villes généreuses, qui lui sont étroitement unies par leur piété. Elles ont, dit-il, *secondé mes intentions avec tant d'ardeur, qu'elles ont porté le châtiment des impies Galiléens plus loin que je ne désirois.* Il récompensa les fureurs des habitans de Gaza en rappelant sous la dépendance de leur ville le bourg de Maïume, qu'il dépouilla de tous les titres et de tous les droits dont Constantin l'avoit honoré.

Theod. l. 3, c. 6. Soz. l. 5, c. 9. Till. pers. not. 16.

Le fanatisme étouffoit dans le cœur de Julien jusqu'aux sentimens de la plus juste reconnoissance. Marc, évêque d'Aréthuse, lui avoit sauvé la vie dans son enfance. On ne sait si ce prélat, fameux auparavant par son zèle pour l'arianisme, étoit revenu de ses erreurs, comme Théodoret le fait entendre, ou s'il y restoit encore engagé. Tout ce qui portoit le nom chrétien étoit également en butte aux traits de l'idolâtrie; et dans cette proscription générale plusieurs hérétiques souffrirent constamment la mort. Marc, accablé d'années, mais plein de force et de courage, fut la victime d'une populace effrénée. Il endura pendant plusieurs jours tous les tourmens que peut inventer la cruauté, toujours plus ingénieuse dans les âmes les plus stupides et les plus grossières. Sa vieillesse triompha cependant des supplices les plus douloureux, et il survécut à l'empereur. La nouvelle de ce traitement inhumain étant parvenue à la cour, Julien n'en témoigna aucun ressentiment; mais le préfet Salluste, dont l'âme généreuse en fut révoltée, prit la liberté de dire à l'empereur : *Prince, quelle honte pour nous d'être si inférieurs aux chrétiens, qu'un de leurs vieillards ait surmonté un peuple entier et tout ce que nous avons de tortures! Ce n'étoit pas un honneur de le vaincre; mais c'est le comble de l'ignominie d'en avoir été vaincus.*

Soc. l. 3, c. 15. Theod. l. 3, c. 6.

Tandis que ces sanglantes tragédies remplissoient l'Orient d'horreur, l'Occident ne fut pas épargné. Rome vit immoler par le glaive ou précipiter dans le Tibre

plusieurs de ses citoyens. On y poursuivoit les chrétiens, comme coupables de magie. Et il faut avouer que, sans chercher de prétexte pour les faire périr, on en trouvoit assez dans leur hardiesse. Les insultes des païens, leurs blasphèmes, la vue de leurs abominations embrasoit le zèle des fidèles, et le portoit souvent au-delà des bornes. Nourris et élevés sous la domination du christianisme, ils regardoient le règne de l'idolâtrie comme une usurpation; ils renversoient les autels, brisoient les statues, troubloient les sacrifices; et, n'ayant d'autres armes que leur zèle, ils provoquoient contre eux-mêmes toutes les forces du paganisme. La multitude ignoroit alors ce qu'elle a de tout temps ignoré, que la religion chrétienne ne s'élève jamais par voie de fait contre l'ordre public, et que, sous un gouvernement qui lui fait la guerre, elle ne doit que souffrir. La constance des martyrs qui répandirent leur sang sous Julien répare sans doute ce qu'on pourroit trouver de répréhensible dans l'excès de leur zèle. Julien n'en est pas plus excusable; il connoissoit assez les hommes pour prévoir les effets que ne pouvoient manquer de produire, d'un côté l'insolence des païens triomphans, de l'autre l'impatience des chrétiens accablés.

Son acharnement contre le christianisme ne lui faisoit pas perdre de vue la guerre qu'il avoit projetée. Loin qu'un de ces projets pût le distraire de l'autre, il savoit les faire concourir. On enrôloit les clercs et les moines. Ceux-ci lui étoient surtout odieux; et quoique leur extérieur n'eût rien de plus singulier que celui de l'empereur même et des philosophes qui remplissoient sa cour, ils étoient l'objet perpétuel de ses mépris et de ses railleries. Ils n'osoient sortir de leurs déserts; on alloit les enlever jusque dans leurs retraites pour les forcer au service. Cependant l'empereur cherchoit dans sa superstition des présages de victoire; il inondoit les autels du sang des victimes; il égorgeoit quelquefois cent taureaux

Amm. l. 22. c. 12. Greg. or. 3. Elias Cretensis et Nonnus in orat. 4. Greg. Chrysost. de sto. Babylâ et contra Jul. et gent. Theod. l. 3, c. 22. Baron. in an. 362. Till. pers. art. 7. Fleury, hist. eccl. l. 15, c. 33.

ensemble, un nombre infini d'animaux de toute espèce, et des oiseaux rares qu'il faisoit rassembler de toutes les contrées; en sorte que les dépenses des sacrifices étoient énormes. La folle dévotion du prince altéroit même la discipline militaire. Les soldats, qu'il nourissoit de la chair des animaux immolés, s'en remplissoient avec excès dans les temples, et, buvant sans mesure, il falloit les porter comme morts à leur quartier, au grand scandale de la religion païenne. Ce désordre étoit surtout très-commun parmi les soldats gaulois, qui se donnoient plus de licence, parce que Julien leur devoit l'empire. On voyoit de toutes parts une multitude d'astrologues, d'aruspices, d'augures, d'interprètes de songes, d'imposteurs de mille ordres différens. Julien, qui n'en trouvoit pas encore assez à son gré, fit déboucher la source prophétique de la fontaine de Castalie. On disoit que le souffle qui s'élevoit de son sein animoit les prêtres, et que le murmure de ses eaux les instruisoit des événemens futurs. C'étoit par cet oracle qu'Adrien avoit autrefois appris qu'il parviendroit à l'empire; mais il avoit fait combler cette source d'une masse énorme de pierres, dans la crainte qu'elle ne fût par la suite assez indiscrète pour lui nommer un successeur. Plusieurs pères de l'Eglise accusent Julien d'avoir encore employé pour pénétrer les secrets de l'avenir d'autres pratiques, qui dans les mœurs de ce prince seroient incroyables, si cette curiosité insensée n'avoit été trop souvent cruelle et meurtrière. Ils rapportent qu'il fit jeter pendant la nuit quantité de cadavres dans l'Oronte; et qu'après sa mort on trouva dans le palais d'Antioche des réservoirs, des fosses, des puits comblés de victimes humaines, qu'il avoit immolées dans les affreux mystères de la nécromantie.

Liban. monod. Chrysost. de Sto. Babylâ

Tous les oracles de l'empire, abandonnés depuis longtemps, n'étoient occupés qu'à répondre aux députés de l'empereur. Il envoya à Delphes, à Délos, à Dodone.

Tous lui promettoient la victoire, mais en si mauvais vers, qu'on disoit plaisamment que le dieu de la poésie avoit oublié son métier faute d'exercice. Il consulta par lui-même Apollon et Daphné. Après un grand nombre de sacrifices et de magnifiques offrandes, le dieu répondit enfin qu'il ne pouvoit parler tant qu'il seroit infecté des cadavres dont il étoit environné. Julien comprit que le voisin le plus incommode dont Apollon voulût se plaindre, étoit saint Babylas, dont les reliques, transportées en ce lieu, fermoient depuis onze ans la bouche à l'oracle. Il donna ordre de reporter ce corps dans la ville d'Antioche, d'où Gallus l'avoit transféré. Ce fut pour les chrétiens une nouvelle occasion de disgrâces. Ils viennent en foule au-devant des reliques du saint martyr; ils les placent sur un char; et dans cette espèce de triomphe, où ils ramenoient Babylas vainqueur des démons de Daphné, hommes, femmes, enfans, animés par la vue de leur multitude, et comme enivrés de la joie d'une victoire, dansent autour du char et chantent des psaumes, ajoutant à chaque verset cette reprise : *Qu'ils soient confondus, tous ceux qui adorent les ouvrages de sculpture, et qui se glorifient dans leurs idoles.*

et contra Jul. et gent. Rufin. l. 10, c. 35. Aug. de civ. l. 18, c. 52. Soc. l. 3, c. 18, 10. Theod. l. 3, c. 9, 10. Soz. l. 5, c. 18, 19. Evagr. l. 1, c. 16.

Cette hardiesse piqua vivement l'empereur. Dès le lendemain il ordonna à Salluste de faire le procès aux chefs de la cérémonie. En vain le préfet tâcha de l'apaiser, en lui représentant qu'il alloit combler les vœux de ceux qu'il prétendoit punir. Il fallut obéir. Plusieurs chrétiens furent mis en prison. Salluste commença cette rigoureuse procédure par un jeune homme nommé Théodore. On l'étend sur un chevalet ; on lui déchire les flancs; on épuise sur son corps toute la rage des bourreaux. C'est trop peu de dire qu'il sembloit être insensible ; plus gai et plus libre que les païens qui assistoient à ce spectacle, au milieu des plus douloureuses tortures, il ne cessoit de chanter ce même verset,

qui lui attiroit son supplice. Après avoir été tourmenté depuis le point du jour jusqu'à la onzième heure, sans avoir rien perdu de ses forces ni de son courage, il fut sur le soir reconduit en prison. Ce premier essai donna du poids à la remontrance de Salluste. L'empereur, enfin persuadé que les rigueurs ne tourneroient qu'à sa confusion et à la gloire des chrétiens, mit en liberté tous ceux qu'on avoit arrêtés, et Théodore lui-même, qui vécut encore long-temps après.

Theod. l. 3, c. 17.

Julien avoit malheureusement fait connoître qu'il étoit sensible aux traits de la satire; et la piété, naturellement si patiente et si douce, contracte trop souvent quelque teinture des passions humaines qu'elle trouve dans le cœur; elle prend surtout dans la persécution un peu de fiel et d'amertume. Une sainte veuve, nommée Publie, connue par sa vertu et par celle de son fils, un des prêtres les plus respectés de la ville d'Antioche, étoit à la tête d'une communauté de filles chrétiennes. Leur occupation ordinaire étoit de chanter des hymnes. Depuis le martyre de Théodore, toutes les fois que Julien passoit devant leur maison, elles affectoient d'élever leur voix, et de lancer, pour ainsi dire, sur le prince certains versets des psaumes, comme autant de traits qui lui perçoient le cœur. Elles avoient choisi celui-ci : *Les dieux des nations ne sont que de l'or et de l'argent; c'est l'ouvrage de la main des hommes : que ceux qui les font et qui mettent en eux leur confiance leur deviennent semblables.* Julien leur fit commander de se taire. Publie n'en devint que plus hardie : dès la première fois qu'elle sut que le prince approchoit, elle fit chanter cet autre verset : *Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés.* L'empereur, outré de colère, manda la supérieure, lui fit donner des soufflets par un de ses gardes, et la renvoya. Elle continua; et Julien s'aperçut un peu trop tard que, ne pouvant faire taire ces femmes, il n'avoit d'autre parti à prendre que de

ne pas paroître les entendre. Théodoret donne à Publie de grands éloges. Sa fermeté dans la foi est sans doute admirable; et le sentiment de Théodoret mérite d'être respecté. Mais il voyoit apparemment mieux que nous comment cette conduite à l'égard du prince peut s'accorder avec les maximes de l'Evangile et la doctrine des apôtres.

Peu de temps après la translation de saint Babylas, la nuit du vingt-deuxième d'octobre, le feu prit au temple d'Apollon à Daphné, que Julien faisoit alors décorer d'un magnifique péristyle : il consuma le toit et les ornemens, sans endommager les murailles ni les colonnes. La statue d'Apollon fut réduite en cendres. Quoiqu'elle ne fût que de bois doré, à l'exception de la tête, du col, et peut-être des autres extrémités, qui étoient de marbre, c'étoit un ouvrage fameux, pareil en grandeur au Jupiter d'Olympie. On racontoit que la beauté de cette statue avoit, du temps de Valérien, désarmé Sapor, roi de Perse, premier du nom. Ce prince, qui, selon les dogmes de Zoroastre, avoit en horreur les temples et les satues, étant entré dans Daphné à dessein de brûler le temple, frappé de la majesté du dieu, avoit jeté son flambeau et adoré Apollon. Le dieu étoit debout, tenant sa lyre d'une main, et de l'autre une coupe d'or, dont il sembloit faire une libation à la terre. Quelques visionnaires prétendoient avoir quelquefois entendu sur l'heure de midi les sons de sa lyre. Les statues des Muses, celles du fondateur, Séleucus Nicator, et de plusieurs autres rois de Syrie, les pierres précieuses dont le sanctuaire étoit enrichi, furent aussi la proie des flammes. A la première alarme, Julien, qui venoit de se mettre au lit, accourut tout éperdu. Son oncle, qui portoit le même nom que lui, et tous les païens d'Antioche se rendirent en diligence à Daphné pour porter du secours. Il ne peuvent qu'être les témoins de ce désastre : la violence des flammes, et les poutres embrasées

Liban. monod.
Amm. l. 22, *c.* 13.
Chrysost. de stoá Babyl. et contra Jul. et gent.
Theod. l. 3, *c.* 10
Soz. l. 5, *c.* 10.
Theoph. p. 42.
Cedr. t. 1, *p.* 306.

qui tomboient avec fracas, ne leur permettoient pas d'approcher. On remarqua que l'embrasement avoit commencé par le toit. Quelques-uns l'attribuoient à l'imprudence d'un philosophe nommé Asclépiade, qui étoit venu ces jours-là de bien loin rendre visite à Julien. Il avoit, disoit-on, posé aux pieds de la statue une petite figure d'argent de Vénus Uranie, qu'il portoit partout avec lui; et après avoir, selon sa coutume, allumé alentour un grand nombre de cierges, il s'étoit retiré. Quelques étincelles s'étant élevées jusqu'au toit, et rencontrant une charpente sèche et très-combustible, avoient produit cet incendie. La cause étoit trop simple pour trouver crédit dans un événement de cette importance. La plupart des chrétiens aimèrent mieux croire que le feu étoit descendu du ciel; et des paysans qui venoient alors à la ville assurèrent qu'ils avoient vu tomber la foudre. Julien, au contraire, se persuada qu'il ne falloit s'en prendre qu'à la méchanceté des chrétiens, et à la négligence, peut-être même à la collusion criminelle des gardiens du temple. En conséquence de ce soupçon, il fit appliquer à la question et les ministres et le principal sacrificateur; mais il n'en put tirer aucun éclaircissement.

Chrysost. de stolâ Babyl. et contra Jul. et gent. Idem in Mat. Rom. 4, et de laudibus. Pauli hom. 4.
Theod. l. 3, c. 11. 12.
Soz. l. 5, c. 7.
Philost. l. 7, c. 10.
Theop. p. 42.

Il se vengea sur la grande église d'Antioche, alors possédée par les ariens. Il ordonna d'en fermer les portes, après qu'on en auroit tiré tous les vases sacrés, qu'il confisquoit au profit du trésor. Le comte Julien, Félix, trésorier de l'épargne, Elpide, intendant du domaine, tous trois déserteurs du christianisme, furent chargés de cette commission. Ils ajoutèrent à l'exécution de leurs ordres toute l'impiété et toute l'insolence dont des apostats sont capables. Après avoir souillé par les profanations les plus abominables le sanctuaire et les vases qu'ils enlevoient, comme l'évêque Euzoïus les menaçoit de la vengeance divine, le comte Julien lui donna un soufflet, en lui disant: *Ne vois-tu pas que ton dieu ne songe plus à dé-*

fendre ses adorateurs? Félix, considérant la magnificence des vases consacrés aux saints mystères (c'étoit pour la plupart de riches présens de Constantin et de Constance) : *Voyez*, dit-il, *en quelle vaisselle se fait servir le fils de Marie!* Ces blasphèmes ne furent pas impunis. Le châtiment d'Elpide fut différé de quelques années; mais Félix mourut le soir même en vomissant le sang à gros bouillons. Le comte Julien, à qui Dieu réservoit un plus long supplice, fut frappé ce jour-là même dans les parties secrètes d'une plaie horrible, dont il mourut deux mois après.

Ce persécuteur impitoyable travailloit à se rendre tous les jours plus digne du châtiment dont il sentoit déjà les atteintes. Tous les clercs de l'église d'Antioche avoient pris la fuite; mais le prêtre Théodorit, gardien du trésor de l'église, étoit resté dans la ville. Le comte, espérant découvrir encore quelque vase précieux qui auroit échappé à ses recherches, le fit venir, et lui donna le choix de la mort ou de l'apostasie. Le saint prêtre ne balança pas, et Julien lui fit endurer de si cruels tourmens, que les deux bourreaux, effrayés de sa constance, et touchés en même temps de la grâce divine, tombèrent à ses pieds et se déclarèrent chrétiens. Ils furent aussitôt conduits au rivage, et précipités dans la mer. Théodorit, après avoir prédit au comte sa mort et celle de l'empereur, eut la tête tranchée. On traita avec la même inhumanité plusieurs officiers de guerre, dont les seuls connus sont Bonose et Maximilien, qui commandoient, l'un dans le corps des joviens, l'autre dans celui des herculiens. Leur crime étoit de n'avoir pas voulu, selon les ordres de l'empereur, changer leur enseigne, qui portoit le monogramme de *Christ.* Ce fut en cette occasion que le comte Hormisdas donna des preuves de son attachement au christianisme : il les alla visiter dans la prison; il les encouragea, et se recommanda à leurs prières. L'empereur se crut obligé d'arrêter la

Soz. l. 5, c. 7. Acta Mart. Ruinart. p. 658 et 664.

fureur de son oncle : *Vous me faites*, lui dit-il, *plus de tort qu'aux chrétiens mêmes : vous leur procurez le titre de martyrs, et vous m'attirez celui de tyran. N'ai-je pas défendu de les mettre à mort pour raison de religion? Obéissez, et veillez vous-même à me faire obéir par les autres magistrats.* Le comte restoit confus et déconcerté : l'empereur le rassura en l'invitant à venir avec lui célébrer un sacrifice, *pour se laver de ce sang impur dont il s'étoit souillé.*

Chrysost. in Juvent. et Maxim. Theod. l. 3, c. 14.

Cette modération n'étoit que l'effet d'une haine plus froide et plus réfléchie. Il inventoit lui-même mille moyens d'alarmer la conscience des chrétiens et de révolter leur délicatesse en fait de religion. Il s'avisa de faire répandre le sang des victimes dans les fontaines d'Antioche et de Daphné, et d'arroser d'eau lustrale toutes les provisions de bouche qui se vendoient au marché. Les chrétiens les plus instruits se moquoient de ce frivole artifice; et, suivant le conseil de saint Paul, ils ne se faisoient aucun scrupule d'user de ces alimens. D'autres gémissoient de cette dure nécessité. Deux soldats de la garde, Juventin et Maximin, se trouvant à table avec plusieurs de leurs camarades, s'emportèrent en murmures. *Quel esclavage!* s'écrioient-ils; *nous ne respirons qu'un air impur, infecté de l'odeur et de la fumée des victimes; on fait entrer jusque dans nos veines les souillures de l'idolâtrie.* Et appliquant à Julien les paroles que prononcèrent les trois enfans dans la fournaise de Babylone : *Seigneur*, disoient-ils, *vous nous avez livrés à un prince injuste et apostat, qui surpasse en impiété toutes les nations de la terre.* Ces discours furent rapportés à l'empereur. Il fait venir les deux soldats; il les interroge : *Prince*, répondent-ils avec liberté, *nous avons été élevés dans la véritable religion : toujours fidèles aux lois de Constantin et de ses enfans, nous ne pouvons nous empêcher de gémir en voyant l'idolâtrie non-seulement triompher dans les*

temples, mais corrompre jusqu'à nos alimens. Nous versons des larmes en secret, et nous osons nous plaindre devant vous. C'est le seul déplaisir que nous éprouvions sous votre empire. Julien, après les avoir fait battre avec violence, les condamna à la mort, non pas comme chrétiens, mais comme des rebelles qui avoient outragé la majesté impériale.

Pendant que l'idolâtrie insultoit au christianisme l'empire étoit affligé des fléaux les plus funestes. Le règne de Julien, malgré tant d'heureux présages, ne fut qu'une suite de calamités. Un grand nombre de villes furent ruinées par des tremblemens de terre en Palestine, en Afrique, en Grèce, en Sicile. Le second jour de décembre, sur le soir, Nicomédie, déjà renversée quatre ans auparavant, acheva d'être détruite par une nouvelle secousse, qui fit aussi tomber une grande partie de Nicée. Un pareil désastre fut accompagné à Alexandrie d'un phénomène qui n'étoit pas moins effrayant. La mer, s'étant tout à coup retirée, revint avec violence; elle se porta fort loin dans les terres, et monta à une telle hauteur, qu'en retournant dans son lit elle laissa des nacelles sur le toit de plusieurs cabanes. En mémoire de cet événement, on célébra par la suite, tous les ans, dans Alexandrie une fête solennelle, qu'on appeloit *la fête du tremblement.* La mer engloutit des villes entières. A ces accidens se joignit la sécheresse, qui dura jusque vers le solstice d'hiver. Les sources tarirent, et les fontaines de Daphné, toujours abondantes, même dans les plus grandes chaleurs, demeurèrent long-temps à sec. La peste survint encore, et fit périr quantité d'hommes et d'animaux. Enfin une famine générale réduisit les hommes dans plusieurs provinces à vivre d'herbes et de racines.

Jul. misop. Lib. vit. et or. 12. Amm. l. 22, c. 14. Greg. or. 4. Chrysost. de stoâ Babyl. contra Julianum et gentiles. Idem in Mat. hom. 4. Idem de laudibus Pauli, hom. 4. Idem in primam ad Cor. hom. 39. Soz. l. 6, c. 2.

Quoique la moisson eût manqué en Syrie, les récoltes des années précédentes suffisoient pour entretenir l'abondance. Mais l'avarice, qui compte la famine entre ses

Jul. misop. Amm. l. 22, c. 14. Lib. vit. et or. 4, 12.

Chrysost. de stolâ Babyl. et contra Jul. et gent.
Soc. l. 3, *c.* 17.
Soz. l. 5, *c.* 18.

plus utiles revenus, avoit pris des mesures pour procurer une entière disette. Les possesseurs des fonds avoient fermé leurs greniers; les marchands vendoient à un prix arbitraire; et parmi les magistrats, les plus intègres étoient ceux qui toléroient ces abus sans en profiter eux-mêmes. Les marchés étoient vides, et la populace affamée ne trouvoit de subsistance que dans le pillage. Dès les premiers jours de l'arrivée de Julien, le peuple s'étoit écrié en plein théâtre : *Tout abonde, et tout est hors de prix.* Le lendemain, Julien manda les plus notables bourgeois; il les exhorta à sacrifier un gain injuste et sordide au soulagement de leurs citoyens. Ils promirent tout à l'empereur, et ne firent rien de ce qu'ils avoient promis.

Julien attendit avec patience pendant trois mois. Voyant enfin que ses paroles n'avoient produit aucun effet, il eut imprudemment recours à un remède qui ne fit qu'aigrir le mal. Sans vouloir écouter les remontrances du conseil de la ville, qui lui représentoit que la cherté des vivres est dans un état une matière délicate à laquelle on ne doit toucher qu'avec beaucoup de ménagement, il taxa tout à coup par un édit les denrées à un très-bas prix; et pour donner l'exemple de la générosité, il fit venir à ses frais de Chalcis, d'Hiéraple et des villes, voisines quatre cent mille boisseaux de blé. Cette provision n'ayant pas duré long-temps dans une ville si peuplée, il fit encore porter au marché, en différens jours, vingt-deux mille boisseaux qu'il avoit tirés d'Egypte pour la subsistance de sa maison. Tout ce blé fut vendu un tiers au-dessous du prix ordinaire. Mais cette libéralité tourna tout entière au profit de l'avarice. Les riches achetoient sous main le blé de Julien; et, le transportant hors de la ville dans leurs greniers, ils le revendoient ensuite à un prix exorbitant. D'un autre côté, les marchands, qui ne pouvoient vendre au prix taxé sans se ruiner, renoncèrent au commerce; plu-

sieurs même abandonnèrent la ville. Antioche, avant l'édit, ne manquoit que de blé : le vin, l'huile et les autres denrées y étoient en abondance. Après l'édit, elle manqua de tout. On n'entendoit que reproches réciproques; tous les ordres murmuroient contre Julien ; Julien se plaignoit de tous les ordres. Il perdit même auprès du peuple le mérite de la bonne volonté, parce qu'il lui échappa de dire hautement que la ville n'étoit digne que de châtimens, et que tout le bien qu'il faisoit, c'étoit en considération de Libanius. Enfin, irrité contre les sénateurs, qu'il soupçonnoit de rompre toutes ses mesures, il les condamna tous à la prison : mais, fléchi par les prières de Libanius, il révoqua l'ordre avant qu'il eût été exécuté. Ce ne fut pas sans beaucoup de risque que Libanius osa intercéder pour eux. Toute la cour de Julien étoit tellement indignée, qu'un des officiers du prince menaça en sa présence l'orateur de le jeter dans l'Oronte. Ces mécontentemens mutuels s'aigrirent de plus en plus. La disette continua pendant l'hiver, qui fut fort rude. A la sécheresse succédèrent des pluies excessives; et Julien, dévot de théâtre, alloit au fort des plus grandes pluies faire en plein air des sacrifices.

L'ennemi du christianisme ne pouvoit manquer d'être en particulier celui d'Athanase. Ce prélat, l'honneur de son siècle, caché pendant six ans dans les plus affreux déserts, étoit venu, après la mort de George, rendre la joie et la liberté à son peuple. En vertu de l'édit de Julien qui rappeloit les exilés, il avoit repris possession de son siége. Bientôt sa gloire blessa les ariens : ils s'unirent contre lui avec les idolâtres. L'évêque avoit converti quelques dames illustres. On écrivit à l'empereur qu'Athanase enlevoit tous les jours aux dieux quelques-uns de leurs adorateurs, et que, si on le laissoit impuni, il séduiroit toute la ville. Julien prit aussitôt l'alarme : il commanda au prélat de sortir d'Alexandrie, sous peine des plus rigoureux châtimens. Par une

Jul. epist. 6, 26, 51. *Greg. or.* 21. *Hier. chron.* *Soc. l.* 3, *c.* 4, 7, 14. *Theod. l.* 3, *c.* 4, 8. *Soz. l.* 5, *c.* 5, 6, 14. *Vita Athan. apud Phot.* *Vita Ath. in edit. bened.* *Hermant, vie d'Ath. l.* 10 *Till. pers. art.* 13. *M. l'abbé de La Bléterie, lettres de Ju-*

lien, *p.* 301 *et suiv.*

distinction frivole, il prétendoit qu'il avoit bien permis aux galiléens de retourner dans leur patrie, mais non pas à leurs évêques de se remettre en possession de leurs églises. Il écrivit en même temps au préfet d'Egypte une lettre fulminante : *Je jure*, lui disoit-il, *par le grand Sérapis, que si, avant les calendes de décembre, Athanase, l'ennemi des dieux, n'est sorti d'Alexandrie, et même de toute l'Egypte, les officiers qui sont sous vos ordres paieront une amende de cent livres d'or. Vous savez que je suis lent à condamner, plus lent encore à pardonner, quand j'ai une fois condamné. Je suis outré du mépris qu'on fait des dieux. Vous ne pouvez rien faire qui me soit plus agréable que de chasser de toute l'Egypte Athanase, ce scélérat qui, sous mon règne, a osé baptiser des femmes hellènes.*

Les catholiques, pour conjurer cette tempête, adressèrent au nom de la ville une requête à l'empereur en faveur d'Athanase. Julien ne répondit que par un long édit plein de sophismes et de reproches, traitant Athanase avec un mépris qui est accompagné des marques d'une violente colère. Les païens, armés de ces édits menaçans, vont, de concert avec les Juifs, attaquer la grande église, nommée *la Césarée*, où les fidèles assemblés retenoient Athanase. Pythiodore, philosophe de cour, qui se trouvoit pour lors dans Alexandrie, marche à leur tête : on emploie le fer et le feu. L'église est profanée, pillée, réduite en cendres. Les persécuteurs étoient altérés du sang d'Athanase. Mais Dieu le sauva encore de leurs mains : il s'échappa ; et comme il s'embarquoit sur le Nil, après avoir fait ses adieux à une troupe de fidèles qui fondoient en larmes : *Consolez-vous*, leur dit-il, *ce n'est là qu'un petit nuage qui passera bien vite.* Il regagna sa retraite, où il resta jusqu'à la mort de Julien.

Cyrill. contra Jul. *Soc. l.* 3, *c.*

En même temps que Julien tâchoit d'écraser le christianisme de tout le poids de l'autorité souveraine, il

mettoit en œuvre pour le même dessein toutes les forces de sa plume, sur laquelle sa vanité ne comptoit guère moins que sur sa puissance. Il commença pendant les longues nuits de cet hiver à composer ses livres contre la religion chrétienne : il ne les acheva que pendant son expédition de Perse. Dès ce temps-là les impies ne pouvoient plus rien inventer de nouveau pour combattre l'Evangile. Les traits de l'incrédulité étoient épuisés. Celse, Hiérocle, Porphyre avoient dit tout ce que l'enfer peut inspirer; et Julien, avec tout ce qu'il avoit de génie, fut réduit à réchauffer des objections cent fois réfutées, et que l'ignorance ou la mauvaise foi ne cessent de reproduire comme nouvelles et sans réplique. La puissance de l'auteur, bien plus que la force de ses raisonnemens, ne marqua pas de donner un grand crédit à cette invective. Les païens en triomphoient. Julien mourut avant qu'on eût eu le temps de répondre à ses sophismes; mais, suivant le sort fatal de ces sortes d'ouvrages, l'éclat constant et inaltérable de la vérité éclipsa bientôt les lueurs fausses et passagères qu'une plume légère et frivole avoit su jetter dans ces livres. Il ne nous en resteroit rien, si, cinquante ans après, saint Cyrille d'Alexandrie, en ayant entrepris la réfutation, ne nous en avoit conservé une grande partie. On y voit que l'agresseur, dans le temps même qu'il veut porter à la religion des coups mortels, lui fournit des armes pour sa défense.

Till. pers. art. 33.

Dieu confondit ses blasphèmes par le châtiment terrible du plus ardent ministre de ses impiétés. Le comte Julien, attaqué à la fin d'octobre d'une maladie semblable à celle de Galère, résista quelque temps. Enfin, dévoré par les vers qui sortoient de ses plaies, et dont tous les secours des médecins ne purent tarir la source, déchiré des plus horribles douleurs, n'ayant de présence d'esprit que pour les sentir, et de voix que pour se reprocher ses crimes, il envoya prier l'empereur de rouvrir les églises d'Antioche. *C'est pour avoir servi vos désirs,*

Acta Mart. Ruinart. p. 662. Chrysost. de sto. Babylâ et contra Jul. et gent. Idem in Mat. hom. 4. Idem de laud. Pauli hom. 4. Theod. l. 3, c. 12. Soz. l. 5, c. 7.

Philost. l. 7, c. 10, 12.

lui disoit-il, *que je suis réduit à cet état déplorable.* L'empereur lui fit répondre *qu'il n'avoit à se plaindre que de lui même ; que c'étoient apparemment les dieux qui le punissoient de son incrédulité. Après tout,* ajoutoit-il, *je n'ai point fermé les églises, et je ne les rouvrirai point.* En effet, l'empereur n'avoit fait fermer que la principale église ; c'étoit le comte qui, par haine contre les chrétiens, avoit donné le même ordre pour toutes les autres. Ce malheureux, au lit de la mort, eut en vain recours aux prières de sa femme, qui avoit persévéré dans la religion chrétienne. Il expira à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante, en demandant à Dieu miséricorde avec des cris affreux. Ce qui auroit dû achever d'ouvrir les yeux au prince, c'est que les oracles, qui, depuis le rétablissement de l'idolâtrie, avoient recouvré la voix, s'accordèrent tous à prédire que l'oncle de l'empereur ne mourroit pas de sa maladie.

Liban. or. 10, 11. Soc. l. 3, c. 19.

Julien, trop endurci, ne fut point touché de cet exemple. Il ne s'occupoit que de projets de conquêtes. On avoit d'abord appréhendé que les Perses ne fissent dès cette année une irruption du côté de Nisibe. Mais Sapor, soit pour s'instruire plus certainement de l'état des forces romaines, soit qu'en effet il fût las de la guerre, écrivit à Julien. Il lui proposoit de terminer leurs différends par la voie de la négociation : il demandoit une trève pour envoyer des ambassadeurs, et faisoit espérer qu'il s'en tiendroit aux conditions que Julien jugeroit équitables. L'empereur jeta la lettre par terre avec mépris, et répondit au courrier *qu'il n'étoit pas besoin d'ambassade; qu'il iroit lui-même incessamment porter sa réponse à Sapor.*

Amm. l. 23, c. 1. Lib. vit. et or. 4, 10.

Tout annonçoit une guerre sanglante. Les grands préparatifs de Julien faisoient penser que l'année qui commençoit alloit terminer l'ancienne querelle entre les deux empires, et décider enfin laquelle des deux nations devoit commander à l'autre. Jamais les Romains

et les Perses n'avoient vu dans le même temps à la tête de leurs armées deux princes plus habiles, plus intrépides et plus heureux. Julien prit le consulat pour la quatrième fois, et se donna pour collègue Salluste, préfet des Gaules. La ville de Rome lui ayant envoyé une députation de plusieurs sénateurs distingués par leur naissance et par leur mérite, il leur conféra des dignités. Il fit Apronien préfet de Rome, Octavien proconsul d'Afrique, Venustus vicaire d'Espagne, et Aradius Rufinus comte d'Orient, à la place de Julien, qui venoit de mourir. L'empereur avoit chargé Libanius de préparer un discours pour la solennité de son entrée au consulat: c'étoit demander un panégyrique. Nous avons celui que prononça ce sophiste. Il s'en faut beaucoup que le lecteur en doive être aussi content que le fut l'empereur. Julien applaudissoit à ses propres éloges avec un enthousiasme qui ne répondoit ni à la modestie d'un philosophe, ni à la gravité d'un prince. Ces premiers jours furent employés en sacrifices dans tous les temples de la ville.

L'attente des grands événemens de cette année éveilloit la superstition. On croyoit voir partout des présages; et comme les songes, selon qu'ils sont gais ou tristes, indiquent la température actuelle des humeurs, de même les chimères dont on s'occupoit alors, n'ayant rien que de sombre et de funeste, marquoient la crainte et l'inquiétude des esprits. On trouvoit un fâcheux pronostic dans l'inscription des statues et des images du prince, quoiqu'elle ne présentât que les titres ordinaires: *Julianus Felix Augustus.* Le comte Julien et le trésorier Félix étant morts depuis peu d'une manière tragique, on regardoit l'arrangement de ces trois mots comme une liste mortuaire où l'empereur étoit compris. Le premier jour de janvier, pendant que Julien montoit les degrés du temple du Génie, le plus âgé des pontifes tomba

mort à ses côtés. La mort subite du pontife annonçoit, disoit-on, celle d'un personnage éminent. Les courtisans appliquoient ce présage au consul Salluste : le peuple craignoit pour Julien même. On apprit dans ce même temps qu'un tremblement de terre s'étoit fait sentir à Constantinople. Suivant les règles de la divination, c'étoit un pronostic malheureux pour les guerres offensives. On conseilloit à Julien de renoncer à une entreprise contre laquelle le ciel et la terre sembloient se déclarer. Les oracles des sibylles qu'il avoit envoyés consulter à Rome, lui défendoient aussi de sortir cette année des limites de l'empire.

Amm. l. 23, *c.* 2. *Soc. l.* 3, *c.* 21.

Julien, esclave de la superstition quand elle s'accordoit avec ses caprices, osoit s'en affranchir lorsqu'elle venoit à les contredire. Il persista dans son dessein malgré ses dieux. Il se flattoit, dit Socrate, d'avoir l'âme d'Alexandre le grand : chimère puisée dans la doctrine de Pythagore et de Platon, et entretenue dans son esprit par les philosophes de cour, la plus bizarre espèce de flatteurs. Comme un autre Alexandre, il se croyoit né pour la conquête de l'Orient. Il savoit que les Perses ne pouvoient résister au froid, et que l'hiver leur ôtoit une grande partie de leur force et de leur courage : c'étoit un proverbe qu'un Perse n'osoit en hiver montrer sa main hors de sa casaque. Le soldat romain, au contraire, affrontoit toutes les saisons. Julien résolut donc de ne pas attendre les chaleurs. Plusieurs nations venoient lui offrir leurs services. Il répondit à leurs ambassadeurs que c'étoit aux Romains à défendre leurs alliés, et non pas à recevoir des secours étrangers. Croyant cependant avoir besoin d'Arsace, roi d'Arménie, il lui manda d'assembler toutes ses troupes et de se tenir prêt à marcher au premier ordre. Il prit à sa solde quelques corps auxiliaires de Goths, comme des otages qui lui répondroient de la tranquillité de toute la nation. Il fit sortir

des quartiers les troupes cantonnées en-deçà de l'Euphrate, et leur ordonna de l'aller attendre au-delà du fleuve; ce qui fut promptement exécuté.

Mais tandis qu'il se préparoit à cette guerre, il en projetoit une autre qui ne devoit pas être moins sanglante. Ceux qui participoient à ses conseils ne cessoient de dire d'un ton menaçant que Julien avoit deux sortes d'ennemis, les chrétiens et les Perses; qu'après s'être débarrassé des Perses, comme des moins redoutables, il tourneroit contre les chrétiens toute la puissance de l'empire. Ayant donc résolu d'anéantir le christianisme, il voulut d'avance le confondre. Il crut en avoir entre les mains un moyen sûr et facile. Instruit des divines Ecritures, qu'il avoit étudiées dans sa jeunesse, il y avoit vu les Juifs condamnés à vivre sans patrie, sans gouvernement, sans temple, sans sacrifices. Rassembler cette nation dispersée et relever le temple de Jérusalem, c'étoit casser l'arrêt que Dieu même avoit prononcé. Julien lisoit cet arrêt gravé sur le front de la nation juive, destinée à porter par tout l'univers, avec son crime et sa sentence, les titres fondamentaux du christianisme, auquel elle sert contre elle-même de témoin irréprochable. Il enlevoit par ce moyen à la religion chrétienne un miracle toujours subsistant dans un peuple, qui, mêlé avec tous les peuples du monde, sans jamais se confondre avec eux, immortel quoique ses membres soient séparés et épars sur la face de la terre, voit s'abîmer successivement toutes les nations au travers desquelles il passe, sans être entraîné dans leur chute. Il ne doutoit pas de l'empressement des Juifs à seconder son dessein. Ils avoient déjà deux fois tenté de rebâtir le temple de Jérusalem : la politique d'Adrien et la piété de Constantin s'y étoient opposées. Mais ici la superstition et la politique, agissant de concert avec le pouvoir impérial, sembloient rendre le succès infaillible. La vanité de Julien et sa haine contre Constantin étoient

Daniel, c. 9, v. 27.
Matth. c. 24, v. 2.
Marc. c. 13, v. 2.
Luc. c. 19, v. 44.
Jul. ep. 25, et in fragment.
Greg. or. 4.
Chrysost. de stoâ Babyl. et contra Jul. et gent.
Idem contra Jul. et gent.
Idem contra Jud. or. 5.
Ambros. epit. 28.
Amm. l. 23, c. 1.
Soc. l. 3, c. 20.
Theod. l. 3, c. 17.
Soz. l. 5, c. 21.
Philost. l. 7, c. 9, 14.
Ruf. hist. eccles. l. 10, c. 37.
Theoph. p. 43.
Zon. t. 2, p. 25.
Niceph. Call. l. 10, c. 32, 33.
Cedr. t. 1, p. 307.
Rabbi Gedaliah. apud Wagensel. tela ignea Satanæ.
Warburton, dissertation sur ce prodige.

encore deux puissans motifs : il rendoit son nom immortel, et il goûtoit le plaisir d'exécuter une entreprise que Constantin avoit traversée. Ce n'étoit pas qu'il aimât les Juifs : il est vrai que leur animosité contre les chrétiens et leur goût pour les sacrifices s'accordoient avec les inclinations de Julien ; mais il les méprisoit ; et, après s'être servi d'eux pour démentir les écritures, il espéroit sans doute réussir à changer l'objet de leur culte, et à les entraîner à l'idolâtrie, où leurs ancêtres étoient tombés tant de fois.

Dès le commencement de son règne il les avoit distingués des chrétiens par des marques de bienveillance. On lit entre ses ouvrages un édit adressé à la communauté des Juifs. Cette pièce, malgré les soupcons de quelques savans, nous paroît authentique : le prince y décharge les Juifs des tributs exigés par leur patriarche ; il les exhorte à prier leur dieu pour la prospérité de son empire ; il leur promet de rétablir, à son retour de Perse, la ville de Jérusalem dans son ancienne splendeur, et d'y venir adorer avec eux le Dieu créateur auquel il reconnoît qu'il doit sa couronne. Cette nation, couverte d'opprobres depuis trois siècles, crut avoir trouvé dans Julien un libérateur et un nouveau Cyrus. Fière de ces témoignages de faveur, elle y répondit par des actions de violence contre les chrétiens. Les Juifs brûlèrent plusieurs églises à Alexandrie, à Damas, et dans les autres villes de Syrie.

Les principaux d'entre eux s'étant rendus à Antioche pour profiter des heureuses dispositions de l'empereur, Julien les fit venir devant lui. Il leur reprocha leur indifférence à remplir les devoirs que leur imposoit la loi de Moïse : *Pourquoi*, leur dit-il, *négligez-vous de faire des sacrifices, surtout dans un temps où vous devriez, par les vœux les plus ardens, intéresser votre dieu au succès de mes armes ?* Ils répondirent qu'il ne leur étoit permis d'immoler des victimes que dans le temple de

Jérusalem, et que ce temple n'étoit plus: *Lisez vos prophéties*, leur répliqua Julien, *vous y verrez que votre exil et vos malheurs doivent se terminer sous mon règne. Allez, rebâtissez votre temple, rétablissez la religion de vos pères, et soyez assurés de ma protection.* Il chargea en même temps les trésoriers de l'épargne de fournir les sommes nécessaires, et le gouverneur de la province de veiller à la conduite de l'ouvrage. Il envoya sur les lieux Alypius pour presser l'exécution de ses ordres: c'étoit un habitant d'Antioche, chéri de Julien, et qui avoit exercé dans la Grande-Bretagne l'emploi de vicaire des préfets.

Les Juifs crurent entendre la voix de Dieu même. Cette heureuse nouvelle se répand en un moment dans les contrées voisines. Ils accourent de toute part avec un empressement incroyable. En peu de jours plusieurs milliers d'hommes se trouvent assemblés sur le terrain du temple. Les païens se joignent à eux. Bientôt de prodigieux amas de matériaux s'élèvent comme autant de montagnes. On travaille avec ardeur sous la direction des plus habiles architectes. On nettoie l'emplacement, on fouille la terre. Les Juifs prodiguoient leurs richesses; plusieurs avoient fait fabriquer exprès des bêches, des pelles, des hottes d'argent. Les femmes donnoient avec joie leurs colliers et leurs bijoux: revêtues de leurs plus riches habits, elles recevoient dans le pan de leurs robes les pierres et la terre des décombres; les plus délicates ne s'épargnèrent pas: les enfans et les vieillards prêtoient ce qu'ils avoient de force, et chacun croyoit se sanctifier en contribuant à cette pieuse entreprise. Cependant Cyrille, évêque de Jérusalem, mieux instruit que les Juifs du sens de leurs prophéties, se moquoit de leurs efforts: il disoit hautement que le temps étoit venu où l'oracle du Sauveur du monde alloit s'accomplir à la lettre; que de ce vaste édifice il ne resteroit pas pierre sur pierre.

En effet, les fondemens de l'ancien temple étoient

déjà démolis. Tout sembloit répondre du succès : on alloit voir qui devoit avoir le démenti ou du dieu des chrétiens, ou de ceux de Julien, lorsque sur le soir un vent impétueux, s'étant élevé tout à coup, emporte les amas de plâtre, de chaux, de ciment, comble les fouilles en y rejetant les terres, disperse et dissipe les matériaux. La nuit étant venue, la terre tremble avec d'horribles mugissemens; les maisons voisines s'écroulent; un portique, sous lequel s'étoit retiré un grand nombre d'ouvriers, tombe avec fracas: les uns restent ensevelis sous les ruines; les autres s'échappent, mais meurtris et estropiés; d'autres courent en foule se réfugier dans une église voisine, comme dans un asile; il en sort une flamme qui étouffe une partie de ces malheureux, et qui laisse sur le corps des autres des traces ineffaçables de la colère divine. L'air est embrasé d'éclairs; les coups redoublés de la foudre tuent les hommes, calcinent les pierres, mettent en fusion les outils de fer dont la place étoit jonchée. Les ouvrages étoient ruinés, mais l'opiniâtreté des Juifs n'étoit pas vaincue. Après les horreurs de cette nuit, ils remettent la main à l'œuvre. Alors la terre, se soulevant par de nouvelles secousses, ouvre ses entrailles: elle lance des tourbillons de flamme; elle repousse sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforcent d'établir dans son sein; ils périssent, ou dévorés par les feux, ou écrasés sous les pierres. Ce terrible phénomène se renouvela à plusieurs reprises; et ce qui montre évidemment l'action d'une intelligence qui commande à la nature, c'est que l'éruption du feu recommença autant de fois que les ouvriers reprirent le travail, et ne cessa tout-à-fait que quand ils l'eurent entièrement abandonné.

Dieu développoit sa puissance. Jamais la nature ne rassembla tant de météores pour produire un effet unique. On vit dans le ciel, pendant la seconde nuit et le jour suivant, une croix éclatante renfermée dans un cercle de lumière. Les habits et les membres même des

spectateurs se trouvèrent au point du jour semés de croix qui sembloient avoir été gravées par l'impression des flammes. Tant de merveilles frappèrent d'étonnement les Juifs, les païens, et l'empereur même. Un grand nombre de Juifs se convertirent. Julien, qui ne croyoit que les fables, aveugle au milieu de la plus vive lumière, fut effrayé sans être éclairé : il renonça à l'entreprise.

Ce miracle se passa aux yeux de l'univers; et la Providence en a perpétué la mémoire par des témoignages authentiques, que nul des païens n'a osé démentir. Saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostôme, contemporains de cet événement, en ont développé toutes les circonstances. Saint Ambroise, qui vivoit dans le même temps, en prend avantage comme d'un fait incontestable pour détourner le grand Théodose de rétablir un temple des païens. Mais ce qui doit fermer la bouche à l'incrédulité, c'est l'autorité des ennemis du christianisme. Ammien Marcellin, qui étoit alors à la cour, atteste la vérité de ce prodige. Julien lui-même avoue qu'il a voulu rebâtir ce temple ; et s'il s'abstient de parler des obstacles que le ciel et la terre opposèrent à son dessein, son silence est suppléé par un auteur qui n'est pas d'un moindre poids, parce qu'il n'étoit pas moins intéressé à cacher la vérité. Un fameux rabbin, qui écrivoit dans le siècle suivant, rapporte le fait ; et ce qui doit être d'une grande considération, il le rapporte d'après les annales de la nation juive. De nos jours un protestant célèbre a recueilli tous ces témoignages, et il en a fait sentir la force dans un ouvrage solide et lumineux.

Avant que de quitter Antioche, Julien voulut y laisser des marques de son mécontentement et de son mépris. Sa philosophie n'avoit point imposé dans cette ville. Son extérieur austère, son éloignement des théâtres et des divertissemens populaires, sa cour peuplée de sévères platoniciens, lui donnoient un air sauvage

Jul. misop. Amm. l. 22, c. 14. Soc. l. 3, c. 17. Soz. l. 5, c. 18. Pagi in Baronium.

dans une ville qui ne respiroit que le luxe et les plaisirs, plus choquée des ridicules que des vices. On s'étoit égayé aux dépens du prince par des chansons et des vers satiriques : on le railloit sur sa petite taille et sur sa démarche grave et gigantesque : les minuties de sa superstition, la multitude de ses sacrifices, ses processions, ses monnoies marquées de figures bizarres, tantôt d'un taureau, tantôt des divinités monstrueuses de l'Egypte, donnoient matière de risée. Mais la plupart des traits portoient sur sa barbe hérissée : c'étoit l'objet éternel des plaisanteries d'un peuple frivole. Des causes encore plus sérieuses avoient aigri l'humeur des habitans, surtout des plus riches et des plus injustes. A son arrivée dans Antioche, ils lui avoient demandé des terres qui étoient vacantes. Lorsqu'il les eut accordées, les riches s'en emparèrent sans en faire part aux pauvres. Julien, averti de cette usurpation, les avoit retirées de leurs mains; il en avoit assigné le revenu à la commune pour fournir aux dépenses de la ville. D'ailleurs les habitans, sans avoir égard à la droiture de ses intentions, ne lui pardonnoient pas, les uns d'avoir augmenté la disette par des mesures mal prises, les autres d'avoir voulu les empêcher de profiter de la misère publique. Tous ces motifs envenimoient la plume de ces auteurs ténébreux, qui achètent au péril de leur tête le plaisir criminel de divertir leurs citoyens en outrageant leur prince.

Pour se venger de la haine publique, il n'eut garde de la mériter par des recherches et par des supplices. Il prit une voie plus douce, mais peu convenable à un souverain. Il aimoit la satire. Il avoit déjà censuré tous les Césars, ses prédécesseurs, par un écrit où Constantin et ses enfans ne sont pas épargnés. En cette occasion il composa un ouvrage sous le titre de *Misopogon*, *l'ennemi de la barbe*. Quelques auteurs disent qu'il y fut aidé par Libanius, à qui Julien en auroit dû laisser l'honneur. C'est une ironie perpétuelle, où, feignant

de faire lui-même son procès, il peint les désordres et les débauches d'Antioche. Le portrait est plein de feu et de force; mais, selon Ammien Marcellin, les traits en sont outrés, et les couleurs rudes et chargées. Le lecteur est choqué d'y voir un prince se dépouiller de la pourpre pour se mesurer et se battre pour ainsi dire corps à corps avec le plus méprisable de ses sujets. Cette satire produisit son effet naturel : elle attira des répliques; et Julien fut réduit à finir par où il auroit dû commencer, c'est-à-dire à dévorer en silence ces nouvelles railleries, et à renfermer son ressentiment. Il avoit protesté dans son ouvrage qu'il alloit quitter Antioche pour toujours. En effet, lorsqu'il partit de la ville, comme il étoit suivi d'une foule d'habitans qui, lui souhaitant un heureux voyage et un glorieux retour, le supplioient de leur rendre ses bonnes grâces, il leur répondit d'un ton de colère qu'il ne les reverroit plus, et qu'après sa victoire il iroit faire sa résidence à Tarse. Mémorius, qui gouvernoit alors la Cilicie, avoit déjà reçu ordre d'y préparer tout pour le recevoir au retour de Perse. Mais Julien n'eut besoin d'y trouver qu'une sépulture.

Liban. or. 4, 12. Amm. l. 23, c. 2.

Comme il étoit près de se mettre en marche, on découvrit une conjuration formée par dix soldats, qui devoient l'assassiner lorsqu'il feroit la revue des troupes. Ils se trahirent eux-mêmes dans l'ivresse. Julien, les ayant convaincus de leur crime, se contenta de les punir par des reproches : il voulut, dit Libanius, commencer par triompher de lui-même avant que d'aller ériger des trophées dans la Perse. Mais cette action de clémence fut aussitôt démentie par un trait de malignité tout-à-fait indigne d'un souverain. Il laissa pour gouverner la Syrie Alexandre d'Héliopolis ; et sur ce qu'on lui représentoit que c'étoit un esprit turbulent et cruel : *Je sais bien*, répondit-il, *qu'Alexandre ne mérite pas un gouvernement ; mais Antioche mérite bien un tel gouverneur.* Vengeance injuste et

plus inhumaine que s'il eût sévèrement puni les auteurs de tant de libelles outrageans, puisque c'étoit confondre les innocens avec les coupables, et qu'un gouverneur de ce caractère est le plus terrible fléau dont une province puisse être affligée.

LIVRE QUATORZIÈME.

JULIEN partit le cinquième de mars; et, après douze lieues de chemin par des marais et des montagnes, il arriva sur le soir à Litarbes, bourg de la dépendance de de Chalcis. La plus grande partie des sénateurs d'Antioche l'avoient suivi jusqu'en ce lieu pour tâcher d'apaiser sa colère. Ils ne gagnèrent rien sur ce cœur inflexible : l'empereur les congédia durement en leur répétant qu'il ne rentreroit plus dans leur ville, et qu'il iroit passer à Tarse l'hiver suivant. Quoiqu'à son départ d'Antioche il n'eût pas aperçu dans les victimes des signes favorables, cependant, enivré de ses succès et des flatteuses prédictions de Maxime, dont il se fit accompagner dans ce voyage, il tiroit d'heureux pronostics de tout ce qu'il rencontroit sur sa route, et il en tenoit un registre exact. Il vint le lendemain à Bérée, nommée aujourd'hui Alep, où il s'arrêta pendant un jour. Après avoir solennellement offert à Jupiter un taureau blanc en sacrifice, il assembla le sénat de cette ville, et tâcha de le porter à l'idolâtrie par un discours qui fut applaudi de tous, et qui ne persuada personne.

An. 363.
Jul. ep. 27.
Amm. l. 23, *c.* 2.
Zos. l. 3.
Evagr. l. 6, *c.* 11.

Il eut lui-même occasion de s'apercevoir du peu de succès de son éloquence. Le chef du conseil de Bérée, irrité contre son fils de ce qu'il avoit embrassé la religion du prince, l'avoit publiquement déshérité et chassé de sa maison. Comme Julien approchoit de la ville, ce jeune homme alla se jeter à ses pieds pour lui demander justice. L'empereur lui promit de le réconcilier avec son père. Dans un repas qu'il donna aux magistrats de Bérée, il fit placer à côté de lui le père et le fils.

Theod. l. 3, *c.* 17.

Après quelques momens d'entretien : *Pour moi*, dit-il au père, *je ne puis souffrir qu'on veuille forcer la croyance des autres hommes, et exercer sur leur conscience une sorte de tyrannie. N'exigez pas de votre fils qu'il suive malgré lui votre religion ; je ne vous oblige pas d'embrasser la mienne, quoiqu'il me fût aisé de vous y contraindre. Quoi, seigneur,* lui répondit le père, *vous me parlez de ce scélérat, de cet impie, qui a preféré le mensonge à la vérité !* A cette brusque repartie, l'empereur prenant un air de douceur : *Faites trève à vos invectives*, lui dit-il ; et, se tournant vers le jeune homme, il ajouta : *Je vous tiendrai lieu de père, puisque le vôtre vous abandonne.*

Jul. ep. 27. Amm. l. 23, c. 2. Lib. or. 12. Zos. l. 3. Chrysost. de sto. Babylâ, et in Jul. et gent. M. l'abbé de La Bléterie, lettre 27 de Julien.

Il fut plus content des habitans de Batnes, où il arriva après une marche de huit lieues. Cette ville, située en Syrie dans une plaine délicieuse, et peuplée de cyprès, étoit fort adonnée à l'idolâtrie. L'empereur y respira avec plaisir l'odeur de l'encens dont la fumée s'élevoit de toutes parts. Il rencontroit à chaque pas des victimes magnifiquement parées. Charmé de ce zèle, il logea dans un palais rustique, qui n'étoit construit que de bois et de terre. Après des sacrifices dont les signes parurent heureux à son imagination satisfaite, au lieu de prendre le chemin de Samosates, capitale de la Comagène, où il auroit trouvé un pont commode pour passer l'Euphrate, il prit celui d'Hiéraple, qui n'étoit éloigné de Batnes que de sept lieues. Cette dernière route étoit plus courte pour arriver au bord de l'Euphrate. D'ailleurs Hiéraple, dont le nom signifie *ville sacrée*, étoit fameuse par un ancien temple de Jupiter. Les habitans vinrent en foule à sa rencontre et le reçurent avec joie. Il rendit d'abord ses hommages à Jupiter, et alla loger chez Sopâtre, disciple d'Iamblique. Julien chérissoit Sopâtre, parce que ce philosophe, ayant plusieurs fois reçu chez lui Constance et Gallus, avoit résisté aux sollicitations de ces deux princes, qui le pressoient de renoncer à l'idolâtrie.

C'étoit dans cette ville que l'empereur avoit marqué le rendez-vous de l'armée. Au moment de son entrée, un portique, sous lequel campoit un corps de troupes, s'étant tout à coup écroulé, écrasa cinquante soldats, et en blessa un grand nombre. Pendant les trois jours que Julien passa à Hiéraple, il fit rassembler toutes les barques qui se trouvoient sur l'Euphrate à Samosates et ailleurs. On y transporta les provisions qui seroient nécessaires dans les pays déserts et stériles qu'on auroit à traverser. Il rassembla quantité de chevaux et de mulets; il envoya des exprès aux diverses tribus de Sarrasins, pour les avertir de le venir joindre, s'ils vouloient être traités comme amis des Romains. Son armée, qu'il savoit animer par une éloquence militaire, montroit une ardeur extrême; mais Julien ne comptoit pas moins sur le secret de l'exécution. Persuadé que tout ce qui sort de la bouche du chef parvient bientôt aux oreilles des espions, qui se dérobent à la plus exacte vigilance, il n'avoit d'autre confident que lui-même, et ne laissoit transpirer aucun de ses projets. Il fit prendre les devans à des coureurs, à dessein d'arrêter les transfuges, et d'empêcher qu'ils ne portassent des nouvelles à l'annemi. Enfin il tenta, pour la dernière fois, d'engager tous ses soldats dans l'idolâtrie. Plusieurs se laissèrent séduire par ses caresses; mais, la plupart étant demeurés fermes, il n'osa congédier ces fidèles chrétiens, de peur d'affoiblir son armée.

Ayant passé l'Euphrate sur un pont de bateaux, avant que les ennemis fussent avertis de sa marche, il vint à la ville de Batnes en Osroëne, de même nom que celle de Syrie. On laissa sur la gauche Edesse : le christianisme y fleurissoit, c'étoit assez pour en éloigner Julien.

Amm. l. 23, c. 2. Theod. l. 3, c. 6, 21. Soz. l. 6, c. 1.

Etant arrivé à Carrhes, célèbre par la défaite de Crassus, il s'y arrêta quelques jours. En cette ville étoit un temple de la lune, adorée sous le nom de dieu

Amm. l. 23, c. 3. Theod. l. 3, c. 21.

Soz. l. 6, c. 1.
Zos. l. 4.
Spart. in Caracallâ.
Médailles.

Lunus. Ces peuples, par une idée bizarre, avoient changé le sexe attribué partout ailleurs à cette divinité. Il y avoit selon eux une malédiction attachée à ceux qui adoroient la lune comme déesse : ils vivoient, disoient-ils, dans un perpétuel esclavage, toujours asservis aux caprices de leurs femmes. L'empereur n'oublia pas de visiter ce temple. On dit qu'après le sacrifice, s'étant enfermé seul avec Procope son parent, il lui remit un manteau de pourpre, avec ordre de s'en revêtir, et de prendre la qualité d'empereur, supposé qu'il pérît dans la guerre de Perse. Théodoret, copié par d'autres auteurs chrétiens, attribue en cette occasion à Julien une action tout-à-fait horrible. Il rapporte qu'au sortir du temple ce prince en fit fermer les portes, et que, les ayant scellées de son sceau, il y plaça une garde de soldats qui ne devoit être levée qu'à son retour ; qu'ensuite, à la nouvelle de sa mort, lorsqu'on entra dans le temple on y trouva une femme suspendue par les cheveux, les bras étendus, le ventre ouvert, Julien ayant cherché dans ses entrailles des signes de sa victoire. Sozomène, d'ailleurs assez crédule, et contemporain de Théodoret, n'a pas adopté ce récit. On n'en trouve rien dans saint Grégoire de Nazianze, qui, dans les reproches de cruauté qu'il lance avec tant de force contre Julien, n'auroit eu garde de passer sous silence un fait si atroce.

Amm. l. 23, c. 3.
Lib. or. 12.
Zos. l. 3.
Soc. l. 6, c. 1.
Chrysost. de sto. Babylâ contra Jul. et gent.

La nuit du 18 au 19 de mars, Julien fut fort agité par des songes fâcheux. A son réveil, ayant consulté les interprètes des songes qu'il menoit à sa suite, il jugea que le jour suivant alloit être signalé par quelque événement funeste. Le jour se passa sans accident ; mais la superstition trouva bientôt de quoi autoriser ses rêveries. On apprit quelque temps après que cette nuit-là même le feu avoit pris dans Rome au temple d'Apollon Palatin, et que, sans un prompt secours, les oracles des sibylles auroient été la proie des flammes. Il y avoit deux grandes routes pour aller en Perse : l'une à gauche par Nisibe

et l'Adiabène, en traversant le Tigre; l'autre à droite par l'Assyrie, le long de l'Euphrate. On appeloit alors *Assyrie* la partie méridionale de la Mésopotamie qui obéissoit aux Perses. Julien préféra cette dernière route. Pendant qu'il disposoit tout pour son départ, on vint lui annoncer qu'un corps de cavalerie ennemie, ayant forcé les passages, ravageoit les environs de Nisibe. L'alarme se répandit dans le camp; mais on apprit bientôt que ce n'étoient que des coureurs, et qu'ils s'étoient retirés après avoir fait quelque pillage. Pour mettre le pays à couvert de ces insultes, il détacha de son armée trente mille hommes sous le commandement de Procope et du comte Sébastien. Ces généraux avoient ordre de veiller à la sûreté de la Mésopotamie, jusqu'à ce que l'empereur eût pénétré dans la Perse; de se réunir ensuite à Arsace, et de venir avec ce prince par la Corduène, la Moxoène et les frontières de la Médie, rejoindre Julien au-delà du Tigre. Il écrivit en même temps au roi d'Arménie une lettre pleine de vanité, se relevant beaucoup lui-même, taxant Constance de lâcheté et d'impiété, menaçant Arsace; et comme il savoit que ce prince étoit chrétien : *N'espérez pas*, lui disoit-il, *que votre dieu puisse vous défendre, si vous négligez de m'obéir.* Etant sur le point de partir, il monta sur un lieu elevé pour jouir du spectacle de son armée : c'étoit la plus leste et la plus nombreuse qu'aucun empereur eût conduite contre les Perses. Elle étoit composée de soixante-cinq mille hommes. Ayant remarqué parmi les bagages un grand nombre de chameaux chargés, il demanda ce qu'ils portoient. On lui répondit que c'étoit des liqueurs et des vins de plusieurs sortes : *Arrêtez-les ici*, dit-il aussitôt, *je ne veux pas que ces sources de volupté suivent mon armée; un soldat ne doit boire que le vin qu'il s'est procuré par son épée. Je ne suis moi-même qu'un soldat, et je ne prétends pas être mieux traité que le dernier de mes troupes.*

On avoit préparé des étapes sur les deux routes pour tenir les Perses dans l'incertitude. Ayant fait une fausse marche du côté du Tigre, il tourna sur la droite; et, après avoir passé une nuit sous des tentes, comme il s'étoit fait amener son cheval, qu'on nommoit *le Babylonien*, cet animal, frappé d'une douleur soudaine, s'abattit tout à coup, et, se roulant à terre, mit son harnois en pièces. Julien s'écria avec joie : *C'est Babylone qui tombe dépouillée de tous ses ornemens.* Ses officiers applaudissent : on fait des sacrifices pour confirmer ce bon présage; et l'on arrive sur le soir au château de Davane, où une rivière, nommée *Bélias*, prenoit sa source pour s'aller jeter dans l'Euphrate. Le 27 de mars l'armée entra dans Callinique, place forte et commerçante. Julien y pratiqua les mêmes cérémonies qui étoient en usage à Rome ce jour-là en l'honneur de Cybèle. Le lendemain on campa sur les bords de l'Euphrate, qui devient fort large en cet endroit par l'abondance des eaux qui s'y rendent. Ce fut là que plusieurs princes sarrasins vinrent lui rendre hommage, comme au maître du monde et à leur souverain, lui offrant une couronne d'or. Pendant que l'empereur leur donnoit audience, on vit passer en pompeux appareil, à la vue du camp, la flotte commandée par le tribun Constantien et par le comte Lucilien. Toute la largeur du fleuve étoit couverte de mille bâtimens chargés de vivres, d'armes et de machines; sans compter cinquante vaisseaux armés en guerre, et autant de grosses barques, propres à établir des ponts pour le passage de l'armée.

Amm. l. 23, *c.* 5. *Zos. l.* 3.

L'empereur, après avoir reçu les troupes des Sarrasins, qui pouvoient être d'un grand secours pour les courses et pour les surprises, entra dans Cercuse au commencement d'avril. C'étoit la dernière place des Romains de ce côté-là. Elle étoit forte et bien bâtie, située au confluent de l'Aboras et de l'Euphrate. Dioclétien l'avoit fortifiée avec soin, pour servir de boule-

vard à la Syrie contre les incursions des Perses. Tandis que Julien faisoit passer l'Aboras à ses troupes sur un pont de bateaux, il reçut une lettre de Salluste, préfet des Gaules, qui le supplioit de suspendre son expédition jusqu'à ce qu'on eût obtenu des marques plus certaines de la faveur des dieux. Julien, qui s'en croyoit assuré, ayant passé le fleuve après son armée, fit rompre le pont pour ôter aux déserteurs toute espérance de retour. Il rassembla ses bataillons et ses escadrons, qu'il fit ranger en cercle autour de lui. Alors, élevé sur un tribunal de gazon, environné des principaux officiers, et montrant sur son visage l'assurance de la victoire, il leur parla en ces termes :

« Braves soldats, vous n'êtes pas les premiers Ro« mains qui soyez entrés dans la Perse. Pour ne pas « remonter jusqu'aux exploits de Lucullus, de Pompée, « de Ventidius, plusieurs de mes prédécesseurs m'ont « prévenu dans cette glorieuse carrière. Trajan, Vérus, « Sévère, sont revenus de ces contrées victorieux et « triomphans; et le dernier des Gordiens, dont le mo« nument va bientôt se montrer à nos yeux, ayant « vaincu le roi de Perse auprès de Résène, auroit rap« porté les mêmes lauriers sur les terres de l'empire, si « des mains perfides ne lui eussent arraché la vie au « pied même de ces trophées. Les héros dont je parle « ne furent conduits dans ces lieux que par le désir de « la gloire. Mais nous, des motifs plus pressans nous « y appellent : nos villes ruinées, tant de nos soldats « massacrés, dont les ombres sont errantes autour de « nous, implorent notre vengeance. L'empire nous « montre sa frontière dévastée; il s'attend que nous « guérirons ses plaies, que nous éloignerons le fer et le « feu auxquels il est exposé depuis plus d'un siècle. « Nous avons à nous plaindre de nos pères; laissons à « notre postérité de quoi nous vanter. Protégé par « l'Eternel, vous me verrez partout à votre tête vous

« commander, vous couvrir de mon corps et de mes « armes, combattre avec vous. Tout me fait espérer la « victoire ; mais la fortune disposera de ma vie : si elle « me l'enlève au milieu des combats, quel honneur « pour moi de m'être dévoué à la patrie comme les « Mucius, les Curtius ; comme la famille des Décius, « qui se transmirent avec la vie la gloire de mourir « pour Rome ! Nos ancêtres s'obstinèrent pendant des « siècles entiers à soumettre les puissances ennemies de « l'empire. Fidènes, Veïes, Falléries, furent rivales de « Rome dans son enfance : Carthage et Numance lut-« tèrent contre elle dans sa vigueur : ces états ne sub-« sistent plus : nous avons peine à croire, sur la foi de « nos annales, qu'ils aient jamais osé nous disputer « l'empire. Il reste une nation opiniâtre, dont les armes « sont encore teintes du sang de nos frères ; c'est à nous « à la détruire. Achevons l'ouvrage de nos aïeux. Mais, « pour réussir dans ce noble projet, il n'y faut chercher « que la gloire. L'amour du pillage fut souvent pour le « soldat romain un piége dangereux : que chacun de « vous marche en bon ordre sous ses enseignes : si « quelqu'un s'écarte, s'il s'arrête, qu'on lui coupe les « jarrets et qu'on le laisse sur la place. Je ne crains « que les surprises d'un ennemi qui n'a de force que « dans ses ruses. Maintenant je veux être obéi : après « le succès, quand nous n'aurons plus à répondre qu'à « nous-mêmes, peu jaloux du privilége des princes « qui mettent leur volonté à la place de la raison et de « la justice, je vous permettrai à tous de me demander « compte de toutes mes démarches ; et je serai prêt à « vous satisfaire. Elevez votre courage : partagez mes « espérances, je partagerai tous vos travaux, tous vos « périls. La justice de notre cause est un garant de la « victoire. » Ce discours embrasa le cœur des soldats. Les divers sentimens de Julien paroissoient pénétrer dans leur âme et se peindre sur leur visage. Dès qu'il

eut cessé de parler, ils élèvent leurs boucliers au-dessus de leurs têtes ; ils s'écrient qu'ils ne connoissent point de périls, point de travaux sous un capitaine qui en prend sur lui-même plus qu'il n'en laisse à ses soldats. Les Gaulois signaloient leur ardeur au-dessus de tous les autres : ils se souvenoient, ils racontoient avec transport qu'ils l'avoient vu courir entre leurs rangs, se jeter au plus fort de la mêlée ; qu'ils avoient vu les nations barbares, ou tomber sous ses coups, ou se prosterner à ses pieds. Julien, pour mieux assurer l'effet de ses paroles, fit distribuer à chaque soldat cent trente pièces d'argent.

Amm. l. 24, c. 1. Zos. l. 3.

Le fleuve Aboras faisoit la séparation des terres de l'empire d'avec le pays ennemi. On passa la nuit sur ses bords, et dès le point du jour on sonna la marche. La lumière, qui croissoit peu à peu, découvrit aux regards de l'armée les vastes plaines de l'Assyrie ; l'empressement et la joie brilloient dans tous les yeux. Julien, le premier à cheval, courant de rang en rang, inspiroit aux soldats une nouvelle confiance. Il fit toutes les dispositions qu'on pouvoit attendre d'un général expérimenté pour la sûreté de la marche dans un pays inconnu. Il envoya devant quinze cents coureurs pour battre l'estrade. L'armée marchoit sur trois colonnes. Celle du centre étoit composée de la meilleure infanterie, à la tête de laquelle étoit Julien. A la droite, le reste des légions côtoyoit le fleuve sous les ordres de Névitte ; à gauche, la cavalerie, commandée par Arinthée et par Hormisdas, traversoit la plaine et couvroit l'infanterie. L'arrière-garde avoit pour chefs Dagalaïphe et Victor. Secondin, duc d'Osrhoëne, fermoit la marche. Les bagages étoient à couvert entre les deux ailes et le corps de bataille. Pour grossir le nombre des troupes aux yeux des coureurs ennemis, on fit marcher les différens corps à grands intervalles, en sorte qu'il y avoit trois lieues entre la queue et la tête de l'armée. La flotte avoit ordre de mesurer ses mouve-

mens avec tant de justesse, que, malgré les fréquens détours du fleuve, elle bordât toujours les troupes de terre, sans rester en arrière, ni les devancer.

Amm. l. 23, c. 5. Zos. l. 3.

Le premier pas que fit l'armée lui présenta un objet capable d'alarmer les superstitieux, et d'éveiller la diligence de ceux qui étoient chargés du soin des subsistances. C'étoit le corps d'un commissaire des vivres, que le préfet Salluste avoit fait pendre, parce qu'ayant promis de faire venir au camp, un jour marqué, certaines provisions, il avoit manqué de parole. Un accident involontaire avoit occasionné ce délai, et les vivres arrivèrent le lendemain de l'exécution. On passa près, du château de Zaïthe, mot qui, dans la langue du pays signifioit *olivier*. Entre ce lieu et la ville de Dure, on aperçut de loin le tombeau de Gordien, qui étoit fort élevé. Julien y alla rendre ses hommages à ce prince, qu'on avoit placé au rang des dieux. Comme il continuoit sa route, une troupe de soldats vint lui présenter un lion monstrueux qui étoit venu les attaquer, et qu'ils avoient tué. Il s'éleva à ce sujet une vive contestation entre les aruspices toscans et les philosophes qui accompagnoient le prince. Les premiers, qui s'étoient toujours opposés, mais en vain, à l'expédition de Perse, prétendoient prouver par leurs livres que c'étoit un signe malheureux. Les philosophes tournoient en ridicule et les aruspices et leurs livres. La querelle se renouvela le lendemain à l'occasion d'un soldat qui fut tué d'un coup de foudre, avec deux chevaux qu'il ramenoit du fleuve. Les deux partis alléguoient des raisons également chimériques, les uns pour intimider, les autres pour tranquilliser le prince. Julien ne balança pas à regarder ces deux événemens comme d'heureux présages.

Amm. l. 24, c. 1. Lib. or. 12. Zos. l. 3. Cellar. l. 3, c. 15, art. 13.

Deux jours après le passage de l'Aboras, on vint à Dure, bâtie autrefois par les Macédoniens sur le bord de l'Euphrate. Il n'en restoit plus que les ruines. On y trouva une si grande quantité de cerfs, que ceux que

l'on tua suffirent pour nourrir toute l'armée. Après quatre jours de marche, on arriva vers le commencement de la nuit à une bourgade nommée Phatuses. Vis-à-vis s'élevoit, dans une île de l'Euphrate, la forteresse d'Anatha, fort grande et fort peuplée. Julien fit embarquer mille soldats sous la conduite de Lucilien, qui à la faveur de la nuit approcha de l'île sans être aperçu, et plaça ses vaisseaux dans tous les endroits où la descente étoit praticable. Au point du jour, un habitant, qui étoit allé puiser de l'eau, ayant donné l'alarme, tous les autres montèrent sur le mur. Ils furent fort étonnés de voir les bords du fleuve couverts de troupes, et Julien lui-même qui venoit à eux avec deux vaisseaux, suivis d'un grand nombre de barques chargées de machines propres à battre les murailles. Comme le siége pouvoit être long et meurtrier, Julien leur fit dire qu'ils n'avoient rien à craindre s'ils se rendoient, rien à espérer s'ils faisoient résistance. Ils demandèrent à parler à Hormisdas, qui par ses promesses et ses sermens les détermina à ouvrir leurs portes. Ils sortirent à la suite d'un taureau couronné de fleurs; c'étoit un symbole de paix. L'empereur les reçut avec bonté, leur permit d'emporter tous leurs effets, et leur donna une escorte pour les conduire à Chalcis en Syrie. Parmi eux se trouvoit un soldat romain âgé de près de cent ans, que Galère avoit, soixante-six ans auparavant, laissé malade dans ces contrées. C'étoit lui qui avoit engagé les habitans à écouter Hormisdas. Courbé de vieillesse et environné d'un grand nombre d'enfans, qu'il avoit eus de plusieurs femmes à la fois, selon l'usage du pays, il partoit en pleurant de joie, et prenant les habitans à témoin qu'il avoit toujours prédit qu'il mourroit sur les terres de l'empire. On mit le feu à la place. Pusée, qui en étoit gouverneur pour Sapor, fut honoré du titre de tribun; il mérita par sa fidélité la confiance de l'empereur, et devint dans la suite commandant des

troupes en Egypte. Pendant que Julien étoit occupé en ce lieu, les Sarrasins lui amenèrent quelques coureurs ennemis; il les récompensa, et les renvoya pour continuer de battre la campagne.

Amm. l. 24, c. 21. Lib. or. 12.

Le lendemain il s'éleva une horrible tempête. Un vent impétueux renversoit les hommes, abattoit les tentes. En même temps le fleuve, grossi par les neiges que la chaleur du printemps faisoit fondre sur les montagnes d'Arménie, submergea plusieurs barques chargées de blé, et pénétra par toutes les écluses pratiquées le long de ses bords, soit pour arroser les terres, soit pour inonder le pays. On eut lieu de douter si ce fut un effet de la violence des eaux ou de la malice des habitans. L'armée se mit en marche pour échapper à ce déluge. Les canaux dont ce terrain est coupé étant remplis, formoient une infinité d'îles. Les soldats passoient à la nage, ou jetoient des ponts; d'autres se hasardoient à traverser à pied, ayant de l'eau jusqu'au cou; plusieurs périrent dans ces fosses profondes. Tout étoit dans un affreux désordre; il falloit s'entr'aider, et sauver à la fois sa personne, ses armes, ses provisions et les bêtes de somme. Quelques-uns défiloient sur la crête des bords du fleuve par un sentier étroit et glissant, où ils couroient risque de se précipiter à tous momens dans les eaux. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'est qu'au milieu de tant de fatigues et de périls, pas un ne plaignoit son sort, pas un ne murmuroit contre l'empereur : aussi ne cherchoit-il pas à se soulager lui-même aux dépens de ses soldats; il ne prenoit sur eux d'autre avantage que de leur donner l'exemple; ils le voyoient à leur tête, couvert de boue et de fange, fendre les eaux, et refuser les secours qui ne pouvoient être communiqués à tous.

Après avoir traversé une grande étendue de terrain inondé, on se trouva enfin dans une plaine fertile en fruits, en vignes, en palmiers, et peuplée de bourgs et de villages. C'étoit le plus beau canton de l'Assyrie. Les

habitans s'étoient retirés au-delà du fleuve ; on les apercevoit sur les hauteurs, d'où ils regardoient le pillage de leurs campagnes. Julien, escorté d'un corps de cavalerie légère, tantôt à la tête, tantôt à la queue de son armée, prenoit les précautions nécessaires dans un pays inconnu. Il faisoit fouiller jusqu'aux moindres buissons; il visitoit tous les vallons; il empêchoit les soldats de s'écarter trop loin ; les contenant par une douce persuasion plutôt que par les menaces. L'exemple d'un soldat qui, étant pris de vin, se hasarda à passer l'Euphrate, et qui fut égorgé par les ennemis sur l'autre bord à la vue de l'armée, servit à rendre ses camarades plus sobres et plus circonspects. Julien leur permit d'enlever ce qui étoit propre à leur subsistance, et fit brûler le reste avec les habitations. L'armée se nourrissoit avec plaisir des fruits de sa conquête ; elle jouissoit de l'abondance, sans toucher aux provisions qu'elle avoit en réserve sur le fleuve.

Amm. l. 24, *c.* 2. *Lib. or.* 12. *Zos. l.* 3.

On arriva vis-à-vis du fort de Thilutha, situé dans une île escarpée, et tellement bordée d'une muraille, qu'il ne restoit pas au-dehors de quoi asseoir le pied. L'attaque paroissant impraticable, on somma les habitans de se rendre. Ils répondirent qu'il n'en étoit pas encore temps, qu'ils suivroient le sort de la Perse, et que, quand les Romains seroient maîtres de l'intérieur du pays, ils se soumettroient aux vainqueurs, comme un accessoire de la conquête. Julien se contenta de cette promesse, parce qu'il étoit persuadé que de s'arrêter c'étoit servir ses ennemis, et que le temps si précieux, surtout dans la guerre, ne devoit s'employer que pour acheter un succès de pareille valeur. Les habitans virent passer la flotte au pied de leurs murailles sans faire aucun acte d'hostilité. On reçut la même réponse devant la forteresse d'Achaïacala, dont la situation étoit semblable. Le jour suivant on brûla plusieurs châteaux déserts et mal fortifiés. Après une marche de huit ou neuf

lieues faite en deux jours, on vint à un lieu nommé Baraxmalcha. On y passa une rivière, à sept milles de laquelle étoit située, sur la rive droite de l'Euphrate, la ville de Diacire. Les habitans n'y avoient laissé que quelques femmes et de grands magasins de blé et de sel. Les soldats de la flotte passèrent impitoyablement les femmes au fil de l'épée, pillèrent les magasins, et réduisirent la ville en cendres. Sur l'autre bord, l'armée ayant traversé une source de bitume, et laissé sur la gauche deux bourgades nommées Sitha et Mégia, entra dans Ozogardane, qu'elle trouva abandonnée. On y voyoit encore le tribunal de Trajan; il étoit fort élevé et construit de pierres. Cette ville fut pillée et brûlée. L'armée se reposa deux jours en ce lieu. Pendant cet intervalle l'empereur, étonné de n'avoir encore rencontré aucune troupe ennemie, envoya aux nouvelles Hormisdas, qui connoissoit le pays. Ce prince pensa être surpris à la fin de la seconde nuit par le généralissime des troupes de Perse, qu'on appeloit *le suréna*. Celui-ci s'étoit mis en campagne avec un fameux partisan nommé Podosacès, chef des Sarrasins Assanites, qui s'étoit rendu redoutable par les courses qu'il faisoit depuis long-temps sur les terres de l'empire. Hormisdas et sa troupe, marchant sans défiance, alloient tomber dans une embuscade, s'ils n'eussent été arrêtés par un fossé profond, rempli des eaux de l'Euphrate. Au point du jour l'éclat des casques et des cuirasses leur ayant fait découvrir l'ennemi, ils tournèrent le fossé; et, couverts de leurs boucliers, ils fondirent sur lui avec tant de furie, que les Perses, sans avoir eu le temps de décocher leurs flèches, prirent la fuite, laissant plusieurs des leurs sur la place. L'armée, encouragée par ce premier avantage, s'avança jusqu'à une bourgade nommée Macépracta, où l'on voyoit les ruines d'une ancienne muraille que Sémiramis avoit conduite d'un fleuve à l'autre, afin de couvrir la Babylonie. En ce même endroit commen-

çoient les canaux tirés de l'Euphrate au Tigre pour arroser le terrain et pour joindre les deux fleuves. A la tête du premier canal s'élevoit une tour qui servoit de phare. Le terrain marécageux et la profondeur de l'eau rendoient déjà le passage difficile; mais il devenoit tout-à-fait impossible en présence des ennemis, qui, postés sur l'autre bord, se préparoient à le disputer. Les Romains commençoient à perdre courage, lorsque Julien, fécond en ressources et très-instruit de toutes les pratiques de la guerre, résolut de faire attaquer les Perses par-derrière. Il pouvoit employer à cette diversion les quinze cents batteurs d'estrade, qui, devançant toujours l'armée, avoient déjà passé le canal avant qu'elle y fût arrivée. Mais il étoit question de leur faire parvenir l'ordre. Julien, ayant attendu la nuit, détacha pour cet effet le général Victor avec une troupe de cavalerie légère. Celui-ci alla passer loin des ennemis, et, s'étant joint aux coureurs, il rabattit avec eux sur les Perses, qui ne l'attendoient pas: une partie fut taillée en pièces, et le reste prit la fuite. Julien fit défiler son infanterie sur plusieurs ponts, tandis que les cavaliers, ayant choisi les endroits où les eaux étoient moins rapides, passèrent sur leurs chevaux à la nage.

Amm. l. 23, c. 4, et l. 24, c. 2. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

Cet heureux succès rendit le chemin libre jusqu'à Pirisabore, la plus grande ville de ce pays après Ctésiphon, bâtie dans une péninsule formée par l'Euphrate et par un large canal tiré du fleuve pour l'usage des habitans. Elle étoit ceinte d'une double muraille flanquée de tours, défendue du côté de l'occident et du midi par le fleuve et par des rochers, à l'orient par un fossé profond et par une forte palissade, au septentrion par le canal. Les tours étoient construites de brique et de bitume jusqu'à la moitié de leur hauteur, le reste n'étoit que de brique et de plâtre. A l'angle formé par le canal s'élevoit une forte citadelle sur une éminence escarpée, qui s'arrondissoit jusqu'au fleuve, où le ter-

rain, coupé à pic, ne présentoit que des pointes de rochers. On montoit de la ville à la citadelle par un sentier rude et difficile. L'empereur, ayant reconnu la force de la place, mit inutilement en usage les promesses et les menaces. Il fallut en venir aux attaques. Son armée, rangée sur trois lignes, passa le premier jour à lancer des pierres et des traits. Les assiégés, pleins de force et de courage, paroissoient disposés à faire une longue résistance. Ils tendirent sur leurs murs de grands rideaux de poil de chèvre, lâches et flottans, pour amortir la violence des coups. Leurs soldats étoient couverts de lames d'acier qui, s'ajustant à la forme et se prêtant au mouvement de leurs membres depuis la tête jusqu'aux pieds, les faisaient paroître des statues d'acier. Leurs boucliers en losange, à la manière des Perses, n'étoient que d'osier revêtu de cuir, mais tissu si fortement, qu'ils étoient à l'épreuve des traits. Ils demandèrent plusieurs fois à parler au prince Hormisdas; ce ne fut que pour l'accabler d'injures, le traitant de perfide, de déserteur, de traître. Le premier jour s'étant passé en pourparlers inutiles, Julien fit pendant la nuit combler le fossé, arracher la palissade et avancer ses machines. Au point du jour, un bélier avoit déjà percé une des tours, et les habitans, qui n'étoient pas trois mille hommes (car les autres s'étoient sauvés par le fleuve avant le siége), n'espérant pas pouvoir défendre une si vaste étendue, abandonnèrent la double enceinte et se retirèrent dans la citadelle. Aussitôt l'armée s'étant emparée de la ville, abattit les murs, brûla les maisons, établit ses batteries sur les ruines. On attaquoit, on défendoit avec une ardeur égale. Les assiégés, courbant avec effort leurs grands arcs, en faisoient partir des flèches armées d'un long fer, qui portoient des coups mortels au travers des boucliers et des cuirasses. Le combat continua sans relâche et sans aucun avantage depuis le matin jusqu'au soir. Il recommençoit le troisième jour avec la même

fureur, lorsque Julien, rival d'Alexandre, et accoutumé comme ce héros à prodiguer sa vie, prenant avec lui les plus déterminés de ses soldats, court, à l'abri de son bouclier, jusqu'à la porte du château revêtue de plaques de fer fort épaisses; et, au travers d'une grêle de pierres, de traits, de javelots, couvert de sueur et de poussière, il fait battre la porte à coups de pics et de pieux; il crie, il anime sa troupe, il frappe lui-même, et ne se retire qu'au moment qu'il se voit près d'être enseveli sous les masses énormes qu'on fait tomber du haut des murs. Alors, sans avoir reçu aucune atteinte, mais plein de dépit, il se retire avec ses gens, dont quelques-uns étoient seulement légèrement blessés. La situation du lieu ne permettant pas de faire jouer les béliers ni d'élever des terrasses, l'empereur fit dresser en diligence une de ces machines qu'on appeloit *Hélépoles*. L'art n'avoit encore rien imaginé de plus terrible pour le siége des villes. C'étoit une ancienne invention de Démétrius le Macédonien, qui s'en étoit servi pour forcer plusieurs places; ce qui lui lui avoit fait donner le surnom de *Poliorcète*, c'est-à-dire, *le preneur de villes*. On construisit avec de grosses poutres une tour carrée, divisée en plusieurs étages, dont la hauteur surpassoit celle des murailles de la place, et qui s'élevoit en diminuant de largeur. On la couvrit de peaux de bœufs nouvellement écorchés, ou d'osier vert enduit de boue, afin qu'elle fût à l'épreuve du feu. La face étoit garnie de pointes de fer à trois branches, propres à percer et à briser tout ce qu'elles rencontroient. Des soldats placés au-dessous la faisoient avancer sur des roues à force de bras; d'autres la tiroient avec des cordes; et tandis qu'on mettoit en branle les béliers suspendus aux divers étages, tandis qu'il partoit de toutes les ouvertures des pierres et des javelots lancés à la main et par des machines, la tour, venant heurter avec violence les parties les plus foibles de la muraille, ne manquoit guère d'y

ouvrir une large brèche. A la vue de ce formidable appareil, les assiégés, saisis d'effroi et désespérant de vaincre l'opiniâtreté des Romains, cessent de combattre; ils tendent les bras en posture de supplians; ils demandent la permission de conférer avec Hormisdas. Les Romains, de leur côté, suspendent les attaques. On descend du haut du mur, par le moyen d'une corde, le commandant de la place, nommé Mamersidès. Il obtient de l'empereur que les habitans sortiront sans qu'il leur soit fait aucun mal; qu'on leur laissera à chacun un habit et une somme d'argent marquée; et que Julien, quelque traité qu'il fasse dans la suite, ne les livrera jamais aux Perses: ils savoient que, s'ils retomboient entre les mains de ces maîtres cruels, ils ne pourroient éviter d'être écorchés vifs comme des traîtres. Dès que le commandant fut retourné dans la ville, les habitans ouvrirent les portes; ils défilèrent à travers l'armée romaine, louant hautement la valeur et la clémence également héroïques de l'empereur. On trouva dans la place quantité de blé, d'armes, de machines, et de meubles de toute espèce. Le blé fut transporté sur la flotte; on en distribua une partie aux soldats. On leur abandonna les armes qui pouvoient être à leur usage. Le reste fut jeté dans le fleuve, ou consumé par les flammes avec la place.

Amm. l. 24, c. 3, et ibi Vales. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

Le jour suivant, pendant que l'empereur prenoit un repas léger à son ordinaire, on vint lui annoncer que le suréna avoit surpris trois compagnies de coureurs, qu'il en avoit taillé en pièces une partie, et qu'ayant tué un tribun, il avoit enlevé un dragon : c'étoit une enseigne qui portoit la figure de cet animal. Il part sur-le-champ, suivi seulement de trois de ses gardes; et, ralliant les fuyards qui regagnoient le camp à toute bride, il retourne à leur tête sur le vainqueur, arrache le dragon des mains des ennemis, les terrasse ou les met en fuite. Alors, s'arrêtant sur la place même, presque seul

au milieu de cent cavaliers qu'il alloit punir ; mais sûr d'être obéi, il commence par les deux tribuns qui s'étoient laissé battre : il les dégrade du service en leur ôtant la ceinture militaire ; et, suivant la sévérité de l'ancienne discipline, il fait décimer les cavaliers et trancher la tête à dix d'entre eux. Il ramène les autres au camp, ayant presqu'en un même instant appris, vengé et puni la défaite de sa troupe.

Etant ensuite monté sur un tribunal, il loua ses soldats de la valeur qu'ils avoient montrée au siége de Pirisabore ; il les exhorta à conserver une réputation capable d'abréger leurs travaux, et leur promit cent pièces d'argent par tête. Comme il s'aperçut qu'une si modique récompense n'excitoit que des murmures, prenant un air majestueux et sévère, et montrant de la main le pays qu'il avoit devant lui : « Voilà (dit-il) le domaine des « Perses ; vous y trouverez des richesses, si vous savez « combattre et m'obéir. L'empire fut opulent autrefois ; « il s'est appauvri par l'avarice des ministres qui ont « partagé les trésors de leurs maîtres avec les barbares « dont ils achetoient la paix. Les fonds publics sont « dissipés, les villes épuisées, les provinces désolées. « Quelque noble que je sois, je suis le seul de ma maison ; « je n'ai de ressource que dans le cœur. Un empereur « qui ne connoît de trésors que ceux de l'âme sait « soutenir l'honneur d'une vertueuse indigence. Les Fa- « brices, qui firent triompher Rome des plus redoutables « ennemis, n'étoient riches que de gloire. Cette gloire « vous viendra avec la fortune, si vous suivez sans crainte « et sans murmure les ordres de la Providence et ceux « d'un général qui partage avec elle le soin de vos jours. « Mais si vous refusez d'obéir, si vous reprenez cet esprit « de désordre et de mutinerie qui a déshonoré et affoibli « l'empire, retirez-vous, abandonnez mes drapeaux : « seul je saurai mourir au bout de ma glorieuse car- « rière, méprisant la vie, qu'une fièvre me raviroit un

« jour ; sinon, je quitterai la pourpre. De la manière « dont j'ai vécu empereur, je pourrai, sans déchoir et « sans rougir, vivre particulier. J'aurai du moins l'hon- « neur de laisser à la tête des troupes romaines des géné- « raux pleins de valeur et instruits de toutes les parties « de la guerre. » A ces paroles, les soldats, touchés et attendris, lui promettent une soumission et un dévouement sans réserve : ils élèvent jusqu'au ciel sa grandeur d'âme, cette autorité plus attachée à sa personnne qu'à son diadème. Ils font retentir leurs armes : c'étoit par ce langage que s'expliquoit l'approbation militaire. Remplis de confiance, ils se retirent sous leurs tentes, et prennent leur nourriture, discourant ensemble de leurs espérances, qui les occupent jusque dans le sommeil. Julien ne cessoit d'entretenir cette chaleur : c'étoit l'objet de tous ses discours. Vouloit-il affirmer quelque chose, au lieu d'employer les sermens ordinaires, il disoit, comme avoit dit Trajan autrefois : *Puissé-je aussi-bien subjuguer la Perse ! puissé-je aussi certainement assurer la tranquillité de l'empire !*

Pendant que l'armée reposoit sous ses tentes, Julien, toujours en haleine, envoyoit des troupes légères pour enlever les habitans que la terreur avoit dispersés dans les campagnes voisines. On en trouvoit un grand nombre cachés dans des retraites souterraines. On emmenoit les enfans avec leurs mères ; et bientôt le nombre des prisonniers surpassa celui des vainqueurs. Dans une route de quatorze mille pas, le long du fleuve, on rencontra un château et une ville nommée Phissénie, dont les murailles étoient baignées par un canal profond. Julien, ne jugeant pas à propos de s'y arrêter, trouva au-delà un terrain que les Perses avoient inondé à dessein de lui rendre le passage impraticable. Il campa en cet endroit et assembla le conseil. Les avis étoient partagés : plusieurs officiers proposoient une autre route, plus longue à la vérité, mais où l'on ne trouvoit point d'eau.

Et c'est là ce que je crains, repartit Julien ; *je ne vois ici que de la fatigue ; là je vois notre perte. Lequel des deux vaut-il mieux d'avoir la peine de traverser des eaux , ou de n'en pas trouver et mourir de soif ? Souvenez-vous de Crassus et d'Antoine.* Tous revinrent à son avis. En même temps il ordonna de préparer des outres, de rassembler des bateaux de cuir dont les habitans faisoient grand usage sur les canaux; et comme tout ce terrain étoit planté de palmiers, il alla lui-même, à la tête d'une troupe de soldats et de charpentiers, abattre des arbres et faire des planches. Il passa cette nuit, le jour suivant, et la nuit d'après, à établir des ponts, à combler des fosses profondes, à raffermir le sol des marais en y jetant de la terre. Au commencement du second jour il fit défiler son armée sur les ponts, qu'il falloit démonter et dresser sans cesse avec un travail incroyable. Marchant lui-même au travers des eaux, il accéléroit les ouvrages, et maintenoit partout le bon ordre. Après une si pénible journée, on se reposa dans une ville nommée Bithra, où l'on trouva un palais d'une si vaste étendue, que l'empereur y logea toute son armée. Cette ville étoit habitée par des Juifs, qui s'étoient établis en grand nombre dans ces contrées : ils l'avoient abandonnée ; et les soldats, en partant, y mirent le feu. Au sortir de l'inondation, se présenta une plaine charmante, couverte d'arbres fruitiers de toute espèce, et surtout de palmiers, dont les plants, formant de grandes forêts, s'étendoient de là jusqu'au golfe Persique. Les vignes qui croissoient au pied de ces arbres féconds se mariant avec eux, les soldats cueilloient à la fois les dattes et les raisins suspendus aux mêmes branches; et l'on n'avoit à craindre que l'abondance dans un lieu où l'on avoit appréhendé de trouver la disette. L'armée passa la nuit dans cette délicieuse campagne. Elle essuya le jour suivant quelques décharges de traits d'un parti ennemi qui fut bientôt dissipé. Il fallut encore traverser un grand

nombre de ruisseaux : c'étoient autant de saignées de l'Euphrate. Enfin on arriva à la vue d'une grande ville nommée Maogamalque.

Amm. l. 24, c. 4. *Lib. or.* 12. *Zos. l.* 3.

Le premier soin de Julien fut de se camper avantageusement, pour n'être pas exposé aux insultes de la cavalerie des Perses, très-redoutable en plaine campagne. Il alla ensuite lui-même à pied, avec une petite troupe d'infanterie légère, reconnoître les dehors de la place. Tout le terrain étoit coupé de canaux, au milieu desquels la ville s'élevoit sur un tertre, qui sembloit être une île. L'accès en étoit défendu par des rochers fort hauts, dont la coupe irrégulière formoit un labyrinthe tortueux. Elle avoit, ainsi que Pirisabore, deux enceintes fermées chacune d'une muraille de briques cimentées de bitume. Le mur extérieur, fort large et fort élevé, à l'épreuve des machines, étoit bordé d'un fossé profond, et flanqué de seize grosses tours de même construction que les murailles. Une citadelle assise sur le roc occupoit le centre de la ville ; au-dehors une forêt de roseaux, qui s'étendoit depuis les canaux jusqu'au bord du fossé, donnoit aux habitans la facilité d'aller puiser de l'eau sans être aperçu. Cette ville, très-peuplée par elle-même, se trouvoit alors remplie d'une multitude d'habitans des châteaux voisins, qui s'y étoient retirés comme dans une place de sûreté.

La hardiesse de Julien pensa lui coûter la vie. Dix soldats perses étant sortis de la ville par une porte détournée, se glissèrent au travers des roseaux, et vinrent fondre sur sa troupe. Deux d'entre eux ayant reconnu l'empereur, coururent à lui le sabre à la main. Il se couvrit de son bouclier, et tua l'un, tandis que l'escorte massacroit l'autre. Le reste s'étant sauvé par une prompte fuite, l'empereur revint au camp, où il fut reçu avec beaucoup de joie. L'armée ne respiroit que vengeance, et Julien crut ne pouvoir sans péril laisser derrière lui une place si considérable. Ayant jeté des ponts sur les canaux, il fit passer ses troupes, et choisit un lieu sûr

et commode pour y asseoir son camp, qu'il fortifia d'une double palissade.

Ce siége ou plutôt cette attaque ne dura que trois jours; mais ce court intervalle présente un spectacle si varié et si rempli d'événemens, qu'on y trouveroit de quoi marquer chaque journée d'un long siége entrepris et soutenu par des combattans moins actifs. Tout étoit en mouvement dans la ville, au pied des murailles, sur le terrain des environs, sur les canaux. On avoit envoyé les chevaux et les autres bêtes de somme de l'armée paître aux environs dans des bois de palmiers. Le suréna vint pour les enlever; mais Julien, qui connoissoit les forces des ennemis comme les siennes propres, avoit si bien proportionné l'escorte, qu'elle se trouva en état de les défendre. Tandis que l'infanterie attaquoit la place, la cavalerie, divisée en plusieurs pelotons, battoit toute la plaine; elle enlevoit les grains et les troupeaux, elle nourrissoit le reste de l'armée aux dépens des ennemis, elle assommoit ou faisoit prisonniers les fuyards dispersés dans la campagne. C'étoit les habitans des deux villes voisines, dont les uns se sauvoient vers Ctésiphon, les autres s'alloient cacher dans des bois de palmiers; un grand nombre gagnoient les marais, et, se jetant dans des canots légers, faits d'un seul arbre, ils échappoient à la cavalerie. Pour les atteindre, les soldats se servoient de bateaux de cuir que Julien avoit rassemblés; et quand ils arrivoient à la portée des traits, des pierres et des feux qu'on leur lançoit du haut des murailles, ils renversoient sur leurs têtes ces nacelles, qui leur tenoient alors lieu de toit et de défense.

L'armée, rangée sur trois lignes, environnoit les murs. La garnison, nombreuse et composée de troupes d'élite, étoit déterminée à s'ensevelir sous les ruines plutôt que de se rendre, et les habitans ne montroient pas moins de résolution. Plusieurs aventuriers se hasardoient jusquau bord du fossé, d'où ils défioient les Ro-

mains de leur donner bataille en rase campagne : pleins d'ardeur et de rage, ils n'obéissoient qu'avec peine aux ordres du commandant qui les rappeloit. Cependant les Romains, moins fanfarons, mais plus actifs, partageoient entre eux les travaux; on élevoit des terrasses, on combloit les fossés, on dressoit des batteries, on creusoit de profonds souterrains. Névitte et Dagalaïphe commandoient les travailleurs : Julien se chargea de la conduite des attaques. Tout étoit prêt, et l'armée demandoit le signal, lorsque Victor, envoyé pour reconnoître le pays, vint rapporter que le chemin étoit libre et ouvert jusqu'à Ctésiphon, qui n'étoit éloigné que de quatre lieues. Cette nouvelle augmenta l'empressement des troupes. Les trompettes sonnent de part et d'autre. Les Romains, couverts de leurs boucliers, s'avancent avec un bruit confus et menaçant. Les Perses, revêtus de fer, se montrent sur la muraille. D'abord ce n'étoit de leur part que des huées, des insultes, des railleries. Mais quand ils voient jouer les machines et les assaillans au pied de leurs murs, à couvert de leurs madriers, battre la muraille à coups de béliers et travailler à la sape, alors ils font pleuvoir sur eux de gros quartiers de pierres, des javelots, des feux, des torrens de bitume enflammé : on redouble les efforts à plusieurs reprises. Enfin, vers l'heure de midi, l'excessive chaleur, qui croissoit de plus en plus, obligea les Romains, épuisés et couverts de sueur, de passer le reste du jour sous leurs tentes. L'attaque recommença le lendemain avec une pareille fureur, et se termina avec aussi peu de succès. Un accident rapporté par Ammien Marcellin fait connoître quelle étoit la force de l'artillerie de ce temps-là. Un ingénieur se tenoit derrière une des pièces employées à foudroyer la ville, et qu'on appeloit *scorpions*. Le soldat qui la servoit n'ayant pas bien placé la pierre dans la cuiller d'où elle devoit partir, cette pierre, au moment de la détente, rejaillit contre un des montans

antérieurs de la machine, et revint frapper l'ingénieur avec tant de violence, que son corps fut mis en pièces sans qu'on pût retrouver ni reconnoître aucun de ses membres. Le troisième jour Julien s'exposoit lui-même dans les endroits les plus hasardeux, animant les soldats, et craignant que la longueur de ce siége ne lui fît manquer des entreprises plus importantes. Mécontent des travailleurs, qui creusoient le souterrain, il les fit retirer avec honte et remplacer par les cohortes renommées. Après une rude attaque et une égale résistance, l'acharnement des deux partis se ralentissoit; on étoit prêt à se séparer, lorsqu'un dernier coup de bélier donné au hasard fit écrouler la plus haute tour, qui entraîna dans sa chute un large pan de muraille. A cette vue l'ardeur se rallume; on saute des deux côtés sur la brèche; les deux partis se disputent le terrain par mille actions de valeur; le dépit et la rage transportent les assiégeans; le péril prête aux assiégés des forces surnaturelles. Enfin la brèche étant inondée de sang et jonchée de morts, la fin du jour força les Romains de s'apercevoir de leur perte et de leur fatigue. Ils se retirèrent pour prendre de la nourriture et du repos.

La nuit étoit fort avancée, et Julien s'occupoit à disposer le plan des attaques pour le lendemain. On vint lui dire que ses mineurs avoient poussé leur travail jusque sous l'intérieur de la place; qu'ils avoient établi leurs galeries, et qu'ils n'attendoient que son ordre pour déboucher dans la ville. Il fait aussitôt sonner la charge; on court aux armes, et pour distraire les assiégés et les empêcher d'entendre le bruit des outils qui ouvroient la mine, il attaque avec toutes ses troupes par l'endroit opposé. Pendant que toute l'attention et tous les efforts se portent de ce côté-là, les travailleurs percent la terre; ils pénètrent dans une maison où une pauvre femme pétrissoit son pain : on la tue de peur qu'elle ne donne l'alarme. On va aussitôt à petit bruit

surprendre les sentinelles, qui, pour se tenir éveillées, chantoient, selon l'usage du pays, les louanges de leur prince, et disoient dans leurs chansons que les Romains escaladeroient le ciel plutôt que de prendre la ville. Après les avoir égorgés, on se saisit de plusieurs portes, on donne le signal aux troupes du dehors. Tous fondent en foule; et malgré les cris de Julien, qui leur commandoit d'épargner le sang et de faire des prisonniers, les soldats, irrités du massacre de leurs camarades et de ce qu'ils avoient souffert eux-mêmes, passent tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Ils fouillent dans les retraites les plus cachées. Le feu, le fer, tous les genres de mort sont employés à la destruction des habitans. Plusieurs se jettent eux-mêmes du haut des murailles; d'autres y sont conduits par bandes et précipités, tandis que les vainqueurs les reçoivent au pied des murs sur la pointe de leurs lances et de leurs épées: et le soleil en se levant vit cette exécution terrible.

Nabdatès, commandant de la garnison, fut conduit chargé de chaînes à l'empereur, avec quatre-vingts de ses gardes. Il ne devoit s'attendre qu'à des traitemens rigoureux, parce qu'ayant dès le commencement du siége promis secrètement à Julien de lui livrer la ville, il s'étoit, contre sa parole, obstiné à la défendre. Cependant l'empereur donna ordre de le garder sans lui faire aucun mal. Ce qu'il put sauver du butin fut distribué aux soldats à proportion de leurs services et de leurs travaux. Il ne se réserva qu'un jeune enfant muet, qui savoit par ses gestes énoncer clairement toutes ses idées et parler un langage intelligible à toutes les nations. Les femmes de Perse étoient les plus belles du monde. On avoit mis à part plusieurs filles d'une rare beauté. Julien, aussi sage qu'Alexandre, et aussi maître de ses désirs que Scipion l'Africain, n'en voulut voir aucune. A l'exemple de ce qu'avoit fait le même Scipion après la prise de Carthagène, il fit assembler son armée, et combla d'é-

loges la valeur du soldat Exupère, du tribun Magnus, et du secrétaire Jovien. Ces trois vaillans hommes étoient sortis les premiers du souterrain : il les honora d'une couronne. On détruisit la ville de fond en comble. Les Romains étoient eux-mêmes étonnés d'un exploit qui sembloit être au-dessus des forces humaines; rien ne leur paroissoit désormais difficile. Les Perses, effrayés, n'espéroient plus trouver de défense contre des guerriers qui forçoient les plus invincibles remparts de l'art et de la nature; et Julien, qui d'ordinaire laissoit aux autres le soin de le vanter, ne put s'empêcher de dire *qu'il venoit de préparer une belle matière à l'orateur de Syrie.* C'étoit Libanius, son éternel panégyriste.

L'armée décampoit lorsqu'on vint avertir l'empereur qu'aux environs de Maogamalque étoient des grottes souterraines, telles qu'il s'en trouve en grand nombre dans toutes ces contrées, où s'étoit cachée une multitude de Perses, à dessein de venir le charger par-derrière pendant la marche. Il détacha sur-le-champ une troupe de ses meilleurs soldats, qui, ne pouvant pénétrer dans ces retraites obscures, ni en faire sortir les ennemis, prirent le parti de les y enfumer, en bouchant les ouvertures avec de la paille et des broussailles, auxquelles on mettoit le feu. Ces malheureux y périrent; quelques-uns, forcés de sortir pour n'être pas étouffés, furent aussitôt massacrés. Après les avoir détruits par le feu ou par le fer, les soldats rejoignirent l'armée. Il fallut encore passer sur des ponts plusieurs canaux qui communiquoient ensemble et se coupoient en diverses manières. On arriva près de deux châteaux décorés de superbes édifices. La terreur en avoit banni les habitans. Les valets de l'armée en pillèrent les meubles et les richesses : ils brûlèrent ou jetèrent dans les canaux ce qu'ils ne purent emporter. Ce fut là que le comte Victor, qui devançoit l'armée, rencontra le fils du roi. Ce jeune prince étoit parti de Ctésiphon à la tête

d'une troupe de seigneurs perses et de soldats pour disputer le passage des canaux. Mais, dès qu'il aperçut le gros de l'armée, il prit la fuite.

Amm. l. 24, c. 5. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

Plus on approchoit de Ctésiphon, plus le pays devenoit riant et embelli de tous les agrémens de la culture. C'étoient les plaisirs du roi de Perse. On rencontroit à chaque pas de magnifiques édifices et des jardins charmans. Le soldat romain marchoit le fer et le feu à la main; et, pour se venger d'un peuple qu'il traitoit de barbare, il ne laissoit lui-même que des traces funestes de barbarie. On n'épargna qu'un seul château, parce qu'il étoit bâti à la romaine. On arriva dans un grand parc, où étoient renfermés des lions, des sangliers, des ours, plus cruels en Perse que partout ailleurs, et quantité d'autres bêtes féroces. Les rois de Perse y venoient souvent prendre le plaisir de la chasse. On enfonça les portes; on fit brèche en plusieurs endroits aux murailles, et les cavaliers se divertirent à détruire ces animaux à coups d'épieux et de javelots.

La commodité des eaux et du fourrage engagea Julien à faire reposer son armée en ce lieu pendant deux jours. Il fortifia son camp à la hâte, et partit lui-même à la tête de ses coureurs pour aller aux nouvelles. Il s'avança jusqu'à Séleucie. Cette ville, autrefois nommée Zochase, réparée et agrandie par Séleucus Nicator, qui lui avoit donné son nom, avoit été deux cents ans auparavant ruinée par Cassius, lieutenant de Lucius Vérus. Il n'y restoit plus que des masures et un lac qui se déchargeoit dans le Tigre. On y trouva un grand nombre de corps attachés à des gibets: c'étoient les parens de Mamersidès, qui avoient rendu Pirisabore. Le roi s'en étoit vengé sur toute sa famille. Julien, étant retourné au camp, fit brûler vif Nabdatès, qu'il avoit épargné jusqu'alors. Ce prisonnier ne cessoit au milieu de ses chaînes d'accabler d'injures le prince Hormisdas, comme l'auteur de tous les désastres de sa patrie. L'armée s'étant mise en marche, Arinthée en-

leva quantité de fugitifs qui s'étoient retirés dans les marais. Les détachemens qui sortoient de Ctésiphon commencèrent alors à inquiéter les Romains. Tandis qu'un escadron de Perses étoit aux mains avec trois compagnies de coureurs, une autre troupe vint fondre sur la queue de l'armée, enleva plusieurs chevaux de bagage, et tailla en pièces quelques fourrageurs répandus dans la campagne. L'empereur résolut de s'en venger sur un château très-fort et très-élevé, nommé Sabatha, à trente stades de Séleucie. S'étant avancé lui-même avec une troupe de cavaliers jusqu'à la portée du trait, il fut reconnu. On le salua aussitôt d'une décharge de flèches : une machine plantée sur la muraille fut pointée contre lui avec assez de justesse pour blesser son écuyer à ses côtés. Il se retira à l'abri d'une haie de boucliers. Irrité du risque qu'il venoit de courir, il se préparoit à forcer la place. La garnison étoit déterminée à se bien défendre ; elle contoit sur la situation du lieu, qui paroissoit inaccessible, et sur le secours de Sapor, qu'on attendoit à la tête d'une armée formidable. Les Romains étoient campés au pied de l'éminence, et tous les ordres étoient donnés pour commencer l'attaque au point du jour. A la fin de la seconde veille, la garnison, s'étant réunie, sort tout à coup à la faveur de la lune, qui répandoit une vive lumière : elle tombe sur un quartier du camp, y fait un grand carnage, et tue un tribun qui mettoit les troupes en ordre. En même temps un parti de Perses, ayant passé le fleuve, attaque un autre quartier, égorge ou enlève plusieurs soldats. Les Romains prennent d'abord l'épouvante ; ils croient avoir sur les bras toute l'armée des Perses. Mais s'étant bientôt rassurés, honteux de leur surprise, et animés par le son des trompettes, ils marchent l'épée à la main vers l'ennemi qui ne les attendoit pas. L'empereur punit sévèrement un corps de cavalerie qui avoit mal fait son devoir : il cassa les officiers ; il réduisit les cavaliers au service de l'infanterie,

Il s'attacha ensuite à l'attaque du château, combattant à la tête de ses troupes, et les animant de ses regards et de son exemple. Cent fois dans cette journée il exposa sa vie avec la témérité d'un simple soldat. L'armée fit des efforts incroyables, et ne revint au camp qu'après avoir pris et brûlé la place. Accablés de fatigue, ils se reposèrent le jour suivant. Julien leur distribua des rafraîchissemens en abondance; et comme il étoit aux portes de Ctésiphon, d'où il avoit à craindre des excursions soudaines, il prit plus de précaution que jamais pour mettre son camp hors d'insulte.

Amm. l. 24, c. 6. Lib. or. 12. Greg. or. 4. Zos. l. 3. Sos. l. 6, c. 1. Sextus Rufus. Suid. in Γυμνικοί. Plin. l. 6, c. 30. Cellar. geog. l. 3, c. 16.

Il falloit passer le Tigre pour arriver à Ctésiphon; mais il se présentoit une difficulté presque insurmontable. Laisser la flotte sur l'Euphrate, c'étoit l'abandonner à la merci de l'ennemi, et exposer l'armée à manquer de provisions et de machines. La faire descendre dans le Tigre par l'endroit où les deux fleuves réunissent leurs eaux au-dessous de Ctésiphon, c'étoit l'exposer elle-même à une perte certaine. Il auroit fallu lui faire remonter un fleuve très-rapide, et la faire passer entre Ctésiphon et Coqué, qui n'étoient séparées l'une de l'autre que par le Tigre. Julien avoit fait une étude des antiquités de ce pays. Voici ce qu'il en avoit appris. Les anciens rois de Babylone avoient conduit d'un fleuve à l'autre un canal nommé le *Naarmalcha*, c'est-à-dire *le fleuve royal*, qui se déchargeoit dans le Tigre assez près de Ctésiphon : Trajan l'avoit autrefois voulu déboucher et élargir pour faire passer sa flotte dans le Tigre; mais il avoit renoncé à cette entreprise sur l'avis qu'on lui avoit donné que, le lit de l'Euphrate étant plus élevé que celui du Tigre, il étoit à craindre que l'Euphrate ne se déchargeât tout entier dans ce canal, et qu'il ne restât à sec au-dessous. Sévère avoit achevé cet ouvrage dans son expédition de Perse; et, sans tomber dans l'inconvénient qu'on avoit appréhendé, il avoit réussi à faire passer ses vaisseaux de

l'Euphrate dans le Tigre. Ce canal étoit depuis longtemps à sec et ensemencé comme le reste du terrain. Il s'agissoit de le reconnoître. Julien, à force de questions, tira d'un habitant de ces contrées fort avancé en âge des connoissances qui le guidèrent dans cette découverte. Il le fit nettoyer. On retira les grosses masses de pierres dont les Perses en avoient comblé l'ouverture. Aussitôt les eaux du Naarmalcha reprenant avec rapidité leur ancienne route, y entraînèrent les vaisseaux, qui, après avoir traversé cet espace long de trente stades, débouchèrent sans péril dans le Tigre. Les habitans de Ctésiphon furent avertis du succès de ce travail par l'épouvante que leur causa la crue subite des eaux de leur fleuve, qui ébranla leurs murailles.

L'armée s'arrêta à la vue de Coqué et de Ctésiphon dans une belle campagne plantée d'arbustes, de vignobles et de cyprès, dont la verdure charmoit les yeux. Au milieu s'élevoit un château de superbe architecture, embelli de jardins, de bocages, et de portiques où les chasses du roi étoient peintes. Les Perses n'employoient la peinture et la sculpture qu'à représenter des chasses ou des combats. Mais le plaisir que l'on ressentoit à la vue de tant d'objets agréables étoit troublé par un autre spectacle tout-à-fait effrayant. Les bords opposés du Tigre étoient hérissés de piques, de javelots, de casques, de boucliers, et d'éléphans armés en guerre. Les Romains, à cette vue, plongés dans un morne silence, se livroient à de tristes réflexions. Ils avoient devant eux une armée formidable, composée des meilleures troupes de la Perse, autour d'eux de larges canaux; à leur droite une autre armée, qu'on disoit s'approcher à grandes journées; tout le pays derrière eux saccagé et ruiné : ils ne s'étoient pas ménagé la ressource du retour; et c'est en effet une des grandes fautes qu'on ait à reprocher à Julien dans une expédition si hasardeuse. Il falloit périr en ce lieu, ou affronter au travers des eaux du Tigre

une mort presque assurée. Pour les distraire de ces sombres pensées, et pour leur inspirer l'allégresse et le mépris des ennemis, Julien, qui connoissoit le caractère du soldat, fit aplanir le terrain en forme d'hippodrome ; il proposa des prix pour la course des cavaliers. Les troupes d'infanterie, assises alentour comme dans un amphithéâtre, jugeoient avec intérêt du mérite des cavaliers et des chevaux, et faisoient ainsi diversion à leur inquiétude. L'armée des Perses de dessus l'autre bord, et les habitans des deux villes du haut de leurs murailles, spectateurs oisifs du divertissement qui occupoit les Romains, s'étonnoient de leur sécurité; ils voyoient avec dépit qu'il leur étoit impossible de troubler une fête qui sembloit être celle de la victoire. Pendant ces jeux, Julien, qui mettoit à profit tous les momens, faisoit décharger les vaisseaux sous prétexte de visiter le blé et les autres provisions, mais en effet pour y faire embarquer les soldats dès qu'il le jugeroit à propos, sans leur laisser le temps de murmurer et de contrôler ses ordres.

Amm. l. 24, *c.* 6. *Lib. or.* 12. *Zos. l.* 3. *Soz. l.* 6, *c.* 1. *Sextus Rufus.*

La nuit étant arrivée, il assembla dans sa tente les principaux officiers, et leur déclara qu'il falloit passer le Tigre, au-delà duquel ils trouveroient la victoire et l'abondance. Tous gardoient le silence, lorsqu'un des généraux de l'armée, que l'histoire ne nomme pas, celui-même qui devoit commander le passage, élevant la voix, lui représenta la hauteur des bords opposés et la multitude des ennemis. *La disposition du terrain le rendra aussi difficile à défendre qu'à attaquer*, repartit Julien; *il sera favorable à ceux qui en oseront braver les désavantages : quant au nombre des ennemis, depuis quand les Romains ont-ils appris à les compter?* En même temps il charge le général Victor de tenter le passage à la place de cet officier timide. *Vous en serez quitte*, dit-il à Victor, *pour quelque légère blessure.* Les troupes s'embarquent par divisions de quatre-vingts

soldats. Julien, ayant partagé sa flotte en trois escadres, tient pendant quelque temps les yeux fixés vers le ciel, comme s'il en attendoit le signal; et tout à coup, élevant un drapeau, il fait partir le comte Victor à la tête de cinq vaisseaux qui traversent rapidement le fleuve. A l'approche du bord, les ennemis lancent des torches et des flèches enflammées. Le feu gagnoit déjà, et ce spectacle glaçoit d'effroi le reste de l'armée, lorsque Julien s'écrie : *Courage, soldats, nous sommes maîtres des bords : c'est le signal dont je suis convenu.* Le fleuve étoit fort large, et l'éloignement ne permettoit pas de distinguer clairement les objets. Cet heureux mensonge rassure et ranime tous les cœurs. Tous partent, et faisant force de rames, ils dégagent d'abord du péril les cinq premiers vaisseaux; et, malgré une grêle de pierres et de traits, ils se jettent à l'envi dans l'eau dès qu'ils y peuvent assurer le pied. L'ardeur étoit si grande, que, lorsque la flotte partit, plusieurs soldats, craignant de n'y pas trouver de place, se servirent de leurs boucliers comme de nacelles; et, s'y attachant fortement, les gouvernant comme ils pouvoient, ils passèrent malgré l'impétuosité du fleuve, et arrivèrent aussitôt que les vaisseaux.

On aborda sur le minuit. Il eût été difficile en plein jour, et sans avoir en tête aucun ennemi, de franchir des bords si escarpés. Alors il falloit au milieu des ténèbres forcer à la fois les obstacles de la nature et la résistance d'une armée. Ils les forcèrent ; ils parvinrent avec des peines incroyables sur la crête du rivage ; ils gagnèrent assez de terrain pour se mettre en bataille. Les Perses leur opposèrent une nombreuse cavalerie, dont les chevaux étoient bardés et caparaçonnés de cuirs épais; sur la seconde ligne étoit rangée l'infanterie, derrière laquelle les éléphans formoient une barrière, soit pour retenir les fuyards, soit pour arrêter les progrés des ennemis. Le suréna étoit secondé de deux braves généraux nommés Pigrane et Narsès. Pigrane

tenoit après Sapor le premier rang entre les Perses, par sa naissance et par la considération due à ses qualités personnelles. Julien rangea son armée sur trois lignes; il plaça dans la seconde les troupes sur lesquelles il comptoit le moins, afin qu'elles ne pussent ni se renverser sur l'armée et y jeter le désordre, ni avoir les derrières libres pour prendre la fuite. Les premiers rayons du jour perçoient déjà les ténèbres; on voyoit flotter les aigrettes des casques : les armes commençoient à étinceler. Le combat s'engagea par les escarmouches des troupes légères; en un moment la poussière s'élève : les deux armées donnent le signal, et poussent le cri ordinaire. Les Romains s'avancent d'abord lentement, observant la cadence militaire ; mais bientôt, pour éviter les décharges des flèches, en quoi les Perses étoient plus redoutables, ils doublent le pas, et fondent sur eux l'épée à la main. Julien, à la tête d'un peloton de cavalerie, se trouve dans tous les endroits d'où le péril auroit éloigné un général ordinaire. Il soutient par des troupes fraîches celles qui sont rebutées; il ranime ceux dont l'ardeur se ralentit. Le combat dura jusqu'à midi. La première ligne des Perses ayant commencé à plier, toute leur armée recula d'abord à petit pas; enfin, précipitant sa retraite, elle gagna Ctésiphon, qui n'en étoit pas éloignée. Les Romains, épuisés de fatigue et accablés des ardeurs d'un soleil brûlant, trouvèrent encore des forces pour achever de vaincre. Ils poursuivirent les fuyards l'épée dans les reins jusqu'aux portes de la ville. Ils y seroient entrés avec eux, si le comte Victor, blessé lui-même à l'épaule d'un dard qui étoit parti du haut de la muraille, ne les eût arrêtés par ses cris et par ses efforts, s'opposant à leur passage, et leur représentant que, dans le désordre où les mettoit la poursuite, ils alloient trouver leur tombeau dans une ville si vaste et si peuplée.

Les Romains avoient fait dans cette mémorable jour-

née des prodiges de valeur. Ils avoient résisté aux plus extrêmes fatigues. Ils s'en récompensèrent par le pillage du camp des Perses, où ils trouvèrent des richesses immenses; de l'or, de l'argent, des meubles précieux, de magnifiques harnois, des lits et des tables d'argent massif. Au retour du combat, encore couverts de sang et de poussière, ils s'assemblèrent autour de la tente de Julien : ils le combloient de louanges; ils lui rendoient avec de grands cris mille actions de grâces de ce que, n'ayant pas épargné sa personne, il avoit su tellement ménager le sang de ses soldats, qu'il n'en étoit resté que soixante-dix sur le champ de bataille. Il n'est guère moins étonnant qu'un combat si long et si opiniâtre contre des soldats tels que ceux de Julien n'ait coûté aux vaincus que deux mille cinq cents hommes; ce qu'on ne peut guère attribuer qu'à la force de leurs armes défensives. Des éloges animés d'une si juste reconnoissance étoient pour Julien le fruit le plus doux et le plus glorieux de sa victoire. Il songea de son côté à récompenser ceux qui l'avoient procurée par une brillante valeur. Les appelant lui-même par leurs noms, il leur distribua différentes couronnes, selon le mérite des actions dont il avoit été le témoin. Se croyant encore plus redevable à l'assistance divine, il voulut offrir à Mars vengeur un pompeux sacrifice. La cérémonie ne fut pas heureuse: Des dix taureaux choisis, neuf tombèrent d'eux-mêmes avant que d'être arrivés au pied de l'autel; le dixième, ayant rompu ses liens, ne se laissa reprendre qu'après une longue résistance, et ses entrailles n'offrirent aux yeux que de sinistres présages. La dévotion de l'empereur fut rebutée : il jura par Jupiter qu'il n'immoleroit de sa vie aucune victime au dieu Mars. Il mourut trop tôt pour être tenté de se dédire. La joie de l'armée étoit un peu toublée par la blessure du comte Victor le plus estimé des généraux après l'empereur. Mais cet accident n'eut aucune suite fâcheuse; et ce qui fi sans doute le

plus d'impression, ce fut la prédiction de Julien, qui, par une parole jetée au hasard, s'étoit préparé l'avantage d'être regardé de ses troupes comme un prince inspiré des dieux.

Amm. l. 24, c. 7. Lib. or. 12. Vopisc. in Caro, c. 9.

C'étoit un ancien préjugé, que Ctésiphon étoit pour les Romains le terme fatal de leurs conquêtes. La fin tragique de l'empereur Carus avoit, quatre-vingts ans auparavant, confirmé cette opinion populaire; et ce qui nous reste à raconter de l'expédition de Julien ne servit pas à la détruire. Il sembloit que la fortune, lasse de le suivre et de le tirer de tant de périls qu'il affrontoit en soldat, l'eût abandonné sur les bords du Tigre. Il ne lui resta que la valeur. Les Romains demeurèrent cinq jours campés dans un lieu nommé *Abuzatha.* De là Julien, s'étant approché de Ctésiphon jusqu'à la portée de la voix, cria aux sentinelles qui paroissoient sur la muraille *qu'il leur offroit la bataille; qu'il ne convenoit qu'à des femmes de se tenir cachées derrière des remparts; que des hommes devoient se montrer et combattre.* Ils lui répondirent *qu'il allât faire ces remontrances à Sapor; que, pour eux, ils étoient prêts à combattre dès qu'ils en auroient reçu l'ordre.* Piqué de cette raillerie, il tint conseil pour décider si l'on devoit attaquer Ctésiphon. Les plus sages lui représentèrent que cette entreprise, difficile par elle-même, paroissoit trop téméraire lorsqu'on étoit à la veille d'avoir sur les bras toutes les forces de la Perse conduites par Sapor. Il eut encore assez de prudence pour se rendre à cet avis. Il envoya le général Arinthée avec un corps d'infanterie légère faire le dégât dans les campagnes d'alentour; il lui donna ordre en même temps de poursuivre les ennemis qui s'étoient dispersés après leur défaite. Mais, comme ceux-ci connoissoient parfaitement le pays, ils échappèrent à toutes les poursuites.

Lib. or. 12. Soc. l. 3, c. 21.

Sapor, soit qu'il voulût amuser Julien, soit qu'il fût en effet effrayé de ses succès, lui députa un des grands

de sa cour, pour lui proposer de garder ses conquêtes, et de conclure un traité de paix et d'alliance. Ce député s'adressa d'abord à Hormisdas, frère de son maître; et se jetant à ses genoux, il le supplia de porter à Julien les paroles de Sapor. Le prince perse s'en chargea avec joie: la prudence lui persuadoit qu'une pareille ouverture ne pouvoit être que très-agréable à l'empereur : c'étoit acquérir une vaste et riche province, et recueillir le plus grand fruit qu'il pût raisonnablement espérer de ses travaux. Mais Julien, séduit par des songes trompeurs, et par les prédictions de Maxime, aussi vaines que ces songes, s'étoit enivré du projet chimérique de camper dans les plaines d'Arbèles et de mêler ses lauriers à ceux d'Alexandre; déjà même il ne parloit que de l'Hyrcanie et des fleuves de l'Inde. Il reçut froidement Hormisdas; il lui commanda de garder un profond silence sur cette ambassade, et de faire courir le bruit que ce n'étoit qu'une visite que lui rendoit un seigneur de ses parens. Il craignoit que le seul nom de paix ne ralentît l'ardeur de ses troupes.

On attendoit inutilement les secours d'Arsace, et les troupes commandées par Procope et par Sébastien, à qui Julien avoit donné ordre de le venir joindre au-delà du Tigre. Arsace s'étoit contenté de ravager un canton de la Médie nommé *Chiliocome*, c'est-à-dire, *les mille bourgades;* et les deux généraux ne se pressoient pas de passer le fleuve. L'accident arrivé à quelques-uns de leurs soldats tués à coup de flèches pendant qu'ils se baignoient leur faisoit craindre de trouver sur l'autre bord plus d'ennemis qu'ils n'en cherchoient. D'ailleurs la mésintelligence rompoit toutes leurs mesures. Ils faisoient leur cour aux soldats en dépit l'un de l'autre: quand l'un vouloit faire marcher l'armée, l'autre trouvoit des prétextes pour la retenir. En vain Julien leur dépêchoit courriers sur courriers. Il prit enfin le parti de les aller joindre lui-même. Il se disposoit à prendre

Lib. or. 12. *Greg. or.* 4. *Sext. Rufus. Vict. epit. Chrysost. de sto. Babylâ contra Julianum et gentiles. Amm. l.* 24, *c.* 7. *Soc. l.* 3, *c.* 22. *Theod. l.* 3, *c.* 20. *Soz. l.* 6, *c.* 1. *Philost. l.* 7, *c.* 15. *Oros. l.* 7, *c.* 30. *Zon. t.* 2, *p.* 26.

sa route par le Tigre, et à faire remonter sa flotte, lorsqu'un vieillard perse, renouvelant la ruse de ce Zopyre qui avoit aidé Darius à se rendre maître de Babylone, vint se jeter entre ses bras. Il feignoit de fuir la colère du roi de Perse, qu'il avoit, disoit-il, offensé. Il supplioit Julien de lui donner asile entre ses troupes. Il sut si bien feindre le désespoir, que l'empereur prit confiance en lui, et l'interrogea sur la route qu'il devoit tenir: « Prince, lui dit ce vieillard, vous savez la guerre mieux « que moi ; mais je connois mieux que personne le pays « où vous êtes. Quel usage prétendez-vous faire de cette « flotte qui côtoie votre armée? Elle vous a jusqu'ici « occupé plus de vingt mille hommes. Espérez-vous « forcer la rapidité du Tigre? La moitié de votre armée « ne suffiroit pas pour tirer ces barques le long des bords. « Quelle diminution de forces, si les ennemis vous at- « taquent! sans compter ce que vous perdez de courage « dans vos soldats, qui, assurés de leur subsistance, en « ont moins d'ardeur à s'en procurer à la pointe de leurs « épées. Cette flotte vous fait encore un autre mal. C'est « un hôpital qui suit votre armée: c'est l'asile des pol- « trons, qui s'y font transporter sous prétexte de ma- « ladie. Retranchez cet obstacle à vos succès; éloignez- « vous des bords du fleuve. Je vous guiderai par une « route plus sûre et plus commode jusque dans le cœur « de la Perse. Vous n'aurez que trois ou quatre jours « au plus de chemin rude et difficile. Ne portez des vi- « vres que pour ce temps-là. Le pays ennemi sera ensuite « votre magasin. Je ne vous demande de récompense « que quand mon zèle aura mis entre vos mains les « gouvernemens et les dignités de la Perse. »

Un conseil si singulier étoit assorti au caractère de l'empereur. Ainsi, loin d'écouter ses officiers, et surtout Hormisdas, qui l'avertissoient de se défier de ce transfuge, il leur reprochoit de vouloir sacrifier à leur paresse et au désir du repos une conquête assurée. Il fit

donc enlever de la flotte les machines et ce qu'il falloit de vivres pour vingt jours. Il réserva douze barques qu'on devoit transporter sur des chariots, pour servir de pontons sur les rivières : il mit le feu à tout le reste. Le spectacle de ces flammes qui dévoroient toutes les espérances des Romains, jetoit les troupes dans la consternation et le désespoir. On murmure, on s'attroupe, on va crier à la tente de Julien que l'armée est perdue sans ressource, si la sécheresse du pays ou la hauteur des montagnes l'oblige de rebrousser chemin. On demande que l'auteur de ce funeste conseil soit appliqué à la question. Julien y consent enfin, et le transfuge déclare dans les tourmens qu'il a trompé les Romains; qu'il s'est dévoué à la mort pour le salut de sa patrie : il défie les bourreaux de l'en faire repentir. L'empereur ordonne aussitôt d'éteindre les flammes; il étoit trop tard. On ne put sauver que douze vaisseaux.

Amm. l. 24, c. 7, 8. Zos. l. 3. Xenoph. Hellen. l. 3.

L'armée, devenue plus nombreuse par la réunion des soldats et des matelots de la flotte, s'éloigna du Tigre à dessein de pénétrer dans l'intérieur du pays. Elle traversa d'abord des campagnes fertiles; mais bientôt elle ne vit plus devant elle que les tristes vestiges d'un vaste incendie. Les Perses avoient consumé par le feu, les arbres, les herbes, et les moissons déjà parvenues à leur maturité. On fut contraint de s'arrêter dans un lieu nommé Noorda, pour attendre que le terrain fût refroidi et la vapeur dissipée. Pendant ce séjour les Perses ne donnoient point de repos : tantôt partagés en petites troupes, ils venoient insulter le camp à coups de flèches; tantôt réunis en gros escadrons, ils jetoient l'alarme. On croyoit que le roi étoit arrivé avec toutes ses forces. L'empereur et les soldats regrettoient la perte de leurs magasins consumés avec leurs vaisseaux. Ils ne pouvoient se garantir des incursions importunes d'une cavalerie plus prompte que l'éclair, qui frappoit et disparoissoit aussitôt. Cependant on tua et on prit quelques

coureurs dans ces diverses attaques; et Julien, pour relever le courage de ses troupes, leur donna le même spectacle qu'Agésilas avoit autrefois donné aux Grecs pour leur inspirer le mépris de ces mêmes ennemis. Les Perses étoient naturellement d'une taille grêle, décharnés et sans apparence de vigueur. Il fit dépouiller les prisonniers, et les ayant exposés nus à la vue de l'armée : *Voilà*, dit-il, *ceux que les enfans du dieu Mars regardent comme des adversaires redoutables; des corps desséchés et livides; des chèvres plutôt que des hommes, qui ne savent que fuir avant même que de combattre.*

Amm. l. 24, c. 8.

C'eût été une témérité trop visible de conduire l'armée au travers de ces campagnes brûlées qui n'étoient plus couvertes que de cendres. On délibéra sur le parti qu'on devoit prendre. La plupart proposoient de retourner par l'Assyrie, et c'étoit l'avis des soldats, qui le demandoient à grands cris. Julien, et avec lui les plus sages, représentoient *qu'ils s'étoient eux-mêmes fermé cette route en détruisant les magasins, consumant les grains et les fourrages, ruinant et brûlant les villes et les châteaux; qu'ils n'avoient laissé après eux dans ces plaines immenses que la famine et la plus affreuse misère; qu'ils trouveroient les torrens débordés, les digues rompues et tout le terrain noyé par la fonte des glaces et des neiges de l'Arménie; que, pour surcroît de maux, c'étoit la saison de l'année où la terre, échauffée des ardeurs du soleil, produisoit dans ces climats des essaims innombrables de moucherons et d'insectes volans plus opiniâtres et plus dangereux que les Perses.* Il étoit plus aisé de montrer la difficulté de cette route que d'en indiquer une meilleure. Après de longues et inutiles délibérations, on consulta les dieux : on chercha dans les entrailles des victimes s'il valoit mieux traverser de nouveau l'Assyrie, ou suivre le pied des montagnes, et tâcher de gagner la Corduène, province de l'empire que

borde le Tigre au sortir de l'Arménie. Une partie de cette province appartenoit encore aux Perses, qui y entretenoient un satrape. Les victimes furent muettes à leur ordinaire. Selon Ammien Marcellin, elles donnèrent à entendre que ni l'un ni l'autre parti ne réussiroit. Cependant on s'en tint au dernier, comme au moins impraticable.

On décampa le seizième de juin. Au point du jour on aperçut dans le lointain un tourbillon épais. Les uns conjecturoient que c'étoient des Sarrasins qui, sur une fausse nouvelle que l'empereur attaquoit Ctésiphon, accouroient pour se joindre aux Romains et prendre leur part du pillage. D'autres se persuadoient que c'étoient les Perses qui venoient encore fermer ce passage. D'autres enfin se moquoient de la timidité de ces derniers : ce n'étoit, selon eux, que des troupeaux d'ânes sauvages dont ces contrées sont remplies, et qui ne vont jamais qu'en grandes troupes, pour être en état de se défendre contre les attaques des lions. Cependant comme cette nuée de poussière ne s'éclaircissoit pas, de crainte de quelque surprise, Julien suspendit la marche, et s'arrêta dans une assez belle prairie, au bord d'une petite rivière nommée Durus. Il fit camper ses troupes en rond, et les rangs serrés pour plus de sûreté. Le temps étoit fort couvert, et le soir arriva avant qu'on pût distinguer ce que c'étoit que cette nuée qui donnoit tant d'inquiétude.

Amm. l. 25, *c.* 1. *Lib. or.* 12. *Zos. l.* 3.

La nuit fut noire; la crainte tint les soldats alertes; aucun d'eux ne se permit le sommeil. Les premiers rayons du jour découvrirent une cavalerie innombrable, marchant en bon ordre, toute couverte d'or et d'acier. C'étoit enfin l'armée du roi de Perse. A cette vue, le courage du soldat romain se réveille; il veut passer la rivière, et courir au-devant de l'ennemi. L'empereur, qui songe à ménager ses troupes, les retient avec peine. Il y eut assez près du camp une vive rencontre entre

deux gros partis de coureurs. Un commandant romain nommée Machamée, s'étant jeté au travers des ennemis, en tua quatre, et fut abattu par un escadron qui l'enveloppa, et dont un cavalier le perça d'un coup de lance. Son frère Maurus, qui fut depuis duc de Phénicie, emporté par la vengeance et par la douleur, s'élance dans le plus épais de l'escadron, écarte, renverse tout ce qu'il trouve en son passage, tue celui qui avoit porté le coup mortel, et, blessé lui-même, il enlève le corps de son frère, qui n'expira que dans le camp. Le combat fut opiniâtre : on s'attaqua à plusieurs reprises. La chaleur, qui étoit excessive, et les efforts redoublés, avoient extrêmement fatigué les deux partis, lorsque les Perses se retirèrent avec une grande perte.

Les Romains passèrent la rivière sur un pont de bateaux, laissèrent à droite l'armée des Perses, et arrivèrent à une ville nommée Barophthas. Les ennemis y avoient brûlé tout le fourrage. On aperçut d'abord une troupe de Sarrasins, qui disparurent à la vue de l'infanterie romaine. Ils revinrent bientôt avec un corps de cavalerie perse, qui faisoit mine de vouloir enlever les bagages. L'empereur accourut pour les combattre lui-même : ils ne l'attendirent pas, et prirent la fuite. On se rendit près d'un bourg nommé Hucumbra, entre les deux villes de Nisbara et de Nischanabé, bâties des deux côtés du Tigre. On y trouva les restes d'un pont que les Perses avoient brûlé. Les fourrageurs rencontrèrent quelques escadrons ennemis qu'ils mirent en fuite. Comme ce lieu étoit fourni de vivres, on s'y reposa pendant deux jours. L'armée, après s'être refaite, emporta ce qu'elle put de provisions, et brûla le reste. Elle avançoit à petit pas entre les villes de Danaba et de Synca, lorsque les Perses vinrent fondre sur l'arrière-garde. Ils y auroient fait un grand carnage, si la cavalerie romaine ne fût promptement accourue, et ne les eût vivement repoussés. Dans cette action périt Adacès, sa-

trape distingué, le même que ce Narsès député cinq ans auparavant à Constance, dont il s'étoit fait aimer par sa modestie et par sa douceur. L'empereur récompensa le soldat qui lui avoit ôté la vie, et donna en même temps un exemple de sévérité. Toutes les troupes accusoient une brigade de cavalerie d'avoir tourné bride au fort du combat. Julien, indigné, voulut punir ces fuyards par tous les affronts militaires : il leur ôta leurs étendards, fit briser leurs lances, et les condamna à marcher parmi les bagages et les prisonniers. Comme on rendoit témoignage à leur commandant qu'il avoit bien fait son devoir, l'empereur le mit à la tête d'une autre brigade, dont le tribun étoit convaincu d'avoir fui honteusement. Il cassa quatre autres tribuns, coupables de la même lâcheté. Selon la rigueur de la discipline, ils méritoient la mort; mais les circonstances critiques où se trouvoit l'armée l'engagèrent à épargner leur sang, et à leur laisser avec la vie le moyen de réparer leur honneur. Le jour suivant, après avoir fait environ trois lieues, on rencontra près de la ville d'Accéta les ennemis qui mettoient le feu aux moissons et aux arbres fruitiers. On les dissipa, et le soldat sauva des flammes tout ce qu'il eut le temps d'emporter. On campa près d'un lieu nommé Maranga.

Au point du jour on vit les ennemis approcher avec une contenance fière et menaçante. A leur tête paroissoit Mérène, général de la cavalerie, deux fils du roi, et un grand nombre de seigneurs. Derrière marchoient les éléphans, dont les guides assis sur leur cou portoient un ciseau tranchant attaché à leur main droite, pour s'en servir si les éléphans venoient à s'effaroucher et à se renverser sur leurs escadrons, comme ils avoient fait quelques années auparavant au siége de Nisibe. On enfonçoit ce ciseau d'un coup de marteau dans la jointure du cou et de la tête; et il n'en falloit pas davantage pour ôter sur-le-champ à la vie ce puissant animal. C'étoit une in-

vention d'Asdrubal, frère d'Annibal. Julien, escorté de ses principaux officiers, rangea promptement son armée en forme de croissant, donna le signal, et courut d'abord à l'ennemi pour épargner à ses soldats la décharge meurtrière d'une multitude innombrable de flèches. L'infanterie romaine fond tête baissée et sur le front et sur les flancs des Perses : elle tue les chevaux ; elle abat et terrasse les cavaliers. Dès le premier moment la mêlée fut horrible. Le choc des boucliers, le bruit des armes, les cris des vainqueurs et des vaincus portoient l'épouvante où le fer ne pouvoit atteindre. Cette manière de combattre déconcerta les Perses. Accoutumés à voltiger, à se battre de loin, et à fuir en tirant des flèches par-derrière, ils ne purent tenir contre une infanterie impétueuse qui les pressoit corps à corps, et qui ne leur laissoit ni le temps ni l'espace nécessaire pour leurs évolutions. Ils abandonnèrent le champ de bataille, jonché de leurs hommes et de leurs chevaux. Il n'en coûta que peu de sang aux Romains. Leur plus grande perte fut la mort de Vétranion, vaillant officier, qui commandoit le bataillon des Zannes : c'étoient des peuples voisins de la Colchide, qui servoient alors dans les armées de l'empire en qualité d'auxiliaires.

Amm. l. 25, c. 2. Chrysost. de sto. Babylâ et contra Jul. et gent.

Cette victoire releva les espérances des Romains. Ils prirent trois jours de repos pour panser et soulager les blessés. Ils arrivèrent ensuite à Tummare, où ils furent encore harcelés par les ennemis, qu'ils repoussèrent. Les vivres leur manquèrent en ce lieu. Les Perses avoient retiré le blé et les fourrages dans les châteaux fortifiés. On éprouvoit déjà les extrémités de la famine. Les bêtes de somme n'étant plus en état de suivre l'armée, on fut réduit à les manger. Les officiers, plus sensibles à la misère de leurs gens qu'à la crainte de manquer eux-mêmes, partagèrent avec eux les vivres qu'ils faisoient porter pour leur propre subsistance. L'empereur, logé sous un pavillon étroit, faisant sa nourriture ordinaire

d'une méchante bouillie de gruau, dont un valet d'armée se seroit à peine contenté, distribua aux plus pauvres soldats cette chétive provision. Après quelques momens d'un sommeil inquiet et interrompu, il s'assit sur son lit pour rédiger son journal, comme il avoit coutume de faire, à l'imitation de Jule César. Là, pendant qu'il étoit enseveli profondément dans une réflexion philosophique qui étoit venue le distraire, il crut voir le même génie de l'empire qui lui avoit apparu lorsqu'il avoit pris en Gaule le titre d'Auguste. Ce spectre, couvert d'un voile, dont sa corne d'abondance étoit aussi enveloppée, marchoit tristement, et sortoit du pavillon dans un morne silence. Julien, d'abord saisi de terreur, se rassure, se lève; et ayant fait part à ses amis de cette vision effrayante, il s'abandonne en tout événement à la volonté des dieux. Cependant, pour détourner leur colère, il leur immola une victime. Durant le sacrifice, il vit en l'air comme une étoile, qui disparut après avoir tracé un sillon de lumière. Frappé de ce nouveau prodige, il craignit que ce ne fût une menace du dieu Mars, qu'il avoit outragé. Il consulta les aruspices : tous déclarèrent que ce phénomène l'avertissoit de ne point combattre ce jour-là, et de suspendre toute opération de guerre. Comme il parut ne faire aucun cas de leur réponse, ils le prièrent de différer son départ du moins de quelques heures. Il ne voulut rien écouter, et partit au point du jour.

Les Perses, souvent battus, n'osoient plus paroître devant l'infanterie romaine. Cachés derrière les collines qui bordoient le chemin sur la droite, ils se contentoient de côtoyer l'armée et de l'incommoder par des décharges de flèches et des alarmes fréquentes. Les Romains marchoient en un seul bataillon carré; mais la disposition des lieux rompoit souvent leur ordonnance, et les obligeoit de couper leurs rangs. Julien étoit partout, à la tête, à la queue, sur les flancs, courant à toutes les at-

Amm. l. 25, c. 3. Lib. or. 12. Zos. l. 3. Philost. l. 7, c. 15. Chron. Alex. Zon. t. 2, p. 27, 28.

taques, conduisant des secours à tous les endroits où il en étoit besoin. Les Perses étoient rebutés. On dit même que Sapor, craignant que les Romains ne prissent des quartiers d'hiver dans ses états, choisissoit déjà des députés pour porter à Julien des propositions de paix, et qu'il préparoit des présens entre lesquels étoit une couronne : il devoit les faire partir le lendemain, et laisser Julien maître des conditions du traité. Sur les neuf heures du matin, un tourbillon de vent faisant voler la poussière, et le ciel s'étant couvert de nuages épais, les Perses profitèrent de l'obscurité pour tenter un dernier effort : ils attaquent l'arrière-garde. L'empereur, que la chaleur avoit obligé de se défaire de sa cuirasse, s'étant saisi d'un bouclier de fantassin, court au péril. Pendant qu'il s'y livre avec courage, il apprend que la tête qu'il vient de quitter est dans le même danger ; il y vole, et la cavalerie des Perses tourne en même temps la queue de l'armée. Bientôt l'aile gauche, enveloppée, accablée de traits, chargée à grands coups de javelines, épouvantée du cri et de la fureur des éléphans, commence à plier. Tandis que l'empereur, accompagné seulement d'un écuyer, court de toutes parts, son infanterie légère prend les Perses par derrière, coupe les jarrets de plusieurs éléphans, et fait un grand carnage. Les Perses fuient ; Julien les poursuit avec ardeur, animant ses soldats du geste et de la voix, levant les bras pour leur montrer les ennemis en déroute. En vain les cavaliers de sa garde, se ralliant autour de lui, le conjurent de ménager sa personne : en vain ils l'avertissent que les Perses ne sont jamais plus redoutables que dans leur fuite : en ce moment le javelot d'un cavalier lui effleure le bras droit, et va lui percer le foie. Il s'efforce de l'arracher, et se coupe les doigts : il tombe de cheval, on le relève. Il tâche de cacher sa blessure, et remonte sur son cheval. Mais, ne pouvant arrêter le sang qui sort à gros bouillons

de sa plaie, il crie à ses soldats de ne point s'alarmer, que le coup n'est pas mortel. On le porte sur un bouclier dans sa tente, et l'on s'empresse de le secourir. Quand on eut mis l'appareil, et que la douleur fut un peu calmée, il redemande ses armes et son cheval. Plus occupé du péril de ses gens que du sien propre, il veut retourner au combat pour achever la victoire. Les forces manquent à son courage; les efforts qu'il fait pour se relever rouvrent la plaie, d'où le sang jaillit avec violence: il s'évanouit. Etant revenu à lui, il demande le nom du lieu où il se trouve : comme on lui répond que ce lieu s'appelle *Phrygie*, il juge sa mort prochaine, et s'écrie en soupirant : *O soleil, tu as perdu Julien !* Le soleil étoit, comme nous l'avons dit, sa divinité chérie; et l'on raconte qu'étant à Antioche, il avoit vu en songe un jeune homme à cheveux blonds, tel qu'on représentoit Apollon, qui lui avoit déclaré qu'il mourroit en Phrygie.

La chute de Julien avoit rendu le courage aux Perses. Le combat continuoit avec acharnement. Les Romains, frappant leurs boucliers à grands coups de piques, couroient déterminément à la mort. Malgré la poussière qui les aveugloit, malgré l'ardeur du soleil dont ils étoient brûlés, croyant, après la perte de leur prince, n'avoir plus d'ordre à prendre que de leur désespoir, et pas un ne voulant lui survivre, ils s'élançoient à travers les dards et les javelots des Perses. Ceux-ci se couvroient d'une nuée de traits qu'ils déchargeoient sans relâche : les éléphans, dont la grandeur et les aigrettes flottantes effrayoient les chevaux, leur servoient de remparts. Julien entendoit de sa tente le choc, le cliquetis, les cris, le hennissement des chevaux, jusqu'à ce qu'enfin la nuit sépara les combattans couverts de blessures, épuisés de sang et de forces. Les Perses laissèrent sur le champ de bataille un grand nombre de morts, entre lesquels étoient cinquante seigneurs ou satrapes, et les deux pre-

miers généraux, Mérène et Nohodare. Du côté des Romains, Anatolius, grand-maître des offices, fut tué à la tête de l'aile droite. Salluste, préfet du prétoire d'Orient, s'exposa cent fois à la mort ; il vit tomber à côté de lui Sopharius son assesseur : lui-même, renversé par terre, alloit être accablé d'une foule d'ennemis, sans la bravoure d'un de ses gardes, qui, sacrifiant sa vie, lui donna son cheval pour se sauver. Deux compagnies de la garde de l'empereur l'escortèrent jusqu'au camp. Il dut son salut à l'amour des troupes, et il devoit cet amour à son caractère généreux et bienfaisant. Un corps de Perses, sorti d'un château voisin nommé *Vaccat*, fondit sur la brigade d'Hormisdas, et lui disputa longtemps la victoire. Dans le même temps une troupe de soixante soldats qui fuyoient, rappelant la valeur romaine, perça les escadrons qui combattoient Hormisdas, s'empara du château, et s'y défendit pendant trois jours contre une multitude de Perses.

Amm. l. 25, *c.* 3. *Lib. or.* 12, *Hier. chron. Philost. l.* 7, *c.* 15.

Cependant Oribase ayant déclaré que la blessure de l'empereur étoit mortelle, cette parole parut être pour toute l'armée une sentence de mort. Tous fondoient en larmes ; tous se frappoient la poitrine ; et l'inquiétude seule suspendoit encore les derniers transports de la douleur. Les principaux officiers s'étant rendus dans la tente de Julien, Maxime et les autres fourbes, qui, par leurs flatteries meurtrières, l'avoient engagé dans cette expédition funeste, pleuroient autour de ce prince, dont ils avoient empoisonné la vie et causé la mort. Pour lui, soutenant mieux que ces imposteurs le personnage de philosophe dont ils l'avoient revêtu dès sa jeunesse, l'œil sec, couché sur une natte couverte d'une peau de lion (c'étoit son lit ordinaire), il adressa ces paroles à cette triste assemblée, qui s'empressoit de le voir et de l'entendre pour la dernière fois : « Mes amis, voici le « moment où je vais quitter la vie; et je ne dois pas me « plaindre d'en sortir trop tôt. La vie n'est qu'un prêt

« à volonté que nous fait la nature : je la rends avec
« joie comme un débiteur de bonne foi. La philosophie
« m'a enseigné que, l'âme étant plus précieuse que le
« corps, elle n'a sujet que de se réjouir lorsqu'elle s'épure
« en se séparant d'une matière vile et grossière. Les dieux,
« pour honorer la piété de plusieurs vertueux person-
« nages qu'ils chérissoient, n'ont point trouvé de plus
« belle récompense que la mort. Ils m'ont déja récom-
« pensé pendant ma vie en m'inspirant un courage à
« l'épreuve des périls et des travaux. Dans une si courte
« carrière j'ai mille fois reconnu que les douleurs ne
« triomphent que de ceux qui les fuient, mais qu'elles
« cèdent à ceux qui osent les combattre. Je ne sens ni re-
« pentir ni remords de tout ce que j'ai fait, soit dans l'om-
« bre de la retraite, où l'injustice a tenu ma jeunesse cachée,
« soit dans le grand jour de la puissance souveraine où
« les dieux m'ont placé. J'avois hérité cette puissance de
« mon aïeul, associé aux honneurs des dieux ; je l'ai, à
« ce que je crois, conservée sans tache, gouvernant mes
« sujets avec bonté, attaquant et repoussant mes enne-
« mis avec justice. Le succès n'a pas couronné mon
« entreprise ; mais les êtres supérieurs aux hommes se
« sont réservés le pouvoir de dispenser les succès. Persuadé
« qu'un prince n'est établi que pour rendre ses sujets
« heureux, je me suis interdit ce despotisme qui corrompt
« les états et les mœurs : je me suis regardé comme le pre-
« mier soldat de ma patrie, toujours prêt à la servir au
« péril de ma vie, ferme dans les dangers, bravant les ca-
« prices de la fortune. Je savois, je vous l'avoue, je savois,
« sur la foi infaillible des oracles, que je périrois par le
« fer : je remercie l'Eternel de ne m'avoir pas condamné
« à mourir par le glaive de la trahison, ni dans les tor-
« tures d'une longue maladie ; mais de mettre fin à mes
« jours sur un théâtre glorieux, dans le cours des plus
« brillans exploits. C'est une lâcheté égale de désirer la
« mort quand il est à propos de vivre, et de la fuir

« quand il est temps de mourir. Je ne vous en dirai pas « davantage ; je sens que mes forces m'abandonnent. »

Ce discours, plusieurs fois interrompu par de vifs accès de douleur, ne fut pas plus tôt achevé, que ses officiers le conjurèrent avec larmes de nommer son successeur. Ayant promené ses regards autour de son lit : *Non*, dit-il, *je ne vous le désignerai point ; peut-être ne nommerois-je pas le plus digne ; et peut-être en le nommant ne lui ferois-je qu'un présent funeste ; vous lui en préféreriez un autre. Plein de tendresse pour la patrie, je souhaite que vous lui choisissiez un maître qui, comme moi, se souvienne toujours qu'il est son fils : songez à vous conserver tous ; ç'a été l'objet de tous mes travaux.* Après ces paroles, prononcées d'un ton tendre et touchant, il recommanda que l'on portât son corps à Tarse, où il avoit résolu de s'arrêter au retour de son expédition. Il fit à ses amis le partage des biens qui lui appartenoient en propre ; et, voulant donner à Anatolius des marques de sa bienveillance, il demanda où il étoit. Salluste ayant répondu qu'il avoit reçu la récompense de sa vertu, Julien comprit qu'il avoit perdu la vie ; et ce prince, qui regardoit sa propre mort avec tant d'indifférence, s'attendrit sensiblement sur celle de son ami. Comme il voyoit fondre en larmes les officiers et les philosophes qui l'environnoient : *Cessez*, leur dit-il, *de déshonorer par vos larmes un homme qui va s'élever au séjour des dieux.* Il continua de s'entretenir avec Prisque et Maxime sur l'excellence de l'âme. On remarque même qu'il jeta encore dans cette conversation toutes les subtilités de sa métaphysique, et que dans Julien le philosophe n'expira qu'avec l'empereur. Enfin, vers le milieu de la nuit du vingt-six au vingt-sept de juin, sa blessure s'étant rouverte, peut-être par la contention de son esprit et la vivacité de ses discours, l'inflammation dévorant ses entrailles, il demanda un verre d'eau fraîche : dès qu'il l'eut bu, il rendit le dernier

soupir. Il étoit dans la trente-deuxième année de son âge, ayant régné depuis la mort de Constance un an, sept mois et vingt-trois jours.

Ainsi périt ce prince, le problème de son siècle et de la postérité. Ses qualités brillantes éblouissent les yeux. Si l'on en considère le principe, l'admiration diminue. On aperçoit dans cette âme élevée tout le jeu de la vanité. Avide de gloire, comme les avares le sont des richesses, il la chercha jusque dans les moindres objets. Sa tempérance, poussée à l'excès, devint une vertu de théâtre. Son courage passa de bien loin les bornes de la prudence. Une grande partie de ses sujets ne trouva jamais en lui de justice. S'il eût été vraiment le père de ses peuples, il eût cessé de haïr les chrétiens lorsqu'il commença à leur faire la guerre, c'est-à-dire au moment qu'il devint leur empereur. Il n'épargna leur vie que dans ses paroles et dans ses édits. Julien est le modèle des princes persécuteurs qui veulent sauver ce reproche par une apparence de douceur et d'équité.

Dans le récit de sa mort j'ai suivi Ammien Marcellin, auteur impartial, et qui servoit alors dans l'armée de Julien. Sans parler des révélations miraculeuses, qui ne prouvent avec certitude que l'horreur qu'on avoit conçue de Julien, je me contenterai de rendre compte de quelques circonstances rapportées par divers auteurs. Quelques-uns le font périr de la main d'un transfuge; d'autres de celle d'un bouffon qu'il menoit avec lui pour le divertir: ce qui n'est nullement conforme au caractère de Julien. On raconte encore quece prince, étant monté sur une éminence pour considérer son armée, et voyant qu'il lui restoit beaucoup plus de troupes qu'il ne pensoit, s'écria: *Quel dommage de ramener tant de Romains sur les terres de l'empire!* et qu'un soldat indigné de cette réflexion inhumaine lui passa son épée au travers du corps. Sapor lui-même, pour avoir sujet d'insulter les Romains, leur reprocha d'avoir été les

Liban. or. 12, *et de ulciscendâ morte Juliani.*
Greg. Naz. or. 4.
Passio sti. Theodoriti apud acta Mart. Sinc.
Soc. l. 3. *c.* 21.
Theod. l. 3, *c.* 20.
Soz. l. 6, *c.* 1, 2.
Philost. l. 7, *c.* 15.
Chron. Alex.
Chr. orient.
Niceph. Call. l. 10, *c.* 34.
Zon. t. 2, *p.* 27.
Cedr. t. 1, *p.* 307.

meurtriers de leur empereur. Libanius, ennemi juré des chrétiens, en rejette sur eux le soupçon. Ce qui a fait naître toutes ces opinions, les unes bizarres, les autres destituées de fondement, c'est que, Sapor ayant promis une récompense à celui qui avoit blessé Julien, personne ne se présenta pour la recevoir; ce qui n'a rien d'étonnant, s'il est vrai, comme un auteur le rapporte, que le cavalier perse ou sarrasin qui lui porta le coup mortel fut aussitôt tué par l'écuyer du prince. C'est encore une tradition fort commune, que, lorsque Julien se sentit blessé, il recueillit dans sa main le sang qui jaillissoit de sa plaie; que, le jetant en l'air, il s'écria : *Rassasie-toi, galiléen : tu m'as vaincu; mais je te renonce encore;* et qu'après avoir ainsi blasphémé contre Jésus-Christ, il vomit aussi mille imprécations contre ses dieux, dont il se voyoit abandonné. Ce fait n'est soutenu d'aucun témoignage suffisant. Sans s'écarter du respect que mérite saint Grégoire de Nazianze, on peut douter d'une autre circonstance qu'il rapporte sur la foi d'un bruit populaire. On disoit que Julien, après sa blessure, étant couché sur le bord d'une rivière, avoit voulu s'y précipiter, pour être mis au rang de ces prétendus immortels, Enée, Romulus, et quelques autres dont le corps avoit disparu; et que sa vanité alloit se satisfaire, si un de ses eunuques ne s'y fût opposé. Mais, outre que Julien n'avoit point d'eunuques à son service, ce récit ne peut s'accorder avec celui d'Ammien Marcellin, témoin oculaire.

Lib. or. 12, *et de ulciscenda morte Juliani. Hier. in Habacuc.* 6, 3. *Optat. l.* 2. *Theod. l.* 3, *c.* 18. *Soz. l.* 6, *c.* 2.

Voici des faits plus vraisemblables et mieux assurés. Saint Jérôme, qui étoit âgé de vingt-deux ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissemens que la mort de ce prince arrachoit à l'idolâtrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un païen : *Comment les chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur dieu? rien n'est si prompt que sa colère. Il n'a pu suspendre pour un peu de temps son indignation.* Julien étoit

sur le point d'envoyer en Afrique un édit de persécution; on ne sait même si cet édit n'étoit pas déjà expédié. Les païens en triomphoient; ils attendoient avec impatience le retour de l'empereur pour voir couler le sang des chrétiens. A la nouvelle des premiers succès qu'il avoit dans la Perse, Libanius rencontrant à Antioche un chrétien qu'il connoissoit : *Eh bien !* lui dit-il pour insulter à Jésus-Christ, *que fait maintenant le fils du charpentier? Il fait*, lui répartit le chrétien, *un cercueil pour votre héros*. Sapor regarda la mort de ce redoutable ennemi comme une éclatante victoire. Il consacra aux dieux *sauveurs* les présens qu'il avoit destinés à Julien. Depuis le commencement de la guerre, Sapor, consterné, mangeoit sur la terre; il ne prenoit aucun soin de ses cheveux : alors il quitta ces marques de tristesse, et se livra à toute la joie d'un triomphe. Les Perses témoignèrent long-temps par des symboles énergiques l'effroi dont les victoires de Julien les avoient frappés. Pour désigner ce rapide conquérant, ils avoient coutume de peindre un foudre, ou un lion qui vomissoit des flammes, et d'y ajouter le nom de Julien.

LIVRE QUINZIÈME.

JOVIEN.

An. 363.
Amm. l. 25, *c.* 5, 10.
Greg. or. 4.
Eutr. l. 10.
Vict. epit.
Rufin. l. 2, *c.* 1.
Zos. l. 3.
Soc. l. 3, *c.* 22.
Theod. l. 4, *c.* 1.
Soz. l. 6, *c.* 3.
Chron. Alex.
Joann. Ant.
Zon. t. 2, *p.* 28.
Cedren. t. 1, *p.* 308.

La mort de Julien répandit dans tout le camp l'abattement et le désespoir. Les soldats jetoient leurs armes, comme leur étant désormais inutiles; ils se pleuroient eux-mêmes en pleurant leur empereur; les yeux fixés sur cette terre funeste, ils la considéroient comme leur tombeau; et pas un n'osoit espérer de revoir jamais sa patrie. *Pourquoi Julien n'est-il pas mort*, s'écrioient-ils, *avant d'avoir détruit nos ressources en livrant aux flammes notre flotte et nos vivres? Pourquoi n'a-t-il pas assez vécu pour nous sauver des périls dans lesquels son imprudence nous a précipités, et dont sa bravoure héroïque pouvoit seule nous délivrer?* On embauma son corps à dessein de l'inhumer à Tarse, comme il l'avoit ordonné; et dès la nuit même les généraux, assemblés avec les principaux officiers, délibérèrent sur le choix d'un successeur. La maison de Constance Chlore s'éteignoit en la personne de Julien; et dans l'état où se trouvoient les troupes romaines, enveloppées des plus redoutables ennemis, il falloit sans délai leur donner un chef.

Deux partis divisoient le conseil. Arinthée, Victor, et ceux qui restoient de la cour de Constance, cherchoient dans leur faction un prince capable de gouverner. Névitte, Dagalaïphe et les capitaines gaulois vouloient élever un étranger à l'empire. Enfin tous les avis se réunirent en faveur de Salluste Second, préfet d'Orient. Mais ce guerrier magnanime sut relever la gloire de ce

choix en refusant de l'accepter: il s'excusa sur sa vieillesse et sur ses infirmités. Comme on le pressoit, sans pouvoir vaincre sa résistance, un officier, s'adressant à toute l'assemblée, s'écria: *Et que feriez-vous si l'empereur, sans venir lui même à cette guerre, vous eût chargés de la conduire? Ne songeriez-vous pas uniquement à sauver l'armée des dangers qui l'environnent? Quel autre soin doit vous occuper aujourd'hui? Tâchons de regagner les terres de la domination romaine; il sera temps alors de réunir les suffrages des deux armées pour créer un empereur.* Cet avis partoit sans doute d'un ami de Procope, parent de Julien, qui commandoit les troupes de Mésopotamie, et qui avoit de secrètes prétentions, comme il le manifesta dans la suite. On n'eut aucun égard à ce conseil; et sans délibérer davantage, les consultans, étourdis par le péril et par les cris de ceux qui pressoient l'élection, nommèrent Jovien. Il étoit capitaine des gardes du palais qu'on appeloit les *domestiques.*

Jovien, né à Singidon, dans la haute Mœsie, étoit fils du comte Varronien, qui, s'étant acquis de la réputation dans le service, l'avoit quitté depuis quelque temps pour passer en repos le reste de sa vieillesse. Il avoit épousé Chariton, fille du général Lucilien; et il en avoit un fils encore enfant, nommé Varronien comme son aïeul. Plus connu par le mérite de son père que par le sien propre, Jovien n'avoit qu'une médiocre considération parmi les troupes. Ce n'étoit pas qu'il manquât de capacité, ni de courage; mais, outre qu'il étoit jeune, n'ayant encore que trente-deux ans, l'attachement qu'il témoignoit à la religion chrétienne l'avoit sans doute éloigné de la faveur et des occasions qui pouvoient lui procurer de la gloire. Il avoit le visage gai, le regard agréable, la démarche noble, le corps robuste. Quoiqu'un peu courbé, il étoit de si grande taille, que, parmi les ornemens impériaux on eut peine à en trou-

ver qui lui fussent propres. Entre les qualités de son esprit, les unes firent désirer qu'il régnât plus long-temps; et le respect qu'il paroissoit avoir pour la dignité dont il étoit revêtu faisoit espérer qu'il se corrigeroit des autres. Il étoit affable, généreux, plus ami des gens de lettres que lettré lui-même : par le petit nombre de magistrats et d'officiers qu'il mit en place, on jugea de l'attention qu'il auroit apportée à ne faire que de bons choix. D'ailleurs on lui reproche d'avoir été grand mangeur, adonné au vin et aux femmes.

Dès qu'il eut été choisi, il sortit de sa tente, et, revêtu des habits impériaux, il traversa le camp pour se montrer aux troupes, qui se préparoient à se mettre en marche. Comme le camp occupoit une étendue de quatre milles, les corps les plus éloignés entendant proclamer *Jovien Auguste,* et croyant entendre le nom de Julien, se persuadèrent que ce prince n'étoit pas mort, et qu'il venoit lui-même se faire voir aux soldats pour dissiper leur tristesse. Ils répètent cent fois le nom de Julien, et se livrent aux transports de la joie la plus vive. Mais bientôt, à la vue du nouvel empereur, cette agréable illusion s'étant évanouie, au lieu des acclamations d'allégresse, ils s'abandonnent de nouveau aux larmes et aux gémissemens. Après qu'on eut laissé quelque temps à leur douleur, on assembla les troupes pour confirmer l'élection par leur suffrage : on leur présenta Jovien sur un tribunal. Tous lui donnèrent à grands cris les titres de César et d'Auguste. Alors l'empereur, faisant signe de sa main : *Arrêtez*, dit-il, *je suis chrétien : je ne puis me résoudre à commander des idolâtres qui, n'ayant rien à espérer de l'assistance divine, ne peuvent manquer d'être la proie de leurs ennemis.* A ces paroles, les soldats s'écrièrent d'une voix unanime : *Prince, ne craignez rien, vous allez commander des chrétiens.* Les officiers les plus proches de sa personne achevèrent de le rassurer : *Les*

plus âgés d'entre nous, lui dirent-ils, *ont servi sous Constantin ; les plus jeunes ont été nourris dans la religion de Constance : le règne de Julien a été trop court pour effacer de nos cœurs les premières instructions.* Jovien ajouta à son nom ceux de *Flavius Claudius*, pour s'associer en quelque sorte à la famille impériale, qui venoit de s'éteindre dans la personne de Julien.

Amm. l. 25, c. 5. Lib. vit.

Cependant Sapor triomphoit de joie. Il venoit d'apprendre par un transfuge la mort de Julien. Varronien, père de l'empereur, avoit eu le commandement des Joviens; et c'étoit sans doute pour cette raison qu'il avoit donné ce nom à son fils. Un enseigne de cette légion, qui avoit reçu quelque mécontentement de Varronien, ne cessant pas de parler mal de lui depuis sa retraite, avoit eu à ce sujet de fréquens démêlés avec Jovien encore particulier. Quand cet officier vit celui-ci élevé à la puissance souveraine, appréhendant son ressentiment, il passa dans l'armée des Perses; et, ayant obtenu audience de Sapor, il lui apprit la mort de Julien, l'élection de Jovien, et lui fit entendre qu'il n'avoit rien à craindre d'un fantôme d'empereur sans activité, sans courage, qui ne devoit son élévation qu'à la cabale des valets de l'armée. Le roi, délivré du seul ennemi qu'il redoutoit, se flattoit qu'il lui en coûteroit peu pour détruire ce qui restoit de Romains. Ayant joint la cavalerie de sa maison à celle qui venoit de combattre, il fit ses dispositions pour charger l'arrière-garde dès que l'ennemi seroit en marche.

Amm. l. 25, c. 6. Zos. l. 3.

Ce n'étoit pas le temps d'abolir toutes les superstitions du paganisme. Jovien laissa consulter pour lui les entrailles des victimes : les aruspices déclarèrent qu'il falloit se résoudre à partir ou à tout perdre. L'empereur n'eut pas de peine à se rendre à cet avis. Dès qu'on fut sorti du camp, les Perses, précédés de leurs éléphans, vinrent attaquer la queue de l'armée. Ils y jetèrent

d'abord le désordre ; mais bientôt les joviens et les herculiens, placés à l'aile droite et soutenus de deux autres légions, arrêtèrent l'effort de la cavalerie ennemie, et tuèrent quelques éléphans. L'aile gauche se battoit en retraite ; elle fut poussée jusqu'au pied d'une éminence où l'on avoit retiré les bagages. Alors les troupes qui les gardoient, jointes aux valets de l'armée, profitant de ce poste avantageux, décochèrent leurs flèches et lancèrent leurs javelots avec tant de succès, qu'ils blessèrent plusieurs éléphans. Ces animaux, effarouchés, retournent avec des cris affreux sur leur propre cavalerie ; ils la rompent ; ils écrasent hommes et chevaux. Les Romains les poursuivent, ils tuent un grand nombre d'éléphans et de cavaliers. Ils perdirent eux-mêmes dans cette journée trois des plus braves officiers de leur armée, Julien, Macrobe et Maxime, tribuns légionnaires. Après leur avoir donné la sépulture comme la circonstance pouvoit le permettre, on continua de marcher en diligence ; et lorsqu'on approchoit sur le soir d'une forteresse nommée *Sumère*, on reconnut le corps d'Anatolius, auquel on rendit les mêmes honneurs. Ce fut là que les soixante soldats qui s'étoient retirés dans le château de Vaccat revinrent joindre l'armée.

Le lendemain on campa dans un vallon si serré, que les flancs des deux collines qui le bordoient à droite et à gauche servoient de murailles. On ferma d'une forte palissade l'entrée et la sortie. Si les Perses avoient su la guerre, les Romains étoient pris comme dans un piége ; et leurs palissades auroient servi de barrière pour les enfermer. Mais les Perses se contentèrent de lancer d'en haut des traits et d'accabler les Romains d'injures, les appelant des perfides, des meurtriers de leur prince. Un gros de leur cavalerie força la palissade, pénétra dans le camp jusqu'auprès de la tente de l'empereur, et ne fut repoussé qu'avec peine, après qu'on en eut tué et blessé un grand nombre. Le jour suivant on continua la mar-

che sans inquiétude, parce que le terrain n'étoit pas praticable à une cavalerie pesamment armée telle que celle des Perses. On s'arrêta sur le soir en un lieu nommé *Charca.* Le premier de juillet, après avoir fait environ une lieue et demie de chemin, on se trouva près d'une ville appelée *Dure,* comme celle dont on avoit rencontré les ruines sur les bords de l'Euphrate. Les bêtes de somme étant fatiguées, leurs conducteurs marchoient à pied à la queue de l'armée, lorsqu'ils se virent tout-à-coup environnés d'une troupe de Sarrasins qui les auroient taillés en pièces, si la cavalerie légère ne fût promptement accourue au secours. Ces barbares, autrefois alliés de l'empire, s'étoient joints aux Perses, parce que Julien avoit supprimé les pensions qu'on leur avoit payées sous les empereurs précédens; et sur les plaintes qu'ils en étoient venus faire, il leur avoit répondu qu'un empereur guerrier n'avoit que du fer, et non pas de l'or. On passa quelques jours en ce lieu sans pouvoir avancer. Dès que les troupes se mettoient en marche, les Perses, les harcelant de toutes parts, les obligeoient de faire halte : dès qu'elles s'arrêtoient pour combattre, ils reculoient peu à peu; et avant qu'on pût les atteindre, ils prenoient la fuite.

Depuis dix-neuf jours que Julien s'étoit rapproché des bords du Tigre, la difficulté des chemins, le défaut de vivres, les fréquentes alarmes avoient tellement ralenti la marche, qu'on n'étoit pas encore arrivé à la hauteur du territoire qu'occupoient les Romains dans la Mésopotamie. Cependant, comme dans les périls extrêmes on prend souvent pour ressource ce qui n'est qu'un nouveau danger, les Romains voulurent croire qu'ils voyoient sur l'autre bord les terres de l'empire. Ils demandèrent à grands cris qu'on leur fît passer le Tigre. En vain l'empereur, secondé des généraux, leur faisoit remarquer la rapidité du cours et l'immense volume des eaux de ce fleuve, qui a coutume de grossir dans cette

saison; en vain il leur représentoit que beaucoup d'entre eux ne savoient pas nager, et qu'ils trouveroient audelà des troupes ennemies maîtresses des bords : les soldats s'obstinoient à ne rien entendre; et les murmures, croissant de plus en plus, faisoient craindre une mutinerie générale. On eut peine à obtenir d'eux que les Gaulois et les Germains essaieroient le passage. L'intention de Jovien étoit de vaincre l'opiniâtreté des soldats, si ceux-là étoient emportés par la rapidité du fleuve, ou de tenter plus hardiment l'entreprise, s'ils réussissoient. On fit choix des meilleurs nageurs, instruits dès leur enfance à traverser dans leur pays les rivières les plus larges et les plus rapides. Dès que la nuit fut venue, tous, au nombre de cinq cents, s'élancent en même temps dans le fleuve, et gagnent le bord opposé plus facilement qu'on ne l'avoit espéré. Ils massacrent une garde des Perses qu'ils trouvent endormie dans une parfaite sécurité, et annoncent leur succès au reste de l'armée en levant les bras et secouant en l'air leurs casaques. A ce signal, que le clair de lune faisoit apercevoir, les soldats impatiens vouloient se jeter dans le Tigre : on ne les arrêta qu'en leur promettant d'établir un pont sur des outres pour assurer le passage.

Amm. l. 25, *c.* 7, 9. *Lib. or.* 12. *Greg. or.* 4. *Sext. Rufus. Eutr. l.* 10. *Zos. l.* 3. *Hier. chron. Aug. de civ. l.* 4, *c.* 29, *l.* 5, *c.* 12. *Chrysost. de sto. Babylâ et contra Jul. et gent. et de laud. Pauli, hom.* 4. *Soc. l.* 3, *c.* 22.

On employa deux jours à ce travail. La violence des eaux le rendit inutile; et le soldat, ayant consumé dans cet intervalle tout ce qui pouvoit lui servir de nourriture, mourant de faim et n'étant animé que de sa fureur, demandoit la bataille et la mort, aimant mieux périr par le fer que par la famine. Tel étoit l'état de l'armée lorsque Sapor, contre toute espérance, songea le premier à finir la guerre. Ce prince, informé de tout par ses espions et par les déserteurs, redoutoit le désespoir des Romains. Il voyoit que l'adversité n'avoit pas abattu leur courage : que leur retraite lui coûtoit plus d'éléphans et de soldats qu'il n'en avoit jamais perdu dans aucune

bataille ; qu'ils étoient encore supérieurs dans tous les combats ; qu'endurcis par l'habitude des fatigues, depuis la mort de l'empereur qui leur avoit rappris à vaincre, ils s'occupoient moins de leur propre salut que de la vengeance, il ne doutoit pas qu'ils ne sortissent du péril ou par une victoire éclatante, ou par une mort mémorable, qui mettroit en deuil tous leurs vainqueurs. Il faisoit réflexion qu'ils avoient en Mésopotamie une armée formidable, et qu'au premier ordre l'empereur pouvoit rassembler des provinces de l'empire un nombre infini de soldats; au lieu que, pour lui, il avoit déjà éprouvé combien il lui seroit difficile de lever de nouvelles troupes dans la Perse dépeuplée, abattue, découragée par tant de pertes. La hardiesse des cinq cents nageurs et le massacre de ses gens sur l'autre rive augmentoient encore ses alarmes. Occupé de ces pensées, et plus assuré de terminer heureusement la guerre par un traité que par une bataille, il envoya le suréna avec un des seigneurs de sa cour pour proposer la paix.

Theod. l. 4, c. 2. Philost. l. 8, c. 1. Agathias. l. 4. Theoph. p. 45. Zon. t. 2, p. 28. Joann. Ant. Suid. in Ἰοβιανός. Till. Valens, art. 12.

Ces députés déclarèrent que le roi, par un sentiment d'humanité et de clémence, étoit disposé à laisser les Romains sortir librement de ses états, si l'empereur, avec ses principaux officiers, s'engageoit à remplir les conditions qui lui seroient proposées. Jovien accepta volontiers cette ouverture. Il envoya de son côté le préfet Salluste et le général Arinthée pour traiter avec Sapor. Le roi de Perse traîna la négociation en longueur par des demandes nouvelles, des réponses captieuses, acceptant quelques articles, en rejetant quelques autres. Ces pourparlers emportèrent quatre jours, pendant lesquels l'armée romaine éprouva toutes les horreurs de la famine. Ammien Marcellin prétend que, si l'empereur eût profité de ce temps-là, il n'en auroit pas fallu davantage pour sortir du pays ennemi, et pour gagner la Carduène, qui n'étoit pas éloignée de quarante lieues, où il auroit trouvé des vivres en abondance et des places de sûreté.

Enfin Sapor déclara quil n'y avoit point de paix à espérer à moins qu'on ne lui rendît les cinq provinces d'au-delà du Tigre que Galère avoit enlevées à son aïeul Narsès : c'étoient l'Arzanène, la Moxoène, la Zabdicène, la Réhimène et la Corduène. Il demandoit de plus quinze châteaux en Mésopotamie, la ville de Nisibe, le territoire de Singare, et une place très-importante nommée *le camp des Maures.*

Julien auroit livré dix batailles et se seroit enterré dans la Perse avec toute son armée, plutôt que de céder une seule de ces provinces. Mais les cris des soldats, réduits à la plus affreuse misère, la difficulté de les contenir, les instances des courtisans, forcèrent Jovien de souscrire à ces honteuses conditions. Son intérêt particulier se joignit sans doute aux considérations publiques. On lui représentoit qu'il avoit dans Procope un rival encore caché; mais que, s'il lui laissoit le temps d'apprendre la mort de Julien avant le retour des troupes, ce général, à la tête d'une armée fraîche et entière, souleveroit en sa faveur tout l'empire sans trouver de résistance. Selon quelques auteurs, Jovien étoit impatient d'aller montrer au milieu des provinces romaines la nouvelle puissance dont il étoit revêtu, et qu'il n'auroit osé espérer dans le temps qu'il en étoit sorti à la suite de Julien. Il n'a pas régné assez long-temps pour donner lieu de juger avec quelque certitude s'il étoit capable d'écouter un sentiment si frivole. Mais il est indubitable qu'il fut moins opiniâtre dans le péril parce qu'il ne s'y étoit pas lui-même engagé; et que dans les situations fâcheuses un successeur succombe sans rougir, et se décharge de la honte sur l'auteur de l'entreprise. Il accepta donc les propositions de Sapor. Il demanda seulement, et obtint avec beaucop de peine que les habitans de Nisibe sortiroient de leur ville avant qu'elle fût livrée aux Perses, et que les Romains qui se trouvoient dans les autres places auroient la liberté de se retirer sur les terres de

l'empire. Arsace fut compris dans le traité, à condition que, s'il survenoit désormais quelque sujet de querelle entre les Arméniens et les Perses, les Romains ne se mêleroient point de leurs différends. Par cet article, on abandonnoit un prince allié et toujours fidèle : Sapor le punissoit des incursions qu'il avoit faites dans la Médie par ordre de Julien; il se réservoit le moyen d'envahir l'Arménie sur le premier prétexte que son ambition lui fourniroit. Arsace, obligé de mettre une de ses filles entre les mains de Sapor (l'histoire ne dit pas si ce fut en qualité d'otage ou d'épouse), fut neuf ans après la victime de ce traité. Pour en assurer l'exécution, on donna de part et d'autre des otages : ce furent du côté des Romains trois tribuns des plus distingués, Rémora, Victor et Bellovède; du côté des Perses, un des principaux seigneurs, nommé Binésès, et trois satrapes considérables. La paix fut jurée pour trente ans.

Tous les auteurs cités ci-dessus.

M. l'abbé de La Bléterie, dissertation sur la paix de Jovien.

Tous les auteurs conviennent que ce traité étoit ignominieux. Les chrétiens en rejettent toute la honte sur Julien, dont la témérité ne laissa pas à Jovien d'autre voie pour sauver les tristes débris de son armée. En ce point, ils s'accordent avec Eutrope, qui avoue que cette paix étoit aussi nécessaire qu'elle étoit déshonorante. Mais cet historien fait un reproche à Jovien d'en avoir rempli les conditions : il prétend que ce prince auroit dû s'en affranchir, et suivre les anciennes maximes de la république, qui ne se crut pas engagée par les paroles que ses généraux avoient données aux Samnites, aux Numantins, à Jugurtha; et Ammien Marcellin paroît être du même avis. Un écrivain moderne, aussi judicieux qu'élégant et poli, a discuté ces deux questions avec beaucoup de précision et de justesse. Il prouve par des raisons solides que, si Jovien est excusable d'avoir consenti à cette paix on ne peut cependant le disculper tout-à-fait, puisque, selon la remarque d'Ammien Marcellin, *elle n'étoit pas nécessaire avant les quatre*

jours que l'on perdit à négocier au lieu de marcher vers la Carduène. Pour le second point, qui concerne l'exécution du traité, il convient que les exemples empruntés de la république ne concluent rien à l'égard d'un souverain; mais il fait voir que les maximes du droit public rendoient à Jovien la liberté que la différence du gouvernement sembloit lui ôter. Les monarques romains n'étant qu'usufruitiers, et non pas propriétaires de l'empire, ils n'en pouvoient aliéner la moindre partie sans l'aveu de la nation, et surtout des peuples qui habitoient le pays dont ils vouloient se dessaisir. Ce consentement exprès ou tacite doit être supposé dans les cessions qu'Adrien, Aurélien, Dioclétien avoient faites de quelques portions de l'empire; autrement ces cessions n'auroient pas été légitimes. *Le traité de Jovien avec Sapor étoit donc nul de plein droit : au lieu de le ratifier, Jovien pouvoit et devoit faire réclamer le sénat de Rome et celui de Constantinople, écouter les justes réclamations des habitans de Nisibe, et du moins ne pas ôter à ces malheureux la liberté de se défendre. Mais les principes du droit public n'étoient point alors éclaircis ; et Jovien, qui ne fut jamais que soldat, les avoit moins étudiés que personne. Les principes généraux sur l'obligation du serment, combinés avec l'idée vague du pouvoir sans bornes que depuis long-temps à la cour et dans les armées on attribuoit aux empereurs, produisirent dans une âme religieuse l'effet qu'ils devoient naturellement y produire.* Le même auteur observe encore que l'épuisement de l'empire, la foiblesse des habitans de Nisibe, la supériorité des forces de Sapor, et l'intérêt particulier de Jovien, dûrent contribuer à fortifier ses scrupules. Je n'ajouterai à ces raisons qu'une réflexion qui me paroît naturelle. Avant la conclusion du traité, Jovien n'avoit qu'un parti à prendre, s'il étoit possible; c'étoit celui qu'Ammien Marcellin lui reproche de n'avoir pas suivi.

Si ce parti étoit impraticable, il devoit balancer lequel des deux seroit plus contraire au bien et à l'honneur de l'empire, ou de perdre et sa personne et son armée entière, ou de céder les provinces et les villes que Sapor exigeoit comme une rançon. Mais, le traité étant une fois conclu, quelque parti que prît l'empereur, il ne pouvoit plus agir sans se rendre blâmable, ou d'imprudence, s'il observoit une convention nulle et contraire aux intérêts de l'état, ou de mauvaise foi, si, en la violant, il faisoit connoître qu'il s'étoit joué des sermens, et qu'il avoit promis ce qu'il ne pouvoit ni ne devoit exécuter.

Amm. l. 25, c. 8. Lib. or. 12. Chryst. de sto. Babylâ contra Jul. et gent. Zos. l. 3. Zon. t. 2, p. 28. Till. not. 1.

Délivrés de la crainte des Perses, les Romains s'éloignèrent des bords du Tigre, où l'inégalité du terrain fatiguoit extrêmement les hommes et les chevaux. Mais ils manquoient d'eau et de vivres. C'étoit encore une faute de Jovien de n'avoir pas stipulé que Sapor fourniroit des subsistances aux troupes romaines tant qu'elles seroient sur les terres de la Perse. Plusieurs soldats moururent de faim ou de soif. Mais le désir de se délivrer de ces deux maux en fit encore périr un plus grand nombre. Ils se déroboient pour gagner le fleuve, et, s'efforçant de le traverser à la nage, une partie étoit engloutie dans les eaux : plusieurs, ayant atteint l'autre bord, y trouvoient des coureurs sarrasins ou perses qui les massacroient ou les traînoient en esclavage. Jovien prit enfin le parti de passer le Tigre. Au premier signal, tous les soldats accourent au fleuve avec une ardeur incroyable. Le danger du passage n'a rien d'effrayant pour eux : chacun veut être le premier à quitter cette terre malheureuse. Les uns s'exposent sur des claies, d'autres sur des outres, tenant leurs chevaux par la bride. Il n'est point d'expédient si périlleux dont ils ne s'avisent. Quelques-uns se noyèrent; les autres, emportés bien loin par la force du courant, parvinrent à la rive tant désirée. L'empereur passa dans les barques

que Julien avoit réservées, et les renvoya à l'autre bord jusqu'à ce que toute l'armée fût entièrement passée. Ils se trouvoient enfin sur le terrain de la Mésopotamie ; mais ces vastes plaines n'offroient à leur vue que des sables stériles et de nouveaux malheurs, lorsque les coureurs vinrent leur donner l'alarme. A quelque distance de là, les Perses travailloient à jeter un pont à dessein de profiter de la confiance que le traité inspiroit aux Romains, et de surprendre les traîneurs et les chevaux de bagage, affoiblis par la faim et accablés de fatigue. On alla les reconnoître ; et dès qu'ils virent leur perfidie découverte, ils disparurent et renoncèrent à l'entreprise. On arriva par une marche forcée près de Hatra, ville ancienne, située au milieu d'un désert, et depuis long-temps abandonnée. C'avoit été autrefois une place importante. Trajan et Sévère l'avoient inutilement assiégée ; ils avoient manqué d'y périr avec toutes leurs troupes. De là il falloit traverser vingt-quatre lieues de sables arides ; on n'y trouvoit que de l'eau saumâtre et croupissante et des herbes amères, telles que l'aurone, l'absinthe et la serpentine. On fit provision d'eau douce ; on tua des chameaux et des bêtes de somme, dont la chair, quoique malsaine, fut pendant six jours l'unique nourriture de l'armée. Enfin on arriva au château d'Ur, qui appartenoit aux Perses : là se rendirent Cassien, commandant des troupes de Mésopotamie, et le tribun Maurice, que Jovien avoit envoyé pour ramasser des vivres. Ils apportoient les subsistances que l'armée de Procope et de Sébastien avoit épargnées par une prudente économie.

La mort de Julien étoit encore ignorée en Occident. Jovien envoya en Illyrie et en Gaule le secrétaire Procope et le tribun Mémoride pour y porter la nouvelle de son élévation à l'empire. Ils avoient ordre de mettre entre les mains de Lucilien, son beau-père, le brevet de commandant général de la cavalerie et de l'infanterie,

et de le presser de se rendre en diligence à Milan, pour être à portée d'étouffer dès leur naissance les troubles qui pourroient s'élever dans les provinces occidentales. Ce Lucilien étoit différent de celui que nous avons vu à la suite de Julien commander sa flotte sur l'Euphrate. Le beau-père de Jovien étoit ce commandant des troupes d'Illyrie que Julien avoit surpris près de Sirmium et traité avec mépris. Toujours attaché à Constance, il avoit quitté ses emplois sous son successeur, et s'étoit retiré dans cette ville. Par une dépêche secrète, Jovien lui désignoit des officiers d'une capacité et d'une fidélité reconnue, dont il devoit se faire aider dans le détail des affaires. Malaric, cet officier franc, ami de Sylvain, dont la probité s'étoit inutilement fait connoître à la cour de Constance, étoit alors sans emploi en Italie. L'empereur le nomma pour remplacer Jovin dans le commandement des troupes de la Gaule. Il y trouvoit un double avantage : il déplaçoit un homme puissant, qui se soutenoit par lui-même, et qui pouvoit devenir le rival de son maître, et il avançoit un inférieur qui ne pouvoit affermir sa fortune qu'en maintenant celle de son protecteur. Jovien recommanda à ses envoyés de faire valoir sa conduite dans l'expédition de Perse, de publier partout qu'elle avoit été couronnée du succès le plus favorable, de courir jour et nuit pour intimer ses ordres aux commandans des troupes et des provinces, de sonder leurs dispositions, et de revenir promptement avec leurs réponses, afin qu'il pût en conséquence prendre les mesures les plus sûres pour établir solidement son autorité. Mais, malgré leur diligence, ils furent prévenus par la renommée, qui ignore tous ces ménagemens politiques, et qui n'est jamais plus rapide que pour annoncer les événemens malheureux.

Pendant que Jovien s'occupoit de ces dispositions, on avoit consumé le peu de vivres que Cassien et Maurice avoient apportés au camp. La disette étoit si extrême,

qu'un boisseau de farine se vendoit dix pièces d'or, c'est-à-dire environ deux cents francs de notre monnoie. On prit le parti de tuer ce qui restoit de bêtes de somme, et d'abandonner leur charge dans ce désert. Après cette triste nourriture, il ne leur restoit plus d'autre ressource que de se manger les uns les autres. Les soldats se trouvoient dénués de tout, et comme échappés d'un naufrage. Les mieux armés n'avoient conservé qu'une moitié de bouclier ou un tronçon de leur lance. La plupart étoient languissans et malades; tous portoient sur un front abattu la honte du traité, l'unique fruit de leur expédition. En cet état ils arrivèrent à Thilsaphates, où Procope et Sébastien vinrent joindre l'empereur. Ils lui rendirent leur hommage à la tête de leurs officiers. Il leur fit un accueil favorable; et les deux armées réunies se hâtèrent d'arriver à Nisibe. La vue de cette ville excita dans leurs cœurs un sentiment de joie mêlé de douleur : elle étoit depuis long-temps le plus puissant boulevard de l'empire; elle alloit devenir un des remparts de la Perse. Le prince campa hors de la ville; et le sénat étant sorti pour le supplier de venir loger dans le palais, selon l'usage de ses prédécesseurs, il n'y voulut pas consentir. Il rougissoit sans doute de voir les Perses prendre sous ses yeux possession d'une ville dont ils n'avoient jamais pu se rendre maîtres par la force des armes. On exécuta ce jour-là, par l'ordre de l'empereur, un de ces coups d'état que le despotisme regarde comme nécessaires, mais qui rendent toujours à la postérité le crime douteux et la punition odieuse. A l'entrée de la nuit on vint saisir à table dans sa tente Jovien, premier secrétaire de l'empereur : on le conduisit dans un lieu écarté, où il fut précipité dans un puits sans eau, qui fut ensuite comblé de pierres. C'étoit un de ces trois braves qui étoient sortis les premiers du souterrain au siége de Maogamalque. Après la mort de Julien, quelques-uns l'avoient proposé comme digne du diadème. Loin

d'effacer par sa modestie ce crime irrémissible aux yeux d'un prince qui n'a pas l'âme élevée, il aigrissoit la jalousie du souverain par des murmures qu'il croyoit secrets, et par les repas trop fréquens qu'il donnoit aux officiers de l'armée.

Dès le lendemain Binésès, chargé par Sapor de recevoir les places que Jovien devoit céder, entra dans Nisibe avec la permission de l'empereur, et arbora sur la citadelle l'étendard de la Perse. On signifia aussitôt aux habitans qu'ils eussent à sortir de la ville. Cet ordre affligeant porta de toutes parts l'alarme et le désespoir. Les uns du haut de leurs tours et de leurs murailles tendoient les bras vers le camp des Romains; la plupart, sortant en foule, coururent vers l'empereur; et, les mains jointes, prosternés à ses pieds, ils le conjuroient avec larmes de ne les pas arracher du sein de leur patrie. L'empereur, sensible à ces cris, mais inébranlable dans la résolution de tenir sa parole, répondit avec tristesse qu'il ne pouvoit contenter leurs désirs sans se rendre coupable d'un parjure.

Amm. l. 25, c. 9. Chrysost. de sto. Babylá et contra Jul. et gent. Zos. l. 3. Chron. Alex. Joan. Ant. Till. art. 4.

Alors Sabin, distingué entre les habitans par sa naissance et par sa fortune, élevant sa voix : « Prince (dit-il) « écoutez les dernières paroles de Nisibe. Constance, « plusieurs fois vaincu par les Perses, réduit dans sa « fuite à recevoir de la main d'une pauvre femme un « morceau de pain pour conserver sa vie, n'a pourtant « jusqu'à sa mort rien cédé aux ennemis. Trois fois il « a vu Nisibe assiégée et près de succomber sous la » puissance de Sapor, trois fois il l'a vue sauvée. Jovien « invincible abandonnera-t-il dès les premiers jours de « son règne le plus ferme rempart qui puisse couvrir ses « provinces? Est-ce là ce que l'empire doit à Nisibe « pour lui avoir servi de barrière depuis si long-temps? « Faudra-t-il qu'un peuple accoutumé aux lois ro- « maines, aussi romain que les habitans de la capitale « de l'empire, prenne les mœurs et les coutumes des

« barbares! Jour funeste, et tel que Rome n'en a ja-
« mais vu depuis qu'elle subsiste ! Quelques empereurs
« ont resserré les bornes de leur domination; ils ont
« abandonné des provinces, mais c'étoit un abandon
« volontaire et politique; ils n'en ont pris la loi que
« d'eux-mêmes; ils ne les ont pas cédés à leurs ennemis.
« Si vous craignez que la défense de notre ville ne vous
« coûte trop de sang et de dépenses, laissez Nisibe à
« elle-même : seule, sans autre secours que celui du
« ciel et le courage de ses habitans, elle saura se con-
« server, comme elle a déjà fait plus d'une fois. Nous ne
« vous demandons que la permission de nous défendre :
« nous la recevrons comme une grâce, qui vous assurera
« pour jamais notre obéissance et notre fidélité. »

Jovien, piqué sans doute de ces paroles, qui couvroient tant de reproches sous une apparence de prières, se retranchoit dans l'obligation que lui imposoit la religion du serment. Un trait satirique acheva de l'aigrir. Comme après plusieurs refus il acceptoit avec répugnance une couronne qui lui étoit présentée par le sénat et le peuple de Nisibe, un avocat nommé Sylvain s'écria : *Prince, puissiez-vous recevoir des autres villes de votre empire d'aussi glorieuses couronnes.* Aussitôt l'empereur déclara qu'il ne leur donnoit que trois jours pour évacuer la place. Ce fut un spectacle déplorable. Les soldats, qui avoient ordre de presser les habitans, menaçoient de la mort quiconque passeroit le terme prescrit. Dans cette étrange confusion, tout retentissoit de gémissemens et de sanglots. On enlevoit à la hâte ce qu'on pouvoit emporter. Le luxe et les richesses avoient perdu pendant ces jours-là leur faux titre de préférence : faute de chevaux et de voitures, on abandonnoit les meubles les plus précieux pour ne se charger que des effets les plus méprisables, mais les plus nécessaires à la vie. Il falloit arracher les femmes des tombeaux de leurs maris, de leurs enfans, de leurs pères, qu'elles arrosoient de leurs

larmes, et qu'elles ne quittoient qu'avec des cris lamentables. Tous les chemins étoient remplis de ces infortunés fugitifs, qui, tournant cent fois les yeux vers leur patrie, pleurant, s'embrassant les uns les autres, se disoient un éternel adieu pour prendre la route de l'exil que chacun avoit choisi. La plupart se retirèrent sur les ruines d'Amide. Ils y portèrent le corps de saint Jacques. Les reliques de ce saint évêque avoient été conservées comme la sauvegarde de Nisibe; et quelques mois auparavant, Julien ayant ordonné de les transporter hors de la ville, on étoit persuadé que cette place importante avoit en même temps perdu sa plus forte défense. Jovien fit bâtir pour cette malheureuse colonie un bourg aux portes d'Amide, dont il releva les murailles; il le renferma dans la même enceinte : on le nomma la nouvelle Nisibe. Le tribun Constantius fut chargé de remettre aux Perses les provinces et les autres places qui devoient leur être livrées en conséquence du traité. Cette cession honteuse est la plus ancienne époque du démembrement de l'empire. Les cinq provinces alors abandonnées aux Perses ne revinrent jamais aux Romains. Ce fut, pour ainsi dire, la première pierre qui se détacha de ce vaste édifice, et qui annonçoit déjà sa chute, quoiqu'elle fût encore éloignée.

Amm. l. 25, c. 9. Lib. vit. et or. 11, 12, et de ulcisendâ morte Jul. et de templis. Zos. l. 3. Theod. l. 3, c. 22.

Pendant le séjour que Jovien fit aux environs de Nisibe, il envoya Procope et Mérobaude avec un détachement de ses troupes pour transporter à Tarse le corps de Julien, suivant les dernières volontés de ce prince. Julien, pendant sa vie, n'avoit point excité de sentimens médiocres; il avoit été un objet d'admiration ou d'horreur. La nouvelle de sa mort produisit des effets semblables; elle ne causa que des transports ou d'une joie immodérée ou d'une excessive douleur. Les chrétiens les moins instruits, surtout dans Antioche, remplie d'une jeunesse légère et folâtre, oublièrent que la religion, qui épure et perfectionne l'humanité,

oblige d'aimer ses ennemis et de plaindre leurs malheurs. Ils s'abandonnèrent à une sorte d'ivresse : ce n'étoient que festins et fêtes publiques. On dansoit dans les églises et sur les tombeaux des martyrs comme sur des théâtres; et, par un échange indécent, les théâtres étoient devenus des temples où l'on chantoit la victoire du christianisme. Les prédictions dont le malheureux Julien s'étoit abusé fournissoient des sujets de comédies ; on jouoit les prophéties de l'insensé Maxime; et la religion, si auguste et si majestueuse, fut mêlée à des scènes bouffonnes. Les païens, de leur côté, poussèrent le désespoir jusqu'à la fureur. A Carrhes, on lapida celui qui apporta le premier cette triste nouvelle, et on le laissa enseveli sous un monceau de pierres. Libanius dit qu'au premier bruit de cette mort il fut tenté de s'arracher la vie : mais sa vanité le sauva; il se crut réservé par ses dieux pour faire le panégyrique de son héros. Il s'en acquitta par deux discours aussi pleins d'enthousiasme pour son idole que de rage contre les chrétiens. Ce sophiste fut pendant toute sa vie dévoué à Julien jusqu'au fanatisme: il lui survécut plus de vingt-sept ans. On peut dire qu'il s'exposa même à devenir son martyr, s'il avoit eu affaire à des princes moins modérés: il eut la hardiesse d'adresser à Valentinien et à Valens un discours dans lequel il les blâmoit vivement de leur négligence à venger la mort de Julien; et il osa fatiguer encore des louanges de ce prince odieux le grand Théodose, le plus zélé destructeur de l'idolâtrie. Plusieurs villes élevèrent sur leurs autels les images de Julien entre celles de leurs dieux.

Amm. l. 25. c. 9. Suet. Vesp. c. 19. Greg. or. 4, 21, et carm. 3. Zos. l. 3.

Les funérailles de ce prince donnèrent aux chrétiens un nouveau sujet de risée. Du temps du paganisme il s'étoit introduit dans les pompes funèbres un usage extravagant. Le cercueil étoit précédé d'une troupe de danseurs et d'histrions, qui amusoient le peuple comme

pour faire diversion à la douleur. Ils n'épargnoient pas le défunt, ils contrefaisoient ses ridicules, ils lançoient contre lui des traits satiriques. Cette impertinente cérémonie ne fut pas oubliée dans les obsèques de Julien, afin qu'il n'y manquât rien de toutes les superstitieuses folies de l'idolâtrie qu'on enterroit avec lui. Ces bouffons, accoutumés à ne rien respecter et à railler leurs propres divinités, plaisantoient sur sa philosophie, sur ses mauvais succès en Perse, sur sa mort, et même sur son apostasie. Enfin son corps fut déposé dans un faubourg de Tarse, à l'entrée du chemin qui conduisoit au défilé du mont Taurus, vis-à-vis du monument de Maximin Daza, dont il n'étoit séparé que par ce chemin, la Providence ayant voulu réunir ainsi la sépulture des deux plus mortels ennemis du christianisme. On grava sur le tombeau deux vers grecs, dont le dernier est emprunté d'Homère; en voici la traduction : *Ci gît Julien, qui passa le Tigre impétueux : il fut à la fois excellent prince et vaillant guerrier.* D'autres auteurs allongent cette épitaphe; ils la rapportent en ces termes : *Ci gît Julien, qui, après avoir conduit son armée au-delà de l'Euphrate, et jusque dans la Perse, abandonné de la fortune, est revenu recevoir la sépulture sur les bords du Cydnus. Il fut à la fois excellent prince et vaillant guerrier.* On n'est pas obligé de croire ce que saint Grégoire de Nazianze ne raconte que sur un rapport dont il ne se rend pas garant, que les cendres de ce prince s'agitoient dans son sépulcre, et que la terre, par une violente secousse, rejeta son corps hors du tombeau. Quelques auteurs disent qu'il fut dans la suite transféré à Constantinople. Vers la fin de l'empire grec on montroit sa sépulture dans la galerie septentrionale de l'église des Saints-Apôtres, auprès de celle de Jovien. Si cette tradition étoit plus assurée, un passage du discours où Libanius s'efforce de prouver que l'intérêt de l'état demande la vengeance de la mort

Philost. l. 8, c. 1. Zon. t. 2, p. 27. Cedr. t. 1, p. 308. Du Cange, Const. christ. l. 4, c. 5. Dionys. Halicarn. l. 7. Suet. Tib. c. 57, et Vesp. c. 19.

de Julien feroit soupçonner qu'on doit attribuer cette translation à Valentinien et à Valens. Dès que Procope eut rendu à son parent ce dernier devoir, il disparut; et, quelque recherche que l'on pût faire pour découvrir sa retraite, il ne se montra que deux ans après, revêtu de la pourpre impériale.

Zos. l. 3. Suid. in Ἰοβιανός. Cod. Th. l. 7, tit. 4, leg. 9.

L'empereur, après avoir donné à ses troupes le temps de se rétablir de tant de fatigues, prit la route d'Antioche. Il passa par Edesse, où il étoit le 27 de septembre. Son armée, sans avoir été vaincue, sembloit avoir essuyé plusieurs défaites : aussi ne reçut-il sur son passage aucun de ces témoignages de joie que des sujets s'empressent de prodiguer à leur souverain. Il vint à grandes journées à Antioche, où il fut l'objet des railleries et des traits satiriques d'une populace insolente. Il étoit même menacé d'une violente sédition, si le préfet Salluste, plus respecté que l'empereur, n'eût travaillé à calmer les esprits.

Greg. or. 4. Lib. vit. et or. 12. Soc. l. 3, c. 24. Philost. l. 8, c. 6.

Jusqu'ici nous avons vu Jovien uniquement occupé à terminer une entreprise dont il n'étoit pas l'auteur. Si l'on blâme sa conduite, on doit faire réflexion que rien n'est si difficile que de suivre un projet compliqué que l'on n'a pas conçu soi-même, et dont on n'a pu combiner tous les incidens et préparer toutes les ressources. Nous l'allons voir agir maintenant d'après lui-même; sa bonté et sa prudence ne laisseront rien à désirer; et si sa retraite peu honorable fait penser qu'il a régné trop tôt, la sagesse de son gouvernement doit faire regretter que son règne n'ait pas été de plus longue durée. Le changement de souverain causoit dans tous les esprits une agitation dangereuse. Les païens, frappés de terreur, trembloient aux approches d'un prince qui dès le premier moment de son règne avoit annoncé son attachement au christianisme. Plusieurs d'entre eux, abandonnant leurs autels et leurs sacrifices, et redoutant les chrétiens plus que les Perses, prenoient la fuite, et

s'alloient cacher dans les plus profondes retraites. La conduite du commun des chrétiens ne contribuoit pas à calmer ces alarmes. Les théâtres, les places publiques retentissoient de leur joie et de leurs menaces. Ils abattoient les autels, ils fermoient les temples; quelques-uns même, animés d'un faux zèle, formoient des projets sanguinaires; et, s'il en faut croire Libanius, ce rhéteur n'évita d'être assommé que parce qu'il fut averti du complot tramé contre sa vie. C'étoit cet esprit de vengeance si contraire aux maximes de l'Evangile que vouloit étouffer saint Grégoire de Nazianze, lorsque, après avoir montré les effets de la colère divine dans la punition de Julien, il exhortoit les fidèles à la douceur et au pardon des injures, et qu'il les invitoit à ne pas perdre par des représailles illégitimes le mérite de leurs souffrances. D'autre part, les diverses sectes hérétiques, qui étoient demeurées sans action tant qu'elles avoient été resserrées et pressées avec l'église catholique par une violence commune, s'agitant au premier moment de relâche, se divisoient de nouveau d'avec elle : réunies contre la vérité, elles se déchiroient mutuellement; chacune d'elle tâchoit de prévenir le prince et de le séduire.

Dans ce mouvement général de toutes les humeurs de l'empire, Jovien rassura les païens en déclarant par une loi qu'il laissoit à chacun le libre exercice de sa religion. Il fit rouvrir les temples. Il permit les sacrifices; mais il défendit les enchantemens et les céremonies magiques. Cette liberté procura au christianisme un double avantage; elle ramena au sein de l'Eglise ceux qui n'en étoient sortis que par crainte, et elle laissa au paganisme ceux qui ne s'en seroientdétachés que par hypocrisie. La conviction, unique sorte de contrainte que la religion connoisse, fit seule des chrétiens; elle n'en fit que de véritables; elle en fit en plus grand nombre, parce qu'elle n'eut point à combattre la haine et l'opiniâtreté qu'ins-

Them. or. 5, 8.
Eunap. in Max.
Suid. in Ἰοβιανός
Joan. Ant.

spirent les persécutions et les supplices. Les philosophes, voyant leur règne passé, s'étoient bannis de la cour. Ils n'y régnèrent plus en effet; mais Jovien leur permit d'y reparoître, pourvu qu'il se dépouillassent de ce qu'il y avoit de singulier dans leur extérieur. Il continua même de les honorer. Il est vrai qu'il ne put les mettre à couvert du mépris des courtisans, toujours prompts à fouler aux pieds les anciens favoris. Un ennemi de Libanius conseilloit au prince de se défaire de ce rhéteur qui ne cessoit de pleurer la perte de Julien. Un meilleur conseil fit entendre à Jovien que ces larmes impuissantes lui faisoient beaucoup moins de tort que n'en feroit à sa gloire le sang d'un malheureux sophiste. Ce que des auteurs anonymes ou inconnus racontent du temple de Trajan, brûlé dans Antioche par la femme et les concubines de Jovien, ne mérite pas une réfutation sérieuse.

Greg. or. 21. Soc. l. 3, c. 20. Theod. l. 4, c. 2, 4, 20. Soz. l. 6, c. 3. Philost. l. 8, c. 5. Cod. Th. l. 9, tit. 25, leg. 2. Médailles.

La religion chrétienne monta avec lui sur le trône pour n'en plus descendre. Jovien s'appliqua à guérir les plaies dont Julien l'avoit affligée, et à lui rendre sa splendeur. Il rappela d'exil tous les évêques bannis par Constance, et que Julien n'avoit pas remis en possession de leurs siéges. Athanase sortit encore de ses déserts, et reparut de nouveau dans Alexandrie. Les disgrâces de ce grand homme étoient celles de toute l'Eglise; la foi s'éclipsoit avec lui et renaissoit à sa lumière. L'empereur déchargea les églises des taxes dont elles étoient accablées; il rétablit leurs priviléges; il rendit aux clercs, aux veuves, aux vierges leurs immunités et tous les bienfaits des empereurs précédens. Il renouvela par une loi les distributions de blé instituées par Constantin, et que Julien avoit abolies. La disette, qui régnoit encore dans l'empire, ne lui permit d'en rendre que le tiers; mais il promit de les rétablir en entier au retour de l'abondance. Il ordonna aux gouverneurs des provinces de favoriser les assemblées des fidèles, de veiller à l'honneur du culte divin et à

l'instruction des peuples. Nous avons une loi par laquelle il défend sur peine de mort de ravir les vierges consacrées à Dieu, de les séduire, ou même de les solliciter au mariage. C'étoit un désordre que l'irréligion, fille ou mère du libertinage, avoit introduit du temps de Julien. Il fit retracer sur le *labarum* le monograme de *Christ*. Un comte nommé Magnus, trésorier de la maison de l'empereur, avoit, sous le règne précedent, réduit en cendres l'église de Béryte; il reçut ordre de la rebâtir à ses dépens, et, sans de puissantes sollicitations, Jovien lui eût fait trancher la tête.

Les différentes sectes formèrent à l'envi des prétentions sur l'esprit de l'empereur. Les purs ariens envoyèrent au-devant de lui jusqu'à Edesse; ils portoient à leur ordinaire des calomnies contre Athanase. Jovien, sans leur déclarer ses sentimens, les renvoya à la décision d'un concile où les deux partis seroient entendus. Dès qu'il fut dans Antioche, les Macédoniens lui présentèrent une requête par laquelle ils demandoient l'expulsion des purs ariens. Il leur répondit qu'il détestoit les querelles, et qu'il n'accorderoit ses bonnes grâces qu'aux amateurs de la paix et de la concorde. Acace de Césarée, attaché de tout temps à l'arianisme, mais plus encore à la faveur, ayant pressenti les dispositions de l'empereur, se réunit, du moins en apparence, avec les catholiques : il assista dans Antioche à un concile dont le décret confirmoit la foi de Nicée. La lettre synodale, signée de vingt-huit évêques, fut adressée à l'empereur. Jovien se contenta de dire qu'il étoit résolu de n'inquiéter personne sur la croyance, et de favoriser de tout son pouvoir ceux qui travailleroient à la réunion des esprits. Ce n'étoit pas qu'il fût indifférent, ni qu'il balançât sur le parti qu'il devoit prendre : nourri dans les sentimens orthodoxes dès le moment qu'il étoit rentré dans les terres de l'empire, au milieu des inquiétudes dont il étoit accablé, un de ses premiers

Greg. or. 21. *Athanasii colloq. Joviani et arianorum. Idem epistola Joviani ad Athanasium. Soc. l.* 3, *c.* 24, 25. *Theod. l.* 4, *c.* 25. *Soz. l.* 6, *c.* 4, 5.

soins avoit été d'écrire à saint Athanase. Ne sachant pas encore que ce prélat fût revenu, il le rappeloit et le rétablissoit dans son siége. Sa lettre, qui s'est conservée jusqu'à nous, porte le sentiment de la plus profonde vénération. Lorsqu'il se vit dans la suite exposé à tous les artifices de tant de sectes diverses, pour s'affermir dans la foi, et ne point s'écarter du point fixe de la croyance de l'église, il pria le saint évêque de lui envoyer une exposition nette et précise de la doctrine catholique. Athanase, de concert avec les prélats les plus éclairés qui se trouvoient dans Alexandrie, satisfit au désir de l'empereur. Il lui développa la foi de Nicée et tout le venin de l'arianisme. Jovien le fit venir à Antioche, pour puiser dans cette source de lumière des instructions plus étendues. Les ariens en prirent l'alarme. Euxoïus, évêque arien d'Antioche, gagna le grand chambellan Probatius et les autres eunuques du palais. C'étoit par le canal de ces vils ministres, presque toujours pervers et corrompus, que l'hérésie s'étoit insinuée dans l'esprit de Constance. On fit venir d'Alexandrie le prêtre Lucius, chef du parti arien dans cette ville depuis la mort de George. Les catholiques députèrent de leur côté pour rompre l'effet de ces intrigues.

Lucius à la tête de sa faction se présenta quatre fois à l'empereur. Il reprochoit au saint prélat que, depuis qu'il avoit repris les fonctions de l'épiscopat, il étoit sous l'anathème, ayant été condamné pour des crimes dont il ne s'étoit pas justifié; qu'il avoit été plusieurs fois banni par Constantin et par Constance; qu'il ne cessoit de troubler l'Egypte, et d'y entretenir la discorde et la sédition. En conséquence, il demandoit un autre évêque, tel que l'empereur voudroit le choisir. Ces accusations étoient appuyées par les clameurs des autres ariens. Athanase n'eut pas besoin de répondre. Le peuple catholique soutint sa cause avec chaleur. L'empereur lui-même déconcerta les calomniateurs par des questions pressantes et

de vives reparties. Dans une des audiences il s'emporta contre eux jusqu'à commander à ses gardes de les frapper; ce qui cependant ne paroît pas avoir été exécuté. Il les congédia honteusement; il traita surtout avec le dernier mépris Lucius, dont la mauvaise mine égaloit la méchanceté. Pour faire perdre aux eunuques le goût de ces intrigues de religion, il les fit appliquer à la torture, en menaçant de traiter avec la même rigueur quiconque oseroit calomnier des chrétiens. Cette conspiration formée contre Athanase le rendit plus cher à l'empereur. Il retourna en Egypte avec un plein pouvoir de disposer du gouvernement des églises.

Amm. l. 28, c. 6.

L'empire, attaqué depuis long-temps du côté du septentrion et de l'orient, commençoit à recevoir des atteintes dans ses provinces méridionales. Ce vaste corps sentoit déjà les approches de la vieillesse. Affoibli par les vices qui lui faisoient perdre de son ressort, il se refroidissoit peu à peu dans ses extrémités, et les gouverneurs des provinces éloignées, plus attentifs à les piller qu'à les défendre, laissoient aux barbares occasion de les entamer. Tandis que les Perses enlevoient aux Romains les cinq provinces voisines du Tigre, les Austuriens en Afrique infestoient la Tripolitaine, qui s'étendoit entre les deux Syrtes, dans le pays qu'on appelle encore le royaume de Tripoli. Ces barbares, qui n'étoient connus que sur cette frontière, exercés à des incursions soudaines, vivoient de brigandage. On les contenoit depuis quelque temps par un traité fait avec eux, lorsqu'un motif de vengeance leur mit les armes à la main. Un d'entre eux nommé Stachaon, homme hardi, rusé, artificieux, parcourant la province à la faveur de la paix, tramoit des intrigues secrètes pour y établir ses compatriotes. On découvrit ses manœuvres : il fut brûlé vif. Aussitôt toute la nation prend l'alarme; ils sortent avec rage de leurs montagnes et de leurs déserts; ils accourent en foule devant Leptis avant qu'on puisse avoir des

nouvelles de leur marche. La force des murailles de cette grande ville et le nombre des habitans la mettant hors d'insulte, ils restent trois jours campés aux environs, ruinant par le fer et par le feu ce territoire fertile, et massacrant les paysans qui s'étoient inutilement cachés dans des cavernes. Après avoir brûlé tout ce qu'ils ne purent emporter, ils s'en retournèrent avec un riche butin, traînant en esclavage Sylva, chef du conseil de la ville, qu'ils surprirent dans ses terres avec toute sa famille. Les habitans de Leptis, effrayés de cette attaque imprévue, et craignant une nouvelle incursion, eurent recours au comte Romain, envoyé depuis peu pour commander en Afrique; cet officier, dur et avare, ne faisoit la guerre que pour s'enrichir. Il vint à la tête d'un corps de troupes; mais insensible aux larmes et aux prières des habitans, il demanda une prodigieuse quantité de vivres et quatre mille chameaux, déclarant qu'il ne marcheroit aux ennemis qu'à cette condition. En vain ces infortunés lui représentèrent que le ravage et l'incendie de leur pays les mettoient dans l'impuissance de satisfaire à des demandes si exorbitantes; qu'ils n'étoient pas en état d'acheter si cher un remède à leurs maux, quoiqu'ils fussent extrêmes. Après avoir passé quarante jours à Leptis, sans faire aucun mouvement pour leur défense, il abandonna le pays à la merci des barbares.

Amm. l. 25, c. 10.
Chron. Alex.
Soc. l. 3, c. 26.
Zon. t. 2, p. 28.

L'équité de Jovien donne lieu de penser qu'il auroit puni cette cruelle avarice. Mais les plaintes des Leptitains n'arrivèrent qu'après sa mort. Croyant qu'il étoit nécessaire de se rapprocher de l'Occident, dont il ne recevoit aucune nouvelle, il résolut malgré la rigueur de l'hiver, qui fut très-rude cette année, de regagner au plus tôt Constantinople. Il partit d'Antioche au mois de décembre, sans être arrêté par de prétendus pronostics que l'événement rendit remarquables, mais qui ne pouvoient en effet alarmer que des païens superstitieux. Il ne voulut pas sortir de Tarse sans avoir rendu à Julien

quelques honneurs funèbres: il donna ordre d'ajouter des ornemens à son tombeau: ce qui ne fut exécuté que sous le règne de Valentinien et de Valens.

Amm. l. 25, c. 10. Zos. l. 3.

En arrivant à Tyane, ville de Cappadoce, il y trouva le secrétaire Procope et le tribun Mémoride, qui venoient lui rendre compte de ce qui s'étoit passé dans la Gaule. Lucilien, selon les ordres de l'empereur, s'étoit rendu à Milan avec les tribuns Séniauque, et Valentinien, que Jovien avoit rappelé de son exil; et ayant appris que Malaric refusoit le commandement des troupes de la Gaule, il avoit lui-même passé les Alpes, et s'étoit transporté dans la ville de Reims. Là, sans considérer que la mort de Julien pouvoit exciter des troubles dans la province, et que l'autorité de son gendre n'étoit pas encore assez affermie, il se pressa mal à propos de réformer les abus, et commença par faire rendre compte à un receveur des deniers publics. Celui-ci, coupable de plusieurs infidélités dans l'exercice de son emploi, ne pouvant se justifier que par une révolte, eut recours aux soldats bataves, qui étoient en quartier aux environs de Reims. Il leur persuada que Julien vivoit encore, que Jovien n'étoit qu'un rebelle; et ses mensonges produisirent une si violente mutinerie, que Lucilien et Séniauque furent massacrés. Valentinien auroit éprouvé le même sort, sans un ami fidèle appelé Primitivus, qui le déroba aux recherches des séditieux. Il se sauva avec Procope et Mémoride. Un soldat hérule nommé Vitalien, que nous verrons dans la suite avancé aux premiers emplois, se joignit à eux; et tous ensemble trouvèrent Jovien à Tyane. Avec cette triste nouvelle ils en apportoient une autre qui pouvoit en adoucir l'amertume. Jovin, que l'empereur vouloit déplacer, loin de se ressentir de cette disgrâce, avoit disposé les troupes à l'obéissance; il envoyoit ses principaux officiers pour présenter à Jovien les hommages de son armée. L'empereur récompensa Valentinien en le met-

tant à la tête de la seconde compagnie des *écuyers;* il donna à Vitalien une place honorable entre les *domestiques* : ces deux corps faisoient partie de la garde du prince. Il dépêcha sur-le-champ Arinthée avec une lettre pour Jovin; il le louoit de sa fidélité, le confirmoit dans son emploi, et lui ordonnoit de punir l'auteur de la sédition, de mettre aux fers les plus coupables, et de les envoyer à la cour. Les députés de l'armée des Gaules arrivèrent bientôt après : ils se présentèrent à Jovien dans Aspunes, petite ville de Galatie. Il reçut avec joie les protestations de leur zèle, leur fit des présens, et les renvoya dans leur province.

An. 364.
Amm. l. 25, *c.* 10.
Them. or. 5, *Soc. l.* 3, *c.* 26.
Philost. l. 8, *c.* 8.
Theoph. p. 46.
Idace.

Le premier jour de janvier il célébra dans Ancyre la cérémonie de son entrée au consulat. Il avoit désigné Varronien son père pour partager avec lui cette dignité. Mais, ce vieillard étant mort avant le commencement de l'année, Jovien prit pour collègue son fils, qui portoit aussi le nom de Varronien. Il lui donna en même temps le titre de *nobilissime.* On rapporte que, lorsqu'on voulut, selon l'usage, asseoir cet enfant sur la chaise curule, il y résista avec des cris opiniâtres, comme s'il eût pressenti son malheur. Thémistius, que Constance avoit honoré d'une place dans le sénat de Constantinople, orateur sensé et vertueux, député avec plusieurs autres sénateurs pour complimenter l'empereur sur son consulat, prononça un discours en sa présence. Nous l'avons encore entre les mains; et nous y voyons que la vertu du prince et celle de l'orateur ont ensemble beaucoup de peine à défendre ce panégyrique de la contagion de flatterie, qui fait presque toujours l'âme de ces sortes de pièces. Quelques historiens prétendent que le discours dont nous parlons ne fut prononcé qu'à Dadastane six semaines après, et qu'il le fut encore à Constantinople, en présence du peuple, après la mort de Jovien.

Amm. l. 25, *c.* 1[illegible].
Eutr. l. 10.

Tout l'empire s'attendoit à goûter sous un gouvernement équitable et pacifique le repos dont il avoit été

long-temps privé par la foiblesse et les soupçons injustes de Constance, et par l'humeur guerrière de Julien. On faisoit à Constantinople les préparatifs de la réception de l'empereur : Rome, qui se flattoit de jouir bientôt de sa présence, frappoit déjà des monnoies pour célébrer la joie de son arrivée. Jovien ne témoignoit pas moins d'empressement. Il partit d'Ancyre par un temps très-froid, qui fit périr en chemin plusieurs de ses soldats. Etant arrivé le 16 de février à Dadastane, petite bourgade de Galatie, sur les frontières de la Bithynie, il fut trouvé le lendemain mort dans son lit. Il étoit âgé de trente-trois ans, et avoit régné sept mois et vingt jours. La cause de sa mort est restée dans l'incertitude. Selon l'opinion la plus commune, s'étant couché dans une chambre nouvellement enduite de chaux, il fut étouffé par la vapeur du charbon qu'on y avoit allumé pour sécher les murailles et pour échauffer le lieu. Selon d'autres, sa mort fut l'effet d'une indigestion, ou de quelques mauvais champignons qu'il avoit mangés. Quelques-uns l'attribuent simplement à une apoplexie. Enfin on a dit qu'il avoit été empoisonné ou assassiné par ses propres gardes. Ammien Marcellin semble appuyer ce dernier sentiment, par la remarque qu'il fait que sa mort ne fut suivie d'aucune information, non plus que celle de Scipion Emilien. Si ce soupçon avoit lieu, il ne pourroit tomber que sur Procope; Valentinien, comme le prouve l'histoire de son élection, n'avoit nulle prétention à l'empire. Le corps fut porté à Constantinople dans l'église des Saints-Apôtres, sépulture ordinaire des empereurs depuis Constantin. Les païens le mirent au nombre des dieux; et les deux empereurs chrétiens qui lui succédèrent ne s'opposèrent pas à cette sorte d'idolâtrie, qui n'étoit plus regardée que comme une cérémonie politique. Sa femme n'eut pas la satisfaction de le voir empereur. Elle étoit en chemin pour le venir joindre avec toute la pompe d'une impératrice lorsqu'elle reçut la nouvelle de sa mort. Elle

Vict. epit. Hier. chron. Chrysost. ad Philip. hom. 15. Zos. l. 3. Soc. l. 3, c. 26. Theod. l. 4, c. 4. Sos. l. 4, c. 6. Philost. l. 8, c. 8. Chron. Alex. Zon. t. 2, p. 28, 29. Cedren. t. 1, p. 308, 309. Suid. in Ἰοβίανος. *Idace. Médailles.*

venoit de perdre en peu de temps et son père et son beau-père; elle eut encore la douleur de survivre à son époux pendant plusieurs années, mourant, pour ainsi dire, tous les jours, et tremblant sans cesse sur le sort de son fils, en qui la qualité de fils d'empereur pouvoit tenir lieu de crime auprès des successeurs. La mort seule fixa pour elle les honneurs dont la lueur rapide n'avoit brillé à ses yeux que pour disparoître aussitôt : elle eut sa sépulture à côté de son mari.

LIVRE SEIZIÈME.

VALENTINIEN, VALENS.

Jovien avoit régné trop peu de temps pour établir dans sa famille la succession impériale. Le consul Varronien, encore au berceau, fut oublié aussitôt après la mort de son père. On ne se souvint de lui dans la suite que pour son malheur. Une barbare politique lui fit crever un œil, de crainte qu'il ne fût tenté du désir de s'élever à l'empire.

Chrysost. ad Philipp. hom. 15.

L'armée étant venue à Nicée, les officiers du premier ordre tinrent conseil pour élire un empereur. Ils s'accordoient tous à chercher une sagesse consommée et un mérite reconnu. Plusieurs d'entre eux, éblouis par l'ambition, croyoient voir ces qualités en eux-mêmes. Mais, pour le bonheur de l'empire, leur amour-propre ne trouva pas assez de partisans. Selon Zosime, ce fut en cette occasion que Salluste second eut l'honneur de refuser le diadème : il s'excusa sur sa vieillesse; et comme on lui demandoit son fils, il répondit que son fils étoit trop jeune, et que d'ailleurs il ne le croyoit pas né pour cette place éminente. Quelques-uns proposèrent Equitius, qui commandoit une compagnie de la garde des empereurs; d'autres, Januarius, intendant des armées d'Illyrie. Ils furent tous deux rejetés : le premier, comme étant d'un caractère dur et grossier, l'autre parce qu'il étoit trop éloigné et trop peu connu. Mais les généraux les plus estimés, tels que Salluste second, Victor, Arinthée, Dagalaïphe se déclarèrent hautement en faveur de Valentinien, commandant de la seconde compagnie

Amm. l. 26, *c.* 1. *Zos. l.* 3. *Philost. l.* 8, *c.* 8. *Zon. t.* 2, *p.* 29.

des écuyers de la garde. Leur voix fut appuyée d'une lettre du patrice Datien, qui avoit été consul en l'année 358. C'étoit un vieillard d'une grande considération. La rigueur de l'hiver l'avoit obligé de s'arrêter dans Ancyre, où Jovien avoit aussi laissé Valentinien, avec ordre de le suivre dans peu de jours. Des suffrages d'un si grand poids entraînèrent ceux de toute l'armée. On dépêcha sur-le-champ des couriers à Valentinien pour le prier de se rendre en diligence à Nicée. Pendant l'interrègne, qui dura dix jours, Equitius, assez généreux pour voir dans le nouveau prince, non pas un rival heureux, mais un maître légitime, travailla de concert avec Léon, trésorier des troupes, à maintenir l'élection, et à fixer l'inconstance naturelle des soldats. Ces deux officiers étoient compatriotes et zélés partisans de l'empereur désigné.

Amm. l. 30, c. 7. Vict. epit. Soc. l. 4, c. 1. Till. Valent. art. 6, 7.

Valentinien étoit né à Cibales en Pannonie. Son père Gratien, sorti de la plus basse naissance, s'étoit fait connoître dès sa première jeunesse par une force de corps extraordinaire. On dit que, portant une corde à vendre, il résista à cinq soldats qui firent de vains efforts pour l'arracher de ses mains. Cette aventure lui fit donner ensuite par plaisanterie le surnom de *cordier*. Ayant embrassé la profession des armes, il se distingua dans les luttes militaires par une adresse égale à sa vigueur. Sa bravoure lui mérita une place entre les gardes du prince. Il devint tribun, et enfin comte d'Afrique. On le soupçonna de concussion, ce qui lui fit perdre cette dignité. Mais quelques années après on lui rendit le même titre avec le commandement des troupes dans la Grande-Bretagne. S'étant retiré du service, il jouissoit dans ses terres d'un repos honorable, lorsqu'il fut accusé d'avoir donné retraite à Magnence, et dépouillé d'une partie de ses biens.

La réputation du père ouvrit au fils la carrière des honneurs. Bientôt les qualités personnelles de celui-ci

lui gagnèrent l'estime des troupes. Sa taille haute et dégagée, sa force naturelle qui croissoit tous les jours par l'habitude des fatigues de la guerre, l'éclat de son teint, un regard martial, des traits nobles et réguliers lui donnoient un air tout à la fois guerrier et majestueux. A ces avantages corporels il joignoit une valeur tempérée par la prudence, un zèle ardent pour la justice, un esprit fin, pénétrant, circonspect; un discernement exquis, une parfaite connoissance de tout ce qui concernoit l'ordre militaire. Ses mœurs étoient réglées : il parloit peu, mais il s'exprimoit avec une éloquence naturelle, pleine de force et de feu. Quoiqu'il fût grave et sérieux, il n'avoit pas négligé les talens d'agrément ; il écrivoit avec grâce, il savoit même faire des vers; il réussissoit dans les ouvrages de plastique et de peinture ; il avoit du génie pour inventer de nouvelles armes : dans les repas qu'il donnoit il se piquoit d'élégance et de propreté plus que de magnificence. Ces bonnes qualités couvroient de grands défauts : une sévérité excessive, peu différente de la cruauté; une humeur fougueuse et prompte à s'enflammer; une économie qui approchoit fort de l'avarice; trop de présomption et de confiance en ses propres lumières ; une passion pour la gloire qui le rendoit jaloux des succès dont il n'avoit pas l'honneur. Mais ces défauts ne se développèrent que dans l'exercice de la puissance souveraine. La grandeur d'âme sembloit faire le fond de son caractère ; et dans tous les emplois par lesquels il avoit passé, avant que de parvenir à l'empire, il avoit toujours paru supérieur à sa fortune.

Tout, jusqu'à ses disgrâces, servit à son élévation. Les calomnies de Barbation l'avoient ruiné à la cour de Constance, mais elles lui avoient procuré la considération qui suit le mérite persécuté. Sa fermeté dans la religion chrétienne, en le faisant exiler sous Julien, l'avoit fait estimer des chrétiens et admirer des païens

mêmes. Il étoit devenu cher à Jovien par le péril qu'il avoit couru dans la Gaule en s'opposant au progrès d'une rébellion naissante.

Amm. l. 26, c. 1, 2. Vict. epit. Idace. Chron. Alex. Till. Valent. not. 4.

Si l'on en croit Aurélius Victor, Valentinien fit quelque difficulté d'accepter l'empire. Il arriva à Nicée le 24 de février, et ne voulut pas se montrer aux troupes le lendemain. C'étoit, selon Ammien Marcellin, un effet de superstition; parce que ce jour étoit le bissexte que les Romains mettoient au nombre des jours malheureux. Peut-être ce délai n'étoit-il qu'une suite de sa résistance. Le préfet Salluste étoit instruit de plusieurs sourdes intrigues; il savoit que quelques-uns des généraux n'avoient consenti qu'à regret à l'élection, et qu'ils n'avoient pas renoncé au dessein de la traverser. Pour faire avorter ces projets, et prévenir les troubles qui pourroient s'élever dans l'assemblée où Valentinien devoit être proclamé, Salluste, ayant réuni le soir du 25 tous les officiers d'un grade supérieur, les engagea à convenir ensemble que nul d'entre eux, sous peine de mort, ne sortiroit le lendemain matin de la maison où il étoit logé. Ceux-mêmes contre qui l'on prenoit une précaution si extraordinaire n'osèrent la contredire, pour ne pas se démasquer : ils passèrent la nuit dans l'inquiétude et dans l'attente de quelque changement qui leur seroit favorable. Leurs espérances s'évanouirent bientôt. Au point du jour les troupes se rendirent dans une plaine aux portes de Nicée. Valentinien s'étant présenté, monta avec la permission de l'assemblée sur un tribunal élevé, et fut proclamé Auguste tout d'une voix. On ceignit sa tête du diadème, on le revêtit des ornemens impériaux au bruit des acclamations réitérées. Il étoit âgé de quarante-trois ou quarante-quatre ans.

Amm. l. 26, c. 2. Theod. l. 4, c. 5.

Il alloit commencer un discours qu'il avoit préparé lorsque tout à coup un grand murmure s'éleva : tous les soldats frappent leurs boucliers; tous demandent à

grands cris qu'il se nomme sur-le-champ un collègue. Quelques-uns crurent alors que cette demande étoit inspirée par les rivaux secrets de Valentinien, qui se ménageoient encore cette ressource. Mais le cri étoit trop général pour être la voix d'une cabale : c'étoit l'effet naturel d'une impatience militaire. Les soldats, qui avoient vu périr trois empereurs dans l'espace de deux ans et quelques mois, vouloient s'assurer contre de si fréquentes révolutions. Le bruit croissoit de plus en plus, et il étoit à craindre que cette première agitation ne produisît un dangereux orage. Valentinien, le plus intrépide de tous les princes, sentit que de céder dès le premier pas à la volonté des soldats, c'étoit leur laisser reprendre l'autorité qu'ils venoient de lui conférer. Montrant donc un air assuré, après avoir imposé silence aux plus turbulens, en les traitant de séditieux, il parla en ces termes :

Zos. l. 6, c. 6. Philost. l. 2, c. 8.

« Braves défenseurs de nos provinces, vous venez de « m'honorer du diadème. Je connois tout le prix de « cette préférence, à laquelle je n'ai jamais aspiré. « Toute mon ambition s'étoit bornée à me procurer la « satisfaction intérieure qui couronne la vertu. Il dé- « pendoit de vous tout à l'heure de me choisir pour « votre souverain ; c'est à moi maintenant à décider « des mesures qu'il faut prendre pour votre sûreté et « votre gloire. Ce n'est pas que je refuse de partager ma « puissance : je sens tout le poids de la couronne ; je « reconnois qu'en m'élevant sur le trône, vous n'avez « pu me placer au-dessus des accidens de l'humanité. « Mais votre élection ne se soutiendra qu'autant que « vous me laisserez jouir des droits dont vous m'avez « revêtu. J'espère que la Providence, secondant mes « bonnes intentions, m'éclairera sur le choix d'un col- « lègue digne de vous et de moi. Vous savez que dans « la vie privée c'est une maxime de prudence de n'adop- « ter pour associé que celui dont on a fait une sérieuse

« épreuve. Combien cette précaution est-elle plus né-
« cessaire pour le partage du pouvoir souverain, où les
« dangers sont si fréquens et les fautes irréparables!
« Reposez-vous de tout sur ma vigilance. En me don-
« nant l'empire, vous ne vous êtes réservé que l'hon-
« neur d'une fidèle obéissance. Songez seulement à pro-
« fiter du repos de l'hiver pour rétablir vos forces et
« vous préparer à de nouvelles victoires. » La noble
fermeté de ce discours arrêta les murmures. Il fit en
même temps aux troupes les largesses que les empereurs
avoient coutume de répandre à leur avénement à l'em-
pire. Il acquit dès-lors toute l'autorité qu'auroit pu
procurer un long règne soutenu avec dignité; et ces
fières cohortes qui, un moment auparavant, préten-
doient lui commander, frappées d'une impression de
respect qui dura autant que sa vie, le conduisirent au
palais, au milieu de leurs aigles et de leurs enseignes,
avec toutes les marques d'une entière soumission.

Zon. t. 2, p. 29.

Personne n'avoit contribué autant que Salluste à
l'élévation de l'empereur. Dès que cet ami généreux
le vit assuré sur le trône, il lui demanda, pour récom-
pense de ses services, la permission de se démettre de
la préfecture, et de passer en repos le reste de sa vieil-
lesse. *Eh! quoi,* lui répondit Valentinien, *ne m'avez-
vous donc chargé d'un si pesant fardeau que pour
m'en laisser accablé, sans vouloir m'aider à le sou-
tenir?* Il refusa constamment de consentir à la retraite
de Salluste: heureux s'il n'eût jamais trouvé que de
ces ministres qui ne se servent pas eux-mêmes en ser-
vant le prince, et qui n'aperçoivent dans leur emploi
que les obligations qu'il leur impose.

Amm. l. 26, c. 4, et l. 31, c. 14. Vict. epit. Themist. or. 6, 8. Zos. l. 4. Idace.

Valentinien, ayant donné ordre qu'on se préparât à
partir dans deux jours, assembla les principaux officiers
pour les consulter sur le choix de celui qu'il devoit asso-
cier à l'empire. Il avoit déjà pris son parti. Son frère
Valens, plus jeune que lui de sept ans, avoit quelques

vertus de particulier, nulle qualité d'un prince. Il étoit chaste, fidèle et constant dans l'amitié; mais lent, paresseux, timide, avare; sans génie pour trouver par lui-même des expédiens, quoiqu'il eût l'esprit assez juste pour discerner le meilleur conseil; sans usage des affaires, dont il avoit une aversion naturelle; sans connoissance des lettres, ni même de l'art militaire. Il parut équitable, jusqu'à ce qu'il fut le maître de commettre impunément des injustices. Il faisoit consister la fermeté d'âme dans une dureté sauvage, le zèle de la justice dans une colère souvent aveugle, la douceur du caractère dans la facilité à se laisser conduire par les flatteurs. Il avoit le teint basané, un œil couvert d'une cataracte, la taille médiocre, un peu trop chargée d'embonpoint, les jambes de travers. Malgré les défauts de Valens, la tendresse fraternelle l'emportoit dans le cœur de Valentinien sur l'intérêt de l'état. D'ailleurs il ne craignoit pas le parallèle; et il s'attendoit bien à conserver sa supériorité sur un tel collègue. Avant que de se déclarer, il auroit souhaité qu'on eût provoqué son choix en lui conseillant de jeter les yeux sur Valence. C'étoit dans ce dessein qu'il consultoit ses généraux. Cette ruse politique n'eut pas le succès qu'il espéroit. Tous gardèrent un profond silence; le seul Dagalaïphe osa lui dire : *Prince, si vous chérissez votre famille, vous avez un frère; si vous aimez l'état, cherchez le plus capable.* Cette franchise piqua vivement l'empereur; mais il sut dissimuler son chagrin, et partit pour Constantinople. En passant par Nicomédie, il donna à Valens la charge de grand-écuyer, avec le titre de tribun. Le 28 de mars, peu de jours après son arrivée à Constantinople, il assembla toutes les troupes dans la place de *l'Hebdome.* Ce nom veut dire *septième :* on l'avoit donné à un bourg situé à sept milles de Constantinople vers le midi, au bord de la mer. Ce lieu étoit orné de beaux édifices, et d'une grande place

Chron. Alex.
Soc. l. 4, c. 1.
Philost. l. 8, c. 8.
Vales. in heb. domo.
Till. Valent. not. 11.

destinée aux assemblées, aux exercices des soldats, aux exécutions des criminels. Valens, dès la première année de son règne, y fit élever un tribunal décoré de statues, de peintures et de degrés de porphyre. Ce fut de dessus ce tribunal que ses successeurs haranguèrent leurs troupes dans les occasions importantes ; ce fut là que se fit aussi dans la suite la proclamation des empereurs. Valentinien conduisit Valens à l'Hebdome ; et là il le déclara Auguste avec une approbation générale, parce qu'il eût été dangereux de paroître désapprouver son choix. L'ayant revêtu des habits impériaux et ceint du diadème, il le ramena dans son char à Constantinople. Valens répondit parfaitement aux intentions de son frère : devenu son collègue, il continua de se regarder comme son inférieur ; et, moins par vertu que par incapacité, il n'osa jamais lui disputer l'avantage que lui donnoit le mérite. Les deux empereurs prirent le nom de *Flavius*, attaché aux successeurs de Constantin.

Eunap. in legat. p. 18. *Conc. chalced. act.* 13. *Till. Valent. art.* 9, *et not.* 12. *Oriens christian. t.* 1, *p.* 640.

Ils reçurent des députés de plusieurs villes de l'empire qui venoient, selon l'usage, leur présenter des couronnes d'or, et demander quelques grâces. Valentinien leur répondit avec dignité et en peu de mots : il les renvoya pleins de respect pour sa personne, et satisfaits de ses promesses. Ce fut apparemment en cette occasion que les deux empereurs voulurent honorer la ville de Nicée où Valentinien avoit reçu le diadème. Ayant divisé la Bithynie en deux provinces, ils établirent Nicée métropole de la seconde; mais par un rescrit postérieur ils déclarèrent que ce titre accordé à Nicée ne porteroit aucun préjudice aux droits de Nicomédie. Les contestations qui survinrent ensuite entre les évêques de ces deux villes toujours rivales, furent jugées dans le concile de Chalcédoine : il décida que l'évêque de Nicomédie jouiroit des droits de métropolitain dans les deux Bithynies, et que les changemens que les princes jugeoient à propos de faire dans le gouvernement

civil ne devoient point altérer l'ordre déjà établi dans l'Eglise.

Dans les derniers temps de l'empire grec, on voyoit à Constantinople, sur une arcade, la statue de Valentinien, au-dessous de laquelle étoit un boisseau de bronze placé entre deux mains de même métal. L'inscription marquoit qu'un marchand de blé ayant vendu à fausse mesure, l'empereur lui avoit fait couper les deux mains. Cette histoire pourroit bien n'être qu'une fable inventée par les derniers Grecs pour l'explication du monument; mais elle serviroit du moins à montrer quelle impression on avoit toujours conservée de l'extrême sévérité de Valentinien.

Codin. orig. p. 25, 35.

Ce prince, associant son frère à la puissance souveraine, avoit résolu de partager le gouvernement des diverses provinces de l'empire. Les entreprises des barbares qui, après la mort de Julien, s'étoient réveillés de toutes parts, le pressoient d'exécuter ce dessein. Les Allemands ravageoient la Gaule et la Rhétie; les Sarmates et les Quades la Pannonie; les Pictes, les Ecossois, et les Attacottes, peuple jusqu'alors inconnu et dont il n'est plus parlé depuis ce temps-là, alarmoient la Grande-Bretagne par des courses continuelles; les Austuriens et d'autres nations maures insultoient l'Afrique avec plus d'audace que jamais; la Thrace voyoit ses campagnes pillées par différens partis de Goths. Du côté de l'Orient le roi de Perse faisoit revivre d'anciens droits sur l'Arménie : il prétendoit que la mort de Jovien, avec lequel il avoit traité, lui rendoit la liberté de reprendre ce pays, dont les anciens rois de Perse avoient été en possession.

Amm. l. 26, c. 4.
Cellar. geog. l. 2, c. 4, art. 70.

Une fièvre violente survenue en même temps aux deux empereurs les tint dans l'inaction pendant plusieurs jours. La mémoire de Julien leur étoit odieuse : ils soupçonnèrent les amis de ce prince d'avoir employé contre eux des maléfices : ces craintes frivoles leur étoient

Amm. ibid.
Zos. l. 4.
Eunap. in Max.
Themist. or. 7.
Till. Valent. not. 13.

inspirées par les favoris de la nouvelle cour, qui avoient soin de les répandre parmi le peuple de Constantinople. La prévention alla si loin, que les empereurs ordonnèrent à ce sujet des informations juridiques, dont ils chargèrent le questeur Juventius et Ursace, grand-maître des offices; celui-ci étoit un Dalmate dur et cruel. Valentinien en vouloit surtout à Maxime; il n'avoit pas oublié les mauvais services que ce philosophe fanatique lui avoit rendus auprès de Julien. Maxime fut donc amené prisonnier à Constantinople, avec Prisque, qui avoit partagé avec lui les bonnes grâces du défunt empereur. Après un sévère examen, Prisque fut reconnu innocent, et renvoyé dans l'Epire sa patrie. Mais le peuple et les soldats étoient déchaînés contre Maxime. Il fut appliqué à la torture; et quoiqu'on n'eût découvert aucun indice du crime qu'on lui imputoit, cependant, comme on le soupçonnoit d'avoir profité de sa faveur passée pour amasser de grandes richesses, on le condamna, selon Eunape, à une amende que toute la philosophie de ce temps-là n'auroit pu acquitter. On fut obligé de la réduire à une somme modique. Pour la recueillir, on lui permit de retourner en Asie.

Amm. l. 26, c. 3. Hieron. vit. Hilarionis. Cassiod. Var. l. 3, ep. 51. Cod. Theod. l. 9, tit. 16, l. 11, l. 13; tit. 5, 6, l. 14; tit. 2, 3, 4, 15, 17, 21, 22. Lib. 15, tit. 1, Cod. Jul. l. 1, tit. 28, leg. 1.

Les prestiges de ces prétendus magiciens qui avoient peuplé la cour de Julien avoient répandu dans tout l'empire un soupçon de sortilége. On attribuoit à la magie les accidens les plus naturels. On recherchoit avec empressement la connoissance d'un art si merveilleux. Apronien, que Julien, étant en Syrie, avoit envoyé à Rome pour y exercer la charge de préfet, ayant perdu un œil dans ce voyage, se persuada que c'étoit l'effet d'un maléfice. Prévenu de cette idée, il n'eut pas plus tôt appris la mort de Julien, qu'il fit une exacte recherche de tous ceux qui étoient soupçonnés de magie. Il ne manqua pas de trouver beaucoup de coupables. Il les fit arrêter et appliquer à la torture au milieu de l'amphithéâtre, à la vue du peuple, toujours avide de ces specta-

cles cruels. Après les avoir forcés d'avouer leur crime et de révéler leurs complices, il les faisoit mettre à mort. Cette sévérité, animée par la vengeance, vint à bout de purger Rome d'un grand nombre d'imposteurs ou de scélérats imbécilles, qui prenoient eux-mêmes pour des sortiléges les poisons dont ils faisoient usage. On remarqua entre les autres un cocher du Cirque nommé Hilarin, qui fut convaincu d'avoir envoyé son fils encore jeune à l'école d'un magicien pour y apprendre le secret de vaincre ses concurrens. On étoit persuadé dans ce siècle que plusieurs cochers du Cirque avoient recours à la magie pour donner de la vitesse à leurs chevaux, et pour arrêter ceux de leurs adversaires. Hilarin fut condamné à perdre la tête; et comme on le conduisoit à la mort, s'étant échappé des mains des bourreaux et réfugié dans une église, il en fut tiré par force et exécuté. Cependant cet entêtement criminel ne céda pas entièrement à la rigueur des supplices. Quelques années après, on convainquit un sénateur d'avoir mis un de ses esclaves entre les mains d'un maître de magie qui s'étoit chargé de l'instruire de ses secrets. Ce sénateur se garantit à force d'argent de la peine qu'il méritoit, et il affecta même, dit Ammien Marcellin, témoin oculaire, d'insulter à ses juges par la pompe de ses équipages et par un éclat insolent et scandaleux. Au reste, Apronien, ce juge sévère, prit de si justes mesures pour entretenir l'abondance dans Rome, que, tant qu'il fut préfet, on n'entendit aucun de ces murmures si ordinaires dans cette ville séditieuse. Ce fut aussi dans la suite un des principaux soins de Valentinien. On le voit, dans ses lois, occupé sans cesse de la quantité et de la qualité des subsistances de Rome, et très-attentif à protéger les compagnies chargées de l'approvisionnement.

Les deux princes n'étoient pas encore rétablis de leur maladie, qu'ils commencèrent leur administration pu-

Cic. in Verr. l. 4, c. 10. Cod. Theod.

L. 8, *tit.* 15, *leg.* princeps. *leg.* vim. *leg.* omnis.
L. 11, *tit.* 12, *leg.* 3.
L. 13, *tit.* 1, *leg.* 5, 9.
L. 16, *tit.* 2, *leg.* 10.

blique par deux lois très-sages. La première avoit été en vigueur dans l'ancienne république; l'avarice l'avoit peu à peu abolie. Ils défendirent aux officiers des magistrats d'acheter aucun fonds, ni même aucun esclave, dans la province où ils étoient employés. Valentinien, dans la suite, comprit dans cette défense tous les biens meubles et immeubles, et il l'étendit sur les magistrats mêmes, de quelque ordre qu'ils fussent, et sur tous ceux qui étoient chargés d'une fonction publique. Il déclara que ces ventes seroient nulles; que la chose, soit qu'elle fût demeurée au pouvoir de l'acheteur, soit qu'elle eût passé en d'autres mains à quelque titre que ce fût, seroit rendue au premier vendeur, sans qu'il fût obligé de restituer l'argent qu'il en avoit reçu, et que, si celui-ci différoit pendant cinq ans de faire ses diligences pour le recouvrement, son droit seroit dévolu au fisc. Ce prince pensoit, ainsi que les anciens Romains, que tout achat est un brigandage lorsque le contrat n'est pas parfaitement libre de la part du vendeur. La seconde loi tendoit à préparer les fonds nécessaires pour soutenir la guerre contre tant de barbares qui menaçoient l'empire: elle déclaroit que nul négociant ne seroit exempt de la taxe imposée sur ceux qui faisoient commerce par eux-mêmes ou par leurs commis; qu'il n'y auroit sur ce point aucun privilége, ni pour les officiers de la maison du prince, ni pour les personnes élevées en dignité, qui devoient donner l'exemple du zèle à subvenir aux besoins de l'état, ni pour les clercs, qui font une profession particulière de contribuer au soulagement des misérables: ce sont les termes de la loi. Constance avoit exempté de cet impôt les ecclésiastiques, parce que, disoit-il, leur gain retournoit au profit des pauvres: Valentinien tira du même principe une conséquence tout opposée; il crut que l'aumône en est plus belle quand elle prévient la misère, et que c'est un plus grand mérite de soulager ses concitoyens en partageant leur fardeau que d'attendre à les relever lorsqu'ils en seront

accablés. Il déclara même dans la suite que les exemptions de cette taxe, fondées sur des rescrits des princes précédens, seroient censées nulles, et qu'on n'y auroit aucun égard.

Vers la fin d'avril, les empereurs partirent de Constantinople, et prirent le chemin de l'Illyrie. Ils séjournèrent à Andrinople jusqu'au milieu du mois de mai. Comme ils étoient suivis de leurs troupes, Valentinien, très-exact à faire observer la discipline, fut averti, en approchant de Sardique, que les soldats ne se contentoient pas de l'étape, mais qu'ils exigeoient sur leur passage des contributions arbitraires. Il réforma sur-le-champ cet abus par une loi adressée à Victor, maître de la milice, et qui fut publiée par tout l'empire. Ils arrivèrent au commencement de juin à Naïsse, où ils s'arrêtèrent près d'un mois. Ce fut dans le château de Médiane, à une lieue de cette ville, qu'ils firent le partage des provinces. Valentinien laissa à son frère celles qu'avoit d'abord possédées Constance, c'est-à-dire l'Egypte, toute l'Asie et la Thrace; ce qui fut appelé l'empire d'Orient. Il se réserva tout l'Occident, qui comprenoit l'Illyrie dans toute son étendue, l'Italie, l'Afrique, la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il y avoit alors dans l'empire plusieurs habiles généraux, qui s'étoient formés sous les ordres et par les exemples de Julien. Valentinien prit à son service Jovin, général des troupes de la Gaule, Dagalaïphe, général de la cavalerie, et Equitius, qu'il fit commandant des troupes d'Illyrie. Il donna à Valens, Victor, Arinthée, tous deux grands capitaines, et Lupicin, qu'on croit différent de celui qui avoit été dans la Gaule lieutenant-général de Julien. Sérénien, cet officier perfide qui avoit contribué à la perte de Gallus son bienfaiteur, rentra pour lors dans le service militaire. Il s'étoit tenu caché sous le règne de Julien, dont il ne devoit attendre que des supplices. Il n'avoit d'autre mérite auprès des nouveaux maîtres de l'empire que d'être comme

Amm. l. 26, c. 5.
Zos. l. 4.
Theod. l. 3, c. 5.
Soz. l. 6, c. 6.
Philost. l. 8, c. 8.
Pagi in Baron. an. 365.
Till. Valent. not. 4.
Cod. Theod. l. 7, tit. 4, leg. 12.
Lib. 10, tit. 19, leg. 7.
Lib. 13, tit. 3, leg. 6.
Lib. 15, tit. 1, leg. 13.

eux né en Pannonie. C'en fut assez à Valens pour l'attacher à sa personne ; il lui conféra la dignité de comte des domestiques. Les empereurs partagèrent aussi les troupes et les officiers du palais. Avant que de partir de Naïsse, ils songèrent à réparer le mal que Julien avoit voulu faire au christianisme en interdisant aux chrétiens l'instruction publique. Toutes les personnes que leur science, jointe à la régularité des mœurs, rendoit capables d'instruire la jeunesse, eurent la permission d'ouvrir de nouvelles écoles, ou de rentrer dans celles qu'on les avoit obligés de quitter. Pour arrêter les courses des barbares, ils envoyèrent ordre à Tautomède ou Teutomer, capitaine franc, qui commandoit les troupes de la Dace sur les bords du Danube, de réparer les tours qui servoient à couvrir de ce côté-là les frontières de l'empire, et d'en faire construire de nouvelles dans les lieux où elles seroient nécessaires : ils lui déclaroient que, si, le terme de son commandement expiré, il laissoit ces ouvrages en mauvais état, il seroit obligé de les faire rétablir à ses propres dépens. S'étant ensuite rendus à Sirmium, où ils passèrent six semaines, ils se séparèrent vers le milieu du mois d'août. Valentinien prit la route de Milan, et Valens celle de Constantinople. Salluste étoit préfet du prétoire d'Orient, Mamertin d'Italie et d'Illyrie, et Germanien des Gaules.

Cod. Theod. l. 1, *tit.* 7, *leg.* 2, 4, 5. *Lib.* 8, *tit.* 5, *leg.* 20, 21. *Lib.* 9, *tit.* 30, *leg.* 1, 2; *tit.* 36, *leg.* 15, 16. *Lib.* 11, *tit.* 30, *leg.* 33, 34; *tit.* 31, *leg.* 1. *Lib.* 12, *tit.* 1, *leg.* 57, *etc.*; *tit.* 13, *leg.* 1, 3.

Valentinien se proposoit Constantin pour modèle. Il avoit dessein de réformer le gouvernement de Julien; mais il aimoit l'argent, et Julien n'avoit aimé que la gloire. De plus, le trésor, épuisé par la malheureuse expédition de Perse, avoit besoin d'être rempli pour fournir aux dépenses des armées, que les attaques des barbares obligeoient de lever et d'entretenir. Ces raisons laissèrent à Julien l'avantage du désintéressement et de la libéralité. Ce prince avoit modéré les présens que les villes de l'empire envoyoient en diverses occasions aux empereurs; il avoit voulu que ces hommages fussent

purement volontaires. Valentinien les exigea à titre de contribution ; il n'en dispensa que les sénateurs, déjà chargés de taxes encore plus onéreuses. Il régla par plusieurs lois la conduite des juges et des gouverneurs ; il leur enjoignit de prononcer leurs jugemens en public, à portes ouvertes, parce qu'il étoit à craindre que dans les audiences secrètes l'intrigue ne prévalût sur la justice. Il voulut qu'ils se rendissent populaires par leur facilité à se laisser aborder, par leur désintéressement, par une équité incorruptible qui ne fît aucune acception de personnes, et non pas en donnant au peuple des fêtes et des spectacles, qui leur feroient perdre en amusemens frivoles un temps et des soins qu'ils devoient à des fonctions sérieuses. Les gouverneurs, en faisant la visite de leur province, prenoient leur logement dans les maisons les plus commodes et les plus délicieuses des particuliers. Valentinien défendit cet abus ; il ne leur permit de loger que dans les maisons publiques qui se trouvoient sur leur passage ; et il déclara que toute autre habitation dans laquelle ils auroient été reçus seroit vendue au profit du fisc. Il leur recommanda de visiter dans leurs tournées tous les villages et toutes les métairies, et de s'informer exactement de la conduite des officiers chargés du recouvrement des deniers publics, déclarant qu'il puniroit de mort ceux qui seroient convaincus d'extorsions et de vexations injustes. Ayant appris que des bandes de voleurs désoloient la Campanie, l'Apulie et les contrées voisines, il ne permit qu'à certaines personnes de monter à cheval dans ces provinces, et défendit le port des armes à tous ceux qui n'en avoient pas obtenu la permission expresse. Il réforma plusieurs abus dans les jugemens et dans l'usage de la course publique. Il fit de nouveaux règlemens pour ranimer dans les villes l'ordre municipal. Pendant tout le cours de son règne, il ne perdit jamais de vue ces objets, qu'il regardoit comme très-importans. Ces sages dispositions firent l'occupation de Valentinien

Lib. 15, *tit.* 15, *leg. unic.*

pendant les mois de septembre et d'octobre, qu'il passa dans les villes d'Emone, aujourd'hui Laubach en Carniole, d'Aquilée, d'Altine et de Vérone.

Amm. l. 26, c. 5. Cod. Theod. l. 11, tit. 30, leg. 32. Grut. inscr. CLXXVII, 4. *Giann. hist. de Naples, l. 2, c. 3.*

Il se rendit à Milan vers le commencement de novembre. Cette ville ancienne, grande, peuplée, située dans un territoire fertile, et célèbre par ses écoles, qui, dès le temps d'Antonin, lui avoit mérité le nom de *nouvelle Athènes,* étoit alors la capitale du vicariat d'Italie. Valentinien la choisit préférablement à la ville de Rome pour le lieu de sa résidence, tant qu'il seroit dans ces contrées, parce qu'elle étoit placée comme au centre de son empire. A son arrivée, il trouva le peuple divisé par un schisme. Ce prince, moins éclairé que zélé pour la concorde, prit d'abord le mauvais parti. Comme il s'étoit prescrit pour règle de ne point se mêler de disputes de religion, son histoire est presque entièrement dégagée des affaires ecclésiastiques. Pour l'en détacher tout-à-fait, je vais présenter ici sous un seul point de vue la conduite qu'il a tenue pendant tout son règne par rapport au christianisme en général, et à l'église catholique en particulier.

Amm. l. 30, c. 9. Zos. l. 4. Sym. l. 10, ep. 54. Liban. de templis. Cod. Theod. l. 9, tit. 16. leg. 7, 9. Lib. 10, tit. 1, leg. 8. Lib. 12, tit. 1, leg. 60, 75. Lib. 13, tit. 3, leg. 7, 8. Lib. 16, tit. 1, leg. 1.

Valentien étoit sincèrement attaché à la religion chrétienne, à laquelle il avoit sous Julien sacrifié sa fortune. Mais, persuadé que les consciences ne sont point du ressort de la juridiction impériale, il n'entreprit pas de les contraindre; il n'étendit son pouvoir sur les affaires de religion qu'autant que celles-ci rentroient dans l'ordre politique. D'ailleurs il se voyoit à peu près dans les mêmes circontances où Constantin s'étoit trouvé à son avénement à l'empire. Ce prince et ses enfans avoient travaillé, mais avec ménagement et circonspection, à la destruction de l'idolâtrie. Julien l'avoit relevée de ses ruines : le règne de Jovien avoit été trop court pour l'abattre de nouveau. Ainsi le paganisme, encore enivré du sang des martyrs qu'il avoit fait couler pendant le règne de Julien, avoit repris assez de forces

pour ne pouvoir être terrassé sans de violens combats. Valentinien, qui vouloit maintenir la paix dans ses états, déclara, dès les premiers jours de son règne, qu'il permettoit à ses sujets de suivre la religion que chacun d'eux avoit embrassée. Les lois qui accordoient cette liberté ne sont pas venues jusqu'à nous ; mais elles sont clairement rappelées dans une de celles qui nous restent de ce prince, et attestées également par les auteurs chrétiens et païens de ce temps-là. Cette tolérance n'étoit pas feinte et simulée comme celle de Julien. Valentinien conserva aux prêtres païens leurs anciens priviléges; il défendit de leur susciter aucun trouble; il promit même des titres honorables à ceux de leur ordre qui se seroient acquittés de leurs fonctions avec sagesse. Il laissa subsister les droits des vestales et l'autel de la Victoire. Il toléra les divinations qui se pratiquoient sans maléfice. Il avoit d'abord défendu les sacrifices nocturnes que Julien avoit rétablis ; mais Prétextat, proconsul d'Achaïe, lui ayant représenté qu'il alloit jeter les Hellènes dans le dernier désespoir s'il leur ôtoit la liberté de célébrer leurs mystères, l'empereur voulut bien se relâcher sur ce point, à condition que dans ces cérémonies on n'ajouteroit rien aux anciens usages. Cependant Libanius nous apprend que ce prince, sur la fin de son règne, défendit d'immoler des animaux, et qu'il ne permit que d'offrir de l'encens. Les faveurs dont Julien avoit comblé les philosophes avoient mis cette profession fort à la mode : toutes les villes, tous les villages en avoient vu naître des essaims nombreux, qui s'étoient répandus dans tout l'empire et qui avoient infecté la cour. Le nouvel empereur leur donna ordre de retourner dans leur patrie : *Il est honteux*, dit-il dans sa loi, *que des gens qui se vantent de soutenir les plus rudes assauts de la fortune n'aient pas le courage de partager avec leurs citoyens le poids des charges publiques.* Il excepta cependant de cette

sorte de bannissement ceux qui s'étoient distingués par des vertus conformes à leur profession. Comme les chrétiens étoient en grand nombre, et qu'il étoit à craindre qu'ils ne se vengeassent par quelque violence des maux que les païens leur avoient fait souffrir du temps de Julien, on prenoit la précaution de placer aux portes des temples une garde de soldats. Valentinien fit défense d'employer à cette fonction des soldats chrétiens; ce que les magistrats, la plupart païens, surtout à Rome et dans l'Italie, affectoient de faire pour avilir la religion chrétienne. Dès le temps que les deux empereurs étoient dans le château de Médiane, ils avoient ordonné que les biens-fonds dont Julien avoit enrichi les temples fussent appliqués au domaine impérial.

Soc. l. 4, c. 1, 28. Soz. l. 6, c. 7. Hist. misc. l. 12. Theoph. p. 46. Ambr. ep. 13. Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 3, tit. 6. leg. 1. Till. Valent. art. 3. Idem, vie de S. Hilaire, art. 16. Fleury, hist. eccles. l. 16, c. 2.

Lorsque Valentinien vint à Milan, saint Hilaire, qui se trouvoit dans cette ville, soutenoit la foi de Nicée contre l'évêque Auxence. Le peuple étoit partagé. L'empereur se voyoit obligé ou d'assister hors de l'église aux assemblées des catholiques, ce qui lui sembloit peu convenable à la majesté impériale, ou d'ôter l'église à Auxence, contre la résolution qu'il avoit prise de ne point user de violence. Elevé dans la croyance orthodoxe, il ne s'en écarta jamais : cependant son amour pour la paix en imposa pour lors à sa religion. Trompé par une déclaration équivoque, où l'hérésie d'Auxence étoit déguisée, il se joignit à la communion de cet évêque; et, toujours attaché à la foi catholique, il fit sortir de Milan saint Hilaire, qui en étoit le plus zélé défenseur. Ce ne fut qu'à regret qu'il interposa son autorité dans cette dispute. Il avoit clairement expliqué ses dispositions avant que d'arriver en Italie. Les évêques d'Hellespont et de Bithynie lui ayant député un d'entre eux pour lui demander la permission de tenir un concile : *Je ne suis qu'un laïc*, répondit l'empereur, *je ne dois entrer pour rien dans les affaires de doctrine;*

vous êtes chargés de ce soin, assemblez-vous où vous jugerez à propos. Saint Ambroise rapporte de lui cette parole : *Qu'il ne lui appartenoit pas d'être juge entre les évêques.* On lui reproche même de n'avoir pas profité de l'autorité qu'il conserva toujours sur son frère pour arrêter la persécution que Valens fit aux catholiques. Mais ce qui le justifie du soupçon d'indifférence sur le dogme, c'est qu'il défendit aux manichéens de s'assembler, aux donatistes de réitérer le baptême; et que, vers la fin de son règne, voulant mettre un frein aux fureurs de Valens, il écrivit aux évêques d'Asie et de Phrygie pour leur ordonner de faire prêcher dans leurs diocèses la foi catholique, et leur défendre d'inquiéter ceux qui en faisoient profession.

Quoiqu'il ne crût pas devoir se mêler de questions théologiques, il ne se dispensa pas du respect que les plus puissans princes doivent à la religion. Constantin avoit défendu de faire le dimanche aucun acte judiciaire; Valentinien ajouta la défense d'exiger ce jour-là des chrétiens les contributions publiques. Plein de vénération pour la fête de Pâques, qu'il honoroit comme la fête de la délivrance du genre humain, il ordonna que dans ce saint jour on donneroit la liberté aux prisonniers; il en excepta ces criminels dont l'impunité seroit pernicieuse à la société; les sacriléges, les magiciens, les empoisonneurs, les adultères, les ravisseurs, les homicides et les coupables du crime de lèse-majesté. Constantin n'avoit pu abolir dans la ville de Rome les spectacles de gladiateurs, Valentinien défendit de condamner à ces combats cruels les chrétiens convaincus de quelque crime que ce fût. Les acteurs de théâtre étoient alors de condition servile; il ne leur étoit pas libre de renoncer à leur profession : l'empereur ordonne dans ses lois, que les comédiens qui, étant en péril de mort, recevront le baptême et l'eucharistie, ne pourront être forcés à monter de nouveau sur le théâtre, s'ils reviennent en

Chrysost. in gen. homil. 10.
Soz. l. 6, *c.* 29.
Baron. in an. 371.
Till. Valent. art. 3, 4.
Cod. Theod. l. 2, *tit.* 1, *leg.* 1.
Lib. 8, *tit.* 8, *leg.* 1.
Lib. 9, *tit.* 38, *leg.* 3, 4; *tit.* 40, *leg.* 8.
Lib. 11, *tit.* 36, *leg.* 20.
Lib. 12, *tit.* 1, *leg.* 9, *et ib. God.*
Lib. 13, *tit.* 10, *leg.* 4, 6, *et ibi God.*
Lib. 15, *tit.* 7, *leg.* 1, 2, 4, 8, 9, *et ibi God.*
Lib. 16, *tit.* 2, *leg.* 17, 18, 20, 21, 22, *et ibi God.*

santé; mais il veut qu'on examine avec attention l'état de leur maladie, qu'on en informe les magistrats chargés du soin des spectacles, et qu'on ne leur administre les sacremens, avec la permission des évêques, que dans le cas où le danger de mort seroit évident. Ces précautions, qui rendoient l'entrée de l'église plus difficile aux comédiens, sont blâmées par de graves auteurs; d'autres les justifient par des profanations ordinaires alors aux gens de théâtre, qui ne demandoient souvent les sacremens que pour se délivrer de leur servitude, et qui retournoient ensuite à l'idolâtrie. Les filles des comédiennes étoient assujetties à la profession de leurs mères: le prince ne permit d'y contraindre que celles qui se déshonoroient par la débauche. Gratien et Valentinien II suivirent l'esprit de cette loi; ils affranchirent du théâtre les comédiennes qui embrasseroient le christianisme, pourvu qu'elles menassent une vie régulière. Valentinien voulut que les amendes qui seroient exigées dans les causes ecclésiastiques fussent uniquement appliquées au soulagement des pauvres. Il témoigna toujours beaucoup de respect pour les évêques; il s'abstenoit de leur rien prescrire, ni de rien innover dans les règles de l'Eglise, lors même que ces règles sembloient pouvoir être changées avec avantage, persuadé que cette réforme excédoit son pouvoir. Par des lois qui ne se sont pas conservées jusqu'à nous, il avoit ordonné que, dans les causes qui concernoient la foi ou l'ordre de l'Eglise, les évêques ne fussent jugés que par des évêques. Il rendit aux ecclésiastiques et aux moines tous les priviléges dont le paganisme, rétabli par Julien, les avoit dépouillés; mais il leur interdisoit en même temps toute liberté scandaleuse, tout manége d'intérêt; il leur défendit, sous peine de bannissement, de fréquenter les maisons des veuves et des orphelines. Il déclara nulles et dévolues au fisc les donations qu'une femme leur feroit de son vivant ou par testament, et il proscrivit

ces fraudes pieuses qui se cachent sous le fidéicommis. Dans les mêmes vues que Constantin, il ne permit d'admettre à la cléricature ni les riches particuliers qui devoient porter les charges publiques, ni les décurions, à moins qu'ils ne fissent cession de leurs biens, soit à l'ordre municipal, soit à quelque parent qui se chargeroit de leurs fonctions. Ces dernières lois sont censurées comme peu favorables à la religion; mais il ne seroit pas difficile de montrer que l'honneur et la force de l'Eglise ne consistent pas dans l'opulence personnelle de ses ministres; au lieu que l'ordre politique, par un effet de la foiblesse inséparable des choses temporelles, a besoin de richesses pour se soutenir. Il y avoit dès-lors plusieurs monastères de filles. Cette pieuse institution, née d'abord en Egypte, avoit depuis environ trente ans passé en Italie et en Gaule. Valentinien étoit chaste; ce fut pour honorer cette vertu qu'il exempta de taille les biens des vierges consacrées à Dieu. Il étendit cette exemption sur les veuves qui ne passoient pas à de secondes noces, et sur les enfans des deux sexes tant qu'ils étoient en puissance de tuteurs.

Cod. Theod. l. 4, t. 11. Them. or. 6. Till. Valent. not. 20.

Valens étoit encore dans les mêmes sentimens que son frère, mais il n'avoit ni le même discernement ni la même fermeté. Déjà trop chargé du poids de l'empire, il voulut dans la suite se rendre arbitre de la religion; et tandis que l'Eglise jouissoit en Occident d'un repos tranquille, elle fut exposée en Orient aux plus violentes agitations. Dès que ce prince fut arrivé à Constantinople, il se rendit au sénat, où paroissoit déjà la statue de son père Gratien, érigée à la première nouvelle de l'élection de Valentinien. Il y prononça un discours dont Thémistius fait un grand éloge. Je ne crois pas cependant qu'on en puisse rien conclure en faveur de l'éloquence de Valens. Mais ce sophiste en cite deux belles maximes qui méritent d'être recueillies; la première, c'est qu'*il est heureux pour des sujets d'avoir des princes qui aient*

été nourris loin des délices et de la mollesse, loin de la séduction des flatteurs, dans les travaux, dans les alarmes, dans les incommodités de la vie. La seconde, c'est qu'*un état est plus en péril, quand il est en proie aux délateurs, que lorsqu'il est attaqué par les barbares; comme les maladies internes sont plus dangereuses que celles qui sont produites par des causes étrangères.* Thémistius répondit à ce discours par un de ces panégyriques dont la matière est toujours plus riche et plus féconde au commencement du règne d'un prince médiocre qu'elle ne l'est à la fin de sa vie. Il relève avec tout l'appareil de son art la concorde qui régnoit entre les deux frères. Ils prirent, selon la coutume, le consulat pour l'année suivante 365. En cette occasion tous les deux de concert défendirent à ceux qui portoient cette nouvelle dans les provinces d'exiger aucun présent des habitans, et aux gouverneurs de souffrir ces exactions illicites. Ils permirent cependant aux personnes riches de faire quelque libéralité à ces envoyés. Cette exception rendit la défense inutile, comme on le voit par les lois suivantes: parce qu'il est plus sûr et plus facile d'enchaîner la cupidité que de la contenir dans de justes bornes. Julien, meilleur politique, avoit absolument proscrit ces rapines déguisées sous le titre de *gratifications*.

Cod. Theod. l. 8, tit. 15, leg. vim, et ibi God. Cod. Jul. l. 1, tit. 55.

Les deux empereurs s'accordèrent encore à faire chacun dans leur empire un établissement très-avantageux à ces citoyens qui, dépourvus de crédit et de richesses, n'ont d'autre appui que la justice des supérieurs; foible ressource que la corruption, la négligence ou la crainte rendent trop souvent inutiles. Ils instituèrent dans chaque ville des *défenseurs*. Ce n'étoit pas une magistrature, mais une fonction autorisée, telle à peu près qu'avoit été pour la ville de Rome celle des tribuns dans leur première institution. Ils étoient tirés de l'ordre des bourgeois notables, qui n'étoient ni décu-

rions ni officiers des magistrats. Les évêques, les clercs, les possesseurs des fonds, l'ordre municipal concouroient à leur élection, qui devoit être confirmée par les préfets du prétoire. Ils étoient élus pour cinq ans, et ne pouvoient ni se dispenser de cet emploi, ni le quitter avant ce terme, sans une permission de l'empereur. C'étoient les protecteurs de ceux qui n'en avoient point : ils décidoient, comme arbitres, des contestations peu importantes, et déféroient les autres aux juges ordinaires. Il étoit de leur devoir de s'opposer aux violences, aux taxations injustes, à l'insolence et aux concussions des officiers subalternes, à l'iniquité des magistrats, auxquels il fut ordonné de leur donner en tout temps un libre accès. Ils devoient aussi maintenir la discipline, faire arrêter les coupables et les mettre entre les mains des juges, s'opposer à l'impunité, et combattre la faveur qui multiplie les crimes en protégeant les criminels. Mais leur pouvoir n'étoit point armé de la force coactive ; il se bornoit aux sollicitations, aux remontrances, aux oppositions juridiques ; et, si l'on n'y avoit point d'égard, ils devoient porter leurs plaintes aux tribunaux supérieurs. Cet établissement civil fut bientôt adopté dans la police ecclésiastique ; les églises choisirent aussi des défenseurs, c'est-à-dire des laïcs chargés de soutenir leurs intérêts devant les tribunaux séculiers.

Amm. l. 26, c. 10. Idace. Chron. Alex. Soc. l. 4, c. 3. Hier. chron. et vit. Hilar. et in Is. c. 15. Cellar. geog. l. 3, c. 4, art. 10.

Jamais les tremblemens de terre ne furent aussi fréquens que dans ce siècle. Il en arriva un cette année, si semblable à celui dont nous avons parlé sur l'an 362, qu'Ammien Marcellin les a confondus. Le 21 de juillet ce terrible fléau fut annoncé par des éclairs redoublés, qui parurent au lever du soleil. La terre fut agitée par de violentes secousses dans toute l'étendue de l'empire. La mer, sur plusieurs côtes, recula à une grande distance, et découvrit des montagnes et des vallées cachées jusqu'alors au fond de ses abîmes. Revenant ensuite

avec fureur, elle inonda ses rivages, renversa quantité d'édifices dans les villes voisines, submergea des milliers d'hommes et de bestiaux, et porta des vaisseaux bien loin dans les terres. Ammien Marcellin rapporte qu'en passant, plusieurs années après, par le territoire de Méthone, aujourd'hui Modon, dans la Morée; il y vit la carcasse d'un navire que la violence des eaux avoit poussé à deux milles du rivage. La Sicile souffrit beaucoup de ce tremblement. En Arabie, les murs d'Aréopolis, nommée, dans l'Ecriture sainte, *Ar* et *Rabbath-moab*, autrefois capitale du pays des Moabites, tombèrent en une nuit.

Amm. l. 26, c. 5. *Zos. l.* 4. *Sext. Rufus. God ad cod. Theod. t.* 2, *p.* 283. *Mem. acad. t.* 8, *p.* 403.

Valentinien, ayant passé un an en Italie, partit pour la Gaule dans le mois d'octobre, et arriva à Paris au commencement de novembre. Pendant qu'il étoit encore en chemin, il reçut en un même jour la nouvelle d'une incursion des Allemands dans la Gaule, et de la révolte de Procope en Orient. Les Allemands avoient envoyé des députés à la cour; mais, au lieu des présens réglés depuis long-temps par l'usage, on ne leur avoit donné que des choses de peu de valeur; et, sur le refus qu'ils avoient fait de les accepter, Ursace, maître des offices, naturellement emporté et brutal, les avoit traités avec beaucoup de hauteur et de dureté. Toute la nation, se croyant outragée en leur personne, prit les armes, et envoya des partis au-delà du Rhin. Mais, sur la nouvelle que Dagalaïphe venoit les chercher, ils prévinrent sa rencontre, et se retirèrent. L'empereur, qui s'étoit avancé jusqu'à Reims, revint à Paris, où il passa l'hiver à prendre des mesures pour la défense de la province. Il rassembla des troupes, il mit de fortes garnisons dans les places situées sur le Rhin. Ce fut peut-être dès cette année que ce prince fit une nouvelle division de la Gaule. Auguste l'avoit partagée en six provinces : Dioclétien, pour diminuer la puissance des gouverneurs en resserrant les bornes

de leur juridiction, y avoit établi douze départemens. Valentinien en fit quatorze; il détacha de la Viennoise les Alpes maritimes, et partagea l'Aquitaine en deux parties. Quelques années après, ce même empereur, ou Gratien son fils, ayant encore démembré quelques-unes de ces provinces, en forma dix-sept dans le diocèse ou vicariat de la Gaule : c'étoient les quatre Lyonnoises, les deux Belgiques, les deux Germanies, la Séquanique, les Alpes grecques et pennines, la Viennoise, les deux Aquitaines, la Novempopulanie, les deux Narbonnoises et les Alpes maritimes. C'est cette division que l'Eglise a suivie pour l'ordinaire dans l'établissement des métropoles. Tel fut le dernier état de la Gaule jusqu'au temps où les Francs, les Goths et les Bourguignons envahirent ces belles provinces.

Amm. l. 26, c. 6, 7. Zos. l. 4.

Pendant que Valentinien fortifioit ses frontières, Valens fut sur le point de se voir arracher le diadème dont son frère l'avoit honoré. Je vais raconter sans interruption toute la suite de cet événement, où l'imprudence de l'usurpateur et la trahison de ses capitaines servirent Valens beaucoup mieux que son propre courage. La paix de trente ans conclue par Jovien ne rassuroit pas l'empire contre les entreprises de Sapor. On craignoit que ce prince guerrier et ambitieux ne fût moins disposé à tenir sa parole qu'à profiter de l'acquisition de Nisibe, qui lui ouvroit une libre entrée en Mésopotamie. En effet, les Perses faisoient déjà des mouvemens. Pour les observer de plus près, Valens partit de Constantinople et prit le chemin de Syrie. En traversant la Bithynie, il apprit que les Goths, tranquilles depuis le règne de Constantin, et devenus, à la faveur d'une longue paix, des ennemis plus redoutables, réunissoient toutes leurs forces à dessein de pénétrer dans la Thrace. Il se contenta de faire marcher vers la frontière un nombre suffisant de troupes, et continua sa route. Il étoit à Césarée, en Cappadoce,

où il attendoit la fin des chaleurs pour entrer en Cilicie, lorsque Sophronius, un de ses secrétaires, qui s'étoit échappé de Constantinople, vint lui annoncer que Procope avoit pris le titre d'Auguste, et qu'il étoit maître de la capitale de l'empire.

Amm. l. 26, c. 6. Zos. l. 4. Themist. or. 7. Philost. l. 9, c. 5.

Procope, né et élevé en Cilicie, étoit parent de Basiline, mère de Julien. Une alliance si illustre jeta de l'éclat sur sa personne dès ses premières années, et son intelligence dans les manéges de cour le fit parvenir, auprès de Constance, à la dignité de secrétaire du prince et de tribun. Il étoit assez bien fait, d'une taille avantageuse, mais un peu courbé, toujours les yeux baissés vers la terre. Il n'y avoit point de grade auquel il ne pût aspirer lorsque Constance mourut. Cet événement, loin de renverser sa fortune, éleva encore plus haut ses espérances. Julien lui donna le titre de comte. La régularité de ses mœurs le faisoit estimer, mais son humeur sombre et taciturne inspiroit de la défiance. Cependant Julien se sentoit trop de supériorité sur lui pour le craindre : il le laissa en Mésopotamie à la tête d'un corps de troupes considérable. On disoit même, comme nous l'avons déjà raconté, qu'il lui avoit donné ordre de prendre la pourpre, s'il apprenoit que l'empereur fût mort dans la guerre de Perse. En effet, sa conduite à l'égard de Julien, qu'il ne secourut pas, peut faire penser qu'il avoit quelque intérêt à le laisser périr. Si le fait est véritable, sa criminelle politique fut trompée. Jovien ne fut pas plus tôt monté sur le trône, que Procope songea à se mettre à couvert de ses soupçons. Il s'étoit répandu un faux bruit que Julien, en mourant, avoit désigné Procope pour son successeur. Il n'en falloit pas tant pour alarmer le nouveau prince, qui venoit de faire périr un des plus braves officiers, parce que dans l'élection il avoit eu quelques voix en sa faveur. Procope prit donc occasion des funérailles de Julien, dont il fut chargé, pour s'éloigner de la cour et se tenir caché, en

attendant des temps plus favorables. Il se retira d'abord avec sa femme et ses enfans dans une terre qu'il possédoit près de Césarée en Cappadoce. Jovien, à qui sa fuite le rendoit plus suspect, en fut bientôt averti ; il envoya des soldats pour le prendre et le ramener. Le fugitif se mit lui-même entre leurs mains ; et, protestant qu'il étoit prêt à les suivre, il obtint la permission de faire ses adieux à sa femme et à ses enfans. Il fit en même temps servir aux soldats un grand repas ; et, profitant de leur ivresse, il gagna le Pont-Euxin avec sa famille, et passa dans la Tauride. Il ne fut pas long-temps à s'apercevoir qu'il avoit affaire à des barbares perfides, qui ne manqueroient pas de le trahir à la première occasion. Il prit donc le parti de repasser avec les siens dans l'Asie mineure. Là, changeant tous les jours de retraite, évitant la rencontre des hommes, caché dans les forêts, dans les cavernes, dans les rochers les plus inaccessibles, il vécut quelque temps d'herbes et de fruits sauvages. Enfin, pressé de la faim et réduit à la plus affreuse misère, il se détermina à se rapprocher de Chalcédoine par des sentiers écartés. Il n'avoit de ressource que dans la fidélité d'un ami qui vivoit à la campagne sur le territoire de cette ville. Cet ami, nommé Stratége, étoit un ancien officier du palais, qui s'étoit retiré avec le titre de sénateur. Le malheureux proscrit lui confia sa vie et sa famille. Il se tint aussi quelque temps caché dans une terre de l'hérétique Eunomius, qui, étant alors absent, prétendit dans la suite n'en avoir eu aucune connoissance. De cette retraite il passoit souvent à Constantinople, où sa maigreur extrême et son extérieur déplorable le déguisoient assez pour empêcher qu'il ne fût reconnu. Il y recueilloit avec une joie secrète les murmures du peuple, qui détestoit le gouvernement.

Amm. ibid. Cod. Theod. l. 9, tit. 34, leg. 7, 8.

Valens se rendoit plus odieux par les vices de Pétrone son beau-père que par les siens propres. De simple

commandant d'une cohorte, Pétrone étoit tout à coup parvenu au rang de patrice, la première dignité de l'empire après le souverain. C'étoit un homme aussi mal fait d'esprit que de corps, sans honneur, sans pitié, sans humanité. Le rang que tenoit Albia Dominica sa fille lui persuadoit qu'il étoit au-dessus même de l'empereur, dont il traitoit les sujets comme ses esclaves. Pour assouvir son insatiable avarice, il recherchoit les dettes du fisc depuis le règne d'Aurélien, faisant valoir des titres surannés et prescrits : également incapable d'écouter et de rendre des raisons, il inventoit de nouvelles tortures; il arrachoit aux misérables ce qu'ils ne devoient pas; il se repaissoit de leurs larmes; on le vit plusieurs fois pleurer lui-même de dépit parce qu'il étoit forcé de renvoyer quelqu'un absous sans l'avoir dépouillé. On le comparoit aux Séjans, aux Cléandres, aux Plautiens, et à tous ces ministres détestés que la postérité compte au nombre des crimes de leurs maîtres. On souffroit de grands maux, on en attendoit encore de plus grands : les nobles étoient ruinés; le peuple et les soldats écrasés; tous gémissoient de concert; et, pénétrés d'une douleur d'autant plus vive qu'elle étoit plus contrainte, tous adressoient en secret des vœux au ciel pour être délivrés par quelque heureuse révolution d'un gouvernement si tyrannique. Les écrits outrageans qu'une vengeance impuissante répandoit sous main contre l'empereur et son beau-père portèrent alors Valens à rendre un édit rigoureux contre les libelles diffamatoires; il condamnoit à mort non-seulement les auteurs, mais encore ceux qui oseroient publier de pareils écrits, ou même les garder.

Amm. ibid.
Zos. l. 4.

La disposition des esprits fit concevoir à Procope un dessein supérieur à son génie encore plus qu'à sa fortune. Il crut que le désespoir général lui rendroit facile à exécuter ce que le sien lui suggéroit. N'ayant à risquer qu'une vie plus déplorable que la mort, il résolut de

périr ou de se rendre maître de l'empire. Il se découvrit d'abord à un eunuque de la cour nommé Eugène, disgracié depuis peu, et très-capable par son ressentiment et par ses richesses de le seconder avec zèle et avec succès. Eugène lui promit de sacrifier tout pour une si noble entreprise. On voyoit alors tous les jours passer par Constantinople des troupes qui filoient vers l'intérieur de la Thrace pour garnir les bords du Danube. Deux cohortes venoient d'arriver, et devoient séjourner dans la ville pendant deux jours. Procope, qui connoissoit plusieurs de leurs officiers, les gagna par ses promesses; ils s'obligèrent par serment à le servir.

La révolution fut rapide. Dès la nuit suivante ses partisans vont saisir les magistrats dans leurs lits; ils traînent les uns dans les prisons; ils font aux autres une prison de leur maison même. Au point du jour, le vingt-huitième de septembre, Procope se rend aux bains d'Anastasie, où les deux cohortes étoient logées. C'étoit un vaste édifice qui avoit pris le nom d'une sœur de Constantin. Les conjurés, qui pendant la nuit avoient engagé dans leur complot leurs camarades et les soldats, le reçoivent avec joie au milieu d'eux, et forment sa garde. Comme on ne trouvoit pas de quoi lui faire les ornemens impériaux, on l'habilla de plusieurs pièces qui lui donnoient l'air d'un empereur de théâtre. En cet état on l'éleva sur un pavois pour le montrer aux troupes. Le nouvel Auguste soutint fort mal sa dignité; pâle et tremblant comme un criminel, il remercia avec bassesse les auteurs de son élévation, leur promettant plus de richesses et d'honneurs qu'il n'en auroit pu donner, supposé même qu'il fût devenu jamais paisible possesseur de l'empire.

Amm. ibid. Themist. or. 7. Zos. l. 4. Hier. chron. Idace. Soc. l. 4, c. 5. Till. Valens, note 1.

Dans ce ridicule appareil il sortit escorté d'une garde nombreuse. Les soldats sous leurs enseignes marchoient en ordre de bataille; et, pour jeter l'effroi, ils frappoient

Amm. ibid. Themist. or. 7. Zos. l. 4.

à grands coups de javelots leurs boucliers, qu'ils tenoient élevés sur leurs têtes, afin de se mettre à couvert des pierres et des tuiles dont on auroit pu les accabler du haut des toits. Entre les premiers de la ville, les uns étoient déjà arrêtés ; les autres, surpris de cet événement imprévu, se tenoient renfermés sans savoir quel parti prendre. Le peuple, sortant dans les rues, ne témoignoit d'abord qu'une curiosité froide et indifférente. Cependant la haine universellement répandue contre Pétrone, jointe aux charmes de la nouveauté, rendoit agréable à la plupart cette révolution subite. Les esclaves, la vile populace, les bas-officiers du palais, les vieux soldats qui avoient obtenu leur congé, se joignent de gré aux rebelles, ou sont entraînés par force. Les habitans d'une condition plus honnête et d'un esprit plus sensé s'échappent de la ville, passent le Bosphore, et vont avec empressement se rendre au camp de Valens. Procope à cheval traversoit la foule, affectant un air affable et un sourire populaire à travers lequel on démêloit aisément ses craintes. Etant arrivé près de la salle du sénat, il monta sur le tribunal ; et comme l'assemblée nombreuse dont il étoit environné, au lieu des acclamations ordinaires demeuroit dans un morne silence, il se crut au dernier moment de sa vie ; un tremblement universel le saisit, et il resta long-temps debout sans pouvoir proférer une parole. Enfin, faisant un effort, il commença d'une voix foible et entrecoupée à parler de son alliance avec la famille des derniers empereurs. Ses partisans le tirèrent d'embarras en l'interrompant par un murmure flatteur, suivi aussitôt des acclamations confuses du peuple, qui le proclama empereur. Plus heureux qu'il n'avoit espéré, il entre dans le sénat, où, n'ayant trouvé aucun sénateur, mais une poignée de gens sans aveu, il va en diligence prendre possession du palais impérial. Il attire le peuple par toutes les amorces que les tyrans ne manquent pas de

présenter d'abord pour gagner les esprits : il promet d'abondantes largesses et la réduction des impôts. Il fait ouvrir le trésor public, les magasins, les arsenaux ; il commence lui-même le pillage, et abandonne le reste à l'avidité du peuple.

Amm. l. 26, c. 7. Themist. or. 7. Zos. l. 4.

Pour animer la confiance des habitans par une vaine apparence de succès, il faisoit secrètement partir de Constantinople des courriers, qui, rentrant bientôt après couverts de sueur et de poussière, feignoient d'apporter des nouvelles de l'Orient, de l'Illyrie, de l'Italie, de la Gaule. Ils débitoient hardiment que Valentinien étoit mort, que tout plioit au nom du nouveau prince ; et, ce qu'on auroit peine à croire, si la chose n'étoit attestée par un auteur contemporain, Procope se faisoit présenter publiquement des députés supposés de la Syrie, de l'Egypte, de l'Afrique, de l'Espagne, qui venoient lui offrir les hommages de ces provinces éloignées, comme si par enchantement ils eussent été tout à coup transportés des extrémités de l'empire. Il falloit paroître dupe d'un artifice si grossier, pour éviter d'être mis aux fers et jeté dans les prisons. Tout étoit plein d'émissaires et de délateurs qui observoient l'air du visage, les paroles, le silence même.

Il destitua les magistrats établis par l'empereur, et mit en leur place ses créatures. Salluste Second avoit enfin obtenu la permission de quitter la préfecture du prétoire. Nébride qui lui avoit succédé, et Césaire, préfet de Constantinople, furent enfermés dans des prisons séparées, afin qu'ils ne pussent avoir ensemble aucune communication. Le tyran les força d'écrire dans les provinces tout ce qu'il voulut. Il conféra la charge de préfet de la ville à Phronème, et celle de maître des offices à Euphrase, tous deux Gaulois, tous deux fort versés dans l'étude des lettres ; mais la faveur du tyran fait peu d'honneur à leur probité. Gumoaire et Agilon furent rappelés au service, qu'ils avoient quitté

et chargés du commandement des troupes. Araxe, beau-père d'Agilon, obtint par ses basses flatteries et par le crédit de son gendre la dignité de préfet du prétoire. Quantité d'autres achetèrent à prix d'argent les offices du palais et les gouvernemens des provinces; quelques-uns en furent pourvus malgré eux : c'étoit dans toutes les fortunes un bouleversement général : on voyoit des hommes de néant s'élever de la poussière, et des personnes de la plus haute naissance tomber dans les dernières disgrâces. Le comte Jule étoit à la tête des armées de Thrace : Procope n'espéroit pas de gagner un officier si brave et si fidèle; il craignoit bien plutôt qu'à la première nouvelle du soulèvement il ne vînt rompre ses mesures. L'usurpateur l'ayant attiré à Constantinople par une lettre qu'il contraignit Nébride de lui écrire comme de la part de Valens, s'assura de sa personne. Cette fourberie le rendit sans coup férir maître de toute la Thrace, dont il tira ses principales forces.

Il fit répandre de grandes sommes d'argent parmi les troupes, qui se rendoient de toutes parts dans cette province pour gagner les bords du Danube : et les ayant réunies en un corps et enivrées de magnifiques promesses, il leur fit prêter serment en son nom avec d'horribles imprécations. Afin de les attacher davantage à sa personne, il avoit pris le nom de *Constantin*; et portant entre ses bras la fille de Constance, âgée de trois ans, il leur présentoit les larmes aux yeux ce dernier rejeton d'une famille qu'ils avoient respectée : il leur répétoit sans cesse qu'il étoit parent et héritier de Julien : il leur montroit une partie des ornemens de la dignité impériale, que Faustine, veuve de Constance, lui avoit remise. Comme il étoit important pour lui de s'emparer de l'Illyrie, parce qu'il interrompoit par ce moyen la communication entre les deux empires, et qu'il mettoit une barrière entre lui et Valentinien, il envoya à cet

effet les plus affectionnés de ses partisans, chargés de présens, et surtout de pièces d'or frappées au coin du nouvel empereur : mais ces émissaires ne purent échapper aux recherches d'Equitius qui commandoit les troupes d'Illyrie. Celui-ci les fit arrêter et mettre à mort; et, pour prévenir les entreprises que le rebelle pourroit former sur sa province, il ferma trois passages qui y donnoient entrée; l'un par la Dace voisine du Danube, l'autre par le pas de Sucques, le troisième par un défilé nommé *Acontisma*, sur la frontière de la Thrace et de la Macédoine, vis-à-vis de l'île de Thase.

Equitius, qui n'avoit encore que la qualité de comte, mais qui eut bientôt après celle de maître de la milice, désoloit l'Illyrie par des rapines et des exactions; mais il ne manquoit ni de vigilance ni d'activité pour la défendre. Dès le commencement des troubles il en avoit été informé par le tribun Antoine, qui commandoit dans la Dace; et, quoique cet avis fût assez vague et sans aucun détail, il avoit cru devoir sur-le-champ le faire passer à Valentinien. Ce prince, ne sachant d'abord si son frère vivoit encore, ou si Procope lui avoit fait ôter la vie avec le diadème, étoit fort embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre. Son premier dessein fut de retourner en Illyrie. L'exemple récent de Julien lui faisoit craindre que la rébellion ne se communiquât bientôt dans toute l'étendue de l'empire; mais, comme il recevoit en même temps la nouvelle d'une incursion des Allemands, ses premiers officiers retenoient son ardeur; ils lui conseilloient de ne pas laisser la Gaule exposée aux plus funestes ravages. Les députés des principales villes de cette importante province appuyoient ces conseils des plus vives instances; ils lui représentoient leurs alarmes, leur foiblesse; que son nom seul serviroit de défense à leur patrie, et jetteroit la terreur parmi les barbares. Instruit de l'état de son frère par des avis postérieurs, il se rendit enfin, et continua sa route vers Paris,

Amm. l. 26, c. 5.
Zos. l. 4.
Hier. chron. in an. 373.

en disant que Procope n'étoit que son ennemi et celui de Valens, mais que les Allemands étoient les ennemis de l'empire. Il s'en tint à cette idée; et lorsque dans la suite son frère l'eut averti des progrès de Procope, il lui laissa le soin de se défendre. Il se contenta de prendre des précautions pour mettre à couvert l'empire d'Occident. Craïgnant que Procope ne formât quelque projet sur l'Afrique, il y envoya Néothérius, un de ses secrétaires, Masaucion, officier de ses gardes, instruit de l'état du pays, où il avoit été élevé par le comte Crétion son père, et un de ses écuyers nommé Gaudence, dont il connoissoit depuis long-temps la fidélité.

Amm. l. 26, c. 7. Sueton. in Claud. c. 35.

Valens étoit sur le point de sortir de Césarée pour entrer en Cilicie lorsqu'il apprit la révolte de Procope. Il retourna aussitôt en Galatie. A mesure qu'il avançoit, les progrès du tyran faisoient croître ses alarmes. A la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Constantinople, cet esprit timide tomba dans le même abattement où la révolte de Scribonien avoit autrefois plongé l'empereur Claude : il ne songeoit plus qu'à déposer le diadème, et il eut besoin de toute la fermeté de ses officiers pour soutenir sa foiblesse. Enfin, sur leurs remontrances, il se détermina à défendre sa couronne, et fit prendre les devans à deux légions renommées, avec ordre d'attaquer l'ennemi partout où elles le rencontreroient. A leur approche, Procope, arrivé depuis peu près de Nicée, s'avança en Phrygie jusque sur le bord du fleuve Sangarius. Déjà les deux corps étoient en présence, et les flèches commençoient à voler de part et d'autre, lorsque Procope, poussant son cheval entre les deux troupes, fixa ses regards sur un officier ennemi nommé Vitalien; et, comme s'il l'eût connu, il l'invita en langue latine à s'approcher. L'étonnement que causoit cette démarche imprévue suspendit le combat. Procope, ayant abordé Vitalien avec politesse : « Voilà donc (lui dit-il) à quoi se termine « cette antique fidélité des armées romaines! voilà l'effet

« de leurs sermens religieux ! C'est donc pour des in-
« connus, c'est pour le service d'un vil Pannonien, le
« destructeur et le fléau de l'empire, que vous tirez vos
« épées ! Vous voulez, braves soldats, au prix de votre
« sang et de celui de vos frères, lui assurer la puissance
« souveraine, à laquelle, jusqu'au moment de son in-
« digne élection, il n'osa jamais aspirer ! Déclarez-vous
« plutôt pour l'héritier de vos anciens maîtres, à qui la
« justice met les armes à la main, non pas pour piller
« les provinces, mais pour rentrer dans les droits de sa
« famille. » Ces paroles, prononcées d'un ton pathé-
tique, éteignirent toute l'ardeur de la troupe ennemie ;
ils baissent leurs aigles et leurs enseignes, et se joignent
aux soldats de Procope. Au cri de bataille succèdent des
acclamations de joie ; tous proclament Procope empe-
reur, et les deux corps réunis le reconduisent au camp,
en jurant au nom des dieux que Procope sera in-
vincible.

Amm. l. 26, c. 8, et ibi Vales.
Soc. l. 4, c. 8.

Ce premier succès fut suivi de plusieurs autres. Pen-
dant que Procope agissoit en Asie, le tribun Rumitalque
méditoit à Constantinople une entreprise hardie. C'étoit
un Thrace plein de valeur, qui s'étoit donné au tyran,
et qui en avoit reçu pour récompense la charge de maître
du palais. Ne pouvant rester oisif, il communiqua son
dessein à quelques-uns des soldats qu'on avoit laissés à
Constantinople, et les ayant fait passer par mer à Dré-
pane, nommée alors Hélénople, il courut à Nicée, et
s'en empara. Pour recouvrer cette place importante,
Valens détacha Vadomaire avec un corps de troupes, et
le chargea du soin de ce siége. Vadomaire étoit ce roi
des Allemands que Julien avoit fait enlever et conduire
en Espagne. Les nouveaux empereurs l'avoient rappelé
de cet exil ; il s'étoit attaché à Valens, qu'il servit tou-
jours avec courage et fidélité. Valens, de son côté, ayant
passé par Nicomédie, vint attaquer Chalcédoine, dont
Procope étoit maître. Il y trouva une vive résistance.

Les habitans l'insultèrent du haut des murs, en l'appelant *buveur de bière;* c'étoit la boisson du petit peuple en Illyrie et en Pannonie. L'empereur jura qu'il s'en vengeroit, et qu'il raseroit les murs de la ville. Cependant, rebuté par le défaut de subsistance et par l'opiniâtreté des assiégés, il se disposoit à la retraite, lorsque les troupes enfermées dans Nicée, sortant tout à coup de Rumitalque, taillent en pièces le détachement de Vadomaire, et vont, sans perdre de temps, tomber à l'improviste sur Valens, qui étoit encore devant Chalcédoine. Il étoit perdu sans ressource, s'il n'eût pas été averti à propos. L'ennemi le suivit de près, et il n'échappa qu'avec peine, à la faveur du lac de Sunone et les détours du fleuve Gallus : par cette fuite précipitée toute la Bithynie resta au pouvoir de Procope.

Amm. ibid. Basil. epit. 269.

L'empereur regagna promptement Ancyre. Ayant appris que Lupicin lui amenoit d'Orient un renfort considérable de troupes, il reprit courage, et envoya Arinthée, l'un de ses plus habiles généraux, pour chercher l'ennemi. Celui-ci, arrivant à Dadastane, bourgade devenue depuis peu célèbre par la mort de Jovien, se rencontra vis-à-vis d'Hypéréchius, jusqu'alors officier du palais; mais Procope, qui faisoit des généraux comme il s'étoit fait empereur, l'avoit mis à la tête d'un détachement. Arinthée le méprisoit trop pour daigner le combattre. Il fit alors une action dont on ne voit point d'autre exemple, et qui fut couronnée du succès. C'étoit l'homme de la plus haute taille et le mieux fait de son siècle; son extérieur vraiment héroïque lui donnoit un air d'empire. Profitant de cet avantage, il ordonna aux soldats d'Hypéréchius de saisir eux-mêmes leur chef, et de le lui amener enchaîné. Ces paroles eurent l'effet d'une victoire; ils obéirent, et, traînant avec eux leur général, devenu leur prisonnier, ils se rangèrent sous les enseignes d'Arinthée.

Amm. ibid.

Procope fut bientôt avantageusement dédommagé de

cette perte. Cyzique, capitale de l'Hellespont, étoit alors remplie de richesses. Vénustus, chargé du paiement de toutes les troupes de l'Orient, y avoit dès le commencement des troubles transporté la caisse militaire, comme dans la place la plus sûre; c'étoit d'ailleurs un des plus riches dépôts des trésors de l'empire. Deux classes nombreuses d'habitans étoient sans cesse occupées, l'une à la fabrique de la monnoie, l'autre aux ouvrages d'une célèbre manufacture pour l'habillement des soldats. La place étoit renommée dès le temps des guerres de Mithridate, tant par l'avantage de sa situation que par la force de ses murailles. Mais ce qui faisoit alors sa foiblesse, c'est qu'elle étoit défendue par Sérénien, chef d'une garnison aussi foible que son commandant. Procope la fit assiéger par terre et par mer sous la conduite du général Marcel, son parent. Les attaques n'eurent d'abord aucun succès. Les assiégeans étoient accablés d'une grêle continuelle de traits, de pierres, de javelots, qui rendoient les approches très-meurtrières. L'unique moyen de prendre la ville étoit de forcer l'entrée du port; mais elle étoit fermée d'une grosse chaîne de fer, que les vaisseaux, malgré les plus violens efforts, ne purent jamais rompre. On essaya en vain de la couper à grands coups de hache. Les soldats, les officiers, épuisés de fatigue, ne demandoient qu'à lever le siége, lorsqu'un tribun, nommé Alison, obtint qu'on lui permît de faire une dernière tentative. Pour entrer dans le port il falloit tourner le dos aux murs de la ville: le tribun, ayant joint ensemble trois navires, s'en servit comme d'une plate-forme pour y établir quatre rangs de soldats les uns derrière les autres: le premier rang restoit debout, et les trois autres s'inclinoient de plus en plus, en sorte que le quatrième se tenoit sur les genoux. Leurs boucliers, qu'ils rejetoient en arrière, étant carrés et exactement rapprochés par les bords, formoient un talus, sur lequel les flèches et les pierres lancées du haut des murs cou-

Zos. l. 4. Soz. l. 5, c. 14. Philost. l. 9, c. 6.

loient comme l'eau sur la pente d'un toit. Cette ordonnance se nommoit *tortue*. Elle étoit en usage dans le siége des places. Le tribun, couvert de cette sorte de défense, approche de l'entrée du port ; et ayant soulevé la chaîne et placé un des anneaux sur une enclume, il vint à bout de le rompre à coups de marteaux et de haches, et d'ouvrir le port à la flotte. La ville se rendit aussitôt. Cette action mémorable sauva la vie à ce tribun, lorsque dans la suite on fit mourir les partisans de Procope. Valens lui conserva même son rang dans le service : il périt dans la suite en Isaurie, où il fut tué par une troupe de brigands. Procope, s'étant en diligence transporté à Cyzique, fit grâce à tous les assiégés. Ce fut, selon Philostorge, à la prière d'Eunomius, que les ariens avoient nommé évêque de cette ville, et qu'ils avoient ensuite eux-mêmes déposé. Sérénien fut excepté de l'amnistie générale ; il fut chargé de fers, et conduit dans les prisons de Nicée.

Amm. ibid.

Hormisdas, fils de ce prince perse, qui, s'étant venu réfugier à la cour de Constantin, avoit servi avec zèle Constance et Julien, s'étoit jeté dans le parti du rebelle. Procope lui donna le gouvernement de l'Hellespont et le titre de proconsul, avec pouvoir de commander les armées et de régler les affaires civiles, rendant ainsi au proconsulat toute l'autorité qui avoit été attachée à cette charge au temps de la république. Hormisdas avoit épousé une femme riche, d'illustre naissance, et recommandable par sa vertu. Quelques jours après la prise de Cyzique, comme il se promenoit seul avec elle sur le rivage, assez loin du vaisseau qui les y avoit conduits, ils furent surpris et sur le point d'être enlevés par un parti ennemi. Mais ce jeune guerrier, malgré les traits qu'on lançoit sur eux, défendit et sa femme et sa propre vie avec tant de courage et de bonheur, qu'ils eurent le temps de regagner leur vaisseau et de s'échapper ensemble.

L'acquisition d'une ville si importante enfla le cœur de Procope. Il regarda ce succès comme le gage d'un bonheur inaltérable, et ne se crut plus obligé de garder aucune mesure. Cette âme foible n'avoit point de caractère; il prit celui de la prospérité; il devint superbe, violent, inhumain, aussi injuste que Pétrone. Il oublia que c'étoient les excès de ce ministre qui lui avoient à lui-même tenu lieu de mérite. Arbétion, ce politique corrompu dont nous avons parlé tant de fois, ne s'étoit point encore ouvertement déclaré : aux fréquentes invitations du tyran il répondoit en s'excusant sur ses maladies et sur les infirmités de sa vieillesse. Procope fit enlever tous les meubles de la maison qu'Arbétion possédoit à Constantinople : elle étoit remplie de trésors, fruits des crimes d'une longue vie. Par cette violence il soulevoit contre lui un homme qui n'avoit jamais été un ami utile, mais qui fut toujours un ennemi dangereux. Peut-être lui auroit-on pardonné cette injustice exercée aux dépens d'un injuste ravisseur; mais il ne ménagea personne. Sans aucun égard pour les priviléges des sénateurs, il imposa sur tous les sujets des contributions excessives; il exigea dans l'espace d'un mois le tribut de deux années; et les habitans de Constantinople, qu'il avoit séduits par tant de magnifiques promesses, se virent en peu de temps réduits à une extrême misère. On rechercha ceux qu'on soupçonnoit d'être attachés à l'empereur. L'impie Aëtius, qui vivoit à Lesbos, fut à cette occasion en danger de perdre la vie. Il se rendit à Constantinople, où peu après il mourut de maladie. Les philosophes n'avoient pas sujet de se louer de Valens : cependant Procope les accusa d'intelligence avec ce prince; et quoiqu'il prétendît lui-même aux honneurs de la philosophie, et qu'il se fût décoré d'une longue barbe, il les força par ses mauvais traitemens à détester son usurpation.

Amm. ibid. Them. or. 7. Philost. l. 9, c. 6.

La rigueur de l'hiver suspendit pour quelque temps

Amm. ibid.

Zos. l. 4. Eunap. in Max.

les opérations de la guerre. Le tyran, qui prévoyoit que la campagne prochaine seroit sanglante et décisive, employa cet intervalle à ramasser des troupes et de l'argent. Il encourageoit par des bienfaits ces artisans de la misère publique qui savent réduire en système l'art de dépouiller les peuples, et qui, pour s'enrichir eux-mêmes sous prétexte d'enrichir le prince, lui procurent par de pernicieux projets une opulence passagère et une longue disette. Il députa un de ses courtisans à la nation des Goths pour leur demander des troupes auxiliaires. Une multitude de déserteurs, d'aventuriers, de barbares, vinrent grossir son armée. Il auroit pu porter ses vues jusque sur les provinces les plus orientales de l'empire; il y auroit trouvé les esprits rebutés du gouvernement de Valens, et disposés à se prêter à la révolution. Mais il se borna mal à propos à s'assurer des villes voisines. Il y rencontra beaucoup d'opposition de la part du vicaire d'Asie, nommé Cléarque. Celui-ci étoit riche, d'une famille illustre, né dans la Thesprotie, en Epire, païen fanatique, entêté de magie, et adorateur de ces philosophes insensés qui avoient séduit Julien: aussi étoit-il ennemi de Salluste, qu'il traitoit de vieillard imbécille, parce que Salluste, idolâtre comme lui, étoit plus sage et plus modéré. Cependant Cléarque servit utilement Valens en traversant par toutes sortes de moyens les desseins de Procope.

An. 366.

Pendant que Valens, retiré dans la ville d'Ancyre, se préparoit à terminer la guerre, il lui naquit, le 28 de janvier, un fils, qu'il nomma Valentinien Galate, parce qu'il étoit né en Galatie. C'est mal à propos que quelques auteurs le font naître de Valentinien. Ce prince n'eut, jusqu'en 371, aucun autre fils que Gratien, né le 18 d'avril en 359. Gratien, âgé de près de sept ans, fut consul cette année avec Dagalaïphe.

Idace. Chron. Alex. Themist. or.

Dès que la saison permit de tenir la campagne, Valens, ayant reçu les nouvelles troupes que lui amenoit

Lupicin, partit d'Ancyre, et mit garnison dans Pessinunte pour conserver ce pays dans l'obéissance. Le rebelle mettoit l'artifice en usage autant que la force des armes. Conduisant avec lui dans sa litière la fille de Constance et sa mère Faustine, il animoit les soldats à la défense d'une veuve et d'une orpheline dont il se disoit le parent et le protecteur. Valens, à dessein de surprendre Gumoaire, cantonné dans la Lydie, prit sa route par des chemins rudes et difficiles au pied du mont Olympe. Pour opposer à Procope un général rusé et artificieux, il attira à son service Arbétion, irrité du pillage de ses biens, et le mit à la tête de ses troupes. Il ne fut pas long-temps sans avoir sujet de s'en applaudir. Les deux armées se rencontrèrent près de Thyatire en Lydie. Arbétion, par de sourdes pratiques, débaucha un grand nombre de soldats, qui se rendirent à son camp et l'instruisirent de l'état des ennemis. Il corrompit Gumoaire lui-même, qui auroit pu éviter une action et se retirer sans aucun risque. Le combat s'étant engagé, le jeune Hormisdas, fidèle au parti qu'il avoit embrassé, fit des prodiges de valeur, et, malgré la trahison du général, il balançoit la victoire. Alors Arbétion quittant son casque et montrant ses cheveux blancs : *Enfans*, cria-t-il aux soldats ennemis, *reconnoissez votre père : vous avez la plupart servi sous mes ordres ; joignez-vous à un général de qui vous avez appris à vaincre plutôt que de vous perdre avec un brigand dont la ruine est assurée. Vous n'avez point d'autre empereur que Valens.* A ces paroles on entend de toutes parts répéter dans l'armée ennemie : *Valens empereur !* Presque tous les soldats se rangent du côté d'Arbétion, et Gumoaire se fit prendre lui-même et conduire au camp de Valens.

9, et Hard. in notis. Soc. l. 4, c. 9. Soz. l. 6, c. 10. Till. Valens, not. 3. Amm. l. 26, c. 9. Zos. l. 4.

A la nouvelle de ce succès inespéré, l'empereur partit de Sardes pour marcher au-devant de Procope en Phrygie. Il se livra le 27 mai, près de Nacolie, une seconde bataille. C'étoit le sort du rebelle d'être trahi par ses gé-

Idace. Amm. ibid. Zos. l. 4. Themist. or. 7. Philost. l. 9, c. 7.

Greg. Nyss. contra fatum.

néraux : Agilon, aussi perfide que Gumoaire, voyant le combat engagé, court à toute bride se jeter dans l'armée de Valens. Son exemple entraîna des bataillons entiers, qui, baissant leurs enseignes, passent leurs boucliers sous leurs bras, ce qui étoit un signe de désertion, et se rendent à l'empereur. Procope, abandonné, prend la fuite; il gagne les bois et les montagnes voisines, suivi de deux de ses officiers, Florence et Barchalba, que la nécessité plutôt que l'inclination avoit engagés dans son parti. Ils errèrent toute la nuit, toujours dans la crainte d'être poursuivis et reconnus à la clarté de la lune. Enfin Procope, abattu de fatigue et de douleur, descend de cheval et se jette au pied d'un rocher. Là, plongé dans une tristesse mortelle, il déploroit son infortune et la perfidie de ses officiers, lorsque ses deux compagnons, craignant de partager avec lui ses derniers malheurs, le saisissent, l'attachent avec les courroies de son cheval, et, au point du jour, l'amènent au camp et le présentent à l'empereur. Ce malheureux, sans proférer une parole ni lever les yeux, attendit le coup mortel qui lui trancha la tête et abattit en même temps la rébellion. Valens, dans le premier accès de sa colère, fit massacrer Florence et Barchalba, dont la trahison, quoique odieuse, ne méritoit pas la mort, si Procope n'étoit qu'un traître et un rebelle. Ainsi périt Procope, âgé de près de quarante-un ans. Sur la foi des astrologues, il s'étoit flatté de parvenir au comble de la grandeur : après sa mort, ces imposteurs, pour sauver l'honneur de leur science chimérique, publièrent qu'ils avoient entendu le comble des maux, et non pas de la fortune.

Amm. l. 26, c. 10. Zos. l. 4.

Marcel, parent de Procope, commandoit la garnison de Nicée. Zosime rapporte que le tyran lui avoit mis entre les mains un manteau de pourpre aux mêmes conditions qu'il en avoit lui-même reçu un de Julien. Dès que ce général eut appris la mort de Procope, il fit tuer Sérénien, qu'il tenoit prisonnier. Ce meurtre sauva

la vie à beaucoup d'innocens, que Valens, par les conseils de ce méchant homme, qu'il écoutoit volontiers, n'auroit pas manqué d'immoler à une aveugle vengeance. Après cette exécution, Marcel courut à Chalcédoine, où il se fit proclamer empereur par une troupe de désespérés. Il comptoit sur trois mille Goths qui venoient de passer en Asie pour secourir Procope. D'ailleurs il n'appréhendoit rien du côté de l'Illyrie, où la mort du tyran étoit encore ignorée. Mais un pouvoir si foiblement appuyé fut détruit sans peine. Il n'en coûta à Valens que d'envoyer une troupe de soldats braves et hardis, qui enlevèrent Marcel comme un criminel, et le jetèrent dans un cachot. On l'en tira peu de jours après pour lui faire endurer de cruels tourmens, et le mettre à mort avec ses complices.

Amm. ibid. Zos. l. 4. Themist. or. 7. Liban. vit. et or. 14, 15.

La conduite de Valens à l'égard des partisans de Procope est un problème historique qu'il n'est pas aisé de résoudre. Ammien Marcellin et Zosime font une affreuse peinture des rigueurs qui furent exercées à cette occasion. Selon ces auteurs, non-seulement on fit la recherche de tous ceux qui avoient prêté du secours au rebelle, qui avoient participé à ses conseils, qui avoient eu connoissance du complot sans en donner avis, mais on n'épargna même ni leurs parens ni leurs amis, quelque innocens qu'ils fussent. On ne distingua ni l'âge ni la dignité. L'empereur prêtoit l'oreille avec empressement à cette foule de scélérats, toujours prêts à dénoncer ceux dont ils espèrent les dépouilles. On épuisa la cruauté des bourreaux. Ceux que le prince traita avec plus d'indulgence furent proscrits, exilés : on vit des personnes illustres par leur naissance et par leurs emplois passés réduites à vivre d'aumônes. Le sang ne cessa de couler que quand l'empereur et ses courtisans furent rassasiés de confiscations et de carnage ; et la victoire de Valens devint une calamité publique. D'un autre côté, Thémistius, dans un discours qu'il prononça peu de temps après, fait le

plus grand éloge de la clémence de Valens à l'égard des vaincus. Il est vrai qu'un panégyriste ne mérite guère d'en être cru sur sa parole, surtout lorsqu'il parle devant le prince, dont la présence anime la flatterie et déconcerte la vérité : mais avec Thémistius s'accorde Libanius, dont l'autorité est ici d'un tout autre poids que dans les louanges qu'il prodigue à Julien. Ce sophiste ne devoit pas aimer Valens, déclaré contre sa cabale, et qu'il accuse même d'avoir cherché l'occasion de le faire périr. Cependant, et dans l'histoire qu'il a laissée de sa propre vie, et dans deux discours composés après la mort de Valens, il lui rend ce témoignage, qu'il épargna les amis du tyran, et qu'il ne marqua aucun ressentiment contre la ville de Constantinople, quoique cette ville, ayant outragé le prince par des écrits et par des décrets injurieux, ne dût s'attendre qu'à des châtimens. Il attribue même la mort de son disciple Andronic à tout autre qu'à l'empereur.

Liban. vit. et or. 28.

Andronic, gouverneur de Phénicie, s'étoit rendu recommandable par son désintéressement, par sa douceur, par sa justice. Lié d'amitié avec Procope, le tyran l'avoit appelé auprès de lui, et lui avoit confié le gouvernement de la Bithynie, et ensuite de la Thrace. Quoiqu'il ne se vît qu'à regret dans un parti dont il prévoyoit la ruine prochaine, il servit fidèlement Procope, et, dans son désastre, il crut indigne de lui de trahir un ami malheureux. Il ne voulut pas même se soustraire par la fuite à la vengeance du vainqueur, qui auroit été, dit Libanius, assez généreux pour lui pardonner, si le courtisan Hiérius, animé contre Andronic par une ancienne inimitié, n'eût sollicité son supplice.

Amm. l. 26, *c.* 10.

Ce qui peut encore beaucoup adoucir les couleurs dont Ammien Marcellin s'est étudié à peindre en général les cruautés de Valens, c'est que cet historien, amateur des détails, ne désigne en particulier aucun de ceux qui furent les victimes de cette prétendue inhumanité. Il ne

cite que trois rebelles, qui étoient en effet les plus coupables; mais ces trois exemples prouvent plutôt la clémence que la cruauté de Valens. Araxe, préfet du prétoire, obtint grâce de la vie à la prière de son gendre Agilon; il fut seulement relégué dans une île, d'où il revint même bientôt après. Valens envoya à Valentinien Euphrase, maître des offices, et Phronème, préfet de Constantinople, pour décider de leur sort. Euphrase obtint le pardon; Phronème fut exilé dans la Chersonèse; et la différence de traitement dans deux causes pareilles doit être attribuée, selon Ammien Marcellin, à l'amitié dont Julien avoit honoré Phronème. Cet historien, toujours zélé pour la gloire de Julien, dont il avoit fait son héros, et mécontent de Valentinien et de Valens, qui le laissèrent sans emploi, suppose que ces deux empereurs haïssoient ce prince parce qu'ils ne pouvoient l'égaler, et qu'ils poursuivirent sa mémoire dans la personne de ses amis, aussi-bien que dans ses établissemens, qu'ils prenoient à tâche d'abolir.

Valens avoit juré qu'il détruiroit les murs de Chalcédoine. Ils étoient de la plus belle structure, bâtis de larges pierres carrées. Il donna ordre de les démolir. Cependant il se laissa fléchir aux prières des députés de Constantinople, de Nicomédie et de Nicée. Mais, pour ne pas manquer à son serment, il y fit faire plusieurs brèches qu'on referma de blocage. Les pierres de ces démolitions, transportées à Constantinople, servirent à la construction des thermes de Carose. Valens leur donna ce nom, qui étoit celui d'une de ses filles. Il fit aussi bâtir un aqueduc qui, réunissant plusieurs sources de la Thrace, conduisoit à Constantinople une grande quantité d'eau. Le bruit se répandit, sans doute après la mort de Valens, que sur une des pierres tirées des murs de Chalcédoine s'étoit trouvée une inscription qui annonçoit d'avance, en termes clairs, l'invasion des Goths et la fin tragique de Valens.

Themist. or. 11, Soc. l. 6, c. 8. Soc. l. 6, c. 9. Zon. t. 2, p. 32. Cedren. t. 1, p. 310.

Amm. l. 26, c. 10. Plin. l. 4, c. 18. Suid. in Δέλων πόλις.

Avant la défaite de Procope, Equitius, voyant que tout l'effort de la guerre se portoit du côté de l'Orient, entra dans la Thrace par le défilé de Sucques, et alla mettre le siége devant Philippopolis. Cette ville, nommée d'abord Eumolpiade, réparée ensuite et agrandie par Philippe, père d'Alexandre, avoit reçu de ce prince le nom de *Ponéropolis*, c'est-à-dire *la ville des méchans*, parce qu'il avoit ramassé pour la peupler tous les vagabonds et les scélérats de ses états. Elle quitta bientôt ce nom peu honorable pour prendre celui de son restaurateur. On la nommoit aussi *Trimontium*, à cause des trois montagnes sur lesquelles elle étoit bâtie. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Philippopoli*. C'étoit une place importante qui pouvoit fermer le passage à Equitius, dont le dessein étoit de traverser la Thrace pour marcher au secours de Valens. Elle soutint le siége, et ne se rendit qu'à la vue de la tête de Procope, que Valens envoyoit à son frère dans la Gaule. Equitius, naturellement dur et impitoyable, traita les habitans avec beaucoup de rigueur.

Amm. l. 27, c. 1, 2. Zos. l. 4. Alsat. illust. p. 415, 416.

Valentinien reçut la tête de Procope lorsqu'il venoit de remporter, par la valeur de Jovin son général, trois victoires sur les Allemands. Cette nation que Julien avoit tant de fois vaincue, ayant rétabli ses forces pendant une paix de quatre années, envoya dès le mois de janvier plusieurs corps de troupes qui passèrent le Rhin sur les glaces, et se répandirent dans le pays, où ils firent beaucoup de ravage. Charietton, dont nous avons raconté les aventures, commandoit alors dans les deux Germanies avec le titre de comte. Il rassembla ses meilleures troupes, et se joignit au comte Sévérien, qui étoit en quartier à Châlons-sur-Marne avec deux cohortes. S'étant réunis, ils marchèrent en diligence, et, après avoir passé un ruisseau sur un pont, ils aperçurent l'ennemi qui, sans leur laisser le temps de se

mettre en bataille, fondit sur eux avec tant de violence, que les Romains, culbutés dans le ruisseau, se débandèrent et prirent la fuite. Sévérien, vieillard sans force, fut abattu de cheval, et tué par un cavalier ennemi. Charietton perdit aussi la vie pendant qu'il s'efforçoit, et par ses reproches et par son exemple, d'arrêter d'une part les fuyards, de l'autre la fougue des vainqueurs. Les Allemands enlevèrent l'enseigne des Bataves, et l'emportèrent dans leur camp, en exprimant leur joie par des danses et des chants de victoires. C'étoit pour eux un glorieux exploit, et dans les batailles suivantes ils portèrent cette enseigne comme un trophée, jusqu'à ce qu'on l'eût arrachée de leurs mains.

L'empereur, qui s'étoit avancé jusqu'à Reims, n'eut pas plus tôt appris cette fâcheuse nouvelle, qu'il se rendit au lieu du combat. Ayant rallié ses soldats dispersés, il s'informa avec soin du détail de l'action. Il reconnut que la cohorte des Bataves avoit été la première à fuir. Il ordonna aussitôt à toute l'armée de prendre les armes; et, l'ayant assemblée dans une plaine voisine, après avoir déchargé sa colère sur les Bataves par des reproches sanglans, il leur commanda de mettre les armes bás; il les déclara esclaves, et permit à quiconque voudroit de les acheter et de les transporter où il jugeroit à propos. Les Bataves, consternés et couverts d'opprobres, restoient immobiles. Alors toute l'armée se prosterne aux pieds de l'empereur; elle le supplie de ne pas éterniser par cet affront la mémoire de leur défaite. Tous les soldats protestent pour eux et pour les Bataves qu'ils sont prêts à laver leur honte dans le sang des ennemis. Valentinien se laissa fléchir, et, les sommant de leur parole, il mit à leur tête Jovin, général de la cavalerie, avec ordre d'aller chercher les Allemands, qui s'étoient divisés en trois corps séparés l'un de l'autre.

Jovin n'avoit pas moins de circonspection et de pru-

dence que de bravoure et d'activité. Marchant en ordre de bataille, toujours attentif à couvrir ses flancs, dans la crainte de quelque embuscade, il arriva près de Scarponne. Ce n'est maintenant qu'un hameau, nommé Charpeigne, à une lieue au-dessus de Pont-à-Mousson. Il y suprit les ennemis, qui n'eurent pas le temps de se mettre en défense, et, par une attaque prompte et vigoureuse, il détruisit entièrement ce corps de troupes. Profitant du premier succès, il s'avança vers un autre corps, qui, après avoir pillé les villages voisins, campoit près de la Moselle. S'en étant approché au travers d'un vallon couvert de bois, il trouva les Allemands dispersés sur les bords du fleuve; les uns se baignoient, les autres peignoient leur longue chevelure, et travailloient à lui donner, selon leur coutume, une couleur rousse et ardente; la plupart s'amusoient à boire ensemble. Il fait à l'instant sonner la charge; et tandis que les ennemis, poussant des cris menaçans, courent à leurs armes, et s'empressent de former leurs bataillons, il fond sur eux et les taille en pièces. Il ne s'en sauva qu'un petit nombre à la faveur des défilés et des forêts. Ces deux corps étant entièrement défaits, il en restoit un troisième beaucoup plus nombreux, qui, ayant pénétré plus avant dans le pays, étoit campé près de Châlons-sur-Marne. Jovin, pour achever sa victoire, marche promptement de ce côté-là, et trouve les ennemis bien préparés à le recevoir. S'étant campé avantageusement, il fait reposer ses soldats. Dès que le jour paroît, il range son armée en bataille. Elle étoit inférieure en nombre; mais le général sût, par la disposition de ses troupes, masquer ce désavantage. Au signal donné les deux armées s'ébranlent. Les Allemands parurent d'abord effrayés à la vue des enseignes de leur nation, qu'ils apercevoient dans l'armée romaine; ils s'arrêtèrent: mais bientôt le désir de vengeance les enflammant d'un nouveau courage, ils en vinrent aux

mains. On se battit tout le jour. La victoire n'auroit pas été si long-temps disputée sans la lâcheté du commandant des troupes légères, nommé Balchobaude, officier aussi fanfaron hors de l'action que poltron dans l'action même. Dans le fort du combat, il se retira avec sa troupe. Un si mauvais exemple pouvoit rendre cette journée funeste à l'empire; mais les autres corps continuèrent à combattre avec tant de valeur, qu'ils tuèrent aux ennemis six mille hommes, et en blessèrent quatre mille; ils en eurent de leur côté douze cents de tués et deux cents de blessés.

La nuit fit cesser le carnage. Les vainqueurs ayant pris du repos, Jovin les fit sortir du camp aux approches du jour. Voyant que les barbares s'étoient retirés à la faveur des ténèbres, il se mit à leur poursuite. Ils avoient pris trop d'avance, et quelque diligence qu'il fît, il ne put les atteindre. Comme il revenoit sur ses pas, il apprit qu'une cohorte, qu'il avoit détachée pour aller piller le camp des Allemands, y avoit surpris le roi de cette nation peu accompagné, et que, s'en étant saisi, elle l'avoit pendu à un gibet. Indigné contre le tribun, il alloit le condamner à mort, si cet officier n'eût été disculpé par les soldats mêmes, qui protestèrent que c'étoit sans ordre et par un emportement militaire qu'ils avoient usé de cette vengeance. Jovin, après tant de glorieux succès, revint à Paris, où l'empereur étoit déjà retourné. Valentinien alla au-devant de lui, et le nomma consul pour l'année suivante. Il y eut encore pendant celle-ci, contre divers partis d'Allemands, plusieurs actions moins considérables, et que l'histoire n'a jugé dignes d'aucun détail. Cette campagne fit respecter à ces barbares les limites de l'empire, et mit la Gaule à couvert de leurs incursions. L'empereur passa l'hiver à Reims, pour être plus à portée de veiller à la sûreté de la frontière.

Amm. l. 27, c. 3, 7.

La conduite des magistrats du premier ordre contribuant beaucoup, soit à la force et à la gloire, soit au déshonneur et à l'affoiblissement des empereurs et des empires, l'histoire ne doit point oublier ceux qui se sont rendus célèbres par leurs vertus ou par leurs vices. Les monumens de ces temps-là nous en font connoître un assez grand nombre, qui méritent de la postérité des éloges ou des censures. Mamertin, qui avoit joué un si grand rôle sous le règne de Julien, se maintint encore dans la préfecture de l'Italie et de l'Illyrie pendant la première année du règne de Valentinien. Mais il fut déposé dès l'année suivante, et peu de temps après accusé de péculat. Ammien Marcellin ne dit pas quel fut le succès de cette accusation, et son silence même forme un fâcheux préjugé contre ce préfet, que l'historien sans doute a voulu ménager par honneur pour la mémoire de Julien. C'est encore une chose digne de remarque, que cet auteur, nommant tant de fois Mamertin, ne lui donne jamais de louange; ce qui suffit dans les circonstances pour faire soupçonner que ce favori de Julien n'en méritoit aucune. Vulcatius Rufinus, son successeur dans la préfecture d'Italie, s'étoit acquis l'estime publique pendant le cours d'une longue vie; on le regardoit comme un homme parfait. Mais il déshonora sa vieillesse par une extrême avidité, qui le rendoit peu délicat sur les moyens d'acquérir, pourvu qu'il espérât pouvoir cacher ses rapines. Il obtint de Valentinien le rappel d'Orfitus, préfet de Rome. Celui-ci avoit été condamné comme coupable de péculat sur l'accusation de Térentius. Ce Térentius est un exemple des jeux bizarres de la fortune. C'étoit un boulanger de Rome, qui devint gouverneur de la Toscane. On raconte à son sujet un événement plus assorti au caractère et à la condition du personnage qu'à la dignité de l'histoire. Quelques jours avant qu'il arrivât en Toscane, un âne étoit monté en présence de tout le peuple sur le tribunal, dans la

ville de Pistoie, et s'y étoit mis à braire de toutes ses forces : ce qu'on ne manqua pas de se rappeler comme l'annonce du magistrat futur, lorsqu'on vit Térentius assis sur le même tribunal. Cet homme hardi et sans honneur fut, quelques années après, convaincu d'avoir fabriqué des actes, et condamné à mort comme faussaire.

Le plus renommé des magistrats de ce temps est L. Aurélius Avianius Symmachus, père de celui dont il nous reste dix livres de lettres. Il fut vicaire de Rome, préfet de la même ville, consul subrogé, et revêtu des premières dignités sacerdotales. Il étoit savant et modeste. Les païens révéroient sa vertu; les chrétiens honoroient sa probité et ses talens. Le sénat l'avoit plusieurs fois député aux empereurs; et nous avons vu qu'étant allé trouver Constance à Antioche, il s'étoit attiré l'estime de toute la ville. Il étoit toujours le premier consulté dans les délibérations du sénat : son autorité, ses lumières, son éloquence, lui donnoient le premier rang dans cette célèbre compagnie. Ce fut à la requête du sénat que dans la suite Gratien et Valentinien II lui firent élever une statue dorée, dont l'inscription, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, forme un éloge complet. Valens lui en fit ériger une semblable à Constantinople. Sa préfecture fut un temps de tranquillité et d'abondance. Il fit construire à Rome un pont magnifique, qui communiquoit de la ville à l'île du ibre; c'est, selon l'opinion commune, le pont de Saint-Barthelemi, nommé dans l'ancienne inscription le pont de Gratien, qui fut achevé trois ou quatre ans après la préfecture de Symmaque. Tant de services furent trop tôt oubliés. Quelques années après, un misérable de la lie du peuple s'avisa de débiter dans Rome qu'il avoit ouï dire à Symmaque qu'il aimoit mieux perdre son vin que de le vendre au prix auquel le peuple désiroit que le vin fût vendu cette année. Sur ce rapport, sans autre preuve, le peuple alla mettre le feu à la maison

Amm. l. 27, c. 3.
Symm. l. 1, ep. 38, et in Auct. ep. 1, 6.
Grut. inscr. CCCLXX, 3.
Till. Valent. art. 11.

de cet illustre sénateur, située au-delà du Tibre. Ce bel édifice fut réduit en cendres, et Symmaque obligé de s'enfuir. Il revint bientôt après avec un nouvel éclat, à la prière du sénat, qui lui avoit fait une députation. Il vivoit encore en 381; et il eut un avantage que la nature a refusé à la plupart des grands hommes, ce fut de laisser un fils héritier de ses rares qualités.

Amm. ibid.

Lampade lui succéda dans la préfecture de Rome. C'étoit ce préfet du prétoire déposé sous Constance pour les fourberies dont il fut convaincu dans l'affaire de Sylvain. Il avoit gagné les bonnes grâces de Valentinien par une affectation de sévérité et une apparence de vertu. Vain et avide de louanges jusqu'au ridicule, il cherchoit occasion de rétablir les anciens monumens pour y faire graver en son honneur des inscriptions pompeuses, comme s'il en eût été le fondateur. Tous les frontispices, toutes les murailles des édifices publics portoient en gros caractère le nom de Lampade; et la plaisanterie de Constantin, qui pour une semblable raison appeloit Trajan l'herbe pariétaire, lui auroit été beaucoup mieux appliquée. Sa vanité lui fit faire un jour une action qui n'avoit besoin que d'un autre motif pour être digne d'éloge. Etant préteur, il donnoit un magnifique spectacle: après qu'il eût répandu beaucoup de largesses, comme le peuple ne cessoit de demander des libéralités pour les comédiens, pour les cochers du Cirque, pour les gladiateurs, voulant montrer en même temps sa générosité et le mépris qu'il faisoit des recommandations populaires, il assembla tous les mendians qui avoient coutume de se tenir aux portes de l'église de Saint-Pierre au Vatican, et leur distribua des sommes considérables. Sa préfecture fut troublée par plusieurs séditions: il y en eut une dans laquelle il pensa périr; et il l'auroit bien mérité, s'il étoit jamais permis à ceux qui doivent obéir de se venger par eux-mêmes des injustices de leurs supérieurs. Comme il faisoit bâtir

ou réparer quantité d'édifices, au lieu d'y employer les fonds destinés à cet usage, il envoyoit par la ville ses officiers qui prenoient chez les marchands les matériaux nécessaires qu'on refusoit ensuite de payer. Le peuple, irrité de ce brigandange, s'étant attroupé autour de sa maison, alloit y mettre le feu, s'il n'eût été dissipé à coups de pierres et de tuiles, dont on l'accabloit du haut des toits. Comme il revenoit en plus grand nombre, le préfet prit le parti de s'évader; il demeura caché hors de Rome, jusqu'à ce que la fureur du peuple fût apaisée.

Un magistrat de ce caractère n'étoit capable que de soulever les esprit ; asussi ne resta-t-il que sept ou huit mois en charge. Juventius fut mis à sa place vers le milieu de cette année 366. Celui-ci, né à Siscia en Pannonie, étoit questeur lorsqu'il fut nommé préfet de Rome. Son intégrité et sa prudence le rendoient propre à rétablir le calme. Son gouvernement auroit été heureux et paisible, si l'ambition n'eût allumé dans le sanctuaire une querelle sanglante, qui remplit l'Eglise de scandale et la ville de trouble et de tumulte. Le pape Libère mourut le 24 de septembre, après avoir tenu le saint-siége plus de quatorze ans. Le premier octobre suivant Damase fut canoniquement élu. Quoiqu'il n'y eût encore qu'un demi-siècle que le christianisme jouissoit de la liberté, la prééminence de l'église romaine avoit attaché tant d'honneur à son siége, qu'il étoit dèslors un objet de jalousie pour ces âmes mondaines qui ne cherchent dans les dignités ecclésiastiques que ce qui leur est étranger. C'étoit dans ce temps-là que Prétextat, au rapport de saint Jérôme, disoit au pape Damase : *Faites-moi évêque de Rome, et je me ferai chrétien.* Ammien Marcellin, prévenu, ainsi que Prétextat, des idées grossières du paganisme, comptant les abus entre les priviléges de l'épiscopat, après avoir parlé des troubles qui survinrent à l'occasion de l'élection de Damase,

Amm. ibid. et c. 9. *Hier. ep.* 61, *et chron. Soc. l.* 4, *c.* 28. *Soz. l.* 6, *c.* 22. *Baron. an.* 368, 369. *Pagi in Baron. Fleury, hist. eccles. l.* 16, *c.* 8, 20, 39, *et l.* 18, *c.* 16.

s'exprime en ces termes : *Quand je considère l'éclat qui environne les dignités de la ville de Rome, je ne trouve pas étrange que les ambitieux fassent les plus grands efforts pour y obtenir le siége épiscopal. Ils voient qu'à la faveur de ces places éminentes ils pourront s'enrichir des pieuses offrandes des dames, se faire porter dans des chars, paroître superbement vêtus, avoir une table mieux servie que celle des rois. Cependant,* ajoute-t-il par une réflexion plus sensée, *ils entendroient bien mieux leur propre bonheur si, moins occupés de répondre à la grandeur de Rome par celle de leur dépense, ils se rapprochoient davantage de certains évêques des provinces que leur frugalité, leur simplicité, leur modestie rend précieux à la Divinité, et respectables à ses vrais adorateurs.* Ce fut sans doute cet éclat extérieur de l'épiscopat qui anima Ursin, diacre de l'église romaine, à disputer cette dignité à Damase. Ayant formé un parti, il se fit ordonner contre toutes les règles. La sédition éclata. Juventius, secondé de Julien préfet des vivres, condamna à l'exil Ursin et ses plus zélés partisans. Le peuple, schismatique, les arracha des mains des officiers, et les conduisit à la basilique Sicinienne, nommée maintenant *Sainte-Marie majeure.* Là, comme dans une citadelle, Ursin soutint un siége contre le parti de Damase. On mit le feu aux portes, on découvrit le toit. Le combat fut sanglant, et cent trente-sept personnes de l'un et de l'autre sexe souillèrent de leur sang la basilique. Juventius ne pouvant calmer cet horrible désordre, et craignant pour sa propre vie, se retira dans une maison de campagne. Dès que l'empereur en fut instruit, il condamna l'anti-pape au bannissement. Mais, lui ayant permis l'année suivante de revenir, il fut obligé deux mois après de le bannir une seconde fois : il l'exila en Gaule. Les schismatiques en son absence soutinrent la révolte ; et quoique Prétextat, par ordre de Valentinien, les eût chassés à main armée

de la seule église qu'ils possédoient dans l'enceinte de Rome, ils continuèrent de s'assembler en particulier hors de la ville. En l'année 371 Valentinien permit à Ursin de sortir de son exil, et de se retirer où il voudroit, pourvu qu'il se tînt éloigné de Rome à la distance de cent milles. Cet esprit brouillon profita encore de cette indulgence pour se joindre aux ariens et exciter de nouveaux troubles, qui ne furent tout-à-fait étouffés qu'en 381, après le concile d'Aquilée. Gratien, sur la remontrance du concile, bannit Ursin à perpétuité. Le pape Damase n'avoit point pris de part aux violences que le zèle outré de ses défenseurs leur avoit fait commettre. Ce fut un prélat aussi illustre par ses vertus que par sa doctrine; et sa mémoire est en vénération dans l'Eglise, qui l'a mis au nombre des saints.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

VALENTINIEN, VALENS, GRATIEN.

AN. 367. L'ANCIENNE politique romaine, toujours ambitieuse, quelquefois injuste, en avoit du moins imposé à l'univers par des dehors de probité et de justice. Ici l'histoire va nous montrer des rois assassinés, des peuples massacrés contre la foi des traités, la trahison substituée au courage, la bonne foi sacrifiée à l'intérêt, ce principe destructeur de lui-même; la réputation, ce puissant ressort de la prospérité des états, perdue pour toujours, et les Romains avilis par les vices avant que d'être vaincus par les barbares.

Liban. vit. Amm. l. 31, c. 5. Till. Valens. art. 6.

Jovin, consul en l'année 367, auroit trouvé place entre les grands hommes de l'ancienne république. On l'a vu, dans le même temps que Jovien le dépouilloit du commandement dans la Gaule, y maintenir généreusement l'autorité de l'empereur. On vient de raconter ses exploits guerriers, comparables à ceux de L. Marcius en Espagne, après la mort des deux Scipions. Mais Lupicin, son collègue, n'avoit pas l'âme plus élevée que le caractère de son siècle. Ses talens militaires, sa sévérité dans le maintien de la discipline, une connoissance assez étendue de la littérature et de la philosophie, l'avoient fait estimer de Julien, quoiqu'il fût chrétien; mais il étoit avare et injuste. Nous verrons dans les années suivantes les funestes effets de ces vices.

Amm. l. 27, c. 6. Zos. l. 4.

Valentinien fut attaqué à Reims d'une longue maladie, qui le réduisit à l'extrémité. Il se formoit déjà à la

cour des cabales secrètes pour lui donner un successeur. Les uns proposoient Rusticus Julianus, chargé d'expédier les brevets, et de dicter les réponses que le prince faisoit aux requêtes. Il étoit éloquent et habile dans les lettres, mais cruel et sanguinaire. D'autres penchoient pour Sévère, comte des domestiques, qui méritoit en toute manière la préférence sur Rusticus. Personne ne parloit en faveur de Gratien, qui n'avoit encore que huit ans.

Symm. l. 3, ep. 1, 6, 7, 11, 13, 15.
Pancirol. in not. imp. or. c. 93.

Le rétablissement de l'empereur fit avorter tous ces projets. Ayant enfin recouvré la santé vers le mois d'août, il se rendit dans la ville d'Amiens. Le danger qu'il venoit de courir, et les sollicitations de sa belle-mère et de sa femme le déterminèrent à nommer Auguste son fils Gratien. Après avoir disposé les esprits à seconder ses intentions, il assembla ses soldats le vingt-quatrième d'août dans une plaine aux portes de la ville; et, étant monté sur un tribunal environné des grands de sa cour, il prit par la main le jeune prince, et, le présentant aux troupes : « C'est vous (dit-il), braves soldats, qui m'a-« vez choisi par préférence à tant d'illustres capitaines : « vous avez droit de prendre part à mes délibérations, « et la tendresse paternelle attend aujourd'hui vos suf-« frages. Le souverain maître des empereurs et des em-« pires, le protecteur de la puissance romaine, qu'il « rendra immortelle, m'inspire les plus belles espérances; « et un projet que je n'ai conçu que pour votre sûreté « ne peut manquer de vous plaire. C'est sur cette double « confiance que j'ai formé le dessein d'associer mon fils à « l'empire. Vous le voyez depuis long-temps entre vos « enfans, et vous l'aimez comme un gage précieux de la « tranquillité publique; il est temps qu'il en devienne « l'appui. Il est vrai qu'il n'est pas né comme nous dans « les travaux, qu'il n'est pas endurci dans les fatigues de « la guerre; son âge ne l'en rend pas encore capable. « Mais son heureux naturel ne dément pas la gloire de

Amm. ibid.
Zos. ibid.
Idace.
Vict. epit.
Soc. l. 4, c. 10.
Hier. chron.
Chron. Alex.

« son aïeul; et si je ne suis pas abusé par mon amour « pour lui et par le désir ardent de votre félicité, voici « ce que ses inclinations naissantes me promettent pour « la prospérité de l'empire : cultivé par l'étude des let-« tres, il saura bientôt peser dans une juste balance les « bonnes et les mauvaises actions ; il fera sentir au mé-« rite qu'il en connoît le prix; il entendra la voix de la « gloire; il y courra avec ardeur : vos aigles et vos en-« seignes composeront son cortége ordinaire. Il saura « supporter les incommodités des saisons, la faim, la « soif, les longues veilles; il combattra, il exposera sa « vie pour le salut des siens; et, rempli des sentimens de « son père, il chérira l'état comme sa famille. » L'ardeur des soldats interrompit l'empereur; chacun sembloit partager avec Valentinien la tendresse paternelle, chacun vouloit prévenir ses camarades par les témoignages de son amour. Ils proclamèrent tout d'une voix Gratien Auguste.

Alors l'empereur, transporté de joie, embrassant tendrement son fils, après lui avoir posé le diadème sur la tête, et l'avoir revêtu des autres ornemens impériaux, lui adressa ces paroles, que le jeune prince écouta avec attention : « Vous voilà, mon fils, élevé à la dignité sou-« veraine par la volonté de votre père et par le suffrage « de nos guerriers. Vous ne pouviez y monter sous des « auspices plus heureux. Collègue de votre oncle et de « votre père, préparez-vous à soutenir le poids de l'em-« pire, à franchir sans crainte à la vue d'une armée en-« nemie les glaces du Rhin et du Danube; à marcher « à la tête de vos troupes, à verser votre sang, et à ex-« poser votre vie avec prudence pour défendre vos sujets; « à ressentir tous les biens et tous les maux de l'état, « comme vous étant personnels. Je ne vous en dirai pas « davantage en ce moment : ce qui me reste de vie sera « employé à vous instruire. Pour vous, soldats, dont la « valeur fait la sûreté de l'empire, conservez, je vous en

« conjure, une affection constante pour ce jeune prince,
« que je confie à votre fidélité, et qui va croître à l'ombre
« de vos lauriers. » Les acclamations se renouvelèrent ;
on accabloit de louanges les deux empereurs. Les grâces
du jeune prince, la vivacité qui brilloit dans ses yeux,
attiroient tous les regards. Il méritoit les éloges que lui
avoit donnés son père, et il auroit égalé les empereurs
les plus accomplis, s'il eût vécu plus long-temps, et si
sa vertu eût pu acquérir assez de maturité et de force
pour n'être pas obscurcie par les vices de ses courtisans.
Valentinien lui conféra le titre d'Auguste, sans l'avoir
fait passer, selon la coutume, par le degré de César. Il
en avoit usé de même à l'égard de son frère Valens. L.
Vérus étoit le seul jusqu'alors qui, sans avoir été César,
eût été élevé au rang d'Auguste.

Dans cette brillante proclamation, Eupraxe de Césarée en Mauritanie, employé pour lors dans le secrétariat de la cour, eut l'avantage de signaler son zèle. Il fut le premier à s'écrier : *Gratien mérite cet honneur ; il promet de ressembler à son aïeul et à son père.* Ces paroles lui procurèrent la questure, dignité beaucoup plus éminente alors qu'elle n'avoit été du temps de la république, et qui renfermoit une partie des fonctions attribuées parmi nous au chancelier de France. Eupraxe n'étoit cependant rien moins que flatteur. Il laissa au contraire de grands exemples d'une franchise inaltérable. Plein de droiture, attaché inviolablement aux devoirs de sa dignité, il fut aussi incorruptible que les lois, qui parlent toujours le même langage, malgré la diversité des personnes ; et ni l'autorité, ni les menaces d'un prince absolu, et qu'il étoit dangereux d'irriter, ne lui firent jamais trahir les intérêts de la vérité et de la justice.

L'empereur étoit en chemin pour se rendre à Trèves lorsqu'il apprit que les barbares qui habitoient la partie septentrionale de la Grande-Bretagne étoient sortis de leurs limites, qu'ils portoient partout le fer et le feu,

Amm, l. 27, c. 8, et l. 28, c. 3.
Pacat. paneg. c. 6.
Symm. l. 10, ep. 1.

Claud. in consulatu Honorii.

qu'ils avoient tué le comte Nectaride, qui commandoit sur la côte maritime, et surpris dans une embuscade le général Fullofaude. Il fit sur-le-champ partir Sévère, comte des domestiques; mais l'ayant presque aussitôt rappelé, il y envoya Jovin, qui manda à l'empereur que le péril étoit plus grand qu'il ne pensoit, et que la province étoit perdue, si l'on n'y faisoit passer au plus tôt une nombreuse armée. Toutes les nouvelles qui venoient de cette île confirmoient ce rapport. Pour remédier à ces désordres, Valentinien jeta les yeux sur un officier déjà connu par ses services. Il s'appeloit Théodose, Espagnol de naissance et d'une famille illustre. Sa valeur, jointe à une longue expérience, étoit encore relevée par sa bonne mine, par une éloquence vive et militaire, et par une noble modestie. Dès qu'il eut la commission de l'empereur, il se vit à la tête d'une brave jeunesse qui s'empressoit à servir sous ses ordres. L'activité étoit une des qualités de Théodose. Il arrive à Boulogne et passe sans danger à Rutupies, le port le plus proche dans la Grande-Bretagne. Quatre cohortes des plus renommées y abordent à sa suite: c'étoient les Bataves, les Hérules, les Joviens, et ceux qu'on appeloit *les Vainqueurs*. Il marche aussitôt vers Londres, ville ancienne, et dès-lors capitale du pays. Comme il avoit divisé son armée en plusieurs corps séparés, il rencontra en chemin diverses troupes d'ennemis qui ravageoient la campagne et emmenoient avec eux grand nombre d'hommes et de bestiaux. Il tombe sur eux, les met en fuite, enlève leur butin, et le rend aux habitans, qui lui en abandonnent volontiers une partie pour récompenser la bravoure de ses soldats. Il entre ensuite comme en triomphe dans Londres. Cette ville, auparavant remplie d'alarme, et qui ne s'attendoit pas à un secours si prompt et si efficace, reçut avec joie son libérateur. Théodose s'y instruisit de l'état de la province: il apprit que les Pictes, qui se divisoient en deux peuples, les Ca-

lédoniens et les Vecturions s'étoient joints aux Ecossois, venus d'Hibernie, et aux Attacottes, autres nations très-belliqueuses; et que tous ces barbares, dispersés par pelotons, embrassoient dans leurs ravages une grande étendue de pays. Théodose sentoit tout l'avantage que des troupes réglées avoient sur des brigands indisciplinés; mais il n'étoit pas question de bataille rangée: pour venir à bout de joindre et de battre ces ennemis, il lui falloit partager son armée en un grand nombre de petits corps qui se répandissent au loin; et il avoit besoin de beaucoup de troupes. Il fit publier une amnistie en faveur des déserteurs qui reviendroient à leur drapeau, et rappela les vieux soldats qui, ayant eu leur congé, s'étoient dispersés dans le pays. En même temps, pour l'aider dans cette expédition, il demanda à l'empereur Dulcitius, officier d'une capacité reconnue; et pour assurer ensuite le repos de la province par un sage gouvernement, il pria qu'on lui envoyât Civilis en qualité de vicaire des préfets. C'étoit un homme d'un caractère vif et ardent, mais plein de droiture et de justice. Après avoir pris de prudentes précautions, il partit de Londres avec une armée considérablement augmentée, et vint à bout de délivrer le pays, prévenant partout les ennemis, leur dressant des embuscades à tous les passages, les enveloppant, et taillant en pièces leurs partis les uns après les autres. Ce qui assuroit le plus ses succès, c'est qu'étant infatigable, il se trouvoit partout, payant lui-même de sa personne, et que dans toutes les opérations militaires il ne commandoit rien dont il ne donnât l'exemple. Ayant donc rechassé les barbares dans leurs forêts et leurs montagnes, il rétablit les villes et les forteresses; il garnit de troupes les frontières, et rendit à ce pays désolé par tant de ravages une tranquillité durable. La Grande-Bretagne étoit divisée en quatre provinces: des pays reconquis sur les barbares il en forma une cinquième; et pour honorer la famille

de l'empereur, il lui donna le nom de *Valentia*. C'est l'Ecosse méridionale : elle fut ensuite gouvernée par un consulaire.

Amm. l. 28, *c.* 3. *Zos. l.* 4,

Le cours de cette expédition fut traversé par une conspiration qui auroit déconcerté tous les projets d'un capitaine moins actif et moins prudent. Un Pannonien nommé Valentin, beau-frère de Maximin, que nous verrons bientôt vicaire de Rome et préfet du prétoire, avoit été condamné pour crime et relégué dans la Grande-Bretagne. Cet homme superbe et turbulent résolut de s'emparer de la province et d'y prendre le titre d'empereur. Il étoit surtout animé contre Théodose, qu'il croyoit le seul capable de faire échouer ses pernicieux desseins. Il avoit déjà gagné les autres exilés, et un assez grand nombre de soldats, lorsque Théodose en fut averti. Ce général, prompt et intrépide, s'étant aussitôt saisi de Valentin et de ses plus zélés partisans, les livra entre les mains de Dulcitius pour les faire mourir. Mais par un trait de prudence il défendit de les appliquer à la question, de crainte de donner l'alarme aux autres conjurés, et de faire éclater le complot, que le supplice des chefs ne manqueroit pas d'étouffer. On avoit établi depuis long-temps dans la Grande-Bretagne, ainsi que dans le reste de l'empire, des stationnaires chargés de veiller sur les mouvemens des barbares, et d'en avertir les généraux romains. Ils furent convaincus d'avoir, par une trahison criminelle, servi d'espions aux ennemis, qui leur faisoient part de leur butin. Théodose chassa tous ces surveillans perfides, et laissa aux habitans le soin d'informer eux-mêmes les commandans des sujets de leurs alarmes.

Amm. ibid. et l. 27, *c.* 8. *Claud. in* IV *consulatu Honorii, et ibi Barth. Pacat. paneg. c.* 5.

Après avoir réprimé les incursions des barbares qui ravageoient l'extérieur de la Grande-Bretagne, il voulut en mettre les côtes en sûreté contre les courses des Saxons. Cette nation avoit originairement habité le pays qu'on nomme aujourd'hui la Holsace, et une partie du

duché de Sleswic. Chassés par les Chattes et les Chérusques, ils avoient passé l'Elbe, et s'étoient établis entre des marais alors inaccessibles, dans la contrée occupée par les Francs, qu'ils avoient forcés de reculer jusqu'aux embouchures du Rhin. De là ces deux peuples s'étant joints ensemble dès le temps de Dioclétien, infestoient la Gaule et la Grande-Bretagne. Les Saxons étoient de grande taille, fort dispos, et d'une hardiesse extrême. Une longue chevelure flottoit sur leurs épaules; ils étoient vêtus de courtes casaques et armés de lances, de petits boucliers et de longues épées. Accoutumés dès leur bas âge à braver les périls sur mer ainsi que sur terre, ils montoient de petites barques légères, où, sans aucune distinction de rang, tous ramoient, combattoient, commandoient et obéissoient tour à tour. Après une descente, avant que de se rembarquer, ils décimoient leurs prisonniers, pour offrir à leurs divinités d'horribles sacrifices; et, plus cruels qu'ils n'étoient avares, ils traitoient avec barbarie les malheureux qu'ils avoient transportés dans leur pays, aimant mieux les garder pour leur faire souffrir de longs tourmens que de recevoir leur rançon. Ce furent ces incursions fréquentes des Saxons qui firent nommer *rivages saxoniques* les deux côtes opposées de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Théodose poursuivit ces pirates jusqu'aux îles Orcades, et il en détruisit un grand nombre. Il passa ensuite sur leurs terres et sur celles des Francs, qui habitoient alors vers le bas Rhin et le Vahal. Il y fit le dégât, et retourna à la cour, où l'empereur le combla d'éloges et lui conféra la dignité de général de la cavalerie. Ces exploits de Théodose, que nous avons racontés de suite, doivent avoir rempli plus de deux années.

Oros. l. 7. c. 32. Sydon. l. 8, ep. 6. Cluv. Germ. ant. l. 1, c. 18, et l. 3, c. 21. Till. Valent. art. 17, et 22.

Valentinien étoit parti de Trèves pour une expédition dont l'histoire ne nous donne aucune connoissance. Randon, roi d'un canton d'Allemagne, profita de son éloignement pour exécuter un dessein qu'il méditoit

Amm. l. 27, c. 10. Alsac. illust. p. 416, 417.

depuis long-temps. L'empereur avoit retiré la garnison de Mayence; il l'employoit apparemment dans ses troupes. Un jour de fête auquel les chrétiens, dont la ville étoit peuplée, étoient assemblés dans l'église, le prince allemand, s'étant secrètement approché avec une troupe légère, entra sans obstacle, fit prisonniers les hommes et les femmes, pilla les maisons, et enleva et les habitans et leurs richesses.

Les Romains s'en vengèrent, mais avec lâcheté et perfidie, sur un autre roi de la même nation. Vithicabe, fils de Vadomaire, régnoit dans le pays que nous nommons aujourd'hui le Brisgaw, et dans les contrées voisines. Ce prince étoit foible de corps et sujet à de fréquentes maladies, mais hardi et courageux. Il ne pouvoit pardonner aux Romains l'enlèvement de son père; il pardonnoit encore moins à son père de s'être racheté de l'exil en se mettant au service des Romains; et les dignités dont Vadomaire étoit revêtu à la cour de Valens ne paroissoient au grand cœur de son fils que les tristes ornemens d'un ignominieux esclavage. C'étoit pour lui autant d'affronts dont il cherchoit à se venger. Les Romains le prévinrent; et, après avoir inutilement tenté de le prendre par force ou par ruse, ils eurent recours à un crime odieux, dont leurs ancêtres avoient abhorré et puni la simple proposition dans la personne du médecin de Pyrrhus, le plus redoutable ennemi de Rome. Ils corrompirent un domestique de Vithicabe, et ce scélérat fit périr son maître. Ammien Marcellin n'explique pas si ce fut par le fer ou par le poison; il ajoute seulement que le coupable, craignant la punition qu'il n'avoit que trop méritée, se réfugia aussitôt sur les terres de l'empire. L'historien ne nomme pas Valentinien dans le récit de ce forfait atroce; mais il ne dit pas qu'il ait puni le traître; et ce prince demeurera dans tous les siècles flétri du soupçon d'y avoir consenti, et du crime de n'en avoir pas fait une éclatante justice.

Inexorable sur des objets qui méritoient plus d'indulgence, il fit brûler vif pour des fautes légères Dioclès, ancien trésorier général de l'Illyrie. Il condamna au même supplice ceux qui, par une lâcheté devenue pour lors assez ordinaire, se coupoient les doigts pour se soustraire à la milice. Etant en Gaule, il fit défendre l'entrée de son palais à saint Martin, que le seul motif de charité y conduisoit pour intercéder en faveur des malheureux. L'innocence même fut plus d'une fois la victime de ses emportemens. Un certain Diodore, qui avoit été agent du prince, étant en procès avec un comte, le fit assigner à comparoître devant le vicaire d'Italie. Le comte partit pour la cour, et se plaignit au prince de cette audace. Sur cette plainte, l'empereur, sans autre examen, condamna à la mort et Diodore et trois sergens qui s'étoient chargés de la signification. L'arrêt fut exécuté à Milan. Les chrétiens honorèrent leur mémoire; et le lieu où ils furent enterrés fut appelé *le sépulcre des innocens*. Quelque temps après, un Pannonien nommé Maxence, qui étoit apparemment en faveur auprès du prince, fut condamné dans une affaire dans laquelle trois villes étoient intéressées. Le juge chargea les décurions de ces villes d'exécuter promptement la sentence. Valentinien, l'ayant appris, entra dans une violente colère; il ordonna qu'on fît mourir ces décurions; et rien ne les auroit sauvés sans la noble hardiesse du questeur Eupraxe : *Arrêtez, prince,* lui dit-il; *écoutez un moment votre bonté naturelle ; songez que les chrétiens honorent en qualité de martyrs ceux que vous condamnez à la mort comme criminels.* Florence, préfet du prétoire de la Gaule, imita dans une autre rencontre cette généreuse liberté, aussi salutaire aux princes qu'à leurs sujets. L'empereur, irrité contre plusieurs villes pour une faute digne de pardon, commanda qu'on fît mourir dans chacune trois décurions. *Et que fera-t-on,* lui dit Florence, *s'il ne se s'en trouve*

Amm. l. 27, c. 7, et l. 30, c. 8.
Zos. l. 4.
Hieron. ep. 49.
Sulp, Sever. dial. 2, c. 6.
Zon. t. 1, p. 29.
Cod. Theod. l. 7, tit. 13, leg. 4, 5, l. 9, tit. 40, leg. 10.
Lib. 13, tit. 10, leg. 5.

pas trois dans chacune de ces villes? Faudra-t-il attendre que ce nombre soit rempli pour les mettre à mort? Ces paroles calmèrent la colère du prince. Ce fut pour Valentinien une faveur du ciel d'avoir sous son règne plusieurs officiers vraiment zélés pour sa gloire, qui, d'un génie tout opposé à celui des courtisans, s'efforçoient d'adoucir la dureté de son caractère. Ce Florence, fort différent de celui du même nom qui s'étoit rendu si odieux du temps de Constance, ne s'occupoit que du soulagement de sa province. Valentinien exigeoit le paiement des impôts avec une rigueur impitoyable, et ne menaçoit de rien moins que de la mort ceux que leur indigence mettoit hors d'état de satisfaire. Florence obtint cependant une loi pour modérer dans la Gaule la dureté des impositions; elle donnoit à ceux qui se trouvoient trop chargés le temps de porter leurs plaintes aux juges des lieux, et de leur demander une taxation plus conforme à l'état de leur fortune.

Il étoit inutile aux accusés de s'adresser à l'empereur pour obtenir des juges équitables; malgré les plus justes motifs de récusation, il ne manquoit pas de les renvoyer devant leur juge ordinaire, quoique celui-ci fût leur ennemi personnel. Jamais il ne sut adoucir les punitions, jamais il n'accorda de grâce à ceux qui étoient condamnés. C'étoit devant lui presqu'une même chose d'être accusé et d'être coupable. Les tortures qu'il employoit pour avérer les crimes égaloient la rigueur des supplices. Il répétoit sans cesse *que la sévérité est l'âme de la justice, et que la justice doit être l'âme de la puissance souveraine.* Il ne choisissoit pas de dessein prémédité des hommes cruels et inhumains pour gouverner les provinces; mais, lorsqu'il avoit mis en place des officiers de ce caractère, loin de les contenir, il les animoit par des louanges, il les exhortoit par ses lettres à punir rigoureusement les moindres fautes. Ces funestes encouragemens dûrent coûter la vie à plusieurs inno-

cens. Saint Jérôme raconte fort au long l'histoire d'une femme de Verceil, faussement accusée d'adultère, qui, ayant été condamnée à mort, et frappée plusieurs fois du coup mortel, ne fut sauvée que par un miracle. Il paroît cependant qu'il eut quelques égards pour les sénateurs de Rome. Ils étoient soumis à la juridiction du préfet de la ville. Valentinien se réserva par une loi la connoissance de leurs causes en matière criminelle.

Cette loi est adressée à Prétextat, préfet de Rome, qui étoit bien capable de l'avoir inspirée au prince, quoiqu'elle tendît à la diminution des droits de sa charge. Ce magistrat, auquel on ne peut reprocher que son zèle pour le paganisme, ne donnoit à Valentinien que des conseils de clémence. Il sut lui-même, dans l'exercice de sa préfecture, trouver ce juste tempérament de douceur et de fermeté qui concilie l'amour et la crainte dans le cœur des inférieurs. Son autorité rétablit dans la ville le calme que le schisme d'Ursin avoit troublé. Son attention vigilante pour la sûreté publique se manifesta par plusieurs règlemens utiles. Il fit abattre tous les balcons en saillie, qui s'étoient multipliés à Rome, au mépris de l'ancienne police. Il ordonna de laisser un espace libre entre les maisons des particuliers et les murs des temples et des églises, pour empêcher la communication des incendies. Suivant une loi ancienne tous les édifices publics devoient être isolés, mais cette loi étoit oubliée. Il fit établir dans tous les quartiers de Rome de nouveaux étalons pour fixer les poids et les mesures, et contenir la mauvaise foi des marchands. Dans les jugemens il ne fit jamais rien en vue de plaire, et il plut à tous les citoyens. On rapporte que cette année on vit dans l'Artois des flocons de laine tomber avec l'eau de la pluie. Je ne sais quelle foi l'on doit ajouter à ce phénomène.

Amm. l. 27, c. 9, et ibi Vales.
Cod. Theod. l. 12, tit. 6, l. 13.
Hier. chron.
Oros. l. 7, c. 32.

Tandis que Valentinien défendoit avec succès l'Occident contre les barbares, son frère Valens, devenu, par

Greg. or. 20, 23.
Hier. chron.

Oros. l. 7, c. 32.
Soc. l. 4, c. 2, 4, 6, 9, 11.
Theod. l. 4, c. 11, 12.
Soz. l. 6, c. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Zon. t. 2, p. 30.

la mort de Procope, paisible possesseur de l'Orient, y allumoit deux guerres funestes, l'une contre les Goths, l'autre contre les catholiques. C'étoit le caractère de l'arianisme, dès son origine, de s'introduire à la cour par la séduction des femmes. Albia Dominica, préoccupée de cette erreur, n'eut pas de peine à la communiquer à son mari : et lorsque, se préparant à marcher contre les Goths, il voulut par une sage précaution recevoir le baptême, elle l'engagea à se faire baptiser par Eudoxe, évêque de Constantinople et chef du parti hérétique. Dans cette sainte cérémonie, ce prélat imposteur abusa de l'autorité du moment pour joindre aux vœux sacrés du christianisme un serment impie : il engagea Valens à jurer qu'il demeureroit irrévocablement attaché à la doctrine d'Arius, et qu'il emploieroit toute sa puissance contre ceux qui y seroient opposés. Valens ne fut que trop fidèle à ce funeste engagement. L'arianisme étoit alors dans un état de crise. Les demi-ariens, rebutés de l'insolence des anoméens qui les persécutoient, avoient fait des démarches éclatantes auprès du pape Libère, lorsqu'il vivoit encore : ils avoient accédé à la doctrine de Nicée. L'église d'Occident leur avoit ouvert les bras avec joie ; et, en Orient même, dans un concile tenu à Tyane, ils en avoient indiqué un second à Tarse, où ils devoient dans deux mois se rendre de toutes parts pour consommer l'ouvrage de la réunion par un acte authentique. Eudoxe, alarmé de ce dessein, communiqua ses craintes à Valens. L'empereur défendit aux évêques de s'assembler à Tarse. Il confondit d'abord dans une proscription générale les catholiques, les demi-ariens et les novatiens, aussi opposés aux dogmes d'Arius que les catholiques. Mais les novatiens se mirent bientôt à couvert par le crédit d'un de leurs prêtres nommé Marcien, que Valens avoit placé auprès de ses filles Anastasie et Carose, pour leur enseigner les belles-lettres.

L'empereur avoit envoyé dans les provinces des ordres précis de chasser tous les évêques qui, ayant été bannis sous le règne de Constance, étoient rentrés en possession de leurs églises sous celui de Julien. Ces ordres contenoient de terribles menaces contre les officiers, les soldats, les habitans des lieux où ils ne seroient pas exécutés. Depuis quarante ans qu'Athanase remplissoit le siége d'Alexandrie, il avoit eu l'honneur d'être toujours la première victime que les ennemis de l'Eglise sacrifioient à leur fureur; et les coups portés à cet illustre prélat étoient devenus le signal de la persécution générale. Tatien, préfet d'Egypte, entra dans Alexandrie, et y fit publier un édit contre les orthodoxes. Les fidèles, déterminés à tout souffrir eux-mêmes, prirent l'alarme pour leur évêque; ils représentèrent qu'Athanase n'étoit pas dans le cas exprimé par les ordres de l'empereur, puisque Julien, loin de le rétablir, l'avoit chassé de nouveau. Tatien, ne se rendant pas à ces raisons, le peuple se disposoit à la défense; on étoit à la veille d'une sanglante sédition. Le préfet suspendit cet orage en demandant le temps d'instruire l'empereur et de recevoir de nouveaux ordres. Les esprits étant un peu apaisés, Athanase, trop éclairé pour ne pas pénétrer les intentions du préfet, et ne voulant pas être une occasion de désordre, sortit secrètement de la ville, et se déroba également à ses ennemis et à ses amis. Tatien, qui n'avoit cherché qu'à amuser les Alexandrins, voulut aussi profiter de ce calme pour exécuter sa commission. Il se transporta pendant une nuit avec une nombreuse escorte à la maison de l'évêque; mais il ne l'y trouva plus. Athanase s'étoit renfermé hors de la ville, dans le tombeau de son père, où il se tint caché pendant quatre mois. Les tombeaux, surtout en Egypte, étoient alors des bâtimens assez étendus pour y loger. Cette évasion causoit autant d'alarme aux ennemis d'Athanase qu'à son troupeau. Valens

Soc. l. 4, c. 12. Soz. l. 6, c. 12. Theoph. p. 49. Vita Ath. apud Phot. Vita Ath. in edit. bened. Pagi apud Baron. an. 370.

craignoit que son frère, comme avoit fait autrefois Constant, ne prît en main la défense de ce prélat respecté de tout l'empire. Eudoxe et sa cabale n'appréhendoit pas moins qu'un génie si fécond en ressources ne vînt à bout de se ménager à la cour de Valens la même faveur qu'il avoit quelquefois trouvée auprès de Constance. Cette crainte prévalut sur leur haine ; ils furent les premiers à solliciter son retour. Valens envoya ordre de le rétablir dans son église, où ce généreux athlète, signalé par tant de combats, cinq fois banni et cinq fois rappelé, toujours persécuté avec l'Eglise et triomphant avec elle, demeura paisible pendant les six dernières années de sa vie.

La persécution de Valens déchiroit le sein de l'Eglise sans mettre l'empire en danger. Mais la guerre qu'il commença cette année contre les Goths attira, par un enchaînement de causes dépendantes les unes des autres, la ruine de la puissance romaine en Occident. Les Goths, quelquefois vainqueurs, souvent vaincus, mais fournissant toujours à de nouvelles guerres par leur innombrable multitude, avoient pendant six-vingts ans exercé les armes romaines. Dominés depuis trente-cinq ans par Constantin, tranquilles sous le règne de Constance, ils entretenoient avec les Romains un libre commerce par le Danube. Plusieurs d'entre eux s'étoient dévoués au service des empereurs, et étoient parvenus aux principales dignités de la cour et de l'armée. Comme c'est ici que commencent les grands événemens qui changèrent la face de l'empire, il est à propos de donner une idée plus claire de leur origine et de leurs progrès, autant qu'il est possible de percer les ténèbres dont leur première histoire est enveloppée.

Jornand. de reb. get. Isidor. chron. Goth. Proc. de bell. goth. l. 4, c. 5.

L'origine des Goths se perd, comme celle de toutes les nations célèbres, dans la nuit de l'antiquité. Leurs migrations et leurs conquêtes sont cause que les anciens auteurs les ont confondus avec les Scythes, les Sarmates,

les Grecs et les Daces. Entre les modernes, les plus habiles critiques se partagent à leur sujet en deux sentimens. Suivant les uns, ils sont nés dans la Germanie, et ce sont ceux que Tacite appelle Gothons, qui habitoient le territoire de Dantzic, aux embouchures de la Vistule. Selon une autre opinion, plus généralement reçue, et qui me paroît mieux fondée, cet établissement ne fut que leur seconde habitation. Plus de trois cents ans avant l'ère chrétienne, ils étoient sortis de la Scandinavie, cette grande péninsule qu'on a crue être une île jusque dans le sixième siècle, et que les anciens ont appelée la source et la pépinière des nations. On voit encore la trace de leur origine dans la Suède, dont une grande province a conservé le nom de *Gothie.* Ils s'emparèrent d'abord de l'île de Rugen, et de la côte méridionale et orientale de la mer Baltique jusque dans l'Estonie. Les Ruges, les Vandales, les Lombards, les Hérules n'étoient que diverses peuplades des Goths qui se séparèrent du gros de la nation, et se firent en Germanie des établissemens particuliers. Ceux qui conservèrent le nom de *Goths* quittèrent, au commencement du second siècle, les bords de la Vistule; et, ayant traversé les vastes plaines de la Sarmatie, ils se fixèrent sur les bords des Palus-Méotides. Une partie d'entre eux, refusant de suivre leurs compatriotes, demeurèrent à l'occident de la Vistule : on les nomma *Gépides*, mot qui, dans leur langue, signifioit *paresseux.* Ces Gépides, quelque temps après, vers le temps de Claude le Gothique, après avoir vaincu les Bourguignons, s'avancèrent sur les bords du Danube, où ils commencèrent à inquiéter les Romains.

Cluv. ant. Germ. l. 3, *c.* 34, 46. *Grot. in proleg. ad hist. goth.*

Des Palus-Méotides les Goths envoyèrent divers essaims dans le pays des anciens Gètes, vers les embouchures du Danube, et ils anéantirent peu à peu cette nation. Ils remportèrent de grandes victoires sur les Vandales, les Marcomans et les Quades. Ils commencèrent à se rendre redoutables à l'empire sous le règne de

Caracalla, réduisirent les Romains à leur payer des pensions considérables pour acheter la paix avec eux. Ils la rompirent toutes les fois qu'ils crurent trouver plus d'avantage dans la guerre. Souvent on les vit passer le Danube, et mettre à feu et à sang la Mœsie et la Thrace. Ils battirent et tuèrent l'empereur Dèce. Trébonien Galle leur paya tribut. Sous Valérien et sous Gallien ils portèrent le ravage jusqu'en Asie, où ils entrèrent par le détroit de l'Hellespont, après avoir pillé l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce. Ils brûlèrent le temple d'Ephèse, ruinèrent Chalcédoine, pénétrèrent jusqu'en Cappadoce; et dans leur retour, cette nation barbare, née pour la destruction des monumens antiques, ainsi que des empires, renversa, en passant, Troie et Ilion, qui se relevoient de leurs ruines. Ils furent battus à leur tour par Claude, par Aurélien, par Tacite. Probus les força à la soumission par la terreur de ses armes. Leur puissance étoit déjà rétablie sous Dioclétien. Ils servirent fidèlement Galère dans la guerre contre les Perses. Ils étoient devenus comme nécessaires aux armées romaines, et nulle expédition ne se fit alors sans leur secours. Constantin employa leur valeur contre Licinius: ils s'engagèrent avec lui, par un traité, à fournir aux Romains quarante mille hommes toutes les fois qu'ils en seroient requis. Ce traité, souvent interrompu par les guerres qui survinrent entre eux et l'empire, étoit toujours renouvelé au rétablissement de la paix: il subsista jusque sous Justinien; et ces troupes auxiliaires étoient nommées *les confédérés*, pour faire connoître que ce n'étoit pas à titre de sujets, mais d'alliés et d'amis qu'ils suivoient les armées romaines.

Proc. de bel. vandal. l. 1, c. 2. Salv. de gubernat. Dei, l. 7. Roderic Tolet. l. 1, c. 9.

Ce peuple, né pour la guerre, n'étoit curieux que de belles armes. Ils se servoient de piques, de javelots, de flèches, d'épées et de massues. Ils combattoient à pied et à cheval, mais plutôt à cheval. Leurs divertissemens consistoient à se disputer le prix de l'adresse et de la

force dans le maniement des armes. Ils étoient hardis et vaillans, mais avec prudence ; constans et infatigables dans leurs entreprises ; d'un esprit pénétrant et subtil. Leur extérieur n'avoit rien de rude ni de farouche : c'étoient de grands corps, bien proportionnés, avec une chevelure blonde, un teint blanc et une physionomie agréable. Les lois de ces peuples septentrionaux n'étoient point, comme les lois romaines, chargées d'un détail pointilleux, sujettes à mille changemens divers, et si nombreuses, qu'elles échappent à la mémoire la plus étendue. Elles étoient invariables, simples, courtes, claires, semblables aux ordres d'un père de famille. Aussi le code de Théodoric prévalut-il en Gaule sur celui de Théodose ; et Charlemagne transporta dans ses capitulaires plusieurs articles des lois des Visigoths. Les lois des Goths fondèrent le droit d'Espagne : elles en furent la source. Celles des Lombards ont servi de base aux constitutions de Frédéric II pour le royaume de Naples et de Sicile. La jurisprudence des fiefs en usage parmi tant de nations doit son origine aux coutumes des Lombards ; et l'Angleterre se gouverne encore par les lois des Normands. Tous les habitans des côtes de l'Océan ont adopté le droit maritime établi dans l'île de Gotland, et ont composé un droit des gens. La forme même de la législation chez les Goths communiquoit à leurs lois une solidité inébranlable. Elles étoient discutées par le prince et par les principaux personnages de tous les ordres ; rien n'échappoit à tant de regards pénétrans ; on pratiquoit avec zèle et avec constance ce que le consentement commun avoit établi. Pour les charges publiques, ces peuples ne connoissoient point les titres purement honorifiques et sans fonction : chez eux tout étoit en action. Dans toutes les villes et jusque dans les bourgs étoient des magistrats choisis par le suffrage du peuple, qui rendoient la justice, et faisoient la répartition des tributs. Chacun se marioit dans son ordre : un homme

Grot. in proleg. ad hist. goth.

libre ne pouvoit épouser une femme de condition servile, ni un noble une roturière. Les femmes n'apportoient pour dot que la chasteté et la fécondité. Toute propriété étoit entre les mains des mâles, qui étoient le soutien de la patrie. Il n'étoit pas permis à une femme d'épouser un mari plus jeune qu'elle. Les parens avoient la tutelle des mineurs; mais le premier tuteur étoit le prince. Les transports de propriété, les engagemens, les testamens se faisoient en présence des magistrats, et à la vue du peuple : les conventions appuyées de tant de témoins en étoient plus authentiques ; et le public étant instruit de ce qui appartenoit de droit à chacun, il ne restoit plus de lieu aux chicanes, au stellionat, aux prétentions frauduleuses. Les affaires s'expédioient sans longueurs et sans frais. Pour arrêter la témérité des plaideurs, on les obligeoit de consigner des gages. Le sang des citoyens étoit précieux ; on ne le répandoit que pour les grands crimes : les autres s'expioient par argent ou par la perte de la liberté : le criminel était jugé sans appel par ses pairs. Mais une coutume vraiment barbare, et qu'ils ont ensuite répandue par toute l'Europe, c'est que certaines causes ambiguës étoient décidées par le duel. L'adultère étoit puni de la peine la plus sévère : la femme coupable étoit livrée à son mari, qui devenoit maître de sa vie. Les enfans nés d'un crime n'étoient admis ni au service militaire, ni à la fonction de juges, ni reçus en témoignage. Une veuve avoit le tiers des biens-fonds du défunt, si elle ne se remarioit pas; autrement, elle n'emportoit que le tiers des meubles. Si elle se déclaroit enceinte, on lui donnoit des gardes; et l'enfant né dix mois après la mort du père étoit censé illégitime. Celui qui avoit débauché une fille étoit obligé de l'épouser, si la condition étoit égale, sinon il falloit qu'il la dotât; car une fille déshonorée ne pouvoit se marier sans dot; s'il ne pouvoit la doter, on le faisoit mourir. Ils regardoient la pureté des mœurs

comme le privilége de leur nation: ils en étoient si jaloux, que, selon un auteur de ces temps-là, punissant la fornication dans leurs compatriotes, ils la pardonnoient aux Romains, comme à des hommes foibles et incapables d'atteindre au même degré de vertu. Nous aurons occasion de parler ailleurs de leur religion.

Du temps de Valens, leur puissance s'étendoit depuis les Palus-Méotides jusque dans la Dace située au-delà du Danube. Ils s'étoient rendus maîtres de cette vaste province après qu'Aurélien l'eut abandonnée. Les Peucins, les Bastarnes, les Carpes, les Victovales, et les autres barbares de ces cantons, étoient ou exterminés ou incorporés avec eux. Ils étoient divisés en deux peuples, les Ostrogoths, c'est-à-dire les Goths orientaux, nommés aussi Gruthonges, qui habitoient sur le Pont-Euxin et aux environs des bouches du Danube; et les Visigoths, ou Goths occidentaux, appelés encore Thervinges, établis le long de ce fleuve. C'est ici que l'histoire commence à distinguer clairement les deux branches de cette nation. Il est cependant parlé des Ostrogoths sous le règne de Claude le Gothique; et les meilleurs écrivains présument que cette distinction étoit établie dès l'origine: en effet, elle subsiste encore dans la Suède. Ces deux peuplades avoient des princes différens, issus de deux races célèbres dans leurs annales; celle des Amales, qui régnoit sur les Ostrogoths, et celle des Balthes sur les Visigoths. Ils ne donnoient à leurs souverains que le nom de juges, parce que le nom de roi n'étoit, selon eux, qu'un titre de puissance et d'autorité; au lieu que celui de juge étoit un titre de vertu et de sagesse.

Jornand. de reb. get.
Grot. in proleg. ad hist. goth.
Trebell. Pol. in Claudio, c. 6.

Dès le commencement du règne de Julien, les Goths, se voyant méprisés par ce prince, avoient songé aux moyens de relever leur réputation. Depuis sa mort la frontière étoit mal gardée; les soldats romains, presque sans armes et sans habits, étoient aussi sans force et sans courage. Leurs commandans en avoient congédié la plu-

Themist. or. 8, 10.
Eunap. p. 18.
Zos. l. 4.

part pour profiter de leur solde. Les forteresses tomboient faute de réparations. Cette négligence favorisoit les entreprises des Goths. N'osant encore faire une guerre ouverte, ils envoyoient des partis au-delà du fleuve, et remportoient toujours un butin considérable. La petite Scythie étoit la plus exposée à leurs incursions. Le Danube, s'élargissant vers son embouchure, inondoit une grande étendue de terrain, qu'on ne pouvoit traverser à pied à cause de la profondeur de la vase, ni dans des barques, parce que les eaux y étoient trop basses. Les barbares, se servant de petits bateaux plats, venoient faire le dégât dans les îles et sur les bords du fleuve; et ils étoient rembarqués et hors d'insulte avant qu'on eût pu accourir au secours. On fut réduit à leur payer des contributions pour racheter la province de ces ravages. Lorsqu'ils surent que Valens s'éloignoit, et qu'il prenoit le chemin de la Syrie, toute la nation se mit en mouvement; et l'empereur fut obligé de détacher une grande partie de ses troupes pour aller défendre la frontière. Soit que les Goths ne fussent pas encore assez préparés, soit qu'ils voulussent laisser les Romains se ruiner eux-mêmes par une guerre civile, ils se contentèrent alors d'envoyer à Procope un secours de trois mille hommes. Ceux-ci, ayant appris la défaite et la mort du tyran lorsqu'ils marchoient pour le joindre, reprirent le chemin de leur pays, pillant et ravageant tout sur leur passage. Mais, avant que d'avoir pu regagner les bords du Danube, ils furent enveloppés, forcés, malgré leur fierté, à mettre bas les armes, et distribués comme prisonniers de guerre dans plusieurs villes de la Thrace.

Amm. l. 27, c. 5. Zos. l. 4. Eunap. p. 18.

C'étoit des sujets d'Athanaric, prince des Visigoths, dont Constantin avoit tellement aimé et honoré le père, qu'il lui avoit fait ériger une statue dans Constantinople. Athanaric envoya des grands de sa cour pour se plaindre du traitement fait à ses soldats, et pour les redemander. Valens, de son côté, députa le général Victor pour entrer

en conférence avec le prince. Victor demandoit par quelle raison les Goths, alliés de l'empire, s'étoient portés à secourir un rebelle contre son souverain. Athanaric montroit des lettres par lesquelles Procope avoit imploré son assistance, comme parent de la famille de Constantin et légitime héritier de la couronne impériale. Il ajoutoit que ce n'étoit pas aux Goths à discuter les prétentions des deux concurrens; que, par le traité, ils s'étoient obligés à secourir l'empire; qu'ils avoient cru satisfaire à cette condition en assistant Procope; que, s'ils s'étoient trompés, c'étoit une erreur excusable. Il insistoit à demander qu'on relâchât ses soldats, qu'il avoit envoyés sur la foi d'un serment. Victor répliqua que le serment d'un rebelle n'étoit pas un engagement pour l'empereur, et que Valens étoit en droit de traiter en ennemis ceux qui étoient venus lui faire la guerre. On se sépara sans rien conclure.

Amm. l. 27, c. 4, 5. Themist. or. 8. Zos. l. 4.

Valens avoit déjà consulté son frère, dont il prenoit en tout les avis, excepté lorsqu'il s'agissoit de religion. Au retour de Victor, il assembla son armée. Sa prudente économie dans le règlement de sa maison avoit rempli ses trésors. Pour fournir aux dépenses nécessaires, il supprimoit les superflues; en sorte qu'au lieu d'imposer de nouveaux tributs au commencement de cette guerre, il se vit en état de remettre un quart des impositions précédentes. Cette libéralité lui gagna tous les cœurs; une ardeur nouvelle embrasoit ses soldats; et il en auroit trouvé autant qu'il avoit de sujets. Ses bonnes intentions furent pleinement secondées par Auxone, préfet du prétoire. Ce magistrat ajouta un nouveau prix à la générosité du prince par l'équité du recouvrement, ne permettant de rien exiger au-delà de ce qui étoit dû, et réprimant les vexations des subalternes. Cette modération ne l'empêcha pas de remplir tous les engagemens de son ministère. Tant que dura la guerre, l'armée ne manqua ni de vivres,

ni d'autres provisions. Il les faisoit transporter par le Pont-Euxin dans les places situées sur les bords du Danube, qui servoient de magasins.

Amm. l. 27, c. 5. Zos. l. 4, Idace. Chron. Hier. Soc. l. 4, c. 10. Soz. l. 6, c. 10. Chron. Alex.

Au milieu du printemps, Valens partit de Constantinople, et alla camper sur le Danube, près du château de Daphné, bâti par Constantin. Il passa le fleuve sans opposition sur un pont de bateaux. Les Goths, épouvantés d'un appareil si formidable, avoient abandonné le plat pays, et s'étoient retirés dans les montagnes de Serres, escarpées et inaccessibles à une armée. Tout le fruit de cette campagne se borna à des pillages. Arinthée, à la tête de divers partis, enleva grand nombre de familles, qu'il surprit dans les plaines avant qu'elles eussent eu le temps de gagner les montagnes et les défilés; et l'armée romaine, sans avoir fait aucune perte ni aucun exploit mémorable, revint à Marcianople, dans la basse Mœsie. Valens y passa l'hiver à exercer ses soldats et à faire les préparatifs de la campagne prochaine. Cette année il tomba, le 4 de juillet, à Constantinople, une grêle d'une singulière grosseur, qui tua plusieurs habitans.

An. 368. *Amm. ibid. Themist. or. 8. Greg. or. 10. Soc. l. 4, c. 10. Soz. l. 6, c. 10. Chron. Alex.*

L'année suivante, sous le second consulat de Valentinien et de Valens, le débordement du Danube retint l'empereur en Mœsie. Etant resté inutilement pendant tout l'été campé sur les bords du fleuve, il retourna vers la fin de l'automne à Marcianople, où il célébra, selon l'usage, la solennité de la cinquième année de son règne. Il y fit venir son fils, qui n'avoit pas encore deux ans accomplis, et le désigna consul pour l'année 369 avec le général Victor. A l'occasion des quinquennales et de ce nouveau consulat, Thémistius, déjà nommé précepteur du jeune prince, prononça deux discours. L'un convenoit à un courtisan; il contenoit l'éloge de l'empereur. L'autre est l'ouvrage d'un politique ingénieux. Ce sont des instructions adressées au fils, élève de l'orateur, mais qui pouvoient alors être

utiles au père. Elles sont présentées avec tous les agrémens d'une éloquence délicate et fleurie. Il est vrai que Valens, pour en profiter, étoit obligé de les faire traduire. Car ce prince, quoique régnant sur des Grecs, n'entendit jamais la langue grecque. Pendant que les rivières du nord sortoient de leur lit ordinaire, un autre fléau, produit peut-être par la même cause, affligeoit la Bithynie. Nicée, déjà ébranlée par les tremblemens précédens, fut entièrement renversée le 11 d'octobre, onze ans après la destruction de Nicomédie; et la ville de Germe, dans l'Hellespont, fut presque ruinée.

Amm. l. 27, c. 10. Alsat. illust. p. 417.

La guerre que Valentinien porta cette année en Allemagne fut plus sanglante que celle de Valens contre les Goths; mais elle fut aussi plus glorieuse et plus promptement terminée. Résolu de réduire, par un dernier effort, des ennemis opiniâtres, qui, suppliant et menaçant tour à tour, n'avoient tant de fois demandé la paix que pour la rompre, Valentinien fit à loisir des préparatifs extraordinaires. Ses soldats ne témoignoient pas moins d'empressement à se délivrer d'une nation qui les fatiguoit sans cesse. Ayant donc mis sur pied une nombreuse armée, et formé ses magasins, il manda le comte Sébastien avec les troupes d'Illyrie et d'Italie. Il voulut être accompagné dans cette expédition par son fils Gratien pour lui faire voir l'ennemi, et l'accoutumer de bonne heure aux fatigues de la guerre. Ce jeune prince n'avoit encore que neuf ans, mais il donnoit déjà les plus heureuses espérances. L'empereur passa le Rhin à la fin de l'été sans éprouver de résistance, et fit marcher ses troupes sur trois colonnes. Il se mit à la tête de celle du centre; Jovin et Sévère commandoient celles de la droite et de la gauche, toujours en garde contre les surprises. L'armée, conduite par de bons guides, précédée de batteurs d'estrade, faisoit sans précipitation de longues marches, et brûloit d'impatience de

rencontrer l'ennemi. Au bout de quelques jours, comme il ne paroissoit point, on mit le feu aux campagnes, en réservant avec soin ce qui pouvoit servir à la subsistance des troupes. On continuoit d'avancer, avec les mêmes précautions, lorsque les coureurs vinrent avertir qu'ils avoient aperçu les barbares. On fit halte près de Sultz sur le Nèkre.

Les Allemands, contraints d'abandonner le pays ou d'en venir à une action, avoient réuni toutes leurs forces; et, pour couper le passage à l'armée romaine, ils s'étoient postés sur une montagne escarpée, qui n'étoit accessible que du côté du septentrion. Les Romains, ayant planté en terre leurs enseignes, demandoient le signal de la bataille; ils vouloient, en arrivant, monter aux ennemis; et, malgré la bonne discipline que l'empereur maintenoit dans ses troupes, on eut peine à les contenir. Sébastien fut placé à la descente de la montagne, vers le septentrion, avec ordre de faire main basse sur les Allemands lorsqu'ils prendroient la fuite. Gratien fut laissé sous la garde des joviens, qui formoient la réserve. L'armée étant en ordre de bataille, Valentinien parcourut les rangs. S'étant ensuite séparé de ses officiers, sans leur communiquer ce qu'il alloit faire, il prit avec lui cinq ou six soldats de confiance; et, pour n'être pas reconnu des ennemis, il s'approcha, la tête nue, au pied de la montagne. Son dessein étoit de la reconnoître, et d'en considérer lui-même toutes les approches, persuadé que le chemin découvert par ses coureurs n'étoit pas le seul qui conduisît au sommet. C'étoit le caractère de ce prince de ne s'en rapporter qu'à ses propres yeux, et de se flatter d'être toujours plus clairvoyant que les autres. Comme il traversoit un terrain qu'il ne connoissoit pas, il s'engagea dans un marais, où il alloit être accablé par une troupe qui sortit d'une embuscade, si sa force et celle de son cheval ne l'eût promptement tiré de ce mauvais pas. Il

regagna son armée à toute bride; mais il fut si près de périr, qu'il y perdit son casque garni d'or et de pierreries. Son écuyer, qui le portoit à ses côtés, fut enveloppé et tué par les barbares.

Après avoir donné à ses troupes le temps de se reposer et de prendre quelque nourriture, il fit sonner la charge. Deux officiers de la garde, Salvius et Lupicin, marchoient à la tête; et, affrontant le péril avec une contenance fière et assurée, ils montèrent les premiers. Leur intrépidité attira après eux toute l'armée, qui, combattant à la fois et la résistance des barbares, et la difficulté du terrain, grimpa à travers les roches, les buissons, les pertuisanes ennemies; et, faisant pied à terre reculer les Allemands, gagna enfin le sommet de la montagne. Ce fut un nouveau champ de bataille où le choc devint terrible. Les piques dans le ventre, se pressant les uns les autres de tout le poids de leurs bataillons, renversant et renversés tour à tour, ils abattoient, ils tomboient : ce n'étoit que cris, horreur et carnage. D'un côté, la bravoure et la science militaire, de l'autre une fureur désespérée : la victoire balança long-temps. Enfin, le nombre des Romains croissant toujours à mesure qu'ils parvenoient au sommet, les Allemands sont enfoncés, tout se confond; ils reculent en désordre, et, toujours pressés, ils tournent le dos; on les poursuit sans relâche, on les taille en pièces, on les pousse jusque sur la pente de la montagne. Les uns tués ou mortellement blessés tombent en roulant dans les précipices; les autres fuient à perte d'haleine par le chemin dont Sébastien occupoit l'entrée; ils y trouvent l'ennemi et la mort. Quelques-uns échappent et se sauvent dans les forêts d'alentour. Cette victoire coûta beaucoup de sang aux Romains. Ils perdirent Valérien, le premier des domestiques; et Natuspardon, un des officiers de la garde, si renommé par sa valeur, que son siècle le comparoit à tous ces anciens guerriers

qui avoient fait l'honneur des armées romaines lorsqu'elles étoient invincibles.

Amm. ibid. et l. 28, c. 2, l. 30, c. 5. Auson. in Mosel. Soc. l. 4, c. 30. Jorn. de regn. Chron. Alex. Sulp. Sever. dial. 2, c. 6, Zos. l. 4. Zon. t. 2, p. 30. Cod. Theod. l. 7, tit. 8, leg. 2.

Valentinien mit ses troupes en quartier d'hiver, et retourna à Trèves : il avoit choisi cette ville pour son séjour ordinaire dans la Gaule. Il y triompha avec son fils. Ce fut vers ce temps-là qu'il répudia Sévéra sa première femme, et mère de Gratien, pour épouser Justine, veuve de Magnence et fille de Juste, qui, sous le règne de Constance, avoit été gouverneur du Picénum. On dit que Sévéra ayant acheté une maison de campagne fort au-dessous de sa valeur, Valentinien, indigné de voir sa femme abuser ainsi de l'autorité de son rang, rendit la maison à l'ancien possesseur, et chassa Sévéra de son palais. Quelques historiens ont imaginé à ce sujet une intrigue amoureuse, plus digne d'un roman frivole que de la gravité de l'histoire. Ce second mariage étoit contraire aux lois de l'Eglise, mais non pas aux lois romaines. Justine avoit deux frères, Constantin et Céréal, qui furent successivement revêtus de la charge de grand-écuyer. Tant que Valentinien vécut, elle renferma dans son cœur l'hérésie d'Arius, dont elle étoit infectée. Elle se contentoit d'éloigner de l'empereur, autant qu'elle le pouvoit, les prélats catholiques. Elle étoit belle, adroite, impérieuse ; mais elle connoissoit trop la fermeté de son mari pour entreprendre de le séduire ou de le vaincre. Ce prince, loin de prêter son bras aux persécuteurs, ne permettoit de troubler aucune des religions établies dans l'empire ; et, respectant le culte divin, lors même qu'il étoit défiguré par l'illusion et le mensonge, il défendit par une loi de donner des logemens aux soldats dans les synagogues des Juifs.

Cod. Jul. l. 2, tit. 6, leg. 6, 7.

Le trait de justice auquel on attribue la disgrâce de Sévéra n'est pas constaté par un témoignage assez authentique : il ne se trouve que dans la Chronique d'Alexandrie. Mais on ne peut refuser à Valentinien la louange d'avoir montré une aversion extrême pour toute

apparence d'injustice et de concussion. Ce caractère d'équité éclate dans la loi qu'il publia cette année pour régler la conduite des avocats. Après avoir proscrit ces traits outrageans qui transforment un plaidoyer en libelle diffamatoire, il interdit aux avocats toute convention avec leurs cliens; il leur défend de rejeter comme insuffisant ce qui leur est offert par une libre reconnoissance, ni d'allonger à dessein les procédures. Il permet aux personnes titrées d'exercer cette noble profession, pourvu qu'elles la remplissent avec noblesse, et que, renonçant à un vil intérêt, elles n'en retirent d'autre récompense que l'honneur de défendre l'innocence et la justice. Deux ans après, afin que deux plaideurs n'eussent l'un sur l'autre aucun avantage que par la qualité de leur cause, il ordonna que les juges donneroient aux deux parties des avocats d'une égale capacité; et il défendit à l'avocat nommé pour soutenir le droit d'une des parties de refuser son ministère sans une raison valable, à peine d'interdiction perpétuelle.

Cod. Theod. l. 11, tit. 10, leg. 1, et tit. 11, leg. unic. et ibi God.

Il fit trembler à leur tour ces officiers de province qui abusent de l'autorité que leur donnent leurs fonctions pour se faire craindre des habitans et les assujettir à des servitudes onéreuses. Il leur défendit, sur peine de mort et de confiscation de tous leurs biens, d'imposer aucune corvée aux habitans de la campagne pour leur service particulier, d'en exiger aucuns présens, qui étoient devenus, par abus, des redevances annuelles, d'accepter même ce qui leur seroit volontairement offert; et, par un excès de sévérité, il condamna à la même peine l'habitant qui, pour sauver l'officier concussionnaire, prétendroit l'avoir prévenu de son propre mouvement et sans être requis. Pour ce qui regardoit les travaux publics, il les épargnoit aux paysans, surtout dans les temps où la terre demande leurs peines et leurs soins. *Il vaut mieux*, disoit-il, *aller chercher dans les maisons oisives des villes des bras inutiles pour les occuper à ces*

ouvrages que d'arracher les laboureurs à des travaux qui font subsister les villes mêmes.

Cod. Theod. l. 13, *tit.* 3, *leg.* 8, 9, 10.

La ville de Rome vit alors naître dans son enceinte un établissement honorable à la religion chrétienne, et conforme à l'esprit de l'Eglise, qui, animée d'une tendresse maternelle pour tous ceux qu'elle renferme dans son sein, embrasse avec prédilection les indigens comme la portion la plus foible de sa famille. Valentinien choisit entre les médecins de Rome des personnes habiles qui sussent mettre plus d'honneur à prendre soin des pauvres qu'à rendre aux riches des services intéressés. Il en institua quatorze, un pour chaque quartier. Il leur assigna un entretien honnête sur le trésor public. Il leur permit d'accepter ce que les malades guéris leur offriroient par reconnoissance, mais non pas d'exiger ce qu'ils auroient promis par crainte avant leur guérison. Il ordonna que les places vacantes seroient données au concours, sans nul égard à la faveur ni aux plus puissantes recommandations. Les médecins déjà en fonction examinoient les récipiendaires, et jugeoient de leur capacité : il falloit au moins sept suffrages pour être choisi ; et, sur un rescrit du prince qui confirmoit l'élection, le préfet de la ville expédioit les provisions. Quelque temps après, il dispensa les médecins de Rome et les professeurs des lettres et des sciences de fournir des miliciens et de loger des gens de guerre : il les exempta en général, eux et leurs femmes, de toutes charges publiques.

Amm. l. 27, *c.* 11, *et ibi Vales.*
Grut. insc CCCCL, 2, 3, 4. 5.
Reines, inscr. p. 63.
Prud. in Sym. l 1, *v.* 553.
Auson. epist. 16.
Claud. de

Probe étoit alors préfet du prétoire, et Olybre préfet de Rome. Ces deux personnages méritent d'être connus. Sextus Pétronius Probus étoit le sujet de l'empire le plus illustre par sa naissance, par ses richesses, par le nombre et la durée de ses magistratures. Il étoit fils de Cælius Probinus, consul en 341, et petit-fils de Pétronius Probianus, qui avoit été honoré de la même dignité en 322. Sa maison étoit intimement unie et comme incorporée par des alliances à celles des Anices et des Olybres.

Ces trois familles, les plus nobles de ce temps, avoient été les premières à embrasser, sous Constantin, la religion chrétienne. Les richesses de Probe le faisoient connoître de tout l'empire; il n'y avoit guère de provinces où il ne possédât de grands domaines. Son nom étoit fameux jusque chez les nations étrangères; et l'on raconte que deux des plus grands seigneurs de la Perse étant venus à Milan pour entretenir saint Ambroise, ils allèrent à Rome dans le dessein de s'assurer par leurs propres yeux de ce qu'ils avoient ouï dire de la puissance et de l'opulence de Probe. Il avoit été proconsul d'Afrique en 358. Cette année 368, il succéda à Vulcatius Rufinus, qui mourut préfet d'Italie et d'Illyrie. Il conserva cette dignité pendant huit ans, jusqu'à la mort de Valentinien. Ses inscriptions lui donnent aussi la qualité de préfet du prétoire des Gaules. Il partagea avec Gratien l'honneur du consulat en 371. Sa femme, Faltonia Proba, étoit de la famille des Anices, et fut recommandable par sa vertu. De ce mariage sortirent trois fils, héritiers des biens et de la réputation de leur père. Ils furent tous trois honorés du consulat, et la gloire de cette illustre maison se perpétua dans une longue postérité, et se soutint même après la chute de l'empire en Occident.

Olyb. et Prob. consulatu.
God. ad cod. Theod. t. 4, p. 95, et tit. 6, p. 379.
Till. Valent. art. 18, 19.

Si l'on s'en rapporte aux inscriptions, aux panégyristes, aux écrivains ecclésiastiques, qui peuvent s'être laissé éblouir par la protection éclatante que Probe accordoit à la vraie religion, on ne vit jamais de magistrat plus accompli. Il est représenté dans ces monumens comme un homme admirable par sa vertu, sa piété, sa libéralité, par son éloquence et par une érudition universelle; surpassant la gloire de ses ancêtres, les plus grands personnages de son siècle, les dignités même dont il fut revêtu. Mais Ammien Marcellin emploie des couleurs bien différentes pour peindre le caractère de Probe. C'étoit, selon lui, un ennemi aussi

dangereux qu'un ami bienfaisant : timide devant ceux qui osoient lui résister; fier et superbe avec ceux qui le redoutoient; languissant et sans force hors des dignités; n'ayant d'ambition qu'autant que lui en inspiroient ses proches, qui abusoient de son pouvoir; non pas assez méchant pour rien commander de criminel, mais assez injuste pour protéger dans les siens les crimes les plus manifestes : soupçonnant tout; ne pardonnant rien; dissimulé; caressant ceux qu'il vouloit perdre; au comble de la plus haute fortune toujours agité, toujours dévoré d'inquiétudes qui altérèrent sa santé. On prétend que l'historien a noirci ce portrait par un effet de prévention contre un chrétien si zélé; mais il faut donc nier aussi les actions qu'il attribue à Probe, et que nous raconterons dans la suite; elles s'accordent avec cette peinture; et d'ailleurs pourquoi le même historien auroit-il dans le même temps rendu justice à Olybre, qui n'étoit pas moins attaché à la religion chrétienne?

Amm. l. 28, c. 4. Grut. inscr. CCCLIII, 2. *Till. Valent. art.* 20.

Olybre, qui avoit encore les noms de Q. Clodius Hermogénianus, succéda cette année à Prétextat dans la préfecture de Rome, qu'il exerça pendant trois ans. Il avoit été consulaire de la Campanie et proconsul d'Afrique. Il fut dans la suite préfet du prétoire de l'Illyrie et de l'Orient : il parvint au consulat en 379. Dans le gouvernement de Rome il veilla au maintien de la tranquillité de l'état et de l'Eglise, toujours troublée par les partisans d'Ursin. L'histoire loue sa douceur, son humanité, son attention à n'offenser personne, ni dans ses actions, ni dans ses paroles. Ennemi déclaré des délateurs, il étoit fort éloigné de profiter de leur malice pour enrichir le fisc. Il avoit autant de droiture que de discernement et de lumières. Mais il étoit trop adonné à ses plaisirs; et quoiqu'il sût les accorder avec les devoirs de sa charge, et qu'ils n'eussent rien de criminel aux yeux des païens, cependant cette vie voluptueuse étoit opposée à la religion qu'il professoit; et

Ammien Marcellin même la censure comme indécente dans un grand magistrat.

Après la bataille de Sultz, Valentinien avoit fait un nouveau traité avec les Allemands. Les deux nations s'étoient engagées à ne point entrer sur les terres l'une de l'autre. La convention étoit réciproque; mais les Allemands vaincus étoient les seuls qui eussent donné des otages. La suite va faire voir que la parole des Romains n'étoit pas une caution suffisante. Drusus avoit autrefois fait bâtir sur les bords du Rhin un grand nombre de forteresses; elles étoient tombées en ruine. Julien en avoit construit plusieurs. Valentinien, ne voulant pas que la sûreté de la Gaule dépendît de la bonne foi des barbares, entreprit de border le fleuve de tours et de châteaux, élevés de distance en distance, depuis la Rhétie jusqu'à l'Océan : ce fut à ces travaux qu'il employa toute l'année, pendant laquelle Valentinien Galate, fils de Valens, et Victor, étoient consuls. Il ne se fit pas de scrupule d'empiéter en quelques endroits sur le territoire des Allemands. Il construisit sur les bords du Nèkre une forteresse que les uns croient être Manheim, les autres Ladenbourg. Mais, craignant que la violence des eaux qui venoient en frapper le pied ne la détruisît peu à peu, il résolut de détourner le cours du Nèkre. On passa plusieurs jours à lutter contre le fleuve. Enfin la constance des travailleurs, plongés dans l'eau jusqu'au col, surmonta tous les obstacles. Il en coûta la vie à plusieurs soldats; mais l'ouvrage fut achevé, et la forteresse mise en sûreté.

Amm. l. 28, c. 1. Alsat. illust. p. 418.

An. 369.

C'étoit déjà une infraction du traité. Le succès fit pousser plus loin l'entreprise. La montagne de Piri, située quelques lieues au-dessus, vers l'endroit où est aujourd'hui Heidelberg, étoit un poste avantageux. L'empereur forma le dessein de la fortifier. Il envoya un gros détachement de son armée avec le secrétaire Syagrius, chargé de la direction des ouvrages. On com-

mençoit à remuer la terre lorsqu'on vit arriver les principaux de la nation allemande. Ils se prosternèrent aux pieds des Romains, les conjurant avec instance de ne pas violer la foi jurée. *Cette antique fidélité, dont vous vous vantiez,* leur disoient-ils, *vous élevoit au rang de nos dieux; ne vous déshonorez pas vous-mêmes, et ne nous réduisez pas au désespoir par une insigne perfidie. Qu'espérez-vous de cette forteresse? Pensez-vous qu'elle puisse subsister si nos sermens ne subsistent pas?* Voyant qu'ils n'étoient pas écoutés, ils se retirent en pleurant la perte de leurs enfans, qu'ils avoient donnés pour otages. Dès qu'ils furent éloignés, on aperçut une troupe de barbares qui sortoient de derrière un côteau voisin, où ils s'étoient tenus cachés pour attendre la réponse. Sans donner aux Romains le temps de se reconnoître ni de prendre leurs armes, ils fondent sur les travailleurs, et les passent au fil de l'épée avec leurs capitaines, Arator et Hermogène. Il n'échappa que Syagrius, qui vint apporter à l'empereur cette triste nouvelle. Ce prince, impétueux dans sa colère, lui fit un crime de s'être sauvé seul, et le cassa comme un lâche. Pendant ce même temps la Gaule étoit désolée par des troupes de brigands qui infestoient tous les grands chemins. On n'entendoit parler que de pillages et de meurtres. Entre ceux qui périrent par les mains de ces assassins, fut Constantien, grand-écuyer, frère de l'impératrice Justine.

Chron. Alex. Zon. t. 2, p. 30. Cedren. t. 1, p. 310. Suid. in Σαλλούστιος.

Ce n'étoit pas la foiblesse du gouvernement qui faisoit naître ces désordres. Jamais prince ne fut plus prompt à punir, ni plus rigoureux dans les punitions. Il fit mourir un grand nombre de sénateurs et de magistrats, convaincus de concussions et d'injustices. L'eunuque Rhodane, grand-chambellan, fier de sa puissance et de ses richesses, s'empara des biens d'une veuve nommée Bérénice. Elle s'en plaignit à l'empereur, qui lui donna pour juge Salluste, honoré du titre de patrice depuis qu'il

étoit sorti de la préfecture. Celui-ci condamna Rhodane; et l'empereur, en conséquence, ordonna la restitution des biens; mais l'eunuque, loin d'obéir, prit à partie Salluste lui-même. Par le conseil du patrice, la veuve alla se jeter aux pieds de l'empereur pendant qu'il assistoit aux jeux du Cirque, et l'instruisit avec larmes de l'opiniâtreté de son persécuteur. Rhodane étoit debout auprès du prince. Valentinien, transporté de colère, le fit aussitôt précipiter dans l'arène, et brûler vif aux yeux des spectateurs, tandis qu'un crieur publioit à haute voix son crime et sa désobéissance. Tous les biens du coupable furent abandonnés à Bérénice. Le sénat et le peuple, quoique saisis d'horreur, applaudirent à cette exécution terrible; la renommée la publia avec effroi dans tout l'empire; mais la colère de ceux qui gouvernent, n'étant qu'un mouvement passager, ne produit que des impressions de même nature, et l'injustice trembla sans se corriger.

La guerre contre les Goths se termina cette année. Les eaux du Danube, qui avoient tenu les campagnes submergées pendant toute l'année précédente, s'étant enfin retirées, les Romains passèrent le fleuve à Nivors sur un pont de bateaux, et, étant entrés sur les terres des barbares, ils les traversèrent jusqu'aux frontières des Gruthonges, ou Ostrogoths. Athanaric, après quelques légers combats, vint à la rencontre de Valens avec une nombreuse armée; mais il fut défait, et prit la fuite. Les Goths n'osèrent plus paroître en campagne : retirés dans leurs marais, ils se contentoient de faire des courses à la dérobée, et de harceler les Romains. Valens, pour ne pas fatiguer ses troupes, les retint dans le camp, et n'envoya à la recherche de ces fuyards que les valets de l'armée, avec promesse d'une certaine somme pour chaque tête qu'ils apporteroient. Ceux-ci, animés par l'espérance du gain, devinrent des partisans redoutables. Ils fouilloient les bois et les marais, et firent un grand

Amm. l. 27, c. 5.

carnage. Les barbares, voyant le pays inondé de leur sang, Valens, obstiné à les détruire, et l'extrême misère où les réduisoit l'interdiction du commerce avec les Romains, vinrent à mains jointes demander la paix.

L'empereur rebuta plusieurs fois leurs ambassadeurs. Enfin il se rendit, non à leurs prières, mais aux instances du sénat de Constantinople, qui le supplioit par ses députés de terminer la guerre, et de se reposer de tant de fatigues. Il envoya donc à son tour Victor et Arinthée, pour entrer en négociation avec Athanaric. Ces deux généraux lui ayant mandé que les Goths acceptoient les propositions, on convint d'une conférence entre les deux princes. Athanaric, soit par fierté, soit par défiance, refusoit de passer le Danube, sous prétexte que son père l'avoit engagé par serment à ne jamais mettre le pied sur les terres des Romains. Valens ne pouvoit se rendre auprès du prince des Goths sans avilir la majesté impériale. Il fut décidé que les deux souverains s'avanceroient chacun sur une barque avec leurs gardes, et qu'ils s'arrêteroient au milieu du fleuve. Quoique la forme de cette entrevue, dans laquelle Athanaric sembloit traiter d'égal à égal avec l'empereur, parût donner quelque atteinte à l'honneur de l'empire, cependant la vue des deux armées rangées sur les bords du Danube formoit pour Valens un spectacle flatteur; il voyoit d'une part briller ses enseignes, et ses troupes montrer la fierté naturelle à ceux qui imposent la loi: sur l'autre bord paroissoient les ennemis dans une contenance moins fière, plus honteux qu'abattus de leurs défaites. Les deux princes fixoient aussi eux sur tous les regards; on observoit en silence leurs gestes, leurs mouvemens; chacun croyoit entendre leurs discours: c'étoit un des plus beaux jours de l'année; le soleil dardoit alors ses rayons avec force. Malgré la grande chaleur, Valens et Athanaric demeurèrent debout sur le tillac depuis le matin jusqu'au soir. Le prince des Goths n'avoit rien de barbare que le lan-

gage ; il étoit souple, adroit, intelligent. Il contesta longtemps sur les articles : enfin il fallut céder aux vainqueurs, et Valens remporta tout l'avantage. Il fut arrêté que les Goths ne passeroient pas le Danube, qu'ils n'auroient liberté de commerce que dans deux villes sur les bords du fleuve ; qu'on supprimeroit tous les présens, toutes les provisions de vivres qu'on avoit coutume de leur envoyer ; mais Athanaric obtint que la pension qu'on lui payoit seroit continuée. Telles furent les conditions de ce traité, qui fut regardé comme très-honorable à l'empire.

Valens prit, pour la sûreté de la Mœsie et de la Thrace les mêmes précautions que son frère prenoit alors pour la défense de la Gaule. Etant revenu à Marcianople, il donna ordre de réparer les anciens forts qui défendoient le passage du Danube, et d'en bâtir de nouveaux. Il établit des magasins de vivres, d'armes, de machines ; travailla à rendre plus commodes les ports du Pont-Euxin, distribua des garnisons dans les places. Il rencontroit dans l'exécution de ces ouvrages de plus grandes difficultés que son frère ; il falloit faire venir de fort loin la brique, la chaux, la pierre ; mais l'obéissance et la constance de ses troupes surmontèrent tous ces obstacles. Les travaux étoient partagés entre les soldats, divisés en plusieurs bandes : chacun s'empressoit à l'envi de remplir sa tâche ; les officiers mêmes de la maison du prince ne se dispensoient pas des plus rudes fatigues.

Them. or. 10.

L'empereur retourna sur la fin de l'année à Constantinople, où il fut reçu avec une grande joie. Il y célébra des jeux. Thémistius prononça dans le sénat un nouveau panégyrique du prince : il y releva ses succès dans la guerre, et sa sagesse dans la conclusion de la paix. Valens, quoique peu connoisseur, avoit pris goût aux éloges ; il exigeoit tous les ans un discours de Thémistius, qui payoit volontiers ce tribut de flatterie. Domitius Modestus, préfet de Constantinople pour la seconde fois,

Idace.
Them. or. 30.

acheva cette année une magnifique citerne, qu'il avoit commencée dans sa première préfecture, sous le règne de Julien. Elle porta son nom dans la suite.

Amm. l 27, c. 9. Eunap. in Prohæres. Suid. in Μεσώνιος.

Pendant que les forces de l'empire d'Orient étoient occupées à la guerre contre les Goths, les Isaures, descendus par troupes de leurs rochers, s'étoient répandus dans la Pamphylie et dans la Cilicie, mettant les villes à contribution et pillant les campagnes. Musonius étoit alors vicaire d'Asie. Il avoit enseigné la rhétorique dans Athènes; mais, jaloux de la gloire de Prohérèse, qui effaçoit la sienne, il quitta son école, et se livra aux affaires. Il réussit d'abord, et s'acquit une si grande considération, que le proconsul d'Asie, quoique supérieur en dignité, lui cédoit le pas lorsqu'ils se rencontroient ensemble. Il recueillit les tributs de son diocèse sans donner aucun sujet de plainte. Mais, ayant appris les ravages des Isaures, et voyant que les commandans de la province, endormis dans une molle oisiveté, ne se mettoient pas en devoir de les arrêter, il se crut par malheur grand homme de guerre. A la tête d'une poignée de soldats mal armés, il marche vers une troupe de ces brigands, s'engage dans un défilé, et périt avec tous les siens dans une embuscade. Les Isaures, enflés de ce succès, et courant avec plus de hardiesse, rencontrèrent enfin des troupes réglées, qui en tuèrent plusieurs et repoussèrent les autres dans leurs montagnes. On les y tint assiégés; on leur coupa les vivres, et on les força par famine à demander une trève, pendant laquelle les habitans de Germanicopolis, capitale de ces barbares, obtinrent la paix pour toute la nation. Ils donnèrent des otages, et demeurèrent en repos pendant six ou sept ans.

Amm. l. 28, c. 2, et ibi Vales.

La Syrie éprouvoit aussi d'horribles ravages. Les habitans d'un bourg fort peuplé nommé Maratocupre, près d'Apamée, avoient formé entre eux une société de voleurs, et s'étoient rendus redoutables. Ils employoient la ruse autant que la force. Déguisés, les uns en marchands,

les autres en soldats, ils se répandoient sans bruit dans les campagnes; et, s'introduisant séparément dans les villages et dans les villes, ils se réunissoient pour les saccager. Comme ils ne suivoient aucun ordre dans leurs courses, et qu'ils se transportoient rapidement dans des lieux fort éloignés, on ne pouvoit prévoir leur arrivée. Aussi avides de sang que de butin, ils égorgeoient ceux qu'ils avoient dépouillés, arrachant la vie lorsqu'ils ne trouvoient plus rien à enlever. Ils se faisoient un jeu du brigandage, et ils poussèrent l'insolence jusqu'à s'exposer au milieu d'Apamée. Un d'entre eux se déguisa en gouverneur de la province, un autre en receveur du domaine; le reste de la troupe prit des habits de sergens et d'archers. Le gouverneur avoit droit de condamner à mort, et le receveur du domaine de saisir les biens de ceux qui avoient été condamnés. En cet équipage, ils entrent sur le soir dans Apamée, précédés d'un crieur qui publioit la sentence de condamnation d'un des plus riches habitans. Ils forcent la maison, massacrent les maîtres avec les domestiques, qui n'eurent pas le temps de se mettre en défense, enlèvent l'argent et les meubles, et se retirent précipitamment avant le jour. Le bourg qui servoit de retraite à ces brigands fut bientôt rempli de toutes les richesses de la province. Enfin, par ordre de l'empereur, on rassembla des troupes, on alla les assiéger. Ils furent tous passés au fil de l'épée; et pour détruire la race, on mit le feu à leur habitation. Les femmes qui se sauvoient avec leurs enfans à la mamelle furent repoussées dans les flammes. Rien n'échappa à l'incendie; et les cruautés de ces scélérats furent punies par une vengeance aussi cruelle.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

An. 370. Idace. Hier. chron. Chron. Alex. Soc. l. 4, c. 13, 14. Soz. l. 6, c. 13. Philost. l. 9, c. 8, 10. Vita Ath. apud. Phot.

Les entreprises de Sapor avoient déterminé Valens, dès la seconde année de son règne, à s'approcher de la Perse ; mais la révolte de Procope et la guerre contre les Goths l'avoient arrêté pendant cinq ans. Au commencement de l'an 370, étant consul avec son frère pour la troisième fois, il reprit son premier dessein. Après avoir assisté le 9 d'avril à la dédicace de l'église des Saints-Apôtres, nouvellement rebâtie, il partit de Constantinople, et prit le chemin d'Antioche. Ce voyage fut encore interrompu par une autre sorte de guerre : c'étoit celle que Valens avoit déjà déclarée à l'Eglise catholique, et qu'il recommença pour lors avec plus de fureur. A peine étoit-il arrivé à Nicomédie, qu'il apprit la mort d'Eudoxe, son théologien, entre les mains duquel il avoit juré un attachement inviolable à la doctrine d'Arius. Les ariens remplirent aussitôt le siége de Constantinople par l'élection de Démophile, cet évêque de Bérée qui avoit fait preuve de son zèle pour l'arianisme en travaillant à séduire le pape Libère. D'autre part, les catholiques, profitant de l'absence de l'empereur, choisirent Evagre. Le parti hérétique, plus hardi et plus nombreux, se préparoit à exercer les dernières violences, lorsque l'empereur, craignant les suites d'une sédition, envoya des troupes avec ordre de chasser Evagre. Dans ces circonstances, il n'osa s'éloigner, et demeura pendant plusieurs mois dans la Bithynie et sur les bords de la Propontide, d'où il revint à Constantinople.

Soc. l. 4, c. 14. Soz. l. 6, c. 14, 20.

Il fit bien voir qu'en prévenant les troubles il n'avoit pas eu dessein de ménager les orthodoxes : il favorisoit par lui-même et par ses officiers toutes les poursuites de

leurs ennemis. Les outrages, les confiscations de biens, les chaînes, les supplices étoient leur partage. Valens avoit rapporté de la Mœsie une haine plus envenimée contre eux. Il prétendoit avoir reçu un affront de Brétannion, évêque de Tomes, capitale de la petite Scythie: en voici l'occasion. L'empereur, s'étant rendu dans cette ville, entra dans l'église, et voulut engager le prélat à communiquer avec les ariens dont il étoit accompagné; mais Brétannion, après lui avoir répondu avec fermeté qu'il ne connoissoit pour orthodoxes que ceux qui étoient attachés à la foi de Nicée, se retira dans une autre église. Il y fut suivi de tout le peuple, et Valens demeura seul avec sa suite. Dans le premier mouvement de sa colère, il fit saisir le prélat et l'envoya en exil. Peu de jours après, intimidé par les murmures des habitans, tous guerriers, et qui pouvoient donner la main aux barbares, dont ils n'étoient séparés que par le Danube, il leur rendit leur évêque. Mais il conserva dans son cœur un vif ressentiment, qui éclata dans la suite, surtout contre le clergé.

Soc. l. 4, c. 15.
Soz. l. 6, c. 14.
Theod. l. 4, c. 22.
Zon. t. 2, p. 30.
Cedr. t. 1, p. 311.
Suid. in Οὐκλήθ.

Les catholiques de Constantiple ne pouvoient se persuader que le prince fût l'auteur des traitemens inhumains qu'ils éprouvoient. Ils se flattèrent de l'espérance d'en obtenir quelque justice, et députèrent à Nicomédie quatre-vingts ecclésiastiques des plus respectables par leur vertu. Valens écouta leurs plaintes et dissimula sa colère; mais il ordonna secrètement au préfet Modeste de les faire périr. Le préfet, craignant que toute la ville ne se soulevât si on les mettoit publiquement à mort, prononça contre eux une sentence d'exil, à laquelle ils se soumirent avec joie, et il les fit embarquer tous dans le même navire. Les matelots avoient ordre d'y mettre le feu lorsqu'ils seroient hors de la vue du rivage. Dès qu'ils furent arrivés au milieu du golfe d'Astaque, l'équipage sauta dans la chaloupe, laissant le vaisseau embrasé. Il fut poussé par un vent impétueux dans une

anse nommée *Dacidize*, où il acheva d'être consumé. De ces quatre-vingts prêtres il ne s'en sauva pas un seul ; tous périrent dans les flammes ou dans les eaux.

Idace. Chron. Hier. Greg. Naz. or. 20. Greg. Nyss. or. in laud. Basil.

On regarda comme une punition de cette horrible cruauté la famine qui affligea cette année tout l'empire, et principalement la Phrygie et la Cappadoce. Elle fut extrême, et la plupart des habitans de ces deux provinces furent obligés d'abandonner le pays. La charité de saint Basile se fit alors connoître de toute l'Asie. Il n'étoit encore que prêtre de Césarée, et Dieu le préparoit à succéder dans l'église à la gloire du grand Athanase, qui approchoit du terme de sa pénible et brillante carrière. Basile étoit fort riche; mais il vivoit dans toute la rigueur de la pauvreté évangélique. Il saisit avec empressement cette occasion de se défaire avantageusement de ses biens. Il vendit ses terres, acheta des vivres, et nourrit pendant cette famine un nombre infini de pauvres, sans distinction de juif, de païen et de chrétien.

Amm. l. 29, c. 1, et l. 30, c. 4, et ibi Vales. Zos. l. 4. Greg. Naz. or. 20. Philost. l. 9, c. 11.

Ce fut un malheur pour Valence de trouver dans le préfet du prétoire, non pas une âme généreuse qui sût opposer de sages remontrances à des ordres injustes et cruels, mais un cœur impitoyable, prêt à sacrifier la vie des innocens et l'honneur même de son maître. Tel étoit Modeste. Comte d'Orient sous Constance, il s'étoit prêté à l'humeur sanguinaire de ce prince dans la recherche d'une conjuration chimérique. On voulut le rendre suspect à Julien ; mais ce politique sans religion, qui n'adoroit que la fortune, gagna bientôt les bonnes grâces du nouvel empereur en sacrifiant aux idoles ; il obtint pour récompense la préfecture de Constantinople. Arien zélé sous Valens, il fut une seconde fois revêtu de la même charge; et Auxone étant mort, il lui succéda dans celle de préfet du prétoire. Il sut se conserver dans cette dignité jusqu'à la mort de l'em-

pereur par ses basses complaisances. Il admiroit sans cesse les vertus que ce prince n'avoit pas, et flattoit les vices qu'il avoit. Valens étoit paresseux et ennemi des affaires ; mais le sentiment de ses devoirs se réveillant quelquefois dans son cœur, il se proposoit de les remplir et de rendre justice à ses sujets. Alors tout le palais prenoit l'alarme ; les eunuques se croyoient en grand péril : sous les yeux de l'empereur l'innocence alloit respirer, et leur licence alloit être enchaînée ; tous se réunissoient pour détourner Valens d'un dessein si dangereux. Modeste, qui rampoit devant les eunuques, s'empressoit de lui faire entendre que la majesté impériale ne pouvoit, sans s'avilir, descendre jusqu'à des objets de si peu d'importance. Il débitoit ces belles maximes avec une apparence de zèle et d'intérêt pour la gloire de son maître. Comme il avoit affaire à un esprit grossier, sans principe et sans étude, aidé de la paresse naturelle à Valens, il lui persuada tout ce qu'il voulut ; et l'administration de la justice, abandonnée à des âmes vénales qui ne craignoient plus les regards du souverain, devint un brigandage.

L'Eglise jouissoit en Occident d'une entière liberté : sous un empereur actif et vigilant les lois étoient en vigueur. Mais dans Valentinien la haine du crime dégénéroit en cruauté. Maximin, vicaire des préfets, plus méchant et plus inhumain que Modeste, remplissoit Rome et l'Italie de sang et de larmes. Il étoit né à Sopianes, en Pannonie, d'une famille très-obscure : il descendoit de ces barbares que Dioclétien avoit transférés en-deçà du Danube ; et son caractère ne démentoit pas son origine. Après avoir pris une légère teinture de lettres, il embrassa le parti du barreau. Mais bientôt rebuté d'une profession où le mérite seul peut conduire à la fortune, il se jeta dans les intrigues de cour, et parvint au gouvernement de la Corse et de la Sardaigne, et ensuite à celui de la Toscane. Il fut appelé à

Amm. l. 28, c. 1, et ibi Vales.
Hier. chron.
Symm. l. 10, ep. 2.

Rome pour être chargé de l'intendance des vivres. Il se conduisit d'abord avec modération : c'étoit un serpent qui rampoit sous terre, jusqu'à ce qu'il eût acquis assez de force pour pénétrer au grand jour et porter des coups mortels. De plus, il s'étoit mêlé de nécromantie, crime irrémissible auprès de Valentinien ; et comme il avoit un complice, il vécut long-temps dans de perpétuelles inquiétudes. Enfin, s'étant défait de ce témoin, il se livra désormais sans crainte à son inclination malfaisante et cruelle, et il en saisit la première occasion.

Chilon, qui avoit été vicaire des préfets, et sa femme Maxime, accusèrent trois personnes d'avoir attenté à leur vie par des maléfices. Olybre, préfet de Rome, à qui la connaissance de cette affaire appartenoit, étant tombé malade, ils demandèrent pour juge l'intendant des vivres ; et l'empereur, pour procurer une plus prompte expédition, souscrivit à leur requête. Armé de ce pouvoir, Maximin donna libre carrière à sa cruauté naturelle. Il fit appliquer à la question les accusés, et, sur leurs dépositions vraies, ou fausses, il mit à la torture un grand nombre de personnes. Chaque interrogatoire produisoit de nouvelles charges, et le nombre des prétendus coupables se multiplioit à l'infini. Des trois premiers accusés, Maximin en fit expirer deux sous les coups de lanières chargées de balles de plomb, parce que, pour les engager à révéler leurs complices, il leur avoit juré qu'il ne les feroit périr ni par le fer ni par le feu : comme il n'avoit rien juré au troisième, il le condamna à être brûlé vif. Ce barbare commissaire, jaloux d'étendre sa juridiction sur les têtes les plus distinguées, fit entendre à l'empereur qu'il falloit redoubler de rigueur pour découvrir tant de forfaits et pour en tarir la source ; et Valentien, toujours prêt à s'enflammer, déclara que les crimes de cette espèce seroient traités comme ceux de lèse-majesté ; et

qu'en conséquence nulle dignité, nul privilége n'exempteroit de la torture. Afin d'augmenter le pouvoir de Maximin, il le nomma vicaire des préfets; et comme si ce n'étoit pas assez de cette âme farouche, il lui donna pour adjoint le secrétaire Léon, monstre aussi altéré de sang, auparavant gladiateur en Pannonie, et depuis maître des offices. Le nouveau titre de Maximin, et l'union d'un collègue si bien assorti, le rendirent plus redoutable. Il s'attribua la connoissance de toutes les sortes de crimes, et s'érigea en inquisiteur général.

Tout l'Occident étoit consterné: l'innocence ne voyoit nulle ressource contre des procédures précipitées, où la peine n'attendoit pas la conviction. Entre tant de malheureux l'histoire ne distingue qu'un petit nombre des plus remarquables. Hymèce, qui avoit été vicaire de Rome sous le règne de Julien, étoit estimé pour sa vertu. On croit qu'il étoit oncle de sainte Eustochium, si connue par les éloges que lui donne saint Jérome. Lorsqu'il gouvernoit l'Afrique en qualité de proconsul, il distribua aux habitans de Carthage, dans un temps de stérilité, le blé qu'on destinoit à la subsistance de Rome. Il vendit ce blé au prix d'un sou d'or pour dix boisseaux. La récolte qui suivit ayant été fort abondante, il racheta la même quantité de blé sur le pied d'un sou d'or pour trente boisseaux, remplit les greniers, et renvoya au trésor du prince le profit qui résultoit de cette opération. L'empereur devoit des récompenses à un si exact désintéressement; il aima mieux soupçonner Hymèce de malversation, et confisqua une partie de ses biens. L'injustice n'en demeura pas là. Un délateur inconnu accusa secrètement Amantius, devin alors fort renommé, d'avoir prêté son ministère à Hymèce pour opérer des maléfices. Le devin, appliqué à la torture, persistoit dans la négative, lorsqu'on trouva dans ses papiers un billet de la main d'Hymèce. Celui-ci le prioit d'employer les secrets de son art pour adoucir la colère

de l'empereur, et il laissoit échapper quelques traits satiriques sur l'avarice et la dureté du prince. On n'examina pas la vérité de ce billet. Frontin, assesseur du proconsul, accusé d'avoir trempé dans cette intrigue obscure, s'avoua coupable dans les tourmens de la question, et fut relégué dans la Grande-Bretagne. Amantius fut mis à mort. On conduisit Hymèce à Ocriculum, pour y être jugé par Ampélius, préfet de Rome, et par le vicaire Maximin. Comme il se voyoit sur le point d'être condamné, il en appela à l'empereur. Le prince renvoya au sénat la connoissance de cette affaire. Après une exacte révision du procès, on se contenta d'exiler Hymèce dans l'île de Bua, en Dalmatie; et Valentinien se montra fort offensé qu'on l'eût condamné à une peine si légère.

Pour apaiser sa colère, le sénat lui députa Prétextat, Vénustus et Minervius. Ces trois sénateurs, distingués par leur mérite et par leurs anciens services, le supplièrent de vouloir bien proportionner les punitions à la nature des crimes, et ne pas dépouiller le sénat de ses anciens priviléges en assujettissant les sénateurs à la torture, lorsqu'il ne s'agissoit pas du crime de lèse-majesté. Valentinien les rebuta d'abord, disant qu'il n'avoit jamais donné de pareils ordres, et que c'étoit une calomnie. Mais le questeur Eupraxe, toujours ferme dans les intérêts de la justice et de la vérité, lui représenta avec respect que les remontrances du sénat étoient bien fondées. Cette liberté ramena le prince à de sages réflexions: il rétablit le sénat dans ses droits; mais il n'ôta pas à Maximin le pouvoir de continuer ses procédures cruelles. Lollien, fils de Lampade, ce préfet de Rome dont nous avons parlé ailleurs, étoit encore dans la première jeunesse; il fut convaincu d'avoir copié un livre de magie. Comme on alloit prononcer contre lui la sentence d'exil, son père lui conseilla d'en appeler à l'empereur. On le conduisit à la cour, où, loin de trouver

l'indulgence que son âge devoit espérer, il fut mis entre les mains de Phalangius, gouverneur de la Bétique, qui, plus barbare encore que Maximin, le fit mourir par la main du bourreau. Les femmes même ne furent pas épargnées. On en fit mourir plusieurs de la plus haute naissance pour cause d'adultère ou de prostitution. Il y en eut une des plus qualifiées qui fut traînée toute nue au supplice; mais le bourreau fut brûlé vif, en punition de cette insolence, qui ne lui étoit pas commandée.

Jamais les calomniateurs ne manquèrent quand la calomnie fut écoutée. Cependant Maximin, comme s'il eût appréhendé que les passions humaines ne pussent pas fournir par elles-mêmes assez de matière à sa cruauté, employoit la ruse pour faciliter et multiplier les accusations. On dit qu'il tenoit une corde pendue à une des fenêtres de sa maison pour la commodité des délateurs, qui, sans se faire connoître, venoient de nuit y attacher leurs billets. Le simple énoncé tenoit lieu de preuve. Il avoit des émissaires secrets, qui, dispersés dans la ville, affectoient de gémir de l'oppression générale, exagéroient la barbarie du vicaire, et répétoient sans cesse que l'unique ressource des accusés étoit de nommer au nombre de leurs complices des hommes puissans qu'on n'oseroit condamner; que les foibles et les petits, s'attachant à eux comme dans un naufrage, pourroient se sauver avec eux. Ces funestes artifices épouvantoient tous les nobles; c'étoit en quelque sorte mettre leurs têtes à prix; ils s'humilioient devant cet homme superbe; ils ne le saluoient qu'en tremblant; ils reconnoissoient la vérité de ses paroles, lorsque, faisant vanité de sa propre malice, il disoit insolemment : *Personne ne doit se flatter d'être innocent quand je veux qu'il soit coupable.*

En effet, ni le crédit, ni la noblesse, ni la plus haute fortune, ne pouvoient se défendre de ses attaques meurtrières. Aginace sortoit d'une famille ancienne et illustre,

Il avoit été gouverneur de la Byzacène, et sous la préfecture d'Olybre il étoit vicaire de Rome. Offensé de la préférence que l'empereur avoit donnée dans l'affaire de Chilon à Maximin, magistrat subalterne, il résolut de renverser la fortune naissante du nouveau favori. Maximin portoit déjà l'arrogance jusqu'à mépriser Probe, préfet du prétoire, et le plus grand seigneur de l'empire. Aginace tâcha d'exciter la jalousie de Probe; il lui offrit ses services pour écarter un aventurier superbe qui osoit se mesurer avec un homme de son mérite et de son rang. Probe, en cette occasion, donna lieu à des soupçons qui le déshonorèrent : on prétendit qu'il avoit sacrifié Aginace à sa foible politique, et qu'il avoit eu la lâcheté de mettre entre les mains de Maximin les lettres d'Aginace. Maximin, résolu de prevenir celui-ci, ne s'occupa plus que des moyens de le perdre; et son ennemi, plus vif et plus ardent que prudent et circonspect, ne lui en fournissoit que trop d'occasions. Victorin, confident de Maximin, venoit de mourir, laissant par testament à son ami des sommes considérables. Aginace publioit qu'il n'en laissoit pas encore assez; que ce n'étoit qu'une petite portion des profits que Victorin avoit faits, en vendant par un infâme trafic les sentences de Maximin : il inquiétoit Anepsie, veuve de Victorin, la menaçant de la dépouiller d'une fortune si mal acquise. Anepsie, pour s'appuyer d'une protection puissante, fit encore présent à Maximin de trois mille livres pesant d'argent, feignant que son mari l'avoit ainsi ordonné par un codicile. Mais ce magistrat, aussi avare que sanguinaire, n'eut pas honte de lui demander la moitié de toute la succession, et, pour envahir le reste, il lui proposa le mariage de son fils avec la fille de Victorin, ce qu'Anepsie n'osa refuser.

Les choses étoient dans cet état, lorsque Valentinien rappela Maximin à la cour, et le nomma préfet du prétoire de la Gaule. Il lui donna Ursicin pour successeur

dans la charge de vicaire du préfet d'Italie. Urcisin étoit d'un caractère modéré. Dès la première affaire qui fut portée devant lui, il s'attira par sa douceur le mépris de la cour et la disgrâce du prince. L'empereur l'ayant assitôt révoqué comme un magistrat foible et inutile, mit à sa place Simplice. Celui-ci, né dans la ville d'Emone, méritoit de succéder à Maximin, dont il étoit le conseil. C'étoit un esprit sombre et rempli de la plus noire méchanceté. Il débuta par des supplices; et, confondant ensemble les innocens et les coupables, il s'efforça de surpasser son successeur par son acharnement contre la noblesse.

Simplice s'étoit chargé de toute la haine de Maxime contre Aginace. Il trouva bientôt l'occasion d'immoler cette victime à son protecteur. Un esclave d'Anepsie, maltraité par sa maîtresse, alla de nuit avertir Simplice qu'Aginace avoit employé pour la corrompre les secrets de la magie. Simplice en donna sur-le-champ avis à la cour, et Maximin obtint de l'empereur un ordre de faire mourir ce magicien suborneur. Cependant, craignant d'attirer sur lui-même l'indignation publique, s'il faisoit périr un sénateur des plus illustres par les mains de Simplice sa créature, il tint l'ordre secret jusqu'à ce qu'il eût trouvé un ministre propre à l'exécuter.

Il ne le chercha pas long-temps. Un Gaulois nommé Doryphorien, homme grossier et brutal, mais capable de tout faire pour sa fortune, s'offrit à le servir avec ardeur. Maximin le fit nommer à la charge de vicaire, et lui mit entre les mains l'ordre de l'empereur. Il l'avertit d'user de diligence s'il vouloit prévenir tous les obstacles. Doryphorien ne perdit pas un moment. Il apprit en arrivant qu'Aginace étoit déjà arrêté et gardé dans une de ses terres. Il le fit transporter à Rome avec Anepsie. La mort d'Aginace étoit résolue; il ne s'agissoit que de revêtir cette injustice de quelque forme ju-

Amm. ibid. Cod. Theod. l. 9, tit. 29 leg. 1.

diciaire. On s'étudia à donner à l'interrogatoire l'appareil le plus effrayant. On introduisit Aginace pendant la nuit dans une salle éclairée de la lugubre lumière de quelques flambeaux, et remplie de roues et de chevalets préparés pour tourmenter ses esclaves, et pour leur arracher, contre les lois romaines, la condamnation de leur maître. Ces malheureux, déjà affoiblis par les rigueurs de la prison, furent livrés en proie à la cruauté des bourreaux. Au milieu d'un affreux silence on n'entendoit que la voix menaçante du juge, et les gémissemens de ceux que l'on déchiroit par les tortures. Enfin une servante cédant aux douleurs, laissa échapper quelque parole équivoque à la charge de son maître. Aussitôt, sans attendre d'autre éclaircissement, on prononça la sentence d'Aginace, et quoiqu'il en appelât au jugement de l'empereur, il fut traîné au supplice et exécuté. Anepsie fut enveloppée dans la même condamnation; et ni la qualité de belle-mère du fils de Maximin, ni le sacrifice qu'elle avoit fait de ses biens et de sa propre fille, ne purent la sauver de la mort. Maximin, quoiqu'éloigné de Rome, continuoit d'y régner dans la personne de ses successeurs, animés de son esprit. Nous verrons dans la suite quelle fut la digne récompense de tant de forfaits.

Amm. l. 28, c. 4, et ibi Vales. Symm. l. 5, ep. 54, 56.

Les préfets de Rome, dont l'autorité étoit supérieure à celle des vicaires, auroient pu arrêter ce torrent d'iniquités, si leur vie molle et voluptueuse ne les eût pas rendus trop insensibles aux malheurs publics, et trop timides pour s'opposer aux entreprises des favoris. Olybre se contenta de gémir en secret. Principe, qui lui succéda, n'est connu que de nom, et ne fut en charge que très-peu de temps. Ampélius, quoiqu'il eût de bonnes intentions, se laissa lui-même entraîner, et se prêta quelquefois à l'injustice. Il étoit d'Antioche. Il fut maître des offices, proconsul d'Achaïe et d'Afrique. Homme de plaisir, il ne laissoit pas d'aimer la règle. Le peuple,

quoique dans l'oppression, étoit livré au luxe et à tous les vices qui en sont la suite : Ampélius entreprit de le réformer. Il publia à cet effet plusieurs règlemens, qu'il n'eut pas la fermeté de faire exécuter.

Les mœurs se corrompoient jusque dans leur source. L'instruction publique, ce premier germe de vertu et de bonne discipline dans les états, s'altéroit de plus en plus. Plongés dans la débauche, les jeunes gens ne venoient plus aux académies de Rome que pour satisfaire aux formes de l'usage. Ils ne fréquentoient que les jeux, les spectacles, les femmes de mauvaise vie. Le cours des études étoit devenu un cours de libertinage et de désordre. La matricule des professeurs étoit encore remplie, mais leurs leçons étoient abandonnées. Les plus habiles maîtres, au milieu de leurs écoles froides et solitaires, craignant d'éloigner leurs disciples par une régularité que l'autorité publique n'auroit pas soutenue, et de peupler à leurs dépens les académies de province, se croyoient forcés de tolérer les dérèglemens, de pardonner l'ignorance, et de passer tout, hors la soustraction de leurs honoraires. Valentinien sentit la nécessité de la réforme sur un objet si important, et donna, dans cette vue, une constitution célèbre. Il ordonne que les jeunes gens qui viendront étudier à Rome apporteront des lettres de congé expédiées par les magistrats de leur province, où seront énoncés leur nom, leur patrie, leur naissance, les titres de leurs pères et de leur famille ; qu'en arrivant à Rome ils présenteront ces lettres au magistrat chargé de la police de la ville, et qu'ils déclareront à quel genre d'étude ils ont dessein de s'appliquer ; que ce magistrat sera instruit de leur demeure, et attentif à examiner s'ils s'occupent réellement des études auxquelles ils ont déclaré qu'ils se destinoient ; qu'on éclairera leurs démarches ; qu'on observera s'ils ne fréquentent pas des compagnies criminelles ou dangereuses, s'ils n'assistent pas trop souvent aux spectacles,

Cod. Theod. l. 14, tit. 9, leg. 1.
Giann. hist. Nap. l. 1, c. 10.
S. Aug. conf. l. 5, c. 8.

s'ils ne passent pas le temps en festins et en parties de plaisir. Pour ceux qui, par leur mauvaise conduite, déshonorent les études, il ordonne au magistrat de les châtier publiquement, et de les renvoyer aussitôt dans les lieux d'où ils sont venus. Il ne permet aux étudians des provinces de demeurer à Rome que jusqu'à l'âge de vingt ans : ce terme expiré, il enjoint au préfet de la ville de les obliger par force, s'il en est besoin, de retourner dans leur patrie ; et afin que rien n'échappe à la vigilance publique, il veut qu'ils s'inscrivent tous les mois sur un registre où seront marqués leur nom, leur qualité, leur patrie, leur âge, et que tous les ans cette matricule soit envoyée au secrétariat de l'empereur, qui, s'instruisant de leurs progrès et de leur mérite, tiendra une note de ceux dont l'état pourroit tirer quelque service dans les différens emplois. Cette constitution étoit vraiment digne d'un grand prince, si l'on eût tenu la main à l'exécution. Mais dans les maladies politiques, la vue des maux fait multiplier les remèdes, et le défaut de vigueur et de constance dans l'usage de ces remèdes rend à la fin les maux incurables. Cependant une loi si sage ne fut pas entièrement sans effet ; et quelques années après, saint Augustin quitta l'Afrique pour aller enseigner à Rome, où les écoles, quoiqu'il y régnât plusieurs abus, étoient, dit-il, mieux disciplinées qu'à Carthage.

Cod. Theod. l. 3, *tit.* 14, *leg. unic. et ibi God.*

Valentinien crut que le mélange des barbares contribuoit encore à la corruption des mœurs. Les bords du Rhin et du Danube, dans toute l'étendue de leur cours, étoient couverts de nations féroces, qui, habitant des pays incultes et sauvages, regardoient comme une fortune de s'établir au-delà de ces fleuves, sur les terres de l'empire. Il s'en introduisoit un grand nombre dans les armées romaines, et surtout dans les troupes qui gardoient les frontières. La garde même des empereurs en contenoit des corps entiers. Ils s'unissoient aux Romains

par des mariages, et tâchoient de faire ainsi disparoître la trace de leur origine. Il eût été dès-lors difficile de décider lequel des deux partis gagnoit davantage à ces alliances, et si la simplicité grossière de ces peuples du nord ne valoit pas bien la politesse abâtardie des Romains de ce temps-là. L'empereur en jugea selon les anciennes prétentions de la fierté romaine ; il pensa que le sang de ses sujets s'altéroit par ces mariages, et il les défendit par une loi.

C'étoit bien moins ces mésalliances que la bassesse de cœur et la mauvaise foi qui dégradoient les Romains, et qui les faisoient dégénérer de leur ancienne noblesse. Plus de scrupule à violer les traités, plus de précautions pour voiler du moins la perfidie. Une multitude de Saxons, portée sur des barques légères, vint se jeter dans la Gaule sur la côte de l'Océan, et, s'avançant le long du Rhin, désoloit toute la contrée. Le comte Nannien, chargé de défendre cette frontière, accourut avec ce qu'il avoit de troupes. C'étoit un guerrier expérimenté ; mais, comme il avoit affaire à des ennemis déterminés et opiniâtres, ayant perdu dans les fréquentes rencontres une partie de ses soldats, et se voyant blessé lui-même, il envoya demander du secours à l'empereur, qui étoit à Trèves. Le général Sévère vint à la tête d'un corps considérable, et se rangea en bataille. La vue d'un si grand nombre de troupes, leur belle ordonnance, l'éclat de leurs armes et de leurs enseignes, jetèrent l'effroi parmi les barbares : ils demandèrent la paix. Après une longue délibération, on consentit à leur accorder une trève. Selon la convention qu'on fit avec eux, on incorpora aux troupes romaines l'élite de leur jeunesse, et on permit aux autres de retourner dans leur pays. Pendant qu'ils se disposoient à partir, on détacha à leur insu un corps d'infanterie pour leur dresser une embuscade et les tailler en pièces dans un vallon qui se trouvoit sur leur passage au-delà du Rhin, près de Duits,

Amm. l. 28, c. 5. Oros. l. 7, c. 32. Chron. Hier. Vales. rerum franc. l. 1, p. 47. Till. Valent. art. 25, not. 40.

vis-à-vis de Cologne. Cette perfidie réussit; mais elle coûta plus de sang qu'on ne s'y étoit attendu. Les Saxons marchoient sans crainte et sans défiance sur la foi du traité ; et, ayant passé le Rhin, ils étoient déjà sur les terres des Francs leurs alliés. A leur approche, quelques soldats, sortis trop tôt de l'embuscade, leur donnèrent le temps de se reconnoître. Les Romains, poussés vivement par les barbares, qui fondirent sur eux avec de grands cris, prirent la fuite. Mais, bientôt soutenus par leurs camarades, qui vinrent se joindre à eux, ils retournèrent sur l'ennemi, et combattirent avec courage. Malgré leur effort, ils alloient être accablés par le nombre, si un gros escadron de cavaliers, qu'on avoit posté sur l'autre bord du vallon, ne fût promptement accouru aux cris des combattans. Ce renfort rassura l'infanterie ; on se battit avec fureur. Les Saxons, enveloppés et pris comme dans un piége, se défendirent jusqu'au dernier soupir. Tous, sans exception, furent victimes de la mauvaise foi de leurs ennemis ; et ce qui montre jusqu'à quel point la morale romaine étoit alors corrompue, c'est que cette victoire, plus honteuse qu'une défaite, a trouvé un apologiste dans Ammien Marcellin, l'historien d'ailleurs le plus sage et le plus judicieux de ce temps-là.

Les autres barbares voisins des frontières en jugèrent plus sainement. Une action si noire réveilla toute leur haine contre un peuple qui rompoit les liens les plus sacrés de la société humaine. Macrien, roi des Allemands, qui avoit, onze ans auparavant, obtenu la paix de Julien, sembloit disposé à venger la cause commune des nations. Valentinien, occupé alors à fortifier les bords du Rhin et du Danube, auroit bien voulu n'être pas forcé d'interrompre ces travaux. Il forma le projet d'opposer aux Allemands d'autres barbares, et de se procurer la paix tandis qu'ils s'égorgeroient les uns les autres. Il crut pouvoir employer à ce dessein les Bourguignons

qui habitoient dans le voisinage des Allemands en remontant vers la source du Mein.

Cette nation guerrière, nombreuse et devenue redoutable à ses voisins, étoit vandale d'origine. Elle avoit été autrefois resserrée dans des bornes assez étroites entre la Warte et la Vistule, aux environs du lieu où est aujourd'hui la ville de Gnesne. Chassée par les Gépides, elle s'approcha du Rhin, et, s'étant jetée dans la Gaule avec les autres Vandales après la mort d'Aurélien, elle fut défaite au retour par Probus. Quelques années après, les Bourguignons s'étant unis aux Allemands pour rentrer en Gaule, ils y furent encore taillés en pièces par Maximien Hercule, et se fixèrent enfin en Germanie aux dépens des Allemands, auxquels ils enlevèrent une partie de leur territoire. Cette invasion alluma une haine mortelle entre les deux peuples ; et, pour perpétuer leurs querelles, ils se disputoient la propriété du fleuve Sala, dont les eaux, propres à faire du sel, avoient de tout temps causé la guerre entre les habitans de ses bords. Les Bourguignons étoient de haute taille, d'un caractère et d'un extérieur farouche, portant une longue chevelure, qu'ils frottoient de beurre pour la rendre rousse : grands mangeurs, aimant une musique rude et grossière, pour laquelle ils se servoient d'une sorte de guitare à trois cordes. Ils donnoient à leur roi le nom de *hendinos;* on le déposoit lorsqu'il avoit eu quelque mauvais succès dans la guerre, ou que l'année avoit été stérile; car ils le croyoient maître des événemens et des saisons. Leur grand prêtre portoit le nom de *sinistus;* il étoit perpétuel, et ne pouvoit être déposé comme les rois. Quelques auteurs anciens donnent aux Bourguignons une origine que les meilleurs critiques rejettent comme fabuleuse : ils disent que Drusus et Tibère, beaux-fils d'Auguste, ayant conquis une grande étendue de pays dans la Germanie, y laissèrent des garnisons qui, abandonnées ensuite par les Romains,

Amm. ibid. Oros. l. 7, c. 32. Hier. chron. Plin. l. 4, c. 28. Sidon. carm. 11. Cluv. ant. Germ. l. 3, c. 36. Vorburg. t. 2, p. 612. Vales. rerum franc. l. 1, p. 48 et seq. et l. 3, p. 158. Alsat. illust. p. 419.

formèrent un corps de nation, et qu'elle prit son nom des bourgs, c'est-à-dire, en langue germanique, des châteaux bâtis sur la frontière. Cette fable s'étoit déjà accréditée chez les Bourguignons eux-mêmes, qui se faisoient honneur de descendre des Romains; et ce fut un des motifs que Valentinien employa pour les engager à faire la guerre aux Allemands.

Il sollicita leurs rois, par des messages secrets, à venir joindre les Romains pour accabler de concert leurs communs ennemis. Il leur promit de passer le fleuve, et convint du temps auquel les deux armées se réuniroient. La proposition fut acceptée avec joie : les Bourguignons firent plus que l'on n'attendoit : ils se rendirent au bord du Rhin, au nombre de quatre-vingt mille. Une armée si redoutable fit trembler leurs alliés autant que leurs ennemis. Les Romains n'en tirèrent aucun secours, et elle ne fit aucun mal aux Allemands. Après avoir quelque temps attendu Valentinien, sans voir aucun effet de ses promesses, les Bourguignons lui envoyèrent demander des troupes d'observation pour couvrir leur retraite. Ils n'en avoient pas besoin sans doute, et cette démarche ne tendoit qu'à s'éclaircir des mauvaises dispositions de l'empereur. Ils en furent pleinement convaincus par le refus qu'ils essuyèrent. Irrités de se voir joués si indignement, ils égorgèrent tout ce qu'ils purent saisir de sujets de l'empire, et reprirent le chemin de leur pays, trompés par Valentinien, mais trompant aussi les espérances de sa politique artificieuse. La terreur de leur marche mit en fuite les Allemands qui habitoient sur leur passage. Ceux-ci, s'étant répandus dans la Rhétie, furent tués ou pris par le général Théodose. Les prisonniers furent, par ordre du prince, transportés en Italie : on leur donna des terres à cultiver aux environs du Pô, à condition qu'ils paieroient un tribut annuel.

AN. 371. *Idace. Amm. l. 29, c. 4.*

Dès que les Bourguignons se furent retirés, Macrien recommença ses ravages. Valentinien forma le dessein

de l'enlever, comme Julien avoit fait enlever Vadomaire. L'année suivante, Gratien étant consul pour la seconde fois avec Probus, l'empereur, pour tromper le prince allemand, passa une grande partie de l'année à Trèves et aux environs, feignant de n'être occupé que de la réparation des forteresses. Pendant ce temps-là il donnoit des ordres, et disposoit tout pour une expédition secrète. Ayant été instruit par des transfuges du lieu où étoit Macrien, il se rendit à Mayence au commencement de septembre, avec peu de troupes, pour ne donner à l'ennemi aucune défiance. Le général Sévère passa sans bruit quelques lieues au-dessous de Mayence, sur un pont de bateaux, avec un corps d'infanterie, et s'avança dans le pays. Il avoit ordre de cacher sa marche, et de ne point permettre à ses soldats de s'écarter. Sévère ayant rencontré une troupe de marchands, les fit massacrer, dans la crainte qu'ils n'allassent donner avis de son approche. Mais, appréhendant d'être découvert, et de ne pas se trouver assez fort pour résister, il fit halte près de Visbad, qu'on appeloit alors *Aquæ mattiacæ*, et attendit Valentinien, qui vint le joindre au commencement de la nuit. On s'arrêta quelques heures en ce lieu, mais sans y camper, parce qu'on n'avoit point apporté de bagage. L'empereur fit seulement dresser sur des pieux quelques tapis, qui lui tinrent lieu de tente. On se remit en marche avant le jour; l'armée étoit conduite par de bons guides. Théodose la devançoit à la tête d'un corps de cavalerie; on avoit pris les plus justes mesures pour surprendre Macrien endormi.

Cluv. ant. Germ. l. 3, c. 7.

L'imprudence des soldats fit échouer l'entreprise. Les défenses de l'empereur ne purent contenir leur avidité pour le pillage. L'incendie des métairies et les cris des paysans donnèrent l'alarme à la garde du prince; on l'enleva à demi-éveillé dans un chariot, et on le sauva sur des hauteurs par des défilés impraticables à une armée. Valentinien, se voyant dérober sa proie, s'en vengea

sur le territoire ennemi, qu'il ravagea dans une étendue de cinquante milles, et revint à Trèves, fort mécontent d'avoir manqué une occasion ménagée avec tant de précautions. Les Allemands qui habitoient au-delà du Rhin, vis-à-vis de Mayence, s'appeloient *Bucinobantes.* Pour ôter à Macrien l'espérance de rentrer dans ce pays, l'empereur y établit pour roi Fraomaire. Le canton étoit tellement ruiné, que celui-ci aima mieux aller dans la Grande-Bretagne commander, en qualité de tribun, une cohorte d'Allemands qui s'étoit mise au service de l'empire, et qui se distinguoit par sa valeur. Valentinien donna aussi quelque commandement dans ses troupes à Bithéride et à Hortaire, seigneurs allemands. Mais, peu de temps après, Hortaire, accusé d'entretenir de secrètes intelligences avec Macrien, fut appliqué à la torture; et, sur l'aveu qu'il fit de sa trahison, il fut brûlé vif.

Amm. l. 29, c. 3. Hier. chron.

La rigueur de Valentinien croissoit tous les jours. Maximin, préfet des Gaules, aigrissoit de plus en plus son naturel dur et impitoyable. Les accès de sa colère devenoient plus fréquens, et se marquoient dans le ton de sa voix, dans l'altération de son visage, dans le désordre de sa démarche. Ceux qui jusqu'alors avoient, par leurs sages remontrances travaillé à modérer ses emportemens, n'osoient plus ouvrir la bouche. Il n'écoutoit que Maximin. Il fit assommer un de ses pages pour avoir, dans une chasse, découplé un chien plus tôt qu'il ne falloit. Un chef de fabrique lui ayant présenté une cuirasse de fer très-bien travaillée, s'attendoit à en être récompensé : il fut mis à mort, parce que la cuirasse pesoit un peu moins que Valentinien n'avoit ordonné. Octavien, qui avoit été proconsul d'Afrique, encourut la disgrâce du prince. Un prêtre chrétien chez qui il se tenoit caché, n'ayant pas voulu le découvrir, eut la tête tranchée à Sirmium. Constantin, écuyer de l'empereur, fut lapidé pour avoir changé sans sa permission

quelques chevaux de son écurie. Athanase étoit un cocher du Cirque fort renommé : ses partisans formoient des cabales en sa faveur. Valentinien le menaça du feu, s'il donnoit occasion à quelque émeute ; et peu de jours après il lui fit souffrir ce supplice sur un simple soupçon de magie. Afriquain, célèbre avocat, ayant obtenu un gouvernement, en demandoit un autre plus considérable : cette ambition, pardonnable et très-ordinaire, lui coûta la vie. Comme Théodose sollicitoit pour lui : *Eh bien!* dit l'empereur, *puisqu'il n'est pas content de sa place, je vais lui en donner une autre; qu'on lui abatte la tête.* Cet ordre cruel fut exécuté. Claude et Salluste, tribuns de la garde, furent accusés d'avoir parlé en faveur de Procope lorsqu'il s'étoit révolté. Le conseil de guerre fut chargé de leur faire le procès. Comme on ne trouvoit pas de preuves contre eux, l'empereur ordonna aux juges de condamner Claude à l'exil, et Salluste à la mort, promettant de leur accorder leur grâce. Les juges obéirent, mais Valentinien ne tint pas sa parole. Salluste fut décapité, et Claude ne revint d'exil qu'après la mort de l'empereur. Il fit périr dans les tourmens de la question plusieurs personnes dont on reconnut trop tard l'innocence. Il employoit, contre la coutume, des officiers de ses gardes pour arrêter les accusés, et ils répondoient sur leur vie du succès de leur commission. Mais ce qui met le comble à la barbarie, et ce qui rend ce prince presque comparable à Maximien Galère, c'est qu'il avoit deux ourses très-carnassières, qu'il nourrissoit de cadavres. L'une portoit le nom de *Mica*, l'autre d'*Innocentia*. Il prenoit grand soin de ces cruels animaux; il avoit fait placer leurs loges à côté de son appartement ; des esclaves étoient chargés de les servir, et d' entretenir leur férocité. Après quelques années il donna la liberté à Innocentia, et la fit lâcher dans les forêts, étant, disoit-il, content de ses services.

Cod. Theod. l. 3, *tit.* 15, *leg.* 1.
Lib. 4, *tit.* 6, *leg.* 1.
Lib. 6, *tit.* 7, *leg.* 1; *tit.* 9, *leg.* 1; *tit.* 11, *leg. unic.*; *tit.* 14, *leg.* 1.
Lib. 12, *tit.* 1, *leg.* 38.
Liban. vit. p. 48, 49.

Ces traits d'inhumanité, qui font horreur, étoient les effets d'un caractère fougueux et violent, et non pas d'une stupidité brutale. Ce prince avoit des lumières. Il fit cette année et la suivante plusieurs lois, tant pour conserver l'honneur des familles que pour régler l'ordre politique. Pour défendre les jeunes veuves de race sénatorienne contre leur propre foiblesse, il ordonna que celles qui seroient au-dessous de vingt-cinq ans ne pourroient contracter un second mariage sans le consentement de leur père, ou de leurs parens, si leur père étoit mort; que, si leurs parens s'opposoient à leur désir, et qu'ils proposassent un autre parti, les juges civils en décideroient; et qu'en cas d'égalité entre les deux partis, on préféreroit celui qui seroit du choix de la femme; que, supposé que la veuve eût lieu de soupçonner que ses proches parens, devant être ses héritiers, si elle mouroit sans enfans, voulussent par un motif d'intérêt empêcher ce second mariage, elle s'en rapporteroit au jugement des parens plus éloignés, qui n'auroient rien à prétendre sur sa succession. Il écartoit par cette loi le manége de séduction, qui altéroit le sang des plus nobles familles par des alliances mal assorties, et souvent déshonorantes. Une autre loi, par laquelle il modéroit la rigueur de celle de Constantin contre les bâtards et les concubines, ne fut pas si généralement approuvée; il déclara que, si un homme laissoit des héritiers en ligne directe, il pourroit léguer à ses enfans naturels et à leur mère le douzième de ses biens, et le quart, s'il ne laissoit que des héritiers collatéraux. Valens rejeta d'abord cette loi, mais il l'adopta dans la suite. Valentinien régla les rangs entre les grandes dignités; les préfets de Rome, les préfets du prétoire, les deux généraux de la cavalerie et de l'infanterie, étoient au même degré. Après eux les questeurs, le maître des offices, les deux comtes des largesses, c'est-à-dire l'intendant des finances et l'intendant du domaine, les pro-

consuls, les quatre chefs du secrétariat du prince, les comtes qui commandoient les troupes dans les provinces d'au-delà de la mer, les vicaires des préfets. Tel étoit l'ordre des grandes charges de l'état. Les empereurs suivans y firent quelques changemens, et ajoutèrent plusieurs autres dignités. Dans ce dénombrement je ne vois pas le comte des domestiques, quoique ce fût une dignité déjà ancienne, et que Constance le nomme dans une loi avant le maître des offices. La raison en est peut-être que c'étoit une charge du palais, et non pas une dignité de l'empire.

Zos. l. 4. Themist. or. 11. Till. Valens. art. 11, et not. 10.

Au milieu des rigueurs que Valentinien exerçoit sur les peuples, l'Eglise étoit tranquille. Valens, au contraire, avoit jusqu'alors épargné ses sujets dans ce qui regardoit le gouvernement civil, mais il affligeoit l'Eglise. Ce prince prit pour la troisième fois la résolution d'aller à Antioche, et partit de Constantinople vers le mois de mai. En traversant l'Asie, il y trouva les traces funestes des maux qu'avoient causés la famine et le tremblement de terre. Les provinces, désolées et languissantes, ne se repeuploient qu'à peine. L'empereur donnoit audience aux députés qu'on lui envoyoit de toutes parts, et leur accordoit les grâces qu'ils venoient lui demander. Il se proposoit deux objets : de rétablir le pays, et d'y faire dominer l'arianisme. Il relevoit les villes abattues; il ajoutoit aux autres de nouveaux embellissemens, ou étendoit leur enceinte. On nettoyoit les ports bouchés par les sables, ou comblés de vase; on travailloit à rendre les grands chemins plus praticables. Tout sembloit ranimé par la présence du prince. Il partagea plusieurs provinces : Tyane, devint métropole de la seconde Cappadoce, et Icone de la seconde Pisidie. Quelques auteurs lui attribuent la nouvelle division de la Palestine, de la Cilicie, de la Syrie, de la Phénicie et de l'Arabie. Mais d'autres prétendent, avec plus de vraisemblance, que ces provinces ne furent partagées, les

unes en deux, les autres en trois, que sous le règne de Théodose ou d'Arcadius. Nous avons déjà observé que cette multiplication de départemens aggravoit le fardeau des peuples en multipliant les officiers.

Greg. Naz. or. 20. Greg. Nyss. l. contra Eunomium. Theod. l. 4, c. 17. Soc. l. 4, c. 25. Soz. l. 6, c. 15. Ruf. l. 2, c. 9. Basil. epist. 104, etc.

Valens, après avoir fait quelque séjour à Ancyre, passa en Cappadoce. Devant lui marchoit le préfet Modeste, en apparence pour disposer ce qui étoit nécessaire à la réception de l'empereur, mais en effet pour préparer un triomphe à l'arianisme, qui s'établissoit dans tous les lieux où passoit Valens. On chassoit les évêques orthodoxes; on les exiloit; on confisquoit leurs biens; on installoit en leur place des hérétiques, dont l'empereur avoit à sa suite une nombreuse recrue. C'étoit un orage sorti de la Propontide, qui traversoit la Bithynie, la Galatie, et venoit fondre sur la Cappadoce. Basile étoit assis depuis peu sur le siége de Césarée, capitale de cette province. L'empereur avoit en vain employé les plus puissans du pays pour traverser son élection. Ce prélat fut un rempart inébranlable, contre lequel vinrent se briser toutes les forces de l'hérésie. Valens, en approchant de Césarée, envoya Modeste pour l'intimider et l'obliger à recevoir les ariens dans sa communion. Le préfet manda Basile, et d'un ton fier et menaçant il lui reprocha d'abord son opiniâtreté à rejeter la doctrine que l'empereur avoit embrassée. Comme il le voyoit inflexible: *Ne savez-vous donc pas*, lui dit-il, *que je suis le maître de vous dépouiller de vos biens, de vous exiler, de vous ôter même la vie? Celui qui ne possède rien,* répondit le prélat, *ne peut rien perdre, à moins que vous ne vouliez peut-être m'arracher ces misérables vêtemens, et un petit nombre de livres qui font toute ma richesse; quant à l'exil, je ne le connois pas: toute la terre est à Dieu; elle sera partout ma patrie, ou plutôt le lieu de mon passage; la mort me sera une grâce, elle me fera passer dans la véritable vie; il y a même long-temps que je suis mort à celle-ci.* Ce discours, animé de

la seule vraie philosophie, mais tout nouveau pour les oreilles d'un homme de cour, étonna le préfet. *Personne*, dit-il, *ne m'a encore parlé avec une pareille hardiesse. C'est apparemment*, lui repartit froidement Basile, *que vous n'avez encore rencontré aucun évêque.* Modeste ne put s'empêcher d'admirer la fermeté de cette âme intrépide; il alla rendre compte à l'empereur du peu de succès de sa commission: *Prince*, lui dit-il, *nous sommes vaincus par un seul homme; n'espérez ni l'effrayer par des menaces, ni le gagner par des caresses; il ne vous reste que la violence.* Valens ne jugea pas à propos d'employer d'abord cette voie; il craignoit le peuple de Césarée, et sentoit malgré lui du respect pour le saint prélat.

Il passa l'hiver en cette ville. Le jour de l'Épiphanie il se rendit à l'église avec sa garde, et se mêla parmi les fidèles, pour avoir l'honneur de communiquer avec eux, du moins en apparence. Mais, quand il entendit le chant des psaumes, qu'il vit la modestie de ce grand peuple, le bel ordre et la majesté toute céleste qui régnoient dans le sanctuaire, le prélat debout à la tête de son clergé, aussi recueilli, aussi immobile que s'il ne se fût passé autour de lui rien d'extraordinaire, ceux qui l'environnoient, pénétrés d'un profond respect, plus semblables à des anges qu'à des hommes, ce prince demeura comme ébloui et glacé de crainte. Lorsque ensuite il se fut avancé pour présenter son offrande, comme aucun des ministres sacrés ne venoit la recevoir selon l'usage, parce qu'on ignoroit si Basile voudroit l'accepter, alors, saisi d'un tremblement soudain, il eut besoin d'être soutenu par un des prêtres, qui s'aperçut de sa foiblesse. Basile crut devoir user de condescendance; il reçut l'offrande de Valens. En vain, pour ébranler le saint évêque, l'empereur le fit tenter tantôt par des magistrats, tantôt par des officiers d'armée, tantôt par ses eunuques, et

surtout par le grand-chambellan, nommé Mardonius. Il voulut avoir lui même un entretien avec Basile. Le prélat, par son éloquence toute divine, confondit Valens sans sortir des bornes du respect; et il imposa silence avec une liberté apostolique à un officier du palais qui osoit le menacer en présence du prince. Cette conversation adoucit le cœur de Valens : il donna à l'église de Césarée plusieurs terres de son domaine pour subvenir à la subsistance des pauvres et au soulagement des malades.

Mais les évêques ariens étouffèrent bientôt ces dispositions favorables. L'exil de Basile fut arrêté. Tout étoit prêt pour son départ : les fidèles étoient dans les larmes, et les ariens dans la joie; il ne s'agissoit plus que de signer l'ordre. La main de l'empereur se refusa constamment à sa volonté : elle trembla, sans pouvoir tracer aucune lettre, toutes les fois qu'il voulut la contraindre à cet injuste ministère. Un autre accident porta dans le même temps à Valens un coup bien plus sensible. Son fils unique, Valentinien Galate, tomba dangereusement malade. Après avoir épuisé tous les remèdes humains, l'empereur eut recours à Basile. Le saint vint au palais: sa seule présence calma d'abord la violence de la maladie; et, sur la promesse que lui fit Valens qu'il lui permettroit d'instruire le jeune prince dans les principes de la doctrine catholique, ses prières achevèrent la guérison. Mais l'empereur, plus fidèle aux engagemens pris avec Eudoxe qu'à la parole donnée à Basile, ayant peu après fait baptiser son fils par les ariens, ce prince retomba malade et mourut. Valence et Dominica, affligés de ce malheur, envoyèrent prier Basile d'employer son crédit auprès de Dieu pour détourner la mort dont ils se croyoient eux-mêmes menacés. Le préfet Modeste s'adressa aussi à saint Basile dans une grande maladie; et, reconnoissant dans la suite qu'il lui étoit redevable de

la vie, il devint son protecteur. On voit par plusieurs lettres du saint que Modeste n'osoit rien refuser à sa recommandation.

Quelque temps après que Valens fut parti de Césarée, le saint évêque y apaisa une sédition que l'attachement de son peuple à sa personne avoit excitée. Eusèbe, gouverneur du Pont et de la Cappadoce, oncle de l'impératrice et dévoué aux ariens, saisissoit toutes les occasions de chagriner Basile. Un de ses assesseurs, devenu éperdument amoureux d'une veuve de famille illustre, vouloit la contraindre à l'épouser. Pour éviter ses poursuites soutenues de l'autorité du gouverneur, elle se réfugia dans l'église, auprès de la table sacrée. Le magistrat voulant forcer cet asile, Basile prit la défense de cette femme : il s'opposa aux gardes envoyés pour la saisir, et lui procura les moyens de s'échapper. Le gouverneur, irrité, cita Basile devant son tribunal; et, le traitant comme un criminel, il ordonna de le dépouiller et de lui déchirer les flancs avec des ongles de fer. Le prélat se contenta de lui dire : *Vous me ferez un grand bien si vous m'arrachez le foie, qui me cause de perpétuelles douleurs.* Mais les habitans, apprenant aussitôt le péril de leur évêque, entrent en fureur : hommes, femmes, enfans, armés de tout ce qu'ils rencontrent, accourent avec des cris terribles à la maison d'Eusèbe; chacun brûle d'envie de lui porter le premier coup. Ce magistrat, un moment auparavant si fier et si intraitable, tremblant pour lors, se jette aux pieds de sa victime. Il n'eut pas besoin de prières : Basile, délivré des mains des bourreaux, alla au-devant du peuple; sa seule vue calma la sédition, et sauva la vie à celui qui lui préparoit une mort cruelle.

Valens arriva enfin à Antioche au mois d'avril, sous le consulat de Modeste et d'Arinthée. Libanius, dont la faveur étoit passée, commença par l'ennuyer d'un long panégyrique, dont on ne lui permit de prononcer que

An. 372.
Idace.
God. chron.
Liban. vit.
Them. or. 12.

Soc. l. 4, c. 16.
Theod. l. 4, c. 23, 24.
Soz. l. 6, c. 27.

la moitié. Des soins plus importans occupoient Valens: Il se partageoit entre les préparatifs de la guerre de Perse et le dessein qu'il avoit formé de détruire dans ses états la foi de Nicée. Pour rendre la persécution moins odieuse, il permit l'exercice de toutes les superstitions. Les sacrifices se renouvelèrent : on célébroit publiquement les fêtes de Jupiter, de Cérès, de Bacchus; la liberté n'étoit refusée qu'aux catholiques. Mélèce fut banni pour la troisième fois. Les fidèles de sa communion, exclus des églises où ils s'assembloient, étoient contraints de célébrer les saints mystères hors de la ville. Poursuivis partout et chassés par les soldats, ils changeoient tous les jours de retraite. Plusieurs expirèrent dans les tourmens; un grand nombre furent précipités dans l'Oronte. Ces rigueurs, loin de les abattre, animoient et fortifioient leur zèle. Les moines accouroient de leurs solitudes pour soutenir le courage de leurs frères. Un jour Valens, se promenant dans une galerie de son palais qui donnoit sur l'Oronte, vit passer au bord du fleuve un homme mal vêtu et courbé de vieillesse. On lui dit que c'étoit le moine Aphraate, respecté de tous les catholiques d'Antioche : *Où vas-tu ?* lui dit l'empereur, *tu devrois te tenir renfermé dans ta cellule. Prince*, lui repartit le vieillard, *vous embrasez l'église de Dieu ; et quand le feu est à la maison, il faut sortir pour travailler à éteindre l'incendie.* On dit que l'Eglise eut alors obligation à Thémistius. Cet orateur, déiste dans le cœur, quoique idolâtre dans la pratique, représenta à l'empereur *qu'il en étoit de la religion comme de tous les arts, qui se perfectionnent par la dispute : que les diverses sectes étoient autant de différentes voies qui toutes aboutissoient au même terme, c'est-à-dire à Dieu même : que la contrariété des opinions sur la nature divine entroit dans les vues de l'Être suprême, qui a voulu se cacher aux hommes; et que la diversité de cultes, loin de lui déplaire, lui étoit aussi agréable que la différence du service l'est dans une*

armée à un général, dans une maison à un père de famille. Des raisons si absurdes firent, dit-on, quelque impression sur un prince foible et ignorant; sans s'adoucir tout-à-fait, il relâcha beaucoup de sa cruauté, et tourna sa principale attention sur les affaires de la Perse.

Le traité de Jovien avoit abandonné Arsace à la vengeance et à l'ambition de Sapor. Aussitôt après la mort de cet empereur, le roi de Perse entreprit de s'emparer de l'Arménie. Aussi artificieux que guerrier, il trompa la nation par des traités, il la fatigua par des attaques imprévues : il corrompit ou fit périr une partie des seigneurs. Enfin, n'épargnant ni les caresses ni les parjures, il attira à un festin le roi Arsace. Ce prince imprudent se vit enlever au milieu des convives : on lui creva les yeux, on le chargea de chaînes d'argent, vaine distinction dont les Perses honoroient les prisonniers illustres : on l'enferma dans le château d'Agabanes, où l'attendoit une mort cruelle. Sapor, devenu par cette perfidie maître de ce grand royaume, porta ses armes dans l'Ibérie; et, pour insulter à la puissance romaine, ayant chassé Sauromace, que les Romains avoient placé sur le trône, il y établit Aspacure, cousin de ce prince. L'eunuque Cylace et Artabane, l'un gouverneur d'une province, l'autre un des généraux d'Arsace, avoient trahi leur maître pour se donner à Sapor; il leur confia le gouvernement de l'Arménie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour s'emparer d'Artogérasse, ville très-forte, où étoient enfermés les trésors, le fils et la veuve du malheureux Arsace. Cette princesse étoit Olympias, autrefois fiancée à l'empereur Constant.

Amm. l. 27, c. 12.

Les deux commandans vinrent mettre le siége devant la ville. Comme elle étoit bâtie sur une montagne escarpée, et que les neiges et la rigueur de l'hiver en rendoient les approches encore plus difficiles, Cylace prit la voie de la négociation. Accoutumé à gouverner

des femmes, il se flattoit de tourner à son gré l'esprit de la reine. Il en obtint sûreté pour lui et pour Artabane; ils se rendirent tous deux dans la place. Ils prirent d'abord le ton menaçant; ils conseilloient à la reine d'apaiser par une prompte soumission la colère d'un prince impitoyable. Mais la princesse, plus habile que ces deux traîtres, leur fit une peinture si touchante de ses malheurs et des cruautés exercées sur son mari; elle leur fit valoir avec tant de force ses ressources et les avantages qu'ils trouveroient eux-mêmes dans son parti, qu'attendris à la fois et éblouis de nouvelles espérances, ils se déterminèrent à trahir Sapor à son tour. Ils convinrent que les assiégés viendroient à une certaine heure de la nuit attaquer le camp, et promirent de leur livrer les troupes du roi. Ayant confirmé leur promesse par un serment, ils retournèrent au camp, et publièrent qu'ils avoient accordé deux jours aux assiégés pour délibérer sur le parti qu'ils avoient à prendre. Cette suspension d'armes produisit du côté des Perses la négligence et la sécurité. Pendant que les assiégeans étoient plongés dans le sommeil, une troupe de brave jeunesse sort de la ville, s'approche sans bruit, pénètre dans le camp, égorge les Perses, la plupart ensevelis dans le sommeil, et n'en laissent échapper qu'un petit nombre. Olympias ne fut pas plus tôt délivrée, qu'elle fit sortir de la place son fils Para, et l'envoya sur les terres de l'empire. Valens lui assigna pour asile la ville de Néocésarée dans le Pont, où il fut traité avec tous les égards dus à son rang et aux anciennes alliances de sa famille avec l'empire.

Cylace et Artabane, espérant tout de la générosité de l'empereur, le prièrent par leurs députés de leur renvoyer Para leur roi légitime, avec un secours capable de le maintenir. Valens, qui ne vouloit pas donner à Sapor occasion de lui reprocher d'avoir le premier rompu le traité, se contenta de faire reconduire le prince en

Arménie par le général Térence, mais sans aucunes troupes. Il exigea même de Para qu'il ne prît ni le diadème, ni le titre de roi. Ce ménagement n'en imposa point à Sapor. Outré de colère, il entra en Arménie à la tête d'une puissante armée, et mit à feu et à sang tout le pays. Le prince et les deux ministres, hors d'état de résister à ce torrent, se retirèrent entre les hautes montagnes qui séparoient les terres de l'empire d'avec la Lazique; on appeloit alors ainsi l'ancienne Colchide. Cachés pendant cinq mois dans les cavernes et dans l'épaisseur des forêts, ils échappèrent à toutes les recherches de Sapor. Enfin, las de les poursuivre, et déjà incommodé des rigueurs de l'hiver, il brûla tous les arbres fruitiers, mit garnison dans les châteaux dont il s'étoit emparé par force ou par intelligence, et vint attaquer Artogérasse, qu'il emporta après une vigoureuse résistance. Il s'y rendit maître des trésors et de la personne de la reine, qu'il emmena captive en Perse.

Amm. ibid. Them. or. 11.

Ces événemens avoient précédé l'arrivée de Valens à Antioche. Dès que l'empereur eut rassemblé ses troupes, il fit partir deux armées; l'une marcha en Arménie à la suite d'Arinthée; Térence conduisit l'autre en Ibérie. Les affaires d'Arménie avoient changé de face. Sapor, qui savoit prendre toute sorte de formes, souple et insinuant, fier et intraitable selon la diversité des circonstances et de ses intérêts, avoit séduit la simplicité du jeune prince en lui promettant son alliance et sa protection. Il l'avertissoit avec une bienveillance apparente qu'il *exposoit sa dignité, et même sa personne; que Cylace et Artabane ne lui laissoient que le nom de souverain; qu'il étoit en effet leur esclave : et que n'avoit-il pas à craindre de deux perfides, qu'il sembloit par une aveugle confiance inviter à une troisième trahison!* Para, trop crédule, fit égorger ses deux ministres, et envoya leurs têtes à Sapor comme un gage de sa soumission. L'Arménie, alors sans conseil et sans défense,

alloit être la proie du roi de Perse, si Arinthée ne fût arrivé à propos pour la mettre à couvert. Sapor, désespéré de perdre le fruit de son crime, n'osa cependant entrer dans le pays; il envoya des députés à Valens pour le sommer d'observer le traité, et de ne prendre aucun parti dans les démêlés des Perses et des Arméniens. Ces envoyés ne furent pas écoutés.

Dans le même temps, Térence remenoit Sauromace en Ibérie. Comme il approchoit du fleuve Cyrus, Aspacure vint offrir de partager le royaume avec son cousin. Il protestoit qu'il céderoit volontiers tous le pays à Sauromace, s'il ne craignoit pour son fils, qui étoit en otage entre les mains des Perses. On envoya consulter l'empereur, qui, pour éviter une guerre, consentit au partage de l'Ibérie. Le Cyrus fit la séparation des états des deux princes. Sauromace prit pour sa part les provinces limitrophes de l'Arménie et de la Lazique ; il laissa à son cousin les pays qui confinoient à l'Albanie et à la Perse. Sapor se plaignit hautement de l'infidélité des Romains, qui, sans égard, disoit-il, pour ses justes remontrances, envoyoient des troupes en Arménie contre la foi des sermens, et disposoient en souverains du royaume d'Ibérie. Il déclara le traité rompu, et ne songea plus qu'à lever une armée, et à tirer des secours de ses alliés et de ses vassaux, afin de ruiner au printemps prochain toutes ces entreprises de la politique romaine.

Soc. l. 4, c. 17. Theod. l. 4, c. 16. Soz. l. 6, c. 17.

Valens n'attendit pas si long temps. Il eut encore assez de troupes pour former une troisième armée, à la tête de laquelle il marcha lui-même vers la Mésopotamie, à dessein de braver le roi de Perse. Ayant passé l'Euphrate, il prit sa route par Edesse, d'où il avoit chassé l'évêque Barse pour y établir un arien. A son arrivée, il trouva tout le peuple catholique assemblé dans une plaine hors de la ville, parce que les églises étoient au pouvoir des hérétiques. Il s'emporta contre le préfet Modeste jusqu'à le frapper, lui reprochant de négliger

l'exécution de ses ordres. Il lui commanda de dissiper ces séditieux à coups d'épées, s'ils étoient désormais assez hardis pour s'assembler. Modeste, devenu depuis sa guérison moins vif pour les intérêts de l'arianisme, fit secrètement avertir les catholiques; il vouloit les sauver du massacre dont ils étoient menacés. Dès le lendemain tous accoururent au même lieu avec plus d'ardeur que jamais. Le préfet, dans la triste alternative ou de répandre du sang, ou de s'attirer la disgrâce du prince, prit le parti d'obéir, et de se transporter dans la plaine. En y allant il aperçut une femme dont les cheveux et les vêtemens en désordre montroient assez son empressement; elle traînoit un enfant par la main, et se faisoit passage à travers les soldats dont le préfet étoit accompagné. Modeste l'ayant fait arrêter pour lui demander où elle couroit avec tant de hâte, elle répondit qu'elle craignoit d'arriver trop tard à l'assemblée des fidèles, *où nous allons*, dit-elle, *recevoir le martyre. Et pourquoi*, lui dit le préfet, *menez-vous cet enfant? C'est mon fils*, repartit-elle, *je veux qu'il soit couronné avec nous.* Modeste retourna aussitôt rendre compte à l'empereur de la résolution des catholiques; et Valens, convaincu que la violence tourneroit à sa honte et à leur gloire, révoqua ses ordres, et sortit d'Edesse.

Il s'approcha du Tigre sans rencontrer d'ennemis. Il n'eut à combattre que les incommodités du climat, dont les chaleurs excessives produisirent dans son armée beaucoup de maladies. Il se fit aimer de ses soldats par le vif intérêt qu'il prit à leur soulagement. On loua surtout ses soins infatigables pour rétablir la santé du plus distingué de ses généraux. On croit que c'étoit le comte Victor. Dans le cours de cette expédition, il réduisit, sans tirer l'épée, une tribu de Sarrasins. Il retourna ensuite passer l'hiver à Antioche.

Them. or. 11, et ibi not.

Les deux empereurs prirent l'année suivante le consulat pour la quatrième fois. Valens entroit le 28 de

An. 373. *Idace. Them. or. 11.*

Symm. l. 10, *ep.* 26.
Zos. l. 4.

mars dans la dixième année de son règne; Valentinien y étoit entré un mois auparavant. Pour honorer leurs décennales, le sénat de Rome leur envoya un présent considérable. Les princes reçurent encore des provinces, selon l'usage, de l'or, de l'argent, des étoffes précieuses. De leur part ils remirent cette année une partie de la taxe imposée sur les terres. Valens exigea de Thémistius une harangue, qui fut prononcée en sa présence, apparemment à Hiéraple, où il avoit coutume de passer la saison du printemps, pendant qu'il fit son séjour en Syrie.

Amm. l. 29, *c.* 1.

Dès que les armées purent tenir la campagne, Sapor envoya des troupes en Mésopotamie. Il méprisoit les Romains depuis la retraite de Jovien, et se promettoit une victoire assurée. Valens fit partir le comte Trajan et Vadomaire à la tête d'une belle armée, avec ordre de se tenir sur la défensive, afin qu'on ne pût les accuser d'avoir fait le premier acte d'hostilité. Arrivés dans la plaine de Vagabante, ils furent attaqués par toute la cavalerie des Perses. Ils se contentoient d'en soutenir le choc, et se battoient en retraite; mais enfin, se voyant poussés avec vigueur, ils chargèrent à leur tour; et, après avoir fait un grand carnage, ils demeurèrent maîtres du champ de bataille. Les deux monarques vinrent joindre leurs troupes. Il se livra plusieurs petits combats, dont les succès furent balancés. Enfin ils convinrent d'une trève pour terminer leurs différends. L'été s'étant passé en négociations infructueuses, Sapor se retira à Ctésiphon, et Valens à Antioche.

Till. Valens. art. 13.
Cellar. geog. antiq. l. 4, *c.* 1, *art.* 15, *et c.* 8, *art.* 16, 31.

Pendant que Valens étoit occupé de la guerre de Perse, les Sarrasins se défendoient contre les barbares venus du fond de l'Ethiopie, et attaquoient eux-mêmes les frontières de l'empire. Sur les côtes de la mer d'Ethiopie, le long du golfe Avalite, habitoit une peuplade de Blemmyes, nation cruelle, dont l'extérieur même étoit affreux. Ils étoient différens de ceux que nous avons

déjà vus à l'occident du Nil, vers les extrémités méridionales de l'Egypte. Un vaisseau d'Aïla en Arabie échoua sur leurs côtes; ils s'en saisirent, s'y embarquèrent en grand nombre, et, devenus pirates sans connoître la mer, ils résolurent d'aller à Clysma, port d'Egypte, très-riche et très-fréquenté, vers la pointe occidentale du golfe arabique. Ayant pris leur route trop à l'orient, ils abordèrent à Raïthe, qui appartenoit aux Sarrasins de Pharan. C'étoit le 28 décembre 372. Les habitans, au nombre de deux cents, voulurent s'opposer à la descente, mais ils furent taillés en pièces; leurs femmes et leurs enfans furent enlevés. Les Blemmyes massacrèrent quarante solitaires qui s'étoient réfugiés dans l'église de ce lieu. Ils se rembarquèrent ensuite pour gagner Clysma; mais leur vaisseau n'étant pas en état de faire route, ils égorgèrent leurs prisonniers, descendirent de nouveau sur le rivage, et mirent le feu aux palmiers dont le lieu étoit couvert. Cependant Obédien, prince de Pharan, ayant rassemblé six cents archers sarrasins, vint fondre sur les Blemmyes; et quoique ceux-ci se battissent en désespérés, ils furent tous passés au fil de l'épée.

Obédien étoit chrétien. Les saints solitaires retirés dans les déserts d'Arabie, avoient converti plusieurs tribus de Sarrasins. Un autre de leurs chefs, nommé Zocome, avoit aussi embrassé la foi catholique. Obédien étant mort peu de temps après sa victoire sur les Blemmyes, sa veuve Mavia, d'un courage au-dessus de son sexe, prit sa place, et se fit obéir de cette nation indocile. Elle étoit née chrétienne; ayant été enlevée sur les terres de l'empire par une troupe de Sarrasins, de captive d'Obédien elle étoit devenue sa femme à cause de sa beauté. Dès qu'elle se vit seule maîtresse du royaume, elle rompit la paix avec les Romains, se mit elle-même à la tête de ses troupes, fit des courses en Palestine et jusqu'en Phénicie, ravagea les frontières d'Egypte, et livra plusieurs

Soc. l. 4, c. 20. Theod. l. 4, c. 21. Soz. l. 6, c. 38. Theoph. p. 55. Hermant, vie de S Basile, l. 5, c. 21. Till. arian. art. 122.

batailles, dont elle remporta tout l'honneur. Le commandant de Phénicie demanda du secours au général des armées d'Orient. Celui-ci vint avec un corps considérable; et, taxant de lâcheté le commandant, qui ne pouvoit résister à une femme, il lui ordonna de se tenir à l'écart avec ses soldats, et de demeurer simple spectateur du combat. La bataille étant engagée, les Romains plioient déjà et alloient être taillés en pièces, lorsque le commandant de Phénicie, oubliant l'insulte qu'il venoit de recevoir, accourut au secours, se jeta entre les deux armées, couvrit la retraite du général d'Orient, et se retira lui-même en combattant l'ennemi et le repoussant à coups de traits. Comme la princesse guerrière continuoit d'avoir partout l'avantage, il fallut rabattre de la fierté romaine, et lui demander la paix. Elle y consentit, à condition qu'on lui donneroit Moïse pour évêque de sa nation. C'étoit un pieux solitaire renommé pour ses miracles. On l'alla tirer de son désert par ordre de l'empereur, et on le conduisit à Alexandrie pour y recevoir l'ordination épiscopale. Athanase étoit mort le 2 de mai de cette année; et Lucius, que les ariens s'efforçoient depuis long-temps de placer sur le siége d'Alexandrie, venoit enfin d'en prendre possession par ordre de Valens. Moïse, qui n'acceptoit l'épiscopat qu'à regret, refusa constamment l'imposition des mains d'un usurpateur hérétique. Il fallut l'envoyer aux prélats orthodoxes relégués dans les montagnes. Le nouvel évêque acheva de détruire l'idolâtrie dans le pays de Pharan. Il maintint l'alliance de Mavia avec les Romains; et cette reine, pour gage de son attachement à l'empire, donna sa fille en mariage au comte Victor.

Greg. Naz. or. 23. Basil. ep. 159. Epipa hæres. 68. Ruf. l. 2, t. 4.

La mort d'Athanase fit renaître toutes les horreurs dont Alexandrie avoit été deux fois le théâtre pendant la vie de ce saint prélat. Pierre, le fidèle compagnon de ses travaux, qu'il avoit en mourant désigné pour son successeur, ne fut pas plus tôt établi par le suffrage du clergé,

du peuple et des évêques des contrées voisines, que Pallade, préfet d'Egypte, qui étoit païen, saisit cette occasion de venger ses dieux en servant la haine de l'empereur contre les catholiques. Il rassemble une troupe d'idolâtres et de Juifs, entre par force dans l'église, profane le sanctuaire et l'autel par les abominations les plus exécrables; il anime lui-même l'insolence et la fureur de sa cohorte effrénée. On massacre les hommes, on foule aux pieds les femmes enceintes; on traîne toutes nues dans les rues de la ville les filles chrétiennes, on les abandonne à la brutalité des païens; on les assomme avec ceux que la compassion excitoit à leur défense; on refuse à leurs parens la triste consolation de leur donner la sépulture. Bientôt arrivent Euzoïus, évêque arien d'Antioche, et le comte Magnus, intendant des finances, celui qui s'étoit signalé en faveur du paganisme sous le règne de Julien. Ils ramenoient comme en triomphe Lucius, le dernier persécuteur d'Athanase. Les sollicitations des ariens et les sommes d'argent répandues à la cour avoient enfin couronné son ambition. Les païens le reçurent avec joie; et, au lieu des psaumes et des hymnes dont les villes retentissoient d'ordinaire à la première entrée des évêques, on entendoit crier de toutes parts : *Tu es l'ami de Sérapis ; c'est le grand Sérapis qui t'amène à Alexandrie !* La conduite du nouveau prélat répondit à ces acclamations impies. Armé de l'autorité impériale, il mit en œuvre la cruauté de Magnus. Ce comte fit venir en sa présence les prêtres, les diacres et les moines les plus distingués par leurs vertus, dont plusieurs avoient passé quatre-vingts ans. Après avoir beaucoup vanté la clémence de l'empereur, qui n'exigeoit d'eux, disoit-il, que de souscrire à la doctrine d'Arius, il entreprit de leur persuader que cette signature n'intéressoit point leur conscience; qu'ils pouvoient conserver leur opinion dans le cœur, pourvu que leur main se prêtât à l'obéissance; et que la nécessité seroit devant

Oros. l. 7, c. 33.
Soc. l. 4, c. 19, 20, 21, 23, 29.
Theod. l. 4, c. 18, 19, 20.
Soc. l. 6, c. 18, 19.
Soz. l. 6, c. 14, 19.
Paul. diac. in Valent.
Suid. in Οὐάλης.

Dieu une excuse légitime. Le comte, ne les trouvant pas disposés à profiter de ses leçons, les fit jeter en prison et les y laissa plusieurs jours, espérant affoiblir leur courage. Mais, voyant que les mauvais traitemens et les menaces ne servoient qu'à les affermir de plus en plus, il les fit cruellement tourmenter dans la place publique d'Alexandrie, et les envoya, les uns aux mines de Phéno, les autres aux carrières de Proconnèse, d'autres à Héliopolis en Phénicie, ville peuplée de païens, qui les accablèrent d'outrages. Leur départ causa une douleur extrême dans Alexandrie; le peuple les accompagna jusqu'à la mer en versant des larmes, et suivit des yeux leur vaisseau avec des cris lamentables. La persécution s'étendit par toute l'Egypte. Les supplices que la rage de l'idolâtrie avoit inventés contre les chrétiens se renouvelèrent avec plus de fureur contre les catholiques, par un effet de cet acharnement naturel aux divers partis d'une même religion. On vit des hommes dévorés par les bêtes dans les spectacles du Cirque. Onze évêques d'Egypte, qui s'étoient rendus redoutables aux ariens par leur sainteté et par leur doctrine, furent envoyés en exil. Les déserts n'étoient plus un asile. Trois mille soldats, commandés et conduits par Lucius, allèrent porter le trouble et la terreur dans les tranquilles solitudes de Nitrie et de Scétis. On y chassoit les moines de leurs cellules, on les égorgeoit, on les lapidoit : ceux qu'on traitoit avec le moins d'inhumanité étoient dépouillés, enchaînés, battus de verges, traînés à Alexandrie, où, par ordre de l'empereur, on les forçoit de s'enrôler dans la milice. Pierre avoit échappé aux meurtriers avant l'arrivée de l'usurpateur; et, s'étant secrètement embarqué, il se réfugia auprès du pape Damase à Rome, où il demeura jusqu'à la mort de Valens. Pour mettre sous les yeux des Romains une image des cruautés exercées dans Alexandrie, il porta avec lui une robe teinte du sang des martyrs, et il instruisit toute la terre de ces

horribles violences, par une lettre pathétique adressée à l'église universelle. Lucius, méprisé tant qu'Athanase avoit vécu, devint le tyran de l'Egypte, et conserva cette injuste puissance pendant les cinq années suivantes.

Les autres contrées de l'Afrique éprouvoient dans le même temps d'autres malheurs. La Tripolitaine, déjà ravagée par les barbares, ne souffroit pas moins de la part des officiers chargés de la défendre; et la révolte de Firme, qui éclata cette année, désoloit la Mauritanie. L'avarice et les impostures du comte Romain furent la cause de ces désastres. Cette sanglante tragédie, chargée d'intrigues et de funestes incidens, commença avant le règne de Valentinien, et ne fut terminée que sous celui de Gratien. Pour n'en pas interrompre le fil, nous en avons jusqu'ici différé le récit, et nous en allons donner toute la suite.

Amm. l. 27, c. 9, et l. 28, c. 6, et l. 30, c. 2.

Jovien vivoit encore lorsque les habitans de Leptis, attaqués par les Austuriens, ainsi que nous l'avons raconté, implorèrent le secours de Romain, commandant des troupes en Afrique. Ce général avare, ayant exigé pour les défendre des conditions auxquelles il étoit impossible de satisfaire, ils résolurent de porter leurs plaintes à l'empereur. Ils nommèrent pour députés Sévère et Flaccien; et, sur la nouvelle que Valentinien venoit de succéder à Jovien, on les chargea en même temps de lui offrir, selon la coutume, les présens de la province Tripolitaine. Romain n'étoit pas moins artificieux que cruel et avare; il avoit à la cour un puissant appui dans la personne de Remi, qui fut depuis maître des offices, avec lequel il partageoit le fruit de ses rapines pour en acheter l'impunité. Il savoit que l'empereur, prévenu en faveur de ses officiers, ne vouloit jamais les croire coupables, et qu'il ne punissoit que les subalternes. Dès qu'il fut instruit de la résolution des Leptitains, il dépêcha en toute diligence un

courrier à Remi pour le prier de faire en sorte que l'empereur voulût bien s'en rapporter sur toute cette affaire à lui-même et au vicaire d'Afrique, dont il étoit sûr : c'étoit demander avec imprudence que le coupable fût déclaré juge. Les députés vinrent à la cour : ils exposèrent leurs malheurs, et présentèrent le décret de la province qui en détailloit toutes les circonstances. Ruricius, gouverneur de la Tripolitaine, y avoit joint son rapport, conforme aux plaintes des habitans. L'empereur en fut frappé. Remi fit l'apologie de Romain; mais ces mensonges ne purent cette fois que balancer la vérité. Valentinien promit de faire justice après une exacte information. Il accorda même, à la prière des députés, qu'en attendant sa décision, Ruricius seroit chargé du commandement des armes, aussi-bien que du gouvernement civil. Les amis du coupable éludèrent ces dispositions équitables de l'empereur. Ils obtinrent que le commandement demeurât au comte Romain, et vinrent à bout d'éloigner l'information, et de la faire enfin tout-à-fait oublier, en mettant toujours en avant d'autres affaires, qu'ils disoient plus importantes et plus pressées.

La province de Tripoli attendoit avec impatience quelque soulagement de la part de l'empereur; lorsque les barbares, animés par leurs premiers succès, revinrent en plus grand nombre, ravagèrent le territoire de Leptis et celui d'Œa, ville considérable de la même contrée, massacrèrent les principaux du pays, qu'ils surprirent sur leurs terres, et se retirèrent avec un riche butin. Valentinien étoit alors dans la Gaule. La nouvelle de cette seconde incursion réveilla dans son esprit le souvenir de la première : il envoya le secrétaire Pallade pour payer les troupes d'Afrique, et pour prendre connoissance de l'état de la Tripolitaine. Avant que celui-ci fût arrivé, les Austuriens, semblables à ces animaux féroces qui reviennent affamés à l'endroit où

ils se sont déjà repus de carnage, accoururent une troisième fois ; ils égorgèrent ceux qui tombèrent entre leurs mains, coupèrent les arbres et les vignes, enlevèrent tout ce qu'ils n'avoient pu emporter dans les irruptions précédentes. Teints de sang, chargés de butin, ils s'approchèrent de Leptis, conduisant devant eux un des premiers de la ville, nommé Mycon, qu'ils avoient surpris dans une de ses métairies. Il étoit blessé, et ils menaçoient de l'égorger, si l'on ne payoit sa rançon. Sa femme traita avec eux du haut des murailles ; et, leur ayant jeté l'argent qu'ils demandoient, elle le fit enlever par-dessus le mur avec des cordes. Il mourut deux jours après. Les habitans, et surtout les femmes, qui n'avoient jamais vu leur ville assiégée, se croyoient perdus sans ressource. Tout retentissoit de gémissemens et de cris. Cependant, après huit jours de siége, les barbares, qui n'attendoient rien à l'attaque des places, voyant plusieurs des leurs tués ou blessés, se retirèrent en détruisant tout sur leur passage.

Les envoyés de Leptis n'étant pas encore de retour, les habitans, dont les malheurs croissoient sans cesse, députèrent de nouveau Jovin et Pancrace. Ceux-ci rencontrèrent à Carthage Sévère et Flaccien, qui leur apprirent que Pallade étoit en chemin. Ils ne laissèrent pas de continuer leur voyage. Sévère mourut de maladie à Carthage ; et Pallade arriva dans la Tripolitaine. Romain, bien averti de l'objet de sa commission, s'avisa d'un stratagème que lui suggéra une ingénieuse scélératesse. Pour lui fermer la bouche, il résolut de le rendre lui-même coupable. Il fit entendre aux officiers des troupes que Pallade étoit un homme puissant, qui avoit l'oreille de l'empereur, et que, s'ils vouloient s'avancer, il falloit acheter sa recommandation en lui faisant accepter une partie de l'argent qu'il apportoit pour le paiement des soldats. Ce conseil fut suivi, et Pallade ne refusa point le présent. Il alla

ensuite à Leptis; et, pour s'instruire de la vérité, il s'adressa à deux habitans distingués, nommés Erechthius et Aristomène, qui lui firent une peinture fidèle de leurs calamités, et le conduisirent sur les lieux ravagés par les barbares. Pallade, témoin lui-même du déplorable état de ce pays, vint trouver Romain, lui reprocha sa négligence, et le menaça d'informer le prince de ce qu'il avoit vu. *A la bonne heure,* lui répondit le comte; *mais je l'informerai, moi, de votre péculat : il saura que vous avez appliqué à votre profit une partie de la solde de ses troupes.* Ce peu de paroles adoucit Pallade; il devint ami de Romain; et, de retour à Trèves, il persuada à l'empereur que les plaintes des Tripolitains n'étoient qu'un tissu de calomnies.

Il fut renvoyé en Afrique avec Jovin, l'un des deux derniers députés. L'autre étoit mort à Trèves. Pallade étoit chargé, conjointement avec le vicaire d'Afrique, de vérifier les faits allégués par la seconde députation : il avoit ordre encore de faire couper la langue à Erechthius et à Aristomène, qu'il avoit, contre sa propre conscience, dépeints comme des imposteurs. Romain, dont la fourberie étoit inépuisable en ressources, ne fut pas plus tôt instruit des ordres donnés pour cette seconde information, qu'il résolut d'en profiter pour se défaire de tous ses adversaires. Il envoya à Leptis deux scélérats adroits et propres aux plus noires intrigues : l'un, nommé Cécilius, conseiller au tribunal de la province. Par leur moyen il corrompit un grand nombre d'habitans, qui désavouèrent Jovin; et Jovin lui-même, intimidé par des menaces secrètes, démentit le rapport qu'il avoit fait à l'empereur. Pallade instruisit Valentinien de ces rétractations; et ce prince, se croyant joué par les accusateurs de Romain, condamna à la mort Jovin et trois autres habitans, comme complices de ses calomnies. Il prononça le même arrêt contre

Ruricius; et ce gouverneur intègre, qui n'avoit d'autre crime que d'avoir, selon le devoir de sa charge, travaillé à soulager les maux de sa province, fut exécuté à Stèfe, en Mauritanie. Le vicaire fit mourir les autres à Utique. Flaccien fut assez heureux pour s'évader de la prison : il se retira à Rome, où il demeura caché jusqu'à sa mort, qui arriva peu de temps après. Erechthius et Aristomène se sauvèrent dans des déserts éloignés, dont ils ne sortirent que sous le règne de Gratien.

La Tripolitaine fut réduite à souffrir sans se plaindre. Mais l'œil de la justice éternelle, qui ne dort jamais, suivit partout les coupables, et tira enfin la vérité de ce labyrinthe ténébreux. Pallade, disgracié pour un sujet qu'on ignore, se retira de la cour. Quelque temps après, Théodose, étant venu en Afrique pour réprimer la rébellion de Firme, dont nous allons bientôt parler, fit arrêter le comte Romain, et se saisit de ses papiers. Il y trouva une lettre qui prouvoit manifestement que Pallade en avoit imposé à l'empereur; et il l'envoya au prince. Pallade fut arrêté; et, pressé par les remords de ses crimes, il s'étrangla dans la prison. Remi ne lui survécut pas long-temps. Léon lui ayant succédé dans la charge de maître des offices, il s'étoit retiré dans ses terres, près de Mayence, où il étoit né. Maximin, préfet des Gaules, avide de condamnations et de supplices, jaloux d'ailleurs du crédit dont Remi avoit joui long-temps, cherchoit l'occasion de le perdre. Il fit mettre à la question un nommé Césaire, qui avoit eu part à la confiance de Remi, et qui révéla toutes ses impostures. Dès que Remi en fut averti, il prévint la punition qu'il méritoit en s'étranglant lui-même.

Après la mort de Valentinien, Erechthius et Aristomène se présentèrent à Gratien, et l'instruisirent de la vérité, qui n'avoit jamais été entièrement connue de son père. Ce prince les adressa au proconsul Hespérius et au vicaire Flavien, magistrats éclairés, et dont

la justice étoit incorruptible. Ils firent arrêter Cécilius. Il avoua dans la question que c'étoit lui qui avoit engagé les habitans à désavouer leurs propres députés. Sa déposition fut envoyée à Gratien. Romain, toujours prisonnier depuis que Théodose l'avoit fait arrêter, ne se tint pas encore pour convaincu. Aussi hardi à nier ses crimes qu'à les commettre, il obtint d'être transporté à Milan, où la cour étoit alors. Il y fit venir Cécilius, à dessein d'accuser le proconsul et le vicaire d'avoir trompé l'empereur pour favoriser la province. Il trouva même un protecteur dans le comte Mellobaude, qui pouvoit beaucoup auprès de Gratien; et il eut le crédit de faire appeler à Milan plusieurs Tripolitains, dont la présence étoit, disoit-il, nécessaire à sa justification. Ils vinrent en effet; mais Romain ne put ni les intimider, ni les corrompre : ils persistèrent à déposer la vérité. L'histoire ne parle plus de Romain; et le principal acteur de tant d'impostures et de scènes sanglantes disparoît tout à coup sans qu'on soit instruit de son sort. Il seroit bien étrange que ce monstre de cruauté, d'avarice et de fourberie, après avoir trompé si long-temps son souverain et fait périr tant d'innocens, convaincu enfin des plus noirs forfaits, eût échappé au supplice, et qu'il n'eût été puni que par les malédictions de ses contemporains et l'horreur de la postérité.

Amm. l. 29, *c.* 5.
Zos. l. 4.
Oros. l. 7, *c.* 33.
Symm. l. 1, *ep.* 58.
S. Aug. ep. 164, *et in Parmen. l.* 1, *c.* 10, 11.

Ce furent encore ses pernicieuses intrigues qui jetèrent Firme dans le désespoir : la haine que le comte s'étoit attirée donna des partisans au rebelle, et pensa faire perdre à l'empire les vastes contrées de la Mauritanie, ainsi que nous l'allons raconter. Nubel, qui tenoit le premier rang entre les Maures, laissa en mourant sept fils, Firme, Zamma, Gildon, Mascizel, Dius, Salmace, Mazuca, et une fille nommée Cyria. Zamma, lié d'amitié avec le comte Romain, fut assassiné par Firme son frère. Le comte résolut de faire punir le meurtrier,

et ce dessein n'avoit rien que de louable. Mais Romain ne savoit poursuivre la justice même que par des voies obliques et injustes. Les amis qu'il avoit à la cour, et surtout Remi, appuyèrent auprès du prince le rapport de Romain, et ôtèrent à Firme tous les moyens de défense qu'on accorde aux plus grands criminels : l'empereur ne voulut ni écouter ses envoyés, ni recevoir ses apologies. Firme, voyant qu'il alloit être la victime de cette cabale, prévint sa perte par la révolte. Il y trouva les esprits disposés. Les concussions du comte soulevoient tout le pays; un grand nombre de soldats romains, et même des cohortes entières, vinrent se ranger sous les drapeaux du rebelle. Suivi d'un grand corps de troupes, il entra dans Césarée, capitale de la province : c'est aujourd'hui la ville d'Alger. Il la saccagea et la réduisit en cendres. Fier de ce succès, il prit le titre de roi, et ce fut un tribun romain qui lui posa son collier sur la tête pour lui tenir lieu de diadème. Les donatistes furent les plus ardens à se déclarer en sa faveur. Comme ils étoient divisés en deux sectes, l'une s'appuya de ses armes pour écraser l'autre. Un de ses évêques lui livra la ville de Rucate, où il ne maltraita que les catholiques.

Valentinien, qui étoit encore à Trèves, mais qui bientôt après se transporta à Milan, crut qu'il devoit opposer à ce rebelle entreprenant et hardi un général aussi prudent que brave et intrépide. Il donna à Théodose quelques-unes des troupes de la Gaule ; mais, pour ne pas trop dégarnir cette province où l'on craignoit toujours les incursions des Allemands, il tira des cohortes de la Pannonie et de la Mœsie supérieure. Théodose partit d'Arles, et aborda à Gigéri dans la Mauritanie de Stèfe, avant qu'on eût en Afrique aucune nouvelle de son départ. Il y trouva le comte Romain, qui commençoit à être suspect à l'empereur : il avoit un ordre secret de l'arrêter; mais, comme ses troupes n'étoient pas encore arrivées, craignant que ce méchant homme

ne se portât à quelque extrémité dangereuse, il se contenta de lui reprocher avec douceur sa conduite passée, et l'envoya à Césarée, avec ordre de veiller à la sûreté de ces quartiers. Il fit aussi de fortes réprimandes à Vincent, lieutenant de Romain, et complice de ses rapines et de ses cruautés. Lorsqu'il eut réuni tout ce qu'il attendoit de troupes, il donna des gardes à Romain et le conduisit à Stèfe.

Ce général s'occupa d'abord à dresser le plan de la guerre. Il falloit conduire dans un pays, brûlé par les excessives chaleurs, des soldats accoutumés aux climats froids de la Gaule et de la Pannonie. On avoit affaire à des ennemis exercés à voltiger sans cesse, plus propres à des surprises qu'à des batailles. Firme, de son côté, alarmé de la réputation de Théodose, parut disposé à rentrer dans le devoir. Il s'excusa du passé par députés et par lettres; il protesta que la seule nécessité l'avoit jeté dans la révolte, offrant pour l'avenir toutes les assurances que l'on exigeroit de lui. Théodose lui promit la paix quand il auroit donné des otages; mais il ne s'endormit pas sur ces belles apparences de soumission: il manda à tous les corps de troupes répandus dans l'Afrique de le venir joindre. Les ayant réunis avec ceux qu'il avoit amenés, il les anima à bien faire par cette éloquence militaire qui lui étoit naturelle. Il fit toutes les dispositions nécessaires pour entrer en campagne; il se concilia l'amour des peuples, en déclarant que ses troupes ne seroient point à charge à la province, et qu'elles ne subsisteroient qu'aux dépens des ennemis.

Après avoir inspiré la confiance, il se mit en marche; et comme il s'approchoit de la ville de Tubusupte, située au pied d'une chaîne de montagnes qui portoient le nom de *montagnes de fer,* il reçut de nouveaux députés de Firme. Il les congédia sans réponse, parce qu'ils n'amenoient point d'otages, ainsi qu'il en avoit demandé. De tous les frères de Firme, Gildon seul étoit

demeuré fidèle ; il servoit dans l'armée de Théodose : les autres suivoient le parti du rebelle, qui les employoit comme ses lieutenans. Le général Romain, s'avançant avec précaution dans ce pays inconnu, rencontra un grand corps de troupes légères, commandé par Mascizel et par Dius. Après quelques décharges de flèches, on se mêla ; le combat fut sanglant, et la victoire demeura aux Romains : ce qui les étonna le plus en cette rencontre, ce furent les cris affreux de ces barbares lorsqu'ils étoient pris ou blessés. On fit le dégât dans les campagnes ; on détruisit un château d'une vaste étendue qui appartenoit à Salmace : on s'empara de la ville de Lamfocté. Théodose y établit des magasins pour en tirer des subsistances, s'il n'en trouvoit pas dans l'intérieur du pays. Cependant Mascizel, ayant rallié les fuyards et rassemblé de nouvelles troupes, vint attaquer de nouveau les Romains ; et, après avoir perdu un grand nombre des siens, il n'échappa lui-même que par la vitesse de son cheval.

Le rebelle, découragé par ces mauvais succès, députa des évêques pour offrir des otages et demander la paix. C'étoient apparemment des évêques donatistes. Théodose exigea des vivres pour son armée. Firme accepta la condition ; et, ayant envoyé des présens, il alla lui-même avec confiance trouver Théodose. A la vue de l'armée romaine et de la contenance fière du général, il affecta de paroître effrayé ; il descendit de cheval et se prosterna aux pieds de Théodose, avouant avec larmes sa témérité, et demandant grâce. Le vainqueur le releva et le rassura en l'embrassant. Firme remit les vivres qu'il avoit promis, laissa plusieurs de ses parens pour otages, donna parole de rendre les prisonniers, et se retira. Deux jours après il renvoya à Icosie plusieurs enseignes militaires et une partie du butin qu'il avoit fait dans ses courses. Théodose reprit la route de Césarée. Après de longues marches, comme il entroit dans la

ville de Tipase, colonie maritime entre Icosie et Césarée, il rencontra les députés des Maziques qui venoient implorer sa clémence. Cette nation belliqueuse s'étoit liguée avec le rebelle. Le général romain leur répondit avec fierté qu'il iroit incessamment les chercher lui-même pour tirer raison de leur perfidie. Ils se retirèrent en tremblant, et Théodose arriva à Césarée. Cette ville lui offrit un déplorable spectacle : il n'y restoit plus que des masures et des monceaux de pierres calcinées par les flammes. La première et la seconde légion eurent ordre d'enlever les cendres et les décombres, de rebâtir cette belle ville et d'y demeurer en garnison. Firme avoit enlevé les deniers du fisc : quelques années après, les officiers de l'empereur prétendirent en rendre les magistrats responsables. Mais l'évêque Clément arrêta par ses représentations cette injuste poursuite ; et le zèle de ce charitable prélat fut appuyé du crédit de Symmaque, et loué des païens mêmes.

La nouvelle de la paix s'étant répandue, les magistrats de la province et le tribun Vincent, qui jusqu'alors s'étoient tenus cachés de crainte de tomber entre les mains de Firme, vinrent joindre Théodose. Il étoit encore à Césarée quand il apprit que Firme n'avoit demandé la paix qu'à dessein d'endormir sa vigilance, et de tomber sur l'armée romaine lorsqu'elle s'y attendroit le moins. Il marcha aussitôt vers la ville de Zuchabbari, où il surprit un détachement de déserteurs romains, commandés par plusieurs tribuns, entre lesquels étoit celui qui avoit posé son collier sur la tête de Firme. Pour leur faire croire qu'il se contentoit à leur égard d'un châtiment léger, il les réduisit au dernier grade de la milice, et se rendit avec eux à Tigave. Gildon et Maxime, qu'il avoit envoyés dans le pays des Maziques, revinrent le joindre dans cette ville : ils lui amenoient deux chefs de ces barbares, nommés Bellène et Férice, qui s'étoient mis à la tête de la faction de Firme. Ayant

réuni tous ces coupables, afin de rendre le spectacle de la punition plus terrible, et de n'être pas obligé d'y revenir à plusieurs fois, il ordonna le soir même à des officiers et à des soldats de confiance de se saisir pendant la nuit de tous ces traîtres, de les conduire enchaînés dans une plaine hors de la ville, et de faire ensuite assembler autour d'eux toute l'armée. L'ordre fut exécuté. Théodose se rendit en ce lieu au point du jour, et trouvant ces criminels environnés de ses troupes : *Fidèles camarades*, dit-il à ses soldats, *que pensez-vous qu'on doive faire de ces perfides?* Tous s'écrièrent qu'ils méritoient la mort. Cette sentence ayant été prononcée par toute l'armée, le général abandonna les fantassins aux soldats pour les assommer à coups de bâtons : c'étoit l'ancienne punition des déserteurs. Il fit couper la main droite aux officiers de cavalerie, et trancher la tête aux simples cavaliers, aussi-bien qu'à Bellène, à Férice, et à un tribun nommé Curandius, qui dans un combat avoit refusé de charger l'ennemi. Cette sévérité ne manqua pas de trouver des censeurs parmi les courtisans jaloux de la gloire de Théodose; mais elle rétablit la discipline en Afrique, et la suite fit connoître que la vigueur dans l'exercice du commandement est plus salutaire aux soldats qu'une fausse indulgence.

On alla ensuite attaquer le château de Gallonas, place très-forte qui servoit de retraite aux Maures. L'armée y entra par la brèche, passa tous les habitans au fil de l'épée, et rasa les murailles. De là Théodose, après avoir traversé le mont Ancorarius, comme il approchoit de la forteresse de Tingita, rencontra une armée de Maziques, qui annoncèrent leur arrivée par une grêle de traits. Les Romains les chargèrent avec vigueur; et ces barbares, malgré leur bravoure naturelle, ne purent tenir contre des troupes bien exercées et bien commandées. Ils furent taillés en pièces, à l'exception d'un petit nombre, qui, ayant échappé à l'épée des vainqueurs, vin-

rent ensuite se rendre et obtinrent leur pardon. Théodose, qui pénétroit de plus en plus dans l'intérieur de l'Afrique, envoya le successeur de Romain dans la Mauritanie de Stèfe pour mettre la province à couvert, et marcha contre d'autres barbares nommés *les Musons.* Ceux-ci, persuadés qu'on ne leur pardonneroit pas les massacres et les ravages qu'ils avoient faits dans la province romaine, s'étoient joints à Firme, qu'ils espéroient voir bientôt maître de tout ce vaste continent.

L'armée de Théodose, après les divers détachemens qu'il avoit été obligés de faire, étoit réduite à trois mille cinq cents hommes. Etant arrivé près de la ville d'Adda, il apprit qu'il alloit avoir sur les bras une multitude innombrable. Cyria, sœur de Firme, puissante par ses richesses, soutenoit avec une ardeur opiniâtre la révolte de son frère : elle mettoit en mouvement toute l'Afrique jusqu'au mont Atlas. Tant de barbares différens de mœurs, de figure, d'armes, de langage, aguerris par l'habitude de combattre les lions de leurs montagnes, et presque aussi féroces que ces animaux, traversoient ces plaines arides et marchoient à Théodose. Bientôt ils parurent à la vue de l'armée romaine. On ne pouvoit les attendre sans s'exposer à une perte certaine. On prit donc le parti de se retirer. Les barbares précipitent leur marche; ils atteignent l'ennemi, l'enveloppent, l'attaquent avec furie. Les Romains, sûrs de périr, ne songeoient qu'à vendre bien cher leur vie, lorsqu'on aperçut un grand corps de troupes qui approchoit. C'étoient des Maziques qui venoient se joindre aux autres barbares. Mais ceux-ci, voyant des déserteurs romains à la tête, et s'imaginant que c'étoit un secours pour Théodose, prirent la fuite, et le laissèrent continuer librement sa retraite. Il arriva à un château qui appartenoit à Mazuca, où il fit brûler vifs quelques déserteurs, et couper les mains à plusieurs autres. Après avoir tenu la campagne une année entière, parce que l'hiver est inconnu

dans ces climats, il revint à Tipase au mois de février, lorsque Gratien étoit consul pour la troisième fois avec Equitius.

Pendant qu'il donnoit à ses soldats le temps de se reposer, il s'occupoit lui-même des moyens de terminer la guerre. Une expédition si longue et si pénible lui avoit appris qu'il étoit impossible de réduire à force ouverte un ennemi accoutumé à la faim, à la soif, aux ardeurs de ces sables brûlans, courant sans cesse, et échappant à toutes les poursuites. Il ne trouvoit d'autre expédient que de lui enlever toutes ses ressources en détachant de son parti les peuples de ces contrées. Dans ce dessein, avant que de se remettre en marche, il envoya de toutes parts des hommes adroits et intelligens, qui par argent, par menaces, par promesses, vinrent à bout de gagner la plupart des barbares. Firme étoit toujours en course; mais les négociations secrètes de Théodose, et la défiance que lui inspiroit l'infidélité naturelle de ses alliés, lui causoient de mortelles inquiétudes. Aussitôt qu'il apprit que le général romain approchoit, il se crut trahi par les siens; et, s'étant évadé pendant la nuit, il prit la fuite vers des montagnes éloignées et inaccessibles. La plupart de ses troupes, abandonnées de leur chef, se débandèrent. Les Romains, trouvant le camp presque désert, le pillèrent, tuèrent ceux qui y étoient restés, et marchèrent à la poursuite de Firme, recevant à composition les barbares dont ils traversoient le pays. Théodose y laissoit des commandans dont la fidélité lui étoit connue. Le rebelle, qui n'étoit accompagné que d'un petit nombre d'esclaves, se voyant poursuivi avec tant d'opiniâtreté, jeta ses bagages et ses provisions pour fuir avec plus de vitesse. Ce fut un soulagement pour l'armée de Théodose qui manquoit de subsistances. Il fit rafraîchir ses soldats, auxquels il distribua l'argent et les vivres, et défit sans peine un corps de montagnards qui s'étoient avancés à sa rencontre jusque dans la plaine.

AN. 374.

Il approchoit de l'Atlas, dont la cime semble toucher les nues. Ayant appris que les barbares en avoient fermé tous les passages, d'ailleurs impraticables à tout autre qu'aux habitans du pays, il retourna sur ses pas; et, s'étant campé à quelque distance, il laissa au rebelle le temps d'assembler les nègres, qui habitoient au-dela de ces montagnes, et que les anciens nommoient Ethiopiens, ainsi que les nations situées au midi de l'Egypte. Ces peuples traversèrent l'Atlas à la suite de Firme, accourant en confusion avec des cris menaçans. Leur figure affreuse, et leur innombrable multitude, jetèrent d'abord l'épouvante dans le cœur des Romains, qui prirent la fuite. Théodose les rallia, les rassura, pilla quelques magasins où il trouva des vivres en abondance, et revint à l'ennemi. Ses soldats marchoient les rangs serrés, agitant leurs boucliers, comme pour défier ces noirs sauvages qu'ils ne redoutoient plus. Ceux-ci annonçoient leur fureur par le cliquetis de leurs armes, et par le bruit de leurs tages dont ils se frappoient les genoux. Toutes ces menaces ne furent suivies d'aucun effet. Théodose, content d'avoir rendu l'honneur et le cœur à ses troupes, ne voulut point hasarder la bataille contre un nombre si inégal: après s'être tenu quelque temps en présence, il fit sa retraite en bon ordre; et les ennemis, effrayés de sa contenance, le laissèrent s'éloigner, et se dispersèrent dans leurs montagnes plus promptement qu'ils n'étoient venus. Le Romain alla s'emparer de la ville de Conté, où Firme avoit renfermé les prisonniers, les croyant en sûreté dans une place que l'éloignement et sa situation sur une hauteur mettoient hors d'insulte. On y trouva aussi des déserteurs, que Théodose punit avec sa sévérité ordinaire.

Firme, abondonné des nègres, se réfugia avec Mazuca son frère, et le reste de sa famille, dans le pays des Isafliens. C'étoit le peuple le plus puissant de ces contrées. Le roi Igmazen étoit guerrier, et célèbre par

ses victoires. Le commerce qu'il entretenoit avec la province romaine lui avoit procuré de grandes richesses. Théodose lui envoya demander le rebelle ; et, sur son refus, il lui déclara la guerre. Il y eut une sanglante bataille, où les Romains, enveloppés, furent obligés de faire face de toutes parts; et malgré ce désavantage taillèrent les ennemis en pièces. Firme chargea lui-même à la tête des troupes : il s'exposa sans ménagement ; ce ne fut qu'après les derniers efforts qu'il se sauva par la force et la vitesse de son cheval, accoutumé à courir sur les rochers et au bord des précipices. Mazuca, son frère, blessé à mort, fut fait prisonnier. Comme on le conduisoit à Césarée, où il avoit laissé des marques de sa fureur, il s'arracha lui-même la vie en déchirant sa plaie. Sa tête fut portée dans la ville : elle y fut reçue avec cette joie cruelle que produit la vengeance. Théodose ravagea les terres des Isafliens. Plusieurs habitans de la province romaine, qui s'étoient liés avec ces barbares et retirés dans leur pays, tombèrent entre ses mains. Convaincus d'avoir, par de sourdes pratiques, favorisé la rébellion, ils furent condamnés au feu. De là Théodose s'avança jusque dans une contrée nommée *la Jubalène :* c'étoit la patrie de Nubel, père de Firme. Mais il fut arrêté dans sa marche par de hautes montagnes; et quoiqu'il s'en fût ouvert le passage malgré les naturels du pays, qu'il tailla en pièces, cependant, craignant de s'engager dans ces défilés dangereux, il tourna vers la forteresse d'Audia, où les Jésaliens, nation féroce, vinrent lui offrir des secours de troupes et de vivres.

Toutes ces marches diverses avoient pour objet la poursuite de Firme. Il fuyoit de contrée en contrée sur cette frontière sauvage. Enfin Théodose, voulant délasser ses troupes, campa près du château de Médiane : il y demeura quelques jours sans cesser d'agir après des barbares, pour les engager à lui livrer le fugitif. Il apprit qu'il étoit retourné chez les Isafliens. Il marcha aussitôt

de ce côté-là. Comme il entroit dans le pays, le roi Igmazen vint hardiment à sa rencontre : *Qui es-tu?* dit-il à Théodose, *et quel dessein t'amène ici?* Le général romain le regardant avec fierté : *Je suis*, lui dit-il, *un des officiers de Valentinien, maître de toute la terre; il m'envoie pour arrêter un brigand : si tu ne le remets entre mes mains sans différer, tu périras avec toute ta nation.* Un discours si menaçant irrita le prince barbare ; il ne répondit que par des injures, et se retira plein de colère. Le lendemain, dès que le jour parut, les barbares vinrent avec une contenance assurée présenter la bataille. Le front de leur armée étoit composé de près de vingt mille hommes : la seconde ligne, encore plus nombreuse, devoit peu à peu s'étendre pendant le combat, et enfermer les Romains, qui n'étoient guère plus de trois mille. Les Jésaliens, malgré les promesses faites à Théodose, s'étoient joints à eux. Les Romains, animés par le souvenir de leurs victoires, resserrant leurs bataillons, et se couvrant de toutes parts de leurs boucliers, soutinrent sans s'ébranler les efforts des ennemis. Le combat dura tout le jour. Vers le soir on vit paroître Firme, qui, monté à l'avantage, déployant son manteau de couleur de pourpre, crioit aux soldats romains que, *s'ils vouloient éviter une mort certaine, ils n'avoient point d'autre ressource que de livrer Théodose, ce tyran inhumain, cet inventeur de supplices cruels.* Ces paroles n'inspirèrent que de l'indignation à la plupart des soldats, et redoublèrent leur courage. Mais il y en eut qui en furent effrayés, et qui cessèrent de combattre. Enfin la nuit sépara les deux armées; et Théodose, profitant des ténèbres, retourna à la forteresse d'Audia. Il y passa ses troupes en revue, et punit ceux qui s'étoient déshonorés par leur lâcheté. Il leur fit couper la main droite : quelques-uns furent brûlés vifs. Il s'arrêta quelques jours en ce lieu, veillant sans cesse pour éviter les surprises. Cette précaution n'étoit pas

inutile. Quelques barbares étant venus attaquer son camp pendant une nuit fort obscure, il les repoussa, et en fit prisonniers plusieurs qui avoient déjà forcé le retranchement. Il marcha ensuite en diligence vers les Jésaliens, et ayant pris, pour pénétrer dans leur pays, des routes détournées, par lesquelles on ne l'attendoit pas, il se vengea de leur infidélité par le massacre et le ravage. Après avoir ainsi terminé l'expédition de cette année, il traversa la Mauritanie césarienne, et revint à Stèfe, où il fit mourir dans la torture, et brûler après leur mort, Castor et Martinien, les principaux ministres des rapines et des forfaits du comte Romain. Il attendoit des ordres de l'empereur pour instruire le procès du comte même; mais Valentinien mourut avant la fin de cette affaire.

L'année suivante, Théodose retourna dans le pays des Isafliens, et les défit dans une bataille. Igmazen, accoutumé à vaincre, fut effrayé de ce changement de fortune, et voyant que, si la guerre continuoit, l'interruption du commerce le priveroit, lui et ses sujets, des choses les plus nécessaires à la vie, il se détermina à satisfaire Théodose. Il eut assez de confiance en sa bonne foi et sa générosité pour aller seul secrètement s'aboucher avec lui. Il le pria de lui envoyer Masille, un des chefs des Maziques, qui étoit fidèle aux Romains. Ce fut par l'entremise de ce Masille qu'Igmazen fit savoir à Théodose *qu'il désiroit sincèrement la paix, mais qu'il ne pouvoit actuellement la conclure sans révolter ses sujets; que, pour y parvenir, il falloit y forcer les Isafliens par la terreur des armes romaines, et par des attaques continuelles; qu'ils étoient attachés au parti du rebelle, et qu'ils ne se lasseroient de l'assister que quand ils sentiroient que l'honneur de le défendre leur coûtoit trop cher; qu'alors ils laisseroient à leur prince la liberté de traiter avec Théodose.* Le Romain suivit ce conseil; il fatigua les Isafliens par tant de défaites et de

ravages, que Firme, ne trouvant plus sa sûreté dans leur pays, songeoit à la chercher ailleurs, lorsque le roi s'assura de sa personne. Firme avoit déjà reçu quelques avis de la secrète intelligence établie entre Igmazen et les Romains. Quand il se vit arrêté, ne doutant plus que sa perte ne fût résolue, il voulut au moins disposer de sa vie. S'étant donc rempli de vin pour s'étourdir sur les craintes de la mort, il prit le moment de la nuit où ses gardes étoient endormis, et s'étrangla lui-même. Igmazen en fut affligé : il se faisoit un mérite de conduire le rebelle au camp des Romains. Il voulut du moins le livrer mort. Après avoir reçu un sauf-conduit pour lui-même, il fit charger le corps de Firme sur un chameau, et le conduisit à Théodose, qui s'étoit déjà rapproché de la mer, et qui campoit près d'un château voisin de Rusibicari. Théodose, s'étant assuré, par le témoignage de ceux qui connoissoient le rebelle, que c'étoit véritablement le corps de Firme, reprit la route de Stèfe. Il y arriva comme en triomphe, au milieu des louanges et des acclamations de tout le peuple de la province, dont il étoit le libérateur.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

An 374.
Amm. l. 29, c. 1.
Zon. t. 2, p. 33.

La révolte de Firme ne causoit à Valentinien que de légères inquiétudes. Il se reposoit de la conservation de l'Afrique sur la capacité de Théodose. Mais son frère Valens vivoit dans de perpétuelles alarmes. Naturellement cruel et avare, il avoit jusqu'alors forcé son caractère. Enflé des médiocres avantages qu'il venoit de remporter sur les Perses, il crut n'avoir plus besoin de se contraindre. Ses courtisans avides, qu'il avoit su retenir aussi-bien que ses vices, commencèrent à abuser de leur faveur pour ruiner les familles les plus opulentes. Ce prince, environné de flatteurs qui fermoient tout accès aux plaintes et aux remontrances, plus obstiné dans sa colère lorsqu'elle étoit moins raisonnable, crédule aux rapports secrets, incapable par paresse d'examiner la vérité, et par orgueil de la reconnoître, ne lançoit plus que des arrêts d'exils et de confiscations. Il se faisoit un mérite d'être implacable, et il répétoit souvent *que quiconque s'apaise aisément s'écarte aisément de la justice.* Plus de distinction entre l'innocent et le coupable. C'étoit par la sentence de condamnation que les objets de sa colère apprenoient qu'ils étoient soupçonnés ; ils passoient en un instant, comme dans un songe, de l'opulence à la mendicité. Le trésor du prince engloutissoit toutes les fortunes pour les verser ensuite sur ses favoris ; et ses largesses ne le rendoient pas moins odieux que ses rapines. Tant d'injustices excitèrent la haine ; et la haine publique produisit les attentats. Il se formoit sans cesse des conspirations contre Valens. Un jour qu'il dormoit tranquillement, après son dîner, dans un de ses jardins, entre Antioche et Séleucie, un de ses gardes, nommé Salluste, fut sur

le point de le tuer; et ce prince ne fut sauvé de ce péril et de plusieurs autres que par les décrets de la Providence qui l'avoit condamné à périr de la main des Goths.

Amm. ibid. Liban. or. 28. Zos. l. 4. Greg. Naz. ep. 137, 138. Chrysost. ad vit. Jun. et orat. 3, contra Anomœos. Soc. l. 4, c. 18. Soz. l. 6, c. 35. Philost. l. 9, c. 15. Zon. t. 2, p. 32. Cedr. t. 1, p. 313.

La même patience qui faisoit naître contre lui tant de complots excita quelques visionnaires à rechercher quel seroit son successeur. Fidustius, Irénée et Pergamius, tous trois d'un rang distingué, s'adressèrent pour cet effet à deux devins célèbres, nommés Hilaire et Patrice. Je n'exposerai pas ici les ridicules cérémonies que ces devins pratiquèrent, et dont on prétend qu'ils firent eux-mêmes le détail dans leur interrogatoire. Il suffira de dire qu'ayant gravé autour d'un bassin les caractères de l'alphabet grec, ils suspendirent au-dessus un anneau enchanté, qui par ses vibrations diverses marqua les lettres, dont l'assemblage formoit la réponse de l'oracle. Elle étoit conçue en vers héroïques, et signifioit que *le successeur de Valens seroit un prince accompli; que leur curiosité leur seroit funeste; mais que leurs meurtriers éprouveroient eux-mêmes la vengeance des dieux, et périroient par le feu dans les plaines de Mimas.* Comme l'oracle ne s'étoit exprimé sur le prince futur qu'en des termes généraux, on demanda quel étoit son nom. Alors l'anneau ayant frappé successivement sur ces lettres THÉOD, un des assistans s'écria que les dieux désignoient Théodore. Tous les autres furent du même avis; et la chose parut si évidente, qu'on s'en tint là sans pousser plus loin la recherche. Il faut avouer que, si ce récit étoit vrai dans toutes ses circontances, jamais l'art magique n'auroit enfanté une prédiction plus juste ni plus précise. C'est ce qui doit en faire douter. En effet, les auteurs ne s'accordent pas sur le moyen qui fut employé. Les uns disent qu'on fit usage de la nécromancie; quelques-uns racontent qu'on traça sur la terre un grand cercle, autour duquel on marqua à distances égales les lettres de l'alphabet; qu'on les couvrit ensuite de blé, et qu'un coq placé au centre du cercle avec des

cérémonies mystérieuses, alla choisir les grains de blé semés sur les lettres que nous venons de dire.

Ce Théodore en faveur duquel on étoit si fortement prévenu étoit né en Gaule; d'autres disent en Sicile, d'une famille ancienne et illustre. Une éducation brillante avoit perfectionné ses talens naturels, et les grâces de l'extérieur y ajoutoient un nouvel éclat. Ferme et prudent, bienfaisant et judicieux, modeste et savant dans les lettres, il étoit chéri du peuple, respecté des grands, considéré de l'empereur; et, quoiqu'il ne tînt que le second rang entre les secrétaires du prince, il étoit presque le seul qui fût assez courageux pour lui parler avec franchise, et assez habile pour s'en faire écouter. Eusérius, qui avoit été vicaire d'Asie, et qui étoit dans le secret de la consultation, l'instruisit des prétendus desseins du ciel sur sa personne. Une tentation si délicate fit connoître que sa vertu n'étoit pas à l'épreuve de l'ambition. Théodore se sentit flatté, et aussitôt il devint criminel. Il écrivit à Hilaire qu'il acceptoit le présent des dieux, et qu'il n'attendoit que l'occasion de remplir sa destinée.

Il n'en eut pas le temps. La conspiration, où l'on avoit déjà engagé un grand nombre de personnes considérables fut découverte par un accident imprévu. Fortunatien, intendant du domaine, poursuivoit deux de ses commis, coupables d'avoir détourné les deniers du prince. Procope, ardent délateur, les accusa d'avoir voulu se tirer d'embarras en faisant périr Fortunatien, et de s'être adressés pour cet effet à un empoisonneur nommé Pallade, et à l'astrologue Héliodore. L'intendant du domaine fit aussitôt saisir Héliodore et Pallade, et les mit entre les mains de Modeste, préfet du prétoire. Dans les tourmens de la question, ils s'écrièrent qu'on avoit tort d'employer tant de rigueurs pour éclaircir un fait si peu important; que, si on vouloit les écouter, ils révéleroient des secrets d'une toute autre conséquence,

et qui n'alloient à rien moins qu'au renversement général de l'état. A cette parole on suspendit les tourmens, on leur ordonna de dire ce qu'ils savoient. Ils étoient instruits de la conspiration, et ils en exposèrent toute l'histoire. On leur confronta Fidustius, qui avoua tout. Eusérius fut mis en prison. On informa le prince de cette découverte. Les courtisans, et surtout Modeste, s'empressoient à l'envi d'exagérer le péril et d'enflammer la colère du souverain; et comme il paroissoit dangereux de faire arrêter tant de personnes, dont plusieurs avoient un grand crédit, le préfet, flatteur outré et impudent, élevant sa voix : *Et quel pouvoir*, dit-il, *peut résister à l'empereur ? Il pourroit, s'il l'avoit entrepris, faire descendre les astres du ciel, et les obliger de comparoître à ses pieds.* Cette hyperbole insensée ne révolta nullement l'imbécille vanité de Valens.

On envoya en diligence à Constantinople pour enlever Théodore, qu'une affaire particulière y avoit rappelé. En attendant son retour, on passoit les jours et les nuits à interroger les complices qui se trouvoient dans Antioche; et, sur leurs dépositions, on dépêchoit de toutes parts, jusque dans les provinces les plus éloignées, pour saisir les coupables et les amener à la cour. Plusieurs d'entre eux étoient distingués par leur noblesse et par leurs emplois. Les prisons publiques, et même les maisons particulières, étoient remplies de criminels chargés de fers, tremblans pour eux-mêmes, et plus encore pour leurs parens et leurs amis, dont ils ignoroient le sort. Théodore arriva : comme on appréhendoit quelque violence de ses partisans, on le fit garder dans un château écarté sur le territoire d'Antioche. Sa disgrâce avoit du premier coup abattu son courage; et son âme, qui avoit paru si ferme à la cour, ne se trouva pas d'une trempe assez forte pour se soutenir à la vue d'une mort prochaine qu'il avoit méritée.

Valens forma un tribunal composé de grands officiers, auxquels présidoit le préfet du prétoire. On donnoit alors la question aux criminels dans la salle même de l'audience, en présence de tous les juges. Quand les bourreaux eurent étalé à leurs yeux les instrumens des diverses tortures, on fit entrer Pergamius. C'étoit un homme éloquent et hardi. Mais, sentant bien qu'il ne pouvoit éviter la mort, au lieu de nier son crime et de désavouer ses complices, il prit une voie toute contraire ; et, soit pour effrayer Valens, soit pour prolonger sa vie, il n'attendit pas les interrogations des juges qui paroissoient embarrassés, et dénonça des milliers de complices, nommant avec une volubilité incroyable tout ce qu'il connoissoit de Romains dans toute l'étendue de l'empire : il demandoit qu'on les fît tous venir, et promettoit de les convaincre. Une pareille déposition devenant inutile par l'impossibilité d'en éclaircir la vérité, on lui imposa silence pour lui prononcer son jugement, qui fut sur-le-champ exécuté. Après qu'on en eut fait mourir plusieurs autres, que l'histoire ne nomme pas, on envoya chercher dans la prison Salia, qui avoit été peu de temps auparavant trésorier général de la Thrace. Mais pendant que ses gardes le détachoient pour le faire sortir du cachot, frappé d'effroi comme d'un coup de foudre, il expira entre leurs bras. On introduisit ensuite Patrice et Hilaire ; on leur ordonna de faire le détail de leur procédé magique. Comme ils hésitoient d'abord, on leur fit sentir les ongles de fer, et on les força ainsi d'exposer toutes les circonstances de la consultation. Ils ajoutèrent, par amitié pour Théodore, qu'il ignoroit tout ce qui s'étoit passé. Ils furent mis à mort séparément.

Ces supplices n'étoient que le prélude de la principale exécution. On fit enfin comparoître ensemble tous les conjurés distingués par des emplois et des titres d'honneur. A la tête des coupables étoit Théodore, por-

tant sur son visage tous les signes d'une profonde douleur. Ayant obtenu la permission de parler, il en usa d'abord pour demander grâce par les plus humbles supplications. Le président l'interrompit en lui disant qu'il étoit question de réponses précises, et non pas de prières. Théodore déclara qu'ayant appris d'Eusérius la prédiction qui faisoit son crime, il avoit plusieurs fois voulu en informer l'empereur; mais que le même Eusérius l'en avoit toujours détourné, sous prétexte que cette prédiction n'annonçoit qu'une destination innocente, et qu'il parviendroit à l'empire par l'effet d'un accident inévitable, auquel il n'auroit lui-même aucune part. Eusérius, appliqué à une question cruelle, s'accordoit parfaitement avec Théodore; mais la lettre écrite à Hilaire les démentoit tous deux. Tous les autres, entre lesquels étoient Fidustius et Irénée, furent interrogés et convaincus. Eutrope, alors proconsul d'Asie, le même dont nous avons un abrégé de l'histoire romaine, et dont saint Grégoire de Nazianze parle avec éloge, quoiqu'il fût païen, avoit été injustement confondu avec les conjurés. L'envie attachée au mérite avoit saisi cette occasion de le perdre. Il fut redevable de sa conservation au philosophe Pasiphile, qui résista constamment à toute la violence des tortures par lesquelles on s'efforçoit de lui arracher un faux témoignage. Un autre philosophe, nommé Simonide, signala sa hardiesse: il étoit encore fort jeune, mais déjà célèbre par l'austérité de ses mœurs. On l'accusoit d'avoir été instruit de toute l'intrigue par Fidustius. Il en convint, et ajouta qu'*il savoit mourir, mais qu'il ne savoit pas trahir un secret.* Fidélité louable, si elle n'eût pas été employée à favoriser un crime.

Le tribunal ayant envoyé toutes les dépositions à l'empereur, le pria de prononcer sur la punition. Il condamna tous les accusés à perdre la tête. Le seul Simonide, dont l'intrépidité lui parut une insulte, fut

destiné à un supplice plus rigoureux. Valens ordonna qu'il fût brûlé vif. Ils furent tous exécutés dans la place publique d'Antioche, à la vue d'une multitude innombrable, qui oublia leur crime pour s'attendrir sur leur supplice. La haine qu'on avoit conçue contre l'empereur leur tint lieu d'apologie ; et le peuple voulut croire qu'entre ceux qui périrent alors l'avarice du prince avoit enveloppé un grand nombre d'innocens. La constance de Simonide rendit encore l'exécution plus odieuse. Il se laissa dévorer par les flammes sans pousser aucun soupir, sans changer de contenance, et renouvela le spectacle de cette effrayante fermeté dont le philosophe Pérégrin avoit fait volontairement parade sous le règne de Marc Aurèle. La femme de Théodore, qui égaloit son mari en noblesse, dépouillée de ses biens, fut réduite à vivre en servitude, n'ayant sur les femmes nées dans l'esclavage que le triste privilége de tirer des larmes à ceux qui, en la voyant, se rappeloient sa fortune passée.

Les bons princes sont sévères par nécessité, et indulgens par caractère ; leur penchant naturel les ramène promptement à ces sentimens de douceur qui font autant leur félicité que celle de leurs sujets. Mais Valens ne se lassa point de punir ; il ouvrit son cœur à tous les soupçons, ses oreilles à tous les délateurs ; et, pendant quatre années, il ne cessa de frapper, jusqu'à ce que les Goths, exécuteurs de la justice divine, l'appelèrent lui-même au bruit de leurs armes, pour recevoir la punition de tant de cruautés. Pallade et Héliodore, qui n'avoient évité le supplice qu'en dénonçant les conjurés, s'autorisant du service qu'ils avoient rendu à l'empereur, étoient devenus redoutables à tout l'empire. Maîtres de la vie des plus grands seigneurs, ils les faisoient périr, ou comme complices de la conjuration, ou comme coupables de magie, crime proscrit depuis long-temps, mais devenu irrémissible depuis qu'il

avoit donné naissance au dernier complot. Ils avoient imaginé un moyen infaillible de perdre ceux dont les richesses excitoient leur envie. Après les avoir accusés, lorsqu'on alloit, par ordre du prince, saisir leurs papiers, ils y faisoient glisser des pièces qui emportoient une condamnation inévitable. Ce cruel artifice fut répété tant de fois, et causa la perte de tant d'innocens, que plusieurs familles brûlèrent tout ce qu'elles avoient de papiers, aimant mieux perdre leurs titres que de s'exposer à périr avec eux.

Héliodore étoit plus puissant et plus accrédité que Pallade, parce qu'il étoit encore plus fourbe et plus méchant. Il avoit été vendeur de marée. Comme il passoit par Corinthe, son hôte, qui avoit un procès, tomba malade, et le pria de se rendre pour lui à l'audience. Lorsqu'il eut entendu les avocats, il se persuada qu'il réussiroit dans cette profession : il partagea son temps entre son commerce et l'étude des lois. La nature lui avoit donné l'impudence, et ce talent suppléa à tous les autres. Il trouva assez de dupes pour faire une médiocre fortune. S'étant ensuite adonné à l'astrologie, il s'attacha à la cour. Parvenu à la faveur du prince par la voie que nous avons racontée, les courtisans le combloient de présens, et il les payoit en accusations calomnieuses contre ceux qu'ils haïssoient. Sa table étoit somptueuse; il entretenoit dans sa maison plusieurs concubines, auxquelles toutes les personnes en place se croyoient obligées de payer un tribut. Le grand-chambellan lui rendoit de fréquentes visites de la part de l'empereur. Valens, qui se piquoit d'éloquence jusque dans ces cruelles sentences qu'il prononçoit contre les innocens, s'adressoit à Héliodore pour donner à son style le tour et les grâces oratoires.

Ces deux scélérats firent périr plus de noblesse que n'en auroit détruit une maladie contagieuse. Diogène, ancien gouverneur de Bithynie, étoit noble, éloquent,

chéri de tous par la douceur de ses mœurs, mais il étoit riche; il fut mis à mort. Alypius, autrefois vicaire des préfets dans la Grande-Bretagne, le même que Julien avoit inutilement employé pour rebâtir le temple de Jérusalem, s'étoit retiré de la cour et des affaires. La calomnie vint l'arracher de sa retraite. On l'accusa de magie avec son fils Hiérocle, dont la probité étoit connue. Le père fut condamné au bannissement, et le fils à la mort. Comme on traînoit celui-ci au supplice, tout le peuple d'Antioche courut au palais de l'empereur, et obtint par ses cris la grâce de ce jeune homme, qui n'avoit besoin que de justice. Bassien, secrétaire de l'empereur, avoit consulté les devins sur la grossesse de sa femme; on l'accusa d'avoir eu un objet de plus grande importance : les sollicitations empressées de ses parens lui sauvèrent la vie, mais ne purent lui conserver ses biens. Eusèbe et Hypace, frères de l'impératrice Eusébie, et beaux-frères de Constance, n'avoient pas perdu depuis la mort de ce prince la considération qu'une si haute alliance leur avoit procurée. Héliodore les accusa d'avoir porté leurs vues jusqu'à l'empire : il supposoit une consultation de devins, et un voyage entrepris pour exciter une révolte : il prétendoit même qu'Eusèbe s'étoit fait préparer les ornemens impériaux. La colère de l'empereur s'alluma aussitôt, il ordonna l'information la plus rigoureuse : sur la requête d'Héliodore, il fit venir des provinces les plus éloignées une infinité de personnes. On mit en œuvre toutes les tortures; et quoiqu'une si dangereuse procédure n'eût servi qu'à faire éclater l'innocence d'Eusèbe et d'Hypace, l'accusateur ne perdit rien de son crédit, et les accusés furent bannis. Il est vrai que cette injustice ne dura pas long-temps. Ils regagnèrent Héliodore, et obtinrent leur rappel et la restitution de leurs biens.

Peu de temps après, ce calomniateur abhorré de tout l'empire, mais chéri de Valens, mourut de maladie,

ou peut-être par l'effet d'une vengeance secrète. Valens, inconsolable, lui fit préparer de magnifiques funérailles. Il avoit résolu de les honorer de sa présence; et il ne s'en dispensa que sur les prières réitérées de sa cour, qui sentoit mieux que lui l'indécence de cette démarche; mais il voulut que les personnes titrées, et nommément les deux beaux-frères de Constance, marchassent devant le convoi en habit de deuil, la tête et les pieds nus, les bras croisés sur la poitrine. Cet avilissement de ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'empire déshonoroit le prince sans honorer la mémoire de cet indigne favori : mais c'étoit le caractère de Valens, ainsi que de toutes les âmes foibles, de se livrer sans réserve à ceux qu'il aimoit, et de n'observer à leur égard aucune règle de bienséance et de justice. On en vit dans le même temps un autre exemple. Un tribun, nommé Pollentien, très-méchant, mais très-aimé du prince, avoit ouvert le ventre à une femme enceinte et vivante, pour évoquer les ombres des morts, et les consulter sur le successeur de Valens. Le fait étoit avéré par la confession même du coupable. L'empereur, qui venoit de punir si rigoureusement cette curiosité dans des circonstances beaucoup moins atroces, ne permit pas de condamner le tribun; et, malgré l'indignation des juges, il le laissa dans la possession paisible de ses biens et de son rang.

Amm. l. 29, c. 1, 2. Themist. or. 7. Eunap. in Max. Liban. vit. Zos. l. 4. Soc. l. 4, c. 15. Soz. l. 6, c. 35. Zon. t. 2, p. 33. Suid. in Φῆστος.

Socrate, et, d'après lui, Sozomène rapportent que Valens ordonna de mettre à mort tous ceux dont le nom commençoit par les deux syllabes THÉOD, et que, pour éviter cette proscription, quantité de personnes changèrent de nom. Cet ordre cruel auroit inondé de sang tous les états de Valens : rien n'étoit plus commun que cette dénomination dans les noms d'étymologie grecque. Aussi les auteurs les plus dignes de foi épargnent à Valens ce trait d'inhumanité. Mais ils conviennent qu'il fit brûler tous les livres de magie, et qu'il

persécuta vivement les philosophes, dont la science n'étoit alors qu'une cabale. Il en fut des livres comme des hommes; on en condamna aux flammes un grand nombre d'innocens, et cet incendie fit périr beaucoup d'ouvrages de littérature, de physique et de jurisprudence. Les délateurs poursuivoient sans relâche les philosophes, et les livroient aux magistrats, qui les condamnoient sans connoissance de cause. Il y en eut qui s'empoisonnèrent pour se soustraire aux supplices. Libanius échappa à la haine de Valens; et si on veut l'en croire, ce fut à la magie même qu'il fut redevable de n'être pas convaincu de magie. Le nom de philosophe étoit devenu si funeste, qu'on en évitoit avec soin jusqu'à la moindre ressemblance dans les habits. Comme on faisoit dans toutes les provinces d'exactes recherches, on trouva entre les papiers d'un particulier l'horoscope d'un nommé Valens; et quoique celui à qui ils appartenoient alléguât pour sa défense qu'il avoit eu un frère de ce nom, et qu'il étoit en état de prouver que cet horoscope étoit celui de son frère, on le fit mourir sans vouloir l'entendre. Ce qui n'étoit que folie et foiblesse d'esprit devint un crime d'état. L'usage de ces remèdes extravagans, qui consistent en certaines paroles et en pratiques bizarres et ridicules, fut puni de mort. Festus, proconsul d'Asie, fit périr dans les plus horribles tourmens Céranius Egyptien, philosophe célèbre, parce que, dans une lettre latine écrite à sa femme, il avoit inséré du grec que Festus n'entendoit pas.

Ce proconsul étoit né à Trente, d'une fort basse extraction. Devenu avocat, il se lia d'une amitié étroite avec Maximin, qui exerçoit alors la même profession. Pendant que celui-ci s'avançoit par ses intrigues à la cour de Valentinien, Festus passa en Orient, et s'attacha au service de Valens. Il fut gouverneur de Syrie, et secrétaire du prince pour l'expédition des brevets. Dans ces deux emplois il se fit aimer par sa douceur, et mérita avec

l'estime publique la charge de proconsul d'Asie. Il étoit le premier à blâmer la conduite injuste et cruelle de son ancien ami ; mais la fortune de Maximin le piqua de jalousie, et étouffa dans son cœur tout sentiment d'honneur et de vertu. Voyant que ce méchant homme s'étoit élévé à la préfecture du prétoire à force de répandre du sang, il crut devoir tenir la même route pour parvenir à la même dignité. Changeant tout à coup de caractère, il devint violent, injuste, inhumain ; et tandis que l'Italie et la Gaule gémissoient sous le gouvernement de Maximin, Festus, rival de ce tyran, désoloit l'Asie par ses cruautés et ses injustices. C'est à lui qu'on attribue un sommaire fort court de l'histoire romaine, dédiée à l'empereur Valens, aussi-bien qu'une description de la ville de Rome.

Entre les innocens qu'il fit mourir, on ne peut compter le fameux Maxime, dont la mort ne parut injuste qu'aux zélés partisans de l'idolâtrie. Dès le commencement du règne des deux empereurs, cet imposteur, après avoir couru risque de la vie, avoit obtenu la permission de retourner en Asie. Quoiqu'il n'éprouvât que des disgrâces, il ne prit point de part à la révolte de Procope, et il essuya même à ce sujet une nouvelle persécution de la part des rebelles. Ennuyé d'une vie si misérable, il pria sa femme de lui apporter du poison. Elle obéit ; mais, l'ayant elle-même avalé en sa présence, elle expira entre ses bras. Il auroit succombé à tant de malheurs, si Cléarque, alors proconsul d'Asie, imbu de sa doctrine, ne se fût hautement déclaré son protecteur. La faveur de ce magistrat lui rendit son repos et son ancienne fortune. Il revint à Constantinople. Soupçonné d'être entré dans le complot de Théodore, il avoua qu'il avoit eu connoissance de l'oracle, mais qu'il auroit cru déshonorer la philosophie s'il eût révélé le secret de ses amis. Il fut, par ordre de l'empereur, transféré à Ephèse, sa patrie, où Festus lui fit

trancher la tête. Ainsi fut vengé le sang de tant de chrétiens que ce fanatique avoit fait couler sous le règne de Julien, son admirateur et son disciple. Mais la religion chrétienne, instruite à ne se venger de ses plus mortels ennemis que par des bienfaits, n'eut aucune part à ce supplice. Elle n'entroit pour rien dans les conseils de l'ambitieux Festus, qui, cinq ans après, ayant embrassé l'idolâtrie, sans qu'on en puisse deviner la raison, tomba mort en sortant d'un temple.

Les soupçons de Valens, qui mettoient en deuil tant de familles, ne furent pas moins funestes au roi d'Arménie. On persuada à l'empereur que Para continuoit d'entretenir des intelligences secrètes avec les Perses : on lui dépeignoit ce jeune prince comme un ingrat et un perfide. Ce rapport étoit du moins hasardé. On avoit lieu de croire que Para, qui ignoroit l'art de feindre, après avoir été quelque temps séduit par les artifices de Sapor, étoit revenu de son erreur, et il paroissoit rentré de bonne foi dans le parti des Romains; mais il avoit un ennemi mortel dans la personne de Térence, qui résidoit alors en Arménie de la part de l'empereur. Térence, dont les écrivains ecclésiastiques font l'éloge, parce qu'il étoit fort attaché à la foi catholique, étoit d'ailleurs un esprit sombre, dangereux, ardent à semer la discorde. Appuyé du témoignage de quelques seigneurs arméniens qui vouloient perdre leur prince parce qu'ils l'avoient offensé, il ne cessoit d'écrire à la cour, et de remettre sous les yeux la mort de Cylace et d'Artabane. Ces impressions malignes firent leur effet sur Valens. Il manda le jeune monarque pour conférer avec lui sur des affaires pressées et importantes. Para étoit imprudent par caractère autant que par jeunesse, et jamais ses malheurs passés ne purent l'instruire à la défiance. Il partit avec trois cents cavaliers; et, étant arrivés à Tarse, il y fut retenu sous divers prétextes. On lui rendoit tous les honneurs dus à sa dignité; mais l'éloignement de la

Amm. l. 30, c. 1.

cour, et le profond silence qu'on gardoit sur des affaires qu'on lui avoit annoncées comme pressantes, commençoient à lui donner de l'inquiétude, lorsqu'il apprit par des avis secrets que Térence sollicitoit vivement l'empereur d'envoyer au plus tôt un autre roi en Arménie. Ce général faisoit entendre à Valens que la nation détestoit Para, et que, dans la crainte de retomber entre ses mains, elle étoit prête à se donner aux Perses.

Le jeune roi ouvrit alors les yeux sur le péril qui le menaçoit. Il assembla ses trois cents cavaliers, tous bien montés et pleins de courage; et, se mettant à leur tête, ils sortit hardiment de la ville vers la fin du jour. L'officier chargé de la garde des portes courut après lui à toute bride, et l'ayant atteint à quelque distance, le conjura de revenir. Pour toute réponse, on le menaça de le tuer, s'il ne se retiroit à l'instant. Peu de temps après, Para se voyant poursuivi par une grande troupe de cavaliers, revint sur eux avec les plus braves de ses gens, et fit si bonne contenance, qu'ils n'osèrent hasarder une action, et le laissèrent librement continuer sa route. Après avoir marché deux jours et deux nuits par des chemins rudes et difficiles, sans prendre de repos, ils arrivèrent au bord de l'Euphrate. Comme ils ne trouvoient point de bateaux, et qu'ils ne pouvoient, sans s'exposer à une perte certaine, entreprendre de traverser à la nage un fleuve si large et si rapide, ils se crurent perdus sans ressource. Enfin on s'avisa d'un expédient. Ce pays étoit un vignoble; on y trouva quantité d'outres, dont on se servit pour soutenir des planches, sur lesquelles ils passèrent, tenant leurs chevaux par la bride. Quelques-uns traversèrent le fleuve sur leurs chevaux mêmes; et tous, avec un extrême danger, mais sans aucune perte, atteignirent l'autre bord. Ils s'y reposèrent quelques momens, et reprirent leur route avec encore plus de diligence.

Valens, averti de l'évasion de Para, avoit sur-le-champ

dépêché le comte Daniel et Barzimer, tribun de la garde, avec mille hommes de cavalerie légère. Comme le prince, ne connoissant pas le pays, perdoit beaucoup de temps dans des détours inutiles, ceux-ci gagnèrent les devans par des routes abrégées. S'étant arrêtés dans un lieu où il n'y avoit que deux passages éloignés d'une lieue l'un de l'autre, ils se partagèrent sur ces deux chemins, chacun avec leur troupe. Un heureux hasard sauva le roi d'Arménie. Un voyageur, ayant aperçu les cavaliers postés sur ces deux routes, passa, pour les éviter, au travers des buissons et des bruyères qui remplissoient l'intervalle, et rencontra les Arméniens. On le conduisit au roi, qu'il instruisit en secret de ce qu'il avoit vu. Para le retint pour servir de guide; et, sans faire connoître à ses gens le danger où ils étoient, il envoya séparément deux cavaliers, l'un à droite et l'autre à gauche, pour préparer sur les deux chemins des logemens et des vivres. Un moment après il partit lui-même, guidé par le voyageur; et ayant fait passer ses gens à la file par un sentier étroit et fourré, il laissa l'embuscade derrière lui. Les Romains, s'étant saisis des deux cavaliers, l'attendirent inutilement aux deux passages tout le reste du jour. Il eut le temps de gagner du pays, et arriva dans ses états, où il fut reçu avec une extrême joie. Daniel et Barzimer retournèrent à Antioche, couverts de confusion; et, pour se défendre des railleries dont on les accabloit, ils publièrent que Para étoit un enchanteur, et qu'il s'étoit rendu invisible lui et sa troupe. Ce conte absurde trouva croyance à la cour, entêtée pour lors de magie et de sortilége.

Le roi d'Arménie, naturellement doux et paisible, dévora sans se plaindre l'injure qu'il avoit reçue. Il demeuroit fidèle aux Romains. Mais Valens ne pouvoit lui pardonner de s'être affranchi d'un indigne esclavage. Il se vengea par une horrible perfidie du mauvais succès de la première. Le comte Trajan avoit succédé à Té-

rence. Celui-ci, à son retour d'Arménie, fit une action qui seroit digne d'un héros du christianisme, et qui montre, entre mille exemples, que la méchanceté du caractère n'altère pas toujours la pureté de la croyance. Valens, content des services de Térence, l'invita à lui demander telle récompense qu'il désireroit. Le comte lui présenta une requête par laquelle il ne demandoit ni or, ni argent, ni aucune dignité, mais seulement une église pour les catholiques. L'empereur, irrité, la mit en pièces: *Demandez-moi toute autre chose*, lui dit-il, *celle-ci est la seule que je ne puisse vous accorder.* Alors Térence, ramassant les morceaux de sa requête : *Prince,* répondit-il, *je me tiens pour récompensé ; celui qui juge les cœurs me tiendra compte de mon intention.* Valens, par des dépêches secrètes, chargea le comte Trajan, qui avoit succédé à Térence, de se défaire d'un prince dont la patience augmentoit sa honte : c'étoit à force de crimes vouloir étouffer les remords. Trajan se prêta sans scrupule à ce détestable ministère. Il fit sa cour au jeune prince : il entroit dans ses parties de plaisir ; il lui remettoit souvent des lettres de l'empereur, par lesquelles il paroissoit que tous les nuages de défiance étoient dissipés; enfin il l'invita à un festin. Le prince s'y rendit. Tout respiroit le plaisir et la joie. Trajan sortit au milieu du repas; et en sa place on vit entrer un barbare, d'un regard effrayant, tenant en main une épée nue. Les convives, les uns glacés d'effroi, les autres, complices de l'assassinat, demeurèrent immobiles ou prirent la fuite. Para, ayant tiré son poignard, disputa quelque temps sa vie, et tomba percé de coups. Ainsi périt ce prince trop crédule ; et ce meurtre, plus affreux dans ses circonstances que n'avoit été celui de Vithicabe, acheva de convaincre les nations étrangères que les Romains n'avoient plus de caractère propre ; et que, sous un méchant prince, ils ne respectoient ni la foi des alliances, ni la majesté des rois, ni les droits sacrés de l'hospitalité.

Sapor, accoutumé lui-même aux grands crimes, fut moins indigné de la mort de Para qu'affligé de ce qu'elle détruisoit ses espérances. Il travailloit alors à regagner le roi d'Arménie. Il menaça d'abord de le venger; mais, fatigué de tant de guerres, il prit la voie de la négociation, et proposa à l'empereur de ruiner entièrement l'Arménie, qui n'étoit pour les deux nations qu'un sujet éternel de querelle et de discorde. Si ce projet n'étoit pas accepté, il demandoit que Sauromace et les garnisons romaines sortissent de l'Ibérie, et qu'Aspacure, qu'il avoit établi roi de ce pays, en demeurât seul possesseur. Valens répondit qu'il ne changeroit rien au dispositions précédentes, et qu'il étoit bien résolu de maintenir les deux royaumes dans l'état où ils se trouvoient alors. Le roi de Perse récrivit que le seul moyen de terminer toutes les disputes étoit de s'en tenir au traité de Jovien; et que, pour en bien assurer les conditions, il falloit rassembler en présence des deux princes tous les officiers qui en avoient été garans de part et d'autre. Sapor ne cherchoit qu'à fatiguer Valens par des chicanes: il n'ignoroit pas qu'il proposoit l'impossible, et que la plupart de ceux qui avoient signé le traité étoient morts depuis ce temps-là. L'empereur, pour mettre fin à toutes ces répliques, envoya en Perse le comte Victor, général de la cavalerie, et Urbice, duc de la Mésopotamie, avec une dernière réponse, dont il déclaroit qu'il ne se départiroit pas; elle contenoit en substance, *que Sapor, qui se vantoit de justice et de désintéressement, manifestoit son ambition et son injustice par les desseins qu'il formoit sur l'Arménie, après avoir protesté aux Arméniens qu'il ne les troubleroit jamais dans l'usage de leur liberté et de leurs lois: que l'empereur alloit retirer ses troupes de l'Ibérie; mais qu'il n'abandonneroit pas la défense de Sauromace; et que, si Sapor inquétoit ce prince, Valens sauroit bien le forcer à respecter la protection de l'empire.* Cette déclaration étoit conforme à l'équité et à la

Amm. l. 30, c. 2.
Zos. l. 4.
Eunap. leg. p. 21.

majesté impériale. Mais les envoyés passèrent leur pouvoir ; et, sans y être autorisés par l'empereur, ils acceptèrent en son nom la cession de quelques cantons de l'Arménie, que les seigneurs du pays abandonnèrent aux Romains. Valens ne jugea pas à propos de désavouer ses députés. Peu après leur retour à Antioche, arriva le suréna, qui offroit au nom du roi de Perse de laisser à Valens la libre possession de ces contrées, pourvu qu'il renonçât à la défense de l'Ibérie et du reste de l'Arménie. Cet ambassadeur fut reçu avec magnificence; mais sa proposition fut rejetée, et l'on se prépara à la guerre. Ces négociations avoient duré deux ans. Valens devoit entrer en Perse au commencement du printemps avec trois armées : il prenoit à sa solde des troupes auxiliaires de Goths. Sapor, plus irrité que jamais, donna ordre à son général de reconquérir les contrées de l'Arménie, dont Victor et Urbice s'étoient emparés, et d'attaquer vivement Sauromace, dont les états étoient pour lors dépourvus de troupes romaines. Un furieux orage menaçoit l'Asie, lorsque les mouvemens des Goths rappelèrent Valens dans la Thrace, et le forcèrent de conclure avec Sapor une paix dont on ignore les conditions.

Amm. l. 29, c. 6. *Zos. l.* 4. *Cod. Theod. l.* 15, *tit.* 1. *leg.* 18.

Tandis que le meurtre du roi d'Arménie excitoit l'horreur de tout l'Orient, l'Occident fut témoin d'un forfait pareil dans toutes ses circonstances. Le roi des Quades fut assassiné parce qu'il avoit sujet de se plaindre ; et l'on reconnut, par un nouvel exemple, que la table, dont les droits sont sacrés jusque chez les nations sauvages, et qui fut toujours regardée comme le centre de la confiance et de la sûreté, est pour cette raison même le théâtre le plus souvent choisi par la perfidie. Valentinien, après avoir passé l'hiver à Milan, étoit revenu à Trèves. Il s'occupoit depuis long-temps à garnir de forteresses la frontière de la Gaule, du côté de la Germanie, et à réparer les fortifications des villes aux dépens de la province. Emporté par un trop grand

désir d'étendre les limites de l'empire, il ordonna de construire un fort au-delà du Danube, sur un terrain qui appartenoit aux Quades. Ces peuples, alarmés de cette entreprise, députèrent à Valentinien, et obtinrent d'Equitius, commandant d'Illyrie, et actuellement consul, que l'ouvrage demeurât suspendu jusqu'à la décision de l'empereur. Le préfet Maximin, qui pouvoit tout à la cour, blâma fort cette condescendance d'Equitius, qu'il traitoit de foiblesse : il disoit hautement que son fils Marcellien, tout jeune qu'il étoit, soutiendroit mieux l'honneur et l'intérêt de l'empire, et qu'il sauroit bien achever la forteresse en dépit des barbares. Il fut écouté : son fils fut envoyé avec le titre de duc de la Valérie ; et ce jeune homme, que le crédit de son père rendoit hautain et insolent, sans daigner rassurer les Quades, fit continuer les travaux. Gabinius, roi de la nation, vint lui représenter avec douceur l'injustice de cette usurpation. Marcellien feignit de se rendre à ses remontrances ; et, l'ayant invité à un repas, il le fit massacrer au sortir de table. C'étoit la troisième tête couronnée qui tomboit sous les coups de la trahison depuis le commencement du règne des deux empereurs.

Cette insigne perfidie mit les Quades en fureur. Versant des larmes de douleur et de rage, ils passent le Danube, égorgent les paysans, occupés alors aux travaux de la moisson, et portent de toutes parts le ravage et le massacre. La province étoit dégarnie de troupes ; on en avoit envoyé la plus grande partie en Afrique avec Théodose. Il ne s'en fallut que d'un moment qu'ils n'enlevassent la fille de Constance, qui traversoit l'Illyrie pour aller épouser Gratien dans la Gaule. Messala, gouverneur de la province, sauva ce déshonneur à l'empire, et transporta promptement la princesse à Sirmium, éloigné de près de dix lieues. Probe, préfet du prétoire, étoit pour lors dans cette ville. Ce magistrat,

peu accoutumé aux alarmes, prit d'abord l'épouvante; il se préparoit à s'enfuir pendant la nuit. Mais, étant averti que tous les habitans se disposoient à le suivre, et que la ville resteroit déserte et ouverte aux ennemis, il eut honte de sa lâcheté; et, s'étant rassuré, il fit nettoyer les fossés, relever les murs abattus en plusieurs endroits, et construire les ouvrages nécessaires. Quantité de matériaux qu'on avoit amassés pour bâtir un théâtre lui servirent à cet usage. Il rassembla les troupes dispersées dans les postes voisins, et mit la ville en état de défense. Les barbares, peu instruits dans l'art d'attaquer les places, et embarrassés de leur butin, n'osèrent entreprendre un siége. Ils changèrent de route, et prirent celle de la Valérie, pour y aller chercher Equitius, auquel ils attribuoient le massacre de leur prince, parce qu'ils ne connoissoient pas Marcellien. Deux légions vinrent à leur rencontre, celle de Pannonie et celle de Mœsie. Elles étoient en état de vaincre, si elles se fussent réunies : mais la jalousie du premier rang, qu'elles se disputoient, les tint séparées. Les barbares profitèrent de cette mésintelligence : ils tombèrent d'abord sur la légion de Mœsie; et, lui ayant passé sur le ventre avant qu'elle eût eu le temps de prendre les armes, ils attaquèrent celle de Pannonie; elle fut taillée en pièce : il ne s'en sauva qu'un petit nombre de soldats.

Amm. ibid. Zos. l. 4. Them. or. 18.

Théodose, fils de celui qui poursuivoit Firme en Afrique, et de Thermantie, illustre Espagnole, commandoit dans la Mœsie. Il étoit âgé de vingt-huit ans. Déjà connu par la valeur qu'il avoit montrée en plusieurs guerres, sous le commandement de son père, il se fit alors cette haute réputation qui l'éleva dans la suite à la dignité impériale. Les Sarmates, animés par les Quades leurs voisins, se jetèrent en Mœsie : Théodose, à la tête d'une poignée de nouvelles levées, n'ayant de ressource réelle que dans sa bonne conduite et dans son courage, défit les ennemis autant de fois qu'il put les joindre. Tan-

tôt courant à leur rencontre jusqu'aux bords du Danube, il servit lui-même de barrière à l'empire: tantôt, les attendant à des passages dangereux et dans des forêts, il en fit un grand carnage. Les Sarmates, découragés par tant de pertes, eurent recours à la clémence du vainqueur, et obtinrent la paix, qu'ils gardèrent tant qu'ils se souvinrent de leurs défaites. Les Quades se retirèrent aussi, lorsqu'ils apprirent qu'il arrivoit des troupes de la Gaule pour défendre l'Illyrie.

Valentinien, après avoir ravagé quelques cantons de l'Allemagne, bâtissoit sur le Rhin un fort que les habitans appelèrent ensuite *Robur*, et dont le terrain est aujourd'hui renfermé dans la ville de Bâle. Dès qu'il apprit, par une lettre de Probe, l'invasion des Quades en Illyrie, il dépêcha le secrétaire Paternien pour s'instruire de tout sur les lieux; et, en ayant reçu des nouvelles certaines, il vouloit aller sur-le-champ châtier l'audace de ces barbares. Comme on étoit à la fin de l'automne, on lui représenta qu'on ne trouveroit ni vivres ni fourrages, et que les princes allemands, et surtout Macrien, le plus redoutable de tous, profiteroient de son éloignement pour attaquer la Gaule. Il se rendit à ces raisons, et résolut d'attendre le printemps. Mais, afin de ne laisser derrière lui aucun sujet d'inquiétude, il voulut s'assurer de Macrien par un traité de paix, et l'invita à une entrevue près de Mayence. Le roi allemand, glorieux de se voir recherché, se rendit au bord du Rhin, et parut dans une contenance fière à la tête de ses bataillons, qui faisoient retentir leurs boucliers en les frappant de leurs épées. L'empereur, en cette occasion, sacrifia au désir de la paix la prééminence de la majesté impériale. Il rassembla un grand nombre de bateaux, et, traversant le fleuve avec ses soldats rangés sous leurs enseignes, il s'approcha de Macrien, qui l'attendoit sur l'autre bord. Lorsqu'ils furent à portée de s'entendre, et que les barbares eurent fait silence, les deux princes entrèrent en conférence. Ils

Amm. l. 30, c. 3. Alsat. illust. p. 181, 419. God. ad cod. Theod. l. 8, tit. 5, leg. 33.

convinrent des articles de la paix, et la confirmèrent par leur serment. Macrien, jusqu'alors si inquiet et si turbulent, devint de ce moment un allié fidèle, et ne cessa, jusqu'à sa mort, de donner des preuves de son attachement aux Romains. Quelques années après, s'étant engagé trop avant dans le pays des Francs qu'il ravageoit, il fut supris, et tué dans une embuscade que lui dressa Mellobaude, prince guerrier, qui régnoit alors sur cette nation. Après la conclusion du traité, Valentinien se retira à Trèves, où il passa l'hiver.

Amm. l. 29, c. 6, et ibi Vales.

Sur la fin de cette année les pluies continuelles firent déborder le Tibre. Rome fut long-temps inondée. Il fallut porter en bateau des vivres aux habitans, réfugiés dans les lieux les plus élevés de leurs maisons. Claude, alors préfet, pourvut à tous leurs besoins avec une activité infatigable, et maintint la tranquillité dans ce peuple mutin et séditieux, même au milieu de l'abondance. Ce magistrat fit construire un superbe portique près des bains d'Agrippa; il le nomma le Portique du *bon succès, boni eventûs*, à cause d'un temple voisin qui portoit ce nom. Les païens adoroient sous ce titre la divinité qui faisoit prospérer les fruits de la terre.

Cod. Theod. l. 4, tit. 17, leg. 1. Lib. 9, tit. 24, leg. 3. Lib. 13, tit. 4, leg. 4. Cod. Jul. l. 7, tit. 44, leg. 2. Hermant, vie de S. Ambroise. l. 1, c. 20.

Valentinien fit vers ce temps-là plusieurs lois utiles. Pour soutenir les arts, qui s'affoiblissoient en même proportion que la gloire de l'empire, il accorda aux peintres de grands priviléges. Il décida qu'en matière de rapt, après cinq ans écoulés, on ne seroit plus reçu à poursuivre le crime ni à contester la légitimité du mariage ou celle des enfans qui en seroient sortis. Il avoit déjà ordonné que les juges ne prononceroient leurs sentences qu'après les avoir écrites. Il ajouta que les sentences qui seroient prononcées de mémoire, sans avoir été mises par écrit, n'auroient aucune autorité, et seroient censées nulles, sans qu'il fût besoin d'en suspendre l'effet par un appel. Il condamna au bannissement tous ceux qui, au mépris de la religion, formeroient des assem-

blées illicites. Il déclara que ceux qui auroient été condamnés par le jugement des évêques catholiques ne pourroient s'adresser à l'empereur pour la révision de leur procès. Florent, évêque de Pouzzol, avoit donné occasion à ce rescrit : ayant été déposé à Rome par le pape et les évêques, il eut recours à l'empereur ; mais il n'en obtint d'autre réponse, sinon qu'après une condamnation si canonique il n'étoit plus permis à Florent de poursuivre sa justification devant aucun tribunal.

Auxence, le principal soutien de l'arianisme en Italie, se maintint jusqu'à sa mort dans le siége de Milan, quoiqu'il eût été deux ans auparavant excommunié dans un concile de quatre-vingt-treize évêques, tenu à Rome en conséquence d'un rescrit de l'empereur. Mais, dès qu'il fut mort, Valentinien, qui étoit pour lors à Trèves, écrivit en ces termes aux évêques assemblés à Milan : *Choisissez un prélat qui, par sa vertu et par sa doctrine, mérite que nous le respections nous-mêmes, et que nous recevions ses salutaires corrections. Car, étant, comme nous le sommes, de foibles mortels, nous ne pouvons éviter de faire des fautes.* Les évêques prièrent l'empereur de désigner lui-même celui qu'il croyoit le plus capable. Il leur répondit *que ce choix étoit au-dessus de ses lumières, et qu'il n'appartenoit qu'à des hommes éclairés de la grâce divine.* Milan étoit rempli de troubles : la cabale arienne faisoit les derniers efforts pour placer sur le siége d'Auxence un prélat imbu des mêmes erreurs. Ambroise, aussi distingué par la beauté de son génie et par la pureté de ses mœurs que par sa noblesse et ses richesses, gouvernoit alors la Ligurie et l'Emilie. Instruit dans les lettres humaines, il avoit d'abord exercé à Rome la profession d'avocat, et étoit devenu assesseur de Probe, préfet d'Italie. Lorsqu'il avoit été chargé du gouvernement de la province, dont Milan étoit capitale, ce préfet, en lui faisant ses adieux,

Paulin. vit. Ambros. Bas. ep. 197. Hier. chron. Soc. l. 4, c. 29. Theod. l. 4, c. 5, 6. Soz. l. 6, c. 24. Petav. doctr. temp. chron. Pagi in Baron. an. 369. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 1, c. 2, 3, et l. 2, c. 1. Fleury, hist. ecclés. l. 16, c. 20.

lui avoit dit : *Gouvernez, non en magistrat, mais en évêque.* Cette parole devint une prophétie. La contestation sur le choix de l'évêque, s'échauffant de plus en plus, faisoit craindre une sédition. Ambroise, obligé par le devoir de sa charge de maintenir le bon ordre, vint à l'église, et fit usage de son éloquence pour calmer les esprits, et les engager à choisir avec discernement et sans tumulte celui qui devoit être pour eux un ange de lumière et de paix. Il parloit encore lorsque tous, d'une commune voix, catholiques et ariens, s'écrièrent qu'ils demandoient Ambroise pour évêque. Ambroise, saisi d'effroi, prit la fuite, et il n'oublia rien pour résister au désir du peuple. Les évêques, qui approuvoient ce choix, s'adressèrent à l'empereur, parce que les lois défendoient de recevoir dans le clergé ceux qui étoient engagés dans des emplois civils. Valentinien fut flatté d'apprendre que les magistrats qu'il choisissoit fussent jugés dignes de l'épiscopat ; et dans le transport de sa joie : *Seigneur,* s'écria-t-il, *grâces vous soient rendues de ce que vous voulez bien commettre le salut des âmes à celui à qui je n'avois confié que le soin des corps !* L'autorité du prince, jointe aux instances des prélats, à la persévérance du peuple, força enfin la modestie d'Ambroise. Il fut baptisé, car il n'étoit encore que cathécumène, quoique âgé d'environ trente-cinq ans. Il reçut l'onction épiscopale le 7 de décembre ; et, par le crédit que lui procura auprès des empereurs l'élévation de son âme, soutenue d'une éminente sainteté, son élection fut un événement aussi avantageux pour l'état que pour l'Eglise. Dès les premiers jours de son épiscopat, on vit un heureux présage de la généreuse liberté dont il feroit usage avec les princes, et des égards que les princes auroient pour ses avis. Il se plaignit à l'empereur de quelques abus qui s'étoient glissés dans la magistrature. Valentinien lui répondit : *Je connoissois votre franchise ; elle ne m'a pas empêché de vous donner mon suffrage. Continuez,*

comme la loi divine vous l'ordonne, de nous avertir de nos erreurs.

An. 375. Amm. l. 30, c. 5. Zos. l. 4. Idace. Hier. chron. Reines. inscr class. 20, inscript. 432.

L'année suivante se passa tout entière sans élection de nouveaux consuls. Elle n'est désignée dans les fastes que par ces termes : *Après le troisième consulat de Gratien, ayant pour collègue Equitius.* Il vaut mieux dire qu'on en ignore la raison que de l'attribuer aux occupations de Valentinien, qui se préparoit à tirer vengeance des Quades et des Sarmates. Le printemps étant déjà avancé, le prince partit de Trèves. Il marchoit en diligence vers la Pannonie lorsqu'il rencontra des députés des Sarmates, qui, se prosternant à ses pieds, le supplièrent d'épargner leur nation, lui protestant qu'il ne la trouveroit ni coupable, ni complice des excès dont il avoit à se plaindre. Il leur répondit *qu'il s'éclairciroit de la vérité des faits sur les lieux mêmes, et que les infracteurs des traités ne lui échapperoient pas.* Il arriva bientôt à Carnunte, ville de la haute Pannonie, alors déserte et presque ruinée, mais située avantageusement pour arrêter les incursions des barbares. On croit que c'est aujourd'hui Pétronel sur le Danube, entre Vienne et Hainbourg. Il y demeura trois mois à réparer les dommages que la province avoit soufferts, et à faire les dispositions nécessaires pour aller attaquer les ennemis dans leur pays. On attendoit de sa sévérité naturelle qu'il informât de la trahison faite à Gabinius, et de la perfidie ou de la lâcheté des officiers chargés de garder la frontière, qui avoient ouvert aux barbares l'entrée de la province. Mais, selon sa coutume de traiter avec dureté les soldats et de pardonner tout à leurs commandans, il ne fit aucune recherche sur ces deux objets.

Il ne put cependant fermer les yeux sur le mauvais gouvernement de Probe. Ce préfet du prétoire, jaloux de se conserver dans cette suprême magistrature, suivoit une politique tout-à-fait indigne de sa haute naissance. Connoissant l'avidité du prince, au lieu de le

ramener à des sentimens d'humanité et de justice, il ne s'étudioit qu'à servir sa passion pour l'argent. Financier impitoyable, il imaginoit tous les jours de nouvelles impositions. Ses vexations allèrent si loin, qu'entre les principaux habitans des provinces de sa juridiction, plusieurs abandonnèrent le pays; la plupart déjà épuisés, et toujours poursuivis, n'eurent plus d'autre séjour que les prisons : quelques-uns se pendirent de désespoir. Cette tyrannie excitoit les murmures de tout l'Occident. Valentinien étoit le seul qui n'en fût pas instruit: content de l'argent qu'il recevoit, il se mettoit peu en peine des moyens employés pour le recueillir. Cependant des injustices si criantes le révoltèrent lui-même, lorsque les gémissemens des peuples furent enfin parvenus jusqu'à ses oreilles. Les provinces avoient coutume d'envoyer au prince des députés pour rendre témoignage de la bonne conduite des gouverneurs. Probe ayant forcé la province d'Epire de se conformer à cet usage, elle députa à l'empereur, lorsqu'il étoit à Carnunte, un philosophe cynique, nommé Iphiclès, autrefois ami de Julien. Il se défendit d'abord d'accepter cette commission; mais on l'obligea de partir. Il étoit connu de l'empereur, qui, après l'avoir entendu, lui demanda si les louanges que la province donnoit au préfet étoient bien sincères : *Prince*, répondit-il, *entre les extorsions qui nous font gémir, l'éloge que Probe nous arrache n'est pas celle qui nous coûte le moins.* Cette parole pénétra jusque dans le cœur de Valentinien. Il continua d'interroger Iphiclès, et lui demanda des nouvelles de tous les Epirotes distingués qu'il connoissoit. Apprenant que les uns étoient allés chercher un domicile au-delà des mers, que les autres s'étoient donné la mort, il entra dans une violente colère. Léon, maître des offices, qui aspiroit lui-même à la préfecture, et qui, s'il y fût jamais parvenu, auroit fait regretter tous ses prédécesseurs, n'oublioit pas d'aigrir le prince. Probe, qui se trouvait alors

à la cour, essuya les plus terribles menaces, et il ne devoit s'attendre qu'à en ressentir les effets, si Valentinien fût revenu de cette expédition. Le préfet voulut regagner les bonnes grâces de l'empereur par de nouvelles iniquités, couvertes d'une apparence de zèle. Le secrétaire Faustin, neveu de Juventius, ancien préfet de la Gaule, fut cité au tribunal de Probe pour crime de magie. Il s'en justifioit par des preuves du moins aussi fortes que les charges. Pour achever de le perdre, on alléguoit qu'un certain Nigrinus, le priant de lui procurer un emploi dans le secrétariat, il lui avoit répondu : *Faites-moi empereur, et je vous ferai secrétaire.* La malignité sut donner un si mauvais tour à cette plaisanterie innocente, qu'elle coûta la vie à Faustin et à Nigrinus.

Tout étant prêt pour entrer sur les terres des Quades, l'empereur fit partir Mérobaude et le comte Sébastien avec un détachement d'infanterie. Ils avoient ordre de mettre tout à feu et à sang. Pour lui, afin d'embrasser une plus grande étendue de pays, il alla passer le Danube sur un pont de bateaux à Acincum, aujourd'hui Bude, capitale de la Hongrie. Ce prince étoit brave de sa personne, et ne méprisoit rien tant que les lâches et les timides. Cependant, par une bizarrerie de tempérament, il ne pouvoit s'empêcher de pâlir toutes les fois qu'il voyoit ou qu'il croyoit voir l'ennemi. C'étoit même un moyen dont ses courtisans se servoient dans l'occasion pour arrêter les emportemens de colère auxquels il étoit sujet. Dès qu'il entendoit dire que les ennemis approchoient, il changeoit de couleur, et se calmoit aussitôt. Il n'en étoit pas moins hardi à affronter le péril, et il s'attendoit à trouver dans le pays des Quades de quoi signaler sa valeur. Mais ils s'étoient retirés avec leurs familles sur les montagnes, d'où ils considéroient avec frayeur les troupes romaines qui portoient de toutes parts le ravage et l'incendie. On traversa le pays ; on égorgea, sans distinction d'âge ni de sexe, tous ceux qui

Amm. l. 30, c. 5, 8. Zos. l. 4.

n'avoient pas eu la précaution de gagner les hauteurs ; on brûla les habitations, et l'empereur revint à Acincum sans avoir perdu un seul homme. On approchoit de l'hiver. Il choisit, comme le lieu le plus commode pour y passer cette saison, la ville de Sabarie, nommée à présent Sarvar, sur le Raab. Mais, avant que de s'y retirer, il remonta le Danube, et fit élever des redoutes, qu'il garnit de soldats pour assurer ses quartiers, et défendre le passage du fleuve. S'étant arrêté à Bregetio, qu'on croit être une ville nommée aujourd'hui Pannonie, sur le Danube, au-dessus de Strigonie, il y passa quelques jours, pendant lesquels, s'il en faut croire l'histoire superstitieuse de ce temps-là, plusieurs prodiges lui annoncèrent une mort prochaine. Le jour qu'il mourut, comme il sortoit de grand matin l'esprit occupé d'un songe qu'il croyoit funeste, son cheval s'étant cabré en sorte qu'il ne put le monter, il s'emporta contre son écuyer, et donna ordre de lui couper la main droite. Mais Céréal, chargé de cette cruelle exécution, la différa avec beaucoup de risque pour lui-même ; et la mort de l'empereur les sauva tous deux. On ne manqua pas de regarder encore comme un pronostic de la mort de Valentinien les tremblemens de terre qui s'étoient fait sentir cette année dans l'île de Crète, et dans toute la Grèce, où l'Attique seule en fut exempte.

Amm. l. 30, *c.* 6, 10. *Vict. epit.* *Zos. l* 4. *Hier. chron.* *Soc. l.* 4, *c.* 30. *Soz. l.* 6, *c.* 36. *Chron. Marcel.*

Les campagnes, déjà couvertes de glaces, ne fournissoient plus de subsistances, et l'armée étoit sur le point de prendre ses quartiers, lorsqu'on vit arriver une troupe de barbares mal vêtus, et dont l'extérieur n'avoit rien que de méprisable. C'étoit une députation des Quades. Equitius les ayant introduits devant le prince, ils parurent en tremblant, et dans la contenance la plus humiliée. Ils demandoient le pardon du passé et la paix, protestant avec serment *que les chefs de la nation n'avoient point eu de part aux ravages dont l'empereur poursuivoit la vengeance ; que les paysans, voisins du*

Danube, voyant bâtir sur leurs terres une forteresse, avoient pris l'alarme, et s'étoient joints aux Sarmates pour arrêter cette injuste entreprise. Valentinien, choqué de ce reproche, leur demanda avec mépris qui ils étoient, et si les Quades n'avoient pas d'autres députés à lui envoyer. Ils répondirent *qu'ils étoient les premiers de la nation, et qu'elle n'avoit pu lui témoigner plus de respect qu'en les députant eux-mêmes.* Alors ce prince fier et emporté: *Quel malheur pour l'empire,* s'écria-t-il, *de m'avoir choisi pour souverain, puisque, sous mon règne, il devoit être déshonoré par les insultes d'un peuple si misérable!* Il prononça ces paroles avec un si violent effort, qu'il se rompit l'artère pulmonaire. Saisi d'une sueur mortelle, et vomisssant le sang en abondance, on le porta sur son lit. Ses chambellans, pour n'être pas soupçonnés d'avoir accéléré sa mort, mandèrent promptement les officiers de l'armée. On fut long-temps à trouver un de ses chirurgiens, parce qu'ils s'étoient dispersés par son ordre pour panser les soldats, attaqués d'une maladie épidémique. Enfin on lui ouvrit la veine, dont on ne put tirer une goutte de sang. Le prince respirant à peine, mais plein de connoissance, sentant approcher son dernier moment, témoignoit par le mouvement de ses lèvres, par des sons forcés et inarticulés, et par l'agitation de ses bras, qu'il vouloit parler. Mais il ne put former aucune parole: ses yeux enflammés s'éteignirent; des taches livides se répandirent sur son visage; et, après une longue et violente agonie, il expira le 17 de novembre, dans la cinquante-cinquième année de son âge, après avoir régné douze ans moins cent jours. Il fut la dernière victime de cette fougueuse colère, qui avoit coûté la vie à un grand nombre de ses sujets. Prince guerrier, politique, religieux; mais violent, hautain, avare, sanguinaire, et trop loué peut-être par les auteurs chrétiens, qui, par l'effet d'une prévention trop ordinaire, lui ont pardonné

tous ses défauts pour une seule vertu qui leur étoit favorable. On embauma son corps; il fut porté à Constantinople l'année suivante; mais il ne fut déposé que six ans après dans la sépulture des empereurs. Outre Gratien, né de Sévéra, sa première femme, il laissoit quatre enfans qu'il avoit eus de Justine: un fils du même nom que lui, et trois filles, Justa, Grata et Galla; les deux premières ne furent pas mariées: Galla fut la seconde femme de l'empereur Théodose.

Amm. l. 30, c. 10. Zos. l. 4. Idace. Vict. epit. Auson. grat. act. Soc. l. 4, c. 31. Philost. l. 9, c. 16. Chron. Alex. God. chron. p. 95, 101. Till. Grat. art. 2, et not. 3, et Valent. not. 30.

L'armée, assemblée dans la ville d'Acincum, craignoit que les soldats gaulois, naturellement audacieux et turbulens, qui s'étoient plus d'une fois rendus arbitres de l'empire, ne se hâtassent de nommer un empereur étranger à la famille impériale. Ils étoient encore au-delà du Danube, bien avant dans le pays des Quades, sous les ordres de Mérobaude et de Sébastien. On prit donc le parti de rompre le pont qui communiquoit aux terres des Quades, et de mander Mérobaude, de la part de l'empereur, comme si ce prince eût été encore vivant. Mérobaude, dont le nom fait croire qu'il tiroit son origine des Francs, étoit affectionné, et même allié par un mariage à la famille de Valentinien. Se doutant de la vérité, ou peut-être en étant instruit par le courrier, il publia que l'empereur lui donnoit ordre de renvoyer les soldats gaulois avec le comte Sébastien, pour veiller à la défense des bords du Rhin menacés par les Allemands. Il étoit de la prudence d'éloigner Sébastien avant qu'on apprît la nouvelle de la mort de l'empereur: non pas que ce comte donnât par lui-même aucun soupçon; mais il étoit estimé et chéri des troupes. Après avoir pris ces précautions, Mérobaude s'étant promptement rendu à Acincum, proposa, de concert avec le comte Equitius, de conférer le titre d'Auguste à Valentinien, âgé de quatre ans, qui se trouvoit alors à trente lieues de l'armée avec sa mère Justine. Les esprits y étoient déjà disposés. Ainsi Céréal, oncle maternel du jeune prince,

partit sur l'heure et l'amena au camp. Ces démarches se firent avec une si extrême diligence, que le 27 de novembre, dix jours après le décès de l'empereur, son second fils fut proclamé Auguste selon les formes ordinaires. Tous les auteurs, excepté la chronique d'Alexandrie, abrégent encore de cinq jours cet intervalle, et placent la proclamation de Valentinien II au 22 de novembre; ce qui me paroît incroyable. On peut conjecturer, par quelques traces légères à peine marquées dans l'histoire, que l'armée romaine ne quitta ce pays qu'après avoir remporté sur les Quades et les Sarmates un nouvel avantage, et qu'on accorda la paix à ces peuples.

On s'attendoit bien que Gratien auroit d'abord quelque mécontentement qu'on lui eût donné un collègue sans le consulter. Mais on comptoit sur la bonté de son cœur, et l'on ne fut pas trompé. Il aima tendrement son frère, qu'il regarda comme son fils, et prit soin de son éducation. Il le nomma consul pour l'année suivante; et ce jeune prince fut collègue de Valens, qui prit le consulat pour la cinquième fois. Quelques historiens disent que l'Occident fut alors partagé entre les deux frères, et que Gratien laissa à Valentinien l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; se réservant à lui-même la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne. D'autres prétendent que ce partage ne se fit qu'après la mort de Valens. Mais, selon l'opinion la mieux fondée, Gratien gouverna seul tout l'Occident jusqu'à sa mort, qui arriva lorsque le jeune Valentien n'avoit pas encore douze ans accomplis. Il ne partagea donc avec son frère que le titre et les honneurs du commandement, et non pas les provinces de l'empire.

La jeunesse de Gratien pouvoit donner de l'inquiétude, si ses bonnes qualités n'eussent rassuré les esprits. Il étoit né à Sirmium, le 18 d'avril de l'an 359. Ainsi il n'étoit âgé que de seize ans et demi dans le

S. Ambros. serm. de div. 2.
Auson. in grat. act.
Themist. or. 9, 13, 15.

Idace.
Vict. epit.
Chron. Alex.
Sulp. Sever. l. 2.

temps de la mort de son père. Marié depuis un an à Constantie, fille de Constance, il n'avoit nul penchant à la débauche, et jamais il ne connut d'autre femme que la sienne. Ausone, le meilleur poëte de ce temps-là, avoit été chargé de son éducation; et le jeune prince, dès-lors honoré du titre d'Auguste, ne s'étoit distingué des enfans ordinaires que par une soumission plus respectueuse. Son génie heureux et docile avoit aisément pris le goût des lettres: plus vertueux que son maître, il n'avoit appris de lui qu'à tourner agréablement des vers, à s'exprimer avec grâce, à composer des discours. Bien fait de sa personne, il s'étoit adonné aux exercices du corps, il s'y étoit même livré avec passion. Il surpassoit ceux de son âge à la course, à la lutte, à tirer de l'arc, à lancer le javelot avec force et avec adresse: personne ne savoit mieux manier un cheval. Sobre, frugal, dormant peu, c'étoit dans les exercices qu'il mettoit tout son plaisir; mais il y mit aussi toute sa gloire; et l'on reproche à ses instituteurs de ne s'être pas appliqués à le former de bonne heure aux affaires d'état, et à lui inspirer le goût des études politiques, qui conviennent à un souverain.

L'usage de la puissance absolue ne changea rien dans son caractère. Il commençoit toutes ses journées par la prière, et sa piété ne fut jamais équivoque. Sa démarche étoit modeste, sa contenance réservée, ses habits décens, mais sans luxe. Dans son conseil il montroit de l'intelligence et une prudence naturelle; il ne manquoit que de lumières. Il étoit prompt à exécuter. Son éloquence avoit de la force et de la douceur. Il avoit trouvé le palais plein d'alarme et de terreur, il en fit un séjour aimable. On n'y entendit plus de gémissemens; on n'y vit plus d'instrumens de tortures. Il rappela sa mère et un grand nombre d'exilés; il ouvrit les prisons à ceux que la calomnie y tenoit enfermés; il rendit les biens confisqués injustement, et fit oublier la

dureté du gouvernement de son père. Il remit ce qui restoit à payer pour les impositions des années précédentes, faisant publiquement brûler les cédules des redevances. Il rendoit à ses amis tous les devoirs de l'amitié la plus tendre. Traitant ses soldats comme ses enfans, il alloit visiter les blessés, assistoit à leurs pansemens, faisoit charger ses mulets de leurs bagages, leur prêtoit ses propres chevaux, les dédommageoit de leurs pertes. Toujours accessible, écoutant avec patience, rassurant par sa bonté ceux que sa majesté intimidoit, interrogeant lui-même ceux qui venoient lui porter leurs plaintes, il faisoit consister son bonheur à répandre des grâces et à pardonner. Il n'eut que trop d'indulgence; et il ne vécut pas assez long-temps pour apprendre qu'il est aussi nuisible aux états de ne pas châtier les crimes que de ne pas récompenser les services. Il s'attacha à saint Ambroise; mais tous ceux qui approchèrent de sa personne n'eurent pas les sentimens de cette âme élevée et généreuse; et l'empire, sous un prince juste, humain, libéral, ressentit encore quelquefois les tristes effets de l'iniquité, de la cruauté et de l'avarice.

La première action de son règne fut la plus blâmable de toutes. Pour en effacer l'horreur il auroit fallu à Gratien une vie plus longue et des vertus plus éclatantes. Théodose avoit été, sous le règne de Valentinien, l'honneur et le soutien de l'état. Sa valeur venoit de conserver l'Afrique, et sa sagesse y avoit rétabli la paix et le bon ordre. Tout l'empire célébroit ses exploits. Lui seul n'en étoit pas ébloui; l'habitude des grandes actions lui en cachoit le prix; et, quoiqu'il fût sur tout autre sujet fort éloquent, rien n'étoit plus simple et plus succinct que le compte qu'il rendoit de ses victoires. Il sembloit ne mériter que des triomphes lorsqu'il reçut son arrêt de mort. La postérité ignore la cause d'un si étrange événement; et c'en est assez pour faire trembler

Hier. chron. Ambr. orat. in funere Theodos. Symm. l. 10, ep. 1, 22. Theod. l. 5, c. 5. Oros. l. 7, c. 33. Jorn. de regn. succes. Grat. inscrip. ccccxii, 3. Reines. class. 3, inscr. 72. Fléchier, vie de Theod. l. 1, c. 44. Till. Grat. not. 5.

les sujets lorsqu'ils voient monter sur le trône un prince encore jeune et sans expérience, quoique avec les plus excellentes qualités. Tout ce que l'histoire nous apprend, c'est que ce guerrier invincible succomba sous une intrigue de cour, et sous les coups meurtriers d'une cruelle jalousie. Il fut exécuté à Carthage. Accoutumé à braver la mort, il la vit approcher sans effroi, et la rendit par sa fermeté aussi glorieuse sur l'échafaud qu'elle l'eût été sur un champ de bataille. Après avoir demandé et reçu le baptême pour s'ouvrir l'entrée d'une vie immortelle, il présenta lui-même sa tête à l'exécuteur. L'empire le pleura; on lui érigea dans la suite des statues à Rome et dans les provinces; les païens l'honorèrent du titre de *divus;* et Gratien lui-même semble n'avoir pas différé de ressentir une douleur amère d'une si noire ingratitude. Le choix qu'il fit peu de temps après de Théodose le fils pour l'associer à l'empire prouve autant ses regrets qu'il justifie la mémoire du père. Le jeune Théodose, qui brilloit déjà d'une gloire personnelle, se déroba pour lors aux traits de l'envie : il se retira en Espagne, où il avoit pris naissance. Quelques auteurs épargnent à Gratien une si atroce injustice; ils en chargent Valens : ce prince, disent-ils, sacrifia Théodose à ses craintes : il le fit mourir avec tous ceux dont le nom commençoit par les quatre lettres fatales. Mais, outre qu'il est au moins incertain que Valens ait fait périr personne pour une cause si frivole, Théodose ne fut mis à mort que deux ans après cet oracle prétendu dont nous avons parlé; et, ce qui est encore plus fort, il n'étoit pas sujet de Valens. Carthage, où s'exécuta cette funeste tragédie, faisoit partie de l'empire de Gratien; et le jeune empereur n'étoit pas assez uni avec Valens pour se prêter, par une si criminelle condescendance, aux alarmes chimériques de son oncle.

Amm. l. 28, *c.* 1, *et ibi Vales.*

Il est plus probable que ce fut le dernier effet de la méchanceté de Maximin. Ce barbare, teint du sang de

tant de familles illustres, après avoir déshonoré le règne de Valentinien par des cruautés sans nombre, espéroit noircir des mêmes horreurs celui de Gratien. La jeunesse du prince augmentoit encore sa hardiesse et son insolence. Gratien ne tarda pas à le connoître, et bientôt il désarma sa fureur. Les esclaves et les affranchis étoient les instrumens les plus ordinaires que Maximin mettoit en œuvre. Gratien ordonna que ceux qui oseroient accuser leurs maîtres de tout autre crime que de celui de lèse-majesté seroient, sans être entendus, brûlés vifs avec leurs libelles de dénonciation. Bientôt après Maximin lui-même, convaincu de plusieurs crimes, eut la tête tranchée. Simplice subit la même peine en Illyrie; et Doryphorien, autre ministre de Maximin, après avoir été renfermé dans la prison de Rome, en fut tiré par le conseil de la mère de l'empereur, pour expirer dans les plus rigoureuses tortures. Après la punition de ces hommes sanguinaires, Gratien songea à rassurer le sénat, qu'ils avoient tenu si long-temps dans des alarmes continuelles: Il adressa à cette compagnie une lettre qui fut reçue avec joie: elle contenoit plusieurs règlemens favorables; et, dès le commencement de l'année suivante, il renouvela, par une loi expresse, un ancien privilége des sénateurs, que Maximin n'avoit jamais respecté; c'étoit qu'ils fussent exempts des tourmens de la question.

Symm. l. 10, ep. 2. Cod. Theod. l. 9, tit. 1, leg. 13; tit. 6, leg. 1, 2; tit. 35, leg. 3. Till. Grat. not. 4.

Le jeune prince, naturellement pieux, étoit entretenu dans cette heureuse disposition par les conseils de Gracchus, qu'il honoroit de sa confiance, et qu'il éleva à la dignité de préfet de Rome vers la fin de cette année. On dit que Gracchus descendoit de l'ancienne et illustre famille Sempronia, dont il portoit le surnom. Plein de zèle pour le christianisme, il profita de l'autorité que lui donnoit sa charge pour affoiblir l'idolâtrie; il détruisit un grand nombre d'idoles: mais sans user de violence, et sans donner ouvertement atteinte à la liberté du culte

Cod. Theod. l. 10, tit. 19, leg. 8. Lib. 13, tit. 3, leg. 11. Lib. 15, tit. 1, leg. 19. Lib. 16, tit. 2, leg. 23, 24. Tit. 5, leg. 4, 5, et ibi God. Tit. 6, leg. 2, God. chron. Hier. ep. 7.

Symm. l. 9, *ep.* 83. *Grut. inscr.* CXCII, 3. MLXXXVIII, 4.

dont les païens jouissoient encore. L'empereur fit dès cette année et la suivante plusieurs lois avantageuses à l'Eglise. Il ordonna que les contestations qui auroient pour objet les affaires de la religion seroient décidées par l'évêque ou par le synode de la province, mais que les juges ordinaires demeureroient saisis des causes civiles ou criminelles. Il exempta des charges personnelles les prêtres et les ministres inférieurs. Les donatistes avoient signalé leur zèle en faveur de Firme : ils furent aussi les premiers hérétiques que l'empereur s'efforça de réprimer; il leur ôta leurs églises; il déclara que les lieux où ils tiendroient leurs assemblées seroient saisis au profit du fisc. Il étendit dans la suite cette loi sur tous les hérétiques. Cependant, après la mort de Valens, étant à Sirmium, il leur rendit la liberté de s'assembler, exceptant seulement les sectateurs de Manès, d'Eunomius et de Photin; mais cette permission fut bientôt révoquée. L'instruction publique a un rapport direct à la religion : aussi Gratien s'occupoit-il dans le même temps à soutenir l'une et l'autre. L'étude des belles-lettres florissoit alors dans la Gaule ; il chargea le préfet d'établir dans les principales cités des maîtres de rhétorique et de grammaire latine et grecque, et d'avoir soin qu'on fît choix pour ces emplois des personnes les plus capables. Il leur assigna sur le trésor des villes des appointemens considérables, qu'il voulut régler lui-même, ne s'en rapportant pas sur ce point à la générosité des habitans; et comme Trèves étoit alors la ville impériale, il y établit de plus fortes pensions pour les professeurs. La décadence des arts se faisoit sentir de plus en plus ; les Romains commençoient ce que les Goths devoient bientôt achever; ils détruisoient ou déshonoroient les magnifiques monumens de l'ancienne architecture pour élever ou embellir des édifices de mauvais goût ; et Rome perdoit tous les jours de son antique majesté. Gratien ordonna aux magistrats de cette ville d'entre-

tenir les ouvrages de leurs ancêtres ; et afin qu'ils eussent la facilité d'en construire de nouveaux sans dégrader les anciens, il abolit en faveur des sénateurs les droits imposés sur le transport et l'entrée des marbres qu'on tiroit des carrières de Macédoine et d'Illyrie.

L'Occident étoit en paix; et la négociation entamée avec Sapor suspendoit en Orient les hostilités sans faire cesser les inquiétudes. La Lycie et la Pamphylie étoient les seules provinces qui ne jouissoient pas du repos. Les Isaures y ravageoient les campagnes ; et à l'approche des troupes romaines ils se retiroient à l'ordinaire avec leur butin dans leurs montagnes inaccessibles. Mais un peuple plus féroce que les barbares connus jusqu'alors, portant l'effroi et le carnage, vint annoncer de nouveaux malheurs. Les Huns, sortant des Palus-Méotides, poussèrent devant eux les nations qui habitoient au nord du Danube; et ces fugitifs, renversés les uns sur les autres, se répandirent sur les provinces romaines, et changèrent la face de l'empire. C'est un des points les plus importans de notre histoire, de faire connoître ce peuple redoutable, que la main de Dieu conduisit d'une extrémité du monde à l'autre pour châtier les crimes de la terre. Son origine, cachée dans les immenses forêts de la Tartarie asiatique, est demeurée inconnue jusqu'à nos jours. M. de Guignes, très-versé dans la littérature orientale, a découvert dans les historiens chinois tout le détail de l'histoire des Huns. Guidé par ses recherches, nous allons tracer une idée de cette nation fameuse, et recueillir après lui dans les auteurs grecs et latins les traits qui la caractérisent.

Zos. l. 4. S. Ambrois. comment. in Luc. l. 9, c. 21.

L'Occident ne commença à connoître les Huns qu'au moment qu'ils se firent voir en Europe, après avoir passé le Tanaïs. On n'a pas suivi plus loin la trace de leur origine; et la plupart des auteurs placent leur première demeure à l'orient des Palus-Méotides. C'ést pour cette raison que Procope les confond avec les Scythes

M. de Guignes, hist. des Huns, tom. 2, description de la grande Tartarie, l. 1, art. 8, §. 9, et c. 2, art. 4, et l. 1, p.

13, 15, 21, 34, 69, 123. Amm. l. 31, c. 2. Claud. in Ruf. l. 1. Agathias. l. 5, Proc. bel. Pers. l. 1, c. 10. Soz. l. 6, c. 37. Philost. l. 9, c. 17. Jornand. de reb. get. c. 24. Ptol. geogr. l. 6, c. 16.

et les Massagètes, dont il y avoit des peuplades établies en-deçà comme au-delà de la mer Caspienne. Jornandès raconte sérieusement que les Huns naquirent du commerce des diables avec des sorcières que les Goths avoient reléguées dans les déserts de la Scythie. Les Chinois, mieux instruits de l'histoire de ce peuple, avec lequel ils ont presque toujours été en guerre, nous apprennent qu'il habitoit au nord de la Chine. Ce sont les *Annibi* de Ptolémée. Ils s'étendoient d'occident en orient dans l'espace de cinq cents lieues, depuis le fleuve Irtis jusqu'au pays des Tartares, nommés aujourd'hui Mantchous. Ils occupoient trois cents lieues de pays du septentrion au midi, étant bornés d'un côté par les monts Altaï, de l'autre par la grande muraille de la Chine et les montagnes du Thibet.

M. de Guignes, l. 1, p. 14, 15, 16, leg. 4, p. 203. Amm. ibid. Zos. l. 4. Jornand. ib. Proc. bel. goth. l. 2, c. 1, l. 4, c. 3. et Vandal. l. 2, 12, 18. Agath. l. 5. Sidon. Apol. carm. 2. Salv. de gubernat. Dei, l. 4.

Les Huns étoient de tous les barbares les plus affreux à voir. Ce n'étoit qu'une masse informe; et les Romains les comparoient à une pièce de bois à peine dégrossie. Ils avoient la taille courte et ramassée, le cou épais et rentrant dans les épaules, le dos courbé, la tête grosse et ronde, le teint noir, les yeux petits et enfoncés, mais le regard vif et perçant. Ils s'étudioient encore à augmenter leur difformité naturelle. Dès que les enfans mâles venoient au monde, les mères leur écrasoient le nez, afin que le casque pût s'appliquer plus juste à leur visage; et les pères leur tailladoient les joues, afin d'empêcher la barbe de croître. Cette opération cruelle rendoit leur visage défiguré de coutures et de cicatrices. Leur façon de vivre n'étoit pas moins sauvage que leur figure. Ils ne mangeoient rien de cuit, et ne connoissoient nulle espèce d'assaisonnement. Ils vivoient de racines crues, ou de la chair des animaux un peu mortifiée entre la selle et le dos de leurs chevaux. Jamais ils ne manioient la charrue: les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre cultivoient la terre, et prenoient soin de leurs troupeaux. Ils n'habitoient ni maisons ni cabanes; toute enceinte de murailles

leur paroissoit un sépulcre : ils ne se croyoient pas en sûreté sous un toit. Accoutumés dès l'enfance à souffrir le froid, la faim, la soif, ils changeoient fréquemment de demeure, ou, pour mieux dire, ils n'en avoient aucune; errans dans les montagnes et dans les forêts, suivis de leurs nombreux troupeaux; transportant avec eux toute leur famille dans des chariots traînés par des bœufs, c'étoit là que leurs femmes, renfermées, s'occupoient à filer ou à coudre des vêtemens pour leurs maris, et à nourrir leurs enfans. Ils s'habilloient de toile ou de peaux de martre, qu'ils laissoient pourrir sur leur corps sans jamais s'en dépouiller. Ils portoient un casque, des bottines de peau de bouc, et une chaussure si informe et si grossière, qu'elle les empêchoit de marcher librement: aussi n'étoient-ils pas propres à combattre à pied. Ils ne quittoient presque jamais leurs chevaux, qui étoient petits et hideux, mais légers et infatigables. Ils y passoient les jours et les nuits, tantôt montés en cavaliers, tantôt assis à la manière des femmes. Ils n'en descendoient ni pour manger, ni pour boire; et lorsqu'ils étoient pris de sommeil, se laissant aller sur le cou de leur monture, ils y dormoient profondément. Ils tenoient à cheval le conseil de la nation. Toutes les troupes de leur empire étoient commandées par vingt-quatre officiers, qui étoient à la tête chacun de dix mille cavaliers : ces corps se divisoient en escadrons de mille, de cent et de dix hommes. Mais dans les combats ils n'observoient aucun ordre. Poussant des cris affreux, ils s'abandonnoient sur l'ennemi ; s'ils trouvoient trop de résistance, ils se dispersoient bientôt, et revenoient à la charge avec la vitesse des aigles et la fureur des lions, enfonçant et renversant tout se qui se rencontroit sur leur passage. Leurs flèches étoient armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. Ils les lançoient avec autant d'adresse que de force, en courant à toute bride, et même en fuyant. Pour combattre de près, ils portoient d'une

main un cimeterre et de l'autre un filet, dont ils tâchoient d'envelopper l'ennemi. Une de leurs familles avoit le glorieux privilége de porter le premier coup dans les batailles; il n'étoit permis à personne de frapper l'ennemi qu'un cavalier de cette famille n'en eût donné l'exemple. Leurs femmes ne craignoient ni les blessures, ni la mort; et souvent, après une défaite, on en trouva parmi les morts et les blessés. Dès que leurs enfans pouvoient faire usage de leurs bras, on les armoit d'un arc proportionné à leur force : assis sur des moutons, ils alloient tirer des oiseaux et faisoient la guerre aux petits animaux. A mesure qu'ils avançoient en âge, ils s'accoutumoient de plus en plus aux fatigues et aux périls de la chasse : enfin, lorsqu'ils se sentoient assez forts, ils alloient dans les combats repaître de sang et de carnage leur férocité naturelle. La guerre étoit pour eux l'unique moyen de se signaler : les vieillards languissoient dans le mépris ; la considération étoit attachée à l'usage actuel des armes. Ces barbares, tout grossiers qu'ils étoient, ne manquoient ni de pénétration, ni de finesse. Leur bonne foi étoit connue : ils ignoroient l'art d'écrire; mais, en traitant avec eux, on n'avoit pas besoin d'autre sûreté que de leur parole. D'ailleurs ils avoient au souverain degré tous les vices de la barbarie ; cruels, avides de l'or, quoiqu'il leur fût inutile ; impudiques, prenant autant de femmes qu'ils en pouvoient entretenir, sans aucun égard aux degrés d'alliance ni de parenté : le fils épousoit les femmes de son père : adonnés à l'ivrognerie, avant même qu'ils eussent connu l'usage du vin, ils s'enivroient d'un certain breuvage composé de lait de jument qu'ils faisoient aigrir. Les Romains ont cru qu'ils n'avoient aucune religion, parce qu'on ne voyoit aucune idole qui fût l'objet de leur culte; mais, selon les auteurs chinois, ils adoroient le ciel, la terre, les esprits et les ancêtres.

M. de Guignes, l. 1.

L'ancienneté de cette nation remonte aussi haut que

l'empire chinois. Elle étoit connue plus de deux mille ans avant Jésus-Christ. Huit cents ans après, on la voit gouvernée par des princes, dont la succession est ignorée jusque vers l'an 210 avant l'ère chrétienne. C'est à cette époque que l'histoire commence à donner la suite des Tanjou : ce nom, qui dans la langue des Huns signifioit *fils du ciel*, étoit le titre commun de leurs monarques. Les Huns, divisés en diverses hordes, qui avoient chacune son chef, mais réunis sous les ordres d'un même souverain, ne cessoient de faire des courses sur les terres de leurs voisins. La Chine, pays riche et fertile, étoit surtout exposée à leurs ravages. Ce fut pour les arrêter que les monarques chinois firent construire cette fameuse muraille qui couvre la frontière septentrionale de leurs états, dans l'espace de près de quatre cents lieues. On retrouve dans l'ancienne histoire des Huns tout ce qui a servi à établir et à étendre les plus puissans empires, de grandes vertus, et de plus grands crimes. Les vertus y sont brutes et sauvages; les crimes sont plus étudiés et plus réfléchis. Mété, le second de leurs monarques connus, s'étant rendu redoutable par des forfaits, porta ses conquêtes depuis la Corée et la mer du Japon jusqu'à la mer Caspienne. La grande Bukarie et la Tartarie occidentale obéissoient à ses lois. Il avoit assujetti vingt-six royaumes. Il fit plier la fierté chinoise ; et, à force d'injustices et de violences, il réduisit l'empereur de la Chine à lui demander la paix, et à faire l'éloge de son humanité et de sa justice. Ses successeurs régnèrent avec gloire pendant près de trois cents ans. La gloire de cette nation consistoit dans le succès de ses brigandages. Enfin la discorde s'étant mise entre les Huns, ceux du midi, étant soutenus par les Chinois et par les Tartares orientaux, forcèrent ceux du nord d'abandonner leurs anciennes demeures. Les vaincus se retirèrent du côté de l'occident; et, vers le commencement du second siècle de l'ère chrétienne, ils vinrent s'établir près des sources

du Jaïk, dans le pays des Baskirs, que plusieurs historiens ont nommé la grande Hongrie, parce qu'ils ont cru que les Huns en étoient originaires. Là ils se réunirent à d'autres peuplades de leur nation que les révolutions précédentes avoient déjà portées vers la Sibérie.

M. de Guignes, l. 4, p. 279, 280, 281.
Amm. l. 31, c. 2.
Luc. Phars. l. 8, et 10.
Proc. bel. goth. l. 4, c. 3.
Vandal. l. 1, c. 3.

Ces pays avoient été anciennement occupés par les Alains; et cette nation, qui contribua à la destruction de l'empire romain, mérite aussi d'être connue. Les Alains tirent leur nom du mot *alin*, qui en langue tartare signifie *montagne*, parce qu'ils habitoient les montagnes situées au nord de la Sarmatie asiatique. C'étoit un peuple nomade, ainsi que les autres Tartares. Environ quarante ans avant Jésus-Christ ils furent obligés de céder les contrées du nord à une colonie de Huns révoltés, qui s'étoient séparés du corps de la nation, et de se retirer vers les Palus-Méotides. Ils s'étoient depuis long-temps rendus formidables. Tous les peuples barbares, jusqu'aux sources du Gange, furent soumis aux Alains, et prirent leur nom. Procope les appelle une nation gothique; les Chinois les confondent avec les Huns. En effet, par l'étendue de leurs conquêtes ils approchoient fort près des sources de l'Irtis, et les diverses hordes qui se détachoient de temps en temps de la nation des Huns, se portant toujours du côté de l'occident, il devoit se former un mélange des deux peuples. Cependant la figure des Alains annonçoit une autre origine. Ils étoient connus des Romains dès le temps de Pompée. On les vit plusieurs fois sous les premiers empereurs franchir les défilés du Caucase, et faire des irruptions dans la Médie, dans l'Arménie, dans la Cappadoce, d'où Arrien les chassa sous le règne d'Adrien. Du temps de Gordien ils pénétrèrent jusque dans la Macédoine, et ce prince éprouva leur valeur dans les campagnes de Philippes.

Les Alains étoient de haute stature et d'une belle

physionomie. Ils avoient les cheveux blonds, le regard plus fier que farouche. Quoique légèrement armés et fort agiles, ils étoient toujours à cheval, et tenoient à déshonneur de marcher à pied. Leur façon de vivre tenoit beaucoup de celle des Huns; mais ils étoient moins sauvages. Errans par troupes dans les déserts de la Tartarie, ils ne connoissoient d'autre habitation que leurs chariots couverts d'écorces d'arbres. Ils s'arrêtoient dans les lieux où ils trouvoient des pâturages pour leurs troupeaux : rangeant leurs chariots en cercle, ils formoient une vaste enceinte; c'étoit là leur ville; ils la transportoient ailleurs quand les pâturages étoient consommés. Toujours les armes à la main, ils faisoient leur occupation de la chasse, et leur divertissement de la guerre : ils y apportoient plus d'intelligence et de discipline que les autres barbares. Mourir dans une bataille, c'étoit le sort le plus digne d'envie : on méprisoit comme des lâches, et on chargeoit d'opprobres ceux qui mouroient de vieillesse ou de maladie. L'action la plus glorieuse étoit de tuer un ennemi; ils lui enlevoient la peau avec la tête, et en faisoient une housse pour leurs chevaux. Ils adoroient le dieu Mars, qu'ils représentoient par une épée plantée en terre. Ils prétendoient connoître l'avenir par le moyen de certaines baguettes enchantées. Tous étoient nobles; ils n'avoient aucune idée de l'esclavage. Leurs chefs portoient le nom de *juges* : on déféroit cet honneur aux guerriers les plus expérimentés.

Les Huns établis dans le pays des Baskirs, pressés eux-mêmes par de nouvelles peuplades qui venoient inonder la Tartarie occidentale, descendirent vers le midi, traversèrent le Volga, et vinrent attaquer les Alains. Après plusieurs sanglantes batailles, ceux-ci furent forcés d'abandonner le pays. Les uns s'enfoncèrent dans les montagnes de la Circassie, où leur postérité subsiste encore aujourd'hui : une partie passa le Tanaïs; et quelques-uns s'arrêtèrent sur le bord occidental de ce fleuve;

M. de Guignes, l. 4, p. 289, 290. Amm. l. 31, c. 3. Zos. l. 4. Agath. l. 5. Soz. l. 6, c. 37. Jornand. de reb. get. c. 24.

d'autres, après avoir erré quelque temps, se fixèrent aux environs du Danube. Les Huns couvrirent de leurs tentes les vastes plaines entre le Volga et le Tanaïs; et si l'on s'en rapporte à Jornandès, bornés par les Palus-Méotides, ils ignoroient même qu'il y eût au-delà aucune terre. Quelques-uns de leurs chasseurs, poursuivant une biche, traversèrent après elle le palus, et furent étonnés de trouver un gué qui les conduisit à l'autre bord. La vue d'un beau pays qu'ils découvrirent au-delà les surprit encore davantage; et le rapport qu'ils en firent à la nation lui fit prendre la même route. Selon d'autres auteurs, ce fut un bœuf piqué par un taon, qui leur servit de guide. Zosime dit que le limon charrié par le Tanaïs avoit formé un banc au travers du Bosphore Cimmérien. Mais l'auteur de l'histoire des Huns rejette avec raison les traditions fabuleuses. Les Huns ne furent guidés que par la passion des conquêtes qui leur étoit naturelle; ils passèrent le Tanaïs comme ils avoient passé le Volga, selon l'usage des peuples tartares, qui traversent les plus grands fleuves à la nage en tenant la queue de leurs chevaux, ou sur des ballons qu'ils forment avec leur bagage.

Les Alains et les autres barbares voisins du Tanaïs furent les premiers qui éprouvèrent la fureur des Huns. Ceux qui échappèrent au massacre se joignirent au vainqueur; et cette innombrable cavalerie vint, sous les ordres d'un chef nommé Balamir, fondre sus les Ostrogoths. Ermanaric, de la race des Amales, régnoit alors avec gloire. Les Goths le comparoient au grand Alexandre ; il avoit étendu ses conquêtes du Pont-Euxin à la mer Baltique; et une grande partie de la Scythie et de la Germanie étoït soumise à sa domination. Agé de cent dix ans, il ne manquoit encore ni de force ni de courage. Mais il n'eut pas l'honneur de mourir en défendant sa couronne. Un seigneur du pays des Rhoxolans, nation sujette à Ermanaric, s'étant joint aux

Huns, le prince, outré de colère, fit attacher la femme de ce déserteur à la queue d'un cheval indompté qui la mit en pièces. Un frère de cette femme la vengea en perçant Ermanaric d'un coup d'épée. Sa blessure le mettant hors d'état de combattre les barbares, il se tua de désespoir. Vithimir, son successeur, résista quelque temps; enfin il fut défait et tué dans une bataille. Il laissoit un fils encore enfant, nommé Vidéric, sous la tutelle d'Alathée et de Saphrax, guerriers intrépides et expérimentés. Cependant, pressés par les vainqueurs, ils prirent le parti de passer le Borysthène, et de se retirer au-delà du Niester. Les Huns firent un horrible carnage; ils n'épargnèrent ni les femmes ni les enfans; et tout ce qui n'avoit pu se dérober à leur fureur par une fuite précipitée périt sous le tranchant de leurs cimeterres.

Athanaric, prince des Visigoths, étoit trop brave pour prendre l'épouvante. Il résolut de les attendre de pied ferme; et, s'étant retranché avantageusement sur le bord du Niester, il envoya Mundéric, avec plusieurs autres capitaines, jusqu'à vingt milles de son camp, pour observer les mouvemens des ennemis, et lui en apporter des nouvelles. Pendant ce temps-là il fit les dispositions de la bataille. Ses précautions furent inutiles. Les Huns, ayant aperçu les cavaliers, jugèrent qu'il y avoit plus loin un corps plus considérable : ils attendirent la nuit; et laissant à côté Mundéric qui se reposoit avec sa troupe, comme si l'ennemi eût été fort éloigné, ils gagnèrent le fleuve à la faveur de la lune, le passèrent à gué, et tombèrent brusquement sur Athanaric avant le retour de ses coureurs. Le prince, surpris de cette attaque imprévue, n'eut que le temps de se sauver sur des montagnes de difficile accès, et laissa sur la place une partie de ses soldats. Instruit par cette épreuve de ce qu'il avoit à craindre d'un ennemi si impétueux, il se cantonna entre le Danube et le Hiérassus, nommé au-

jourd'hui le Pruth; et il s'enferma d'une muraille qui traversoit d'un fleuve à l'autre. Les Huns, dont la marche étoit ralentie par le butin dont ils s'étoient chargés, lui laissèrent le temps d'achever cet ouvrage.

Amm. ibid. Isidor. chron. goth. Theoph. p. 55. Soc. l. 4, c. 32. Eunap. leg. p. 19.

La terreur s'étoit répandue dans toute la nation des Goths. L'extérieur affreux des Huns n'imprimoit pas moins de frayeur que la cruauté de leurs ravages. On publioit au loin que des monstres sortis des lacs et des déserts de la Scythie venoient dévorer les peuples de l'Europe, et qu'ils désoloient tout sur leur passage. Une discorde civile tenoit alors les Visigoths divisés. Une partie de la nation s'étoit séparée d'Athanaric, et avoit choisi pour chefs Alavif et Fritigerne. Il s'étoit livré des combats dans lesquels ces deux capitaines, aidés de quelques secours des Romains, avoient remporté l'avantage. La disette où se trouvoit Athanaric, resserré entre deux fleuves, détacha encore de lui un grand nombre de ses sujets. Quantité d'autres, que la crainte rassembloit de toutes parts, se joignirent à eux, et tous s'étant réunis, ils convinrent ensemble de se soustraire à la barbarie de leurs nouveaux ennemis. La Thrace sembloit leur offrir une retraite sûre et commode. C'étoit un pays fertile, que le Danube, bordé de places fortes, défendoit contre les incursions étrangères. Ils se rendirent au bord de ce fleuve, sous la conduite d'Alavif et de Fritigerne, au nombre de près de deux cent mille hommes propres à la guerre, résolus d'abandonner les demeures où ils étoient établis depuis cent cinquante ans.

LIVRE VINGTIÈME.

VALENS, GRATIEN, VALENTINIEN II.

Lupicin, comte de la Thrace, étoit en cette qualité général de toutes les troupes de la province; et Maxime, avec le titre de duc, commandoit les garnisons de la frontière. A la nouvelle d'un mouvement si extraordinaire, ils s'avancèrent au bord du Danube pour en défendre le passage. Ils virent sur la rive opposée une multitude innombrable qui leur tendoit les bras en posture de supplians, et poussoit de grands cris. Les principaux de la nation des Visigoths s'étant jetés dans une barque, vinrent exposer leurs désastres, conjurant les Romains de leur accorder un asile, et protestant qu'ils se consacreroient au service de l'empire avec une fidélité inviolable. On leur répondit qu'il falloit attendre les ordres de l'empereur. On dépêcha aussitôt des courriers à Antioche, et les députés des Visigohts partirent avec eux. Les avis furent d'abord partagés dans le conseil; mais, dès qu'on sentit que Valens étoit flatté d'acquérir en un moment tant de nouveaux sujets, on s'empressa de seconder sa vanité. *C'étoit*, disoit-on, *la fortune du prince qui lui amenoit des troupes assez nombreuses pour former une armée invincible ; qu'au lieu des recrues qu'il tiroit tous les ans des provinces, il en tireroit de l'or ; que cet accroissement de forces alloit donner à l'empire d'Orient une supériorité décidée ; qu'on ne devoit rien craindre d'un peuple ignorant et grossier ; que ce n'étoit qu'une multitude de bras dont l'empereur régleroit les mouvemens à son gré, et que la politique romaine sauroit*

An. 376.
Amm. l. 31, *c.* 4.
Hier. chron.
Zos. l. 4.
Idace.
Eunap. leg. p. 19. 20.
Soc. l. 4, *c.* 33.
Soz. l. 6, *c.* 37.
Oros. l. 7, *c.* 33.
Jorn. de reb. get. c. 25.

profiter du service de ces barbares tant qu'ils seroient fidèles, et les détruire dès qu'ils deviendroient suspects. Ces mauvaises raisons suffisoient dans une occasion où il n'en falloit aucune, parce que l'empereur avoit pris son parti. Il accorda aux Visigoths le passage et un établissement en Thrace, à condition qu'ils remettroient auparavant leurs armes entre les mains des officiers romains. Pour avoir des gages de leur fidélité, il ordonna que les plus jeunes seroient transportés en Asie, et il chargea le comte Jule de veiller à leur entretien.

Pendant le cours de la négociation, quelques Goths, plus fougueux et plus hardis que les autres, s'ennuyant d'attendre la réponse de l'empereur, entreprirent de forcer le passage ; ils abordèrent, mais ils furent taillés en pièces. La nation envoya sur-le-champ porter ses plaintes à Valens, qui, regardant déjà les Goths comme ses sujets, cassa les officiers qui avoient fait leur devoir : peu s'en fallut même qu'il ne les condamnât à mort. Enfin la permission de l'empereur arriva, et les conditions qu'il exigeoit furent acceptées. Lupicin fit passer sur la rive où les Goths étoient assemblés des officiers et des soldats, avec ordre de n'en laisser embarquer aucun qui n'eût rendu ses armes. On prépara en diligence des barques, des bateaux plats, des canots. Les Visigoths s'y jetoient en foule ; mais tous n'atteignirent pas l'autre bord. Quelques-uns furent emportés et engloutis par la rapidité du fleuve, que les pluies avoient grossi depuis peu ; d'autres coulèrent à fond avec les bateaux trop chargés, ou qui se brisoient en se heurtant mutuellement. Il y en eut d'assez téméraires pour se jeter à la nage ; ils se noyèrent. On employa plusieurs jours et plusieurs nuits à ce passage. Les barbares abordoient avec tant de confusion, qu'on entreprit inutilement de les compter.

La plupart gardèrent leurs armes. Ceux qui étoient chargés de les désarmer songèrent bien plutôt à satis-

faire leur avarice et d'autres passions encore plus honteuses. Ils enlevoient dans la jeunesse des deux sexes tout ce qui plaisoit à leurs yeux; ils ravissoient les filles à leurs mères, les femmes à leurs maris; ils saisissoient les troupeaux et les bagages de quelque valeur. Les Goths abandonnoient tout, n'étant occupés que du soin de leurs armes; ils achetoient même à grand prix la permission de les conserver, persuadés que leurs javelots et leurs épées leur rendroient bientôt plus qu'ils ne perdoient. Ainsi se préparoit la révolution qui alloit éclater; et l'on peut dire qu'en cette occasion les Romains firent le rôle des barbares, et les barbares celui qui convenoit à des Romains. Les Visigoths, contens d'avoir échappé à la fureur des Huns, s'étendirent le long du Danube, dans les plaines et sur les montagnes de la Mœsie et de la Thrace. Ils se consoloient de leur infortune, qui leur faisoit trouver un climat plus doux et un pays plus riche et plus fertile.

Ce fut alors que l'arianisme jeta chez les Goths de plus profondes racines. Il y avoit environ un siècle que la religion chrétienne s'étoit introduite parmi eux. Leur évêque Théophile avoit assisté au concile de Nicée; mais la croyance orthodoxe commençoit à s'altérer depuis quelque temps. Ils avoient pour évêque Ulphilas, Cappadocien d'origine, prélat plus zélé qu'éclairé sur les matières alors contestées dans l'Eglise. Il avoit converti un grand nombre d'idolâtres; car l'idolâtrie étoit encore parmi les Goths la religion dominante, et Atharic persécutoit même les chrétiens avec violence. Ulphilas encourageoit les fidèles. Il contribua aussi par ses sages avis à adoucir les mœurs de la nation; ses paroles étoient respectées comme des lois. Les auteurs anciens lui attribuent l'honneur d'avoir inventé l'alphabet gothique, et communiqué aux Goths la connoissance des lettres. Cependant il paroît, par les caractères runiques gravés sur les rochers de la Suède, et qu'on croit anté-

Hier. chron.
S. Aug. de civ. l. 18, *c.* 52.
Soc. l. 4, *c.* 32.
Theod. l. 4, *c. ult.*
Soz. l. 6, *c.* 37.
Oros. l. 7, *c.* 32, 33.
Jorn. de reb. get. c. 25.
Isidor. chron. goth.
Vulcanius de litteris et lingua goth.
Till. arian. art. 132, 133.
Fleury, hist. ecclés. l. 16, *c.* 42, *l.* 17, *c.* 36.

rieurs à la migration des Goths, que ce peuple avoit l'usage de l'écriture avant que de quitter le pays de son origine. La langue gothique, en traversant la Germanie et la Scythie, dut se charger de plusieurs termes étrangers; elle dut aussi contracter quelque teinture de la langue grecque par le voisinage des colonies grecques établies sur le bord du Pont-Euxin. En effet, on aperçoit plusieurs caractères grecs dans l'alphabet attribué à Ulphilas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il traduisit la Bible en langue du pays, à l'exception des livres des Rois, qu'il ne voulut pas mettre sous les yeux des Goths, de peur que la lecture de tant de guerres n'enflammât encore la passion que ce peuple avoit pour les combats. Mais il ne fut pas en garde contre les artifices des ariens; il se laissa corrompre, et corrompit ensuite sa nation. Il s'étoit trouvé en 360 au concile de Constantinople, où les anoméens l'avoient engagé à signer le formulaire de Rimini. Fritigerne ayant ensuite embrassé l'arianisme en reconnoissance des secours que Valens lui avoit prêtés contre Athanaric, l'erreur s'étoit peu à peu répandue. Enfin, lorsque les Goths demandèrent à Valens la permission de passer en Thrace, Ulphilas étant le chef de la députation, les évêques ariens qui se trouvoient à la cour profitèrent de l'occasion pour achever de le pervertir. Ils lui firent entendre qu'il ne s'agissoit entre les deux partis que d'une dispute de mots, et ne l'appuyèrent de leur crédit auprès de l'empereur qu'à condition qu'il prêcheroit leur doctrine. Valens fit partir avec lui plusieurs évêques ariens. Ainsi les Visigoths, infectés de l'hérésie, la communiquèrent aux Ostrogoths, aux Gépides, aux Vandales, aux Bourguignons. Tous ces peuples la portèrent avec eux dans leurs conquêtes, et y demeurèrent opiniâtrément attachés.

Amm. l. 31, *c.* 4.

Les Ostrogoths, campés au bord du Niester, y passèrent l'hiver dans de continuelles alarmes, appréhendant sans cesse d'être forcés dans leurs retranchemens, et

foulés aux pieds par la cavalerie innombrable des Huns. Au retour du printemps, Gratien étant consul pour la quatrième fois avec Mérobaude, Alathée et Saphrax, tuteurs de Vidéric, s'approchèrent du Danube, et envoyèrent demander à Valens la même grâce qu'il avoit déjà accordée à leurs compatriotes. On s'aperçut enfin qu'on ne pouvoit sans un danger évident recevoir tant de barbares dans le sein de l'empire. On leur refusa le passage. Ce refus ôta toute espérance à Athanaric, qui se souvenoit d'ailleurs que huit ans auparavant il s'étoit lui-même fermé cet asile lorsque, pour se dispenser de se rendre auprès de Valens, il avoit allégué un serment qu'il avoit fait de ne jamais entrer sur les terres des Romains. Il prit donc le parti de se retirer dans un lieu nommé Caucalande, environné de hautes forêts et de montagnes inaccessibles, dont il chassa les Sarmates.

Amm. l. 31, c. 4. Hier. chron. Oros. l. 7, c. 33. Idace. Jorn. de rel. get. c 26. Isidor. chron. goth.

Toute la prudence humaine eût été nécessaire pour contenir cette nation turbulente et indocile. Mais il sembloit que Valens avoit rassemblé autour des Visigoths tout ce que l'empire avoit alors d'officiers injustes, violens, ravisseurs. Lupicin et Maxime, les chefs et les plus avares de tous, s'acharnèrent sur ces nouveaux hôtes comme sur une proie; et, après les avoir dépouillés, ils les abandonnoient encore à l'avidité de leurs subalternes. Au lieu de leur fournir des subsistances, on ferma les magasins. On leur fit acheter bien cher les plus misérables nourritures; ils furent réduits à manger des chiens; on leur vendoit un chien pour un esclave; et ces malheureux, après s'être défaits de tout ce qu'ils possédoient, furent réduits à livrer leurs propres enfans, auxquels ils ne pouvoient conserver la vie qu'au prix de leur liberté. Les principaux même de la nation ne furent pas exempts de cette nécessité déplorable. Ils n'avoient plus de ressource que dans le désespoir; et il alloit éclater lorsque Lupicin, prévoyant l'orage, les fit presser par ses soldats d'abandonner les bords du Danube, et d'a-

vancer dans l'intérieur du pays, où il espéroit les affoiblir ou les détruire, en les séparant les uns des autres. Pendant que les troupes romaines qui gardoient le passage du fleuve s'en éloignoient pour escorter les barbares, Alathée et Saphrax, ne voyant plus d'obstacle, traversèrent le Danube en diligence à la tête des Ostrogoths, et suivirent la trace de Fritigerne.

Ce général, prudent et avisé, instruit de ce qui se passoit derrière lui, continua sa marche, mais avec lenteur, pour leur donner le temps de le joindre. On arriva à Marcianople; et ce fut en ce lieu que la guerre s'alluma. Lupicin, ayant invité à un repas Alavif et Fritigerne, avec un petit nombre des principaux seigneurs de la nation, plaça des gardes aux portes de la ville pour en interdire l'entrée aux barbares. Ceux-ci demandant avec instance la permission d'entrer pour acheter des vivres, la querelle s'échauffa; on en vint aux mains: les Goths, animés par la faim et par la fureur, se jetèrent sur les soldats romains, les massacrèrent, et se saisirent de leurs armes. Lupicin, plongé dans les excès de la débauche, et déjà plein de vin, étant informé de ce désordre, l'augmenta par un trait de perfidie: il fit égorger la garde d'Alavif et de Fritigerne. Cet ordre cruel ne put être si secrètement exécuté que les cris des mourans ne pénétrassent jusque dans la salle du festin; et, dans le même moment, la nouvelle s'en étant répandue hors de la ville, les Goths, persuadés qu'on en vouloit à leurs capitaines, accoururent en foule, poussant des cris horribles, et menaçant de la plus terrible vengeance. Fritigerne, qui avoit l'esprit présent et l'âme intrépide, voulant s'échapper des mains de Lupicin, et sauver avec lui les seigneurs qui l'avoient accompagné, se lève, s'écrie *que tout est perdu, si on ne les laisse sortir pour se montrer à la nation qui les croit égorgés; que leur présence peut seule rétablir le calme.* En même temps il met l'épée à la main, et sort de la ville

avec ses camarades. Il est reçu avec des acclamations de joie : Alathée et Saphrax venoient d'arriver. Toute la nation monte à cheval ; on déploie les étendards ; les Goths marchent, et avec eux le carnage et l'incendie. Lupicin rassemble à la hâte tout ce qu'il a de troupes, les poursuit avec plus de hardiesse que de prudence, et les atteint à trois lieues de Marcianople. A la vue des Romains, la rage des barbares s'allume ; ils fondent sur les bataillons les plus épais, ils percent, ils massacrent, ils taillent en pièces tout ce qu'ils rencontrent. Ceux mêmes qui sont désarmés se jettent à corps perdu sur l'ennemi ; ils lui arrachent ses armes ; ils enlèvent les enseignes : presque tous les Romains périssent avec leurs tribuns. Lupicin, épouvanté d'une si étrange furie, prit la fuite dès le commencement du combat, et regagna à toute bride Marcianople. Les vainqueurs s'emparèrent des armes des vaincus, et, ne trouvant plus de résistance, ils portèrent au loin tous les désastres d'une guerre sanglante.

La prudence de Fritigerne, soutenue d'une éclatante valeur, lui attiroit la confiance de la nation, et ses avis n'étoient jamais contredits. Il répandit les Goths dans toutes les parties de la Thrace, mais avec ordre. Deux différens corps se donnoient la main les uns aux autres, et avoient tous un point de réunion. Les gens du pays qui se rendoient à eux, ou qu'ils faisoient prisonniers, leur servoient de guides pour les conduire dans les cantons les plus riches et les mieux pourvus de vivres. Leurs compatriotes enlevés autrefois par les pirates de Galatie, et vendus en Thrace, ceux que la famine les avoit eux-mêmes obligés de vendre quelques jours auparavant, venoient en foule les rejoindre. Les ouvriers employés au travail des mines, et qui étoient surchargés d'impôts, accouroient aussi se jeter entre leurs bras : ceux-ci leur furent d'un grand secours pour déterrer les magasins, et pour découvrir les souterrains où les habitans se

cachoient eux-mêmes avec leurs richesses. Toute la Thrace fut bouleversée; rien n'échappa à leurs recherches que ce qui étoit inaccessible; et tandis qu'on fouilloit les entrailles de cette terre malheureuse, sa surface étoit couverte de sang et de flammes. On massacroit les enfans entre les bras de leurs mères, on brûloit les vieillards dans leurs cabanes; les jeunes hommes et les jeunes femmes étoient seuls réservés pour un esclavage plus cruel que la mort même.

Amm. l. 31, c. 6.

Les Visigoths et les Ostrogoths réunis composoient une armée innombrable: il y avoit outre ceux-là un troisième corps, commandé par Suéride et Colias. C'étoient des Visigoths, indépendans de Fritigerne, arrivés en Thrace avant l'irruption des Huns. Valens, qui n'espéroit pas un grand succès de la négociation entamée avec Sapor, les avoit pris à la solde de l'empire, et les tenoit campés auprès d'Andrinople, à dessein de les faire passer en Asie, et de les joindre aux troupes d'Orient dès que la guerre seroit déclarée. Ils ne prirent d'abord aucune part au soulèvement de la nation: contens de la paie qu'ils recevoient de l'empereur, ils demeuroient simples spectateurs des hostilités de leurs compatriotes. Valens leur ayant donné ordre de passer l'Hellespont, ils témoignèrent qu'ils étoient prêts à obéir; ils demandoient seulement le paiement de leur solde, des vivres, et deux jours de délai pour préparer leurs équipages. Le magistrat d'Andrinople, irrité de quelque dégât qu'ils avoient fait dans une terre qui lui appartenoit, reçut fort mal leur demande; pour toute réponse il fit armer la bourgeoisie, et signifia aux Goths que, s'ils ne partoient sur-le-champ, il alloit les faire charger. Les Goths, plus étonnés qu'alarmés de cette bravade, ne s'en mirent pas fort en peine: tant qu'on s'en tint aux injures, ils les reçurent sans s'émouvoir. Mais, quand ils virent leur camp attaqué, et les traits pleuvoir sur eux, ils tombèrent à grands coups d'épées sur cette populace té-

méraire, en tuèrent une partie, repoussèrent le reste dans la ville; et comme Fritigerne n'étoit pas éloigné, ils allèrent se joindre à lui, et revinrent ensemble mettre le siége devant Andrinople. S'il n'eût été besoin que de valeur, Andrinople étoit prise. Les Goths bravoient la mort avec une audace intrépide : les flèches, les javelots, les pierres lancées des machines en abattoient un grand nombre sans ralentir le courage des autres. Mais Fritigerne, voyant que, faute d'entendre l'art des siéges, le sang de tant de braves gens couloit en pure perte, laissa devant la ville un détachement pour la tenir bloquée, et décampa avec le reste de ses troupes, disant *qu'il ne faisoit pas la guerre aux murailles, et que les Goths trouveroient dans les campagnes de la Thrace beaucoup plus de profit et moins de péril.*

Valens apprit avec douleur ces tristes nouvelles. Il se hâta de conclure la paix avec Sapor, et résolut d'aller à Constantinople. Comme l'été étoit déjà fort avancé, et que la Thrace avoit un besoin pressant de secours, il envoya d'avance Profuture et Trajan, à la tête des légions qui revenoient d'Arménie. C'étoient des troupes d'une valeur éprouvée. A leur approche les Goths se retirèrent au-delà du mont Hœmus. Les Romains s'emparèrent des passages, à dessein de leur fermer l'entrée de la Thrace, et d'attendre les secours que Gratien envoyoit, à la prière de Valens. Frigérid, excellent capitaine, amenoit des troupes de la Gaule et de la Pannonie; et Ricomer, comte des domestiques, marchoit séparément avec un autre corps, tiré aussi de la Gaule, mais dont la plus grande partie déserta dans la route et retourna sur ses pas. On soupçonna le consul Mérobaude d'être l'auteur secret de cette désertion, parce qu'il craignoit que la Gaule, trop dégarnie, ne demeurât exposée aux incursions des Allemands. Frigérid, attaqué de la goutte, fut obligé de s'arrêter en chemin; et l'envie ne manqua pas de publier que ce n'étoit qu'un

Amm. l. 31, c. 7.

prétexte pour couvrir sa timidité. Ricomer s'étant donc chargé de la conduite des deux corps, joignit Profuture et Trajan, lorsqu'ils marchoient à Salces, ville de la petite Scythie.

A quelque distance de cette ville campoit une armée innombrable de Goths. Leurs chariots, rangés en cercle autour d'eux, leur servoient de palissades. Les généraux romains, qui brûloient d'envie de se signaler, se tenoient prêts à les attaquer au premier mouvement qu'ils feroient pour décamper; car ces barbares changeoient souvent de position. Les Goths, instruits de ce dessein par les transfuges, prirent le parti de rester en place; et, voyant que l'armée romaine se fortifioit tous les jours par de nouveaux renforts, ils rappelèrent les détachemens qui couroient la campagne. Toutes leurs forces s'étant réunies, la vue d'une si grande multitude, resserrée dans l'enceinte de leurs chariots, embrasoit leur courage: un murmure confus, mêlé au bruit de leurs armes, annonçoit leur impatience; et, pour les satisfaire, leurs généraux déclarèrent qu'ils livreroient la bataille le lendemain. Ils passèrent la nuit sans dormir, préparant leurs armes, et appelant à grands cris le jour qui sembloit devoir leur apporter la victoire. Les Romains, qui entendoient ce tumulte, n'osèrent prendre du repos, craignant d'être attaqués dès la nuit même; et, quoique inférieurs en nombre, ils espéroient tout de la protection du ciel et de leur bravoure.

Aux premiers traits de la lumière, les trompettes sonnèrent dans les deux camps: on prit les armes; et les barbares, après avoir, selon leur usage, fait serment entre eux de vaincre ou de mourir, allèrent en courant s'emparer des éminences pour se porter de là avec plus de force et de rapidité sur l'armée ennemie. Les Romains se rangèrent dans la plaine, chacun ferme dans son poste, sans qu'aucun sortît de la ligne. Les deux armées restèrent ainsi quelque temps immobiles,

s'observant l'une l'autre dans une contenance fière et menaçante. Les troupes de Valens s'animèrent par le cri accoutumé, et les Goths par des chansons guerrières sur les exploits de leurs ancêtres. Le combat s'engagea par de légères escarmouches. Après les décharges de flèches et de javelots, ils s'approchèrent la pique baissée, et, couverts de leurs boucliers, ils se choquèrent avec fureur. Les Goths, plus dispos et plus agiles, se rallioient plus aisément, lorsque leurs rangs étoient rompus. Une partie d'entre eux étoit armée de fortes massues d'un bois durci au feu, qu'ils manioient avec beaucoup de dextérité. L'aile gauche des Romains plioit, et alloit se mettre en déroute, si elle n'eût été soutenue par un grand corps qui se détacha du centre, et repoussa les ennemis. Le carnage devint horrible; tout se mêla; on combattoit, on fuyoit de part et d'autre : les cavaliers tailloient en pièces, à grands coups de sabre, les fantassins qui fuyoient; les fantassins, coupant les jarrêts des chevaux, abattoient les cavaliers, et les tuoient à terre. Le champ de bataille étoit jonché de morts, de mourans, de blessés. Cet affreux spectacle animoit encore la rage des combattans; comme s'ils reprenoient de nouvelles forces dans le sang de leurs camarades, ils ne se lassoient ni de porter ni de recevoir des coups; et la fin du jour les surprit encore affamés de carnage. La nuit les sépara malgré eux; ils retournèrent dans leur camp, frémissant de fureur, et désespérés de laisser sur la place un si grand nombre de leurs plus braves soldats. Cette journée fut également funeste aux deux partis. La perte des Romains fut moindre à la vérité, mais beaucoup plus sensible que celle des barbares, dont le nombre étoit fort supérieur. On enterra à la hâte les officiers les plus distingués, le reste fut abandonné sans sépulture; et, après les ravages et les combats de cette guerre meurtrière, les plaines de Thrace, dépouillées

de culture et blanchies d'ossemens, ne présentèrent, pendant plusieurs années que les horreurs d'un vaste cimetière.

Amm. l. 31, c. 8.

Les Romains se retirèrent à Marcianople, et les Goths, renfermés entre leurs chariots, n'osèrent en sortir pendant sept jours. Ce delai donna aux Romains le temps de fermer les gorges du mont Hœmus, afin d'arrêter de nombreuses troupes de barbares qui campoient encore entre les montagnes et le Danube. On espéroit que tous les grains et les fourrages ayant été transportés dans les places fortes, ces barbares mourroient de faim dans les plaines désertes de la Mœsie. Ricomer retourna en Gaule pour y chercher de nouveaux secours. Valens, ayant reçu la nouvelle d'une bataille si sanglante et si peu décisive, envoya Saturnin avec un grand corps de cavalerie pour se joindre à Profuture et à Trajan. Cependant les barbares, enfermés dans la Mœsie, après avoir consumé tout ce qui pouvoit servir à leur nourriture, pressés de la faim, tâchoient de forcer leurs barrières. Toujours arrêtés par la vigoureuse résistance des Romains, ils implorèrent le secours de ces féroces ennemis, qui les avoient chassés de leurs terres, et attirèrent par l'espérance du pillage un grand nombre de Huns et d'Alains. Saturnin, qui étoit déjà arrivé, craignant avec raison que ce torrent n'emportât par sa violence ceux qui défendoient les défilés, replia ses postes les uns sur les autres, et retira toutes ses troupes.

Les passages étant ouverts, les barbares pénétrèrent par toutes les gorges des montagnes. Toute la Thrace, depuis le Danube jusqu'au mont Rhodope, et même à la Propontide, ne fut plus qu'un théâtre d'horreurs, de massacres, de rapines et des violences les plus brutales. Les habitans dépouillés, meurtris de coups, enchaînés à la selle des chevaux, suivoient les cavaliers barbares, et, tombant de lassitude, étoient traînés et déchirés en

pièces. Les chemins étoient remplis de filles et de femmes qu'on chassoit à coups de fouet comme des troupeaux ; on n'épargnoit pas les femmes enceintes ; et leurs malheureux enfans, captifs avant que de naître, ne recevoient la vie que pour la perdre aussitôt, ou pour gémir long-temps de ne l'avoir pas perdue. La jeunesse, la pudeur, la noblesse étoit la proie du soldat ivre de sang et de débauche. Un grand corps de barbares rencontra près de la ville de *Deultum* le tribun Barzimer qui campoit avec plusieurs cohortes. C'étoit un officier expérimenté ; la multitude des ennemis lui ôtoit l'espérance sans lui ôter le courage. Il rangea en bataille sa petite troupe, et chargea lui-même à la tête des plus braves. Après des prodiges de valeur, il succomba sous le nombre ; mais la défaite de cette poignée de Romains coûta cher aux vainqueurs.

Frigérid, rétabli de sa maladie, campoit près de Bérée, attendant l'occasion d'attaquer les barbares avec avantage. Les Goths, qui connoissoient sa prudence et sa capacité, le redoutoient comme le plus dangereux de leurs ennemis, et le cherchoient pour l'accabler avant qu'il eût réuni de plus grandes forces. Il fut averti de leur approche ; et, plus jaloux de la conservation de ses troupes que d'une fausse gloire, il se retira par les montagnes et les forêts, à dessein de regagner l'Illyrie. Sa valeur trouva dans cette retraite une occasion de se signaler. Il rencontra Farnobe, capitaine goth, partisan redoutable, qui conduisoit une troupe de Taïfales, et ravageoit tout sur son passage. Les Taïfales, Scythes de nation, établis dans l'ancienne Dace, au-delà du Danube, s'étoient depuis peu alliés avec les Goths ; et, ayant passé le fleuve, pilloient le pays abandonné par les Romains. Frigérid les enveloppa et les attaqua si brusquement, qu'ayant tué Farnope et fait un grand carnage, il n'en auroit pas laissé échapper un seul, si ces misérables n'eussent mis les armes bas, demandant la vie à

mains jointes. Il les fit conduire en Italie aux environs de Modène, de Rhége et de Parme, pour y cultiver les terres qui manquoient d'habitans. Les Taïfales étoient alors en horreur à toutes les nations, à cause de leurs usages abominables. Un jeune homme ne pouvoit s'affranchir de la plus infâme servitude qu'après avoir seul, et sans aucun secours, tué un ours ou un sanglier.

Hier. chron.
Oros. l. 7, c. 33.
Soc. l. 4, c. 33, 34, 36.
Soz. l. 6, c. 37. 39.
Jorn. de regn. succes.

L'année suivante commença avec le sixième consulat de Valens, et le second du jeune Valentinien. Les inquiétudes que tant de désastres causoient à Valens rendirent le calme à l'Eglise catholique. La persécution cessa dans tout l'Orient. On dit même que ce prince se repentit des maux dont il avoit affligé les orthodoxes, et qu'il rappela les évêques et les prêtres exilés. Pierre rentra dans Alexandrie avec des lettres du pape Damase, qui confirmoit son élection ; et le peuple chassa Lucius, qui se retira à Constantinople. Plusieurs autres prélats revinrent dans leurs églises, soit par un ordre exprès de l'empereur, soit qu'occupé de soins plus pressans, il eût perdu de vue les intérêts de l'arianisme. Ce prince reconnoissoit alors son imprudence. Il s'étoit flattoit que les Goths seroient la garde perpétuelle de l'empire, et qu'il n'auroit plus besoin de troupes romaines. En conséquence il avoit congédié la plupart des vétérans, et taxé les villes et les villages à une somme d'argent, au lieu des soldats qu'ils devoient fournir. Trompé dans ces vaines espérances, il se vit obligé de lever à la hâte de nouvelles troupes, et se disposa à partir d'Antioche.

Amm. l. 31, *c.* 10.

Gratien se préparoit aussi à marcher au secours de son oncle, et il avoit déjà fait prendre les devans à plusieurs cohortes, lorsqu'il se vit obligé lui-même de défendre ses états. L'exemple des Goths avoit réveillé les barbares voisins de la Gaule. Les Allemands, nommés *Lentiens,* dont le pays s'étendoit vers la Rhétie, rompant le traité fait avec eux sous le règne de Constance, commencèrent à ravager la frontière. Ils étoient attirés par

un de leurs compatriotes, qui servoit dans les gardes de Gratien ; et, croyant trouver la Gaule dégarnie de troupes, ils se divisèrent en plusieurs corps, passèrent le Rhin sur les glaces au mois de février, et coururent au pillage. Deux légions qui campoient dans le voisinage tombèrent sur eux, et les forcèrent de repasser le fleuve avec une grande perte.

Amm. ibid. et ibi Vales. Hier. chron. Oros. l. 7, c. 33. Vict. epit. Till. Grat. not. 10. Alsat. illust. p. 193.

Tous les Lentiens prirent aussitôt les armes, et l'on vit rentrer en Gaule quarante mille combattans qui ne respiroient que vengeance. Gratien, alarmé de cette irruption imprévue, rappela les cohortes qui étoient déjà en Pannonie ; et, ayant rassemblé ce qui restoit de troupes dans la Gaule, il en donna le commandement au comte Nannien et à Mallobaud. Celui-ci étoit un roi des Francs qui s'étoit attaché au service de l'empire, et qui tenoit à honneur de porter le titre de comte des domestiques. Nannien, naturellement circonspect, vouloit différer le combat ; mais Mallobaud, dont le courage étoit ardent et impétueux, brûloit d'impatience d'en venir aux mains. Son avis l'emporta ; on marcha aux Allemands, qui attendirent fièrement les Romains dans la plaine d'Argentaria. Cette ville, alors une des principales de la première Germanie, n'est plus maintenant qu'un village nommé *Horburg*, sur la droite de la rivière d'Ill, vis-à-vis de Colmar. Le combat étoit à peine engagé, que les Romains, frappés d'une terreur panique, se débandèrent, et se jetèrent à l'écart dans des sentiers étroits et couverts de bois. Ce désordre, qui devoit causer leur perte, leur procura le succès. S'étant ralliés presque aussitôt, ils revinrent à la charge avec tant d'audace, que les barbares s'imaginèrent que Gratien venoit d'arriver avec des troupes fraîches. La terreur passa de leur côté ; ils se retirèrent, mais en bon ordre, s'arrêtant de temps en temps pour disputer la victoire, qu'ils n'abandonnoient qu'à regret ; et l'on peut dire qu'au lieu d'une bataille, cette journée vit plusieurs sanglans

combats. Enfin les Allemands, toujours vaincus, et réduits au nombre de cinq mille, se sauvèrent à la faveur des bois. Ils laissèrent trente mille morts, entre lesquels se trouva leur roi Priarius, qui mourut les armes à la main. Le reste fut fait prisonnier.

Gratien vint joindre son armée victorieuse, et passa le Rhin, à dessein d'achever de détruire cette nation remuante et infidèle. A la nouvelle de son approche, les Lentiens, affoiblis par leur défaite, ne prirent cependant pas encore le parti de se soumettre. Ils abandonnèrent leurs habitations, et se réfugièrent avec leurs femmes et leurs enfans sur des montagnes escarpées, résolus d'en disputer tous les rochers comme autant de forteresses, et de s'y défendre jusqu'à la mort. Pour les forcer dans ces postes avantageux, le nombre étoit inutile; il n'étoit besoin que de courage et d'agilité. Ainsi Gratien tira de chaque légion cinq cents hommes d'élite. Ceux-ci, animés par l'exemple du jeune empereur, qui s'exposoit lui-même, s'efforçoient de gagner le haut des rochers, bien assurés de battre les ennemis, s'ils pouvoient seulement les atteindre. Il en coûta beaucoup de sang de part et d'autre. Les Allemands qui osoient descendre à la rencontre des Romains n'échappoient pas à leurs coups: les Romains, accablés de pierres énormes, rouloient avec elles jusqu'en bas; et comme il étoit facile de reconnoître l'escorte de l'empereur, les pierres et les javelots pleuvoient surtout de ce côté-là, et toutes les armes de ses gardes furent brisées. L'attaque continua sans relâche depuis midi jusqu'à la nuit. Gratien assembla le conseil. On convint que de s'obstiner à forcer les ennemis, c'étoit vouloir perdre toute l'armée : on jugea qu'il étoit plus à propos de les réduire par famine. Dans ce dessein, on commençoit déjà à disposer les postes, lorsque les Allemands, s'en étant aperçus, s'évadèrent par des sentiers inconnus, et gagnèrent d'autres montagnes encore plus élevées. On les suivit, et on se préparoit à leur couper

tous les passages. Enfin, effrayés d'une poursuite si opiniâtre, ils demandèrent grâce, et l'obtinrent, à condition qu'ils donneroient leur plus vigoureuse jeunesse pour être incorporée aux troupes romaines. Un exploit si difficile, exécuté avec tant de vivacité, retint dans le devoir tous les barbares d'Occident, et Gratien fit connoître de quoi il eût été capable dans la guerre, s'il eût pu modérer sa passion pour la chasse et son goût pour les amusemens frivoles. Le traître qui avoit donné des avis aux ennemis fut découvert et mis à mort.

Après avoir fait les dispositions nécessaires pour la sûreté de la Gaule, Gratien prit sa route par la Rhétie. Il passa par Arbon au bord du lac de Constance, et arriva à Lauriac, ville du Norique, célèbre en ce temps-là : c'est aujourd'hui le village de Lork sur le Danube, entre les rivières de Traun et d'Ens. Le jeune empereur fit alors une faute trop ordinaire aux souverains. Frigérid alloit fermer le pas de Sucques, pour empêcher les barbares de pénétrer en Occident. Ce général étoit habile, sage, d'un esprit solide, actif, mais plus occupé de projets utiles que d'entreprises brillantes, tel, en un mot, que, dans de si fâcheuses conjonctures, il auroit fallu le retenir au service, s'il eût voulu se retirer. Tandis qu'il travailloit avec zèle à servir l'état, les courtisans oisifs le ruinèrent dans l'esprit de Gratien. Il l'éloigna, et envoya pour le remplacer le comte Maurus, fanfaron, étourdi, intéressé : c'étoit le même qui avoit mis son collier sur la tête de Julien lorsqu'on avoit proclamé ce prince empereur, et qu'on lui cherchoit un diadème. Gratien, ayant mandé à son oncle la victoire qu'il venoit de remporter sur les Allemands, fit conduire ses bagages par terre, et, s'étant embarqué sur le Danube avec son armée, il arriva à Bononia, et s'arrêta quatre jours à Sirmium. Une fièvre intermittente ne l'empêcha pas de continuer sa marche jusqu'a une ville de Dace nommée *le camp de Mars.* Il fut attaqué dans cette

Amm. l. 31, c. 10, 11, 12. *Cellar. geog. antiq. l.* 2, c. 3, §. 42, *etc.* 7, §. 42.

route par un grand corps d'Alains, qui lui tuèrent plusieurs soldats. De là il dépêcha à Valens le comte Ricomer, pour l'avertir qu'il alloit incessamment le joindre, et pour le prier de l'attendre, et de ne pas s'exposer seul au péril d'une bataille qui devoit décider du sort de l'empire.

Amm. l. 31, c. 11. *Eunap. leg.* p. 21. *Zos. l.* 4. *Idace.* *Soc. l.* 4, c. 37. *Theod. l.* 4, c. 29, 30. *Hist. misc. l.* 12. *Theop. p.* 55, 56. *Zon. t.* 2, p. 31. *Cedr. t.* 2, p. 313. *Suid. in* Μελαντιάς.

Valens étoit arrivé à Constantinople le trentième de mai. Il y trouva le peuple dans la consternation. Les Goths faisoient des courses jusqu'aux portes de la ville. L'empereur amenoit avec lui un corps nombreux de cavaliers sarrasins, que Mavia leur reine lui avoit envoyés lorsqu'il étoit parti d'Antioche. Il les employa avec succès à nettoyer la campagne de tous les partis. Ces cavaliers, courant avec la rapidité de l'éclair, chargeoient à leur avantage et échappoient à toutes les poursuites, rapportant tous les jours un grand nombre de têtes d'ennemis. Valens, mécontent du succès de la bataille de Salces, ôta à Trajan le commandement des troupes; et comme il l'accabloit de reproches : *Prince,* lui répondit hardiment ce général, *ce n'est pas nous que vous devez accuser. Quel succès pouviez-vous espérer dans un temps où vous faisiez la guerre à Dieu même, dont vous persécutiez les vrais adorateurs?* Tout retentissoit de murmures contre Valens : on lui reprochoit d'avoir introduit les Goths dans l'empire, et de n'oser se montrer devant eux, ni leur livrer bataille. Le onzième de juin, comme il assistoit aux jeux du Cirque, tout le peuple s'écria : *Qu'on nous donne des armes, et nous irons combattre.* L'empereur, outré de colère, partit aussitôt avec son armée, menaçant de ruiner la ville de fond en comble à son retour, et d'y faire passer la charrue, pour la punir de son insolence actuelle, et des attentats qu'elle avoit autrefois commis dans la révolte de Procope. Lorsqu'il sortoit des portes, un solitaire nommé Isaac, saisissant la bride de son cheval : *Prince,* lui dit-il, *où courez-vous? Le bras de Dieu est levé sur votre tête : vous avez*

affligé son Eglise; vous en avez banni les vrais pasteurs; rendez-les à leur troupeau, ou vous périrez avec votre armée. Je reviendrai, repartit Valens en colère, *et je te ferai repentir de ta folle prédiction.* En même temps il donna ordre de mettre aux fers ce fanatique, et de le garder jusqu'à son retour : *J'y consens,* s'écria le solitaire, *ôtez-moi la vie, si vous conservez la vôtre.* On voit par ce discours d'Isaac que, supposé que Valens eût permis aux évêques catholiques de retourner à leurs églises, cette permission n'étoit pas générale. Chargé de ces malédictions, il alla camper à six lieues de Constantinople, près du château de Mélanthias, qui appartenoit aux empereurs.

Amm. ibid. Zos. l. 4. Suid. in Σεβαςιανος.

Il y séjourna quelque temps, s'appliquant à gagner le cœur de ses soldats par de bons traitemens, et par des manières douces et familières. Les Goths, qui s'étoient avancés jusqu'aux bords de la Propontide, n'eurent pas plus tôt appris que l'empereur étoit sorti de Constantinople avec une nombreuse armée, qu'ils repassèrent le mont Rhodope, et retournèrent vers Andrinople, dans le dessein d'y réunir leurs troupes, dont une partie étoit campée près de Bérée et de Nicopolis. Valens, instruit de ces mouvemens, et craignant pour Andrinople, y envoya Sébastien, dont nous avons eu tant de fois occasion de parler. C'étoit le héros de ce temps-là; et comme il étoit manichéen et grand ennemi des catholiques, les ariens et les païens même affectoient d'en faire beaucoup d'estime. Ammien Marcellin le représente comme un parfait capitaine; brave avec prudence, ménageant le sang de ses troupes plus que le sien propre, méprisant l'argent et toutes les commodités de la vie, aimant ses soldats; mais aussi attentif à punir leurs désordres qu'à récompenser leurs services. Il s'étoit attaché à Valentinien, et, après la mort de ce prince, on avoit appréhendé, comme nous l'avons dit, que l'affection des troupes ne l'élevât sur le trône. Les calomnies des eunuques,

trop puissans dans les deux cours d'Occident, et toujours ennemis du mérite, le déterminèrent à passer au service de Valens, qui le reçut à bras ouverts, et voulut mettre en œuvre ses talens. L'ayant revêtu de la charge de général de l'infanterie à la place de Trajan, il lui permit de prendre à son choix trois cents hommes dans chaque légion, pour les conduire au secours d'Andrinople. Sébastien, voyant la mollesse et la lâcheté qui s'étoient introduites dans les troupes de Valens, choisit parmi les nouvelles levées les soldats les mieux faits, et qui donnoient plus de signes de courage, persuadé qu'il étoit plus facile de discipliner des milices que de ramener à la discipline des troupes qui s'en étoient écartées. Il les sépara du reste de l'armée, les formant par de fréquens exercices à toutes les évolutions, punissant sévèrement la désobéissance, et leur inspirant cette sensibilité pour la louange qui produit de grandes actions, et qui en facilite la récompense.

Il paroît que la modestie n'étoit pas une des vertus de Sébastien. Il partit à la tête de son détachement, promettant à Valens qu'il apprendroit bientôt de ses nouvelles. A son approche d'Andrinople, les habitans craignant quelque surprise, fermèrent leurs portes, et se mirent en devoir de le repousser; mais, après l'avoir reconnu, ils le reçurent avec joie. Dès le lendemain il sortit sans bruit, et, ayant appris de ses coureurs qu'on apercevoit sur les bords de l'Hèbre un grand corps d'ennemis qui ravageoient la campagne, il attendit la nuit. Alors, faisant filer ses troupes derrière des éminences, et par des chemins fourrés, il surprit les Goths à la faveur des ténèbres, tomba sur eux avec furie, et n'en laissa échapper qu'un petit nombre. Il reprit en cette occasion une si prodigieuse quantité de butin, que la ville et les plaines d'alentour ne pouvoient le contenir. Fritigerne, alarmé de cet échec, rappela tous ses partis répandus dans la Thrace, et se retira près de la ville de

Cabyle, dans des plaines fertiles et découvertes, où il n'avoit à craindre ni la disette, ni la surprise.

Ce succès, et quelques autres encore, que Sébastien n'oublioit pas d'exagérer dans les lettres qu'il écrivoit à Valens, relevoient le courage de ce prince. Mais ce qui le piquoit vivement, c'étoit la célèbre victoire de son neveu, dont il reçut alors la nouvelle. Il n'aimoit pas Gratien, ennemi de l'arianisme, et qui, sans le consulter, avoit reconnu un nouvel empereur. Jaloux de la gloire que ce jeune prince venoit d'acquérir, Valens brûloit d'envie de l'effacer par un exploit éclatant. Il se voyoit à la tête d'une belle armée; les vétérans, qu'il avoit imprudemment congédiés, étoient revenus joindre leurs drapeaux; tout ce qu'il y avoit de bons officiers dans l'empire marchoit à sa suite. Trajan même, quoique disgracié, n'avoit pas voulu manquer à son prince dans une occasion si importante. L'empereur partit donc de Mélanthias; et, étant averti que les ennemis, afin de lui couper le passage des vivres, se disposoient à se rendre maîtres des défilés du mont Rhodope dès qu'il les auroit traversés, il y laissa un corps de cavalerie et d'infanterie. Trois jours après son départ, il apprit que les barbares marchoient vers Nicée, et qu'ils étoient déjà à quinze milles d'Andrinople. Sur un faux rapport de ses coureurs, qu'ils n'étoient qu'au nombre de dix mille hommes, il se hâta d'aller à leur rencontre. Il fut bientôt détrompé par des avis plus certains. Pendant qu'il se retranchoit près d'Andrinople, arriva Ricomer avec les lettres de Gratien, qui le prioit de l'attendre. Valens assembla le conseil. Sébastien et la plupart des officiers opinoient à donner bataille sans aucun délai : ils disoient que *l'empereur ne devoit partager avec personne l'honneur d'une victoire assurée; que les barbares, déjà vaincus les jours précédens, n'étoient pas en état de la disputer.* Victor, général de la cavalerie, plus sage et plus expérimenté que Sébastien, pensoit, au contraire, qu'*il falloit profiter*

Amm. l. 31, c. 12.
Zos. l. 4.

de la jonction des légions gauloises pour faciliter la victoire : qu'il seroit même plus prudent de ne rien hasarder contre une si grande multitude de barbares ; de les affoiblir par des surprises et des attaques réitérées ; de leur couper les vivres, et de les réduire par la famine à se rendre, ou à se retirer des terres de l'empire. Mais les conseils de Victor, autrefois si estimés de Julien, avoient moins de crédit auprès de Valens que les flatteries de ses courtisans. Son avis ne fut pas écouté, et la bataille fut décidée.

Fritigerne, pour de meilleures raisons que Valens, désiroit autant que lui de prévenir l'arrivée de Gratien. Mais il attendoit Alathée et Saphrax, qu'il avoit mandés avec leurs troupes, et qui ne pouvoient arriver que le lendemain. Pour amuser l'empereur, il lui députa quelques-uns de ses moindres officiers, à la tête desquels étoit un prêtre chrétien. Ils apportoient une lettre par laquelle les Goths s'engageoient à entretenir avec les Romains une paix éternelle, si l'on vouloit leur abandonner la Thrace avec tout ce qui s'y trouvoit de grains et de troupeaux. Le prêtre étoit chargé d'une autre lettre secrète de Fritigerne, qui, témoignant un grand désir de mériter l'amitié de l'empereur, lui mandoit qu'*il avoit affaire à une nation turbulente et inconsidérée ; qu'elle demandoit avec empressement un combat qui ne pouvoit que lui être funeste : que, pour l'amener à des conditions raisonnables, il falloit lui montrer les forces romaines dont elle n'avoit nulle idée : que la vue de l'empereur et de son armée porteroit dans le cœur des Goths une impression de respect et de crainte.* Valens renvoya les députés sans réponse. Mais cette négociation consuma la journée, et augmenta la vanité de Valens et l'ardeur qu'il avoit de combattre. C'étoit tout ce que souhaitoit Fritigerne.

Amm. ibid. Zos. l. 4. Idace.

Le lendemain, neuvième d'août, l'empereur, dès la pointe du jour, se mit en marche, laissant sous les murs

d'Andrinople les bagages avec une garde suffisante. Le préfet du prétoire, la maison du prince, ses trésors et ses équipages furent mis en sûreté dans la ville. La chaleur étoit excessive ce jour-là. Après une marche de huit milles par des chemins rudes et difficiles, on aperçut le camp des barbares bordé de leurs chariots, et l'on entendit leurs cris confus et menaçans. Valens n'avoit dressé aucun plan de bataille; il ne connoissoit ni le terrain, ni les forces des ennemis : il rangea son armée au hasard. La cavalerie formoit les deux ailes. L'aile droite fut placée en avant, et couvrit une grande partie de l'infanterie. L'aile gauche avoit marché dans un tel désordre, que les cavaliers, dispersés çà et là par les chemins, arrivoient confusément, et prenoient leurs rangs avec peine. Fritigerne, déjà rangé en bataille, sentoit bien que c'étoit là le moment de charger l'ennemi; mais ce prudent capitaine, afin de ne point donner de jalousie aux Ostrogoths, ne vouloit rien faire en l'absence d'Alathée et de Saphrax, qu'il attendoit à chaque instant.

Soz. l. 6, c. 40.

Pour leur laisser le temps de le joindre, il fit porter à Valens, par quelques soldats, de nouvelles propositions de paix. L'empereur demanda que, pour traiter avec lui, on envoyât des députés d'un caractère plus relevé. Fritigerne traînoit les choses en longueur; et cependant l'armée romaine, qui n'avoit pris aucune nourriture, se consumoit de faim, de soif et de chaleur. Outre les ardeurs du soleil, l'air étoit encore embrasé par la vapeur des flammes que les Goths allumoient à dessein, mettant le feu aux arbres, aux moissons, aux cabanes dans toute l'étendue de la plaine. Enfin Fritigerne fit dire à Valens, par un héraut, que, s'il vouloit lui envoyer en otage quelques personnes distinguées, il iroit lui-même le trouver pour conclure la paix malgré l'ardeur et l'impatience de ses soldats. Cette proposition étant acceptée, on jeta les yeux sur le tribun Equitius,

grand-maître du palais, et parent de l'empereur. Mais, comme il avoit été fait prisonnier par les barbares, et qu'il s'étoit échappé, il refusa de se remettre entre leurs mains, craignant d'en recevoir quelque mauvais traitement. Ricomer s'offrit de lui-même, persuadé qu'une telle commission étoit digne d'un homme de courage, et que tout service étoit honorable dès qu'il étoit périlleux.

Amm. l. 31, *c.* 12, 13. *Hier. chron.* *Soz. l.* 6, *c.* 40. *Oros. l.* 7, *c.* 33.

Avant qu'il se fût rendu auprès de Fritigerne, deux escadrons de la garde de l'empereur, emportés par une impatience téméraire, allèrent, sans en avoir reçu l'ordre, donner pique baissée sur les ennemis; et dans ce moment Alathée et Saphrax, arrivant avec leur cavalerie, fondirent sur eux, taillèrent en pièces tous ceux qu'ils purent atteindre, et repoussèrent le reste avec Ricomer jusqu'au gros de l'armée romaine. La bataille devint générale. Les deux armées s'ébranlèrent en lançant une grêle de flèches et de javelots; elles se choquèrent avec fureur, et se balancèrent quelque temps. Les cavaliers de l'aile gauche des Romains pénétrèrent jusqu'aux chariots qui formoient l'enceinte du camp des barbares; mais, n'étant pas secondés, ils furent rompus et renversés par la multitude des ennemis. Alors toute la cavalerie tourna le dos, et ce fut la principale cause de la défaite. L'infanterie, qui demeuroit à découvert, fut bientôt enveloppée, et tellement resserrée, que les soldats n'avoient le libre usage ni de leurs bras ni de leurs armes. Aveuglés par une nuée de poussière, ils ne pouvoient ni adresser leurs coups ni éviter ceux des barbares, qui, s'abandonnant sur eux, les écrasoient sous les pieds de leurs chevaux. Dans une épaisse obscurité on n'entendoit que le bruit des armes, le cri des combattans, les gémissemens des mourans et des blessés. Le massacre ayant éclairci les rangs, les Romains, quoique épuisés de fatigue, retrouvoient des forces dans la rage et le désespoir. La terre n'étoit plus couverte que de sang, de carnage, de morts couchés sous des mou-

rans. Enfin, ce qui restoit de Romains réunissant leurs efforts, ils s'ouvrirent un passage et prirent la fuite.

L'empereur, environné d'un monceau de cadavres, et abandonné de ses gardes, s'alla jeter au milieu de deux légions qui se défendoient encore. Trajan, résolu de périr avec lui, s'écria que l'unique ressource étoit de rallier auprès du prince les débris de l'armée. Aussitôt le comte Victor courut à l'endroit où l'on avoit placé les Bataves pour servir de réserve, et, ne les trouvant plus, il jugea que tout étoit perdu, et se retira avec Ricomer et Saturnin. Cependant les barbares, altérés de sang, poursuivoient à toute bride les fuyards, les uns épars dans la plaine, les autres ramassés en pelotons, se précipitant et se perçant mutuellement de leurs propres épées. Les Goths ne faisoient point de prisonniers. Les chemins étoient bouchés de cadavres d'hommes et de chevaux amoncelés. Le massacre ne cessa qu'à la nuit, qui fut fort obscure.

Valens ne parut plus depuis cette funeste journée. On ne retrouva pas même son corps. Personne n'osa, pendant plusieurs jours, approcher du champ de bataille, où les vainqueurs s'arrêtèrent pour dépouiller les morts. Toutes les circonstances de la mort de Valens rapportées par les historiens ne sont fondées que sur des bruits incertains. Les uns disent qu'au commencement de la nuit, ce prince, ayant pris l'habit d'un simple soldat, et s'étant mêlé dans la foule des fuyards, fut tué d'un coup de flèche. Libanius le fait mourir en héros : il dit que, ses officiers le conjurant de mettre sa personne en sûreté, et ses écuyers lui offrant d'excellens chevaux, il répondit qu'*il seroit indigne de lui de survivre à tant de braves gens, et qu'il vouloit s'ensevelir avec eux ;* qu'en même temps il se jeta au fort de la mêlée, et qu'il périt en combattant. L'opinion la plus généralement reçue, c'est que ce prince, étant blessé, et ne pouvant plus se tenir à cheval, fut porté dans une cabane par quelques-

Amm. l. 31, *c.* 13 *et* 14.
Liban. or. de ulcisc. morte Juliani, c. 3.
Hier. chron.
Eunap. vit. Max.
Vict. epit.
Idace.
Oros. l. 7, *c.* 33.
Chrysost. ad vit. Jun. et ep. ad Philip. hom. 15.
Soc. l. 4, *c.* 37.
Theod. l. 4, *c.* 31.
Soz. l. 6, *c.* 40.
Philost. l. 9, *c.* 17.
Zos. l. 4.
Zon. t. 2, *p.* 31, 32.
Cedren. t. 1, *p.* 314.

uns de ses eunuques : là, tandis qu'on pansoit ses blessures, survint une troupe d'ennemis, qui, trouvant de la résistance, et ne voulant pas s'arrêter devant cette chaumière, où ils ignoroient que fût l'empereur, y mirent le feu et la brûlèrent avec ceux qui s'y étoient renfermés : il n'en échappa qu'un seul, et ce fut de lui que les Goths apprirent la fin tragique de Valens. Ils furent très-affligés d'avoir perdu l'honneur de tenir entre leurs mains le chef de l'empire. On ajoute qu'après la retraite des barbares, comme on cherchoit entre les cendres de cette cabane les os de Valens, dont on ne put retrouver un seul, on découvrit un ancien tombeau avec cette inscription : *Ici est enterré Mimas, capitaine macédonien.* Ce fait, s'il étoit véritable, seroit l'accomplissement de l'oracle que nous avons rapporté dans l'histoire de Théodore. Valens, naturellement timide, avoit été si frappé de cette prédiction, que, ne connoissant du nom de Mimas que la montagne voisine de la ville d'Erythres en Ionie, il ne pouvoit, depuis ce temps-là, entendre sans trembler le nom de cette province. Quelques auteurs rapportent qu'avant la bataille il avoit consulté les devins pour savoir quel en seroit le succès, et qu'il fut trompé, comme il étoit ordinaire, par des réponses équivoques.

Jamais une plaie si profonde n'avoit affligé l'empire; et les historiens du temps ne trouvent dans les annales de Rome que la bataille de Cannes qui puisse être comparée à celle-ci. Les deux tiers de l'armée romaine restèrent sur la place, avec trente-cinq tribuns et commandans de cohortes. Entre les capitaines distingués qui y périrent, on nomme Trajan, Sébastien, Valérien, grand-écuyer, Equitius, maître du palais, Potentius, tribun de la première compagnie des cavaliers. Ce dernier étoit un jeune homme de grande espérance, déjà aussi recommandable par son mérite que par celui de son père Ursicin, dont l'injuste disgrâce, arrivée sous le

règne de Constance, donnoit du prix et de l'éclat aux vertus du fils. La nouvelle de cet événement funeste s'étant répandue, on se rappela quantité de circonstances, la plupart frivoles, dont on fit après coup autant de présages de la mort de Valens. Je n'en rapporterai qu'une seule. On se ressouvint que, pendant le long séjour de ce prince dans la ville d'Antioche, il s'étoit rendu si odieux, que le peuple, voulant affirmer quelque chose, disoit communément par forme d'imprécation : *Qu'ainsi Valens puisse être brûlé vif.*

Il avoit régné quatorze ans quatre mois et treize jours. Ses actions, que nous avons racontées, suffisent pour donner une juste idée de son caractère : il ne sera pourtant pas inutile d'y ajouter quelques traits, qui pourroient n'avoir pas été assez sentis dans le détail de son histoire. Il se déterminoit lentement, soit à donner les charges, soit à les ôter; il étoit ennemi des brigues formées pour les obtenir, et s'étudioit surtout à réprimer l'ambition de ses parens. Jamais l'empire d'Orient ne fut moins chargé d'impôts que sous son règne : son avarice n'osoit s'attaquer qu'aux biens des particuliers; mais il ménageoit les provinces, modérant les tributs déjà établis, n'en imposant pas de nouveaux, exigeant sans rigueur les anciennes redevances, ne pardonnant jamais les concussions aux hommes en place. Il avoit grand soin de s'instruire de l'état de ses finances. Ses prédécesseurs étoient dans l'usage d'abandonner à ceux qu'ils vouloient gratifier les biens dévolus au fisc, ce qui redoubloit l'avidité des courtisans. Valens permettoit à chacun de défendre ses droits contre les entreprises du fisc; et quand les biens étoient déclarés caducs, il en partageoit la donation entre trois ou quatre personnes afin de diminuer l'empressement à poursuivre, en diminuant le profit qu'on pouvoit retirer des poursuites Il répétoit souvent cette belle parole d'un ancien : *Que c'est aux pestes, aux tremblemens de terre et aux*

Amm. l. 31, c. 14. Themist. or. 8.

autres fléaux de la nature à faire périr les hommes ; mais aux princes à les conserver. Cette maxime ne fut jamais que dans sa bouche. L'histoire de son règne nous montre un prince sans lumières pour connoître ses devoirs, sans activité pour les remplir, injuste, sanguinaire, qui ne fit paroître de vigueur qu'à persécuter l'Eglise. Il ne laissa de sa femme Dominica que deux filles, Carose et Anastasie. L'une des deux épousa Procope, qui n'est guère connu que par le titre de gendre de Valens.

Amm. l. 31, *c.* 15.

Pendant la nuit qui suivit la bataille, les Romains échappés de la défaite se dispersèrent de toutes parts. Dès que le jour parut, la plus grande partie des barbares marcha vers Andrinople ; ils savoient, par le rapport des transfuges, que les grands officiers de l'empire et les trésors de Valens y étoient renfermés. Ils y arrivèrent sur les neuf heures du matin, et environnèrent la ville, résolus de braver tous les périls d'une attaque précipitée. Les habitans n'étoient pas moins déterminés à se bien défendre. Le pied des murs étoit au-dehors bordé d'une multitude de fantassins et de cavaliers, qu'on n'avoit pas voulu recevoir dans la ville, et qui, écartant l'ennemi à coups de flèches et de pierres, défendirent pendant cinq heures l'approche du fossé, toujours en butte eux-mêmes à tous les traits de l'ennemi. Enfin la plupart ayant perdu la vie, trois cents qui restoient encore mirent bas les armes, et passèrent du côté des barbares, qui les égorgèrent sans miséricorde. Ce spectacle inspira tant d'horreur aux habitans, qu'ils résolurent de périr plutôt que de se rendre. Les Goths, s'avançant jusqu'au bord du fossé, faisoient pleuvoir sur la muraille une grêle de traits, lorsqu'un furieux orage, mêlé de tonnerres affreux, les obligea de se retirer à l'abri de leurs chariots ; de là ils firent sommer les assiégés de se rendre sur-le-champ, leur promettant la vie sauve. Le porteur de cet ordre n'ayant pas été reçu dans la ville,

ils y envoyèrent un prêtre chrétien. La lettre fut lue et méprisée. On employa le reste du jour et une partie de la nuit suivante à préparer tout ce qui étoit nécessaire pour une vigoureuse défense. On doubla les portes en-dedans de gros quartiers de pierres; on fortifia les endroits les plus foibles, on dressa les batteries, on plaça de distance en distance des vases remplis d'eau, parce que la veille plusieurs soldats qui bordoient le haut de la muraille étoient morts de soif.

Les Goths, dépourvus de machines, et ne sachant pas même faire les approches, n'imaginoient d'autre moyen que de tuer à coups de traits ceux qui paroissoient sur les murailles, et de monter ensuite à l'escalade; mais, comme ils perdoient beaucoup plus de monde qu'ils n'en abattoient, ils eurent recours à un stratagème qui auroit réussi, s'il eût été mieux concerté. Ils engagèrent quelques déserteurs à retourner dans la ville, comme s'ils se fussent échappés des mains des assiégeans. Ces traîtres devoient mettre secrètement le feu en divers endroits, pour faciliter l'escalade tandis que les assiégés s'occuperoient à éteindre l'incendie. Sur le soir, les déserteurs s'avancèrent au bord du fossé, tendant les bras, et demandant avec instance d'être reçus dans la place. On leur ouvrit les portes; on les interrogea sur les desseins des ennemis : comme ils ne s'accordoient pas dans leurs réponses, on en conçut du soupçon; on les appliqua à la torture; ils avouèrent leur trahison, et eurent la tête tranchée. Au milieu de la nuit, les barbares ne voyant pas paroître de flammes, et se doutant que leur ruse étoit découverte, comblèrent le fossé, et vinrent en foule attaquer les portes, s'efforçant de les enfoncer ou de les rompre. Leurs principaux capitaines animoient leurs efforts, et s'exposoient eux-mêmes avec encore plus de hardiesse. Les habitans et les officiers du palais, se joignant aux soldats de la garnison, opposoient la plus vigoureuse résistance. Aucun trait jeté même au

hasard dans les ténèbres sur une si grande multitude ne tomboit en vain. Comme on remarqua que les barbares faisoient à leur tour usage des flèches qu'on tiroit sur eux, on ordonna aux archers de couper la corde qui tenoit le fer fermement emmanché dans le bois; mais rien ne causa plus d'effroi aux ennemis que la vue d'une pierre énorme lancée d'une machine, et qui vint, en bondissant, rouler à leurs pieds. Ils en furent tellement épouvantés, qu'ils alloient prendre la fuite, si leurs généraux, faisant sonner toutes les trompettes, ne se fussent avancés à leur tête, leur montrant la ville, et leur criant : *Voilà le magasin où sont enfermées les richesses que l'avarice de Valens vous a enlevées ; voilà la prison de vos femmes et de vos filles arrachées de vos bras, et qui gémissent dans une honteuse captivité.* Tous aussitôt courent tête baissée vers les murailles ; ils plantent les échelles, chacun s'empresse de monter le premier ; on décharge sur eux des quartiers de roche, des meules de moulin, des fragmens de colonnes : les échelles sont brisées, et avec elles tombent les uns sur les autres les soldats écrasés de ces masses foudroyantes, ou percés de javelots. D'autres succèdent, et sont encore renversés. Mais comme ils voient aussi un grand nombre d'habitans tomber du haut des murailles, ils s'encouragent, ils se pressent les uns les autres, ils plantent de nouveau leurs échelles sur des monceaux de cadavres ; et, n'observant plus aucun ordre, ils montent, et sont précipités par pelotons. Cette horrible attaque, où la rage des assiégeans et des assiégés étoit égale, dura depuis le milieu de la nuit jusqu'à la nuit suivante. Alors les Goths, désespérés, se retirèrent sous leurs tentes, la plupart sanglans et estropiés, s'accusant mutuellement de n'avoir pas écouté Fritigerne, qui les avoit voulu détourner de cette funeste entreprise.

Amm. l. 37, c. 16.

Au matin ils tinrent conseil, et se déterminèrent à prendre la route de Périnthe, qu'on nommoit aussi

Héraclée. Les transfuges leur promettoient un riche butin. Ils marchèrent donc de ce côte-là sans se hâter, ne rencontrant ni ne craignant aucun obstacle. Lorsque les habitans d'Andrinople furent assurés de leur retraite, les soldats qui avoient si bien défendu la ville n'étant pas instruits de la mort de Valens, et croyant qu'il s'étoit retiré du côté de l'Illyrie, résolurent d'aller en diligence rejoindre l'empereur. Ils partirent pendant la nuit avec tous les bagages, et, prenant des chemins détournés et couverts de bois, dans l'incertitude où ils étoient, ils se partagèrent en deux divisions; les uns tournèrent vers Philippopolis et Sardique, les autres vers la Macédoine. Cependant les Goths, ayant reçu un renfort considérable de Huns et d'Alains, que Fritigerne avoit attirés, campèrent à la vue de Périnthe. Le mauvais succès de l'attaque d'Andrinople leur ôta l'envie d'approcher de la ville, mais ils désolèrent les vastes plaines d'alentour.

Amm. ibid. Soc. l. 5, c. 1. Soz. l. 7, c. 1.

L'avidité du pillage les conduisit à Constantinople. Ils en insultoient déjà les faubourgs, et couroient jusqu'aux portes. Dominica, veuve de Valens, sauva par son courage la capitale de l'empire. Elle ranima les habitans consternés, elle leur distribua des armes, elle tira de grandes sommes du trésor pour les exciter par ses largesses à leur propre défense. La principale ressource de la ville consistoit dans une troupe de cavaliers sarrasins qui sortirent sur les ennemis avec une audace déterminée, et donnèrent à grands coups de cimeterre au travers de leurs escadrons. Pendant ce combat, qui fut sanglant et opiniâtre, un Sarrasin, nu jusqu'à la ceinture, portant une chevelure longue et flottante, poussant des sons lugubres et menaçans, armé seulement d'un poignard, vint se lancer au milieu des Goths; et, au premier qu'il égorgea, il attacha sa bouche sur la plaie pour en sucer le sang. La vue d'une férocité si brutale glaça d'effroi les ennemis; ils sonnèrent la re-

traite, et allèrent camper à quelque distance, n'osant plus approcher de trop près d'une ville qui leur sembloit être un repaire d'animaux farouches. Quelques jours après, lorsqu'ils eurent considéré à loisir la vaste étendue de Constantinople, la hauteur de ses tours et de ses palais, qui ressembloient à autant de forteresses; la multitude infinie de ses habitans ; la commodité du Bosphore, qui lui donnoit une communication toujours libre avec l'Asie et les deux mers, ils désespérèrent de la réduire, ni par la force, ni par la famine. Ayant donc détruit tous les travaux qu'ils avoient commencés pour un siége ; après avoir, par les différentes sorties, perdu plus de soldats qu'ils n'en avoient tué, ils se retirèrent pour se répandre vers l'Illyrie.

Amm. ibid. Zos. l. 4.

L'Asie auroit peut-être éprouvé les même désastres, si le comte Jule n'eût pris une de ces résolutions extrêmes que l'humanité déteste, que la politique prétend justifier par la nécessité, mais qui ne paroissent jamais vraiment nécessaires aux yeux de la bonne foi et de la justice. Ce comte ayant, par ordre de Valens, conduit en Asie les plus jeunes d'entre les Goths, les avoit dispersés en diverses villes au-delà du mont Taurus, dans la crainte que, s'ils étoient réunis, ils ne se portassent à quelque violence. Il fut averti que cette jeunesse fougueuse, instruite du traitement fait au reste de la nation, et de sa révolte, formoit des complots secrets; et que par des messages mutuels envoyés d'une ville à l'autre, elle prenoit des mesures pour se rendre maîtresse des lieux où elle étoit établie, et pour venger ses parens et ses compatriotes. Sur cet avis il prend son parti; il écrit à tous les commandans des places. Conformément à ses ordres, on assemble les Goths dans chaque ville pour leur faire savoir *que l'empereur, désirant les incorporer à ses sujets, veut leur donner de l'argent et des terres; qu'ils aient donc à se rendre un tel jour à la métropole.* Ces jeunes barbares, ravis

de joie, oublient leurs complots, attendent avec impatience le jour marqué, et se rendent à l'ordre. Tout étoit préparé pour les recevoir. Dès qu'ils sont assemblés dans la place publique de chaque capitale, les soldats cachés dans les maisons d'alentour se montrent aux fenêtres, et les accablent de pierres et de traits. On passe au fil de l'épée ceux qui prennent la fuite; et dans un seul jour, en diverses villes, comme par un même signal, un nombre infini de ces malheureux fut sacrifié à une confiance sanguinaire. Ce massacre justifia les cruautés que leurs pères exerçoient alors en Occident.

Les autres barbares d'au-delà du Danube, Sarmates, Quades, Marcomans, vinrent se joindre aux Goths, aux Huns, aux Alains. Réunis par leur haine commune contre les Romains et par le désir du pillage, ils ravageoient, ils brûloient, ils détruisoient la petite Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie, la Dace, la Mœsie. Leurs partis étendoient leurs courses jusque dans la Pannonie, la Dalmatie, l'Epire et l'Achaïe. Le comte Maurus, successeur de Frigérid, avoit laissé forcer le pas de Sucques. Le sang romain couloit depuis Constantinople jusqu'aux Alpes Juliennes. Les femmes et les filles étoient violées, les prêtres traînés en esclavage ou tués avec les évêques, les églises changées en écuries, les corps des martyrs déterrés. Ce n'étoit dans toutes ces contrées que deuil, gémissemens, une triste et affreuse image de la mort. Murse fut ruinée, Pettau livrée aux barbares; et on soupçonna de cette trahison un certain Valens que les ariens avoient inutilement voulu faire évêque de cette ville. Fritigerne, voyant que tout fuyoit devant lui, disoit *qu'il s'étonnoit de l'impudence des Romains, qui se prétendoient maîtres d'un pays qu'ils ne savoient pas défendre : qu'ils le possédoient sans doute au même titre que les troupeaux possèdent la prairie où ils paissent.* On ne voyoit de

Amm. ibid. et l. 29, c. 4. Greg. Naz. or. 14. Hier. p. 3. Chrysost. ad vit. Jun. Ambrois. ep. 1. Idace. Hermant, vie de S. Ambroise. l. 2, c. 12, 14. Idem, vie de S. Basil l. 6, c. 10, 11. éclairciss.

toutes parts que des prisonniers exposés en vente. Les églises en rachetoient un grand nombre; et saint Ambroise signala en cette occasion sa charité inépuisable: il vendit les ornemens du sanctuaire, il auroit vendu les vases sacrés, si les besoins l'eussent exigé. Quantité d'Illyriens abandonnèrent leur patrie, et se retirèrent en Italie aux environs d'Imola, où il semble que Gratien leur donna des terres. Ils y portèrent l'hérésie d'Arius, qu'ils auroient répandue jusqu'à Milan, si le saint évêque n'en eût préservé le pays. Les Goths, dans le cours de leurs ravages, trouvèrent plusieurs catholiques de leur nation qui, pour se soustraire à la persécution d'Athanaric, s'étoient jetés entre les bras des Romains. Ils les invitèrent à se joindre à eux et à partager les dépouilles. Mais ces généreux fugitifs refusèrent de contribuer à détruire leur asile; ils aimèrent mieux, les uns se laisser égorger, les autres quitter leurs terres, et se retirer en des lieux forts d'assiette, pour conserver la pureté de leur foi et la fidélité qu'ils avoient promise à l'empire.

Liban. de ulcisc. morte Juliani, c. 1, Them. or. 16. Pacat. paneg. c. 9. Vict. epit. Idace chron. Marcell. chron. Zos. l. 4. Joann. Ant. in excerptis Vales. Theod. l. 5, c. 5, 6. Zon. t. 2, p. 33. Till. Theod. art. 1, 2, et not. 1, 2, 4. Cellar. geog. ant. l. 2, c. 1, §. 66.

Cependant le comte Victor, aussitôt après la défaite, étoit allé porter à Gratien cette triste nouvelle. Peu de temps ensuite on fut informé de la mort de Valens; et ce fut pour l'empereur et pour tout l'empire un surcroît d'affliction. Gratien se rendit en diligence à Constantinople à travers mille périls. Dans le désordre où il voyoit les affaires, il se souvint de Théodose, qui après la mort de son père s'étoit retiré de la cour. Il sentit quel secours l'empire sur le penchant de sa ruine pourroit tirer de la valeur et de l'expérience de ce guerrier, il résolut de le rappeler. Théodose vivoit depuis deux ans à Cauca sa patrie, que les uns placent en Galice; les autres dans le pays des Vaccéens, aujourd'hui la province de Beïra en Portugal. Quelques auteurs le font naître à Italique près de Séville, patrie de Trajan; ils prétendent même, sans beaucoup de

fondement, qu'il étoit de la famille de cet empereur : mais ce fut un plus grand honneur à Théodose d'avoir les vertus de Trajan que de lui appartenir par la naissance. La gloire de son père et la sienne l'avoient suivi dans son exil volontaire. Soumis aux lois, sobre, laborieux, aussi libéral qu'il étoit riche, il faisoit, sans le savoir, dans l'état de particulier le plus utile apprentissage de la souveraineté. Il secouroit ses amis et ses compatriotes de ses conseils et de sa fortune : la misère des provinces, qu'il voyoit de près, lui imprimoit dès-lors ces tendres sentimens que la Providence devoit bientôt rendre efficaces. Souvent il se retiroit à la campagne, et trouvoit un délassement innocent dans les travaux de l'agriculture. Il avoit épousé Flaccille, vraiment digne de lui par sa vertu et par sa noblesse : il en avoit déjà un fils nommé Arcadius, lorsqu'il reçut l'ordre de retourner auprès de l'empereur. Il quitta sa retraite en soupirant, sans désirer ni prévoir la haute fortune qui l'attendoit à la cour.

Dès qu'il fut arrivé, Gratien le mit à la tête des troupes qu'il avoit rassemblées. Théodose marcha aussitot contre une grande armée de Goths et de Sarmates, et leur livra bataille près du Danube. Les ennemis furent enfoncés du premier choc et mis en fuite. On les poursuivit avec ardeur; on en fit un grand carnage; il ne s'en sauva qu'un petit nombre qui repassèrent le fleuve. Le vainqueur, ayant mis ses troupes en sûreté dans les villes voisines, retourna à la cour, et alla lui-même porter à l'empereur la nouvelle de sa victoire. Une expédition si rapide parut d'autant plus incroyable, que les défaites précédentes avoient laissé dans les esprits une vive impression de terreur. Les envieux de Théodose, plus désespérés que les ennemis vaincus, osoient l'accuser de mensonge; c'étoit, à les entendre, un imposteur qui avoit pris la fuite après la défaite de son armée. L'empereur lui-même ne fut convaincu de

la vérité qu'après le retour des exprès qu'il envoya sur les lieux, pour s'instruire par leurs propres yeux et lui faire un rapport fidèle.

Soc. l. 5, c. 2.
Theod. l. 5, c. 2.
Soz. l. 7, c. 1.
Joan. Ant.
Zon. t. 2, p. 33.
Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 5, l. 11, tit. 37, leg. 7.

Cette victoire rassura Constantinople, et réprima l'audace des barbares en leur apprenant que la valeur romaine n'étoit pas entièrement éteinte. Gratien, après avoir mis ordre aux affaires de l'Orient, retourna à Sirmium, où son premier soin fut de réparer les maux que son oncle avoit faits à la religion. Valens, avant son départ d'Antioche, avoit permis aux évêques exilés de revenir dans leurs églises. Mais la supériorité que conservoit toujours le parti arien, avoit rendu cette permission presque inutile. Gratien ordonna par un édit que les prélats bannis rentreroient sans nul obstacle en possession de leurs siéges. Cependant, comme en poussant à bout les ariens, qui dominoient dans la plupart des villes de l'Orient, il étoit à craindre qu'ils n'appelassent à leur secours les Goths protecteurs de la même hérésie, il accorda aux diverses communions, comme nous l'avons déja dit, la liberté de s'assembler, et la révoqua dès l'année suivante, lorsqu'il crut la tranquillité de l'empire mieux affermie. Il arrêta les nouvelles entreprises des sectateurs de l'anti-pape Ursin; et sur la requête qui lui fut présentée de la part du pape Damase et d'un grand nombre d'évêques assemblés à Rome, il prescrivit les règles qu'on devoit observer dans le jugement des évêques et des causes ecclésiastiques. Les accusations de magie avoient depuis quelque temps fait périr beaucoup d'innocens : dès le commencement de cette année Gratien avoit déclaré que l'accusateur seroit obligé de prouver le crime en toute rigueur, sur peine d'être lui-même sévèrement puni.

Auson. grat. act. et ad Syagr. et in epiced. patris.
Idace.

Le jeune prince ne se vit pas plus tôt maître de nommer les deux consuls, qu'il voulut donner à son précepteur Ausone une marque éclatante de sa reconnoissance. Ausone, né à Bordeaux, avoit d'abord suivi le

barreau. Il le quitta pour prendre une chaire de grammaire et ensuite de rhétorique, qu'il enseigna longtemps dans sa patrie. Appelé à la cour par Valentinien, il fut chargé de l'instruction de Gratien, déjà Auguste; et il l'accompagna dans l'expédition d'Allemagne en 368. Il en ramena une jeune captive, nommée Bissula, dont il devint bientôt l'esclave, et qui contribua à égayer sa muse naturellement lascive et licencieuse. Il fut honoré du titre de questeur; et, après la mort de Valentinien, Gratien le fit préfet du prétoire, d'abord d'Italie, ensuite des Gaules. Il étoit revêtu de cette dernière dignité lorsqu'il fut élevé au consulat; et ce fut pour cette raison que Gratien lui donna le rang au-dessus d'Olybre, son collègue, qui avoit été préfet de Rome en 368 et les deux années suivantes. Ausone nous a conservé la lettre par laquelle l'empereur lui annonça sa promotion; elle étoit conçue en ces termes : *Lorsque je délibérois sur le choix des consuls que je devois nommer pour l'année prochaine, je me suis adressé à Dieu pour consulter sa volonté, comme vous savez que je fais dans toutes mes entreprises, et comme vous souhaitez vous-même que je fasse. J'ai cru lui obéir en vous désignant premier consul. Je vous rends ce que je vous dois; et je ne suis pas encore quitte avec vous après vous l'avoir rendu.* Quoique cette lettre semble former un préjugé favorable à la piété d'Ausone, la religion de ce poëte n'en est pas moins problématique. Entre les critiques, les uns, faisant attention à quelques pièces chrétiennes répandues dans ses écrits, soutiennent qu'il étoit chrétien; d'autres prétendent que ces pièces lui sont faussement attribuées, et que le paganisme qui respire dans ses véritables ouvrages ne permet pas de douter qu'il ne fût païen. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'extrême licence de ses poésies prouve que, s'il étoit chrétien, il ne l'étoit que de nom. La faveur s'étendit sur toute sa famille : Jule Ausone,

Scalig. vit. Auson. Till. Grat. art. 8, 21, 22, et not. 8. 9. Mem. acad. des inscript. t. 15, p. 125. et suiv.

son père, qui étoit médecin, porta le titre de préfet d'Illyrie; Hespère, son fils, fut vicaire de Macédoine, proconsul d'Afrique, et enfin préfet du prétoire des Gaules conjointement avec lui. Thalasse, son gendre, fut aussi proconsul d'Afrique.

An. 379.
Greg. Naz. or. 14.
Pacat. paneg. c. 11, 12.
Them. or. 14, 16.
Claud. de quarto consulatu Honor. S. Aug. de civ. l. 5, c. 25. Sidon. Apol. carm. 2.
Zos. l. 4.
Vict. epit.
Soc. l. 5, c. 2.
Theod. l. 5, c. 6.
Soz. l. 7, c. 2.
Idace chron. et fast.
Prosper. chron.
Chron. Marcel.
Chron. Alex.
Zon. t. 2, p. 34.
Till. Grat. art. 9.

L'empire ne s'étoit jamais vu si près de sa perte. Les barbares septentrionaux, arrêtés jusqu'alors par le Danube, avoient franchi cette barrière. La Thrace, la Dace, l'Illyrie, n'étoient couvertes que de sang et de cendres. Les Francs, les Allemands, les Suèves, et les autres nations germaniques murmuroient au-delà du Rhin : ils se préparoient à s'emparer de la Gaule, qui leur avoit déjà coûté tant d'efforts, et dont la conquête irritoit toujours leurs désirs. Les Ibériens, les Arméniens, les Perses, menaçoient les bords du Tigre et de l'Euphrate. Il sembloit que le moment étoit arrivé où l'univers, vaincu par les Romains, alloit rompre ses fers et enchaîner ses anciens maîtres. Gratien, âgé de vingt ans, ne pouvoit trouver assez de ressources, ni en lui-même, ni dans un enfant tel que son frère Valentinien, qui entroit dans sa huitième année. Il avoit besoin d'un bras puissant qui l'aidât à soutenir un fardeau prêt à l'accabler. Il eut assez de sagesse pour le sentir et de force d'esprit pour le déclarer. Nul autre motif que l'intérêt public ne le détermina dans son choix. Il jeta les yeux sur Théodose, âgé pour lors de trente-trois ans, et qui joignoit à la plus brillante valeur la prudence d'un âge avancé. C'étoit celui que tout l'empire auroit nommé, s'il eût été à son choix de se donner un maître. Le jeune empereur, s'il n'eût consulté qu'une politique jalouse et timide, auroit craint et les vertus et le ressentiment de Théodose, dont il avoit sacrifié le père à une cruelle calomnie. Mais, n'étant pas moins assuré de sa grandeur d'âme que de sa capacité, il le fit venir à Sirmium; et comme il agissoit avec franchise, et qu'il avoit pris fermement son parti, il lui déclara,

en présence de toute sa cour, qu'il vouloit l'associer à l'empire. Théodose, instruit par les malheurs de sa famille, n'attendoit qu'une disgrâce pour récompense de ses services. Lorsque le diadème lui fut présenté de la main de l'empereur, il n'en fut pas ébloui; il n'y vit que les pénibles devoirs et les dangers du pouvoir suprême; et, plus effrayé de la déclaration de Gratien, qu'il ne l'eût été d'une sentence d'exil, il refusa avec une sincérité capable de convaincre les courtisans mêmes. Il ne se rendit qu'avec beaucoup de peine aux ordres réitérés du prince, et n'accepta la souveraineté que par un dernier acte de soumission et d'obéissance. Il reçut le titre d'Auguste le 19 de janvier de l'année 379.

Le choix du nouveau Trajan fut applaudi de tout l'empire. On comparoit Gratien à l'empereur Nerva. Les envieux n'osèrent murmurer qu'en secret, et furent les plus empressés à témoigner leur joie. Gratien partagea les provinces avec son collègue; il lui donna tout ce qu'avoit possédé Valens, c'est-à-dire l'Orient et la Thrace. Il lui céda même une grande partie de l'Illyrie, qui fut alors divisée en deux. La Pannonie, la Norique et la Dalmatie demeurèrent à l'empire d'Occident. La Dace, la Mœsie, la Dardanie, la Prévalitaine, la Macédoine, l'Epire, la Thessalie, l'Achaïe, c'est-à-dire, toute l'ancienne Grèce, en y comprenant le Péloponèse, la Crète et toutes les îles, furent attachées à l'empire d'Orient. La plupart de ces provinces étoient occupées ou désolées par les barbares; et ce n'étoit donner à Théodose qu'un accroissement de travaux et de périls. Thessalonique devint la capitale de l'Illyrie orientale, qui fut gouvernée par un préfet du prétoire particulier. Le gouvernement de l'Illyrie occidentale entra dans le département du préfet du prétoire d'Italie. Entre les généraux qui avoient jusqu'alors servi en Occident, Ricomer et Majorien s'attachèrent à Théodose. Majo-

rien avoit succédé au comte Maurus dans l'emploi de général des troupes d'Illyrie : il fut l'aïeul maternel de l'empereur, qui porta son nom dans la suite. Après ce partage, qui donnoit à l'empire d'Orient une plus vaste étendue, Gratien s'arrêta encore quelque temps à Sirmium; et Théodose alla commencer à Thessalonique le cours d'un règne à jamais mémorable.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

GRATIEN, VALENTINIEN II, THÉODOSE.

LA défaite de Valens sembloit devoir entraîner la ruine de l'empire. A la vue de Théodose élevé sur le trône, l'audace des vainqueurs s'arrêta, et le courage revint aux vaincus. Tous connoissoient sa capacité et sa valeur. Le nouvel empereur reçut à Thessalonique des députés de toutes les provinces orientales. Ils obtinrent pour leurs villes et pour eux-mêmes tout ce que la justice permettoit de leur accorder. Thémistius, à la tête des principaux sénateurs de Constantinople, pria le prince de venir au plus tôt se montrer à sa capitale; il demanda pour la ville la confirmation de ses priviléges, et pour le sénat de nouveaux honneurs qui pussent l'élever à la dignité du sénat romain; comme la nouvelle Rome égaloit déjà l'ancienne par la magnificence des édifices, des statues et des aqueducs. Libanius, toujours inconsolable de la perte de son crédit, tenta dans ces premiers momens de prévenir Théodose en faveur de l'idolâtrie; il lui adressa un discours pour l'exciter à venger la mort de Julien, attribuant à l'oubli de cette vengeance tous les malheurs de l'état; il prétendoit que le silence des oracles étoit une marque sensible de la colère des dieux, qui ne daignoient plus donner de conseils aux hommes. Les vaines remontrances de ce fanatique ne produisirent d'autre effet que de le rendre méprisable.

AN. 379. *Themist. or. 14. Liban. de ulciscendâ morte Juliani. Zos. l. 4. Jornand. d reb. get. 27.*

L'empereur ne s'occupoit que des moyens de soulager les peuples et de relever l'honneur de l'empire. Le

Pacat. paneg. Vict. epit.

Themist. or. 19.

diadème, qu'il n'avoit pas désiré, n'altéra rien dans son caractère. Aussi chaste, aussi humain, aussi désintéressé qu'il l'avoit été dans sa vie privée, il ne se promettoit que ce que les lois lui avoient toujours permis. Sensible à l'amitié, ami des hommes vertueux, fidèle dans ses promesses, libéral et donnant avec grandeur, communicatif et d'un accès facile, il ne voyoit dans la souveraineté que le pouvoir d'étendre ses bienfaits. Un jour qu'il commettoit des juges à l'examen d'une conspiration qu'on prétendoit formée contre sa personne, comme il les exhortoit à procéder avec équité et avec douceur : *Notre premier soin*, dit un de ces commissaires, *doit être de songer à la conservation du prince. Songez plutôt à sa réputation*, répondit Théodose; *l'essentiel pour un prince n'est pas de vivre long-temps, mais de bien vivre.* Son extérieur noble et majestueux attiroit le respect; sa bonté inspiroit la confiance. Prudent et circonspect dans le choix des magistrats, il eut, en arrivant à l'empire, le singulier bonheur d'en trouver en place un grand nombre tels qu'il les auroit choisis. Il n'étoit pas savant; mais il avoit un goût exquis pour tout ce qui regarde la littérature, et il aimoit les gens de lettres, pourvu que l'usage qu'ils faisoient de leurs talens n'eût rien de dangereux. Il s'instruisoit avec soin de l'histoire de ses prédécesseurs, et ne cessoit de témoigner l'horreur que lui inspiroient l'orgueil, la cruauté, la tyrannie, et surtout la perfidie et l'ingratitude. Les actions lâches et indignes excitoient subitement sa colère; mais il s'apaisoit aisément, et un court délai adoucissoit la sévérité de ses ordres. Il savoit parler à chacun selon son rang, sa qualité, sa profession. Ses discours avoient en même temps de la grâce et de la dignité. Il pratiquoit les exercices du corps, sans se livrer trop au plaisir et sans se fatiguer. Il aimoit surtout la promenade; mais le travail des affaires précédoit toujours le délassement. Il n'employoit d'autre régime pour conserver sa santé

qu'une vie sobre et frugale; ce qui ne l'empêchoit pas de donner dans l'occasion des repas, où l'élégance et la gaîté brilloient plus que la dépense. Il diminua dès le commencement celle de sa table, et son exemple tint lieu de loi somptuaire. Mais il conserva toujours dans le service de sa maison cet air de grandeur qui convient à un puissant prince.

Zos. l. 4. Vict. epit.

Ce juste tempérament d'une noble économie a prêté également aux louanges de ses panégyristes et à la censure de ses ennemis. Zosime, déclaré contre tous les princes qui ont travaillé au progrès du christianisme, reproche à Théodose le luxe de sa table, la multitude de ses eunuques, qui disposoient, dit-il, de tous les emplois et gouvernoient l'empereur même. Il ne tient pas à lui qu'on ne croie que ce prince, plongé dans la mollesse, endormi dans le sein des plaisirs, livré à des bouffons et à des farceurs qui corrompoient sa cour, ne fît par lui-même rien de mémorable; qu'il dût tous ses succès à ses généraux; qu'il vendoit au plus offrant les charges et les gouvernemens; et que sous son règne les provinces accablées d'impôts, épuisées par l'avarice de leurs magistrats, faisoient des vœux pour changer de maître. A ces reproches Zosime ne manque pas d'ajouter celui d'avoir aboli le culte des dieux. Ce dernier trait décèle le ressentiment de l'auteur; et l'on sent que ses invectives ne sont que le cri de l'idolâtrie terrassée. Un autre historien, païen ainsi que Zosime, mais plus équitable, fait de Théodose un héros accompli. Il remarque même, comme un exemple presque unique, que ce prince devint meilleur sur le trône, et que sa grandeur fit croître ses vertus. Il le compare à Trajan, dont il lui attribue toutes les belles qualités d'esprit et de corps, sans lui donner aucun de ses vices.

Zos. l. 4.

Il faut cependant convenir qu'entre les imputations de Zosime il en est deux qui semblent avoir quelque fondement. Théodose multiplia les commandemens : au

lieu de deux généraux, l'un de la cavalerie, l'autre de l'infanterie, il en établit jusqu'à cinq, et peut-être encore plus. Il doubla le nombre des préfets, des tribuns, des capitaines. Les gages de ces officiers épuisoient le trésor, et leur avarice ruinoit les soldats, sur lesquels il s'établissoit des droits arbitraires. Il commit une autre faute d'une conséquence encore plus dangereuse. Les malheurs précédens ayant diminué le nombre des troupes, il reçut dans ses armées les barbares qui venoient d'au-delà du Danube lui demander du service. C'étoit altérer la discipline des légions, et donner des armes et des leçons aux ennemis de l'empire.

Du Cange, fam. byz. Chron. Alex. Greg. Nyss. de Placillâ.

Sa femme Ælia Flaccilla, que les Grecs nomment souvent Placilla et quelquefois Placide, contribua beaucoup à sa gloire et au bonheur de ses sujets. Elle étoit espagnole, selon le sentiment le plus suivi, fille d'Antoine, consul en 382. Jamais union ne fut mieux assortie. Ils sembloient se disputer l'un à l'autre le prix de toutes les vertus. Flaccille secondoit Théodose lorsqu'il s'agissoit de fermeté et de justice; elle le devançoit dans les actions de douceur et de bonté : c'étoit un modèle de piété, de chasteté, de tendresse conjugale. Elle savoit allier la modestie avec une noble hardiesse, l'humilité avec la grandeur d'âme. Pleine de foi, de zèle pour l'Eglise, de charité pour les pauvres, elle sanctifioit son mari par son exemple et par ses conseils. Elle lui répétoit souvent ces paroles : *Ne perdez jamais de vue ce que vous avez été et ce que vous êtes.* Lorsqu'elle quitta l'Espagne, elle étoit déjà mère d'un fils et d'une fille. Arcadius doit être né en 377, et Pulchérie l'année suivante.

Vict. epit. Themist. or. 16. Zos. l. 5. Symm. l. 10, ep. 57. Claud. de laud. Sere-

Théodose avoit un oncle, qu'on croit être Euchérius, qui fut consul en 381. Devenu empereur, il continua de l'honorer comme un second père. On sait qu'il eut une sœur dont le nom est ignoré, et plusieurs frères plus âgés que lui, desquels on ne connoît qu'Honorius, qui

mourut avant 384. Il paroît qu'ils demeurèrent en Espagne; qu'après la mort d'Honorius, Théodose fit venir à Constantinople ses deux filles, Thermantie et Serène. Leur mère étoit une dame espagnole nommée Marie. Théodose maria l'aînée à un général que l'histoire ne nomme pas. Serène, la cadette, épousa Stilicon. Elle étoit adroite, insinuante, instruite par la lecture des poëtes. L'empereur l'aima par prédilection; elle charmoit ses chagrins, elle savoit apaiser sa colère; il lui confioit ses secrets. Il paroît même qu'il l'adopta; du moins les enfans de Stilicon et de Serène sont-ils appelés par Claudien petits-fils de l'empereur. L'obscurité répandue sur les parens de Théodose fait honneur à ce prince : c'est une preuve qu'il ne leur permit pas d'abuser de sa puissance, et que l'amour qu'il avoit pour sa famille ne l'emporta pas sur celui qu'il devoit à ses sujets.

næ. et in Fescenn. et de laud. Stilic. l. 3. Till. Theod. art. 1, et Honor. art. 1.

Le premier soin de ce guerrier actif et vigilant fut d'assembler des troupes pour chasser les barbares hors de la Thrace. Il en avoit battu l'année précédente un corps très-nombreux; mais il en restoit encore la plus grande partie, divisée en plusieurs détachemens, qui continuoient de ravager la province. Théodose rappela les soldats dispersés après la défaite de Valens, et par la sévérité de la discipline, qu'il sut tempérer de douceur et de largesses faites à propos, il fit renaître leur ancien courage. Il rassura les habitans des campagnes; et de timides fugitifs il en fit des soldats qui ne respiroient que la vengeance. Il enrôla surtout ceux qui travailloient aux mines, gens endurcis aux plus rudes travaux. Cette armée, séparée en divers corps, donna la chasse aux barbares, et les resserra vers les bords du Danube. Il se livra plusieurs sanglans combats, dont les écrivains du temps ne détaillent aucune circonstance. Ils nous apprennent seulement que le 17 de novembre on reçut à Constantinople la nouvelle d'une grande vic-

Zos. l. 4. Themist. or. 14. Claud. in 6° consul. Honor. et de laud. Serenæ. Soz. l. 7, c. 4. Oros. l. 7, c. 34. Jornand. de reb. get. c. 27. Prosp. chron. Idac. chron. et fast. Marcel. chr.

toire remportée sur les Goths, les Huns et les Alains. Une partie de ces nations repassa le fleuve avec Fritigerne, Alathée et Saphrax. Ceux qui restèrent en Thrace se soumirent à l'empire et donnèrent des otages. Stilicon commença de se signaler dans cette guerre. On croit que ce fut dans une des rencontres, qui furent fréquentes pendant cette campagne, que le fameux Alaric, encore jeune alors, et chef d'un détachement de l'armée de Fritigerne, surprit Théodose, et l'enferma sur les bords de l'Hèbre. Mais on ne dit point par quel moyen l'empereur se retira de ce péril.

Zos. l. 4. S. Greg. Naz. ep. 135, 136.

De tous ces exploits celui du général Modaire est le seul dont l'histoire nous ait laissé quelque détail. Modaire étoit du sang royal des Goths. Un démêlé qu'il eut avec Fritigerne dès le temps de Valens l'avoit fait passer au service de l'empire. Il s'y étoit tellement distingué par sa fidélité et par sa valeur, que Théodose le mit à la tête d'un corps de troupes. Ce général, sans être aperçu des ennemis, vint se poster sur une hauteur, qui commandoit une vaste plaine, où les barbares s'étoient répandus pour le pillage. Ayant appris par ses coureurs que les Goths, ensevelis dans le vin, étoient épars çà et là, et couchés par terre, il ordonna à ses soldats de ne prendre que leurs épées et leurs boucliers, et de fondre sur eux. Il n'en coûta que la peine de les égorger, la plupart endormis, tous hors d'état de se défendre. Après avoir recueilli leurs dépouilles, on marcha vers leur camp, fermé de quatre mille chariots. On y trouva leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves. Les Goths en conduisoient un si grand nombre, que dans leurs marches les uns remplissoient les chariots, les autres suivoient à pied et y montoient à leur tour. Toute cette multitude fut emmenée prisonnière. Nous voyons, par les lettres de saint Grégoire de Nazianze, que Modaire fut lié avec lui d'une étroite amitié. L'éloge que ce saint prélat fait de sa piété, et le secours

qu'il lui demande pour apaiser les troubles de l'Eglise ne permettent pas de douter qu'en quittant les Goths Modaire n'eût abandonné le parti de l'arianisme. Cette première campagne de Théodose annonçoit un règne glorieux, et rendoit le repos à la Thrace désolée depuis trois ans par les plus horribles ravages.

Gratien, s'étant déchargé sur son nouveau collègue du soin de l'Orient, fit à Sirmium un séjour de quelques mois. Il remporta de son côté plusieurs avantages sur différens partis de barbares qui s'étoient avancés jusqu'en Pannonie. Il reprit ensuite le chemin de la Gaule, en passant par Aquilée et par Milan, où il arriva vers la fin de juillet. Les catholiques, dont il s'étoit déclaré le protecteur, accouroient sur son passage, et faisoient des vœux pour la prospérité de son gouvernement. Pendant son séjour à Milan, il eut de fréquens entretiens avec saint Ambroise. Il avoit pour ce saint évêque un respect mêlé de tendresse, et puisoit dans cette source féconde la connoissance et l'amour de la vérité. Lorsqu'il étoit parti pour l'Illyrie, il avoit prié saint Ambroise de lui composer quelque ouvrage pour le confirmer dans la foi de la consubstantialité, et il en avoit reçu deux livres intitulés *de la Foi*. En partant de Sirmium, il lui écrivit pour le prier de confondre les sectateurs de Macédonius, qui nioient la divinité du Saint-Esprit. Il vouloit même que le saint prélat le vînt trouver en diligence. Saint Ambroise s'en excusa; il attendit l'empereur à Milan, et se contenta pour lors d'ajouter trois autres livres aux deux premiers, dans lesquels il prouvoit la divinité du Fils: il lui promit d'écrire dans la suite sur la divinité du Saint-Esprit, et s'acquitta de cette promesse deux ans après. Ce fut sans doute par le conseil de ce saint que Gratien révoqua la loi qui permettoit aux hérétiques de tenir leurs assemblées. Le zèle d'Ambroise ne se renfermoit pas dans les bornes de son diocèse: le siége de Sirmium étant

Soc. l. 5, c. 6.
Auson. grat. act.
Epist. Grat. ad Ambros.
Ambros. de fide, l. 1, c. 1, et de Spiritu sancto, 1, c. 1.
Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 5.
Paul. vit. Ambros
Till. Grat. art. 10, et vie de S. Ambroise, art. 19. Fleury, hist. ecclés. l. 17, art. 44.

vacant par la mort de l'arien Germinius, Justine, que Gratien avoit laissée dans cette ville avec son fils Valentinien, entreprit d'y placer un évêque du même parti. Sur cette nouvelle, Ambroise vole à Sirmium ; il s'oppose avec fermeté aux efforts de l'impératrice, et vient à bout de faire nommer un évêque catholique; c'étoit Anémius. Ce coup de vigueur fut l'origine de la haine implacable, dont les éclats scandaleux déshonorèrent Justine, et augmentèrent la gloire de l'intrépide prélat.

Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 6. Soz l. 7, c. 4. Auson. grat. act. Cod. Theod. l. 4, tit. 20, leg. 1. Lib. 13, tit. 3, leg. 12, 13, 14, 15.

Les incursions des Allemands appelèrent Gratien dans la Gaule plus tôt qu'il ne l'auroit désiré. Ils ne l'attendirent pas, et ce prince passa l'hiver à Trèves. Il y publia plusieurs lois. Les débiteurs du fisc se mettoient à couvert des poursuites en faisant cession de leurs biens ; ce qui donnoit occasion à des fraudes plus préjudiciables aux peuples qu'au prince même, puisque le prince ne perd jamais ce qui lui est dû, et qu'il sait se dédommager aux dépens de ses sujets de ce qui lui est enlevé par des mains infidèles. Gratien ordonna d'employer contre ces débiteurs la rigueur des supplices, à moins qu'ils ne prouvassent qu'ils avoient été ruinés par quelque accident involontaire. Il confirma les priviléges accordés aux médecins. Théodose en fit autant dans la suite. Ausone, en sortant du consulat, prononça, en présence de l'empereur, le discours de remercîment que nous avons encore, et qui peut servir à fixer une des époques du dépérissement de l'éloquence.

An. 380.

Prosp. chron. Soc. l. 5, c. 6. Soz. l. 7, c. 4. Zos. l. 4. Jorn. de reb. get. c. 27. S. Ambr. ep. 21. S. Aug. de civ. l. 5, c. 26.

Au commencement de l'année suivante, Théodose, consul avec Gratien, tomba malade à Thessalonique. On désespéroit de sa vie, et tout l'Orient craignit de voir éteindre cet astre naissant, qui promettoit à tant de peuples des jours plus sereins et plus tranquilles. L'empereur, plus occupé du soin de son âme que de la guérison de son corps, désiroit le baptême. Mais, inviolablement attaché à la foi catholique qu'il avoit héritée de ses pères, il ne vouloit être baptisé que par un ortho-

doxe. Il fit venir Ascole, évêque de Thessalonique. Ce prélat, célèbre par sa vertu, mais renfermé dans les fonctions de son ministère, étoit encore inconnu à la cour. Lui seul avoit servi de défense à la Macédoine dans le désastre de l'empire; et lorsque les Goths, vainqueurs, pillant impunément la Thrace, et poussant au loin leurs partis, étoient venus attaquer Thessalonique dépourvue de secours, Ascole, sans autres armes que les prières qu'il adressoit à Dieu, avoit repoussé leurs efforts. Frappés de la peste, et poursuivis par un bras invisible, les Goths avoient pris la fuite. Théodose l'interrogea sur sa croyance; il répondit: *Qu'il n'en avoit point d'autre que celle de Nicée; et que c'étoit la doctrine constante de toute la Macédoine, où les dogmes d'Arius n'avoient jamais eu le crédit de s'établir; plus heureuse en ce point que les provinces orientales, et que la ville de Constantinople, où les sectes hérétiques déchiroient le sein de l'Eglise.* L'empereur, satisfait de cette profession de foi, reçut le baptême de la main d'Ascole avec plus de joie qu'il n'avoit, un an auparavant, reçu de Gratien la couronne impériale. Il conserva toujours un profond respect pour ce saint évêque; il se gouvernoit par ses conseils dans ce qui concernoit les affaires de l'Eglise. La confiance d'un si grand prince, et l'éminente vertu du prélat, relevèrent beaucoup l'éclat du siége de Thessalonique. Le pape Damase revêtit Ascole et ses successeurs de la qualité de vicaire du saint siége pour l'Illyrie orientale; ils avoient l'autorité de juger en dernier ressort les causes ecclésiastiques dans ces provinces; ils y tenoient le premier rang entre les primats, sans préjudice des droits respectifs des églises. La guérison de Théodose suivit de près son baptême.

Hermant, vie de S. Greg. l. 9, c. 1.

Sa convalescence fut longue: il ne put quitter Thessalonique avant le mois de juillet. Il profita de ce temps de repos pour remédier aux désordres de l'Eglise et de l'état. Il traita d'abord les hérétiques avec douceur; et

Soz. l. 7, c. 4.
Greg. Naz. carm. de vitâ suâ.
Cod. Theod.

l. 16, tit. 1, leg. 3; tit. 2, leg. 25.
Lib. 9, tit. 35, leg. 4, 5, tit. 38, leg. 6, 7, 8.
Lib 15. tit. 5, leg. 2.
Lib 2, tit. 8, leg. 2.
Append. Sirm. leg. 7.
Baronius in ann. 385.

saint Grégoire de Nazianze paroît douter si cette tolérance venoit d'un défaut de zèle, ou si c'étoit un effet de prudence que ce saint ne peut s'empêcher d'approuver. Mais Théodose ne tarda pas à déclarer quelle étoit la doctrine à laquelle il souhaitoit que tous ses sujets voulussent se conformer; et comme la ville de Constantinople étoit tout à la fois la capitale de son empire, d'où ses édits pouvoient plus aisément se répandre dans toutes l'étendue de ses états, et le centre de l'hérésie qui s'y étoit affermie sous le règne de Constance et de Valens, ce fut au peuple de Constantiople que, dès le 28 de février, il adressa une loi célèbre, dont voici les termes: *Nous voulons que tous les peuples de notre obéissance professent la religion qui, suivant une tradition constante, a été enseignée aux Romains par l'apôtre saint Pierre, qui est évidemment professée par le pontife Damase et par Pierre, évêque d'Alexandrie, prélat d'une sainteté apostolique; en sorte que, selon les instructions des apôtres et la doctrine de l'évangile, nous reconnoissions dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, une seule divinité, avec une égale majesté et dans une adorable Trinité. Nous donnons le titre de chrétiens catholiques à ceux qui suivront cette loi; et, regardant les autres comme des insensés, nous voulons qu'ils portent le nom ignominieux d'hérétiques, et que leurs assemblées ne soient point honorées du titre d'églises; en attendant qu'ils ressentent les effets de la vengeance de Dieu et de la nôtre, selon ce que la divine Providence daignera nous inspirer.* Il déclare, par une autre loi datée du même jour, *que ceux qui altèrent par leur ignorance, ou qui violent par leur négligence la sainteté de la loi de Dieu, se rendent coupables de sacrilége.* Au milieu du carême de cette année il ordonna, par une loi, de suspendre toute procédure criminelle durant les quarante jours qui précèdent la fête de Pâque, ce qu'il confirma neuf ans après par une seconde loi: *Les*

juges, dit-il, *ne doivent pas punir les criminels dans un temps où ils attendent de Dieu la rémission de leurs propres crimes.* Il suspendit aussi dans la suite les procédures, même civiles, durant la quinzaine de Pâque, et tous les dimanches de l'année, pendant lesquels les spectacles furent interdits. Nous avons une loi sans date par laquelle, à l'exemple de Valentinien, il fait grâce à tous les criminels en faveur de la fête de Pâque; il en excepte aussi les crimes énormes, qui sont celui de lèse-majesté, l'homicide, l'adultère, le poison ou la magie, la fausse monnoie. Gratien, à l'occasion d'une pareille rémission, excepte encore le rapt et l'injustice; et il exclut de cette grâce ceux qui, après l'avoir déjà obtenue, sont retombés dans les mêmes crimes. Valentinien le jeune en fit une loi perpétuelle pour l'Occident; mais, aux exceptions précédentes il ajoute le sacrilége en général, et en particulier celui qui consistoit à violer les sépultures. En l'année 387, comme Théodose dictoit l'ordonnance de l'indulgence pascale : *Plût à Dieu*, dit-il, *qu'il fût en mon pouvoir de ressusciter les morts !* Dans une autre loi faite sur le même sujet on lit cette belle maxime : *Que c'est une perte pour l'empereur de ne trouver personne à qui il puisse pardonner.*

La foiblesse de Valens avoit laissé un libre cours à plusieurs abus : Théodose se fit un devoir de les réformer. Il se déclara ennemi des délateurs; et, pour rendre ce pernicieux métier aussi rare qu'il est infâme, il prononça la peine capitale contre tout esclave qui accuseroit son maître, même avec fondement, et contre tout délateur qui auroit réussi dans trois différentes dénonciations: la mort étoit le prix de la troisième victoire. Il y eut toujours de ces hommes dangereux qui abusent de leur puissance et de leur crédit pour opprimer les foibles; et toujours ils ont trouvé des magistrats intéressés ou timides, qui se sont prêtés à leurs injustices. Sur une plainte non avérée, on arrêtoit les accusés; on les laissoit languir dans

Cod. Theod. l. 10, *tit.* 10. *leg.* 12, 13, 17, 18, 19, *tit.* 18, *leg.* 2, 3.

Lib. 9, *tit.* 2, *leg.* 3; *tit.* 3, *leg.* 6; *tit.* 27, *leg.* 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Lib. 15, *tit.* 1, *leg.* 20, 21, 23, 24, 27, 29, *et ibi God. p.* 302.

Tit. 5, *leg.* 2.

Lib. 8, *tit.* 15.

Lib. 3, *tit.*

8, *leg.* 1, 2, *tit.* 11, *leg. unic.*
Lib. 12, *tit.* 1, *leg.* 80, *usque ad* 140, *et ibi God p.* 431. *tit.* 12, *leg.* 7.
Cod. Just. l. 5, *tit.* 9, *leg.* 1.
Lib. 6, *tit.* 55, *leg.* 4.
Liban. de vinctis.
Vetus. descript. C. P.
Themist. or. 18.

des cachots étroits et incommodes, où ils ne pouvoient dormir que debout : là ces misérables, souvent innocens, étoient abandonnés à l'avarice des geôliers, qui leur vendoient bien cher les nécessités de la vie, et les traitoient cruellement lorsqu'ils n'avoient pas de quoi payer : ils y mouroient souvent de faim. Les magistrats, occupés de spectacles, de festins et d'amusemens frivoles, ne trouvoient pas le temps de visiter les prisons. Théodose défendit de mettre aux fers quiconque ne seroit pas convaincu : il voulut que l'accusateur fût détenu en prison, pour subir la peine du talion, s'il étoit reconnu calomniateur ; que le procès fût promptement instruit et jugé, afin que le coupable ne tardât pas à recevoir son châtiment, et l'innocent sa délivrance. Il interdit aux geôliers leurs exactions inhumaines, et ordonna que, tous les mois, le garde des registres mettroit sous les yeux du juge le rôle des prisonniers, avec la note de leur âge, de la qualité des crimes dont ils étoient accusés, et du temps de leur détention ; que le juge négligent et paresseux, qui n'avoit de sa charge que le titre, seroit condamné à une amende de dix livres d'or, et à l'exil. Six ans après, pour donner aux magistrats le loisir de s'acquitter de leurs devoirs, ils leur défendit d'assister aux spectacles, excepté le jour de la naissance et du couronnement des empereurs. Il paroît, par un discours de Libanius, que ces lois furent plus foibles que les désordres : l'an 386 il adressa à Théodose en faveur des prisonniers une remontrance hardie, dans laquelle il ne craint pas de dire que le prince ne peut s'excuser sur ce qu'il ignore ces iniquités ; que son devoir est de les connoître et de les punir. Jamais empereur ne prit tant de précautions pour arrêter les concussions des magistrats : il ordonna que les juges convaincus de ce crime seroient dépouillés de leur charge, déclarés incapables d'en posséder aucune ; qu'en cas de mort, leurs héritiers seroient responsables de leurs larcins ; que, pour les malversations

dans les causes des particuliers, ils seroient assujettis aux peines du péculat : il invita ceux qui se trouveroient lésés à poursuivre la vengeance, et leur promit justice et récompense. Natalis, commandant des troupes en Sardaigne sous le règne de Valens, avoit pillé la province : Théodose l'y fit reconduire sous bonne garde pour y être convaincu sur les lieux, et le condamna à rendre le quadruple de ce qu'il avoit pris injustement. Il défendit aux officiers qu'il envoyoit dans les provinces d'y faire aucune acquisition d'immeubles, d'y recevoir aucun présent ni pour eux, ni pour leur famille, leurs conseillers, leurs domestiques ; il permit aux habitans de répéter en justice ce qu'ils auroient ainsi donné. Si un gouverneur ou magistrat de province employoit son autorité pour tirer une promesse de mariage, soit en sa faveur, soit en faveur de qui que ce fût, il déclara la promesse nulle ; et pour une simple tentative du magistrat, pour une simple proposition accompagnée de promesses ou de menaces, il le condamnoit à payer dix livres d'or, et à perdre, après sa gestion, toutes les prérogatives que sa charge procuroit ; les personnes qu'il avoit sollicitées étoient affranchies de sa juridiction, elles et leur famille, et avoient leurs causes commises par-devant d'autres juges. Pour entretenir cet esprit de vie, qui dans un grand empire doit animer toutes les parties même les plus éloignées du centre, il maintint en vigueur l'ordre municipal des villes. Il nous reste de lui beaucoup de lois sur la nomination de ces officiers, sur les moyens de conserver leur nombre, sur leurs exemptions et leurs priviléges. Flavien, proconsul d'Asie, et un préfet d'Egypte furent mis en prison pour avoir appliqué à la torture des officiers municipaux. Afin d'épargner aux villes les frais des nombreuses députations, il ordonna que, dans les occasions où elles auroient quelque demande à porter au prince, toutes celles d'une même province concerteroient ensemble, et se contenteroient d'envoyer trois députés

pour la province entière. Il eut encore plus de soin d'entretenir les anciens édifices que d'en construire de nouveaux, ce qui, flattant davantage la vanité des princes ou des magistrats, apporte aux villes plus de dépense, et souvent moins d'utilité. Il ne permit aux gouverneurs de faire de nouveaux ouvrages publics qu'après qu'ils auroient réparé les anciens qui tomboient en ruine, et achevé ceux que leurs prédécesseurs avoient commencés. Il voulut que les entrepreneurs fussent pendant quinze ans, eux et leurs héritiers, responsables de la solidité des constructions. Cette attention ne l'empêcha pas de travailler à l'embellissement de Constantinople; il y fit dans la suite construire un port, un aqueduc, des bains, des portiques, des académies, un palais, une place et une colonne, qui portèrent son nom. Valentinien II suivit l'exemple de Théodose, et recommanda d'entretenir dans Rome les anciens monumens plutôt que d'en entreprendre de nouveaux. Constantin avoit décidé que, si quelqu'un trouvoit un trésor, il le partageroit par moitié avec le fisc; Théodose le laissa tout entier à qui l'auroit découvert, à condition cependant que, s'il se trouvoit sur le terrain d'autrui, il en céderoit le quart au propriétaire du terrain. Les lois romaines avoient borné le temps du deuil au terme de dix mois; Théodose l'étendit à l'année entière : il déclara infâme la veuve qui, avant l'année révolue, convoleroit à de secondes noces. Telle étoit déjà la disposition des anciennes lois; mais il y ajouta la perte de tous les biens que la femme tiendroit du premier mari. Quant aux veuves qui se remarioient après le terme prescrit, il les obligea de conserver aux enfans du premier lit tous les biens venus de leur père, et il leur ôta la liberté de les aliéner. La plupart de ces lois sont adressées à Eutrope, alors préfet du prétoire d'Orient, et dont nous avons déjà parlé dans l'histoire de la conjuration de Théodore.

Zos. l. 4. Dans le même temps que Théodose s'occupoit à cor-

riger les désordres, il songeoit aussi à fortifier l'empire contre les attaques des barbares. Il employa pour cet effet un moyen dangereux, ainsi qu'il a déjà été observé, et tout-à-fait contraire à la saine politique. Les malheurs précédens avoient affoibli les armées; il invita les Goths d'au-delà du Danube à prendre parti dans ses troupes, et il promit de les traiter comme ses sujets naturels. Il en vint une si grande multitude, qu'ils surpassèrent bientôt en nombre les soldats romains, et l'empereur craignit avec raison de n'être plus le maître de les contenir, s'ils venoient à former quelque entreprise. En effet, selon un auteur de ce temps-là, avant que de passer le fleuve, ils s'étoient secrètement engagés, par des sermens exécrables, à faire aux Romains tous les maux qu'ils pourroient, soit par la force, soit par la ruse et la trahison, et à ne se donner de repos qu'après s'être rendus maîtres de tout l'empire. Quoique Théodose ignorât ce perfide complot, cependant, par une sage précaution, il résolut de les mettre hors d'état de nuire en les divisant : il manda une partie des légions qu'il avoit en Egypte, et envoya pour les remplacer un corps considérable de ces barbares, sous la conduite d'Hormisdas, ce neveu de Sapor qui s'étoit signalé dans la révolte de Procope. Les deux détachemens se rencontrèrent à Philadelphie. Celui des Goths étoit de beaucoup le plus nombreux : ils avoient traversé l'Asie comme des brigands, en pillant tout sur leur passage. Réunis dans la même ville avec des troupes disciplinées, ils voulurent continuer les mêmes violences. Un habitant qui venoit de vendre quelque denrée à un soldat goth, en reçut pour paiement un coup d'épée au travers du corps; un autre, qui étoit accouru pour le défendre, ne fut pas mieux traité. On s'attroupa de part et d'autre. Les officiers venus d'Egypte s'efforcèrent en vain de faire entendre aux barbares que la discipline romaine, qu'ils avoient embrassée, ne permettoit pas ces emportemens; on ne leur répondit qu'à grands coups d'épée. Alors les

Eunap. in exerpt. de legat.

soldats romains, quoique fort inférieurs en nombre, se jetant sur les Goths, en massacrèrent plus de deux cents : plusieurs se sauvèrent dans les égouts de la ville, où ils périrent. On épargna les autres, qui, après cette sanglante leçon, continuèrent leur voyage en observant une plus exacte discipline.

Ce mélange de Goths et de Romains introduisit le désordre dans les armées. On dit même que l'empereur, pour attirer à son service un plus grand nombre de ces barbares, leur permettoit de retourner dans leur pays en substituant un soldat en leur place, et de revenir reprendre leur rang lorsqu'ils le jugeroient à propos. Malgré la haine qu'ils avoient jurée au nom romain, Théodose, à force de caresses et de libéralités, parvint à gagner le cœur de quelques-uns, et à les attacher sincèrement à l'intérêt de l'empire. C'étoit le plus foible parti, s'il n'avoit eu pour chef un jeune homme plein de courage; il se nommoit Fravite. Païen de religion, mais sincère ennemi du déguisement et de l'artifice, il détestoit les noirs desseins de ses compatriotes, et croyoit faire pour eux plus encore qu'il ne devoit en ne les démasquant pas. Il épousa même une Romaine, pour ne pas entretenir dans sa maison une secrète intelligence avec la trahison et la perfidie. A la tête de l'autre parti étoit Eriulphe, homme violent et emporté. Un jour qu'ils étoient tous deux à la table de l'empereur, qui, pour adoucir l'humeur féroce de ces barbares, les traitoit souvent avec magnificence, le vin échauffant leurs esprits, ils se prirent de paroles. Dans le transport de leur colère, ils dévoilèrent le secret de la conspiration générale. Les convives prennent la fuite en tumulte : Fravite tire l'épée et tue Eriulphe : les gens de celui-ci accoururent pour venger leur maître; ils alloient mettre en pièces le meurtrier, si les gardes du prince ne se fussent jetés à la traverse et ne l'eussent tiré de leurs mains. Théodose, averti par cet

événement du complot des barbares, ne crut pas devoir employer la violence pour en prévenir les effets : il prit sans doute des mesures de prudence, dont l'histoire ne rend aucun compte.

Les Goths établis en Thrace n'étoient pas mieux intentionnés que leurs compatriotes. Oubliant les otages qu'ils avoient donnés l'année précédente, ils envoyèrent des partis en Pannonie, et favorisèrent le passage d'Alathée et de Saphrax, qui, sans trouver aucun obstacle, vinrent encore avec Fritigerne se montrer en deçà du Danube. Vitalien commandoit en Pannonie. Gratien, ne comptant pas beaucoup sur la capacité de ce général, partit de Trèves au mois de mars, après avoir ordonné des levées d'hommes, de chevaux et de vivres; et il alla attendre à Milan que ses troupes fussent assemblées. Justine, qui s'y trouvoit alors, toujours ardente à protéger l'hérésie, profita de ce séjour pour solliciter l'empereur d'accorder aux Ariens une des églises de la ville. Elle obtint seulement par ses importunités que cette église fût mise en séquestre. Mais bientôt Gratien, honteux d'une si foible complaisance, la rendit aux catholiques, sans attendre les remontrances de saint Ambroise. Ce fut sans doute par le conseil du saint prélat que ce prince exempta les femmes chrétiennes de la nécessité de monter sur le théâtre, à moins qu'elles n'eussent démenti la sainteté de leur religion par les désordres de leur vie. Il imposa une amende de cinq livres d'or à quiconque retireroit dans sa maison une comédienne ou une danseuse. Théodose, animé des mêmes sentimens, entreprit dans les années suivantes de réformer la licence et le luxe des gens de théâtre; il défendit d'acheter, de vendre, d'instruire et de produire dans les festins ou dans les spectacles, d'entretenir même dans son domestique une chanteuse ou joueuse d'instrumens; d'exposer dans les lieux publics où se trouvoit l'image des princes les portraits des pan-

Zos. l. 4. Vict. epit. Till. vie de S. Amb. art. 21. Cod. Theod. l. 1, tit. 16, leg. 22. Lib. 15, tit. 7, leg. 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, et ibi God.

tomimes, des cochers du Cirque, des histrions : il interdit aux comédiennes l'usage des pierreries et la magnificence des habits; aux femmes chrétiennes et à leurs enfans tout commerce avec les acteurs et les actrices.

Zos. l. 4. Jorn. de reb. get. c. 27. Cod. Theod. l. 7, tit. 13, leg. 8, 9; tit. 22, leg. 9, 10. Idac. fast. Greg. Naz. carm. de vitâ suâ. Philost. l. 9, c. 19. Marc. chron. Oros. l. 7, c. 34. Prosp. chron.

Gratien, étant parti de Milan au mois de juin, passa par Aquilée, et prit la route de la Pannonie. Il défit les partis des Goths qui ravageoient la province. Pour les détacher du reste de la nation, il entra en négociation avec eux, et conclut un traité de paix, auquel Théodose crut devoir accéder. Mais, ni Alathée, ni Saphrax, ni Fritigerne ne furent compris dans ce traité. Celui-ci, s'étant séparé des autres après le passage du Danube, prit sa route vers la Thessalie, dans le dessein de ravager la Grèce. Théodose avoit trop sujet de se défier des Goths pour n'être pas sur ses gardes. Tout ce qu'il pouvoit réunir de troupes romaines étoit depuis long-temps assemblé auprès de lui : il avoit rappelé au service les fils des vétérans, qui prétendoient jouir des priviléges de leurs pères sans en avoir supporté les fatigues. Quoiqu'il eût besoin de soldats, il avoit cependant, par une loi expresse, exclu du métier des armes les esclaves, les eunuques, et toutes les professions qui travaillent pour la table, le luxe et la volupté. Au premier bruit de la marche de Fritigerne, il se mit en campagne. Tous les auteurs, à l'exception de Zosime, s'accordent à dire que ce prince remporta cette année plusieurs victoires, qu'il dompta les Goths, et qu'il entra triomphant dans Constantinople. Mais, si l'on s'en rapporte à cet historien, l'empereur fut défait et revint couvert de honte. Son récit, qui ne se soutient pas lui-même, et qui est démenti par les autres écrivains et par la suite des événemens, ne mérite aucune croyance. Fritigerne repassa le Danube avec les deux autres généraux, qui n'avoient pas eu plus de succès que lui.

Théodose, ayant dissipé ce nouvel orage, alla conférer avec Gratien à Sirmium, où il paroît qu'il étoit le 8 de septembre; mais il n'y demeura que peu de jours, puisque le 20 du même mois il étoit de retour à Thessalonique. Il entra le 24 novembre à Constantinople, où il fut reçu avec beaucoup de joie, surtout de la part des catholiques. Il y avoit quarante ans que l'arianisme dominoit dans cette ville; depuis l'exil d'Evagre, choisi pour évêque par les catholiques en 370, et chassé par Valens, Démophile possédoit seul toutes les églises. Valens étant mort, les catholiques avoient appelé Grégoire de Nazianze pour les soutenir contre les hérétiques. Grégoire, sans être attaché à aucun siége, étoit revêtu du caractère épiscopal; il avoit été ordonné évêque de Sasime en Cappadoce, dont il n'avoit jamais pris possession. Après la mort de son père, qu'il avoit aidé dans les fonctions d'évêque de Nazianze sa patrie, il s'étoit retiré dans la solitude. Pressé par les instances de l'église de Constantinople, qui le prioit de venir combattre les ennemis de la foi, il s'étoit rendu dans cette ville. Ce saint prélat, chéri et respecté des fidèles, persécuté sans cesse par les ariens, avoit, par la sainteté de sa vie et la force de son éloquence, ranimé la foi prête à s'éteindre dans la capitale de l'empire. Un philosophe cynique, nommé Maxime, flétri de crimes et de châtimens, mais hypocrite effronté, étoit venu d'Alexandrie traverser les succès du saint évêque, et s'étoit fait secrètement ordonner et installer par une cabale sur le siége de Constantinople. Chassé aussitôt par les catholiques, il étoit allé trouver Théodose à Thessalonique pour implorer sa protection. L'empereur l'avoit rebuté avec indignation; mais ce fourbe étoit soutenu par un puissant parti. Tel étoit l'état de l'église de Constantinople à l'arrivée de Théodose. Ce prince, deux jours après, c'est-à-dire le 26 de novembre, fit demander a Démophile s'il vouloit embrasser la foi de Nicée; et, sur son refus, il lui ordonna

Zos. l. 4. Idac. chron. et fast. Marc. chron. Chron. Alex. Greg. Naz. or. 25 et 32, et carm. de vitâ suâ. Soc. l. 5, c. 6, 7. Soz. l. 7, c. 5, 6. Philost. l. 9, c. 19. Chron. du cod. Theod. Hermant, vie de S. Greg. l. 9, c. 9. Fleury, hist. ecclés. l. 17, art. 59.

d'abandonner toutes les églises de la ville. Le prélat hérétique préféra l'exil à l'abjuration de ses erreurs; il alla mourir à Bérée en Thrace, dont il avoit été autrefois évêque. Grégoire ne soupiroit qu'après la retraite; accablé d'années et de travaux, il vouloit se décharger du fardeau de l'épiscopat. L'empereur le retint malgré lui, le conduisit lui-même à la grande église, et le mit en possession de la maison épiscopale et de tous les revenus attachés au siége de Constantinople. Eunomius, le chef des anoméens, dogmatisoit alors à Chalcédoine. Comme il étoit hardi et subtil dans la dispute, il attiroit à ses discours un grand nombre de personnes. Théodose lui-même témoigna quelque désir de l'entendre; mais l'impératrice Flaccille l'en détourna en lui représentant que ce seroit accréditer l'erreur et autoriser une curiosité dangereuse.

Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 6. Theod. l. 5, c. 2. Marcel. et Faust. libel. Appendix. Sirm. ad cod. Theod. Till. arian. art. 136, et vie de S. Mélèce, art. 14.

Après avoir dépouillé les ariens des églises de Constantinople, il déclara par une loi datée du 10 janvier, sous le consulat d'Euchérius et de Syagrius qu'il ne seroit permis à nulle secte hérétique, et nommément aux photiniens, aux ariens, aux eunomiens, de tenir leurs assemblées dans l'enceinte d'aucune ville; qu'on n'auroit nul égard aux rescrits impériaux qu'ils pourroient surprendre en leur faveur; que la foi de Nicée seroit seule publiquement professée; que les évêques orthodoxes seroient, dans toute l'étendue de l'empire, remis en possession des églises, et que, si les hérétiques formoient quelque entreprise séditieuse pour s'y maintenir, ils seroient eux-mêmes chassés des villes sans espérance de retour. Cette loi ne leur ôtoit que les églises des villes. On voit en effet que dans ce même temps les ariens obtinrent hors de Constantinople l'église de Saint Móce, qui tomboit en ruine; ils la réparèrent; elle tomba sept ans après, lorsqu'ils y étoient assemblés, et en écrasa un grand nombre. Elle ne fut rebâtie que sous Justinien. Sapor, un des plus illustres généraux de Théodose, fut

chargé de faire exécuter cette loi dans toutes les provinces. Il n'eut pas de peine à y rétablir la paix, excepté dans Antioche. Il en chassa Vital, évêque des apollinaristes, qui avoient formé une secte séparée en 376; mais le peuple catholique étoit lui-même divisé entre deux évêques orthodoxes, Paulin et Mélèce. Celui-ci, pour rétablir la concorde, offroit de partager l'épiscopat avec Paulin, à condition qu'on ne nommeroit point de successeur à celui des deux qui mourroit le premier. Sur le refus que fit Paulin d'accepter une proposition si raisonnable, Sapor donna les églises à Mélèce, et n'en laissa qu'une seule à Paulin pour y célébrer les mystères avec ses partisans qu'on appeloit *eustathiens*. Ce triomphe de la foi si long-temps opprimée combla de joie les fidèles; et dans la suite plusieurs conciles en témoignèrent à Théodose une pieuse reconnoissance.

Themist. or. 15, 16, 17, 19.
Cod. Theod. l. 9, *tit.* 42, *leg.* 8, 9.
Lib. 10, *tit.* 24, *leg.* 2, 3.
Lib. 13, *tit.* 11, *leg*, 1, 2, 3, 4.

L'arianisme abattu n'osoit faire éclater son ressentiment. Les vertus de Théodose rendoient impuissante la malignité naturelle à l'hérésie. Il étoit irréprochable; ses sujets l'aimoient avec tendresse; et jamais prince ne fut plus propre à régner sur les esprits, à la faveur de ce doux empire qu'il sut s'établir dans le cœur de ses peuples. La douceur de ses regards, celle de sa voix, la sérénité qui brilloit sur son visage, tempéroient en lui l'autorité souveraine. Grand observateur des lois, il savoit cependant en adoucir la rigueur. Dans les trois premières années de son règne, il ne condamna personne à la mort. Il ne fit usage de son pouvoir que pour rappeler les exilés, faire grâce aux coupables dont l'impunité ne tiroit pas à conséquence, relever par ses libéralités les familles ruinées, remettre ce qui restoit à payer des anciennes impositions. Il ne punissoit pas les enfans des fautes de leurs pères par la confiscation de leurs biens; mais il ne pardonnoit pas les fraudes qui tendoient à frustrer le prince des contributions légitimes; également attentif à arrêter deux excès, d'enrichir son

trésor par des exactions odieuses, et de le laisser appauvrir par négligence. Ses sujets le regardoient comme leur père; ils entroient avec confiance dans son palais comme dans un asile sacré. Ses ennemis mêmes, qui auparavant, ne se fiant pas aux traités, ne se croyoient point en sûreté à la table des empereurs, venoient sans défiance se jeter entre ses bras; et ceux qu'on n'avoit pu vaincre par les armes se rendoient volontairement à sa bonne foi.

On en vit un exemple éclatant dans la personne d'Athanaric. Ce fier monarque des Visigoths, qui avoit traité d'égal à égal avec Valens, chassé par Fritigerne du territoire où il s'étoit long-temps maintenu contre les Huns, n'eut d'autre ressource que la générosité de Théodose. Il oublia le serment qu'il avoit fait autrefois de ne jamais mettre le pied sur les terres des Romains, et envoya demander à l'empereur une retraite pour lui et pour les Goths qui lui étoient demeurés fidèles. Théodose oublia de son côté les hostilités d'Athanaric; il tint à grand honneur que son palais devînt l'asile des princes malheureux; il l'invita à venir à sa cour; il alla plusieurs milles au-devant de lui; et, l'ayant embrassé avec tendresse, il le conduisit à Constantinople. Athanaric y entra le onzième de janvier avec cet air de grandeur que l'infortune ajoute encore aux princes qui savent s'élever au-dessus d'elle. L'empereur lui fit les honneurs de sa capitale, et le roi barbare, qui n'avoit vu jusqu'alors que les forêts et les cabanes des Goths, ne put considérer sans étonnement la situation de cette ville, la hauteur de ses murs, la beauté de ses édifices, ce nombre infini de vaisseaux qui remplissoient le port, l'affluence de tant de nations qui venoient y aborder de toutes les contrées de la terre, la belle ordonnance des troupes rangées en haie sur son passage. Il étoit païen et avoit même persécuté les chrétiens avec violence. Frappé de cette sorte d'admiration qui agit plus fortement dans les âmes les plus grossières, il s'écria: *Certes, l'empereur*

Zos. l. 4. *Themist. or.* 15. *Soc. l.* 5, *c.* 10. *Idac. fast. et chron. Prosp. chron. Marcel. chr. Oros. l.* 7, *c.* 34. *Jorn. de reb. get. c.* 28. *Isidor. chr. goth. Amm. l.* 27, *c.* 5. *Ambros. prooem, de Spiritu sancto.*

est le dieu de la terre; et quiconque ose lever les bras contre lui court infailliblement à sa perte. La vue de la statue de son père, érigée par Constantin, lui tira des larmes; il se crut établi dans le sein de sa famille; et le traitement honorable que lui fit Théodose lui promettoit les jours les plus heureux de sa vie, lorsqu'il fut frappé d'une maladie qui le conduisit au tombeau, le quinzième jour après son arrivée. L'empereur lui fit faire de magnifiques funérailles; il y assista lui-même, marchant devant le cercueil. Les Goths qui étoient venus avec leur roi, charmés de la bonté de Théodose, lui vouèrent un attachement inviolable. Les uns s'en retournèrent dans leur pays, publiant hautement les louanges de ce prince; les autres, en plus grand nombre, s'engagèrent dans ses troupes. Ils furent employés à garder les passages du Danube contre les entreprises de leurs compatriotes, et ils s'en acquittèrent avec fidélité. Pendant le court intervalle qui s'écoula entre l'arrivée et la mort d'Athanaric, Thémistius prononça dans le palais, en présence de Théodose, un discours dans lequel, en faisant l'éloge de l'empereur, il montra que la justice, la bonté, la vigilance à maintenir l'ordre, sont les qualités essentielles de la souveraineté; que ce sont ces vertus qui forment la vraie grandeur du prince et le bonheur des sujets.

Greg. Naz. carm. de vitâ suâ. et or. 32. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Damase, art. 12.

La faveur que Théodose accordoit à saint Grégoire et l'affection des catholiques ne mettoient ce prélat à couvert ni des attentats des hérétiques, ni des sourdes intrigues de Maxime. Cet hypocrite, n'ayant pu séduire l'empereur, étoit retourné à Alexandrie. Loin de s'y tenir en repos, il força Pierre, évêque de cette ville, prélat bien intentionné, mais foible et timide, de lui donner des lettres de communion, et de le reconnoître pour légitime évêque de Constantinople. Il menaçoit de le déposséder lui-même. Le préfet d'Egypte, craignant les suites d'une audace si déterminée, l'obligea de sortir

de la province. Mais Maxime, muni du témoignage de Pierre, passa en Italie, et vint à bout d'en imposer à tout l'Occident. Damase étoit lui-même alors vivement attaqué par les calomnies de l'anti-pape Ursin, qui, relégué à Cologne, tâchoit inutilement de s'accréditer auprès de Gratien. Le pape ne fut pas instruit par son propre exemple; il ne fit pas réflexion que la révolte de Maxime contre ce saint prélat ressembloit à celle d'Ursin contre lui-même. Il se laissa tromper, et mit les évêques d'Occident dans les intérêts de l'imposteur. Grégoire avoit encore d'autres assauts à soutenir dans Constantinople. Les hérétiques se vengeoient sur lui de leur disgrâce; ils avoient porté la hardiesse jusqu'à lui jeter des pierres pendant qu'il prêchoit au peuple dans l'église des Saints-Apôtres. Sa pauvreté évangélique, la simplicité de ses habits, son visage mortifié et atténué par les jeûnes, son corps courbé d'austérités et de vieillesse, son extérieur peu avantageux, opposé au faste et à la magnificence des autres évêques, le rendoient un objet de mépris. Comme s'il eût été lui-même d'intelligence avec ses ennemis, il ne songeoit qu'à quitter le siége épiscopal. Son dessein fut découvert : les catholiques, alarmés, s'assemblent aussitôt; on le supplie de ne pas abandonner son peuple; on le force d'en donner sa parole. Il promet de demeurer jusqu'à l'arrivée des prélats qui devoient incessamment tenir un concile à Constantinople, et qu'il espéroit engager à nommer un autre évêque.

Greg. Naz. carm. de vitâ suâ. Soc. l. 5, c. 8. Theod. l. 5, c. 8. Prosp. chr. Marc. chron. Chron. Alex. Zon. t. 2, p. 36. Pagi ad Baron.

Théodose, résolu de faire tous ses efforts pour rétablir la paix dans l'église universelle, et en particulier dans celles d'Antioche et de Constantinople, avoit convoqué pour le mois de mai de cette année un concile de tout l'Orient. Cent cinquante évêques orthodoxes s'y rendirent des diverses provinces. Il y en vint aussi trente-six qui étoient attachés à l'hérésie de Macédonius. L'empereur, espérant les ramener, les avoit appelés au concile. Mais à peine y furent-ils arrivés, qu'ils se séparèrent, protes-

tant qu'ils ne consentiroient jamais à reconnoître la consubstantialité. Les prélats catholiques commencèrent par examiner l'ordination de Maxime; elle fut déclarée nulle, et Grégoire, malgré ses larmes et sa résistance, fut confirmé dans la possession du siége de Constantinople.

Hermant, vie de S. Greg. l 9, c. 18. Till. arian. art. 137, et vie de S. Mélèce, art. 16.

Il n'y fut pas long-temps tranquille. Mélèce, qui avoit d'abord présidé au concile, mourut en peu de jours. L'empereur témoigna sa vénération pour la vertu de ce saint évêque par la pompe des funérailles qu'il lui fit faire. Le corps de Mélèce fut porté à Antioche, et, contre la coutume des Romains, toutes les villes qui se trouvoient sur le passage eurent ordre de le recevoir. Cette mort troubla la paix du concile. Les partisans de Mélèce et de Paulin étoient enfin depuis quelque temps convenus entre eux qu'on ne donneroit point de successeur à celui des deux qui mourroit le premier, et que les deux partis se réuniroient sous l'autorité du survivant Cet accord avoit même été confirmé par un serment. Cependant, dès que Mélèce eût fermé les yeux, le concile se trouva partagé en deux avis. S. Grégoire, à la tête des vieillards, demandoit que la convention fût exécutée: il représentoit que *la bonne foi et la paix de l'église d'Antioche y étoient également intéressées; que Paulin, avancé en âge, recommandable d'ailleurs par sa vertu et par la pureté de sa doctrine, méritoit bien d'occuper une place qu'il laisseroit bientôt vacante; que d'agir autrement, ce seroit à la fois rendre la division éternelle, et mettre le bon droit dans le parti de Paulin, dont le rival ne pouvoit devenir évêque sans violer un pacte authentique.* Ces motifs, quelque puissans qu'ils fussent, n'arrêtoient pas les nouveaux prélats, qui, faute de meilleures raisons, s'écrioient *que Paulin n'étoit en communion qu'avec les églises d'Occident, et que, Jésus-Christ ayant honoré l'Orient de sa présence, la partie orientale ne devoit pas céder à l'autre.* La chaleur et

Greg. Naz. carm. de vitâ suâ. Greg. Nyss. in fun. Meletii. Joan. Chrys. laus Meletii. Soc. l. 5, c. 9. Soz. l. 7, c. 10, 11. Till vie de S. Mélèce, art. 9. Vie de S. Ambr. art. 27.

l'activité de ces jeunes évêques entraîna enfin les vieillards. Flavien, prêtre d'Antioche, fut élu pour successeur de Mélèce. Le seul Grégoire refusa de consentir à cette élection : il prit de nouveau le parti de renoncer à l'épiscopat, et ne fut retenu que par les instances de son peuple.

Greg. Naz. carm. de vitâ suâ.
Theod. l. 5, c. 8.
Soz. l. 7, c. 7.
Pagi ad Baron.
Till. vie de S. Ambr. art. 21.

Cependant on avoit mandé aux évêques d'Egypte et de Macédoine de venir se joindre au concile, sous prétexte de contribuer au rétablissement de la paix. C'étoient sans doute les ennemis de saint Grégoire qui les y avoient appelés. Les évêques d'Occident étoient prévenus contre son ordination : Timothée, frère et successeur de Pierre d'Alexandrie, mort depuis peu, et les autres évêques d'Egypte n'étoient pas mieux disposés. Ils réclamoient l'autorité des canons contre un prélat qui, déjà évêque de deux siéges, disoient-ils, étoit venu s'emparer encore de celui de Constantinople. Saint Grégoire n'eût pas été embarrassé de se défendre, s'il eût souhaité de gagner sa cause. Mais il embrassa avec empressement cette occasion de se soustraire à tant de cabales et de traverses; et, après avoir déclaré que, pour calmer la tempête, il subissoit avec joie le sort de Jonas, il abdiqua l'épiscopat en plein concile. Il y eut un petit nombre d'évêques qui sentirent la perte que faisoit l'église de Constantinople, et qui, pour n'avoir rien à se reprocher, sortirent de l'assemblée avec une profonde douleur. Les autres acceptèrent sans délibérer la démission d'un prélat dont l'éloquence excitoit leur jalousie, et dont l'austérité condamnoit leur luxe.

Greg. Naz. de vitâ suâ.

Il ne devoit pas être si facile d'obtenir le consentement de Théodose. Grégoire alla au palais; et, s'approchant de l'empereur, qu'il trouva environné d'une cour nombreuse et brillante : « Prince (lui dit-il), je viens vous « demander une grâce; vous aimez à en accorder. Ce « n'est pas de l'or pour mon usage, ni de riches orne- « mens pour mon église : ce ne sont pas non plus des

« gouvernemens ni des emplois pour quelqu'un de mes « proches. Je laisse ces faveurs à ceux qui recherchent « ce qui n'est de nul prix. Mon ambition s'est toujours « élevée au-dessus des choses de la terre. Je ne désire de « votre bonté que la permission de céder à l'envie. Je « respecte le trône épiscopal ; mais je ne veux le voir que « de loin. Je suis las de me rendre odieux à mes amis « mêmes, parce que je ne cherche à plaire qu'à Dieu. « Rétablissez entre les évêques cette concorde si pré-« cieuse ; qu'ils terminent enfin leurs débats, si ce n'est « par la crainte de la justice divine, du moins par com-« plaisance pour l'empereur. Vainqueur des barbares, « remportez encore cette victoire sur l'ennemi de l'Eglise. « Vous voyez mes cheveux blancs et mes infirmités. J'ai « épuisé au service de Dieu ce qu'il m'avoit donné de « forces. Vous le savez, prince, c'est contre mon gré « que vous m'avez chargé du fardeau sous lequel je suc-« combe : permettez-moi de le mettre à vos pieds, et « d'achever en liberté ce qui me reste d'une longue et « pénible carrière. » Ces paroles affligèrent sensiblement l'empereur. Mais la demande étoit aussi juste que sincère ; il consentit à regret ; et le saint prélat, après avoir dit adieu à son peuple par un discours plein d'une tendresse noble et chrétienne, qu'il prononça dans la grande église de Constantinople, en présence des évêques du concile, alla terminer le cours d'une vie pénitente et laborieuse dans sa chère solitude, après laquelle il n'avoit cessé de soupirer.

On ne pouvoit se flatter de donner à Grégoire un successeur d'un égal mérite. Théodose recommanda au concile de ne rien négliger pour trouver un pasteur digne d'une place si importante. Mais les vues de la plupart des prélats n'étoient pas si pures que celles du prince. Les intérêts d'amitié ou de parenté déterminoient les suffrages. Il y avoit alors à Constantinople un nommé Nectaire, né à Tarse, d'une famille sénatorienne, et

Soc. l. 5, c. 8.
Soz. l. 7, c. 7, 8, 10.
Theod. l. 5, c. 8, 9.
Marcel. chr.
Zon. t. 2, p. 26.
Hermant, vie de S. Greg. l. 9, c. 18 et 26.

actuellement préteur. Comme il étoit sur le point de retourner dans sa patrie, il alla rendre visite à Diodore, évêque de Tarse, pour lui offrir de se charger de ses lettres. Diodore cherchoit alors dans son esprit sur qui il feroit tomber son choix. La vue de Nectaire fixa son irrésolution. Les cheveux blancs du magistrat, sa physionomie noble et majestueuse, la douceur et la probité peintes sur son visage, le rendoient respectable. Le prélat, frappé de cette idée, le conduisit au nouvel évêque d'Antioche, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de l'empereur : il lui demanda sa voix en faveur de Nectaire. Flavien reçut d'abord en riant la recommandation de Diodore ; il trouvoit quelque chose de bizarre à proposer un laïc presque inconnu, en concurrence avec les ecclésiastiques les plus distingués dans le clergé des églises d'Orient. Cependant, par complaisance pour son ami, il conseilla à Nectaire de différer son départ de quelques jours. Théodose, pour accélérer l'élection, pria les évêques de lui donner par écrit les noms de ceux que chacun d'eux avoit en vue, se réservant la liberté de choisir. Flavien ayant composé la liste de ceux qu'il proposoit sérieusement, voulut bien, pour ne pas désobliger Diodore, ajouter à la fin le nom de Nectaire. Ce fut à ce nom que s'arrêta la pensée de l'empereur ; il connoissoit ce magistrat ; il estimoit sa vertu. La vie de Nectaire n'avoit pas toujours été fort réglée ; mais il avoit corrigé dans la maturité de l'âge les désordres de sa jeunesse. Théodose, après avoir plusieurs fois relu la liste avec réflexion, se décida pour Nectaire. Ce choix surprit tous les évêques ; on demandoit qui étoit ce Nectaire : on fut encore plus étonné d'apprendre qu'il ne fût pas encore baptisé, quoique déjà avancé en âge. Ni cette circonstance, ni les représentations de plusieurs prélats ne firent changer d'avis à l'empereur. Nectaire fut baptisé ; et avant même que d'avoir quitté l'habit de néophyte, il reçut les ordres sacrés, et fut, en pré-

sence du prince, installé sur le siége épiscopal avec le suffrage unanime des évêques, du clergé et du peuple de la ville. Ce fut un prélat médiocre, plus pieux que savant, plus capable de ménagement que de fermeté, plus versé dans les affaires politiques que dans les matières de la foi. Mais Théodose fut heureux qu'un choix si hasardé n'eût pas de suites plus fâcheuses.

Soc. l. 5, *c.* 8.
Soz. l. 7, *c.* 9.
Pagi ad Baron.
Hermant, vie de S. Greg. l. 9, *c.* 27.

L'agitation qui avoit régné dans le concile, tant que les intérêts personnels avoient divisé les esprits, se calma par l'élection de Nectaire. Dans le silence des passions humaines, la foi parla seule, et son langage fut unanime. Toutes les hérésies contraires à la décision de Nicée et à la doctrine orthodoxe sur la Trinité furent frappées d'anathème. Pour confondre les Macédoniens qui nioient la divinité du Saint-Esprit, on arrêta le symbole, tel qu'on le chante aujourd'hui à la messe, à l'exception de l'addition *Filioque*, qui est plus récente. On fit plusieurs canons de discipline. Le plus fameux est celui qui donne à l'église de Constantinople le premier rang d honneur après celle de Rome; et la raison qu'allègue le concile, c'est que Constantinople est la nouvelle Rome. Ce canon ne parloit que du rang; on l'étendit depuis à la juridiction. Le concile de Chalcédoine attribua à l'église de Constantinople l'ordination des métropolitains de la Thrace, de l'Asie et du Pont. Ce nouveau patriarchat eut la supériorité d'honneur sur ceux d'Alexandrie et d'Antioche; mais il n'en fut point un démembrement, parce que les trois diocèses dont il fut composé ne dépendoient auparavant d'aucun patriarchat. Les évêques se séparèrent vers la fin de juillet, après que Théodose eut promis d'appuyer de son autorité l'exécution de leurs décrets. Ce concile n'étoit pas œcuménique dans son origine; mais il le devint ensuite pour ce qui regarde la foi, par l'accession du pape Damase et de tout l'Occident. Il tient le second rang entre les conciles généraux.

Cod. Theod. l. 16. *Tit.* 7, *leg.* 1, 2, 3. *Tit.* 5, *leg.* 7. *usque ad* 25. *Soz. l.* 7, *c.* 12. *Imper. orien. Band. t.* 1, *p.* 92, *t.* 2, *p.* 491, 789.

Tandis que les évêques employoient les armes spirituelles pour abattre l'erreur, l'empereur armoit contre elle l'autorité des lois. Dès les premiers jours du mois de mai, lorsque les prélats s'assembloient, il donna le signal par deux lois contre les apostats et les manichéens, qu'il déclara incapables de tester et de recevoir aucun héritage, aucune donation testamentaire. Gratien, deux ans après, suivit son exemple. Pendant la tenue du concile, il défendit aux ariens de bâtir aucune église, ni dans les villes ni dans les campagnes, sous peine de confiscation du fonds sur lequel on auroit osé en construire. Pour mettre sous un seul point de vue toutes les lois de ce prince contre les hérétiques, je les rassemblerai ici en peu de mots. Il leur interdit toute assemblée, même dans les maisons particulières; et s'ils contrevenoient à cette défense, il permit aux catholiques d'user de voies de fait pour les dissiper : cette permission pouvoit être d'une dangereuse conséquence. Il leur défendit d'ordonner des prêtres ou des évêques; il commanda de rechercher leurs ministres et de les forcer de retourner dans leur pays natal, avec défense d'en sortir ni de demeurer à Constantinople, sous quelque prétexte que ce fût. Il avoit surtout en horreur les manichéens : ces hérétiques se divisoient en plusieurs sectes, dont quelques-unes avoient des pratiques aussi contraires à la pudeur qu'à la religion : il proscrivit ces sectes infâmes; il déclara punissables de mort ceux qui seroient convaincus d'y être engagés; il ordonna au préfet du prétoire d'en faire la recherche. Il renouvela plusieurs fois ces lois; mais il est à remarquer que la dernière année de son règne il rendit aux eunoméens la liberté de donner et de recevoir par testament. On apporte diverses raisons de cette variation. La plus vraisemblable à mon avis, c'est que l'empereur, s'éloignant alors de Constantinople, où il laissoit ses deux fils, voulut par cette indulgence adoucir l'aigreur de ces hérétiques, qui

formoient un parti redoutable. Sozomène observe que les peines portées contre les hétérodoxes dans les lois de Théodose n'étoient que comminatoires ; qu'elles ne furent jamais mises à exécution ; et que ce prince ne témoignoit d'estime qu'à ceux qui revenoient à l'église par un mouvement libre de leur volonté. D'ailleurs il s'étudia à couvrir de mépris les hérésiarques. Ce fut dans ce dessein qu'il fit poser dans la grande place les bustes en marbre de Sabellius, d'Arius, de Macédonius et d'Eunomius. Ces bustes ne s'élevoient que de deux ou trois pieds au-dessus du terrain, et étoient exposés à toutes les insultes des passans.

Quelques-uns des évêques assemblés à Constantinople ne s'occupoient pas seulement des affaires de l'Eglise, qui devoient être leur unique objet ; ils se mêloient dans les querelles séculières, et se laissoient traduire devant les tribunaux pour y servir de témoins. Théodose défendit d'y contraindre aucun évêque ; il déclara qu'un évêque ne pouvoit, sans déshonorer son caractère, se faire entendre publiquement en qualité de témoin. Il permit de citer les prêtres en témoignage ; mais il les exempta de la question, qui étoit alors en usage dans les causes criminelles, pour assurer la vérité des dépositions, à condition qu'ils seroient sévèrement punis, s'ils étoient convaincus de faux : *Car*, dit-il, *ceux qui abusent de nos respects pour couvrir la fraude et le mensonge, méritent les châtimens les plus rigoureux.* Après la conclusion du concile, il renouvela l'ordre qu'il avoit déjà donné de remettre toutes les églises entre les mains des évêques qui professoient la vraie foi sur le mystère de la Trinité ; et, pour les reconnoître à une marque sensible, il désigna nommément dans toutes les provinces de l'empire les prélats les plus orthodoxes, déclarant qu'il ne tiendroit pour catholiques que ceux qui communiqueroient avec eux. Pour honorer encore le caractère épiscopal, il fit transporter d'Ancyre à Cons-

Cod. Theod. l. 11, *tit.* 39, *leg.* 8, 10.
Lib. 16, *tit.* 1, *leg.* 3.
Lib. 9, *tit.* 17, *leg.* 6, 7.
Soc. l. 5, *c.* 9.
Soz. l. 7, *c.* 10.
S. Aug. de opere monach. c. 28.

tantinople les reliques de Paul, évêque de cette dernière ville, que les ariens avoient fait mourir à Cucuse, sous le règne de Constance. Le corps fut déposé dans une église, qui porta dans la suite le nom du saint; c'étoit celle que Macédonius, son persécuteur, avoit fait bâtir; et cette translation fut regardée comme un triomphe que le martyr remportoit après sa mort sur ses ennemis. A l'occasion de cette cérémonie, Théodose renouvela à l'égard de Constantinople la loi ancienne qui défendoit d'enterrer les corps ou les cendres des morts dans l'enceinte de Rome et des villes municipales; il n'excepta que les reliques des martyrs et les corps des empereurs qui avoient leur sépulture dans le vestibule de l'église des Saints-Apôtres, où l'on permit aussi d'inhumer les évêques de Constantinople. J'ajouterai ici une autre loi de Théodose, quoiqu'elle n'ait été faite que cinq ans après. Il s'introduisoit dès-lors une sorte d'imposture, qui devint dans les siècles suivans beaucoup plus commune et plus scandaleuse. Des charlatans, qui, selon saint Augustin, étoient pour la plupart des moines hypocrites et vagabonds, abusoient de la simplicité des peuples; ils alloient de ville en ville, et vendoient de fausses reliques de martyrs. Théodose tâcha d'abolir ce honteux trafic, capable de décréditer les vrais objets de la vénération des fidèles. Il défendit de transférer un corps hors de sa sépulture, de vendre ni d'acheter des reliques.

Appendix. Sirm. ad Cod. Theod. Baronius. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 2, c. 18, 22, 23. Till. arian. art. 137, et vie de S. Flavien, art. 4. Fleury, hist. eccles. l. 18, c. 10 et suiv.

La doctrine du concile de Constantinople fut reçue de tout l'Occident; c'étoit celle de l'église universelle; mais l'ordination de Nectaire et celle de Flavien ne trouvèrent pas la même approbation. Dès l'an 379, Pallade et Sécondien, évêques d'Illyrie, zélés défenseurs de l'arianisme, avoient demandé à l'empereur Gratien un concile général; ils prétendoient s'y justifier des erreurs qu'on leur imputoit; car, en défendant la doctrine d'Arius, ils nioient qu'ils fussent ariens. Les prélats ca-

tholiques offroient de prendre l'empereur pour arbitre de cette dispute. Gratien refusa de se charger de ce jugement. Il indiqua d'abord un concile général à Aquilée; mais saint Ambroise lui ayant représenté qu'il n'étoit pas raisonnable de mettre en mouvement tout le monde chrétien, et d'obliger tous les évêques aux fatigues d'un long voyage pour une cause si peu importante, il consentit que le concile ne fût convoqué que des évêques du vicariat d'Italie et des députés des autres provinces. Ce concile se tint au mois de septembre, la même année que celui de Constantinople. Pallade et Sécondien y furent convaincus d'arianisme, et déposés. Les évêques écrivirent deux lettres à Gratien, l'une pour lui rendre compte de leur décision, l'autre pour le prier de réprimer les nouvelles entreprises de l'antipape Ursin; et une troisième à Théodose, par laquelle ils paroissoient ne pas reconnoître Flavien pour légitime évêque d'Antioche, et demandoient un nouveau concile, afin d'apaiser les divisions qui troubloient l'Eglise.

Appendix. Sirm. ad Cod. Theod. Baronius. Pagi ad Baron. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 3, c. 6. Till. vie de S. Ambr, art. 30, et suiv. Fleury hist. eccles. l. 18, art. 17.

L'ordination de Nectaire étoit encore plus odieuse aux yeux des évêques d'Occident. Ils reçurent à bras ouverts Maxime le cynique. Ce prélat, sans titre légitime comme sans vertu, s'étant présenté au concile de Milan, fut admis à la communion. On écrivit en sa faveur à Théodose, et on le pria de concourir avec Gratien pour assembler à Rome un concile universel. Ce prince répondit aux évêques que leurs raisons n'étoient pas suffisantes pour cette convocation; que, comme l'affaire de Nectaire et celle de Flavien s'étoient passées en Orient, et que toutes les parties y étoient présentes, il n'étoit pas à propos de transférer la décision de ces deux causes en Occident, et de changer par des innovations les bornes que leurs pères avoient posées; que les évêques d'Orient avoient sujet de s'offenser de leur demande. Il les blâmoit de témoigner un peu trop de chaleur contre les Orientaux,

et d'ajouter foi trop légèrement à Maxime, dont il leur dévoiloit les impostures.

Theod. l. 5, c. 8, 9, 10, 11. Appendix. Sirm. ad Cod. Theod. Baronius. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 5, c. 6. Till. vie de S. Flavien, art. 4. Fleury, hist. eccles. l. 18, art. 18, 19.

Cette réponse de Théodose trouva les évêques déjà assemblés à Rome. Il avoit lui-même fait revenir à Constantinople la plupart des prélats qui l'année précédente avoient assisté au concile général, afin de prendre avec eux les moyens de rétablir la concorde entre l'église d'Orient et celle d'Occident. Ces évêques reçurent une députation du concile de Rome qui les invitoit à se rendre en Italie. Ils s'en excusèrent sur la difficulté de s'éloigner de leurs églises, où l'hérésie nouvellement proscrite, excitoit encore de grands troubles. Ils se contentèrent de députer à Rome trois d'entre eux avec une lettre par laquelle ils justifioient l'élection de Nectaire et de Flavien, et envoyoient leur profession de foi tout-à-fait conforme à la croyance des Occidentaux. Le pape Damase, à la tête du concile de Rome, répondit par une exposition de foi claire et détaillée sur le mystère de la Trinité : il déclara que les évêques d'Occident abandonnoient Maxime, reconnoissant qu'ils avaient été trompés par ses fourberies, et remerciant Théodose de leur avoir ouvert les yeux. Ce concile écrivit à Gratien pour le prier de réprimer l'insolence de la faction d'Ursin, qui, malgré les ordonnances de l'empereur, se soutenoit en Italie. Gratien répondit par un rescrit adressé au vicaire Aquilin, dans lequel il le réprimandoit de ce qu'il ne faisoit pas exécuter ses ordres : il attribuoit ces troubles à la négligence ou même à la collusion des magistrats, et les menaçoit de punition, s'ils ne procuroient pas le repos à Damase. Il établissoit de nouveau les règles des jugemens ecclésiastiques.

Soc. l. 5, c. 10, 20, 21. Soz. l. 7, c. 6, 12, 17. Theod. l. 5, c. 16.

La disgrâce des hérétiques, loin de les abattre, échauffoit leur opiniâtreté et les accréditoit parmi le peuple. Leurs évêques, chassés des autres villes, se réfugioient dans la capitale de l'empire ; ils y répandoient leur

venin; et Constantinople retentissoit de controverses. On s'assembloit dans les places publiques pour disputer sur l'essence de Dieu; les femmes, les artisans, les valets, s'érigeoient en dogmatistes : c'étoit une frénésie épidémique. L'empereur voulut d'abord imposer silence; il défendit ces dangereuses contestations. Ses efforts furent inutiles. Il crut que, pour fermer la bouche à l'hérésie, le meilleur moyen étoit de la confondre. Il assembla encore un concile de tout l'Orient, et y manda les chefs de toutes les sectes. Ils s'y rendirent, ainsi que les évêques orthodoxes. Ceux-ci n'approuvoient pas cette condescendance du prince; c'étoit, à leur avis, paroître chanceler dans la foi, que de remettre en question ce qui avoit été décidé par tant de conciles. Un d'entre eux osa faire connoître à l'empereur le mécontentement général des catholiques. Théodose venoit de déclarer Auguste son fils Arcadius; et ce jeune prince, âgé de six ans, assis à côté de son père, partageoit avec lui les hommages des prélats, qui venoient saluer l'empereur à mesure qu'ils arrivoient à Constantinople. Amphiloque, évêque d'Icone étoit un vieillard aussi simple dans ses mœurs que célèbre pour la sainteté de sa vie. S'étant présenté à Théodose, et l'ayant salué avec respect, il passa tout droit devant Arcadius, et se contenta de lui dire, en lui portant la main au visage, *Dieu vous garde, mon fils.* L'empereur, offensé de cette familiarité indécente, ordonna aussitôt de faire retirer ce vieillard. Alors Amphiloque se tournant vers lui : *Prince,* s'écria-t-il, *vous ne pouvez souffrir qu'on manque de respect à votre fils; pensez-vous que le père céleste, le souverain des empereurs et des empires, pardonne a ceux qui blasphèment contre son fils unique, ou qui usent de ménagement et de condescendance envers ces blasphémateurs?* Ces paroles firent une vive impression sur l'empereur; il embrassa le saint prélat, et conçut plus

Philost. l. 10, *c.* 6.
Pagi ad Baron.
Hermant, vie de S. Greg. l. 10, *c.* 13.
Till. arian. c. 138, 139.

d'horreur que jamais contre les dogmes impies des ariens. Les conférences s'ouvrirent au mois de juin : ce qu'on en sait de certain, c'est qu'elles se terminèrent à l'avantage des orthodoxes, et que les hérétiques furent confondus. Eunomius, le plus redoutable de tous par sa subtilité et sa hardiesse, et qui avoit corrompu plusieurs chambellans de l'empereur, fut envoyé en exil, où il mourut. Théodose épargna seulement les novatiens, qui témoignoient la même ardeur que les catholiques pour la défense de la doctrine orthodoxe sur la Trinité. Le zèle de l'empereur pour étouffer les hérésies n'eut pas le succès qu'il désiroit : privées d'honneurs et de crédit, elles subsistèrent pendant tout son règne, comme on le voit par les lois qu'il fut obligé de renouveler presque tous les ans. Ce dernier concile de Constantinople ne se tint qu'en 383 ; mais ce fut une suite du concile œcuménique assemblé en 382 ; et j'ai cru qu'il étoit à propos de suivre sans interruption la conduite que Théodose a tenue à l'égard des ennemis de l'église catholique.

Cod. Theod. l. 16. tit. 10, leg. 7, 8.

L'idolâtrie s'affoiblissoit de jour en jour. Constantin lui avoit porté les premiers coups : Gratien et Théodose se proposoient d'en achever la ruine. Une mort prématurée traversa le projet de Gratien. Théodose eut le temps d'y réussir ; mais il ménagea ce dessein avec prudence ; et, avant que d'abattre les temples, il voulut en miner les fondemens par diverses ordonnances. Il se contenta, cette année, de bannir des temples les sacrifices et les cérémonies superstitieuses par lesquelles on consultoit les dieux sur l'avenir. L'année suivante, il usa d'indulgence à l'égard des païens de l'Osrhoëne. Il y avoit à Edesse un temple fameux, orné de magnifiques statues, et qui servoit de lieu d'assemblée au peuple de la ville. On avoit obtenu de l'empereur un ordre de le fermer, ce qui excitoit les murmures de tout le

pays. Théodose permit de le rouvrir, à condition qu'on n'abuseroit pas de cette liberté pour y célébrer les sacrifices dont il avoit interdit l'usage.

Pendant que ce prince animoit par sa présence les évêques assemblés à Constantinople, il se préparoit à mettre ses troupes en campagne. Les Squirres, qui faisoient partie des Alains, joints aux Huns et aux Carpodaces, avoient passé le Danube. Les Carpodaces étoient un reste de la nation des Carpes, qui, chassés de leur pays par les Goths, s'étoient établis dans l'ancienne Dace. L'empereur marcha en personne contre ces barbares, les défit, et les obligea de repasser le fleuve. Dans le même temps une armée de Goths traversoit la Macédoine, et marchoit vers la Thessalie. Théodose se reposa du soin de les repousser sur Bauton et Arbogaste, que Gratien avoit envoyés à son secours avec un grand corps de troupes. C'étoient deux capitaines francs, qui, s'étant attachés au service de l'empire, parvinrent aux premières dignités. Tous deux vaillans, désintéressés et pleins de prudence : mais Bauton étoit plus fidèle, plus doux et plus modéré; il fut consul dans la suite, et se contenta des distinctions que lui procuroit son mérite. Arbogaste, hardi, emporté, cruel, ambitieux au point de vouloir dominer ses maîtres, étoit d'ailleurs réglé dans ses mœurs, sobre et frugal, vivant comme un simple soldat. Ces deux généraux arrêtèrent les Goths à l'entrée de la Thessalie; et par leur bravoure et leur sage conduite, ils leur firent perdre l'espérance de pénétrer plus avant. Les Goths regagnèrent la Thrace, où, ne se flattant pas de pouvoir se soutenir contre les forces de Théodose, ils prirent le parti de retourner au-delà du Danube.

Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 24. Philost. l. 11, c. 2, 6. Claud. in 3e et 4e consulat. Honor. Oros. l. 7, c. 35. Jornand. de reb. get. c. 50. Suid. in Αβρογάσης.

Ce n'étoit pas pour eux une retraite plus assurée. Le voisinage des Huns, qui les avoient obligés, sous le règne de Valens, de quitter leurs demeures, les tenoit dans de continuelles alarmes; et ce peuple malheureux ne pou-

An. 382.

Themist. or. 16, 18, 19. Oros. l. 7, c. 34. Idac. fast. et chron.

Marcel. chr. Synes. de regno.

vant ni rester tranquillement dans son pays, ni en sortir impunément, couroit risque d'être entièrement détruit. Théodose crut pouvoir profiter de leur embarras pour le bien de l'empire. La Thrace et la Mœsie étoient tellement désolées, que, sans une colonie étrangère, il falloit plusieurs siècles pour les repeupler. Les Goths étoient affoiblis; leurs défaites, leurs victoires même leur avoient coûté une partie de leur nation; sans compter ceux qui, s'étant détachés de leurs compatriotes, s'étoient déjà donnés à l'empire. Théodose pensa qu'ils n'avoient plus assez de forces pour être de redoutables ennemis, mais qu'il leur en restoit assez pour devenir des sujets utiles. Dans ces circonstances, il leur envoya Saturnin, au commencement de l'année dans laquelle Antoine étoit consul avec Syagrius, différent de celui que nous avons vu dans le consulat l'année précédente. Saturnin étoit propre à cette négociation. Parvenu par son mérite aux premiers emplois militaires, il ne pouvoit manquer d'être agréable à une nation guerrière qui n'estimoit que la valeur. Il connoissoit les Goths, contre lesquels il avoit servi dans toutes les guerres, et il en étoit connu. Il ne se pressa pas de terminer cette importante affaire. Il leur fit entendre à loisir *que la clémence de l'empereur leur tendoit les bras; qu'il vouloit bien oublier les violences passées; qu'il ne tenoit qu'à eux de trouver un asile assuré dans le pays même qu'ils avoient d'abord ravagé, et ensuite inondé de leur propre sang, pourvu qu'ils se consacrassent sincèrement au service de l'empire; que, s'ils étoient assez sages pour embrasser ce parti, ils auroient à se féliciter de leurs défaites, puisque le vainqueur leur accordoit ce que n'avoient pu leur procurer des succès passagers, dont ils avoient été assez punis.* Les Goths écoutèrent ces propositions. Leurs chefs suivirent Saturnin à Constantinople, où, étant arrivés le 3 d'octobre, ils se prosternèrent devant l'empereur, lui demandèrent grâce,

et lui promirent une inviolable fidélité. Théodose permit à toute la nation de s'établir dans la Thrace et dans la Mœsie. Elle y répara les maux qu'elle y avoit causés; les campagnes furent ensemencées et se couvrirent de moissons; les villages se relevèrent de leurs ruines, et les bords du Danube recouvrèrent leur ancienne fertilité. Un grand nombre de Goths prirent des établissemens à Constantinople, et du service dans les armées. Si l'on en juge par l'événement, cette politique de Théodose n'est pas exempte de censure. Il est vrai que les conjonctures n'étoient pas les mêmes que du temps de Valens; aussi, tant que Théodose vécut, les Goths se tinrent dans les bornes de la soumission. Mais la foiblesse de ses successeurs réveilla leur haine, qui n'étoit qu'assoupie. Théodose les laissa réunis dans le même pays; ceux qui servoient dans ses troupes formoient un corps à part sous des chefs de leur nation. Cette distinction les empêcha de s'incorporer aux autres sujets; bientôt ils s'en séparèrent et excitèrent de nouveaux troubles. Théodose étoit sans doute assuré de les contenir tant qu'il vivroit; mais un prince bon et prudent porte ses vues au-delà des bornes de sa vie; il écarte les dangers les plus éloignés; il prépare des jours heureux à ses successeurs et à leurs sujets. C'est par les effets de cette prévoyance paternelle qu'on peut dire qu'il règne encore sur la postérité.

Liban. or. 14, 15. Themist. or. 16.

Les barbares établis depuis peu à Constantinople avoient peine à se plier aux lois d'une police réglée. Un d'entre eux ayant commis quelque violence, le peuple se jeta sur lui, le massacra, et traîna son corps dans la mer. La cruauté d'une telle vengeance pouvoit causer le soulèvement de toute la nation. Pour le prévenir, Théodose se hâta de punir la ville; il retrancha le pain qu'on avoit coutume de distribuer au peuple; mais il se laissa fléchir dès le même jour. Ce prince mettoit son bonheur à pardonner. Il donna la vie à

quelques Galates condamnés à mort; et fit grâce à une ville de Paphlagonie que l'histoire ne nomme pas, non plus que le crime dont elle s'étoit rendue coupable.

Liban. vit.

L'intempérie des saisons produisit en Orient la stérilité et la famine. Le pain manqua dans Antioche. Malgré les soins empressés des magistrats, le peuple s'en prenoit à eux de sa misère : il menaçoit d'égorger le sénat. Philagre, comte d'Orient, se contenta d'abord d'exhorter les boulangers à se relâcher sur le prix du pain : il craignoit qu'ils ne prissent la fuite, s'il usoit de rigueur à leur égard. Mais, voyant que le peuple l'accusoit de leur vendre sa protection, il voulut se justifier à leurs dépens. Il les fit arrêter et appliquer à la torture, au milieu de la grande place, pour leur faire dire s'il y avoit quelque magistrat qui s'entendît avec eux. La populace impitoyable repaissoit ses yeux du supplice de ces malheureux; elle étoit armée de bâtons et de pierres pour assommer le premier qui prendroit leur défense. Un si grand danger n'effraya point l'orateur Libanius. Il osa percer la foule, et, ayant pénétré jusqu'au tribunal, il parla avec tant de force en faveur de ces innocens, qu'il calma la colère du peuple, et engagea Philagre à faire cesser les tortures. Ce miracle de persuasion perd beaucoup de son autorité, parce qu'il n'est rapporté que par l'auteur même. Je soupçonnerois que quelque convoi de vivres survenu à propos aida aux efforts de son éloquence.

Cod. Theod. l. 1, tit. 2, leg. 6.
Lib. 9, tit. 37, leg. 3.
Lib. 10, tit. 21, leg. 2.

Les abus et les vices, qui cherchent sans cesse à s'introduire dans un grand état, trouvoient un obstacle puissant dans la vigilance de Théodose. Il réprima le luxe en défendant aux particuliers l'usage de l'or sur leurs habits; il ôta aux calomniateurs tout moyen d'excuse, toute espérance d'impunité. Comme il savoit que la bonté du prince l'expose à la surprise, et que ceux qui par leurs richesses et leur crédit sont plus en

état de payer les taxes publiques sont d'ordinaire les seuls qui obtiennent des remises, il défendit aux officiers d'avoir égard sur cet article à ses propres rescrits.

Si Gratien n'avoit pas les qualités brillantes de Théodose, il ne lui cédoit pas en humanité, en attention sur la police de l'état, en zèle pour le progrès de la religion chrétienne. Des gouverneurs durs et avares prenoient quelquefois la liberté d'imposer des taxes extraordinaires qu'ils faisoient autoriser par des lettres des préfets du prétoire. Il arrêta ces concussions, et défendit absolument de lever aucun impôt qui ne fût établi par un édit du prince. Persuadé que les mendians valides sont dans tout état un levain de sédition et de désordres, et que les moins dangereux sont en quelque sorte des frelons qui dévorent la subsistance des vrais pauvres, il proscrivit ce métier honteux; il ordonna que les mendians qu'on trouveroit n'avoir d'autre titre à la compassion publique que le libertinage et la paresse seroient livrés à ceux qui les auroient dénoncés, à titre d'esclaves, s'ils étoient de condition servile, et de colons perpétuels, s'ils étoient libres.

Cod. Theod. l. 11, *tit.* 6, *leg. unic. Lib.* 14, *tit.* 8, *leg. unic. Ambros. offic. l.* 2, *c.* 16.

L'évêque de Milan, où Gratien faisoit alors sa résidence la plus ordinaire, profitoit de la bonté naturelle de l'empereur pour le porter à des actions de clémence. Mais plusieurs officiers du palais, qui ne cherchoient qu'à perdre leurs ennemis ou leurs rivaux, tâchoient d'éloigner de l'oreille du prince un prélat si opposé à leurs projets violens ou injustes. Un magistrat s'étoit échappé en discours injurieux contre l'empereur; il en fut convaincu et condamné à mort. Comme on le conduisoit au supplice, Ambroise accourut au palais pour intercéder en sa faveur. Les ennemis que cet infortuné avoit à la cour, ayant bien prévu cette sollicitation, avoient engagé le prince à une partie de chasse dans son parc; et lorsque Ambroise vint demander audience, on lui répondit que l'empereur étoit à la chasse, et qu'il

Soz. l. 7, *c.* 24. *Till. vie de S. Ambr. art.* 28.

n'étoit permis à personne d'aller troubler ses plaisirs. L'évêque feignit de se retirer; mais il trouva moyen de s'introduire secrètement par une autre porte avec les valets qui menoient les chiens. Alors, s'étant présenté à Gratien, il se fit écouter malgré les contradictions des courtisans, et ne quitta le prince qu'après avoir obtenu la grâce du coupable.

Jurat. de dignit. Sym. Ambr. cl. 1, epit. 17. Cod Theod. l. 16, tit. 10, leg. 20. Zos. l. 4. Till. Grat. art. 14. Vie de S. Damase, art. 13. Vie de S. Ambroise, art. 33. Mem. acad. t. 15, p. 140.

Ce saint prélat soutint l'honneur de l'empereur et du christianisme dans une affaire plus éclatante. L'autel de la Victoire subsistoit à Rome dans la salle du sénat, depuis que Julien l'avoit rétabli. C'étoit un monument célèbre où l'idolâtrie sembloit encore triompher, et que les sénateurs chrétiens ne pouvoient voir sans honte et sans douleur. Gratien fit cesser ce scandale; l'autel fut détruit. Il fit plus; il confisqua les revenus assignés à l'entretien des pontifes, et les terres dont la superstition avoit fait donation aux temples. Il annula les priviléges et les immunités des prêtres et des vestales; il ordonna que les fonds qui leur seroient légués par testament seroient dévolus au fisc, et il ne les laissa jouir que des legs mobiliaires. Jamais l'idolâtrie n'avoit reçu de coup plus sensible. Attaquée dans son sanctuaire, elle anima à sa défense les sénateurs païens: ils dressèrent une requête pour demander la révocation de cet édit, et députèrent, au nom du sénat entier, Symmaque à la tête du collége des pontifes, qui tous étoient sénateurs. Ce Symmaque est celui dont nous avons dix livres de lettres. Il étoit recommandable par son mérite et par celui de son père, que nous avons vu préfet de Rome sous Valentinien. Il avoit été gouverneur de la Lucanie et du pays des Bruttiens, et proconsul d'Afrique. La demande des païens ne pouvoit être appuyée d'une plus grande autorité. Mais les sénateurs chrétiens, et c'étoit le parti le plus nombreux, désavouèrent hautement les députés. Ils mirent entre les mains du pape Damase une requête toute contraire, par laquelle ils

protestoient que, loin de demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, ils étoient résolus de ne plus aller au sénat, s'il étoit rétabli. Damase fit tenir cette requête à saint Ambroise pour la remettre à l'empereur. Gratien, prévenu par le prélat, renvoya les députés païens sans vouloir les entendre. Il refusa même la robe de grand pontife, qu'ils avoient apportée pour la lui présenter à cette occasion, et rejeta ce titre, que Constantin et ses successeurs avoient jugé à propos de conserver. Il crut que, dans l'état de foiblesse où tant de coups redoublés avoient réduit le paganisme, il n'étoit plus besoin de ce ménagement politique. Depuis ce temps le titre de grand pontife cessa d'être attaché à la dignité impériale; et Gratien conféra au préfet de Rome la juridiction dont avoit été revêtu le chef de la religion païenne. Zosime raconte que le premier des pontifes, en recevant la robe que Gratien lui renvoyoit, s'écria: *S'il ne veut pas être grand pontife, Maxime le sera bientôt.* La témérité de ces paroles est voilée dans l'expression latine, sous une équivoque assez puérile. Si le fait est véritable, il faut supposer qu'on avoit déjà en Italie quelque pressentiment de la révolte de Maxime.

L'année suivante, Mérobaude étant consul pour la seconde fois avec Saturnin, les païens attribuèrent à la colère des dieux, que Gratien méprisoit, la famine dont Rome fut affligée. La moisson avoit manqué dans cette contrée de l'Italie, et les vents contraires avoient arrêté les vaisseaux qui apportoient le blé d'Afrique. Ce fut alors que Rome fit connoître la prodigieuse corruption où elle étoit parvenue depuis un peu plus de trois siècles, et que nous avons tracée d'avance dans l'histoire de Constantin. Auguste, dans une pareille extrémité, avoit fait sortir de Rome les étrangers, excepté les médecins et ceux qui enseignoient les arts libéraux. Cette dureté, à laquelle la nécessité servoit d'excuse, avoit été trop souvent imitée. Dans l'occasion dont je parle,

Ambr. cl. 1, ep. 18, 49, et offic. l. 3, c. 7.
Symm. l. 2, ep. 7, et l. 10, ep. 54.
Amm. l. 14, c. 6.
Themist. or. 18.
Baronius.
Till. Grat. art. 16, et not. 23.
Suet. in Aug. c. 42.

tous les étrangers eurent ordre de sortir de la ville ; mais on y retint par privilége les baladins et les danseuses, qui se trouvèrent au nombre de trois mille. Ces malheureux bannis, errant sans secours dans les campagnes desséchées et stériles, étoient réduits à se nourrir de gland, de racines et de fruits sauvages : leur sort déplorable attendrissoit ceux qui, dans leurs propres maux, conservoient encore quelque sensibilité du malheur des autres. Personne n'en fut plus vivement touché que le préfet de la ville; on croit qu'il se nommoit Anicius Bassus. C'étoit un vieillard ferme et généreux, rempli de cette charité que la religion chrétienne étend sur tous les hommes, et de cette confiance qu'elle inspire dans les plus rudes adversités.

Il assembla les plus riches citoyens. « Que faisons-« nous (leur dit-il) ? Pour prolonger notre vie, nous fai-« sons périr ceux qui travaillent à la soutenir. Ces étran-« gers que nous bannissons ne font-ils pas une partie « de l'état précieuse et nécessaire ? Ne sont-ils pas nos « laboureurs, nos serviteurs, nos marchands, quelques-« uns même nos parens ? Nous ne retranchons pas la « nourriture à nos chiens, et nous la plaignons à des « hommes ! Que la crainte de la mort est aveugle en « même temps qu'elle est cruelle ! Qui voudra désor-« mais nous procurer par un commerce utile les né-« cessités de la vie ? Qui voudra ensemencer nos terres ? « Qui nous fournira du pain, si nous en refusons à ceux « par les mains desquels la Providence nous le donne ? « Quelle horreur les provinces vont-elles concevoir de « Rome ! enverront-elles leurs enfans dans une ville ho-« micide ? Mais la faim qui va consumer ces innocentes « victimes fera-t-elle cesser la nôtre ? Nous épargnons « quelques morceaux de pain ; nous achetons un répit « de peu de jours au prix de la vie de tant d'infortunés ; « semblables à ces malheureux navigateurs qui, pour « éloigner la mort de quelques momens, se dévorent les

« uns les autres. Sacrifions bien plutôt toutes nos fortu-
« nes ; ce sera subsister à meilleur marché que par la
« perte d'un seul homme. Nous n'avons de secours à
« attendre que du ciel : il sera d'airain pour nous, si
« nous sommes impitoyables pour nos frères : notre
« miséricorde méritera la sienne. Ouvrons les bras à ces
« misérables ; contribuons tous à leur subsistance. Il ne
« nous en coûtera pas plus pour les nourrir que pour en
« acquérir d'autres après les avoir perdus ; et où en trou-
« verons-nous qui veuillent s'exposer à la mort en ser-
« vant des maîtres inhumains ? » Ce discours arracha des larmes aux plus insensibles. L'avarice même ouvrit ses trésors. On fit venir des blés de toutes parts ; on permit l'entrée de la ville aux bannis que la famine avoit épargnés. Le superflu des riches, versé sur les pauvres, procura à ceux-ci le nécessaire ; et la charité d'un seul homme, assez féconde pour suppléer à la stérilité de la terre, sauva la vie à un peuple nombreux.

Cod. Theod. l. 11, tit. 13, leg. unic. Lib 13, tit. 10. leg. 8. Lib. 1, tit. 3, leg. 1. Zos. l. 4. Vict. epit.

Gratien avoit de la bonté et de la justice ; mais il manquoit de prudence. Il venoit de publier plusieurs lois qui tendoient à soulager ses peuples et à les affranchir des vexations que les officiers exerçoient dans les provinces, en supposant des ordres de l'empereur. S'apercevant que sa facilité naturelle avoit tellement multiplié les exemptions, que ceux qui demeuroient assujettis aux charges publiques en étoient écrasés, il révoqua toute immunité, tout privilége ; et, pour donner l'exemple, il se réduisit lui-même au droit commun, et voulut que sa propre maison partageât le fardeau des contributions. Il défendit de faire exécuter aucun ordre du prince qui ne seroit pas justifié par lettres-patentes ; en un mot, il s'occupoit à rendre ses sujets heureux ; mais il ne songeoit pas assez à ménager leurs esprits. Franc et sans défiance, trop livré au plaisir de la chasse, et trop peu attentif aux murmures de sa cour, il prodiguoit les distinctions à des barbares, et surtout à des Alains qu'il

avoit attirés à son service. Il leur donnoit des emplois honorables dans les armées; il les approchoit de sa personne; il prenoit même plaisir à s'habiller à leur manière. Cette préférence excita d'abord la jalousie contre les nouveaux favoris, et bientôt une haine secrète contre le prince. Les Romains, comblés de ses bienfaits, les oublièrent dès qu'ils les virent partagés avec des étrangers. Ces mécontentemens préparoient une révolution; il ne manquoit plus qu'un chef pour la faire éclater.

Sulp. de vitâ Martini, c. 3.
Dial. 2, c. 7.
Dial. 3, c. 15.
Auson. in Aquileia.
Oros. l. 7, c. 34.
Pacat. paneg.
Baronius. Pagi ad Baron.

Il s'en trouva un à l'extrémité de l'empire assez hardi pour lever l'étendard de la révolte, et assez habile pour faire croire qu'il y avoit été forcé. Magnus Clémens Maximus tenoit un rang considérable dans les légions romaines, qui défendoient alors la Grande-Bretagne contre les incursions des barbares du nord. La naissance et le caractère de cet usurpateur sont un problème historique; et, dans la contrariété des opinions, il est difficile d'asseoir un jugement assuré. Les poëtes et les panégyristes, qui lui préparoient sans doute des éloges, s'il eût été heureux jusqu'à la fin, l'ont chargé d'opprobre après sa défaite. Selon eux, c'étoit un bâtard sorti de la poussière; il fut dans sa jeunesse valet de Théodose, dont la protection lui tint lieu de mérite, et lui procura de l'emploi dans les troupes. D'un autre côté, Maxime se couvrit du masque de la religion; il honora les évêques, il fit mourir des hérétiques. Ce zèle sanguinaire, qui ne coûte rien à un prince sans humanité, et qui n'en imposa ni à saint Martin, ni à saint Ambroise, lui a cependant rendu favorables quelques auteurs ecclésiastiques, de ceux-mêmes qui ont désapprouvé sa cruauté. Par une bizarrerie très-commune, ils ont condamné l'action et estimé la personne. A les entendre, Maxime sortoit d'une illustre origine; il avoit autant de vertu que de valeur; et, pour porter avec gloire le nom d'empereur, il ne lui manqua qu'un titre légitime. Dans cette opposition de sentimens, je crois que le meilleur

parti est de ne rien assurer touchant sa famille, et de juger de son génie par ses actions mêmes. On y verra un politique qui se joue de la religion, un ambitieux qui n'a point d'autre caractère, doux et cruel selon ses intérêts, brave lorsqu'il peut le paroître sans péril, timide contre des ennemis courageux, adroit à colorer ses injustices, d'un génie assez vaste pour former de grands desseins, mais trop foible pour surmonter de grands obstacles.

Il avoit pris naissance en Espagne, dans la même contrée que Théodose, dont il se vantoit d'être allié. Il servit avec lui dans la Grande-Bretagne, lorsque Théodose y faisoit ses premières armes, sous les ordres de son père. Etant resté dans ce pays, il parvint aux premières dignités de la milice. Il ne put, sans jalousie, voir élevé sur le trône celui qu'il traitoit d'ancien camarade de service, tandis que lui-même demeuroit caché dans un coin obscur de l'empire. La haine qu'il conçut contre Gratien, auteur de l'élévation de Théodose, le porta à corrompre les troupes, toujours plus séditieuses en ce pays, parce qu'elles étoient plus éloignées du souverain. Il sema des mécontentemens et des murmures; mais il eut l'adresse de couvrir ses intrigues, et se ménagea le prétexte, dont il sut souvent se prévaloir, d'avoir été malgré lui entraîné à la révolte. Les faveurs que l'empereur répandoit sur les barbares achevèrent de soulever les esprits; les officiers et les soldats déclarèrent que, puisque Gratien méconnoissoit les Romains, ils ne le reconnoissoient plus pour empereur. On proclama Maxime Auguste; et, malgré sa feinte résistance, il fut revêtu de la pourpre.

Zos. l. 4. Vict. epit. Pacat. paneg. Claud. de 4° consulatu Honor. Soc. l. 5, c. 11. Prosp. chr.

Il s'embarqua aussitôt à la tête des soldats romains et d'un grand nombre de Bretons qui accoururent au premier signal. Pour autoriser sa rébellion, il fit courir le bruit qu'il agissoit de concert avec Théodose. Etant abordé à l'embouchure du Rhin, il traversa comme un

Pacat. paneg. Vict. pi. Zos. l. 4. Ruf. l. 2, c. 14. Oros. l. 7, c. 34.

Till. Grat. art. 18.

torrent, la Gaule septentrionale, entraînant sur son passage les troupes du pays et une multitude de Gaulois qui le reconnurent pour maître. Il étoit déjà près de Paris lorsqu'il vit paroître l'armée de Gratien qui marchoit à sa rencontre. Malgré les désertions, elle étoit encore assez nombreuse, et commandée sous les ordres du prince par deux généraux vaillans et fidèles, Mérobaude, actuellement consul, et le comte Vallion. Gratien présenta la bataille, que Maxime n'accepta pas. On resta campé en présence durant cinq jours, qui se passèrent en escarmouches. Dans cet intervalle, Maxime pratiqua les troupes de Gratien; il en corrompit la plus grande partie. Le tyran répandoit l'argent à pleines mains; et, au contraire, les profusions précédentes du jeune empereur ayant épuisé ses finances, il ne lui restoit plus de quoi retenir des âmes vénales et sans foi. D'abord toute la cavalerie maure passa du côté de Maxime; les autres corps suivirent successivement cet exemple, et Gratien, se voyant trahi, se sauva à course de cheval, et prit le chemin des Alpes pour gagner l'Italie, avec trois cents cavaliers qu'il croyoit fidèles.

Pacat. paneg. Vict. epit. Zos. l. 4. Ambros. in Psalm. 61, et de obitu Valent. S. Aug. de civ. l. 5, c. 25. Hieron. ep. 3. Soc. l. 5, c. 11. Soz. l. 7, c. 13. Prosp. chr. Ruf. l. 2, c. 14. Oros. l. 7, c. 34. Marcel. chr. Zon. t. 2, p. 34

Il en fut bientôt abandonné; toutes les villes lui fermèrent leurs portes : alors, errant çà et là, sans secours et sans espérance, poursuivi par un détachement de cavaliers ennemis, il quitta la robe impériale pour n'être pas reconnu. On rapporte diversement la manière dont il perdit la vie. Selon l'opinion la plus commune, Maxime envoya pour le poursuivre un de ses généraux nommé Andragathe, né sur les bords du Pont-Euxin, et en qui le tyran avoit une singulière confiance. Ce barbare, étant averti que le prince approchoit de Lyon, se mit dans une litière; et dès qu'il aperçut Gratien sur l'autre bord du Rhône, il envoya lui dire que c'étoit sa femme Læta qui venoit le joindre pour partager ses malheurs. Gratien aimoit tendrement cette princesse, qu'il avoit depuis peu épousée. Il passa le fleuve, et ne fut pas plus tôt

à terre, qu'Andragathe s'élança de sa litière et le poignarda. Ce récit auroit besoin d'un meilleur garant que Socrate, qui paroît en être le premier auteur. Il est beaucoup plus sûr de s'en rapporter à saint Ambroise, qui n'a pu ignorer la mort d'un prince qu'il chérissoit, et dont il étoit chéri. Ce saint prélat, après avoir gémi sur la malignité des ennemis de Gratien, qui avoient osé répandre des calomnies sur sa chasteté, quoiqu'elle fût irrépréhensible, raconte qu'il fut trahi par un homme qui mangeoit à sa table, et qu'il avoit honoré de gouvernemens et d'emplois distingués ; que le prince, invité à un festin, refusa d'abord de s'y trouver; mais qu'il se laissa persuader par les sermens que ce perfide lui fit sur les saints Evangiles ; qu'on fit reprendre à Gratien ses habits impériaux ; qu'on le traita avec honneur pendant le repas, et qu'il fut assassiné au sortir de la table. On ne sait quel est ce traître dont parle saint Ambroise. C'est sur une mauvaise leçon de la chronique de saint Prosper que quelques auteurs ont attribué ce noir forfait au consul Mérobaude; sa mort, que nous raconterons dans la suite, le justifie assez d'un soupçon si injurieux : d'autres, avec aussi peu de fondement, imputent ce crime à Mellobaud, prince françois. Il vaut mieux dire que l'auteur en est inconnu. Saint Jérôme dit que, quelques années après, on voyoit encore avec horreur, dans la ville de Lyon, les marques du sang de Gratien sur les murailles de la chambre où il avoit été massacré.

Theoph. p. 57.
Baronius.
Till. Grat. art. 18, not. 25.

Gratien témoigna en mourant la tendre confiance qu'il avoit en saint Ambroise; il le nomma plusieurs fois pendant qu'il recevoit les coups mortels; il avoit encore son nom à la bouche lorsqu'il rendit les derniers soupirs ; et le saint prélat, qui raconte le fait en versant des larmes, proteste qu'il n'oubliera jamais ce prince et qu'il l'offrira sans cesse à Dieu dans ses prières et dans le saint sacrifice. Il fait en toute occasion l'éloge de

Ambr. Serm. 1, 2, de divers. et in psalm. 61.
S. Aug. de civ. l. 5, c. 25.
Oros. l. 7, c. 34.
Vict. epit.
Soc. l. 5, c. 11.

Soz. l. 7, c. 12.
Philost. l. 10, c. 5.
Zos. l. 5.
Marc. chron.
Hist. miscell. l. 12.
Till. Grat. art. 19, not. 26.

sa piété et de ses autres vertus. Il est sans doute plus digne de foi que l'arien Philostorge, qui ose démentir l'histoire pour noircir la mémoire de ce bon prince, et qui le compare à Néron. Il mourut le 25 d'août, dans la vingt-cinquième année de sa vie, ayant régné, depuis la mort de son père, sept ans neuf mois et huit jours. Il avoit eu des enfans de sa femme Constantia; mais ils moururent avant lui. On croit qu'il avoit un fils lorsqu'il éleva Théodose à l'empire; ce qui rendroit cette action plus noble et plus généreuse. Constantia étoit morte quelque temps avant la révolte de Maxime, et son corps fut cette année même porté à Constantinople. Dans les derniers mois de sa vie il épousa Læta, dont on ne connoît pas la famille. On sait seulement que sa mère se nommoit Pissamène. Après la mort de Gratien, Théodose prit soin de les entretenir l'une et l'autre dans la splendeur qui convenoit à leur fortune passée. Elles vivoient encore vingt-cinq ans après, et elles eurent assez de richesses et de charité pour soulager par d'abondantes aumônes les pauvres de Rome, lorsque cette ville fut assiégée par Alaric.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

VALENTINIEN II, THÉODOSE.

AN. 383.

Ambr. orat. in fun. fratr. et ep. 38. Pacat. paneg. Baronius. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 3, c. 17. Till. vie de S. Ambr. art. 34.

JUSTINE et son fils Valentinien attendoient à Milan la nouvelle de la défaite de Maxime lorsqu'ils apprirent la mort cruelle de Gratien. Un si funeste événement les glaça d'effroi. L'Italie étoit dépourvue de troupes; Théodose étoit éloigné. Sans secours, et presque sans conseil, au milieu d'une cour mal affectionnée, quel obstacle une femme et un enfant de douze ans pouvoient-ils opposer aux succès rapides de l'usurpateur? Ce qui redoubloit leur crainte, c'est que Maxime s'étoit déjà pratiqué des intelligences en Italie. Les païens, redoutables par leur nombre et par l'esprit de vengeance qui les animoit, se félicitoient secrètement de sa victoire. Quoiqu'il fût chrétien et qu'il eût une femme très-pieuse, il les avoit gagnés par la flatteuse espérance de rendre à leur culte son ancienne splendeur. Son frère Marcellin, qui s'étoit rendu à Milan avant même que la révolte fût déclarée, travailloit à former de sourdes intrigues. Dans cette extrémité, Justine donna ordre de fermer le passage des Alpes avec de grands abattis d'arbres. Se défiant de tous ses courtisans, elle eut recours à saint Ambroise, qu'elle haïssoit, mais dont elle connoissoit la fidélité et le courage. Elle déposa son fils entre ses bras, lui recommandant avec larmes ce jeune prince et le salut de l'empire. Le généreux prélat embrassa tendrement Valentinien, et, sans considérer le péril, il entreprit d'aller au-devant

de l'ennemi, et de s'opposer seul à ses progrès. Valentinien pouvoit venger la mort de son frère sur Marcellin, qu'il avoit entre les mains : par le conseil de saint Ambroise, il le renvoya au tyran.

Ambr. orat. in Jun. Valent. et ep. 24, 33.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 5, c. 17.
Till. vie de S. Ambr. art. 51.

Un guerrier plus actif que Maxime auroit profité de l'effroi que sa victoire avoit répandu pour se rendre maître de tout l'Occident. Mais, soit qu'il craignît d'attirer sur lui les armes de Théodose en s'approchant de ses états, soit qu'il voulût assurer ses conquêtes avant que de les étendre, il s'arrêta dans la Gaule, et fixa son séjour à Trèves. Ambroise, en passant par Mayence, y rencontra le comte Victor. Le tyran l'envoyoit, de son côté, à Valentinien pour engager ce prince à venir en Gaule, afin de concerter ensemble une paix solide et honorable aux deux partis : il lui promettoit une entière sûreté. Le prélat, étant arrivé à Trèves, ne put obtenir une audience particulière. Il se présenta donc devant le tyran au milieu du conseil, quoiqu'il lui parût que cette démarche dérogeoit à la dignité épiscopale. Il exposa en peu de paroles l'objet de sa commission; c'étoit de demander la paix à des conditions raisonnables. *Je ne la refuse point,* dit Maxime; *mais c'est à Valentinien à venir lui-même la proposer : qu'il me regarde comme son père; la défiance seroit un outrage.* Ambroise repartit *qu'on ne pouvoit exiger d'un enfant et d'une mère veuve qu'ils s'exposassent à passer les Alpes durant la rigueur de l'hiver ; qu'au reste il n'avoit aucun ordre de rien promettre sur cet article ; qu'il n'étoit chargé que de traiter de la paix.* Maxime, sans vouloir s'expliquer davantage, ordonna au prélat d'attendre le retour de Victor. Ambroise, au milieu d'une cour ennemie, n'ayant pour lui que Dieu et son courage, osa se séparer de communion avec l'usurpateur; et sur la plainte que lui faisoit Maxime : *Vous ne pouvez,* lui dit-il, *participer à la communion des fidèles qu'après avoir fait pénitence d'avoir versé le sang de votre empereur.* Enfin Victor arriva ;

il rapporta que Valentinien étoit prêt à accepter la paix, mais qu'il refusoit d'abandonner l'Italie pour venir en Gaule. Sur cette réponse, Maxime congédia saint Ambroise, qui, ayant pris sa route par la Gaule, rencontra à Valence en Dauphiné de nouveaux députés que Valentinien envoyoit à Maxime. En traversant les Alpes, il en trouva tous les passages gardés par des troupes de l'un et l'autre parti.

Après plusieurs députations réciproques, Valentinien consentit à reconnoître Maxime pour légitime empereur de la Gaule, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, et Maxime lui assura la possession tranquille du reste de l'Occident. La crainte de Théodose qui armoit déjà contribua beaucoup à déterminer l'usurpateur à cet accommodement. Maxime associa à l'empire son fils Victor, encore enfant, et lui donna le nom de *Flace*, que les empereurs portoient depuis Constantin, mais qu'il ne paroît, ni par les médailles, ni par les auteurs, qu'il ait pris pour lui-même. La Grande-Bretagne, dépourvue de la jeunesse du pays et des troupes romaines, que Maxime avoit prises à sa suite, demeura exposée aux ravages des Pictes et des Ecossois. Les foibles secours que l'empire y envoya de temps en temps ne servirent qu'à lui procurer quelques intervalles de repos jusqu'à la conquête des Anglois et des Saxons, qui s'en rendirent maîtres au milieu du cinquième siècle. C'est à cette dernière invasion, et non pas au temps de Maxime, qu'il faut rapporter l'établissement des Bretons dans la partie de la Gaule nommée alors *Armorique*, et aujourd'hui *Bretagne*. Tout ce que les légendaires racontent ici de Conan, de sainte Ursule et de ses onze mille vierges, est également fabuleux, et a été réfuté par les plus savans critiques.

Ambr. libell. 2, advers. Symm.
Soc. l. 5, c. 11.
Soz. l. 7, c. 13.
Zos. l. 4.
Vict. epit.
Marcel. chr.
Baronius.
Pagi ad Baron.
Reines. inscript. p. 326.
Médailles.
Till. Grat. art. 20, not. 27, et vie de S. Ambr. art. 34.

La paix conclue entre Maxime et Valentinien n'étoit sincère ni de part ni d'autre. Ils attendoient tous deux une occasion favorable, l'un, pour arracher à l'usurpa-

teur ce qu'il avoit envahi ; l'autre, pour envahir le reste. Dans cette vue, Maxime travailla d'abord à priver Valentinien de ses meilleurs capitaines. Il entreprit de lui enlever le comte Bauton, dont la capacité pouvoit faire echouer ses desseins. Il s'efforça de le rendre suspect en l'accusant d'avoir voulu usurper l'empire sous prétexte de défendre les états de son maître. Pendant le cours des négociations, ce qui restoit de soldats romains en Italie étant occupé à garder les passages des Alpes, les Juthonges avoient profité de la conjoncture pour venir piller la Rhétie. Bauton, au défaut de troupes romaines, appela au secours de l'empire les Huns et les Alains, qui chassèrent de la Rhétie les Juthonges, et les poussèrent jusque sur la frontière de la Gaule. Maxime s'étant plaint alors qu'on attiroit ces barbares pour lui susciter une guerre, Valentinien, afin de lui ôter tout prétexte de rompre la négociation, les avoit engagés, à force d'argent, à retourner dans leur pays. La conduite que Bauton avoit tenue en cette rencontre étant parfaitement connue du jeune empereur, les calomnies de Maxime ne purent lui inspirer aucune défiance ; il n'eut garde de se défaire d'un général qui lui devenoit plus nécessaire que jamais.

Pacat. paneg art. 28. Ambr. ep. 24, 58. Paulin. vit. Ambros. Till. Grat. art. 20. Fleury, hist. eccles. l. 18, art. 28.

Il venoit d'en perdre deux autres qu'il étoit difficile de remplacer. Dans le même temps que Gratien, abandonné de ses troupes, prit la fuite, le consul Mérobaude, et le comte Vallion, qui commandoit l'armée, furent livrés par les traîtres entre les mains du tyran. Maxime les fit périr. Il força Mérobaude à se tuer, et ordonna d'abord de conduire Vallion à Châlons-sur-Saône pour y être brûlé vif; mais ensuite, craignant de s'attirer le reproche de cruauté, il le fit étrangler secrètement par des soldats bretons, et répandit le bruit que le prisonnier s'étoit lui-même ôté la vie. Macédonius, maître des offices, méritoit mieux le sort qu'il éprouva. C'étoit une âme corrompue, qui n'avoit jamais fait scrupule de

vendre sa conscience, son honneur et son maître. Il fut massacré par ordre de Maxime à la porte d'une église où il couroit se réfugier; il vérifia par cet événement une prédiction de saint Ambroise. Un jour que Macédonius lui refusoit l'entrée du palais, où il s'étoit rendu pour intercéder en faveur d'un malheureux : *Tu viendras toi-même quelque jour à l'église*, lui dit le prélat, *et tu n'y pourras entrer.*

La tyrannie est un édifice fondé sur la cruauté et cimenté de sang, mais qui s'élève et parvient quelquefois jusqu'à s'embellir par la réputation de clémence. Maxime se proposa de faire oublier ses forfaits dès qu'il n'eut plus intérêt d'en commettre. Connoissant le génie des courtisans, qui consentent volontiers à parler d'après le prince, pourvu qu'il veuille bien agir d'après eux, il répétoit sans cesse *qu'il n'avoit point désiré le diadème; que le ciel s'étoit servi des soldats pour le forcer à l'accepter; qu'il n'avoit pris les armes que pour soutenir le choix de la Providence; que la facilité de sa victoire étoit une marque évidente de la protection divine; et qu'aucun de ses ennemis n'avoit péri que dans la guerre.* Les flatteurs outroient encore les éloges qu'il faisoit de sa bonté. Les évêques même se rendoient de toutes parts à la cour, et, selon un auteur ecclésiastique de ces temps-là, ils prostituaient leur dignité à la plus honteuse adulation. Saint Martin, alors évêque de Tours, fut le seul qui soutint l'honneur du ministère apostolique. Il vint demander grâce pour des proscrits; mais il la demanda sans s'avilir, et d'un ton qui imposoit au tyran même. Son extérieur n'étoit rien moins qu'avantageux; il n'avoit de grand que son âme et son caractère. Maxime l'ayant plusieurs fois invité avec instance à manger à sa table, il avoit toujours répondu qu'il ne se croyoit pas permis de s'asseoir à la table d'un homme qui de ses deux maîtres avoit ôté à l'un la vie, à l'autre la moitié de ses états. Il se rendit cependant aux pressantes solli-

Sulp. Sev. vit. Mart. c. 23.
Till. vie de S. Martin, art. 7, 8.

citations de Maxime, qui en parut ravi de joie, et qui invita, comme pour une fête solennelle, les plus distingués de sa cour. Martin s'assit à côté du prince. Un prêtre de l'église de Tours dont il se faisait toujours accompagner fut placé entre Marcellin et son oncle. Lorsque le repas fut commencé, l'échanson ayant présenté à boire à Maxime, celui-ci donna la coupe à saint Martin, voulant qu'il en bût le premier, et la recevoir ensuite de sa main. Mais l'évêque, après avoir trempé ses lèvres, fit porter la coupe à son prêtre, comme à celui qui méritoit la préférence d'honneur sur tous les convives. Cette liberté, qui trouveroit aujourd'hui peu d'approbateurs, fut admirée de toute la cour : on louoit hautement Martin d'avoir fait à l'égard de l'empereur ce que tout autre évêque n'auroit osé faire à la table du dernier des magistrats. Maxime lui fit présent d'un vase de porphyre, que le prélat consacra à l'usage de son église ; et comme il pénétroit les plus secrètes pensées du tyran, et qu'il découvroit déjà dans son cœur le dessein de détrôner Valentinien, il lui prédit que, s'il passoit en Italie, il auroit d'abord quelque succès, mais qu'il y trouveroit bientôt sa ruine.

Sulp. Sev. dial. 2, c. 7. Till. vie de S. Martin, art. 8.

Maxime le mandoit souvent à la cour ; il le traitoit avec honneur ; et soit par hypocrisie, soit par les accès passagers d'une piété superficielle et inconséquente, il aimoit à s'entretenir avec lui de matières de religion. Mais la femme de Maxime, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, avoit pour le saint prélat une vénération plus profonde et plus sincère. Elle l'écoutoit avec docilité, elle lui rendoit les devoirs les plus humbles et les plus assidus : et comme la piété prend quelquefois une forme singulière dans les femmes de la cour, elle voulut un jour, avec la permission de son mari, le servir à table. Elle apprêta elle-même les viandes ; elle lui donna à laver, lui servit à boire, se tint debout derrière lui, et recueillit avec respect les restes de son repas. Saint

Martin y consentit avec peine, en faveur de quelques prisonniers dont il sollicitoit l'élargissement.

L'accommodement du jeune empereur et du tyran ne pouvoit subsister sans l'agrément de Théodose. La protection de ce prince étoit devenue nécessaire à Valentinien et à Justine, qui gouvernoit sous le nom de son fils. C'étoit la crainte de Théodose plus que la difficulté du passage des Alpes qui retenoit le tyran dans la Gaule. Maxime redoutoit un guerrier habile et heureux qui faisoit de grands préparatifs pour venir jusque sur le Rhin lui arracher le fruit de son crime. Pour conjurer cette tempête, il envoya son grand-chambellan. C'étoit un homme grave et avancé en âge, qui, dès l'enfance de Maxime, avoit été attaché à son service. Le député, sans entreprendre de justifier son maître au sujet de la mort de Gratien, exposa à Théodose l'état de l'Occident, le traité conclu et la foi donnée; il lui représenta qu'au lieu de désoler l'empire par une guerre civile, qui favoriseroit les desseins des barbares toujours prêts à forcer leurs barrières, il étoit plus à propos de réunir contre eux les forces des deux états; qu'il trouveroit dans Maxime un guerrier capable de couvrir les bords du Rhin tandis qu'il défendroit lui-même ceux du Danube. Il finissoit par demander son amitié et son accession au traité des deux princes. L'empereur ne se trouvoit pas encore en état d'entreprendre une guerre si éloignée. Pour mieux assurer la vengeance qu'il devoit à son collègue et à son bienfaiteur, il crut qu'il lui étoit permis de dissimuler, et d'attendre une occasion que l'ambition de Maxime ne pouvoit manquer de lui procurer. Il accepta les propositions du tyran, le reconnut pour empereur des pays qui lui avoient été cédés, et consentit que les statues de Maxime fussent placées à côté des siennes, de celles de Valentinien et de son fils Arcadius.

Zos. l. 4. Ambr. ep. 56. Themist. or. 18, 19.

Ce fils étoit le seul qu'avoit alors Théodose; et son

Idac. chron. fast.

Marcel. chr. Prosp. chr. Chron. Alex. Themist. or. 16, 18. Soc. l. 5, c. 10. Soz. l. 7, c. 12. Theod. lect. l. 2. Zos. l. 4. Oros. l. 7, c. 34. Hist. miscell. l. 12. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Arsène.

père l'avoit associé à l'empire et honoré du titre d'Auguste dès le mois de janvier de cette année. Cette éclatante proclamation s'étoit faite dans la place de l'Hebdome. Arcadius étoit âgé de six ans, et Théodose songeoit à lui donner un précepteur auquel il pût confier un dépôt si précieux à l'empire. Thémistius, alors célèbre par son éloquence, désiroit avec empressement cet emploi ; il avoit publiquement témoigné ce désir dans une harangue qu'il avoit prononcée dans les premiers jours de cette année pour honorer le consulat de Saturnin. Il semble même que l'empereur avoit en lui une confiance particulière ; et lorsqu'il se disposoit à partir pour l'Occident, il lui avoit recommandé le jeune prince avec tendresse en présence du sénat. Mais, quoiqu'il estimât les lumières et la probité de cet orateur païen, il cherchoit un chrétien sage et éclairé pour former le cœur de son fils, et y jeter les pures semences de la véritable vertu. Il le trouva dans Arsène, distingué par sa noblesse, plus encore par l'intégrité de ses mœurs et par une parfaite connoissance des lettres et de toutes les sciences humaines. Lorsque Honorius, qui naquit l'année suivante, fut en âge de recevoir des leçons, il le joignit à son frère sous la direction d'Arsène. Cet habile instituteur ne manquoit d'aucun des talens propres à former de grands princes, si dans ses élèves la nature ne se fût pas refusée à ses soins. Il eut l'honneur de lever des fonts baptismaux Arcadius et Honorius. Théodose lui donna sur eux l'autorité qu'il avoit lui-même. Mais Arsène, après onze ans de travaux continuels, se dégoûta de la cour. Il vivoit dans la pompe et la délicatesse, superbement vêtu et meublé, servi par un grand nombre de domestiques, l'empereur lui entretenoit une table somptueuse. A l'âge de quarante ans, vers l'an 394, il fit réflexion que, tandis qu'il se livroit tout entier à l'éducation des deux princes, il ne travailloit pas à se réformer lui-même. Frappé de cette pensée, il se retira secrè-

tement du palais, et s'étant dérobé à toutes les recherches de Théodose, il s'alla cacher dans le désert de Scéthé, où il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans dans la plus austère pénitence. Voilà ce que l'on peut adopter comme certain au sujet de l'éducation qu'Arsène fut chargé de donner aux enfans de Théodose. Les autres circonstances, que leur singularité n'a pas manqué d'accréditer, uniquement fondées sur le récit de Métaphraste, sont plus propres à embellir une légende romanesque qu'à trouver place dans l'histoire.

Themist. or. 19. Cod. Just. l. 9, tit. 7, leg. unic. Xiphil. in Tito.

Théodose ne se reposoit pas tellement sur le zèle et la vigilance d'Arsène qu'il ne prît lui-même toutes les occasions d'inspirer à son fils les vertus nécessaires aux princes. Il l'accoutumoit de bonne heure aux actions de bonté et de clémence. On conduisoit un jour à la mort des criminels qui avoient outragé par leurs discours la majesté impériale. Flaccille, toujours prompte à secourir les malheureux, en donna avis à son mari. Il se plaignit qu'on ne l'eût pas averti avant la condamnation, pour leur épargner même la vue du supplice, et leur envoya sur-le-champ leur grâce, après l'avoir fait signer par Arcadius. Théodose, dont le caractère avoit beaucoup de rapport à celui de Titus, lui ressembloit surtout par le mépris qu'il faisoit des injures. Rassuré par sa propre conscience, il n'en croyoit pas mériter de véritables, et il avoit l'âme trop élevée pour s'abaisser à écouter celles qui n'avoient aucun fondement. Il déclara quelques années après à tout l'empire ce sentiment généreux par une loi dans laquelle il défend aux juges de punir les paroles qui n'attaquent que sa personne : *Car*, dit-il, *si elles procèdent de légèreté, elles sont méprisables; si elles viennent de folie, elles ne méritent que notre pitié; si elles sont produites par le dessein de nous faire outrage, nous devons les pardonner*. En conséquence, il lie les mains aux magistrats sur cet article, et leur ordonne de

lui envoyer la connoissance de ce crime, afin qu'il puisse juger par la qualité des personnes si le délit mérite d'être éclairci ou d'être oublié.

Pacat. paneg. c. 22.
Procop. bel. pers. l. 1, c. 3.
Till. Theod. art. 14.
M. de Guignes, t. 1, part. 2, p. 323.

Il y eut cette année quelques expéditions peu considérables en Orient. Théodose se contenta d'y employer ses généraux. Les Sarrasins, au mépris des anciens traités, attaquèrent les terres de l'empire; ils furent punis de leur infidélité. Une peuplade de Huns établis en Orient firent des courses en Mésopotamie, et vinrent assiéger Edesse, d'où ils furent repoussés. Ils revinrent peu de temps après avec un renfort de Perses qui s'étoient joints à ces barbares; mais ils ne furent pas plus heureux. Ces Huns étoient une portion de cette nation féroce dont nous avons tracé l'histoire sous le règne de Valens. Tandis que leurs compatriotes filoient au nord de la mer Caspienne, ceux-ci s'arrêtèrent à l'orient de cette mer, le long de l'Oxus. Le nom d'*Euthalites* ou d'*Abthélites* qu'ils portoient signifioit dans leur langue qu'ils habitoient près d'un fleuve. Les historiens grecs et latins les distinguent encore par le surnom de *blancs,* parce que leur teint n'étoit pas basané comme celui des Huns du nord. Dans un climat doux et fertile, l'espace d'environ trois siècles avoit changé leurs mœurs et les traits de leur visage. Leur figure n'avoit plus rien d'affreux ni de difforme, et leur manière de vivre ne retenoit plus que quelques traces de la barbarie de leur origine. Ils habitoient dans des villes dont la capitale étoit Korkandge, que les Grecs appellent *Gorgo.* Ils avoient un roi, des lois, une police réglée. Ils étoient fidèles dans le commerce entre eux et avec leurs voisins. Les plus riches se formoient une petite cour d'une vingtaine de cliens, qu'ils nourrissoient à leur table, et qu'ils entretenoient à leurs dépens. Ces subalternes attachoient inséparablement leur sort à celui de leur patron; et lorsqu'il venoit à mourir, ils se fai-

soient enterrer avec lui. Telles étoient les mœurs de ces Huns Euthalites, dont il sera plusieurs fois parlé dans la suite de notre histoire.

Ricomer, qui avoit eu la plus grande part à leur défaite, fut l'année suivante revêtu du consulat avec Cléarque. Tous deux, quoique païens, étoient estimés de Théodose, et distingués, l'un par les emplois militaires l'autre par les charges civiles. Ricomer, François de naissance, et sorti du sang des rois, s'étoit attaché à Valentinien 1[er]. Il parvint à la dignité de comte des domestiques. Il avoit été envoyé au secours de Valens dans la guerre des Goths, où il s'étoit signalé. Gratien l'avoit donné à Théodose, qui fit usage de sa bravoure, et l'éleva au grade de général de la cavalerie et de l'infanterie. On croit qu'il fut père de Théodémir, roi des François avant Pharamond. Il étoit lié d'amitié avec Symmaque; et Libanius composa en son honneur un panégyrique que nous n'avons plus. Cléarque, vicaire d'Asie, avoit fidèlement servi Valens dans le temps de la révolte de Procope. Il en avoit reçu pour récompense le proconsulat de la même province, et ensuite la préfecture de Constantinople. D'abord ardent idolâtre et protecteur déclaré du fanatique Maxime, il avoit sans doute permis à son zèle de se modérer pour ne pas déplaire à Théodose, qui le nomma préfet de Constantinople une seconde fois.

An. 384.
Idac. fast. Greg. Tur. hist. franc. l. 2, c. 9. Vales. rerum franc. p. 61.

Son successeur dans cette dignité fut Thémistius: l'empereur voulut peut-être le consoler de ce qu'il ne lui avoit pas confié l'éducation d'Arcadius. Le nouveau préfet remercia le prince par un discours qu'il prononça devant le sénat. Théodose entendoit avec plaisir cet orateur vertueux, et lui fournissoit sans cesse une abondante matière d'éloges. Il diminua les impôts dans le temps même qu'il étoit obligé d'entretenir de nombreuses armées. Il veilloit avec une attention paternelle à la substistance de Constantinople, y faisant venir des

Themist. or. 17, 18.

vivres par mer, même pendant l'hiver, et visitant en personne les magasins, qu'il regardoit comme ses trésors les plus précieux. Il augmenta les distributions qu'on avoit coutume de faire au peuple, et attira par cette libéralité un plus grand nombre d'habitans.

Lib. vit. et or. 19, 20. Till. Theod. art. 16.

Antioche, plus éloignée des yeux du prince, ne jouissoit pas d'un sort aussi heureux que la capitale de l'empire. Eumolpe, gouverneur de Syrie, étoit un magistrat sage et compatissant; mais il ne pouvoit arrêter les violences tyranniques des comtes d'Orient. Proculus, revêtu de cette charge depuis deux ans, étoit en même temps libéral et cruel; ses largesses ne lui coûtoient que des injustices; il prodiguoit aux uns ce qu'il ravissoit aux autres. Il fit massacrer, sur je ne sais quel prétexte, un grand nombre de personnes dans le bourg de Daphné. Théodose, instruit enfin de ses forfaits, le déposa avec ignominie. Mais il fut encore trompé dans le choix de son successeur. Icarius, fils de ce Théodore qui avoit été mis à mort sous le règne de Valens, fut envoyé à la place de Proculus. L'étude et l'amour des lettres par lesquels ce nouveau comte étoit parvenu aux honneurs promettoit une conduite plus sage et plus modérée. En effet, il n'aimoit ni l'argent ni les plaisirs; mais il étoit défiant superbe, impudent, aussi inhumain que son prédécesseur. La peste désoloit Antioche et les autres villes de Syrie; elle cessa en peu de temps; mais elle fut suivie d'une longue famine. Antioche fut bientôt remplie d'une foule d'indigens qui venoient y chercher du secours. On l'exhortoit à les soulager : *Laissons*, dit-il, *périr ces misérables; les dieux les condamnent, puisqu'ils les abandonnent.* Ces paroles cruelles excitèrent une juste horreur. Il continua de se rendre odieux par les mauvais traitemens dont il accabla les boulangers et les marchands de blé, et par les rapines qu'il toléroit dans les officiers de police. Le peuple se souleva; et l'on peut conjecturer par une invective de Libanius que le

comte fut dépouillé de sa charge. Mais l'histoire n'a pas laissé à la postérité la satisfaction d'apprendre avec certitude quelle fut la punition de ce barbare commandant.

Théodose ne perdoit pas de vue le grand dessein qu'il avoit conçu d'abattre entièrement l'idolâtrie. Après avoir défendu, dès le commencement de son règne, les sacrifices par lesquels on cherchoit à pénétrer dans l'avenir, il avoit enfin interdit toute immolation de victimes. Il n'étoit plus permis aux païens que d'allumer du feu sur les autels, d'y brûler de l'encens, d'y répandre des libations, et d'y offrir les fruits de la terre. L'idolâtrie étoit revenue à son berceau; c'étoit avoir beaucoup avancé pour la détruire tout-à-fait. Il ne restoit plus en Orient qu'Alexandrie où l'on osât encore faire couler le sang dans les temples. Libanius, toujours avocat des idoles, entreprit par un discours de fléchir Théodose en leur faveur. Il employoit toutes les couleurs de sa rhétorique pour exagérer les insultes que les chrétiens faisoient aux dieux et à leurs adorateurs; il accusoit surtout les moines; il avançoit que, secondés des officiers et des soldats, ils brisoient les statues, ils abattoient les édifices sacrés, ils égorgeoient les prêtres sur les ruines de leurs autels, et que, sous prétexte de saisir en faveur des églises les fonds appartenans aux temples, ils s'emparoient des biens des particuliers, et dépouilloient de leurs terres les légitimes possesseurs. Il prétendoit que les empereurs chrétiens justifioient eux-mêmes le culte ancien, puisqu'ils le toléroient dans Rome et dans Alexandrie; qu'ils laissoient subsister plusieurs temples; qu'ils n'excluoient pas les païens des plus éminentes dignités, et qu'ils recevoient le serment de fidélité fait au nom des dieux. Il finissoit par ce trait de hardiesse : *Les habitans des campagnes sauront bien défendre par les armes leurs divinités, si on les vient attaquer sans les ordres de l'empereur.* S'il est vrai que ce discours ca-

Ambros. de div. serm. 3, et ep. 17. Liban. de templis. Zos. l. 4. Idac. Just. chron. Cod. Theod. l. 9, tit. 1, leg. 13. God. ad cod. Theod. t. 6, p. 267. Till. Theod. art. 17.

lomnieux soit parvenu jusqu'à Théodose, ce prince le reçut sans doute comme un avis de ce qui lui restoit à faire pour fermer à jamais la bouche à l'idolâtrie, et lui ôter toute espérance. Il avoit déjà envoyé en Egypte Cynégius, préfet du prétoire, avec ordre d'abolir le culte des idoles dans cette province et dans tout l'Orient. Il le chargea en même temps de porter à Alexandrie les images de Maxime, et de l'y faire reconnoître empereur, selon le traité qui venoit d'être conclu entre les trois souverains. Ce magistrat, ferme et incorruptible, s'acquitta de sa commission, mais avec prudence. Il fit cesser en plusieurs endroits les sacrifices; il y ferma les temples. En arrachant au peuple les objets de leur adoration, il sut prévenir leur révolte et les consoler de la perte de leurs dieux par un gouvernement équitable, qui a mérité des éloges publics de la part de Théodose dans une de ses lois. Ce témoignage est plus digne de foi que celui de Libanius. Le sophiste, irrité contre Cynégius, qui venoit de démolir un temple magnifique, qu'on croit être celui d'Edesse, dépeint le préfet comme un homme cruel, avare, sans mérite, abusant de sa fortune, esclave de sa femme gouvernée par des moines. Nous voyons, par la suite de l'histoire, que Cynégius ne vint cependant pas à bout de ruiner entièrement le culte idolâtre, ni dans l'Egypte ni dans la Syrie. Ce fut alors que les païens, oubliant leurs anciennes violences, commencèrent à se prévaloir de cette maxime dont les fidèles avoient fait usage dans le temps des persécutions, et dont les vrais chrétiens ne s'écarteront jamais, *que la religion doit s'établir par la persuasion, et non par la contrainte.*

Marcel. et Faust. libel. Till. Theod. art. 19, *et arian. art.* 140.

Théodose ne poursuivoit que les erreurs capables de troubler l'ordre public. Il épargnoit ces sectes pacifiques qui rampoient dans l'obscurité et le silence. C'est pour cette raison qu'il faisoit grâce aux novatiens. Les lucifériens surprirent même sa bonté naturelle. Se plai-

gnant d'être persécutés parce qu'ils n'avoient pas assez de force pour être persécuteurs, deux de leurs prêtres, Marcellin et Faustin, lui présentèrent une requête. Ils imputoient faussement aux catholiques les violences les plus outrées. Le ton de piété, que l'hypocrisie emprunte aisément, trompa Théodose. Il les reçut comme des orthodoxes injustement outragés : ils se déclara leur protecteur par un rescrit dans lequel il traite d'hérétiques leurs adversaires, reconnoissant néanmoins que c'est aux évêques qu'il appartient de décider les questions qui concernent la foi.

Valens n'avoit conclu la paix avec le roi de Perse que par la nécessité de tourner toutes ses forces contre les Goths. Il paroît que les conditions du traité ne furent pas avantageuses à l'empire, et qu'on fut obligé d'abandonner l'Arménie à Sapor. Ce prince étoit mort en 379, après avoir vécu et régné avec gloire soixante et dix ans. Son fils Artaxer n'avoit occupé le trône que quatre ans. Sapor III, fils et successeur d'Artaxer, craignoit Théodose, qui entretenoit une armée sur les bords du Tigre. Moins guerrier que son aïeul, il prit le parti de détourner l'orage par un nouveau traité. Pour se concilier l'empereur romain, il fit rendre à ses images les mêmes honneurs qu'on rendoit à celles des rois du pays, et lui envoya à Constantinople une célèbre ambassade avec de riches présens : c'étoit des pierreries, de la soie, et des éléphans pour traîner son char. La négociation dura long-temps, et ne fut terminée que cinq ans après, en 389. Mais il y a lieu de croire que Théodose fit acheter cette suspension d'armes de la cession de quelques territoires. Du moins il est certain que dès l'an 387 il exerçoit les droits de la souveraineté sur la Sophanène et sur les satrapies voisines. Cette province, située en-deçà du Tigre, au midi de l'Arménie et au septentrion de Nisibe et d'Amide, avoit appartenu aux Perses; et quelques auteurs la nomment au nombre de celles que Jo-

Pacat. paneg. art. 22. Liban. or. 14, 15. Themist. or. 16. Claud. de nupt. Honor. Vict. epit. Idac. fast. chron. Marcel. chr. Oros. l. 7, c. 34. Soc. l. 5, c. 12. Agath. l. 4. Patric. in excerpt. Cod. Theod. l. 12, tit. 13. leg. 6, et ibi God. Chron Alex. Hard. not. ad Themist. p. 484. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 15, art. 2. Till. Theod. art. 21.

vien leur avoit cédées. Il la distinguent de la Sophène, province d'Arménie, plus occidentale et plus voisine de l'Euphrate.

Claud. de laud. Stilic. l. 1.

Stilicon fut député vers le roi de Perse. Il étoit encore dans la première jeunesse; mais il avoit déjà fait connoître sa valeur et sa dextérité dans la conduite des affaires. Il tiroit son origine de la nation des Vandales. Son père avoit commandé sous Valens les troupes auxiliaires de Germanie. Il avoit l'esprit élevé, plein de feu, capable de former de grands projets et d'en suivre l'exécution; éloquent, bien fait de sa personne, d'un teint vif et animé, noble dans son port et dans sa démarche, il s'attira l'estime des seigneurs de la Perse et du monarque. Les rois de Perse étoient passionnés pour la chasse : Stilicon se signala dans ce divertissement, et fit admirer son adresse à tirer de l'arc et à lancer le javelot : c'en fut assez pour faire écouter favorablement ses propositions. Retourné quelque temps après à la cour de Théodose, il fit conclure le traité de paix entre les deux souverains.

Idac. fast. chron. Marcel. chr. Claud. de laud. Serenæ. Soc. l. 5, c. 12. Chron. Alex. Symm. l. 10, ep. 20, 21, 22, 57, et l. 4, ep. 8, et l. 3, ep. 55, 82. Cod. Theod. l. 6, tit. 4, leg. 15. Lib. 15, tit. 9, leg. 1. Cod. Just. l. 1, tit. 16, leg. unic. Hier. ep. 11.

Peu de temps après l'arrivée des ambassadeurs de Perse, le 9 de septembre, il naquit un second fils à Théodose. L'empereur le nomma Honorius, en mémoire de son frère, qu'il avoit tendrement aimé. Il lui donna, dès sa naissance, le titre de nobilissime, et le désigna consul pour l'année 386. Il n'y avoit eu jusqu'alors que quatre préteurs à Constantinople : Théodose en doubla le nombre; mais il ordonna en même temps que deux préteurs ensemble ne feroient pour les jeux publics que la même dépense à laquelle un seul avoit été auparavant obligé. Les magistrats se ruinoient souvent, soit par les largesses qu'il étoit d'usage de faire, et qu'ils portoient à l'excès; soit par la magnificence dont ils se piquoient dans les spectacles qu'ils donnoient au peuple : l'empereur mit un frein à une vanité si nuisible aux familles, en réglant ces dépenses. Valentinien

venoit d'en faire autant pour l'Occident ; et les deux princes avoient par ces lois répondu aux désirs des deux sénats de Rome et de Constantinople, qui, gémissant de ces abus, auxquels leurs membres étoient forcés de s'assujettir, en avoient proposé la réforme. Mais, comme les plus sages règlemens deviennent trop souvent inutiles, par les dispenses que la faveur obtient pour y contrevenir, Théodose déclara par une loi que quiconque demanderoit au prince un rescrit pour avoir la liberté de violer un décret du sénat seroit noté d'infamie et puni par la confiscation du tiers de son patrimoine. Il étendit sa générosité jusque sur l'empire d'Occident. Il honoroit Symmaque et le combloit de présens. Il fit conduire à Rome des chevaux et des éléphans pour les jeux du Cirque. Le blé d'Afrique n'ayant pu arriver à cause des vents contraires, Rome étoit menacée de la famine lorsqu'elle reçut avec une joie incroyable un grand convoi de blé que Théodose y envoyoit de Macédoine. Le sénat lui marqua sa reconnoissance de tant de bienfaits par une statue équestre qu'il fit dresser en l'honneur de Théodose le père. Rome, qui depuis longtemps avoit perdu l'habitude de voir des triomphes, en vit un vers ce temps-là d'une espèce toute nouvelle, et aussi frivole que Rome elle-même l'étoit devenue en comparaison de ce qu'elle avoit été autrefois. Un homme du peuple, ayant déjà enterré vingt femmes, en épousa une qui avoit rendu le même office à vingt-deux maris. On attendoit avec impatience la fin de ce nouveau mariage, comme on attend l'issue d'un combat entre deux athlètes célèbres. Enfin la femme mourut ; et le mari, la couronne sur la tête et une palme à la main, ainsi qu'un vainqueur, conduisit la pompe funèbre au milieu des acclamations d'une populace innombrable. Saint Jérôme rapporte ce fait, dont il fut témoin oculaire.

Constance avoit déclaré incestueux les mariages des oncles avec leurs nièces. Théodose les défendit entre

Vict. epit. Ambr. ep. 60.

Liban. or. de angariis.
Symm. append. ep. 14.
Aug. de civ. l. 15, *c.* 16.
Cod Theod. l. 3, *tit.* 12, *leg.* 3; *tit.* 10, *leg.* 1, *et ibi God.*
Lib. 7, *tit.* 1, *leg.* 12.
Cod. Just. l. 5, *tit.* 4, *leg.* 19.
Tit. 5, *leg.* 6.
Till. Theod. art. 20.

cousins germains, sous peine du feu et de la confiscation des biens. Ces alliances avoient été permises jusqu'alors; mais la pudeur naturelle, qui les rendoit fort rares, lui parut une raison suffisante pour les interdire tout-à-fait. Il laissa cependant la liberté de les contracter sous une dispense obtenue du prince. Arcadius modéra dans la suite la rigueur excessive de cette loi, en retranchant la peine du feu; mais il déclara ces mariages illégitimes, les enfans qui en naîtroient inhabiles à succéder et à recevoir aucune donation de leurs pères, les femmes privées de leur dot, qui seroit dévolue au fisc. Quelques années après, Arcadius abolit entièrement la loi de son père, que son frère Honorius continua de faire observer dans ses états. Justinien rétablit dans son code l'ancien droit romain sur cet article, et permit dans tout l'empire les mariages des cousins germains. Mais la discipline de l'Eglise a conservé la loi de Théodose : elle a toujours proscrit ces alliances comme illicites, à moins qu'il n'y eût dispense accordée pour les contracter. Le mélange des barbares faisoit croître la licence parmi les troupes. Les officiers et les soldats s'écartoient de leurs quartiers pour piller les campagnes, et traitoient en ennemis les sujets de l'empire. Théodose enjoignit aux gouverneurs des provinces et aux défenseurs des villes, dont nous avons déjà parlé, de l'instruire sur-le-champ du nom de ceux qui se rendroient coupables de ces désordres.

Symm. l. 10, *ep.* 16.

L'Orient étoit en paix. Elle ne fut troublée en Occident que par une incursion des Sarmates; mais ils furent repoussés par les généraux de Valentinien. Ce prince, qui passa cette année tantôt à Milan, tantôt à Aquilée, fit conduire à Rome un grand nombre de prisonniers. On les fit combattre dans l'arène les uns contre les autres avec les armes de leur nation, pour le divertissement du peuple.

Symm. l. 1, *ep.* 40, 47.

Probe, alors préfet d'Illyrie, conservoit sous Valen-

tinien la considération que sa naissance et ses richesses lui avoient depuis long-temps procurée. Principal ministre du jeune prince, il étoit chargé du gouvernement civil. Prétextat, dont nous avons déjà parlé, partageoit le crédit de Probe. C'étoit le héros du paganisme, auquel il faisoit honneur par l'élévation de son âme et par l'intégrité de ses mœurs. Les chrétiens ne lui ont reproché que son zèle pour l'idolâtrie. Les païens relèvent par les plus grands éloges sa modération dans la haute fortune, sa compassion envers les malheureux, sa sévérité pour lui-même, sa douceur pour les autres, sa vaste érudition. Il consacroit à l'étude de l'antiquité tout le loisir que lui laissoient ses emplois. C'est dans sa maison que Macrobe place la scène de ces conversations savantes qu'il a intitulées *Saturnales*. On admiroit en lui ce juste tempérament de qualités opposées qui le rendoit complaisant sans bassesse, ferme sans hauteur. Riche, mais désintéressé, il n'accepta jamais les legs qu'on lui faisoit par testament, préférant à ces avantages la satisfaction généreuse de les laisser aux parens du défunt. Ses voisins le prenoient pour arbitre des prétentions qu'ils avoient sur ses terres. Cet homme si juste et si éclairé d'ailleurs, étoit aveugle et injuste sur le point le plus important de l'humanité. Ennemi de la religion chrétienne, il s'efforçoit d'en retarder les progrès, et de conserver les restes de l'idolâtrie expirante. Il fuyoit les honneurs, mais les honneurs le recherchoient. Il avoit été sept fois député par le sénat aux empereurs dans des conjonctures difficiles. Il avoit passé par toutes les charges, il étoit revêtu de tous les sacerdoces. Préfet d'Italie et désigné consul pour l'année suivante, il vint à Rome; et étant monté au Capitole au milieu des applaudissemens de tous les citoyens, il exhorta par deux discours éloquens le sénat et le peuple à l'obéissance et à l'amour du gouvernement. Peu de jours après, la mort lui enleva toutes ses dignités. Dès

Lib. 2, *ep.* 56.
Lib. 10, *ep.* 23, 24, 25, 34, 37.
Macrob. sat. l. 1, *c.* 1, 2, 6, 7, 17.
Soc. l. 5. *c.* 11.
Soz. l. 7, *c.* 13.
Hieron. epit. 23, 24.
Grut. inscr. CCCIX, 2, 3, 4. CCCX, 5. CCCCLXXXVI, 3. MCII, 2.
Till. Theod. art. 22, *not.* 19, 20.

que la nouvelle s'en répandit dans Rome, le peuple, qui étoit alors au théâtre, abandonna avec de grands gémissemens les spectacles, pour lesquels il étoit passionné. La douleur fut si éclatante et si universelle, que l'empereur auroit pu en être jaloux. On lui avoit dressé des statues pendant sa vie, et le peuple, dans un de ces caprices qui lui sont si ordinaires, les ayant un jour abattues avec des clameurs séditieuses, les avoit presque aussitôt vu relever par ordre du prince avec d'aussi vives acclamations. Après sa mort, le sénat obtint de l'empereur la permission de lui en élever une nouvelle, dont l'inscription subsiste encore. Les vestales lui en décernèrent une autre en leur propre nom, ce qui étoit sans exemple. Jamais ces vierges respectées n'avoient rendu le même honneur aux hommes les plus religieux. La chose fut cependant exécutée, malgré l'opposition de Symmaque, ami de Prétextat, mais encore plus attaché aux bienséances et aux usages de sa religion. La femme de Prétextat, Fabia Aconia Paulina, fille de Catulinus, consul en 349, décorée elle-même des titres les plus fastueux de la superstition païenne, honora la mémoire de son mari avec toute la pompe et la vanité de l'idolâtrie. Elle fit son apothéose, et prétendit que son âme s'étoit établie dans la voie lactée, comme dans un palais semé d'étoiles.

Symm. l. 4, *ep.* 8, *l.* 10, *ep.* 15, 16, 17, 21, 25, 27, 47. *Olympiod. apud Phot. Sidon. l.* 2, *ep.* 10. *Cod. Just. l.* 9, *tit.* 29, *leg.* 3.

Prétextat laissoit au paganisme, dans la personne de Q. Aurélius Symmachus, un défenseur encore plus ardent et aussi considérable par sa noblesse, par ses emplois et par ses éminentes qualités. Celui-ci étoit préfet de Rome depuis la fin de l'année précédente. Il posséda pendant trois ans cette dignité, qu'il n'avoit pas recherchée, et dont il demanda plusieurs fois d'être déchargé. Il la devoit à la recommandation de Théodose, dont il étoit estimé. Il passoit pour l'homme le plus éloquent de son siècle. Sa femme, Rusticienne, fille d'Orfitus, préfet de Rome sous Constance, secondoit son amour

pour l'étude; et l'on dit qu'elle lui tenoit souvent le flambeau pendant qu'il lisoit ou qu'il composoit. Le père de Symmaque lui avoit laissé une éclatante réputation à soutenir, mais une médiocre fortune. Quoiqu'il affectât de retracer l'ancienne simplicité romaine, on aperçoit dans sa conduite un combat de modestie et de vanité où l'une et l'autre ont tour à tour l'avantage. Il refusa de se servir d'un char superbe que Gratien avoit destiné à l'usage des préfets de Rome, et il débita sur ce sujet à Valentinien les plus sages maximes : *Que le faste ne relève pas les magistratures : que les mœurs du magistrat en font le plus bel ornement : que Rome, toujours libre, quoique soumise à ses princes, n'a jamais su et ne sait pas encore respecter une pompe frivole, qui n'est à ses yeux de nulle ressource pour suppléer à la vertu.* Mais dans la suite ce Romain si modeste, voulant par sa magnificence faire briller son fils, alors préteur, trouva fort mauvais qu'on prétendît lui faire observer la loi qu'il avoit sollicitée lui-même pour borner la dépense des magistrats : il se donna beaucoup de mouvement pour en obtenir la dispense, et n'eut point de repos qu'il n'eût dépensé en cette occasion deux mille livres pesant d'or. Il donna plusieurs fois de bons conseils à Valentinien. Ce prince voulut imposer une taxe à certaines compagnies chargées des fournitures de la ville de Rome ; Symmaque représenta qu'*un prince compromettoit son autorité en commandant l'impossible ; que d'une imposition trop onéreuse il ne recueilloit que des mécontentemens et des murmures ; qu'en épuisant ses sujets, il gagnoit moins qu'il ne perdoit, puisqu'il les mettoit hors d'état de rendre les services attachés à leur condition ; que la richesse du prince et celle des peuples étoient inséparables ; et que toutes les deux prenoient leur source dans l'humanité du souverain*. En entrant en charge, il trouva en place d'assez mauvais officiers subalternes, qui avoient été nommés

par l'empereur : il prit la liberté de lui mander *que la nature produisoit toujours assez d'honnêtes gens pour remplir les postes de l'état; que pour les démêler dans la foule, il falloit d'abord écarter ceux qui demandoient; que ceux qui méritoient se trouveroient dans le reste.* On peut aisément conjecturer que cette leçon ne plut pas au jeune prince : du moins je soupçonne qu'un rescrit adressé à Symmaque, et qui se trouve entre les lois de Valentinien, servit de réponse à cette remontrance. En voici les termes : *Il n'est pas permis de raisonner sur la décision du souverain; c'est offenser la majesté impériale que de douter du mérite d'un homme qu'elle a honoré de son choix.* La date de ce rescrit tombe sur la fin de cette année, temps auquel le prince nommoit les nouveaux officiers; et le ton que prend ici Valentinien s'accorde assez bien avec la fierté présomptueuse d'un jeune empereur.

Symm. l. 10, *ep.* 54. *Ambr. libell.* 1, 2, *contra. Symm. et ep.* 11, 12, 17, 57, *et orat. de obitu Valent. Paulin. vit. Ambros. Ennodius. Till. vie de S. Ambr. art.* 37.

Mais l'intérêt de la religion païenne étoit l'affaire la plus importante de Symmaque. Ce fut pour la soutenir sur le penchant de sa ruine qu'il réunit tout ce qu'il avoit d'activité, d'adresse et d'éloquence. Il s'étoit déja inutilement adressé à Gratien, qui n'avoit pas même daigné répondre à sa requête. Il comptoit trouver moins de fermeté dans un prince de treize ans, qui, malgré le traité de paix, devoit craindre Maxime et ses intrigues. Dans cette espérance, il assembla le sénat : les sénateurs chrétiens furent exclus de la délibération. On fit un décret en forme de plainte, sur lequel Symmaque dressa son rapport; il l'envoya à l'empereur en qualité de préfet de Rome, obligé, par le devoir de sa charge, de rendre compte au prince de ce qui se passoit dans la ville.

Jamais la cause de l'idolâtrie ne fut plaidée avec plus de chaleur et d'éloquence. La requête contenoit deux chefs : on demandoit que l'autel de la Victoire fût rétabli dans le sénat, et qu'on rendît aux prêtres

et aux vestales les fonds, les revenus, les priviléges dont Gratien les avoit dépouillés. L'orateur faisoit valoir l'ancienneté du culte qu'on prétendoit proscrire; il tiroit avantage de la tolérance de Constantin, de Jovien, de Valentinien le père, qui n'avoient troublé dans les temples ni les dieux, ni leurs sacrificateurs. Il étaloit avec pompe les obligations que les Romains avoient à la victoire, tant d'ennemis abattus, tant de royaumes conquis, tant de triomphes. Il opposoit à l'exemple de Constant et de Constance celui de Valentinien le père, qui, du séjour des dieux où sa vertu l'avoit élevé, considéroit avec attendrissement les larmes des vestales, et s'offensoit de voir détruire ce qu'il avoit voulu conserver. Il faisoit parler Rome à Valentinien et à Théodose tout ensemble : « Princes généreux (disoit-elle), pères de la patrie, respectez mes années. C'est au culte des dieux que je dois « la durée de mon empire; je serois ingrate de les oublier. Permettez-moi de suivre mes maximes; c'est le « privilége de ma liberté. Cette religion que vous m'arrachez m'a soumis l'univers; elle a repoussé Annibal de devant mes murailles, elle a précipité les Gaulois du haut de mon Capitole. N'ai-je donc si long-temps « vécu que pour tomber dans le mépris! Laissez-moi du « moins le temps d'examiner ce nouveau culte qu'on « veut introduire; quoique, après tout, vouloir me corriger dans ma vieillesse, c'est s'y prendre bien tard; c'est « me faire un affront sensible. » Il ajoutoit que tous les cultes, toutes les religions tendent au même but, quoique par des voies différentes; qu'il falloit laisser aux hommes la liberté de choisir le chemin pour arriver à ce sanctuaire auguste où la Divinité s'enveloppe de sa propre lumière et se dérobe à leurs yeux. Il relevoit le ministère des pontifes et des vestales, et montroit combien il étoit injuste de les priver de leur subsistance, de leur ravir les droits qui leur revenoient de la libéralité des

testateurs. Il insistoit beaucoup sur la famine dont Rome avoit été désolée aussitôt après l'édit de Gratien : c'étoit, à l'entendre, un effet manifeste de la vengeance des dieux, qui, voyant que les hommes refusoient la subsistance à leurs prêtres, la refusoient eux-mêmes aux hommes : c'étoit le sacrilége de Gratien qui avoit séché les fruits de la terre jusque dans leurs racines. Il excusoit cependant ce prince séduit par de mauvais conseils; et il finissoit en exhortant Valentinien à réparer le mal que son frère n'avoit fait que par la malice des impies, qui avoient fermé l'accès du trône aux députés du sénat, dépositaires de la vérité.

Ces conseillers pervers, ces impies dont parloit Symmaque étoient les hommes les plus saints et les plus respectables de l'empire; le pape Damase et saint Ambroise. La délibération du sénat avoit été tenue fort secrète : la requête arriva à Milan, et fut présentée à l'empereur dans son conseil, avant que personne fût informé de l'entreprise. Ceux qui composoient le conseil, surpris de ce coup imprévu, et craignant que la partie ne fût déjà liée avec Maxime pour appuyer la cabale, opinèrent tous, chrétiens ainsi que païens, à consentir à la demande. L'empereur seul ne jugea pas à propos de conclure, et remit la décision au lendemain.

S. Ambroise fut averti sur le champ du danger dont le christianisme étoit menacé. Il dresse aussitôt une requête contraire pour fortifier la religion du prince : il lui représente ce qu'il doit à Dieu; qu'il ne peut, sans une sorte d'apostasie, rendre aux païens ce que Gratien leur a ôté; qu'ils ont mauvaise grâce de se plaindre de la soustraction de leurs priviléges, eux qui n'ont pas épargné le sang des chrétiens : que l'empereur ne les force pas à rendre hommage au vrai Dieu; qu'ils doivent au moins lui laisser la même liberté; et ne le pas contraindre à honorer leurs folles divinités ; que c'étoit sacrifier aux idoles que d'opiner en leur faveur ; que les

chrétiens faisant la plus grande partie du sénat, c'étoit une sorte de persécution que de les forcer de s'assembler dans un lieu où il leur faudroit respirer la fumée des sacrifices impies: qu'un petit nombre de païens abusoient du nom du sénat; que, si cette entreprise incroyable n'eût pas été tramée en secret, tous les évêques de l'empire seroient accourus pour s'opposer au succès. Il prioit Valentinien de consulter Théodose, dont il avoit coutume de prendre les avis sur les affaires importantes: et quelle plus importante affaire que celle de la religion et de la foi? Il demandoit communication de la requête pour y répondre en détail. « Si vous prenez le parti « des infidèles (continuoit-il), les évêques ne pourront « fermer les yeux sur une prévarication si criminelle: « vous pourrez venir à l'église, mais vous n'y trouverez « point d'évêque, ou l'évêque n'y sera que pour vous « en interdire l'entrée. Que lui répondrez-vous quand « il vous dira : l'Eglise refuse vos dons; nos autels ne peu- « vent les souffrir; Jésus-Christ les rejette avec horreur; « vous les avez prostitués aux idoles: pourquoi cher- « chez-vous les prêtres du Dieu véritable, après avoir « reçu entre vos bras les pontifes des démons? Que ré- « pondrez-vous encore à votre frère, qui vous dira au « fond de votre cœur : Je ne me suis pas cru vaincu « parce que je vous laissois empereur; j'ai vu la mort « sans regret, parce que je me flattois que vous main- « tiendriez ce que j'avois établi pour l'honneur du chris- « tianisme. Hélas! que pouvoit faire de plus contre moi « celui qui m'a ôté la vie? Vous avez détruit les tro- « phées que j'avois élevés à notre sainte religion, vous « avez cassé mes ordonnances, ce que n'a osé faire mon « rebelle meurtrier. C'est maintenant que je reçois dans « mes entrailles la blessure la plus cruelle. La meilleure « partie de moi-même est dans le cœur de mon frère; « et c'est là qu'on me poursuit encore; c'est là qu'on me « porte encore des coups mortels. » Il lui représente en-

suite son père qui s'excuse d'avoir souffert l'idolâtrie dans le sénat de Rome, sur ce qu'il ignoroit ce désordre. En effet, Valentinien n'étoit jamais entré dans Rome depuis qu'il étoit parvenu à l'empire. S. Ambroise conclut enfin que l'empereur ne peut souscrire à la requête de Symmaque sans offenser à la fois tout ce qu'il doit respecter, son frère, son père, et Dieu même.

Le jeune Valentinien avoit le cœur droit, et ne manquoit pas de prendre le bon parti, lorsqu'il n'en étoit pas détourné par les artifices de Justine. La lettre de saint Ambroise trouva dans son âme des dispositions favorables; elle acheva de le déterminer. Il la fit lire dans le conseil; il reprocha aux chrétiens leur perfide foiblesse; et s'adressant ensuite aux païens : *Comment osez-vous penser,* leur dit-il, *que je sois assez impie pour vous rendre ce que vous a enlevé la piété de mon frère? Que Rome demande de moi telle autre faveur qu'elle voudra : je la chéris comme ma mère; mais je dois plutôt obéir à Dieu.* Il prononça ces paroles d'un ton aussi ferme que les auroit prononcées Théodose. Personne n'osa répliquer; et les comtes Bauton et Rumoride, généraux des armées d'Occident, quoique nourris dans le paganisme, furent eux-mêmes d'avis de rejeter la requête. On disoit, à cette occasion, *que la Victoire étoit une ingrate, qui, par un de ses caprices ordinaires, avoit abandonné son défenseur pour favoriser son ennemi.* L'affaire étoit terminée : cependant saint Ambroise crut que, pour honorer la vérité, il devoit réfuter les raisons que le préfet avoit si pompeusement étalées en faveur de l'idolâtrie. Il s'en acquitta par un ouvrage que nous admirons encore; il foudroie les sophismes de Symmaque avec cette supériorité que donne la vérité quand elle est soutenue par la beauté du génie et la force de l'éloquence.

Symm. l. 9, *ep.* 118, 119.

La religion païenne fut bientôt après déshonorée par un scandale qui couvrit Symmaque de confusion. Saint Ambroise avoit opposé au petit nombre de vestales ce

peuple nombreux de vierges chrétiennes, qui renonçoient pour toujours à tous les honneurs et à tous les plaisirs du siècle ; il avoit observé que les païens avoient bien de la peine à trouver parmi eux sept filles en qui les plus flatteuses distinctions, la vie la plus commode et la plus fastueuse, l'espérance d'être libres après un certain nombre d'années, la terreur du plus affreux supplice, pussent conserver pendant quelque temps une virginité forcée. L'événement justifia deux ou trois ans après cette réflexion de saint Ambroise. Une vestale fut convaincue d'inceste. Symmaque, revêtu du souverain pontificat depuis que Gratien l'avoit refusé, poursuivit devant le préfet de Rome, son successeur, la punition de la vestale coupable. Elle fut enterrée vive, selon les lois anciennes, et son corrupteur fut puni de mort.

Symm. l. 10, ep. 34. S. Aug. conf. l. 5, c. 13, et contra litt. Petil. l. 3, c. 25. Cassiod. Var. l. 3, ep. 31. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 3, c. 22. Till. vie de S. Damase, art. 14.

La guerre que Symmaque avoit déclarée à la religion chrétienne rendit quelques chrétiens injustes à son égard. Les murs de Rome étoient d'une construction solide et très-magnifique. Les pierres, remarquables par leur étendue, étoient liées ensemble avec l'airain et le plomb. Des citoyens avides venoient pendant la nuit enlever ces métaux, et dégradoient leurs propres murailles. Valentinien chargea le préfet d'en informer. On accusa Symmaque d'avoir saisi cette occasion pour se venger du peu de succès de sa requête ; d'avoir fait enlever des chrétiens du sanctuaire des églises pour leur faire éprouver les tourmens de la question ; d'avoir mis en prison des évêques même qu'il envoyoit prendre dans les provinces. L'empereur, dans un premier mouvement d'indignation, rendit contre le préfet un édit sévère, lui ordonnant d'élargir tous les prisonniers, et de cesser ses poursuites injustes. Symmaque se justifia en défiant les accusateurs de prouver leur calomnie, en prenant à témoin toute la ville de Rome ; et, ce qui n'admettoit point de réplique, en s'appuyant du témoignage même

du pape Damase, qui reconnut par écrit qu'aucun chrétien n'étoit fondé à se plaindre du préfet. Je ne dois pas oublier ici une circonstance qui fait honneur au christianisme, à l'occasion de l'ordre que Valentinien avoit donné à Symmaque de mettre les prisonniers en liberté : *J'ignore*, répond-il, *quels sont ceux que votre majesté veut que je délivre ; nous avons ici dans les prisons plusieurs criminels ; j'en ai pris connoissance ; il n'y a pas un chrétien.* Peu de temps après, les habitans de Milan ayant prié Symmaque de leur envoyer un professeur d'éloquence, que la ville devoit entretenir, saint Augustin, qui n'étoit pas encore revenu des erreurs de sa jeunesse, poursuivit cet emploi. La vanité l'avoit conduit d'Afrique à Rome pour y enseigner la rhétorique ; mais il n'étoit pas content des désordres qui régnoient dans les écoles. Symmaque, à la recommandation de quelques manichéens, se détermina en sa faveur, après avoir éprouvé sa capacité par un discours public, dont il fut très-satisfait.

Prosp. chr. Idac. chron. Marcel. chr. Pagi ad Baron. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 4, c. 1. Till. vie de S. Damase, not. 12, et vie de Sirice, art. 1, 2.

Le pape Damase mourut le 10 ou 11 décembre de cette année, ayant gouverné avec sagesse pendant dix-huit ans et environ deux mois. Onze jours après, Sirice fut élu en sa place. Ursin renouvela en vain ses prétentions sur le siége de Rome ; il fut rejeté par le peuple ; et Valentinien soutint l'élection de Sirice par un rescrit du 23 février de l'année suivante. Le premier soin du nouveau pape fut de sonder les dispositions de Maxime. Les intelligences qu'on le soupçonnoit d'entretenir avec les païens d'Italie donnoient à l'Eglise de justes alarmes. Sirice lui écrivit donc pour l'exhorter à demeurer fidèle à la religion qu'il avoit jusqu'alors professée. Maxime, dans sa réponse, lui proteste d'un attachement inviolable à la doctrine catholique. Il la maintint en effet, mais en tyran, et avec une cruauté qui arracha des larmes à l'Eglise même dont il prenoit la défense.

Sulp. Sev. hist. l. 2.

Les priscillianistes furent l'objet de son zèle sangui-

naire. Quoique cette hérésie n'ait pas été une de ces sectes dominantes qui ont agité l'empire et causé de grandes révolutions dans l'ordre civil, elle mérite cependant une place distinguée dans cette histoire. C'est la première contre laquelle le bras séculier se soit armé du glaive; et l'Eglise témoigna pour lors, par un cri général, combien elle est éloignée de cet esprit de persécution qui va le fer à la main chercher l'hérésie jusque dans le sein de l'hérétique. La source du mal vint de l'Egypte. Marc de Memphis, ayant formé un composé monstrueux de diverses erreurs jointes aux pratiques les plus obscènes des païens, des gnostiques et des manichéens, fut chassé par les évêques. Il passa d'abord dans la Gaule, aux environs du Rhône, et de là en Espagne, où il séduisit une femme noble nommée Agape, et le rhéteur Helpidius. Priscillien, né en Galice, embrassa ses dogmes impies, et devint aussitôt le chef de la secte. Il étoit noble, riche, spirituel, éloquent, d'une grande lecture, et subtil dialecticien. A ces qualités si propres à séduire il joignoit des apparences de vertu encore plus dangereuses, l'austérité des mœurs, l'humilité extérieure, le détachement des richesses, l'habitude des veilles, des jeûnes, des travaux. Mais il étoit vain, inquiet, enflé de son savoir; et sous un visage mortifié il cachoit les plus honteux désordres. Il s'étoit, dès sa jeunesse, entêté des chimères de la magie. Flatteur et persuasif, il eut bientôt gagné un grand nombre d'Espagnols de toute condition, et surtout des femmes légères, curieuses, avides de nouveautés. Cette contagion s'étendit en peu de temps presque dans toute l'Espagne; elle infecta même plusieurs évêques, entre autres Instance et Salvien, qui se lièrent par serment avec Priscillien.

Prosp. chr. Hier. in Isai. c. 44. Isid. de viris illustr. Baron. an. 381. Pagi ad Baron. Till. hist. des Priscill. art. 1.

Hygin, évêque de Cordoue, et successeur du célèbre Osius, s'étant aperçu du progrès de l'erreur, en donna avis à Idace, évêque de Mérida. Celui-ci, trop vif et trop ardent, ne fit qu'aigrir le mal en poursuivant à ou-

Sulp. Sev. l. 2. Baron. an. 381. Till. Priscil. art. 5, not. 4.

trance la nouvelle hérésie. Après de longs débats, on assembla un concile à Saragosse, où furent invités les évêques d'Aquitaine. Les hérétiques n'osèrent s'y présenter. Ils furent condamnés par contumace, et on défendit, sous peine d'anathème, de communiquer avec eux. Ithace, évêque d'Ossonoba, aujourd'hui Faro dans les Algarves, fut chargé de notifier à toute l'église d'Occident le décret du concile, et d'excommunier Hygin, qui, ayant été le premier à dénoncer les sectaires, s'étoit lui-même laissé surprendre par leurs artifices.

Sulp. Sev. l. 2. Idac. chron. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 3, c. 13. Till. Priscill. art. 6.

Instance et Salvien, condamnés par le concile, n'en devinrent que plus opiniâtres. Pour fortifier leur parti, ils honorèrent du titre d'évêque Priscillien, auteur de tous ces maux, qui n'étoit encore que laïc, et le placèrent sur le siége d'Avila. De l'autre côté, Idace et Ithace, encore plus emportés, implorèrent le secours de la puissance séculière; et, après beaucoup de poursuites, dans lesquelles la passion déshonoroit le caractère épiscopal, ils obtinrent de Gratien un rescrit qui bannissoit les sectateurs de Priscillien, non-seulement de l'Espagne, mais même de tout l'empire. Les hérétiques, frappés de ce coup de foudre, prirent le parti de se cacher, et se dispersèrent en diverses provinces.

Sulp. Sev. l. 2. Auson. in profess. Idac. chron. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 3, c. 14. Till. Priscill. art. 6.

Mais Instance, Salvien et Priscillien, prirent le chemin de Rome, se flattant de tromper le pape Damase. En traversant l'Aquitaine, ils y semèrent leurs erreurs, surtout dans la ville d'Eause, alors métropole de la troisième Aquitaine. Saint Delphin, évêque de Bordeaux, leur ferma l'entrée de sa ville; mais ils séjournèrent quelque temps dans le voisinage sur les terres d'Euchrocia, veuve d'Atticus Tyro Delphidius, qui avoit professé l'éloquence à Bordeaux avec réputation. Cette femme, fortement entêtée de la nouvelle doctrine, se mit à la suite de ces fanatiques avec sa fille Procula, qui s'abandonna si aveuglément à Priscillien, qu'elle devint enceinte, et se procura l'avortement pour sauver l'honneur

de l'un et de l'autre. Ce nouveau crime fut inutile, et n'étouffa pas le bruit de leur infâme commerce. Arrivés à Rome, ils ne purent obtenir audience de Damase. Ils allèrent à Milan, où saint Ambroise ne les rejeta pas avec moins d'horreur. Ils s'adressèrent à la cour, où ils espéroient que l'argent et l'intrigue leur procureroient plus de faveur. Ils ne se trompoient pas. Macédonius, maître des offices, gagné par leurs présens, obtint de Gratien un nouveau rescrit, qui révoquoit le précédent, et les rétablissoit dans leurs églises. En vertu de cet ordre, Instance et Priscillien retournèrent en Espagne, car Salvien étoit mort à Rome. Ils rentrèrent sans obstacle en possession de leurs siéges. Ithace ne manquoit pas de courage pour s'y opposer; mais les hérétiques avoient mis dans leurs intérêts le proconsul Volvence : il leur étoit d'autant plus facile d'en imposer, qu'ils avoient pour maxime de ne pas épargner le parjure, pour ne pas trahir le secret de leur secte. Ils accusèrent même Ithace comme perturbateur de la paix des églises, et obtinrent une sentence pour le faire arrêter. Ce prélat, effrayé d'une si violente procédure, s'enfuit en Gaule, et s'adressa au préfet Grégoire. Celui-ci, bien instruit des faits, se fit amener les auteurs du trouble; et, pour fermer aux hérétiques toute voie de séduction, il informa l'empereur de la vérité. Mais tout étoit vénal à la cour. Les priscillianistes achetèrent de nouveau la protection du maître des offices, qui persuada à Gratien de retirer cette affaire des mains du préfet, et d'en charger le vicaire d'Espagne; car on venoit de supprimer la dignité de proconsul de cette province. Macédonius dépêcha en même temps des officiers, pour conduire en Espagne Ithace, qui s'étoit réfugié à Trèves. Le prélat se déroba à leur recherche, et se tint caché jusqu'à l'arrivée de Maxime, qui, ayant déjà pris le titre d'empereur dans la Grande-Bretagne, se disposoit à passer en Gaule.

Ithace attendit l'événement de la guerre civile. Après

Sulp. Sev. l. 2.

Prosp. chr. Idac. chron. Hermant, vie de S. Ambr. l. 3, c. 15. Till. vie de S. Mart. art. 9.

la mort de Gratien, lorsque Maxime eut choisi la ville de Trèves pour sa résidence, l'évêque vint faire sa cour au tyran, et lui présenta une requête, dans laquelle il faisoit une affreuse peinture des crimes de Priscillien et de sa secte. Maxime, qui affectoit un grand zèle pour la foi et la discipline de l'Eglise, manda aussitôt au préfet des Gaules et au vicaire d'Espagne de faire transférer tous ces hérétiques à Bordeaux, où se devoit assembler un concile. L'ordre fut exécuté. Instance tenta en vain de se justifier devant le concile : il fut déclaré déchu de l'épiscopat. Priscillien, pour éviter la même condamnation, refusa de répondre, et en appela à l'empereur. Le concile eut égard à son appel ; il s'abstint de prononcer contre lui ; et toute l'Eglise blâma ces évêques d'avoir renvoyé à la puissance séculière une cause ecclésiastique. On conduisit donc à la cour de Maxime, et le chef et les sectateurs. Idace et Ithace les y suivirent pour les accuser, et montrèrent, par un acharnement qui n'avoit rien d'apostolique, que la passion les animoit plutôt que le zèle de la vérité. Ithace, le plus violent des deux, étoit un homme de peu de jugement, hardi, hautain, grand parleur, aimant la dépense et la bonne chère. Il voyoit partout le priscillianisme ; la science, la régularité des mœurs, l'extérieur mortifié, n'osoient paroître à ses yeux sans être soupçonnés d'hérésie.

Sulp. Sev. l. 2. Till. Priscil. art. 9. et vie de S. Martin, art. 9.

Une sainteté reconnue ne suffisoit pas pour lui imposer silence. Saint Martin, qui étoit pour lors à Trèves, ne cessoit de l'exhorter à renoncer au personnage d'accusateur, si contraire à la douceur épiscopale. Ithace lui reprocha d'être lui-même un priscillianiste déguisé. Le saint prélat ne pouvant rien sur cet esprit opiniâtre, prit le parti de s'adresser à Maxime ; il le supplia de ne pas verser le sang de ces malheureux : *Qu'ils étoient assez punis par la sentence épiscopale qui les jugeoit hérétiques, et les chassoit de leurs églises ; qu'il étoit inouï qu'un juge séculier prononçât dans une cause de foi.*

L'autorité d'un évêque si respectable arrêta Maxime tant que saint Martin fut à Trèves; et lorsque le prélat sortit de la ville, il se fit promettre par le tyran qu'on épargneroit le sang des accusés.

An. 385.
Sulp. Sev. l. 2.
Pacat. paneg. art. 29.
Prosp. chr.
Idac. chron.
Till. Priscil. art. 9.

A peine saint Martin fut-il éloigné que les sollicitations cruelles d'Ithace et de ses partisans firent oublier à Maxime la parole qu'il avoit donnée. Il chargea de l'information le préfet Evode, magistrat intègre, mais sévère. La cause fut examinée en deux audiences. Priscillien, convaincu, n'osa désavouer ses infamies; il fut déclaré coupable et mis en prison jusqu'à ce que le prince eût été consulté. Maxime ordonna de trancher la tête à Priscillien et à ses complices. Ithace étoit l'âme de toute cette procédure; il avoit assisté à la question. Mais, après avoir conduit ces misérables jusqu'aux portes de la mort, il s'arrêta par une vaine politique; et comme s'il eût encore été temps d'éviter la haine publique, il refusa de se trouver au jugement définitif. L'avocat du fisc prit à sa place le rôle d'accusateur. Priscillien eut la tête coupée avec la veuve Euchrocia, et cinq de ses sectateurs. Instance et un autre complice, qui n'est pas nommé, furent dépouillés de leurs biens, et relégués pour toujours dans les îles Sylines, nommées maintenant *Sorlingues*, à la pointe occidentale de l'Angleterre. Quelques autres en furent quittes pour un exil de quelque temps, parce qu'ils n'avoient pas attendu la question pour avouer leurs crimes et révéler leurs complices. Une femme nommée Urbica, connue pour être attachée à la doctrine de Priscillien, fut assommée à coup de pierres par la populace dans la ville de Bordeaux.

Hermant, vie de S. Ambroise, l. 5, c. 15.

Maxime n'oublia pas de tirer avantage de cette exécution cruelle et irrégulière, comme d'une action héroïque en faveur de la religion. Il envoya au pape Sirice une copie des pièces du procès avec cette lettre: *Nous vous protestons que nous ne désirons rien avec plus d'ardeur que de conserver la foi catholique dans sa pureté,*

de bannir de l'Eglise toutes les divisions, et de voir tous les évêques servir Dieu dans une parfaite union de cœur et d'esprit. Après un discours assez obscur, qui paroît avoir rapport au schisme d'Ursin, qu'il se vante d'avoir étouffé, il ajoute : *Pour ce qui concerne les horreurs des manichéens, qui sont depuis peu parvenues à notre connoissance, et qui ont été vérifiées en jugement, non par des conjectures, mais par l'aveu des coupables, j'aime mieux que votre sainteté en soit instruite par les actes que je lui envoie que par notre bouche, ne pouvant énoncer sans rougir des crimes honteux tout à la fois à commettre et à rapporter.*

Sulp. Sev. dial. 3, *art.* 15. *Pacat. paneg. art.* 29. *Prosp. chr. Isid. de viris illustr. c.* 2. *Pagi ad Baron. Hermant, vie de S. Ambroise, l.* 3, *c.* 15. *Till. Priscil. art.* 10, 11, 12, 13.

Cette lettre ne fit pas sur le pape l'impression que Maxime avoit espérée. Sirice blâma la rigueur employée contre les priscillianistes, et les plus saints prélats de l'Occident furent du même avis. Jamais hérétiques n'avoient été plus dignes de punition ; ils renouveloient toutes les abominations de ces sectes hypocrites et voluptueuses qui avoient enveloppé sous de ténébreux mystères la débauche la plus effrénée. Mais l'Eglise, en poursuivant l'hérésie, avoit toujours épargné la personne des hérétiques ; elle ne connoissoit d'autres armes que ses anathèmes ; et cette mère tendre, priant sans cesse pour ses enfans égarés, demandoit à Dieu, non pas leur mort, mais leur conversion. L'acharnement de ces évêques les déshonora aux yeux de toute l'Eglise. Quoiqu'ils eussent été déclarés innocens dans un synode tenu à Trèves par leurs partisans, le concile de Milan en 390, et celui de Turin en 401, les condamnèrent. Idace, qui étoit le moins coupable, se démit volontairement de l'épiscopat, et perdit ensuite le mérite de cette action par les efforts qu'il fit pour y rentrer. Ithace fut excommunié, et mourut en exil.

Sulp. Sev. dial. 3, *art.* 15. *S. Ambr. ep.* 24.

Mais personne ne témoigna contre ce prélat sanguinaire plus d'indignation que saint Martin. Dans le temps même que le synode de Trèves étoit assemblé, ce saint

Till. vie de S. Martin, art. 9, 10.

évêque vint à la cour pour intercéder en faveur de Narsès et de Leucade. Ces deux comtes alloient périr parce qu'ils avoient été fidèles à Gratien. Les amis d'Ithace venoient d'engager Maxime à envoyer des tribuns en Espagne pour juger souverainement les priscillianistes, et leur ôter les biens et la vie. C'étoit mettre en péril les plus innocens, car on confondoit alors avec ces hérétiques tous ceux dont l'extérieur portoit des marques de mortification. Dès que ces prélats apprirent que saint Martin approchoit de Trèves, persuadés qu'il s'opposeroit à l'exécution de ces ordres violens, ils lui firent interdire l'entrée de la ville au nom de l'empereur, s'il ne consentoit à s'accorder avec eux. Saint Martin, ayant répondu d'une manière qui ne l'engageoit pas, entra dans Trèves, alla au palais, demanda la grâce des deux comtes, et la révocation des commissaires nommés pour l'Espagne. Maxime différa de lui répondre sur ces deux points, et saint Martin rompit toute communication avec Ithace et ses partisans, qu'il traitoit de meurtriers. Ceux-ci s'en plaignirent amèrement à Maxime. *Nous sommes*, lui dirent-ils, *perdus sans ressource, si vous ne forcez l'évêque de Tours à communiquer avec nous; son exemple va former contre nous un préjugé universel. Martin n'est plus seulement le fauteur des hérétiques, il s'en déclare le vengeur; lui laisser ce pouvoir, c'est ressusciter Priscillien.* Ils le supplioient avec larmes de faire encore usage de sa puissance pour abattre un séditieux. Il ne tint pas à ces hommes injustes et inhumains que Martin ne fût confondu avec les sectaires. Mais le tyran respectoit sa vertu. Il le manda, il lui parla avec douceur, il tâcha de lui faire approuver le traitement fait aux hérétiques; et, le voyant inflexible, il entra dans une furieuse colère, quitta brusquement l'évêque, et donna ordre de mettre à mort Narsès et Leucade. A cette nouvelle, Martin retourna promptement au palais; il promit de commu-

niquer avec les autres évêques, si l'empereur pardonnoit aux deux comtes, et s'il révoquoit l'ordre donné aux deux tribuns. Maxime accorda tout. Martin rentra le lendemain en communion avec les ithaciens; mais il partit le jour d'après, pénétré d'un vif repentir de s'être laissé entraîner à cette condescendance, qu'il se reprocha toute sa vie. Saint Ambroise témoigna deux ans après plus de fermeté; il aima mieux sortir de la cour de Maxime, où il étoit retenu par un intérêt important, que de communiquer avec les évêques qui avoient fait périr Priscillien.

Sulp. Sev. l. 2. Idac. chron. Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 40, 45, 48, 59, 65. Till. Priscil. art. 18.

La mort de cet hérétique montra dès-lors quel effet devoient produire dans toute la suite des temps ces procédés inhumains. Loin d'éteindre l'hérésie, elle la répandit et l'accrédita. La Galice surtout en fut pour long-temps infectée. Ceux qui avoient écouté Priscillien comme un prophète le révérèrent comme un martyr; son corps et ceux de ses adhérens mis à mort avec lui furent transportés en Espagne; on les honora de magnifiques funérailles; on juroit par le nom de Priscillien. Le fanatisme devint plus vif, et la discorde plus opiniâtre. Ses sectateurs furent condamnés l'an 400 par le concile de Tolède. Malgré tous ces anathèmes, malgré les lois accablantes d'Honorius et de Théodose le jeune, cette pernicieuse doctrine se soutint jusqu'au milieu du sixième siècle.

Idac. fast. Pacat. paneg. art. 29. S. Aug. conf. l. 6, c. 6, et advers. litt. Petil. l. 3, c. 15. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 4, c. 2.

Théodose, dont les sentimens s'accordèrent toujours avec la plus saine partie de l'Eglise, n'approuva pas l'emportement des ithaciens. C'est ce qu'on peut conclure des titres odieux dont les charge Pacatus, orateur païen, dans un discours qu'il prononça quatre ans après en présence de Théodose. Ce prince avoit donné le consulat à son fils Arcadius, et Valentinien lui avoit nommé Bauton pour collègue. Saint Augustin, qui professoit alors la rhétorique à Milan, composa, selon l'usage, le panégyrique de Bauton et Valentinien. Il avoue, dans ses Confessions, qu'il devoit y débiter un

bon nombre de mensonges, auxquels, dit-il, n'auroient pas laissé d'applaudir ceux-mêmes qui en connoissoient la fausseté. De la manière dont il s'exprime, il semble qu'il ne l'ait pas prononcé.

Tandis que Maxime défendoit en apparence la foi catholique, Justine l'attaquoit véritablement, et abusoit de l'autorité de son fils pour relever le parti des ariens. La fermeté de Valentinien son mari l'avoit obligée de se contraindre tant qu'il avoit vécu ; elle n'avoit pas trouvé Gratien plus disposé à seconder ses intentions ; mais, après la mort de ce prince, lorsqu'elle crut la puissance de son fils affermie par le traité conclu avec Maxime, elle leva le masque, et se déclara hautement protectrice de l'arianisme. Sa vivacité naturelle étoit encore animée par les dames de la cour, qui, depuis la séduction d'Arius, s'étoient transmises comme de main en main le poison de cet hérésiarque. Elle n'eut pas de peine à se faire obéir du jeune Valentinien, esprit doux, facile, soumis sans réserve aux volontés de sa mère. Il étoit bien d'une autre difficulté de subjuguer Ambroise. Elle n'avoit à lui opposer qu'un adversaire fort inégal dans la personne d'Auxence, que les ariens avoient choisi pour être leur évêque. Il étoit Scythe de nation, et se nommoit Mercurin. Mais, ayant été contraint de quitter son pays à cause de ses crimes, il avoit changé de nom, et pris celui de l'évêque Arien, auquel Ambroise avoit succédé. Ce faux prélat, sans talens comme sans mœurs, faisoit peu de prosélytes ; il ne comptoit entre les siens aucun des habitans de la ville ; tout son troupeau se réduisoit à un petit nombre d'officiers de la cour, et à quelques Goths. Il n'avoit d'autre église que l'appartement ou le chariot de Justine, qu'il accompagnoit dans ses voyages.

Ambr. ep. 20. Sermo de Basil. non trad. et contra Auxent. S. Aug. contra Julian. c. 14. Ruf. l. 2, c. 15. Soc. l. 5, c. 11. Soz. l. 7, c. 13. Theod. l. 5, c. 13. Mabil. iti-ner. Italic. p. 17. Baronius. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 4, c. 34 et suiv. Till. vie de S. Ambroise, art. 38.

Cette princesse voulut l'établir dans une des églises de Milan. Elle choisit la basilique Porcienne, qui étoit dans ce temps-là hors des murs ; c'est aujourd'hui l'é-

glise de Saint-Victor. Elle prévoyoit une vive résistance de la part d'Ambroise; mais elle étoit résolue de mettre en œuvre en cette occasion toute la force du pouvoir impérial. Ne pouvant pardonner à l'évêque d'avoir malgré elle placé un catholique sur le siége de Sirmium, elle avoit oublié l'important service qu'il avoit rendu à son fils, en s'exposant lui-même pour arrêter les progrès du tyran, et ne cherchoit qu'une occasion de le perdre. Valentinien fait venir Ambroise au palais; et, suivant la leçon dictée par sa mère, il emploie d'abord la douceur pour l'engager à céder la basilique. Sur le refus du prélat, à quoi on s'étoit bien attendu, il prend le ton de maître; il commande, il menace. Ambroise est inébranlable; il rappelle au jeune prince la piété de son père, il l'exhorte à conserver cette précieuse portion de son héritage, il lui expose la croyance catholique, il lui en montre la conformité avec celle des apôtres, et l'opposition de celle des ariens. Cependant le peuple accourt en foule au palais, il demande à grands cris qu'on lui rende son évêque. On envoie un comte avec des soldats pour dissiper cette multitude: sans s'effrayer ni se mettre en défense, elle se présente aux soldats, et s'offre à mourir pour sa foi. La cour, intimidée de cette fermeté, prend le parti de céder pour le moment; elle prie saint Ambroise d'apaiser le peuple, et le renvoie avec parole de rien entreprendre sur la basilique.

Cette promesse n'étoit qu'une feinte de Justine. Elle accusoit saint Ambroise d'être l'auteur de l'émeute; elle tâchoit même de soulever le peuple contre lui, et prodiguoit dans cette vue les caresses et les présens. Elle offroit des dignités à quiconque seroit assez hardi pour le tirer de l'église où il se tenoit renfermé, et le conduire en exil. Un officier, nommé Euthyme, se chargea de l'enlever. Il alla se loger près de l'église, et tint un chariot préparé. Son projet fut découvert; le peuple prit l'alarme, et le courtisan, craignant pour lui-même,

se retira au palais. L'année suivante, à pareil jour, Euthyme ayant encouru la disgrâce du prince, fut arrêté et conduit en exil sur le même chariot. Ambroise le fit alors repentir de son mauvais dessein, par la vengeance la plus digne d'un âme généreuse, et la seule que permette le christianisme; il le consola, il s'empressa de lui fournir de l'argent, et tout ce qui lui étoit nécessaire pour adoucir sa disgrâce. Auxence de son côté servoit le parti arien de tout ce qu'il avoit de talens : il prêchoit tous les jours, et ne persuadoit personne.

Justine n'étoit pas de caractère à se contenter d'une première tentative. Comme si elle eût voulu punir Ambroise de sa résistance, elle lui envoya demander, de la part de l'empereur, une autre basilique nommée *la Neuve*, plus grande que la première, et renfermée dans l'enceinte de la ville. Ambroise répondit qu'il n'étoit permis ni à l'évêque de donner une église, ni à l'empereur de la recevoir : *Vous n'avez pas le droit*, ajouta-t-il, *d'ôter à un particulier sa maison ; et de quel droit l'ôteriez-vous à Dieu ?* Les courtisans, dans leur langage servile, répondirent que tout étoit permis à l'empereur, que tout lui appartenoit : *Mais*, dit Ambroise, *Dieu est le souverain prince ; il a ses droits dont le prince n'est pas le maître.* Néotère, préfet du prétoire, vient le lendemain à l'église, où le peuple étoit assemblé avec son évêque; il conseille de livrer au moins la basilique Porcienne; qu'il fera en sorte que l'empereur veuille bien s'en contenter. La proposition est rejetée avec de grands cris, et le préfet obligé de se retirer. Le jour suivant, sixième d'avril (c'étoit le dimanche des Rameaux), les ariens s'emparent de la basilique Porcienne : le peuple se soulève; il les chasse, il se saisit d'un de leurs prêtres nommé Castule, et l'alloit mettre en pièces, si saint Ambroise, qui célébroit alors le saint sacrifice, en étant promptement averti, n'eût envoyé aussitôt des prêtres et des diacres pour le tirer de leurs

mains. La cour fit arrêter et charger de chaînes un grand nombre d'habitans. Ces violences alloient allumer une sédition : le saint évêque vint cependant à bout de la prévenir ; mais il persista à ne point céder la basilique ; et la nuit, étant survenue, mit fin aux contestations.

L'orage paroissoit apaisé. Deux jours se passèrent sans nouvelle entreprise. Mais saint Ambroise connoissoit Justine ; il attendoit constamment dans sa maison les effets de la vengeance de cette princesse, lorsque le mercredi saint les soldats prirent possession de la basilique neuve. Ils obéissoient aux ordres du prince, mais à regret ; ils étoient catholiques, et tandis que leurs armes menaçoient leur évêque, leurs vœux le favorisoient. Ils firent dire à l'empereur que, s'il vouloit venir à l'assemblée des catholiques ils étoient prêts à l'accompagner ; qu'autrement ils alloient se joindre au peuple pour assister au service divin que l'évêque célébroit dans l'ancienne basilique. Les courtisans, commençant à trembler pour eux-mêmes, changeoient de langage ; ils tâchoient d'adoucir Justine. Les ariens n'osoient se montrer. Ambroise fait signifier aux soldats qui entourent la basilique neuve qu'il les sépare de sa communion. Aussitôt la plupart abandonne leur poste, et se rendent à l'église où étoit saint Ambroise. Leur arrivée apporte l'alarme ; mais ils rassurent les fidèles en déclarant qu'ils ne viennent que pour prier avec eux. La cour avoit tout à craindre, si le peuple eût eu un chef moins respecté, ou capable d'interpréter au gré de la passion les maximes de l'Evangile. Ambroise, maître de lui-même et des autres, les arrêtoit sur les justes bornes qui séparent la résistance chrétienne d'avec la rébellion, bornes si étroites et si difficiles à ne pas franchir. Comme si l'empereur eût été présent, on crioit de toutes parts : *Prince, nous n'employons envers vous que les prières ; nous n'avons pas la témérité de combattre contre vous ; mais aussi nous ne craignons pas la*

mort. Ecoutez nos supplications ; c'est la religion attaquée qui vous présente sa requête. On souhaitoit que saint Ambroise se transportât à la basilique neuve, près de laquelle une autre troupe de peuple l'attendoit ; il refusa d'y aller, de crainte que sa présence n'allumât la sédition ; et, pour occuper les esprits et amortir tant de mouvemens divers dont les cœurs étoient agités, il monta dans la tribune, et se mit à instruire son peuple aussi tranquillement que s'il eût été en pleine paix.

Il parloit encore lorsque l'empereur envoya des officiers pour lui faire des reproches, qu'il réfuta avec une fermeté mêlée de respect. L'eunuque Calligone, grand chambellan, s'étant approché du prélat, osa lui dire : *Quoi ! de mon vivant vous êtes assez hardi pour désobéir à l'empereur ! je vais vous abattre la tête. Frappe,* lui répondit Ambroise, *je suis prêt à mourir ; tu feras l'office d'un eunuque, et moi celui d'un évêque.* Ce Calligone eut, deux ans après, la tête tranchée pour un crime dont il sembloit qu'un eunuque ne pût être soupçonné. Dans cette crise violente, le peuple ne voulut pas abandonner son évêque ; il passa la nuit en prières dans l'église. Enfin, le jeudi saint, l'empereur fit donner ordre aux soldats de quitter la basilique neuve ; et la tranquillité se rétablit dans la ville. Justine renferma son ressentiment pour le faire éclater dans une autre occasion. Valentinien, peu capable de distinguer entre ce qui lui étoit dû et ce qui étoit dû à Dieu, regarda l'évêque comme son ennemi déclaré ; et sur les instances que lui faisoient les seigneurs de sa cour de se rendre à l'église, où le peuple l'attendoit pour assurer la paix : *Vraiment,* leur dit-il, *je crois que, si Ambroise vous l'ordonnoit, vous me livreriez pieds et mains liés à sa discrétion.*

Tel étoit alors l'aveuglement de ce prince, que la foiblesse de son âge assujettissoit aux caprices d'une mère impérieuse. Théodose étoit bien capable de lui ouvrir

Greg. Nyss. de Pulcheriâ.
Idem de Placidiâ.

Ambr. serm. de divers. 3. Hieron. ep. 9. Claud. de nupt. Honor. Themist. or. 18, 19. Theod. l. 5, c. 18. Chron. Alex. Zon. t. 2, p. 35. Du Cange, fam. byz. Hard. not. ad Themist. p. 477. Marcel. chr.

les yeux, et d'arrêter les emportemens de Justine. Mais il respectoit la veuve de Valentinien, et connoissoit assez son caractère hautain et jalouxu pour craindre de l'offenser, s'il jetoit ses regards sur l'Occident, qu'elle gouvernoit. Il ne sortit pas cette année de Constantinople, et remporta en Orient, par ses généraux, quelques victoires dont les annales de ce temps-là ne marquent aucune circonstance. Mais cette joie fut troublée dans sa maison par deux afflictions très-sensibles. Il perdit d'abord sa fille Pulchérie. Cette jeune princesse donnoit dès l'âge de six ans les plus heureuses espérances. Elle avoit toutes les grâces de la beauté. On voyoit éclore en elle de jour en jour toutes les vertus de sa mère. Saint Grégoire de Nysse prononça son oraison funèbre, et rendit bientôt le même devoir à Flaccille. Cette grande et sainte impératrice ne survécut pas longtemps à sa fille. Elle mourut à Scotume en Thrace, où elle étoit allée prendre les eaux minérales. Son corps fut rapporté à Constantinople. Elle fut honorée des larmes de tout l'empire, qui perdoit en elle un ferme soutien des vertus de Théodose. Les pauvres surtout la pleurèrent; elles les aimoit avec tendresse; ils n'avoient besoin auprès d'elle d'aucune autre recommandation que de leur misère, de leurs infirmités, de leurs blessures. Sans gardes et sans suite, elle passoit des jours entiers dans les hôpitaux, servant elle-même les malades, et leur rendant les plus humbles offices, que ses mains ennoblissoient. Comme on lui représentoit un jour que ces fonctions ne s'accordoient pas avec la majesté impériale, et qu'il lui suffisoit d'assister les pauvres de ses aumônes: *Ce que je leur donne*, dit-elle, *n'est que pour le compte de l'empereur, à qui l'or et l'argent appartiennent. Il ne me reste que le service de mes mains pour m'acquitter envers celui qui nous a donné l'empire et qui leur a transporté ses droits.* Elle visitoit fréquemment les prisonniers, et travailloit à leur délivrance. Sa

mémoire est encore en vénération dans l'église grecque, qui célèbre sa fête le 14 septembre, qu'on croit être le jour de sa mort. Elle laissoit deux fils; quelques auteurs y en ajoutent un troisième, nommé Gratien; mais ce dernier, qui mourut avant son père, naquit de la seconde femme de Théodose. Arcadius commençoit sa huitième année; Honorius n'avoit encore qu'un an. L'empereur le mit entre les mains de sa nièce Sérène. Flaccille laissoit encore dans le palais un neveu qu'elle avoit pris soin d'élever avec Arcadius; c'étoit Nébride. Théodose lui procura quelques années après une alliance illustre, en lui faisant épouser Salvine, fille de Gildon, prince Maure et comte d'Afrique. Nébride fut revêtu, en 396, de la dignité de proconsul d'Asie. Saint Jérôme parle avec éloge de sa vertu. Un palais que Flaccille avoit fait bâtir à Constantinople conserva dans la suite le nom de cette princesse. On lui avoit de son vivant érigé une statue; elle étoit placée dans le sénat avec celles de son mari et de son fils Arcadius.

La douleur de Théodose ne lui faisoit pas perdre de vue le bon ordre de l'empire et les devoirs du souverain. Tisamène gouvernoit la Syrie avec une dureté insupportable. Il n'avoit aucun égard aux lois que l'empereur avoit publiées pour le soulagement de ses peuples; et, sous le règne d'un prince rempli d'humanité, la Syrie ressentoit tout le poids de la tyrannie. Libanius en adressa des plaintes à l'empereur par un discours où il demandoit au nom de la province la déposition de ce magistrat inhumain. On ne sait pas de quelle manière fut traité Tisamène. Mais nous avons une loi du 9 décembre de cette année par laquelle Théodose donne ordre au préfet du prétoire de destituer tous les juges qui seront devenus odieux par leurs concussions, ou même inutiles par leur négligence ou par une longue maladie; il lui permet d'en nommer d'autres en leur place, et de punir ceux qui se trouveront coupables; il

Cod. Theod. l. 9, tit. 7, leg. 4, 5, 6. 7, 8, 9. Cod. Just. l. 1, tit. 26, leg. 3; tit. 9, leg. 7, God. ad cod. Theod. t. 4, p. 449. Liban. or. 18. Soc. l. 5, c. 18.

il lui ordonne de ne faire à l'empereur le rapport de leur crime qu'en lui annonçant leur châtiment. Deux jours après il fit contre l'adultère une autre loi, qui ordonne de mettre à la torture pour tirer la preuve de ce crime, non-seulement les esclaves du mari accusateur, mais aussi ceux de la femme accusée. Ce prince témoigna toute sa vie une extrême horreur de ce désordre, et de tous ceux qui souillent la pureté des mœurs. Il écarta par ses lois tous les subterfuges, tous les délais qui pouvoient ou en éluder ou en retarder la punition. Il défendit aux Juifs la polygamie; et ordonna que les abominations contraires à la nature seroient expiées en place publique par le supplice du feu.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

VALENTINIEN II, THÉODOSE, ARCADIUS.

An. 386.

Idac. fast. Sulp. Sev. hist. l. 2. Ruf. l. 2, c. 15. Soz. l. 7, c. 13. Ambros. de divers. serm. x. Till. vie de S. Ambroise, art. 44.

Au commencement de l'an 386, Honorius, âgé seulement de quinze à seize mois, reçut le titre de consul, qui lui avoit été, dès sa naissance, destiné pour cette année. Il eut pour collègue Evode, préfet du prétoire de Maxime; et cette union prouve que Théodose vivoit en paix avec le tyran, et qu'il le reconnoissoit pour empereur. L'impérieuse Justine n'avoit pas renoncé au dessein de rendre à l'arianisme la supériorité dont il avoit joui sous le règne de Constance et sous celui de Valens. Elle employoit toute l'autorité de son fils pour troubler la paix des églises; elle menaçoit d'exil les évêques, s'ils n'adhéroient aux décrets de Rimini; elle attaquoit Ambroise par des outrages publics et par de sourdes intrigues; elle tâchoit de semer parmi le peuple l'esprit de discorde; et, regardant comme un affront le peu de succès de ses cabales, elle excitoit son fils à la venger du mal qu'elle ne pouvoit faire. Les ariens et les courtisans, esclaves de la faveur, secondoient sa passion. Tout étoit odieux dans Ambroise: on noircissoit ses vertus mêmes: c'étoit un factieux, un rebelle, qui ne cherchoit par ses aumônes qu'à se faire des créatures. Pour lui, loin de s'en alarmer: *C'est un reproche*, disoit-il, *dont je n'ai garde de rougir; et plaise à Dieu que je puisse toujours le mériter! Si c'est un crime de vouloir acheter par mes aumônes l'assistance et l'appui des indigens auprès du maître des empires, je m'avoue*

coupable : c'est en effet ce que je cherche. Ces aveugles ; ces boiteux, ces malades, ces vieillards sont de plus puissans défenseurs que les plus vaillans guerriers.

Cod. Theod. l. 16, tit. 1, leg. 4; tit. 4, leg. 1. Ambr. ep. 50. Ruf. l. 2, c. 16. Gaud. præf. sermon. ad Benevolum. Soz. l. 7, c. 13. Baronius.

Le jeune prince entra dans la passion de sa mère. Résolu de la seconder de toute sa puissance, il approuva le projet d'une ordonnance dressée par Auxence, évêque de Milan, pour les ariens. L'empereur se déclaroit pour la foi du concile de Rimini; il permettoit aux ariens de s'assembler; il défendoit aux catholiques, sous peine de mort, de les troubler dans l'exercice du culte public, et même de présenter contre eux aucune requête. Pour rédiger cette disposition, et y donner la forme de loi, Justine s'adressa à Bénévole, secrétaire des brevets. Celui-ci, né à Bresce en Italie, et instruit dans la foi de Nicée par le saint évêque Philâtre, refusa de prêter son ministère à l'hérésie ; et comme l'impératrice le pressoit d'obéir, en lui promettant un emploi plus élevé : *C'est en vain*, lui dit-il, *qu'on tente de m'éblouir ; il n'est point de fortune qui mérite d'être achetée par une action impie ; ôtez-moi plutôt la charge dont je suis revêtu, pourvu que vous me laissiez ma foi et ma conscience.* En parlant ainsi, il jeta aux pieds de Justine la ceinture qui étoit la marque de son office. Il ne fut pas difficile de trouver à la cour un ministre plus flexible et plus complaisant. La loi fut publiée le 23 de janvier ; elle répandit la joie et la confiance parmi les ariens, et la consternation dans l'église catholique.

Ambr. ep. 21, et de Basilicis non tradendis, et contra Auxentium, et de diversis sermon. 1. S. Aug. conf. l. 9, c. 7. et de civ. l. 22, c. 8. Hermant, vie de S. Am-

La fête de Pâque approchoit. C'étoit le temps où les ariens avoient coutume de redoubler leurs efforts pour se rendre maîtres des églises. L'empereur presse de nouveau Ambroise de leur céder la basilique Porcienne. Le prélat résiste ; il offre au prince de lui abandonner les terres de l'Eglise ; mais il refuse de livrer la maison de Dieu. Justine lui fait donner ordre de sortir de Milan ; on le menace de la mort, s'il n'obéit ; il se détermine à ne point partir, et à se laisser enlever de force

plutôt que de se rendre coupable de l'usurpation de la basilique. Il répond aux officiers de Justine *qu'il respecte l'empereur ; mais qu'il craint Dieu plus que le prince ; qu'il ne peut abandonner son église ; que la violence pourra bien en séparer son corps, mais non pas son esprit ; que, si le prince fait usage du pouvoir impérial, il ne lui opposera que la patience épiscopale.* Le peuple, résolu de mourir avec son évêque, accourt à l'église ; il y passe plusieurs jours et plusieurs nuits. Les églises étoient alors accompagnées d'un vaste enclos qui renfermoit plusieurs bâtimens pour le logement de l'évêque et du clergé. Tant que durèrent les attaques de Justine, le peuple ne sortit pas de cette enceinte ; et il en restoit toujours un grand nombre dans l'église même, où, prosternés au pied des autels, qu'ils baignoient de leurs larmes, ils imploroient pour eux et pour leur évêque le secours du ciel. Ce fut en cette rencontre que, pour occuper le peuple et dissiper l'ennui d'une si longue résidence, saint Ambroise fit pour la première fois chanter des hymnes ; il en composa lui-même, qui firent dans la suite partie de l'office de l'église. Il introduisit aussi le chant des psaumes à deux chœurs ; et cette coutume, déjà établie dans les églises orientales, se répandit de Milan dans tout l'Occident.

broise, l. 4, c. 2. 13, 15, 16, 19.
Till. vie de S. Ambroise, art. 44.

Ces chants étoient interrompus par les gémissemens du peuple. Pour le consoler et le contenir en même temps dans les bornes de la soumission due aux souverains, saint Ambroise montoit de temps en temps dans la tribune, et tâchoit de faire passer dans le cœur des fidèles la sainte assurance dont le sien étoit rempli. *Je ne consentirai jamais à vous abandonner*, leur disoit-il ; *mais je n'ai contre les soldats et les Goths d'autres armes que les prières au dieu que nous servons ; telle est la défense d'un prêtre. Je ne puis ni ne dois combattre autrement. Je ne sais ni fuir par crainte, ni opposer la force à la force. Vous savez que j'ai coutume d'obéir aux*

empereurs, mais je ne veux leur sacrifier ni ma religion ni ma conscience. La mort qu'on endure pour Jésus-Christ n'est pas une mort; c'est le commencement d'une vie immortelle. Pendant qu'il parloit, l'église fut investie de soldats que la cour envoyoit pour garder les portes, et empêcher les catholiques d'en sortir. *J'entends*, disoit Ambroise, *le bruit des armes qui nous environnent; ma foi n'en est pas effrayée. Je ne crains que pour vous; laissez-moi combattre seul. L'empereur demande l'église et les vases sacrés : ô prince, demandez-moi mes biens, mes terres, ma maison, ce que j'ai d'or et d'argent; je vous l'abandonne. Pour les richesses du Seigneur, je n'en suis que dépositaire; il vous est aussi pernicieux de les recevoir qu'à moi de vous les donner. Si vous me demandez le tribut, nous ne vous le refusons pas; les terres de l'Eglise paient le tribut. Si vous voulez nos terres, vous avez le pouvoir de les prendre; nous ne nous y opposons pas; les collectes du peuple suffiront pour nourrir les pauvres.* Ces paroles généreuses étoient reçues avec de grands applaudissemens. Les soldats qui étoient au-dehors, pleins de respect pour celui même qu'ils tenoient assiégé, joignoient leurs acclamations à celles du peuple; et ce concert alarmoit Justine.

Valentinien, désespérant de réussir par la terreur, et n'osant en venir aux dernières violences, envoya sommer Ambroise de se rendre devant lui pour disputer contre Auxence, se réservant le pouvoir de décider par son autorité souveraine. Ambroise s'excusa d'aller au palais y plaider la cause de Dieu devant l'empereur ni devant aucun juge séculier; il représenta que les contestations qui concernent la foi ne doivent se traiter qu'en présence des évêques, et il offroit à Auxence d'entrer en dispute avec lui devant un concile. Justine, ne trouvant plus de ressource ni dans ses menaces ni dans ses artifices, conçut le dessein de faire assassiner Ambroise. Elle s'occupoit de cette affreuse pensée, lorsque les mi-

racles qui s'opérèrent à la découverte des corps de saint Gervais et de saint Protais l'effrayèrent sans la changer. En vain les ariens s'efforçoient de tourner en ridicule des prodiges que tout le peuple attribuoit à la sainteté de l'évêque aussi-bien qu'aux mérites des deux martyrs, l'impératrice n'osa combattre plus long-temps le prélat. Elle le laissa en possession de toutes les églises de Milan.

Les remontrances de Maxime firent peut-être sur l'esprit de Justine encore plus d'impression que les miracles. Elle le craignoit, et ne vouloit lui donner aucun prétexte de prendre les armes. Ce tyran fut bien aise de saisir cette occasion de faire une action digne d'un prince légitime, pour diminuer, s'il étoit possible, l'odieux de son usurpation. Il conjura Valentinien de cesser la guerre qu'il faisoit à la vérité. On a conservé sa lettre, dans laquelle il proteste de sa sincérité, et déclare que le seul motif qui le fasse agir, est le vif intérêt qu'il prend à la prospérité de Valentinien ; que, s'il eût formé quelque dessein sur l'Italie, il ne devroit songer qu'à entretenir le feu de la division que le jeune prince allumoit lui-même dans ses états : *C'est une chose infiniment périlleuse*, ajoutoit-il, *de toucher à ce qui regarde Dieu.*

Epist. rom. pontif. t. 1. *Ruf. l.* 2, *c.* 16. *Theod. l.* 5, *c.* 14. *Baronius.*

En même temps que Valentinien se déclaroit ennemi de la foi catholique, par une bizarrerie dont les exemples ne sont pas rares, il s'occupoit d'actions de piété. Il donnoit ordre de rebâtir et d'agrandir à Rome la basilique de S. Paul sur le chemin d'Ostie. Ce projet fut ensuite exécuté par Théodose, et achevé par Honorius. Placidie, fille de Théodose, y ajouta de riches ornemens. Le jeune prince ne se contenta pas des lois déjà établies par Constantin et par son père Valentinien pour obliger les peuples à sanctifier le dimanche : il défendit de faire ce jour-là aucune procédure, aucun acte, aucune transaction ; d'exiger le paiement d'aucune dette ; de débattre aucun droit, même devant des ar-

Prudent. περισ. hym. 6. *Grut. inscr.* MCLXX, 6. *Baronius. Till. Theod. art.* 29. *Cod. Theod. l.* 8, *tit.* 8, *leg.* 3.

bitres; et il déclara infâme et sacrilége quiconque ne s'acquiteroit pas en ce saint jour des devoirs que prescrit la religion.

Cod. Theod. l. 12, tit. 1, leg. 112.

Les ordonnances de Théodose s'accordoient mieux avec la pureté de sa foi. Il n'avoit pas porté les derniers coups à l'idolâtrie; et dans chaque province subsistoit encore un pontife supérieur, qui étoit chargé de la police de toute la religion païenne. Ce titre, regardé comme très-honorable, étoit conféré aux personnes les plus distinguées de l'ordre municipal. On le donnoit quelquefois à des chrétiens malgré eux; d'autres, moins scrupuleux que Gratien, alloient jusqu'à le rechercher : l'ambition, qui sait plier la conscience au gré de ses désirs, leur persuadoit que cette dignité, n'exigeant aucun acte particulier d'idolâtrie, n'étoit pas incompatible avec leur religion. Théodose, mieux instruit des obligations du christianisme, ne voulut pas à la vérité abolir cette fonction; l'ordre public la rendoit nécessaire tant que le paganisme subsisteroit; mais il défendit aux païens d'y contraindre les chrétiens, et à ceux-ci de l'accepter.

Claud. in 4° consulatu Honor. Symm. l. 3, ep. 74. Zos. l. 4. Idac. Just chron. Marc. chron.

Depuis cinq ans la paix n'avoit été troublée en Orient que par quelques incursions qu'on avoit facilement réprimées. La réputation de Théodose rendoit la frontière respectable à tant de nations guerrières dont l'empire étoit environné, lorsqu'un nouvel essaim de barbares vint menacer la Thrace des mêmes désastres qu'elle avoit éprouvés sous le règne de Valens. C'étoient des Ostrogoths, appelés aussi Gruthonges, qui, dix ans auparavant, chassés de leur pays par les Huns, erroient dans cette vaste contrée qui s'étend du Danube à la mer Baltique. Réunis sous un chef nommé Odothée, ils entraînèrent avec eux une partie de ces nations féroces, dont ils traversoient le pays. L'amour de la guerre et l'espérance du pillage leur associèrent un grand nombre de Huns, et c'est à cause du mélange de

ces deux puissantes nations que quelques auteurs donnent à ces barbares le nom de *Gothuns* Tout à coup la rive septentrionale du Danube parut couverte d'une multitude immense de guerriers suivis de leurs chariots, de leurs femmes et de leurs enfans. Ils envoyèrent demander le passage à Promote, général des troupes de la Thrace. Ce capitaine, aussi rusé que vaillant, s'avança aussitôt avec son armée, qu'il étendit le long du fleuve pour en défendre les bords. En même temps il choisit entre ses soldats des hommes de confiance qui savoient la langue de ces barbares; il leur ordonna de passer le fleuve, et de tromper les ennemis en leur promettant de leur livrer l'armée romaine avec le général. Ceux-ci s'acquittèrent adroitement de leur commission. Ils demandèrent d'abord une somme exorbitante pour récompense de leur trahison. On disputa long-temps; enfin on se relâcha de part et d'autre, et l'on s'accorda sur le prix, dont la moitié seroit payée sur l'heure, et le reste après la victoire. On convint et des signaux et du moment de l'attaque; elle devoit se faire de nuit. Les soldats revinrent et informèrent de tout leur général.

On avoit choisi une nuit où la lune ne donnoit pas de lumière. L'obscurité sembloit favorable aux barbares pour dérober le passage; elle l'étoit encore plus à Promote pour leur cacher ses mouvemens. Lorsque cette nuit fut arrivée, les ennemis jettent dans des canots faits d'un seul arbre ce qu'ils avoient de plus braves soldats : ceux-ci devoient descendre les premiers et égorger les Romains, qu'ils s'attendoient à trouver endormis. Ils font ensuite embarquer les autres, afin de soutenir leurs camarades. Ils laissent sur le bord les gens inutiles au combat, femmes, vieillards, enfans, qui ne devoient passer qu'après le succès. Cependant Promote, instruit de ces dispositions, se préparoit à les recevoir. Ayant rassemblé les jours précédens un

très-grand nombre de grosses barques, il les rangea sur trois lignes; et quoiqu'il ne laissât entre elles qu'un médiocre intervalle, il en eut assez pour border le fleuve dans l'espace de vingt stades, c'est-à-dire de deux mille cinq cents pas. On observoit un grand silence; et la largeur du fleuve empêchoit les ennemis d'entendre le bruit des barques et des rames. Lorsque tout fut prêt du côté des Romains, Promote fit donner le signal dont ses émissaires étoient convenus avec les barbares pour leur indiquer le moment du passage. Les Gruthonges font aussitôt force de rames, et s'avancent avec impatience comme à une victoire assurée. Au même instant les deux premières lignes des barques romaines se détachent afin d'envelopper les ennemis. Celles qui sont au-dessous s'étendent dans toute la largeur du fleuve pour former une barrière : les autres, aidées par le courant, descendent avec impétuosité. Fort supérieures aux canots des barbares par leur élévation, par leur masse et par le nombre des rameurs, elles les heurtent, les renversent, les brisent, les coulent à fond. La plupart des Gruthonges sont entraînés au fond des eaux par le poids de leurs armes. Ceux qui traversent le fleuve sont arrêtés par la troisième ligne des barques qui bordent la terre; ils y trouvent la mort. En peu de temps le Danube n'est plus couvert que de cadavres et de débris. Jamais combat naval ne coûta tant de sang. Odothée y perdit la vie.

Les vainqueurs, après avoir détruit et enseveli dans les eaux l'armée ennemie, passent à l'autre rive; ils s'emparent des bagages, et mettent aux fers les femmes, les enfans, et tous ceux qui n'avoient pas trouvé place dans les canots. Théodose, qui, sur le premier avis de Promote, étoit parti de Constantinople, arrive en ce moment. Il vient trop tard pour vaincre, mais assez tôt pour sauver les vaincus. Il juge de l'importance de la victoire par la quantité de butin et par le nombre des

prisonniers. Il leur fait rendre la liberté et leurs dépouilles : il y ajoute même des libéralités ; et par cette généreuse clémence il les change en sujets affectionnés. Il reçoit dans ses troupes ceux qui sont en état de porter les armes, et donne aux autres des terres à cultiver. Il laisse Promote dans la Thrace pour garder la frontière.

Ces barbares, dispersés en divers cantons de la Thrace, conservoient leur férocité naturelle ; ils avoient peine à s'accoutumer à la discipline romaine. Un de leurs détachemens, composé des plus braves et des mieux faits, campoit aux portes de Tomes, métropole de la petite Scythie, en-deçà du Danube. L'empereur leur avoit assigné une paie plus forte qu'à ses propres troupes ; il leur avoit par honneur donné des colliers d'or. Fiers de ces distinctions, ils méprisoient les soldats de la garnison ; ils les insultoient et les maltraitoient en toute occasion. Ils formoient même des desseins sur la ville ; et l'on avoit sujet de tout appréhender de leur caractère brutal et impétueux. Géronce commandoit la garnison ; c'étoit l'homme du monde le moins propre à souffrir ces insultes. Aussi fougueux que les barbares, il ne leur cédoit ni en courage, ni en force de corps. Il résolut de les prévenir ; et, ayant fait part de son dessein aux officiers de la garnison, comme il les voyoit intimidés et peu disposés à le suivre, il ne prend avec lui que sa garde, qui formoit un fort petit nombre, sort à cheval, l'épée à la main, et va d'un air intrépide charger les barbares. Les autres soldats, saisis de frayeur, se tiennent sur la muraille simples spectateurs d'un combat si inégal. Les barbares se moquent d'abord de la folle témérité de Géronce ; c'étoit à leurs yeux un insensé qui venoit chercher la mort : ils détachent sur lui quelques-uns de leurs guerriers les plus braves et les plus robustes. Géronce s'attache au premier qui vient à lui ; il le saisit au corps ; et, tandis qu'il s'efforce de le renverser de

cheval, un de ses gardes abat d'un coup de sabre l'épaule du barbare, qui tombe par terre. Ce coup saisit les autres d'effroi. Géronce se jette tête baissée au travers de l'escadron : les soldats romains, ranimés par son exemple, sortent de la ville; ils fondent sur la troupe ennemie; ils en font un horrible carnage. Ceux qui échappèrent se réfugièrent dans une église voisine, qui leur servit d'asile. Géronce ayant, par cette action de valeur, réprimé l'insolence de Gruthonges, s'attendoit à des récompenses. Mais Théodose, irrité qu'il eût de son chef, et sans l'avis de ses supérieurs, entrepris un coup de cette importance, songeoit bien plutôt à le punir. On l'accusa même de n'avoir attaqué les barbares que pour leur enlever les colliers d'or qu'ils tenoient de la libéralité de l'empereur. Géronce s'en justifia par le soin qu'il avoit eu aussitôt après sa victoire de remettre ces colliers entre les mains des officiers du trésor. Si l'on s'en rapporte à Zosime, qui ne rend presque jamais justice à Théodose, Géronce n'évita un traitement rigoureux qu'aux dépens de sa fortune, qu'il fallut sacrifier pour acheter la protection des eunuques du palais.

Idac. fast. Marcel. chr. Zos. l. 4. Soc. l. 4, c. 26. Philost. l. 10. c. 1. Pagi ad Baron.

Théodose avoit conduit à la guerre contre les Gruthonges son fils Arcadius, âgé de neuf ans. Il revint avec lui à Constantinople, où il entra comme en triomphe le 12 d'octobre. Il épousa quelques jours après Galla, fille de Valentinien I.er, et de Justine. Selon Philostorge, elle étoit arienne, ainsi que sa mère. On ne voit pas cependant qu'elle ait causé aucun trouble dans l'Eglise; mais ce ne seroit pas une preuve de la pureté de sa foi. Elle mourut avant son mari; et sous un empereur tel que Théodose, on pouvoit ne pas s'apercevoir que l'impératrice fût hérétique. Zosime recule ce mariage d'une année; et il fait une aventure romanesque qui ne s'accorde guère avec le caractère de Théodose, et qui auroit besoin d'un meilleur garant.

Liban. vita.

Ce prince n'avoit d'autre passion que de rendre ses

peuples heureux : il l'étoit lui-même lorsqu'il trouvoit occasion d'user de clémence. Un sénateur d'Antioche, qui aimoit à donner de magnifiques repas, raconta un jour devant un grand nombre de convives des songes qui ne lui promettoient rien moins que l'empire. Quoiqu'il affectât d'en rire le premier, on sentit qu'il étoit la dupe de ces visions frivoles. Les parasites firent leur devoir ; ce fut de le flatter d'abord et de l'accuser ensuite. Il étoit perdu s'il eût vécu sous le règne de Constance ou de Valens. Les juges se piquoient d'un zèle impitoyable ; ils faisoient de cette extravagance une affaire d'état. Tous les convives, excepté les délateurs, étoient traités de complices. Il y en avoit déjà deux condamnés à l'exil ; plusieurs avoient souffert la question. Le secrétaire de Libanius fut accusé entre les autres : on prouva qu'il étoit mort avant le festin dont on faisoit tant de bruit ; il n'en fallut pas moins pour arrêter les informations déjà commencées. Théodose fit cesser, et cassa toute cette procédure. Ne punissant qu'à regret les crimes réels, il étoit bien éloigné de s'engager à poursuivre ceux qui n'étoient qu'imaginaires.

Toujours prêt à pardonner les attentats contre sa personne, il punissoit sévèrement les atteintes portées à l'honneur des particuliers. Il ordonna que ceux entre les mains de qui tomberoit un libelle diffamatoire eussent à le déchirer sur-le-champ, leur défendant d'en réciter à personne le contenu, et soumettant à la même peine et celui qui l'auroit composé et celui qui l'auroit communiqué, à moins qu'il n'en déclarât l'auteur. Pour donner plus d'éclat à la ville de Constantinople, il voulut que tous ceux qui étoient revêtus de dignités civiles ou militaires, ne parussent en public que sur des chars attelés de deux chevaux : les magistrats du premier ordre, tels que les préfets du prétoire et ceux de la ville, avoient des chars à quatre chevaux : car, selon une louable discipline établie dès le temps de la répu-

Cod. Theod. l. 2, tit. 33, leg. 2.
Lib. 9, tit. 34, leg. 9; tit. 44, leg. 1.
Lib. 14, tit. 12, leg. unic. et ibi God.

blique, il n'étoit pas libre aux particuliers de se distinguer par la pompe des équipages : c'étoit le rang et non pas la fortune qui permettoit l'usage des voitures d'appareil. Les statues des princes étoient un asile : ceux qui redoutoient la violence et l'injustice trouvoient leur sûreté dans l'enceinte où ces statues étoient placées. Mais il arrivoit que certaines gens s'y réfugioient par malice et par affectation de terreur, afin de rendre odieuses les personnes par qui ils se prétendoient menacés. Théodose ordonna que ceux qui auroient recours à ces asiles y demeureroient pendant dix jours; que durant cet intervalle on ne pourroit les en arracher, et qu'ils n'auroient pas eux-mêmes la liberté de s'en écarter; qu'après l'examen des motifs de leur crainte, si elle se trouvoit bien fondée, les lois prendroient leur défense; au lieu qu'ils seroient punis si leur alarme prétendue n'étoit qu'un artifice et un effet de malignité. Constantin avoit mis un frein à l'avarice; mais cette passion, qui veille sans cesse pour se dérober à la contrainte des lois, avoit franchi ses barrières. Les usures étoient devenues arbitraires. Théodose se contenta de les renfermer dans leurs anciennes bornes, qui n'étoient que trop étendues. Il permit l'intérêt à douze pour cent par année, et condamna les usuriers à rendre le quadruple de ce qu'ils exigeroient au-delà. La loi de l'Evangile n'avoit pas encore en ce point pris le dessus sur les anciennes lois romaines.

An. 387.
Idac. fast.
Lib. or. 14.

L'année suivante est mémorable par un de ces événemens dont l'histoire a pris soin de conserver tous les détails pour l'instruction des princes et des peuples. C'est la sédition d'Antioche. On connoît les causes qui la firent naître, la manière dont elle s'alluma, les excès auxquels elle se porta, les effets qu'elle produisit, la conduite des magistrats dans la punition, et celle de Théodose dans le pardon des coupables. Valentinien étoit consul pour la quatrième fois avec l'historien Eu-

trope, lorsqu'une première étincelle de sédition éclata dans Alexandrie. Le peuple, assemblé au théâtre, se souleva contre les magistrats. On les accabla d'injures, sans épargner la personne même des empereurs. On porta l'audace jusqu'à demander Maxime pour maître : on l'appeloit à grands cris ; on souhaitoit qu'il voulût accepter la souveraineté de l'Egypte. Cette émeute, excitée en un moment, passa aussi rapidement qu'un orage. Rien n'étoit plus ordinaire au peuple d'Alexandrie : rarement cette multitude légère et turbulente se voyoit réunie dans le théâtre sans insulter les magistrats. La chose étoit tellement passée en coutume, que le gouvernement n'y faisoit nulle attention.

Lib. or. 23. Idac. fast. Marcel. chr. Pagi ad Baron. Till. Theod. not. 27.

On ne dit pas même quel fut le prétexte de cet emportement populaire ; comme s'il n'en eût fallu aucun pour soulever les Alexandrins. Il est cependant vraisemblable que ce fut la même cause qui excita vers le même temps dans Antioche une sédition dont les suites furent beaucoup plus fâcheuses. En voici l'occasion. Au mois de janvier de cette année, il y avoit quatre ans révolus depuis qu'Arcadius avoit reçu le titre d'Auguste. Théodose voulut commencer par une fête magnifique la cinquième année de l'empire de son fils. Cette solennité se nommoit *les quinquennales*. Pour y ajouter plus d'éclat, il avança d'une année ses propres *décennales*, c'est-à-dire la fête de la dixième année de son empire. C'étoit la coutume de distribuer en cette occasion de l'argent aux soldats. Ces largesses épuisèrent le trésor. Théodose, ne voulant pas laisser tarir cette source de la prospérité des états, songea aux moyens de le remplir : il imposa une contribution extraordinaire.

Chrysost. Hom. in S. Ignatium. c. 4. Liban. or. 14, 15, 23. Strab. l. 16.

Les ordres du prince ne trouvèrent aucune résistance dans le reste de la Syrie ; mais ils soulevèrent Antioche. Cette ville étoit par sa grandeur, par son opulence, par la beauté de sa situation et de ses édifices, considérée comme la capitale de l'Orient. Divisée en

quatre quartiers entourés de murailles, et qui formoient presque autant de villes, elle renfermoit deux cent mille habitans, partagés en dix-huit tribus. A ce peuple nombreux se joignoient une infinité d'étrangers qui s'y rendoient sans cesse de toutes les contrées de l'univers. Tant d'humeurs diverses étoient une matière toujours préparée aux plus violentes agitations. On parloit depuis quelques jours de la nouvelle imposition : ce n'étoit qu'un bruit sourd, qui trouvoit peu de croyance, mais qui mettoit déjà les esprits dans cet état d'incertitude où ils deviennent plus faciles à émouvoir. Les ordres de l'empereur étant arrivés pendant la nuit du 26 de février, le gouverneur assembla de grand matin le conseil. La lecture des lettres n'étoit pas achevée, que les assistans s'abandonnent à la douleur : ils s'écrient *que la somme est exorbitante ; qu'on peut leur briser les os par les tortures, leur tirer tout le sang des veines, mais qu'en vendant et leurs biens et leurs personnes, on ne pourra trouver de quoi satisfaire à cette exaction cruelle.* Les murmures, les gémissemens, les cris, les marques du dernier désespoir troublent toute l'assemblée. Plusieurs élèvent la voix pour adresser à Dieu des prières plus séditieuses encore que les murmures.

Chrysost. hom. de stat. 5, *c.* 3.
Liban. or. 14, 15, 22, 23.

Le gouverneur fait de vains efforts pour les apaiser. Ils sortent de la salle, et courent comme des forcenés sous le portique. Là, redoublant leurs cris en se dépouillant de leurs robes, ils appellent les citoyens; ils leur exagèrent le sujet de leur alarme. On accourt de toutes parts : bientôt un peuple innombrable les environne : la fureur se communique plus promptement que leurs paroles; la plupart ignorent encore la cause du tumulte, et frémissent déjà de colère. Tout à coup, sans aucun commandement, il se fait un grand silence; cette immense populace demeure calme et immobile, ainsi que la mer aux approches d'un violent orage; et un moment après, poussant des cris furieux, et se divisant en plu-

sieurs troupes comme en autant de vagues, les uns se jettent dans les thermes voisins; ils renversent, ils brisent, ils détruisent et les vases et les ornemens: d'autres courent à la maison de l'évêque Flavien, et, ne l'ayant pas trouvé, ils reviennent à la salle du conseil, d'où le gouverneur n'avoit encore osé sortir : ils tâchent d'en enfoncer les portes, et menacent de le massacrer, ce qui n'étoit pas sans exemple à Antioche. N'ayant pu réussir, ils se dispersent en criant : *Tout est perdu ; la ville est abîmée ; une imposition cruelle a détruit Antioche.*

Tout ce qu'il y avoit d'étrangers, de misérables, d'esclaves, grossit la foule des séditieux. Ce mélange confus ne connoît plus ni prince, ni magistrats, ni patrie. A la vue des portraits de l'empereur, qui étoit peint en plusieurs endroits de la ville, la rage s'allume; on l'insulte de paroles et à coups de pierres; et, comme s'il respiroit encore plus sensiblement dans les ouvrages de bronze, on va attaquer ses statues : on n'épargne pas celles de Flaccille, d'Arcadius, d'Honorius, ni la statue équestre de Théodose le père. On attache des cordes à leur cou ; chacun s'empresse de prêter son bras à ce ministère de fureur : on les arrache de leur base; on les brise en morceaux, en les chargeant d'opprobres et d'imprécations : on en abandonne les débris aux enfans, qui les traînent par les rues de la ville.

Chrysost. Hom. 2, *c.* 3. *Hom.* 3, *c.* 1. *Hom.* 5, *c.* 3. *Hom.* 6, *c.* 1. *Hom.* 17, *c.* 2. *Liban. de vitâ etor.* 14, 15, 21, 23. *Zos. l.* 4. *Theod. l.* 5, *c.* 19. *Soz. l.* 7, *c.* 23.

Ce dernier excès d'insolence effraya les coupables eux-mêmes. La vue des images d'un empereur si respectable brisées et mises en pièces les frappa d'horreur, comme s'ils eussent vu les membres du prince même épars et déchirés. Pâles et tremblans, la plupart s'enfuient et se renferment. La sédition se ralentissoit ; mais elle n'étoit pas encore apaisée. Une troupe des plus opiniâtres s'assemble autour de la maison d'un des principaux sénateurs, qui, se tenant renfermé chez lui, paroissoit condamner la révolte. Ils y mettent le feu. Pendant l'emportement du peuple, les plus sages citoyens n'avoient

Liban. or. 14, 15, 23.

osé s'exposer : les magistrats, cachés dans leurs maisons, ne songeoient qu'à conserver leur vie. Ne pouvant se concerter ensemble ni prendre aucune mesure, ils en étoient réduits à faire des vœux au ciel. Quantité de voix appeloient en vain le gouverneur. Quoique ce fût un officier vaillant, et qui s'étoit signalé dans la guerre, cependant il n'osa se montrer jusqu'au moment où il apprit que la plus grande fougue du peuple étoit passée, et que la maison du sénateur n'étoit attaquée que par une poignée de misérables. Il s'y transporta à la tête de sa garde. Il n'en coûta que deux coups de flèches pour dissiper ce reste de séditieux. Le comte d'Orient, qui commandoit les troupes, et qui n'avoit pas montré plus de hardiesse, vint alors se joindre à lui. On les blâma tous deux dans la suite de n'avoir pas affronté le péril pour défendre les statues de l'empereur, et pour épargner à la ville un si criminel attentat. Leurs soldats poursuivirent les mutins, qui fuyoient devant eux. On en prit un grand nombre, qui furent aussitôt enfermés dans les prisons.

Liban. or. 14. *Soz. l.* 7, *c.* 23.

On remarqua que les femmes de la plus vile populace, qui ont coutume de signaler leur rage dans ces émeutes soudaines, ne prirent aucune part à celle-ci. L'agitation qui subsistoit encore dans les esprits après tant de secousses violentes, fit, comme il arrive souvent, imaginer des fantômes et des prodiges bizarres. On ne pouvoit croire que ce désordre n'eût pas été produit par une puissance surnaturelle. Le bruit courut que dans le fort du tumulte on avoit vu un vieillard d'une taille gigantesque, monté sur un puissant cheval ; et que, s'étant changé d'abord en jeune homme, ensuite en enfant, il avoit disparu. On disoit encore que la nuit d'auparavant on avoit aperçu au-dessus de la ville une femme horrible à voir, et d'une grandeur effrayante ; que ce spectre avoit passé sur toutes les rues en frappant l'air d'un fouet avec un bruit affreux. Ce n'étoit rien moins dans l'idée du peuple

qu'un monstre infernal qui excitoit les esprits à la fureur, de la même manière que les valets de l'amphithéâtre animoient à grands coups de fouet la rage des bêtes féroces dans les spectacles. Selon saint Jean Chrysostôme, il n'étoit pas besoin que le démon courût dans l'air; c'étoit assez qu'il entrât dans leur cœur, et qu'il y soufflât le feu de la révolte. Elle avoit commencé au point du jour; à midi le calme étoit rétabli dans la ville.

Mais ce calme n'avoit rien que de sombre et de lugubre. Après cet accès de frénésie, les habitans, abattus, consternés, ne se reconnoissoient qu'avec horreur. La honte, les remords, la crainte, tenoient tous les cœurs accablés. La vue des courriers qui partent pour informer l'empereur leur annonce déjà leur condamnation. Les innocens et les coupables attendent également la mort; mais personne ne veut être coupable; ils s'accusent les uns les autres. Les païens, qui n'étoient pas plus criminels que les chrétiens, tremblent qu'on ne leur impute tout le désordre. Tous, renfermés avec leurs familles qui fondent en larmes, déplorent le sort de leurs femmes et de leurs enfans; ils se pleurent eux-mêmes. Partout règne une affreuse solitude : on voit seulement errer çà et là dans les places et dans les rues des troupes d'archers, traînant aux prisons des malheureux qu'ils ont arrachés de leurs maisons.

Chrysost. Hom. 3, *c.* 16. *Hom.* 6, *c.* 2. *Liban. or.* 14, 15, 22, 23. *Theod. l.* 5, *c.* 19.

La nuit se passe dans de mortelles inquiétudes : elle ne présente à leur esprit que des gibets, des feux, des échafauds. La plupart se déterminent à quitter leur patrie, qui ne leur paraît plus qu'un vaste sépulcre. Les riches cachent et enfouissent leurs richesses. Chacun se tient heureux de sauver sa vie. Dès le point du jour les rues sont remplies d'hommes, de femmes, d'enfans, de vieillards qui fuient la colère du prince comme un incendie. Les magistrats, incertains du sort de la ville, n'osent les retenir. A peine peuvent-ils, à force de menaces, arrêter les sénateurs, qui se préparoient

Chrysost. Hom. 2, *c.* 1, 2, 5. *Hom.* 3, *c.* 1, 5, 6. *Hom.* 5, *c.* 5, 6. *Hom.* 13, *c.* 1. *Lib. de vitâ et or.* 14, 23.

eux-mêmes à déserter Antioche. Les autres sortent en foule, et se dispersent sur les montagnes et dans les forêts. Plusieurs sont massacrés par les brigands, qui profitent de cette alarme pour infester les campagnes voisines, et l'Oronte rapporte tous les jours dans la ville quelques-uns des cadavres de ces malheureux fugitifs.

Chrysost. Hom. 3, c. 6, 7. *Hom.* 5, c. 3. *Hom.* 6, c. 5. *Hom.* 8, c. 4. *Hom.* 13, c. 1, 2. *Liban. or.* 14, 22.

Cependant les magistrats étoient assis sur le tribunal, et faisoient comparoître ceux qu'on avoit arrêtés à la fin de la sédition et la nuit suivante. Ils déployoient toute l'horreur des supplices. On pouvoit leur reprocher de n'avoir rien fait pour empêcher le crime : cette crainte les rendoit plus implacables; ils croyoient faire leur apologie en punissant avec rigueur. Les fouets armés de plomb, les chevalets, les torches ardentes, toutes les tortures redoutables à l'innocence même, étoient mises en œuvre pour arracher l'aveu du crime et des complices. Tout ce qui restoit de citoyens dans la ville étoit assemblé aux portes du prétoire, dont les soldats gardoient l'entrée. Là, plongés dans un morne silence, se regardant les uns les autres avec une défiance mutuelle, les yeux et les bras levés vers le ciel, ils le conjuroient avec larmes d'avoir pitié des accusés, et d'inspirer aux juges des sentimens de clémence. La voix des bourreaux, le bruit des coups, les menaces des magistrats, les glacent d'effroi; ils prêtent l'oreille à toutes les interrogations; à chaque coup, à chaque gémissement qu'ils entendent, ils tremblent pour leurs parens, pour eux-mêmes; ils craignent d'être nommés entre les complices. Mais rien n'égale la douleur des femmes : enveloppées de leurs voiles, se roulant à terre, et se traînant aux pieds des soldats, elles les supplient en vain de leur permettre l'entrée; elles conjurent les moindres officiers qui passent devant elles de compatir au malheur de leurs proches, et de leur prêter quelque secours. Entendant les cris douloureux de leurs pères, de leurs fils, de leurs maris, elles

y répondent par des cris lamentables. Elles ressentent au fond de leur cœur tous les coups dont ils sont frappés, et les dehors du prétoire présentent un spectacle aussi déplorable que les rigueurs qu'on exerce au-dedans.

Ce jour affreux et funeste se passa à interroger et à convaincre les coupables. La nuit étoit déjà venue ; on attendoit au-dehors, dans des transes mortelles, la décision des magistrats : on demandoit à Dieu, par les vœux les plus ardens, qu'il touchât le cœur des juges, qu'ils voulussent bien accorder quelque délai, et renvoyer le jugement à l'empereur, lorsque tout à coup les portes du prétoire s'ouvrirent. On vit sortir, à la lueur des flambeaux, entre deux haies de soldats, les premiers de la ville chargés de chaînes, languissans et se traînant à peine, les tortures ne leur ayant laissé de vie qu'autant qu'il en falloit pour mourir de la main des bourreaux à la vue de leurs concitoyens. On avoit voulu commencer ce terrible exemple par la punition des plus nobles. On les conduisit au lieu des exécutions. Leurs mères, leurs femmes, leurs filles, plus mortes qu'eux-mêmes, veulent les suivre et manquent de forces. Le désespoir les ranime ; elles courent, elles voient leurs proches tomber sous le glaive, et tombent avec eux par la violence de leur douleur. On les emporte à leurs maisons. Elles en trouvent les portes scellées du sceau du public ; on avoit déjà ordonné la confiscation de leurs biens ; et ces femmes, distinguées par leur rang et par leur naissance, sont réduites à mendier un asile qu'elles ne trouvent qu'avec peine, la plupart de leurs parens et de leurs amis refusant de leur donner retraite, de peur de partager leur crime en soulageant leur infortune. On continua pendant cinq jours de faire le procès aux coupables : plusieurs innocens furent enveloppés dans la condamnation, s'étant déclarés criminels dans la force des tortures. Les uns périrent par l'épée, d'autres par le feu ; on en livra plusieurs aux bêtes : on ne fit pas

même grâce aux enfans. Tant de supplices ne rassuroient pas ceux qui restoient : après tant de coups redoublés, la foudre sembloit toujours gronder sur leurs têtes : ils craignoient les effets de la colère du prince ; et quoiqu'il ne pût encore être instruit de la sédition, on entendoit sans cesse répéter dans la ville : *L'empereur sait-il la nouvelle ? Est-il irrité ? L'a-t-on fléchi ? Qu'a-t-il ordonné ? Voudra-t-il perdre Antioche ?* Pour effacer, s'il étoit possible, la mémoire du soulèvement, chacun s'empressoit de payer l'impôt qui en avoit été l'occasion. Loin de le trouver alors insupportable, les habitans offroient de se dépouiller de tous leurs biens, et d'abandonner à l'empereur leurs maisons et leurs terres, pourvu qu'on leur laissât la vie.

Chrysost. Hom. 4, *c.* 2. *Hom.* 6, *c.* 1. *Hom.* 15, *c.* 1. *Hom.* 17, *c.* 2. *Hom.* 18, *c.* 4. *Liban. or.* 14.

Antioche étoit une ville de plaisir et de dissolution. L'adversité, cette excellente maîtresse de la philosophie chrétienne, la changea tout à coup. Plus de jeux, plus de festins de débauche, de chansons et de danses lascives, de divertissemens tumultueux. On n'y entendoit plus que des prières et le chant des psaumes. Les chrétiens, qui faisoient la moitié des habitans, pratiquoient toutes les vertus ; les païens avoient renoncé à tous les vices. Le théâtre étoit abandonné ; on passoit les journées entières dans l'église, où les cœurs les plus agités se reposent dans le sein de Dieu même. Toute la ville sembloit être devenue un monastère. Libanius en gémit ; saint Jean Chrysostôme en félicite les habitans ; il préfère aux emportemens insensés de leur gaîté ordinaire les fruits heureux de leur infortune et de leur tristesse.

Pallad. dial. Soc. l. 5, *c.* 3. *Chrysost. Hom.* 2, *c.* 1, 2. *Hom*, 4, *c.* 1. *Hom.* 5, *passim.*

Ce grand homme, animé de l'esprit de Dieu, fut seul, dans ces jours d'alarme et de douleur, la consolation d'un peuple nombreux. Il étoit né à Antioche l'an 347, de parens nobles. Il avoit pris les leçons de Libanius. Mais la beauté de son génie, le goût du vrai et du grand, la lecture assidue de ces admirables modèles que l'ancienne Grèce avoit enfantés, et surtout l'étude de

l'Ecriture sainte, dont la sublime simplicité passa dans son esprit comme dans son cœur, lui donnèrent un ton d'éloquence fort supérieure à celle de son maître. Ce fut une de ces âmes choisies que la sagesse de Dieu se plaît à former de temps en temps, et à montrer aux hommes, pour leur apprendre jusqu'à quel degré peuvent s'élever les forces humaines soutenues de la grâce divine. Il embrassa d'abord la profession d'avocat. L'injustice des hommes, qu'il voyoit de trop près, l'en dégoûta presque aussitôt. Saint Mélèce le fit lecteur. Il se retira dans la solitude; et le Démosthène du christianisme vécut pendant deux ans renfermé dans une caverne, où il ne s'occupoit que de la prière et de l'étude : le mauvais état de sa santé l'en fit sortir à l'âge de trente-trois ans. Il fut bientôt après ordonné diacre par saint Mélèce. Flavien lui conféra la prêtrise en 385 ou 386, et lui confia le ministère de la parole. Il étoit alors dans un âge où l'on peut être assez instruit et assez exercé dans la pratique de la morale évangélique pour accepter sans présomption le redoutable emploi de la prêcher aux autres hommes. Il parut comme un ange chargé d'annoncer les ordres du ciel, et s'attira, sans y prétendre et sans en vouloir tirer aucun avantage temporel, l'admiration de toute la ville d'Antioche. L'éclat, la solidité, la force, la pureté de son éloquence, lui firent donner avec raison le surnom de *Chrysostôme*. Depuis le vendredi 26 février, jour de la sédition, jusqu'au jeudi de la semaine suivante, il demeura dans le silence. Enfin, lorsque les plus coupables furent punis, que plusieurs de ceux que la terreur avoit bannis de la ville commençoient à y revenir, et qu'il ne restoit plus que l'inquiétude de la vengeance du prince, il monta dans la tribune. Pendant tout le temps du carême, qui commença cette année à Antioche le huitième de mars, il continua de prêcher au peuple, dont il sut calmer les craintes et essuyer les larmes; et l'on doit principalement attribuer à ce grand

Hom. 6, *c.* 3, 4, 5.
Hom. 14, *c.* 1.
Soz. l. 8, *c.* 2.
Zon. t. 2, *p.* 36.
Vita S. Joan. Chrysost. benedict.
Fleury, hist. eccles. l. 19, *c.* 7, 9.

orateur la tranquillité où la ville se maintint au milieu des diverses alarmes qui survinrent. Il prononça dans cet intervalle vingt discours comparables à tout ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus éloquent. L'art en est merveilleux. Incertain du parti que voudra prendre Théodose, il mêle ensemble l'espérance du pardon et le mépris de la mort, et dispose ses auditeurs à recevoir avec soumission et sans trouble les ordres de la Providence. Il entre toujours avec tendresse dans les sentimens de ses citoyens; mais il les relève et les fortifie. Jamais il ne les arrête trop long-temps sur la vue de leurs malheurs; bientôt il les transporte de la terre au ciel : pour les distraire de la crainte présente, il leur en inspire une autre plus vive; il les occupe du souvenir de leurs vices, et leur montre le bras de Dieu levé sur leurs têtes, et infiniment plus terrible que celui du prince.

Chrysost. Hom. 3, c. 1, 2. Hom. 6, c. 2. Hom. 17, c. 2. Hom. 21, c. 1. Liban. de vitâ et or. 24. Zos. l. 4.

Il y avoit déjà huit jours que les courriers qui portoient à l'empereur la nouvelle de la sédition étoient partis d'Antioche, lorsqu'on apprit qu'ils avoient été arrêtés dans leur route par divers accidens, et obligés de quitter les chevaux de poste pour prendre les voitures publiques. On crut qu'il étoit encore temps de les prévenir; et toute la ville s'adressa à l'évêque Flavien, prélat vénérable par sa sainteté, et chéri de l'empereur. Il accepta cette pénible commission; et ni les infirmités d'une extrême vieillesse, ni la fatigue d'un long voyage dans une saison incommode et pluvieuse, ni l'état où se trouvoit une sœur unique qu'il aimoit tendrement, et qu'il laissoit au lit de la mort, ne purent arrêter son zèle. Résolu de mourir ou de fléchir la colère du prince, il part au milieu des larmes de son peuple. Tous les cœurs le suivent par leurs vœux; on espère que la bonté naturelle de l'empereur ne pourra se défendre d'écouter un prélat si respecté. Zosime fait honneur de cette députation à Libanius et à un certain Hilaire, distingué, dit-il, par sa naissance et par son savoir. Nous avons,

en effet deux discours de Libanius qui semblent avoir été prononcés devant l'empereur, l'un pour apaiser sa colère, l'autre pour louer sa clémence. Mais ce n'est qu'une fiction de déclamateur. Si l'on s'en rapporte à Libanius lui-même, il paroît qu'il ne sortit point de la ville. Ce sophiste, qui veut toujours jouer un grand rôle, prétend avoir beaucoup servi à rassurer les habitans, et à disposer ensuite à la douceur les commissaires de Théodose. Il y a tout lieu de croire que ce récit de Zosime n'est qu'une fable inventée pour dérober aux chrétiens la gloire d'avoir sauvé Antioche.

Quoique Flavien fît une extrême diligence, il ne put atteindre les courriers. Ils arrivèrent avant lui, et leur rapport excita dans Théodose cette violente colère dont les premiers accès étoient toujours prompts et terribles. Il étoit moins irrité du renversement de ses propres statues que des outrages faits à celles de Flaccille et de son père. L'ingratitude d'Antioche redoubloit encore son courroux. Il avoit distingué cette ville entre toutes celles de l'empire par des marques de sa bienveillance : il y avoit ajouté de superbes édifices. On venoit d'achever par ses ordres un nouveau palais dans le faubourg de Daphné, et il avoit promis de venir incessamment honorer Antioche de sa présence. Son premier mouvement fut de détruire la ville, et d'ensevelir les habitans sous ses ruines. Etant revenu de cet accès d'emportement, il choisit le général Hellébique, et Césaire, maître des offices, pour l'exécution d'une vengeance plus conforme aux règles de la justice. Comme il ignoroit encore la punition des principaux auteurs du désordre, il chargea ces commissaires d'informer contre les coupables avec pouvoir de vie et de mort. Il leur donna ordre de fermer le théâtre, le Cirque et les bains publics; d'ôter à la ville son territoire, ses priviléges, et la qualité de métropole; de la réduire, comme avoit autrefois fait l'empereur Sévère, à la condition d'un simple bourg sou-

Chrysost. Hom. 14, *c.* 6.
Hom. 17, *c.* 2.
Idem. in epist. ad Coloss. Hom. 7, *c.* 3.
Lib. or. 15, 22.
Theod. l. 5, *c.* 19.
Zos. l. 4.
Soz. l. 7, *c.* 23.
Theoph. p. 60.
Till. Theod. not. 30.

mis à Laodicée, son ancienne rivale, qui deviendroit par ce changement métropole de la Syrie; de retrancher aux pauvres la distribution du pain, qui étoit établie dans Antioche comme dans Rome et dans Constantinople.

Chrysost. Hom. 12, *c.* 1. *Hom.* 16, *c.* 1. *Hom.* 17, *c.* 1. *Hom.* 18, *c.* 4. *Hom.* 21, *c.* 2. *Liban. or.* 15, 22, 23.

Hellébique et Césaire, étant partis avec ces ordres rigoureux, rencontrèrent Flavien, et redoublèrent sa douleur. Il continua sa route avec plus d'empressement pour obtenir quelque grâce. Les deux commissaires se hâtèrent d'arriver en Syrie. La renommée, qui les devança, renouvela la terreur dans Antioche. On publioit qu'ils venoient à la tête d'une troupe de soldats qui ne respiroient que le sang et le pillage. Les habitans prononçoient eux-mêmes leur propre sentence : *On égorgera le sénat; on détruira la ville de fond en comble; on la réduira en cendres avec son peuple; on y fera passer la charrue; et pour éteindre notre race, on poursuivra, le fer et le feu à la main, jusque dans les montagnes et les déserts ceux qui y chercheront une retraite.* On attendoit en tremblant le moment de leur arrivée. On se disposoit de nouveau à prendre la fuite. Le gouverneur, qui étoit païen, vint à l'église, où une multitude innombrable s'étoit assemblée comme dans un asile; il y parla au peuple, et s'efforça de le rassurer. Lorsqu'il se fut retiré, saint Jean Chrysostôme fit reproche aux chrétiens d'avoir eu besoin d'une voix étrangère pour affermir des cœurs que la confiance en Dieu devoit rendre inébranlables. Enfin ceux qui connoissoient le caractère des deux officiers vinrent à bout de calmer ces alarmes. On commença de se persuader que le prince ne vouloit pas ruiner Antioche, puisqu'il confioit sa vengeance à deux ministres si équitables et si modérés. A leur approche, une foule de peuple sortit au-devant d'eux, et les conduisit à leur demeure avec des acclamations mêlées de prières et de larmes. C'étoit le soir du 29 de mars.

En effet, les deux commissaires n'étoient pas de ces courtisans vils et mercenaires qui, livrés sans réserve à la passion de leur maître, vont aussi vite que son caprice, et lui préparent d'inutiles repentirs. C'étoient des hommes prudens et vertueux. Hellébrique étoit même uni d'amitié avec S. Grégroire de Nazianze; et c'est une louange pour Théodose d'avoir choisi, dans sa colère, deux ministres propres, non pas à la servir aveuglément, mais à la diriger et à la retenir dans les bornes d'une exacte justice. Ils apprirent, en arrivant, que les magistrats les avoient prévenus, et que la sédition étoit déjà punie par des exemples assez rigoureux. Cependant, par les ordres du prince, ils se voyoient réduits à la triste nécessité de rouvrir les plaies récentes de cette malheureuse ville, et d'en faire encore couler du sang. Ils signifièrent d'abord la révocation de tous les priviléges d'Antioche.

Chrysost. Hom. 17, *c.* 2. *Hom.* 18, *c.* 1, 4. *Lib. or.* 14, 22, 23. *Greg. Naz. ep.* 123.

Le lendemain, ils firent comparoître tous ceux qui composoient le conseil de la ville. Ils écoutèrent et les accusations formées contre eux, et leurs réponses. L'humanité des juges adoucissoient, autant qu'il leur étoit permis, la sévérité de leur ministère : ils n'employoient ni soldats ni licteurs pour imposer silence; ils permettoient aux accusés de plaindre leur sort, de verser des pleurs; ils en versoient eux-mêmes; mais ils ne leur laissoient espérer aucune grâce; ils paroissoient à la fois compatissans et inflexibles. Sur la fin du jour, ils firent renfermer tous ceux qui étoient convaincus dans une grande enceinte de murailles, sans toit et sans aucune retraite qui pût les garantir des injures de l'air. C'étoient les personnes les plus considérables d'Antioche par leur naissance, par leurs emplois et par leurs richesses. Toutes les familles nobles prirent le deuil; la ville perdoit avec eux tout ce qu'elle avoit d'éclat et de splendeur.

Chrysost. Hom. 17, *c.* 1. 2. *Hom.* 18, *c.* 1, 4. *Liban. or.* 22, 23.

Le troisième jour devoit être le plus funeste : tous les habitans étoient glacés d'effroi. C'étoit le jour destiné au

Chrysost. Hom. 17, *c.* 1, 2.

Hom. 18, c. 4.
Lib. or. 23.
Theod. l. 5, c. 19.

jugement et à l'exécution des coupables. Avant le lever du soleil, les commissaires sortent de leurs demeures à la lueur des flambeaux. Ils montroient une contenance plus sévère que la veille, et l'on croyoit déjà lire sur leur front la sentence qu'ils alloient prononcer. Comme ils traversoient la grande place, suivis d'une foule de peuple, une femme avancée en âge, la tête nue, les cheveux épars, saisit la bride du cheval d'Hellébique, et s'y tenant attachée, elle l'accompagne avec des cris lamentables. Elle demandoit grâce pour son fils, distingué par ses emplois et par le mérite de son père. En même temps Hellébique et Césaire se voient environnés d'une multitude inconnue, que des vêtemens lugubres, des visages pâles et exténués faisoient ressembler à des fantômes plutôt qu'à des hommes. C'étoient les solitaires des environs d'Antioche, qui dans cette triste conjoncture étoient accourus de toutes parts; et tandis que les philosophes païens, plus orgueilleux, mais aussi timides que le vulgaire, étoient allés chercher leur sûreté sur les montagnes et dans les cavernes, les moines, qui étoient alors les vrais philosophes du christianisme, et qui portoient ce nom à juste titre, avoient abandonné leurs cavernes et leurs montagnes pour venir consoler et secourir leurs concitoyens. Ils s'attroupent en grand nombre autour des commissaires; ils leur parlent avec hardiesse; ils offrent leurs têtes à la place des accusés; ils protestent qu'ils ne quitteront les juges qu'après avoir obtenu grâce: ils demandent d'être envoyés à l'empereur. *Nous avons*, disent-ils, *un prince chrétien et religieux; il écoutera nos prières; nous ne vous permettrons pas de tremper vos mains dans le sang de vos frères; ou nous mourrons avec eux*. Hellébique et Césaire tâchoient de les écarter en leur répondant qu'ils n'étoient pas maîtres de pardonner, et qu'ils ne pouvoient désobéir au prince sans se rendre eux-mêmes aussi coupables que le peuple d'Antioche.

Ils continuoient leur marche, lorsqu'un vieillard, dont l'extérieur n'avoit rien que de méprisable, s'avança à leur rencontre. Il étoit de petite taille, vêtu d'habits sales et déchirés. Saisissant par le manteau l'un des deux commissaires, il leur commanda à tous deux de descendre de cheval. Indignés de cette audace, ils alloient le repousser avec insulte, lorsqu'on leur dit que c'étoit Macédone. Ce nom les frappa d'une vénération profonde. Macédone vivoit depuis long-temps sur le sommet des plus hautes montagnes de Syrie, occupé jour et nuit de la prière. L'austérité de sa vie lui avoit fait donner le surnom de *Crithophage*, parce qu'il ne se nourrissoit que de farine d'orge. Quoiqu'il fût très-simple, sans aucune connoissance des choses du monde, et qu'il se fût rendu comme invisible aux autres hommes, il étoit célèbre dans tout l'Orient. Les commissaires s'étant jetés à ses pieds, le prioient de leur pardonner, et de souffrir qu'ils exécutassent les ordres de l'empereur. Alors ce solitaire, inspiré par la sagesse divine, leur parla en ces termes : « Mes amis, portez ces paroles au prince : Vous « n'êtes pas seulement empereur, vous êtes homme, et « vous commandez à des hommes de même nature que « vous. L'homme a été formé à la ressemblance de Dieu : « n'est-ce donc pas un attentat contre Dieu même de « détruire cruellement son image? On ne peut outrager « l'ouvrage sans irriter l'ouvrier. Considérez à quelle « colère vous emporte l'insulte faite à une figure de « bronze. Et une figure vivante, animée, raisonnable, « n'est-elle pas d'un plus grand prix ? Il nous est aisé de « rendre à l'empereur vingt statues pour une seule ; mais, « après nous avoir ôté la vie, il lui sera impossible de « rétablir un seul cheveu de notre tête. » Le discours de cet homme sans lettres fit une vive impression sur les commissaires. Ils promirent à Macédone de faire part à l'empereur de ses sages remontrances.

Ils se trouvoient dans un extrême embarras, et n'é- *Chrysost.*

Hom. 17, *c.* 2.
Liban. or. 23.

toient guère moins agités au-dedans d'eux-mêmes que les coupables dont ils devoient prononcer la sentence. D'un côté les ordres de l'empereur leur faisoient craindre d'attirer sur eux toute sa colère; de l'autre, les cris et les vives instances des habitans, et surtout des moines, dont les plus hardis menaçoient d'arracher les criminels des mains des bourreaux, et de subir eux-mêmes le supplice, désarmoient leur sévérité. Dans cet état d'incertitude, ils arrivèrent aux portes du prétoire, où l'on avoit déjà conduit ceux qui devoient être condamnés. Ils y rencontrèrent un nouvel obstacle. Les évêques qui étoient alors dans Antioche, et il s'en trouvoit toujours quelques-uns dans cette capitale de l'Orient, se présentent devant eux; ils les arrêtent et leur déclarent que, s'ils ne veulent leur passer sur le corps, il faut qu'ils leur promettent de laisser la vie aux prisonniers. Sur le refus des commissaires, ils s'obstinent à leur fermer le passage. Enfin Césaire et Hellébique ayant témoigné par un signe de tête qu'ils leur accordoient leur demande, ces prélats poussent un cri de joie, ils leur baisent les mains, ils embrassent leurs genoux. Le peuple et les moines se jettent en même temps dans le prétoire, et la garde ne peut arrêter cette foule impétueuse. Alors cette mère éplorée, qui n'avoit pas quitté la bride du cheval d'Hellébique, apercevant son fils chargé de chaînes, court à lui, l'entoure de ses bras, le couvre de ses cheveux, le traîne aux pieds d'Hellébique, et, les arrosant de ses larmes, elle conjure ce général, avec des cris et des sanglots, de lui rendre l'unique soutien de sa vieillesse, ou de lui arracher à elle-même la vie. Les moines redoublent leurs instances: ils supplient les juges de renvoyer le jugement à l'empereur; ils offrent de partir sur-le-champ, et promettent d'obtenir la grâce de tant de malheureux. Les commissaires, ne pouvant retenir leurs larmes, se rendent enfin; ils consentent à surseoir l'exécution jusqu'à la décision de Théodose.

Mais ils ne veulent pas exposer tant de vieillards atténués par les austérités aux fatigues d'un long et pénible voyage. Ils leur demandent seulement une lettre ; ils se chargent de la porter au prince et d'y joindre les plus pressantes sollicitations. Les solitaires composèrent une requête dans laquelle, en implorant la clémence de Théodose, ils lui mettoient devant les yeux le jugement de Dieu, et protestoient que, s'il falloit encore du sang pour apaiser son courroux, ils étoient prêts à donner leur vie pour le peuple d'Antioche.

Les deux commissaires convinrent qu'Hellébique demeureroit dans la ville, et que Césaire iroit à Constantinople. Ils firent transférer les criminels dans une prison plus commode. C'étoit un vaste édifice, orné de portiques et de jardins, où, sans les délivrer de leurs chaînes, on leur permit de recevoir toutes les consolations de la vie. Cette nouvelle fit renaître l'espérance, dont les effets se diversifioient selon la différence des caractères. Les citoyens sensés bénissoient Dieu, et lui rendoient des actions de grâces ; ils se flattoient que l'empereur, en considération de la fête de Pâques, qui approchoit, pardonneroit les offenses qu'il avoit reçues. Mais une jeunesse dissolue, dont cette ville voluptueuse étoit remplie, s'abandonnoit déjà aux excès d'une joie extravagante ; elle avoit en un moment oublié tous ses malheurs. Dès le lendemain du départ de Césaire, pendant que les principaux d'Antioche étoient dans les fers, et le pardon encore incertain, les bains publics étant fermés, une troupe de jeunes libertins coururent au fleuve, sautant, dansant, chantant des chansons lascives, et entraînant avec eux les femmes qu'ils rencontroient. Ces désordres n'échappèrent pas aux sévères réprimandes de saint Jean Chrysostôme. Pour les tirer de cette folle sécurité, il fit de nouveau gronder sur leurs têtes le tonnerre de la vengeance divine et les menaces de celles du prince.

Chrysost. Hom. 17, *c.* 2. *Hom.* 18, *c.* 4. *Hom.* 20, *c.* 7. *Lib. or.* 23.

Césaire étoit parti dès le soir même. Une foule de

peuple, et surtout les femmes, remplissoient le chemin sur son passage jusqu'à la distance de près de deux lieues; mais ce sage officier, voulant éviter l'éclat des acclamations populaires, attendit que la nuit eût obligé cette multitude de se retirer. Afin de faire plus de diligence, il n'avoit pris avec lui que deux domestiques, et le soir du lendemain il étoit déjà sur les frontières de la Cappadoce. Il ne s'arrêta dans sa route que pour changer de relais, et ne sortit de son chariot ni pour dormir, ni pour prendre de nourriture. Il voloit avec plus d'empressement que s'il se fût agi de sa propre vie. Quoiqu'il y eût plus de trois cents lieues d'Antioche à Constantinople, il arriva dans cette dernière ville le sixième jour après midi. Comme il étoit sans suite, il y entra sans être connu, et se fit sur-le-champ annoncer à l'empereur. Il lui présenta le procès-verbal qui contenoit le détail de la sédition et de ses suites; il n'y avoit pas oublié la requête des moines et la remontrance de Macédone. Il en fit la lecture par ordre du prince. Aussitôt, se jetant à ses pieds, il lui représenta le désespoir des habitans, les châtimens rigoureux qu'ils avoient déjà éprouvés, la gloire qui lui reviendroit de sa clémence. Theodose versa des larmes; son cœur commençoit à s'attendrir, mais la colère combattoit encore ces premiers mouvemens de compassion.

Lib. or. 22. *Theod. l.* 5, *c.* 19. *Soz. l.* 7, *c.* 23.

Il y avoit déjà sept ou huit jours que Flavien étoit arrivé à Constantinople; mais, soit qu'il crût l'empereur encore trop irrité, soit que ce prince l'évitât à dessein, il ne s'étoit point jusqu'alors présenté à Théodose. Plongé dans la douleur la plus amère, il ne s'occupoit que des maux de son peuple; son absence les lui rendoit plus sensibles, parce qu'il ne pouvoit les soulager; ses entrailles étoient déchirées, il passoit les jours et les nuits à verser des larmes devant Dieu, le priant d'amollir le cœur du prince. L'arrivée de Césaire lui rendit le courage; il alla au palais, et ce fut peut-être Césaire même qui lui procura une audience, afin d'ap-

Chrysost. 21, *c.* 2.

puyer ses prières de celles de ce saint évêque. Dès que Flavien parut devant l'empereur, il se tint éloigné, dans un morne silence, le visage baissé vers la terre, comme s'il eût été chargé de tous les crimes de ses compatriotes. Théodose, le voyant confus et interdit, s'approcha lui-même, et, levant à peine les yeux, le cœur serré de douleur, au lieu de s'abandonner aux éclats d'un juste courroux, il sembloit faire une apologie. Rappelant en peu de mots tout ce qu'il avoit fait pour Antioche, il ajoutoit à chaque trait : *C'est donc ainsi que j'ai mérité tant d'outrages !* Enfin, après le récit des bienfaits dont il avoit comblé cette ville ingrate : « Quelle est donc l'injustice dont ils ont prétendu « se venger? continua-t-il. Pourquoi, non contens de « m'insulter, ont-ils porté leur fureur jusque sur les « morts? Si j'étois coupable à leur égard, pourquoi ou- « trager ceux qui ne sont plus, et qui ne les ont jamais « offensés? N'ai-je pas donné à leur ville des marques « de préférence sur toutes les autres de l'empire? Je « désirois ardemment de la voir; j'en parlois sans cesse : « j'attendois avec impatience le moment où je pourrois « en personne recevoir les témoignages de leur affection « et leur en donner de ma tendresse. »

Flavien, pénétré de ces justes reproches, et poussant un profond soupir, rompit enfin le silence, et d'une voix entrecoupée de sanglots : « Prince (dit-il), notre ville « infortunée n'a que trop de preuves de votre amour; et « ce qui faisoit sa gloire fait aujourd'hui sa honte et notre « douleur. Détruisez-la jusqu'aux fondemens, réduisez- « la en cendres, faites périr jusqu'à nos enfans par le tran- « chant de l'épée; nous méritons encore de plus sévères « châtimens; et toute la terre, épouvantée de notre sup- « plice, avouera cependant qu'il est au-dessous de notre « ingratitude. Nous en sommes même déjà réduits à ne « pouvoir être plus malheureux. Accablés de votre dis- « grâce, nous ne sommes plus qu'un objet d'horreur.

Chrysost. Hom. 21, *c.* 3.

« Nous avons, dans votre personne, offensé l'univers en-
« tier; il s'élève contre nous plus fortement que vous-
« même. Il ne reste à nos maux qu'un seul remède. Imitez
« la bonté de Dieu : outragé par ses créatures, il leur a
« ouvert les cieux. J'ose le dire, grand prince, si vous
« nous pardonnez, nous devrons notre salut à votre in-
« dulgence ; mais vous devrez à notre offense l'éclat d'une
« gloire nouvelle : nous vous aurons, par notre attentat,
« préparé une couronne plus brillante que celle dont
« Gratien a orné votre tête; vous ne la tiendrez que de
« votre vertu. On a détruit vos statues : ah! qu'il vous
« est facile d'en rétablir qui soient infiniment plus pré-
« cieuses! Ce ne seront point des statues muettes et fra-
« giles, exposées dans les places aux caprices et aux in-
« jures : ouvrages de la clémence, et aussi immortelles
« que la vertu même, celles-ci seront placées dans tous
« les cœurs; et vous aurez autant de monumens qu'il y
« a d'hommes sur la terre, et qu'il y en aura jamais.
« Non, les exploits guerriers, les trésors, la vaste éten-
« due d'un empire, ne procurent pas aux princes un
« honneur aussi pur et aussi durable que la bonté et la
« douceur. Rappelez-vous les outrages que des mains
« séditieuses firent aux statues de Constantin, et les con-
« seils de ses courtisans qui l'excitoient à la vengeance :
« vous savez que ce prince, portant alors la main à son
« front, leur répondit en souriant : *Rassurez-vous, je*
« *ne suis point blessé.* On a oublié une grande partie
« des victoires de cet illustre empereur; mais cette pa-
« role a survécu à ses trophées; elle sera entendue des
« siècles à venir; elle lui méritera à jamais les éloges et
« les bénédictions de tous les hommes. Qu'est-il besoin
« de vous mettre sous les yeux des exemples étrangers?
« Il ne faut vous montrer que vous-même. Souvenez-
« vous de ce soupir généreux que la clémence fit sortir
« de votre bouche, lorsqu'aux approches de la fête de
« Pâques, annonçant aux criminels leur pardon, et aux

« prisonniers leur délivrance, vous ajoutâtes : *Que n'ai-*
« *je aussi le pouvoir de ressusciter les morts !* Vous pou-
« vez faire aujourd'hui ce miracle : Antioche n'est plus
« qu'un sépulcre; ses habitans ne sont plus que des ca-
« davres; ils sont morts avant le supplice qu'ils ont mé-
« rité : vous pouvez d'un seul mot leur rendre la vie. Les
« infidèles s'écrieront : *Qu'il est grand le dieu des chré-*
« *tiens ! Des hommes il en sait faire des anges ; il les*
« *affranchit de la tyrannie de la nature.* Ne craignez pas
« que votre impunité corrompe les autres villes : hélas !
« notre sort ne peut qu'effrayer. Tremblans sans cesse,
« regardant chaque nuit comme la dernière, chaque jour
« comme celui de notre supplice; fuyant dans les déserts;
« en proie aux bêtes féroces; cachés dans les cavernes,
« dans les creux des rochers, nous donnons au reste du
« monde l'exemple le plus funeste. Détruisez Antioche;
« mais détruisez-la comme le Tout-puissant détruisit
« autrefois Ninive : effacez notre crime par le pardon;
« anéantissez la mémoire de notre attentat en faisant
« naître l'amour et la reconnoissance. Il est aisé de brûler
« des maisons, d'abattre des murailles : mais de changer
« tout à coup des rebelles en sujets fidèles et affectionnés,
« c'est l'effet d'une vertu divine. Quelle conquête une
« seule parole peut vous procurer ! Elle vous gagnera les
« cœurs de tous les hommes. Quelle récompense vous
« recevrez de l'Eternel ! Il vous tiendra compte non-seu-
« lement de votre bonté, mais aussi de toutes les actions
« de miséricorde que votre exemple produira dans la
« suite des siècles. Prince invincible, ne rougissez pas
« de céder à un foible vieillard, après avoir résisté aux
« prières de vos plus braves officiers : ce sera céder au
« souverain des empereurs, qui m'envoie pour vous pré-
« senter l'Evangile, et vous dire de sa part : *Si vous ne*
« *remettez pas les offenses commises contre vous, votre*
« *père céleste ne vous remettra pas les vôtres.* Représen-
« tez-vous ce jour terrible dans lequel les princes et les

« sujets comparoîtront au tribunal de la suprême justice ; « et faites réflexion que toutes vos fautes seront alors « effacées par le pardon que vous nous aurez accordé. « Pour moi, je vous le proteste, grand prince, si votre « juste indignation s'apaise, si vous rendez à notre patrie « votre bienveillance, j'y retournerai avec joie ; j'irai « bénir avec mon peuple la bonté divine, et célébrer la « vôtre. Mais si vous ne jetez plus sur Antioche que des « regards de colère, mon peuple ne sera plus mon peu- « ple ; je ne le reverrai plus ; j'irai dans une retraite « éloignée cacher ma honte et mon affliction ; j'irai « pleurer, jusqu'à mon dernier soupir, le malheur d'une « ville qui aura rendu implacable à son égard le plus « humain et le plus doux de tous les princes. »

Chrysost. Hom. 21, *c.* 4. *Theod. l.* 5, *c.* 19. *Soc. l.* 7, *c.* 23.

Pendant le discours de Flavien, l'empereur avoit fait effort sur lui-même pour resserrer sa douleur. Enfin, ne pouvant plus retenir ses larmes : *Pourrions-nous*, dit-il, *refuser le pardon à des hommes semblables à nous après que le maître du monde, s'étant réduit pour nous à la condition d'esclave, a bien voulu demander grâce à son père pour les auteurs de son supplice qu'il avoit comblés de ses bienfaits !* Flavien, touché de la plus vive reconnoissance, demandoit à l'empereur la permission de demeurer à Constantinople pour célébrer avec lui la fête de Pâques : *Allez, mon père*, lui dit Théodose ; *hâtez-vous de vous montrer à votre peuple, rendez le calme à la ville d'Antioche ; elle ne sera parfaitement rassurée après une si violente tempête que lorsqu'elle reverra son pilote.* L'évêque le supplioit d'envoyer son fils Arcadius : le prince, pour lui témoigner que, s'il lui refusoit cette grâce, ce n'étoit par aucune impression de ressentiment, lui répondit : *Priez Dieu qu'il me délivre des guerres dont je suis menacé, et vous me verrez bientôt moi-même.* Lorsque le prélat eut passé le détroit, Théodose lui envoya encore des officiers de sa cour pour le presser de se rendre à son troupeau

avant la fête de Pâques. Quoique Flavien usât de toute la diligence dont il étoit capable, cependant, pour ne pas dérober à son peuple quelques momens de joie, il se fit devancer par des courriers qui portèrent la lettre de l'empereur avec une promptitude incroyable.

Chrysost. Hom. 21, c. 1, 4. Liban. or. 15, 22, 23.

Depuis que Césaire étoit parti d'Antioche, les esprits flottoient entre l'espérance et la crainte. Les prisonniers surtout recevoient sans cesse des alarmes par les bruits publics qui se répandoient, *que l'empereur étoit inflexible ; qu'il persistoit dans la résolution de ruiner la ville*. Leurs parens et leurs amis, gémissant avec eux, leur disoient tous les jours le dernier adieu; et l'éloquente charité de saint Jean-Chrysostôme pouvoit à peine les rassurer. Enfin la lettre de Théodose arriva pendant la nuit, et fut rendue à Hellébique. Cet officier généreux sentit le premier toute la joie qu'il alloit répandre dans Antioche. Il attendit le jour avec impatience; et dès le matin il se transporta au prétoire. L'allégresse peinte sur son visage annonçoit le salut; il fut bientôt environné d'une foule de peuple qui poussoit des cris de joie; et ce lieu arrosé de tant de larmes quelques jours auparavant retentissoit d'acclamations et d'éloges. Tous ceux que la crainte avoit jusqu'alors tenu cachés accouroient avec transport; tous s'efforçoient d'approcher d'Hellébique. Ayant imposé silence, il fit lui-même la lecture de la lettre : elle contenoit des reproches tendres et paternels. Théodose y paroissoit plus touché des insultes faites à Flaccille et à son père que de celles qui tomboient sur lui-même. Il y censuroit cet esprit de révolte et de mutinerie qui sembloit faire le caractère du peuple d'Antioche; mais il ajoutoit qu'il étoit encore plus naturel à Théodose de pardonner. Il témoignoit être affligé que les magistrats eussent ôté la vie à quelques coupables; et finissoit par révoquer tous les ordres qu'il avoit donnés pour la punition de la ville et des habitans.

Chrysost.

A ces mots, il s'élève un cri général. Tous se disper-

Hom. 21, c. 4.
Idem in epist. ad Coloss.
Hom. 7, c. 3.
Lib. or. 15, 23.
Strab. l. 16.

sent pour aller porter cette heureuse nouvelle à leurs femmes et à leurs enfans. La veille on accusoit de lenteur et Flavien et Césaire; aujourd'hui on s'étonne qu'une affaire si importante, si difficile, ait été si promptement terminée. On ouvre les bains publics, on orne les rues et les places de festons et de guirlandes, on y dresse des tables; Antioche entière n'est plus qu'une salle de festin. La nuit suivante égale la lumière des plus beaux jours; la ville est éclairée de flambeaux; on bénit l'Être souverain qui tient en sa main le cœur des princes; on célèbre la clémence de l'empereur; on comble de louanges Flavien, Hellébique et Césaire. Hellébique prend part à la réjouissance publique; il se mêle dans les jeux, dans les festins. Les jours suivans on lui dressa des statues ainsi qu'à Césaire, et lorsqu'il fut ensuite rappelé par l'empereur, il fut conduit hors de la ville avec les vœux et les acclamations de tout le peuple. Flavien reçut à son arrivée des témoignages de reconnoissance encore plus précieux et plus dignes d'un évêque; il fut honoré comme un ange de paix, et toutes les églises retentirent d'actions de grâces. Il eut même la consolation de retrouver encore sa sœur, à qui Dieu avoit prolongé la vie jusqu'à son retour, et de recevoir ses derniers soupirs. Plusieurs villes s'étoient intéressées en faveur d'Antioche; le sénat et le peuple de Constantinople avoient joint leurs instances à celles de Césaire et de Flavien. Séleucie, située sur la mer à quarante stades de l'embouchure de l'Oronte, avoit aussi envoyé une députation à l'empereur. Cette ville célèbre, autrefois appelée *la sœur d'Antioche*, avoit beaucoup perdu de son ancien lustre. Antioche, après en avoir été long-temps jalouse, affectoit alors de la mépriser; et ses habitans, enivrés d'un insolent orgueil au milieu même de leurs désastres, disoient hautement qu'ils aimoient mieux voir périr leur patrie que de devoir son salut à de pareils intercesseurs. Il paroît que les habitans d'Antioche ayant

obtenu leur pardon, osèrent demander à Théodose la permission de donner à leur ville le nom d'Arcadius. Mais on ne voit pas que ce prince ait eu égard à leur demande. Ainsi se terminèrent les suites d'une sédition que la politique se seroit crue obligée de châtier à la rigueur pour donner un exemple terrible. Celui qui veille en même temps à la sûreté et à la gloire des monarques qui le servent ne voulut armer contre les coupables que le bras de leurs propres magistrats; il ne laissa au prince que l'honneur de pardonner.

L'état de l'Occident donnoit alors à Théodose de grandes inquiétudes. Maxime se préparoit à la guerre, et faisoit des levées d'hommes et d'argent. Ses exactions désoloient la Gaule; il épuisoit les provinces; et, renonçant à cette feinte douceur qu'il avoit jusqu'alors affectée, il s'enrichissoit par les exils et les proscriptions. Lorsqu'il eut rempli ses trésors, déguisant son ambition sous le masque d'un zèle hypocrite, il signifia à Valentinien que, s'il n'abandonnoit la protection des ariens pour favoriser la foi catholique que son père avoit professée, il alloit l'y contraindre par la force des armes. Cette déclaration alarma Justine et toute la cour. On sentoit aisément que la religion n'entroit pour rien dans les vues de Maxime, et que son unique dessein étoit d'usurper ce qui restoit à Valentinien. Plusieurs des principaux officiers, craignant que Maxime ne les demandât pour les faire mourir, et que le jeune prince n'eût la foiblesse de les livrer au tyran, se retirèrent auprès de Théodose.

Ruf. l. 2, c. 16.
Pacat. paneg. c. 25, 26, 27, 28.
Theod. l. 5, c. 14.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 5, c. 3.

Pour écarter l'orage dont l'Italie étoit menacée, Justine s'adressa encore une fois à saint Ambroise. Elle l'avoit employé quatre ans auparavant à négocier un accommodement avec Maxime; et quoiqu'elle n'eût payé ce service que de traitemens injurieux, elle comptoit assez sur sa générosité pour lui confier de nouveau ses plus grands intérêts. D'ailleurs c'étoit fermer la bouche au tyran, qui se couvroit du prétexte de la reli-

Ambr. ep. 24.
Idem de obitu Valent.
Paulin, vit. Ambros.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 5, c. 3, 4.
Till. vie de S. Ambroise, art. 51.

gion, que de lui opposer le prélat qui en étoit le plus ardent défenseur. Ambroise accepta cette commission difficile; il s'empressa de montrer à Justine et à toute la terre que la persécution ne relâche pas les nœuds sacrés qui attachent les vrais chrétiens à leur prince; et, ne croyant pas qu'il lui fût permis de vendre à son souverain les services qu'il lui devoit, il regarda comme une bassesse de profiter du besoin qu'on avoit de sa personne pour exiger aucune condition même en faveur de l'église catholique. Il partit après Pâques pour se rendre à Trèves auprès de Maxime. Il avoit ordre de sonder les dispositions du tyran, de renouveler avec lui le traité de paix, et de lui demander les cendres de Gratien pour leur donner une sépulture honorable.

Le lendemain de son arrivée il alla au palais, et demanda une audience particulière. L'eunuque grand-chambellan lui répondit qu'il ne pouvoit être admis qu'en présence du conseil. Ambroise, ayant répliqué que ce n'étoit pas ainsi qu'on avoit coutume de recevoir les évêques, et que d'ailleurs il étoit chargé d'une commission secrète, l'eunuque alla en informer Maxime, et revint avec la même réponse. Le prélat consentit à tout pour ne pas rompre la négociation. Lorsqu'il fut entré dans le conseil, il refusa le baiser de Maxime. *Vous êtes en colère, évêque,* lui dit le tyran : *n'est-ce pas ainsi que je vous ai reçu dans votre précédente ambassade? Il est vrai*, répondit Ambroise, *que vous avez dès ce temps-là manqué à la dignité épiscopale ; mais alors je demandois la paix pour un inférieur, aujourd'hui je la demande pour un égal. Et qui lui donne cette égalité*, repartit fièrement Maxime? *Le Tout-puissant,* répliqua Ambroise, *qui a conservé à Valentinien l'empire qu'il lui avoit donné.* Cette fermeté irrita le tyran ; il s'emporta en invectives contre Valentinien et contre le comte Bauton, qui avoient, disoit-il, amené jusque sur les frontières de la Gaule les Huns et les Alains. Il reprocha

au prélat de l'avoir trompé la première fois, et d'avoir arrêté le cours rapide de ses conquêtes. Ambroise justifia le comte et l'empereur; il fit voir que, loin d'attirer les barbares dans la Gaule, ils les en avoient écartés à force d'argent. Il se disculpa lui-même, en rappelant à Maxime la bonne foi et la franchise dont il avoit usé dans la première négociation; il le fit souvenir que Valentinien, étant le maître de venger la mort de Gratien sur Marcellin, frère de Maxime, qu'il tenoit alors en son pouvoir, il le lui avoit renvoyé; il demandoit en récompense les cendres du défunt empereur. Maxime alléguoit pour raison de son refus que la vue des cendres de ce prince animeroit les soldats contre lui. « Et quoi! (répondit Ambroise) défendront-ils après sa mort celui qu'ils « ont abandonné pendant qu'il vivoit? Vous craignez « ce prince lorsqu'il n'est plus! qu'avez-vous donc gagné « à lui ôter la vie? Je me suis défait d'un ennemi, dites- « vous. Non, Maxime, Gratien n'étoit pas votre en- « nemi, c'étoit vous qui étiez le sien. Il n'entend pas « ce que je dis en sa faveur; mais vous, soyez-en le « juge. Si quelqu'un s'élevoit aujourd'hui contre votre « puissance, diriez-vous que vous êtes son ennemi, ou « qu'il est le vôtre? Si je ne me trompe, c'est l'usurpa- « teur qui est l'auteur de la guerre; l'empereur ne fait « que défendre ses droits. Vous refusez donc les cendres « de celui dont vous ne pourriez retenir la personne, « s'il étoit votre prisonnier! Donnez à Valentinien ce « triste gage de votre réconciliation. Comment ferez- « vous croire que vous n'avez pas attenté à la vie de « Gratien, si vous le privez de la sépulture? » Il convainquit ensuite Maxime d'être l'auteur de la mort du comte Vallion, qui n'étoit coupable que de fidélité envers son maître. Ambroise, entre les mains et sous le pouvoir du tyran, sembloit être son juge; et Maxime, confus, ne se tira d'embarras qu'en renvoyant le prélat, et en lui disant qu'il délibéreroit sur les demandes

de Valentinien. Ambroise avoit eu trop d'avantage sur Maxime pour espérer aucun succès ; il aigrit encore le tyran en refusant de communiquer avec les évêques de sa cour qui avoient fait mourir Priscillien. Maxime saisit ce prétexte pour lui donner ordre de s'en retourner sans délai. Le saint évêque, plus propre à soutenir avec force et avec franchise la vérité et la justice qu'à se démêler avec souplesse des détours obliques d'une négociation épineuse, partit, malgré les avis qu'on lui donnoit secrètement qu'il seroit assassiné en chemin. S'il est vrai que Maxime eût formé ce dessein, Dieu préserva l'évêque ; il revint à Milan, et rendit compte à Valentinien de son ambassade, qui n'avoit servi qu'à démasquer le tyran.

Zos. l. 4.
Theod. l. 5, c. 14.

Le jeune empereur ne perdit pas encore l'espérance de prévenir une rupture ouverte. Ses courtisans lui persuadoient que la roideur inflexible du prélat avoit rebuté Maxime, et celui-ci donnoit à entendre qu'il n'étoit pas éloigné de renouer la négociation. Domnin s'offrit à conduire cette affaire ; c'étoit un Syrien qui, s'étant introduit à la cour du jeune prince, étoit devenu son confident et son principal ministre. On le regardoit comme un profond politique, et il avoit lui-même la plus haute idée de sa propre capacité. Maxime le reçut à bras ouverts ; il accepta sans résistance toutes ses propositions, et flatta sa vanité en le comblant d'honneurs et de présens. Le ministre s'applaudissoit d'un succès si brillant ; il ne doutoit pas qu'il n'eût fait de Maxime le meilleur ami de Valentinien. Le tyran, profitant de son imprudence, le fit, au retour, accompagner d'une partie de son armée : c'étoit, disoit-il, des troupes qu'il prêtoit à son collègue pour dompter les barbares qui menaçoient la Pannonie. Domnin partit de Trèves vers la fin du mois d'août, fort glorieux des présens qu'il avoit reçus et du nombreux renfort qu'il conduisoit à son maître. Maxime le suivit de près avec le reste

de ses troupes; il se faisoit précéder d'un grand nombre de batteurs d'estrade pour arrêter tous ceux qui pouvoient donner des nouvelles de sa marche. Il trouva le pas de Suze ouvert par le passage de Domnin, et, s'étant joint à ses troupes avancées, qui avoient abandonné l'ambassadeur pour garder l'entrée de l'Italie, il prit le chemin de Milan.

Valentinien, surpris de cette irruption imprévue, se sauva en diligence à Aquilée. Bientôt, ne s'y croyant pas en sûreté, et n'attendant pas un meilleur sort que celui de Gratien, s'il tomboit entre les mains de l'usurpateur, il s'embarqua avec sa mère, et gagna Thessalonique pour y trouver un asile sous la protection de Théodose. Probe, que ses grandes richesses exposoient à un grand danger, accompagna le jeune empereur dans sa fuite. Dès qu'ils furent arrivés dans cette capitale de l'Illyrie, ils firent savoir à Théodose, qui étoit alors à Constantinople, l'extrémité à laquelle ils étoient réduits. Ce prince écrivit aussitôt à Valentinien *qu'il ne devoit s'étonner ni de ses malheurs ni des succès de Maxime; que le souverain légitime combattoit la vérité, et que le tyran faisoit gloire de la soutenir; que Dieu se déclaroit contre l'ennemi de son Eglise.* En même temps il partit de Constantinople, accompagné de plusieurs sénateurs. Lorsqu'il fut à Thessalonique, il tint conseil sur le parti qu'il devoit prendre. Tous les avis alloient à tirer de Maxime une prompte vengeance : *qu'il ne falloit pas laisser vivre plus long-temps un meurtrier, un usurpateur, qui, accumulant crimes sur crimes, venoit d'enfreindre des traités solennels.* Théodose étoit plus touché que personne du sort déplorable de deux empereurs, l'un cruellement massacré, l'autre chassé de ses états : il étoit bien résolu de venger son bienfaiteur et son beau-frère. Mais, comme l'hiver approchoit, et que la saison ne permettoit pas de commencer la guerre, il crut qu'au lieu de la déclarer avec

Zos. l. 4.
Sulp. Sev. vit. Mart. c. 23.
S. Aug. de civit. l. 5, *c.* 26.
Oros. l. 7, *c.* 34.
Soc. l. 5, *c.* 11.
Theod. l. 5, *c.* 14, 15.
Soz. l. 7, *c.* 13.
Philost. l. 10, *c.* 8.

une précipitation inutile, il étoit plus à propos d'amuser Maxime par des espérances d'accommodement. Il fut donc d'avis de lui proposer de rendre à Valentinien ce qu'il avoit de nouveau usurpé, et de s'en tenir au traité de partage, le menaçant de la guerre la plus sanglante, s'il refusoit des conditions si raisonnables.

Suidas in Οὐαλεντινιανός. *Theod. l.* 5, *c.* 15.

Au sortir du conseil, Théodose tira Valentinien à l'écart; et, l'ayant tendrement embrassé : « Mon fils « (lui dit-il), ce n'est pas la multitude des soldats, c'est « la protection divine qui donne les succès dans la « guerre. Lisez nos histoires depuis Constantin; vous y « verrez souvent le nombre et la force du côté des infi- « dèles, et la victoire du côté des princes religieux. « C'est ainsi que ce pieux empereur a terrassé Licinius, « et que votre père s'est rendu invincible. Valens, votre « oncle, attaquoit Dieu; il avoit proscrit les évêques » orthodoxes; il avoit versé le sang des saints. Dieu « a rassemblé contre lui une nuée de barbares; il a « choisi les Goths pour exécuteurs de ses vengeances; « Valens a péri dans les flammes. Votre ennemi a sur « vous l'avantage de suivre la vraie doctrine : c'est votre « infidélité qui le rend heureux. Si nous abandonnons « le fils de Dieu, quel chef, malheureux déserteurs, « quel défenseur aurons-nous dans les batailles? » Dieu parloit au cœur de Valentinien en même temps que la voix de Théodose frappoit ses oreilles. Fondant en larmes, le jeune prince abjura son erreur, et protesta qu'il seroit toute sa vie inviolablement attaché à la foi de son père et de son bienfaiteur. Théodose le consola; il lui promit le secours du ciel et celui de ses armes. Valentinien fut fidèle à sa parole; il rompit dès ce moment tous les engagemens qu'il avoit contractés avec les ariens; il embrassa sincèrement la foi de l'Eglise; et sa mère Justine, qui mourut l'année suivante, toujours obstinée dans son erreur, n'osa même entreprendre d'effacer les heureuses impressions des paroles de Théodose.

L'hiver se passa en négociations infructueuses. Maxime envoya des députés à Théodose, qui les retint long-temps à Thessalonique sans leur donner ni audience ni congé. Ce prince profitoit de cet intervalle pour faire ses préparatifs. Cependant Maxime, qui avoit fixé sa résidence dans Aquilée, achevoit de soumettre à sa puissance tous les états de Valentinien. Rome ne fut pas la dernière à lui rendre hommage. Les païens se déclarèrent pour lui avec empressement; ils espéroient obtenir de lui le rétablissement du culte de leurs dieux. Ce fut sans doute une si flatteuse espérance qui aveugla Symmaque. Cet illustre sénateur, qui avoit paru jusqu'alors un modèle de sagesse et d'attachement à ses maîtres légitimes, se déshonora en cette occasion par un discours qu'il prononça à la louange du tyran. La ville d'Emone, aujourd'hui Laubach, dans la Carniole, soutint un long siége: on ne sait si elle fut prise. Bologne se signala en faveur du nouveau prince; elle lui érigea des monumens sur lesquels elle lui donnoit à lui et à son fils Victor tous les titres que la flatterie avoit inventés pour les souverains. L'Afrique se soumit à ses lieutenans, et fut bientôt épuisée par ses exactions. Avant la fin de l'hiver, tout l'Occident le reconnoissoit pour maître.

Ambr. ep. 40, et de divers. serm. 3. Pacat. c. 37, 38. Symm. l. 2, ep. 31. Soc. l. 5, c. 12. Sigon. de occident. imp. l. 9.

La terreur de son nom s'étoit répandue jusqu'au-delà du Rhin et du Danube; plusieurs nations de la Germanie lui payoient tribut. En effet, ses forces étoient redoutables: le nombre et le courage de ses troupes sembloient lui promettre la conquête de l'Orient. A la tête de son armée étoient son frère Marcellin et Andragathe, tous deux aussi méchans que lui, mais plus braves et plus intrépides. Andragathe, pour fermer à Théodose l'entrée de l'Italie, s'occupa pendant l'hiver à fortifier les Alpes Juliennes et les passages des rivières. Maxime, ayant choisi Aquilée pour sa résidence, gouvernoit de là tout l'Occident: résolu de ne pas hasarder sa personne, il s'attendoit à voir bientôt à ses pieds

Ambr. ep. 40. Oros. l. 7, c. 35. Amm. Marcel. 27, c. 6.

Théodose chargé de fers. Il avoit établi pour préfet de Rome Rusticus Julianus, que ses partisans avoient onze ans auparavant songé à élever à l'empire pendant une maladie de Valentinien. C'étoit un homme cruel et sanguinaire : mais incertain du succès de la guerre, il se ménagea une ressource auprès de Théodose, en se conduisant avec une douceur et une humanité qui ne lui étoient pas naturelles. Le peuple de Rome ayant brûlé la synagogue des Juifs, Rusticus attendit à ce sujet les ordres de Maxime. Celui-ci envoya des soldats pour contenir le peuple et rétablir la synagogue. La protection qu'il accordoit à cette nation odieuse acheva de lui faire perdre l'affection des chrétiens, dont tous les vœux se réunissoient en faveur de son ennemi.

An. 388.
Idac. fast. Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 12. Soz. l. 7, c. 14. Till. Theod. art. 17, 42, not. 15.

Théodose avoit pris le consulat pour la seconde fois, et s'étoit donné pour collègue Cynégius, qui étoit depuis quatre ans revêtu de la dignité de préfet du prétoire d'Orient. Ce sage magistrat avoit secondé avec zèle, mais sans éclat et sans violence, le dessein formé par Théodose d'abolir l'idolâtrie. Il mourut à Constantinople, dans le mois de mars de cette année. Le peuple, dont il étoit chéri, assista en foule à ses funérailles, et les honora de ses larmes. Son corps fut déposé dans l'église des Saints-Apôtres, et l'année suivante sa femme Acantia le fit transporter en Espagne, où il étoit né. Théodose délibéra long-temps sur le choix d'un préfet du prétoire. Cette place devenoit plus importante par la nécessité où se trouvoit l'empereur de s'éloigner de l'Orient pour aller combattre Maxime. Son fils Arcadius, qu'il avoit laissé à Constantinople, n'étoit pas en âge de soutenir le poids des affaires. Enfin il jeta les yeux sur Tatien, connu par sa capacité et par les charges qu'il avoit exercées sous Valens. C'étoit lui qui en 367, étant préfet d'Egypte, avoit traité durement saint Athanase et les catholiques d'Alexandrie. Le changement de prince avoit sans doute changé la religion du magistrat. Son

fils Proculus fut fait en même temps préfet de Constantinople.

L'empereur prenoit toutes les mesures que la prudence lui inspiroit pour le succès d'une expédition si périlleuse. Afin de ne laisser derrière lui aucun sujet d'inquiétude, il renouvela les alliances avec les princes voisins de ses états. Les provinces n'étant pas encore remises des maux qu'elles avoient soufferts sous le règne malheureux de Valens, il ne pouvoit, sans les dépeupler entièrement, en tirer toutes les troupes qu'il falloit opposer aux nombreuses armées de Maxime. Il attira donc les barbares qui, en son absence, auroient pu insulter la frontière. Les habitans du Caucase, du mont Taurus, des bords du Danube et du Tanaïs, Goths, Huns, Alains, nations endurcies à toutes les fatigues, vinrent en foule lui offrir leurs services. Il ne leur manquoit que la discipline. Théodose les y dressa en peu de temps sous des capitaines expérimentés. Bientôt ces barbares apprirent à obéir à l'ordre sans confusion et sans tumulte, à résister à l'attrait du pillage, à épargner les vivres, et à souffrir patiemment la disette, à préférer l'honneur au butin. L'amour et l'admiration que les vertus de Théodose leur inspirèrent en firent des Romains. Il y en eut cependant qui conservèrent leur ancienne férocité, et qui abandonnèrent son armée, comme nous le verrons bientôt. Théodose se fit accompagner dans cette expédition par quatre généraux que leur valeur et leur expérience militaire avoient déjà rendus célèbres. Promote, renommé par la défaite des Gruthonges, avoit le titre de général de la cavalerie. Timase, qui s'étoit distingué dès le temps de Valens, commandoit l'infanterie. Ricomer et Arbogaste, François de naissance, et pleins de cette bravoure impétueuse qui plaît surtout aux barbares, eurent la plus grande part aux opérations de cette campagne. Ces officiers formoient son conseil. Mais, avant que de partir, il voulut consulter Dieu même par

Pacat. c. 32, 33.
Ambr. ep. 40.
S. Aug. de civ. l. 5, c. 26.
Ruf. l. 2, c. 19, 32.
Theod. l. 5, c. 24.
Philost. l. 10, c. 8.
Zos. l. 4, 5.

l'organe d'un de ses plus saints serviteurs. Jean l'anachorète vivoit dans les déserts de la Thébaïde, près de Lycopolis. Il étoit fameux par ses miracles. Théodose lui écrivit pour lui demander quel seroit le succès de ses armes. Jean lui promit la victoire ; et ce prince ne forma depuis ce temps-là aucune entreprise importante sans avoir consulté ce saint solitaire.

Cod. Theod. l. 5, tit. 7, leg. 2. Lib. 9, tit. 11, leg. unic. Lib. 16, tit. 5, leg. 14. Till. vie de Ste. Olymp. c. 1, et not. 1.

Il n'oublia pas de faire les règlemens nécessaires pour maintenir pendant son absence le bon ordre dans l'Eglise et dans l'état. Il défendit de nouveau aux hérétiques de tenir des assemblées. Il déclara nuls et adultères les mariages entre les chrétiens et les Juifs. Les hommes puissans, surtout en Egypte et dans Alexandrie, ville turbulente et pleine de désordres, s'attribuoient l'autorité d'arrêter leurs ennemis, et de les tenir en chartre privée, quoique cette violence fût, dès les temps anciens, prohibée par les lois romaines. Théodose adressa au préfet d'Egypte une loi plus rigoureuse que les précédentes ; il soumit cet abus aux peines du crime de lèse-majesté. Ce prince, si juste et si religieux, se laissa cependant alors entraîner à une violence également contraire à la religion et à la justice. Olympiade, sortie d'une famille très-illustre, et connue dans l'histoire de l'Eglise par la sainteté de sa vie et par son attachement à saint Jean Chrysostôme persécuté, étoit alors dans sa première jeunesse. Ayant perdu son mari Nébride, qui avoit été préfet de Constantinople, elle renonça à un second mariage, et se consacra au service de Dieu. Elpide, seigneur espagnol, cousin de Théodose, après de vaines sollicitations, s'adressa à l'empereur pour la contraindre de l'épouser. Le prince fut piqué du refus d'Olympiade, comme d'un mépris qu'elle faisoit de son alliance; il commanda, il menaça : tout fut inutile. Voulant vaincre la constance de cette femme, il ordonna au préfet de Constantinople de tenir tous ses biens en saisie jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de trente ans, dont elle étoit

encore éloignée. Olympiade écrivit à l'empereur qu'elle le remercioit de l'avoir déchargée d'un fardeau si onéreux, et que, s'il vouloit l'obliger tout-à-fait, elle le prioit de distribuer ses biens aux pauvres et aux églises. Le préfet gênoit beaucoup Olympiade, et la tenoit dans une sorte de servitude : un si dur traitement n'ébranla pas sa résolution. Enfin Théodose, au retour de la guerre contre Maxime, admirant lui-même la fermeté de cette veuve chrétienne, lui fit rendre ses biens et sa liberté.

Zos. l. 4. Till. Theod. not. 36.

L'empereur étoit près de partir de Thessalonique lorsqu'il fut averti qu'un grand nombre de barbares incorporés à ses légions s'étoient laissé corrompre par les émissaires secrets de Maxime. Ces traîtres s'étant aperçus que leur perfidie étoit découverte, prirent la fuite vers les lacs et les marais de la Macédoine, et s'allèrent cacher dans les forêts. On envoya après eux des détachemens qui les poursuivirent dans leurs retraites. On en massacra plusieurs; mais il en échappa assez pour faire dans la suite de grands désordres. L'empereur se mit en marche avec toutes ses troupes, et prit la route de la Pannonie supérieure, conduisant avec lui Valentinien.

Ambr. ep. 40. Soc. l. 5, c. 13. Soz. l. 7, c. 14. Theoph. p. 59. Codin. orig. Constant, p. 64. Cod. Theod. l. 16, tit. 4, leg. 2; tit. 5, leg. 15, 16.

Les opérations de la guerre n'étoient pas encore commencées, et déjà on publioit à Constantinople qu'elle étoit finie, et que Maxime avoit défait Théodose dans une grande bataille. Ce faux bruit se chargeant toujours de nouvelles circonstances en passant de bouche en bouche, on citoit le nombre des morts et des blessés; on ajoutoit que l'empereur étoit poursuivi de près, et qu'il ne pouvoit échapper. Ceux qui avoient le matin inventé cette fable, l'entendoient débiter le soir revêtue de tant de particularités et avec tant d'assurance, qu'ils devenoient eux-mêmes les dupes de leur propre mensonge. Les ariens, irrités de voir les églises de la ville en la possession de ceux qu'ils en avoient si long-temps exclus, crurent aisément ce qu'ils désiroient. Ils s'as-

semblèrent, et coururent mettre le feu à la maison de l'évêque Nectaire. Elle fut réduite en cendres avec le toit de l'église de Sainte-Sophie, que Rufin fit réparer dans la suite par ordre de l'empereur. La fureur auroit été plus loin, s'il ne fût arrivé des nouvelles certaines qui détrompèrent les séditieux. Il fallut demander pardon de cette insulte. Arcadius en écrivit à son père, et obtint grâce pour les coupables. Mais, afin de réprimer à l'avenir l'insolence des hérétiques, Théodose étant arrivé à Stobes, sur les frontières de la Macédoine, renouvela, par une loi du 14 de juin, les défenses qu'il leur avoit faites tant de fois de s'assembler, de prêcher, de célébrer les mystères. Il chargea le préfet du prétoire de veiller à l'observation de cette ordonnance, et de punir les contrevenans. Deux jours après, étant encore dans la même ville, il ordonna au préfet d'employer les plus sévères châtimens pour imposer silence à tous ceux qui disputeroient publiquement sur la doctrine, et qui, soit par des prédications, soit par des conseils, échaufferoient sur ce point l'esprit des peuples.

Ambr. ep. 40.
Pacat. c. 32.
Oros. l. 7. c. 35.
Zos. l. 4.

Théodose faisoit diligence : le 21 de juin il étoit à Scupes en Dardanie, ville éloignée de trente-cinq lieues de Stobes. Son armée marchoit sur trois colonnes. Il n'avoit pu établir de magasins dans un pays dont Maxime venoit de se rendre maître ; mais, la Providence divine lui aplanissant toutes les difficultés, les magasins du tyran lui furent ouverts par les troupes mêmes qui avoient ordre de les garder. Il ne lui restoit qu'une inquiétude. Il sembloit impossible de forcer les Alpes Juliennes, défendues par Andragathe, capitaine habile, vaillant, déterminé. Maxime eût été invincible, s'il se fût tenu derrière cette chaîne de montagnes, dont il pouvoit aisément fermer tous les passages. Son aveuglement lui fit perdre cet avantage, et leva cet obstacle aux succès de son ennemi. Le tyran se persuada que Théodose faisoit prendre à Valentinien et à Justine la route

de la mer pour débarquer en Italie. Sur une si foible conjecture, il rassembla tout ce qu'il put de vaisseaux légers, et en donna le commandement à Andragathe, avec ordre de se saisir du jeune empereur et de sa mère. Ce général, ayant abandonné le poste important qu'il occupoit, perdit son temps à courir vainement les mers de l'Italie et de la Sicile.

Pacat. c. 34. Ambr. ep. 40.

Après le départ d'Andragathe, l'armée de Maxime se partagea en deux corps, dont chacun surpassoit en nombre les troupes de Théodose; et, ayant traversé les montagnes, elle entra dans les plaines de la Pannonie. Pour enfermer l'ennemi, qui, ayant passé la Save, marchoit entre cette rivière et celle de la Drave, l'un des deux corps s'arrêta près de Siscia, ville alors considérable, qui n'est plus qu'un bourg nommé *Siszek*, sur le bord méridional de la Save. L'autre corps, composé des troupes d'élite, et commandé par Marcellin, frère du tyran, alla camper à Petau sur la Drave. Théodose avançoit avec tant de diligence, qu'il arriva à la vue du camp de Siscia beaucoup plus tôt qu'on ne l'y attendoit. Aussitôt profitant de la surprise, sans donner à ses soldats le temps de se reposer, ni aux ennemis celui de se reconnoître, il passe à la nage à la tête de sa cavalerie, gagne les bords, tombe avec furie sur les troupes de Maxime qui accouroient en désordre pour disputer le passage. Elles sont renversées, foulées aux pieds des chevaux, taillées en pièces. Ceux qui échappent au premier massacre veulent se sauver dans la ville: les uns sont précipités dans les fossés; les autres, aveuglés par la terreur, donnent dans les pieux armés de fer qui défendent l'entrée; la plupart s'écrasent mutuellement dans la foule, ou périssent par le fer ennemi; le reste fuit vers la Save. Là, tombant les uns sur les autres, ils s'embarrassent et se noient: bientôt le fleuve est comblé de cadavres. Le général, qui n'est pas nommé dans l'histoire, fut englouti dans les eaux.

Pacat. c. 35, 36.
Ambr. ep. 40.

Marcellin étoit arrivé le même jour à Pétau. Théodose, s'étant remis en marche le lendemain, vint le troisième jour, sur le soir, camper en sa présence. Les deux généraux et les deux armées ne respiroient que le combat; le succès animoit les uns; la rage et le désir de la vengeance enflammoit les autres. Ils passèrent la nuit dans une égale impatience. Dès que le jour parut, on se rangea en bataille. C'étoit des deux côtés la même disposition: les cavaliers sur les ailes, l'infanterie au centre; à la tête, des pelotons de troupes légères. On s'ébranla, et, après quelques décharges de traits et de javelots, on s'avança de part et d'autre avec une égale fierté pour se charger l'épée à la main. La victoire fut quelque temps disputée. Marcellin savoit la guerre; il avoit un courage digne d'une meilleure cause. Ses soldats se battoient en désespérés. Enfin, enfoncés de toutes parts, ils se débandèrent et prirent la fuite. Ce ne fut plus alors qu'un affreux carnage. La plupart, mortellement blessés, allèrent mourir dans les forêts voisines, ou se précipitèrent dans le fleuve. La nuit mit fin au massacre et à la poursuite. Au commencement de la déroute, un grand corps de troupes baissa ses enseignes et demanda quartier: les soldats, jetant leurs armes, se tinrent prosternés à terre, comme pour attendre leur sentence. L'empereur, doux et tranquille dans l'ardeur même de la bataille, leur ordonna avec bonté de se relever et de se joindre à son armée; et ses ennemis, devenus tout à coup ses soldats, partagèrent avec leurs vainqueurs la joie de leur propre défaite. L'histoire ne parle plus de Marcellin, qui périt apparemment au milieu du carnage.

Pacat. c. 37, 38, 40, 41.
Ambr. ep. 40.
Oros. l. 7, c. 35.

Maxime n'avoit pas eu le courage de se trouver en personne à l'une ni à l'autre bataille. Il s'étoit tenu à quelque distance de ses armées. A la nouvelle de la double victoire de Théodose, il prit la fuite sans tenir de route certaine: détesté des vaincus, poursuivi par les vainqueurs, déchiré au-dedans par les remords de

son crime, il ne voyoit nulle retraite assurée. Conduit par la crainte, le guide le plus infidèle, il alla se jeter dans Aquilée. C'étoit se renfermer lui-même dans une prison pour y attendre le supplice. La ville n'étoit pas en état de tenir contre une armée victorieuse. Théodose marchoit avec ses troupes légères. Lorsqu'il approchoit d'Emone, qui venoit de ressentir tous les maux d'un long siége, les habitans sortirent au-devant de lui avec les démonstrations de la joie la plus vive. Les sénateurs, vêtus d'habits blancs, les prêtres païens, couverts de leurs plus riches ornemens, étoient suivis de tout le peuple, qui faisoit retentir l'air de chants de victoire. L'entrée du prince fut un triomphe. Les portes étoient ornées de fleurs, les rues de riches tapis : partout brilloient des flambeaux allumés. Une multitude de tout sexe et de tout âge s'empressoit autour du vainqueur : tous le félicitoient, et prioient le ciel de couronner ses succès par la mort du tyran.

Théodose, ayant traversé la ville, franchit sans peine les Alpes Juliennes, dont Maxime avoit laissé les passages ouverts, et s'arrêta à trois milles d'Aquilée. Arbogaste, à la tête d'un gros détachement, s'étant avancé jusqu'à la ville, força les portes, qui n'étoient défendues que par une poignée de soldats. Maxime, encore plus dépourvu de conseil que de forces, étoit si peu instruit des mouvemens de son ennemi, qu'on le trouva occupé à distribuer de l'argent aux troupes qui lui restoient. On le jette en bas du tribunal, on lui arrache le diadème, on le dépouille, et, les mains liées derrière le dos, on le conduit au camp du vainqueur comme un criminel au lieu du supplice. L'empereur, après lui avoir reproché son usurpation et l'assassinat de Gratien, lui demanda sur quel fondement il avoit osé publier que, dans sa révolte, il agissoit d'intelligence avec Théodose. Maxime répondit en tremblant qu'il n'avoit inventé ce mensonge que pour attirer des partisans, et s'autoriser

Pacat. c. 43, 44, 45. Claud. in 4° consul. Honorii. Oros. l. 7, c. 35. Auson. in Aquileiâ. Vict. epit. Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 14. Philost. l. 10, c. 8. Prosp. chr. Idac. chron. fast. Till. Theod. not. 37.

d'un nom respectable. Cet aveu et l'état déplorable du tyran désarmèrent la colère de Théodose : la compassion sollicitoit déjà sa clémence, lorsque ses officiers enlevèrent Maxime de devant ses yeux, et lui firent trancher la tête hors du camp. Ainsi périt cet usurpateur, le 28 de juillet, ou, selon d'autres, le 27 d'août; cinq ans après qu'il eut fait périr son prince légitime. On fit mourir ensuite deux ou trois de ses partisans les plus opiniâtres, et quelques soldats maures, ministres de ses cruautés. Théodose fit grâce à tous les autres.

Andragathe, après avoir inutilement cherché Valentinien sur les mers d'Italie et de Grèce, avoit reçu sur les côtes de Sicile un échec dont on ignore les circonstances. Il faisoit voile vers Aquilée pour rejoindre Maxime, lorsqu'il apprit sa défaite et sa mort. Ce furieux, qui, ayant trempé ses mains dans le sang de Gratien, ne pouvoit espérer de pardon, prévint son supplice en se précipitant lui-même dans la mer.

Victor, fils de Maxime, qui dans un âge encore tendre portoit déjà le titre d'Auguste, étoit demeuré dans la Gaule. Son père avoit confié le soin de sa personne et la défense du pays à Nannien et à Quentin, qu'il avoit établis maîtres de la milice. Tandis que Maxime étoit occupé de la guerre contre Théodose, ses généraux en avoient deux à soutenir contre les Saxons et contre les Francs. Les premiers avoient fait une descente sur les côtes de la Gaule : ils furent aisément repoussés. Il n'en fut pas de même des Francs. Conduits par trois princes, Génobaude, Marcomir et Sunnon, ils passèrent le Rhin, ravagèrent le pays, massacrèrent les habitans, et donnèrent l'alarme à Cologne. La nouvelle en étant venue à Trèves, Nannien et Quentin assemblèrent des troupes, et marchèrent à l'ennemi. A leur approche, la plupart des Francs repassèrent le Rhin avec leur butin. Ceux qui demeurèrent en-deçà furent taillés en pièces près de la forêt Carbonnière;

c'étoit une partie de la forêt d'Ardenne, qui s'étendoit entre le Rhin et l'Escaut. Après ce succès, les deux généraux se séparèrent. Nannien refusa de poursuivre les Francs dans leur pays, persuadé qu'on les trouveroit en état de se bien défendre : il se retira à Mayence. Quentin, plus téméraire, prit seul le commandement de l'armée, et passa le Rhin près de Nuitz. Au second campement, il trouva de grands villages abandonnés. Les Francs, feignant d'être effrayés, s'étoient retirés dans des forêts dont ils avoient embarrassé les chemins par de grands abattis d'arbres. Les soldats romains mirent le feu aux habitations, et passèrent la nuit sous les armes. Au point du jour, Quentin entra dans les forêts, où il s'égara. Enfin, trouvant toutes les routes fermées, il prit le parti d'en sortir, et s'engagea dans des marais dont ces bois étoient bordés. On aperçut d'abord un petit nombre d'ennemis qui, élevés sur les monceaux d'arbres abattus comme sur des tours, lançoient des flèches empoisonnées, dont la moindre blessure portoit la mort. Leur nombre croissant à chaque moment, les Romains tentèrent d'abord de traverser les marais pour gagner la plaine; mais ils reconnurent bientôt que c'étoit chercher une perte assurée. Les hommes et les chevaux s'enfonçant de plus en plus à chaque pas dans une vase molle et profonde, y demeuroient engagés et immobiles, exposés à tous les coups des ennemis. Il fallut donc retourner sur leurs pas à travers une grêle de traits. Dans ce désordre toute l'armée fut détruite. Plusieurs périrent dans les marais. Ceux qui gagnèrent les bois, cherchant en vain une retraite, trouvèrent partout l'ennemi et la mort. Héraclius, tribun des joviens, et presque tous les officiers, y laissèrent la vie. Il n'y eut que très-peu de soldats qui se sauvèrent à la faveur de la nuit. Quentin revint en Gaule couvert de honte. Il y apprit la mort de Maxime, et se vit lui-même en grand danger de subir le même

sort. Arbogaste, envoyé par Théodose en cette province, fit mourir le jeune Victor. Nannien et Quentin, dépouillés du commandement, ne conservèrent leur vie que par la clémence du vainqueur.

Claud. in 4° consul. Honorii.
Ambr. ep. 40, 41.
S. Aug. civ. l. 5, *c.* 26.
Pacat. c. 45, 46.
Oros. l. 7, *c.* 35.
Ruf. l. 2, *c.* 17.
Vict. epit.
Zos. l. 4.
Cod. Theod. l. 15, *tit.* 14, *leg.* 6.

Jamais victoire, après une guerre civile, ne fut moins sanglante ni plus désintéressée. Théodose pouvoit regarder comme sa conquête tout l'Occident, et surtout les provinces que Maxime avoit enlevées à Gratien, et que le jeune Valentinien n'avoit jamais possédées. La perfidie de ceux qui s'étoient livrés au tyran, et qui avoient secondé son usurpation, le mettoit en droit de les punir. Il rendit à Valentinien tout ce qu'il avoit perdu; il y ajouta le reste de l'Occident, et n'écouta point les conseils d'une politique avide et ambitieuse, qui auroit bien su lui établir des droits spécieux sur la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il accorda une amnistie générale à ceux qui avoient suivi le parti de Maxime; il leur conserva leurs biens et leur liberté. En les dépouillant des dignités qu'ils tenoient de la main du tyran, il les laissa jouir de celles qu'ils possédoient avant la révolte. Toutes les inimitiés cessèrent avec la guerre. Théodose oublia qu'il avoit vaincu; et ce qui est plus difficile encore et plus avantageux pour assurer la paix, les vaincus oublièrent qu'ils avoient été ses ennemis. On vit alors ce qui, selon la remarque d'un auteur païen, ne peut être que l'effet d'une vertu rare et sublime, un prince devenir meilleur lorsqu'il n'eut plus rien à craindre, et sa bonté croître avec sa grandeur. Théodose veilla plus que jamais à entretenir ses sujets dans la prospérité et dans l'abondance; et tandis que les autres princes croient faire beaucoup après une guerre civile en rendant aux légitimes possesseurs leurs terres dépouillées et ravagées, il tira de son propre trésor de quoi restituer aux particuliers les sommes d'or et d'argent qui leur avoient été enlevées par le tyran. Il prit soin de la mère et des filles de Maxime, et leur assigna

des pensions pour subsister avec honneur. La femme de ce tyran avoit apparemment fini ses jours ; autrement, l'histoire n'auroit pas oublié le traitement que lui auroit fait Théodose. Ce caractère de clémence étoit soutenu par les conseils de saint Ambroise, qui n'employoit son crédit auprès du prince que pour combattre la flatterie toujours cruelle, et les passions des courtisans, toujours basses et interessées.

Cependant il étoit de la justice de ne pas étendre l'indulgence jusqu'à laisser subsister les actes injustes du tyran. C'est pourquoi Théodose cassa les lois que Maxime avoit publiées, et déclara ses jugemens nuls et sans effet. Il obligea ceux qu'il avoit revêtus de juridiction de rendre leurs brevets ; il ordonna que les sentences qu'ils avoient prononcées fussent rayées de tous les registres publics, comme étant sans autorité. Il excepta les actes et les conventions civiles passés sans fraude et sans contrainte entre les particuliers. On voit même, par une loi de l'année suivante, qu'il confisqua les biens de ceux qui avoient abusé de la faveur de Maxime pour exercer dans la Gaule des concussions et des violences. C'est ainsi que Théodose rendit la paix à l'empire. La mort de Justine assura celle de l'Eglise. Cette princesse arienne n'eut pas la satisfaction de voir son fils rétabli dans ses états : avant que la guerre fût terminée, elle alla rendre compte à Dieu des persécutions qu'elle avoit suscitées aux catholiques. Théodose, après s'être arrêté deux mois à Aquilée, vint à Milan, où il passa le reste de l'année et les cinq premiers mois de la suivante. Il demeura trois ans en Italie pour rétablir l'ordre dans l'Occident, et pour instruire dans l'art de régner le jeune Valentinien, dont il gouverna les états avec le zèle et l'autorité d'un père. Ce grand prince ne croyoit au-dessous de lui aucun des détails qui pouvoient contribuer au succès des affaires. Les provinces qui abondoient en mines de fer

Ruf. l. 2, *c.* 17.
Cod. Theod. l. 4, *tit.* 22, *leg.* 3, *et ibi God.*
Lib. 10, *tit.* 21, *leg.* 2, *et ibi God.*
Lib. 15, *tit.* 14, *leg.* 7, 8.
Till. vie de S. Ambroise, *art.* 53.
Idem. Th. art. 45.

étoient obligées d'en fournir une certaine quantité pour forger les épées et les autres armes : elles acquittoient ainsi leur tribut. On en tiroit beaucoup des mines du mont Taurus et de la Cappadoce. Mais on voit que les fraudes si préjudiciables à l'état dans ce qui regarde la fourniture des armées étoient dès-lors connues et pratiquées. Des entrepreneurs infidèles et avares se faisoient donner de l'argent au lieu de fer, et employoient pour les armes des soldats des matières de mauvaise qualité, qui leur coûtoient beaucoup moins qu'ils n'avoient reçu. Ces misérables, pour le plus léger profit, auroient fait perdre vingt batailles. Théodose, dans son expédition contre Maxime, s'étant aperçu de cette fraude, la défendit par une loi du 18 octobre de cette année, et ordonna que les provinces fourniroient en nature le meilleur fer. Il n'est pas dit qu'il ait puni, et par conséquent l'abus dut continuer.

Ambr. ep. 57. Symm. l. 2, ep. 31. Soc. l. 5, 14. Till. Theod. art. 46.

L'inclination bienfaisante de Théodose fut pour les sénateurs païens un motif de faire une nouvelle tentative en faveur de l'idolâtrie. Maxime leur avoit donné lieu d'espérer le rétablissement de l'autel de la Victoire. Ils députèrent à Théodose pour demander cette grâce. Ils trouvèrent encore auprès du prince un obstacle invincible dans le zèle de saint Ambroise. Le prélat s'opposa à leur requête avec son courage ordinaire; et comme Théodose sembloit flatté du désir de satisfaire le sénat de Rome, Ambroise cessa de le voir, et se tint pendant quelques jours éloigné de la cour. Son absence donna un nouveau poids à ses remontrances; et Théodose rejeta la demande des sénateurs. Symmaque, qui avoit peut-être encore cette fois plaidé la cause du paganisme, voulut profiter de l'occasion pour se laver du reproche qu'on lui faisoit, avec justice, d'avoir déshonoré son éloquence en faveur de Maxime. Il prononça un éloge de Théodose dans lequel il faisoit sa propre

apologie, et montroit qu'il s'étoit personnellement ressenti des injustices de l'usurpateur. Mais, comme il eut la hardiesse de revenir encore sur la demande du sénat, Théodose, irrité de cette opiniâtreté importune, le fit sur-le-champ arrêter, avec ordre de le conduire à cent milles de Rome. Symmaque s'échappa et se réfugia dans une église; et le prince se laissa bientôt adoucir par les prières de plusieurs personnes distinguées. Il pardonna à Symmaque, et lui rendit même toute la faveur dont il l'honoroit depuis long-temps.

Ambr. ep. 40, 41. Paulin. vit. Ambr. Till. vie de S. Ambroise, art. 53. Fleury, hist. eccles. l. 19, art. 14, 15.

Quoique Théodose fût ennemi de l'erreur, il exigeoit des chrétiens la modération et la douceur qui fait le plus beau caractère de la religion qu'ils professent. Callinique étoit une ville épiscopale de l'Osrhoëne, sous la métropole d'Edesse : elle fut depuis nommée Léontopolis. Les Juifs y avoient une synagogue, et les hérétiques valentiniens un temple enrichi d'un grand nombre d'offrandes. Les habitans chrétiens brûlèrent la synagogue; et les moines, troublés dans l'exercice de leurs cérémonies religieuses par les hérétiques, mirent le feu au temple, dont les richesses furent consumées. Le comte d'Orient en écrivit à Théodose, qui étoit à Milan, et accusa l'évêque d'avoir conseillé ces violences. Le prince ordonna que l'évêque rebâtiroit la synagogue à ses dépens; que les moines seroient sévèrement punis, et qu'on dédommageroit les valentiniens de la perte qu'ils avoient faite. Ambroise étoit alors à Aquilée. Ayant appris l'ordre de l'empereur, il lui écrivit pour en obtenir la révocation. Il se plaignoit qu'on eût condamné l'évêque sans l'avoir entendu : il représentoit que *les ordres du prince alloient faire ou des prévaricateurs, si les chrétiens y obéissoient, ou des martyrs, s'ils aimoient mieux obéir à la loi de Dieu et de leur conscience : que l'on avoit laissé impunies les violences tant de fois exercées contre l'Eglise, soit par les Juifs, soit par les*

hérétiques : quelle honte seroit-ce pour un empereur chrétien qu'on eût sujet de dire que son bras ne s'armoit que pour venger les hérétiques et les Juifs ! Cette lettre n'ayant pas produit l'effet qu'il désiroit, il retourna promptement à Milan ; et l'empereur étant venu à l'église, l'évêque prit le ton du prophète Nathan en faisant parler Dieu à Théodose en ces termes : *C'est moi qui vous ai choisi pour vous élever à l'empire ; je vous ai livré l'armée de votre ennemi ; je l'ai réduit sous votre puissance ; j'ai placé vos enfans sur le trône ; je vous ai fait triompher sans peine, et vous faites triompher de moi mes ennemis !* Comme il descendoit de la tribune, Théodose lui dit : *Mon père, vous avez bien parlé aujourd'hui contre nous : Non pas contre vous, prince,* repartit Ambroise, *mais pour vous.* L'empereur avoua qu'il étoit trop dur d'obliger l'évêque à la réparation de la synagogue : *Mais,* ajouta-t-il, *les moines sont coupables de beaucoup de désordres.* Comme Timase, maître de la milice, naturellement hautain et insolent, qui étoit présent à cet entretien, s'emportoit en invectives contre les moines : *Je parle à l'empereur,* lui dit Ambroise, *avec vous je traiterois autrement.* Il obtint que l'ordre fût révoqué, et ne consentit à célébrer les saints mystères qu'après avoir tiré de Théodose une parole réitérée. Ce n'est pas que ce saint prélat autorisât les procédés violens en matière de religion ; il avoit montré le contraire dans l'affaire de Priscillien. Mais il regardoit comme un crime de forcer des chrétiens à rétablir des édifices dans lesquels Dieu étoit outragé. Cependant, comme les chrétiens, trop souvent animés contre les Juifs d'une haine que le christianisme n'autorise pas, continuoient en Orient de détruire ou de piller leurs synagogues, cinq ans après, Théodose ordonna de punir sévèrement ces excès, déclarant que la secte judaïque n'étoit proscrite par aucune loi, et qu'elle de-

voit avoir partout son empire le libre exercice de sa religion.

Ce fut un bonheur pour l'état et pour l'Eglise d'avoir en même temps un évêque dont la liberté héroïque retenoit dans de justes bornes la puissance souveraine, et un souverain dont la généreuse docilité se prêtoit aux conseils salutaires de l'évêque. C'étoit une coutume introduite par la flatterie, et tolérée par la timide complaisance des prélats, que les empereurs, pendant la célébration de l'office, fussent assis dans le sanctuaire, où les prêtres seuls avoient leur place, selon l'ancienne discipline. Un jour que Théodose y étoit resté après avoir fait son offrande, Ambroise, s'en étant aperçu, lui envoya demander ce qu'il attendoit : *J'attends*, répondit l'empereur, *le moment de participer aux saints mystères*. Alors l'évêque lui fit dire par un de ses diacres *que le sanctuaire étoit réservé aux seuls prêtres ; que la pourpre donnoit droit à l'empire, mais non pas au sacerdoce, et qu'il devoit prendre place avec les autres laïcs*. Théodose reçut cet avis avec respect, et se retira hors de la balustrade en disant, *qu'il n'avoit eu dessein de rien entreprendre contre les canons de l'Eglise ; qu'il avoit trouvé cette coutume établie à Constantinople, et qu'il remercioit l'évêque de l'avoir instruit de son devoir*. Il retint si fidèlement cette leçon, qu'étant retourné à Constantinople, la première fois qu'il vint à l'église il sortit du sanctuaire après avoir porté son offrande à l'autel. L'évêque Nectaire lui ayant envoyé demander pourquoi il ne restoit pas dans l'enceinte sacrée : *Hélas !* dit-il en soupirant, *j'ai appris bien tard la différence d'un évêque et d'un empereur ! Que de temps il m'a fallu pour trouver un homme qui osât me dire la vérité ! Je ne connois qu'Ambroise qui soit digne du nom d'évêque*. Depuis ce temps les empereurs prirent leur place dans l'église à la tête du peuple, hors de l'enceinte destinée

Theod. l. 5, *c.* 17.
Soz. l. 7, *c.* 24.
Hermant, *vie de S. Ambroise*, *l.* 6, *c.* 15.

aux prêtres ; et cette coutume subsista sous les successeurs de Théodose, jusqu'à ce que les princes usurpèrent une partie des fonctions ecclésiastiques, et que, par un mélange bizarre, voulant être tout à la fois empereurs et évêques, ils ne furent ni évêques ni empereurs.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE

DU SECOND VOLUME DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE ONZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CONSTANCE.

LIVRE DOUZIÈME.

JULIEN.

(Ce règne comprend les livres 12, 13 et 14.)

LIVRE TREIZIÈME.

LIVRE QUATORZIÈME.

LIVRE QUINZIÈME.

JOVIEN.

LIVRE SEIZIÈME.

VALENTINIEN, VALENS.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

VALENTINIEN, VALENS, GRATIEN.

(Ces règnes comprennent les livres 17, 18 et 19.)

LIVRE DIX-HUITIÈME.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

LIVRE VINGTIÈME.

VALENS, GRATIEN, VALENTINIEN II.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

GRATIEN, VALENTINIEN II, THÉODOSE.

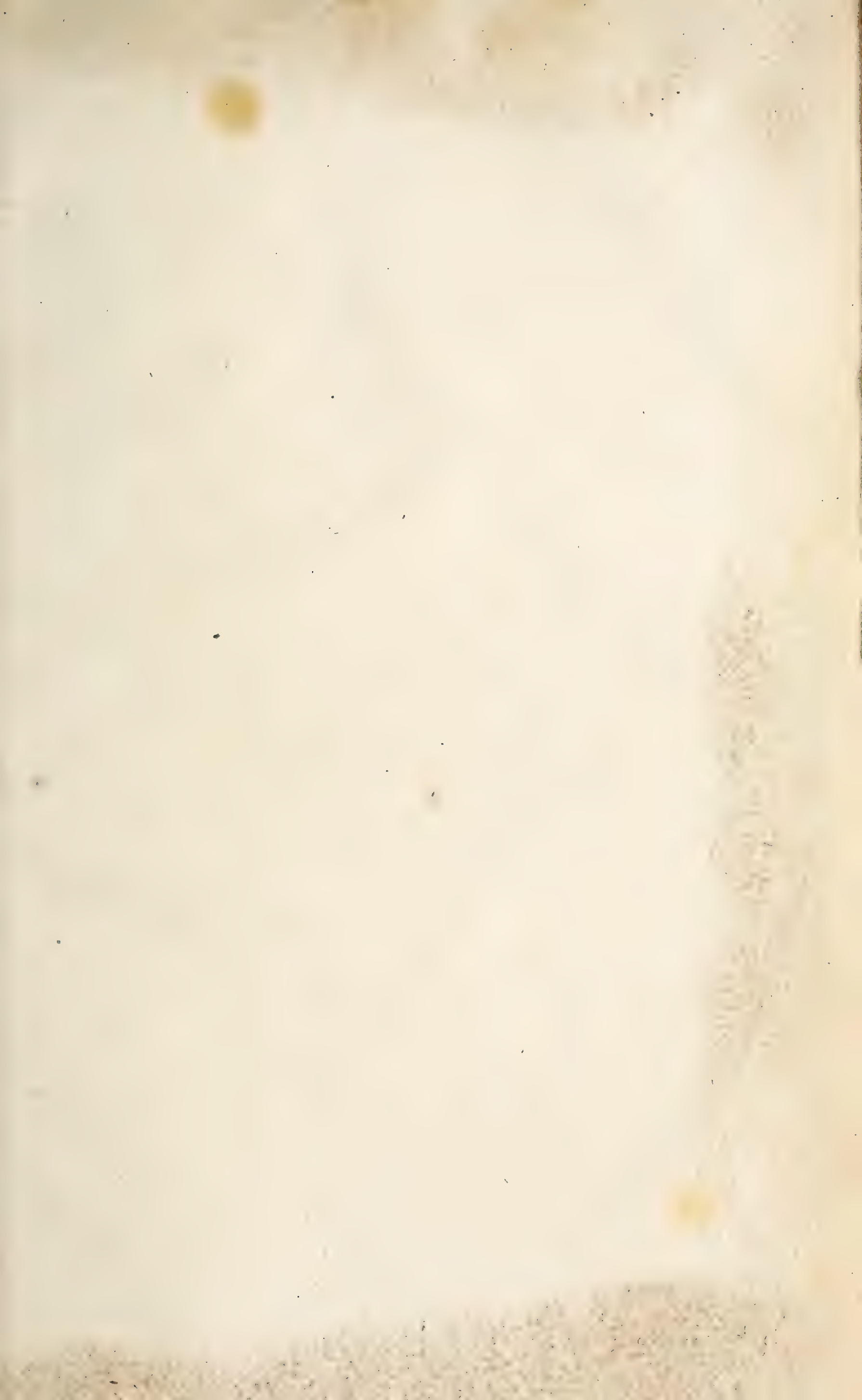
LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

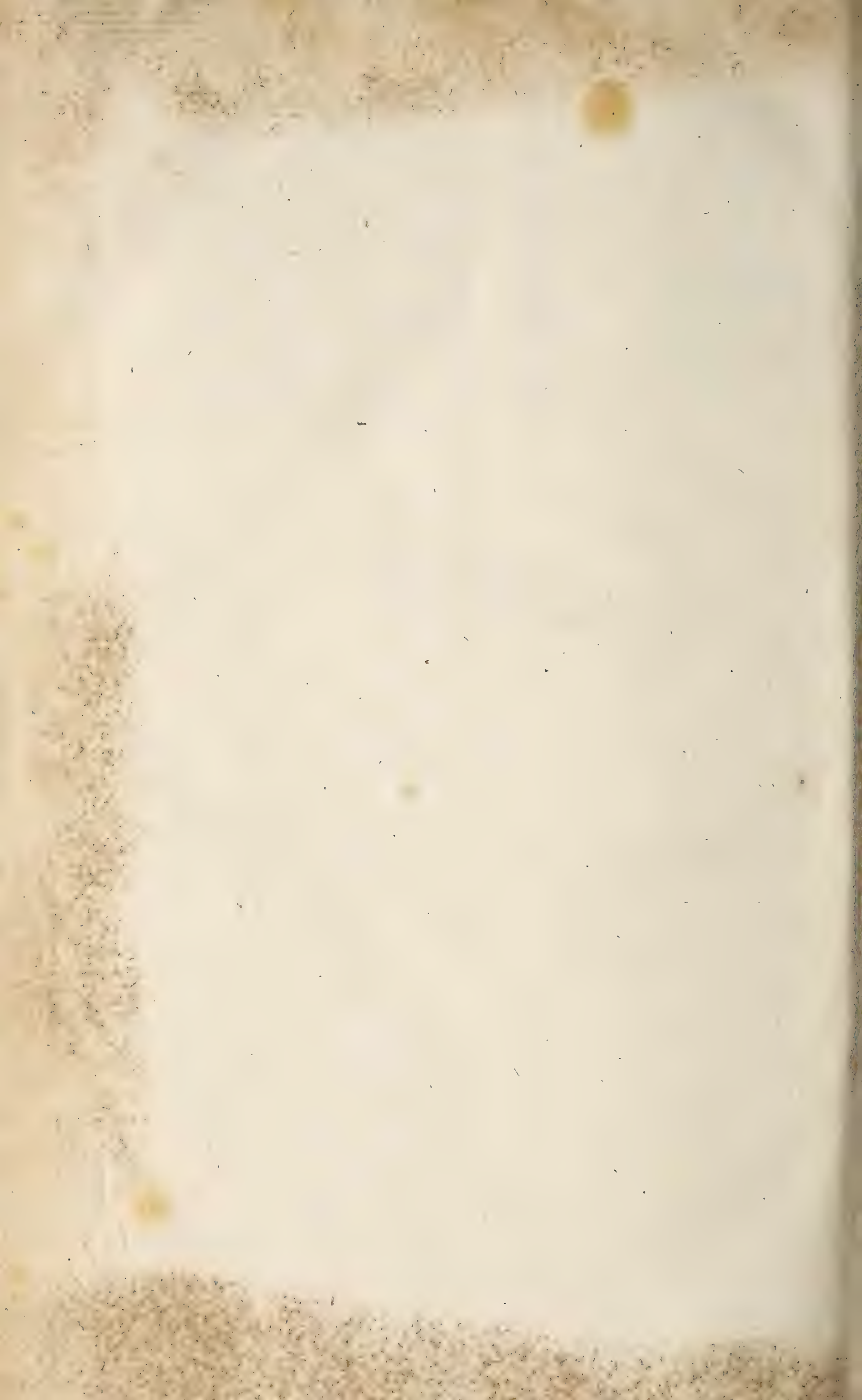
VALENTINIEN II, THÉODOSE.

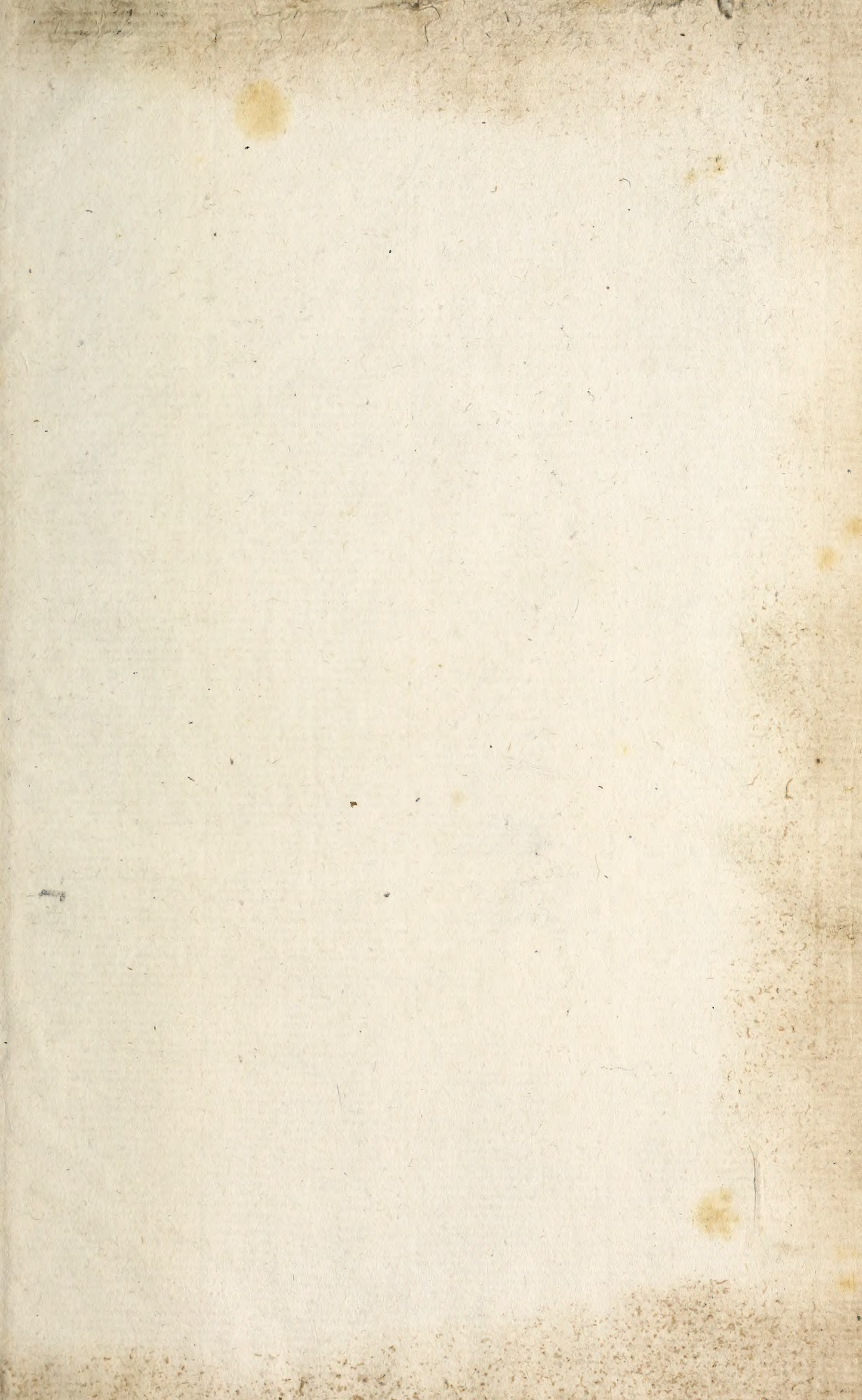
LIVRE VINGT-TROISIÈME.

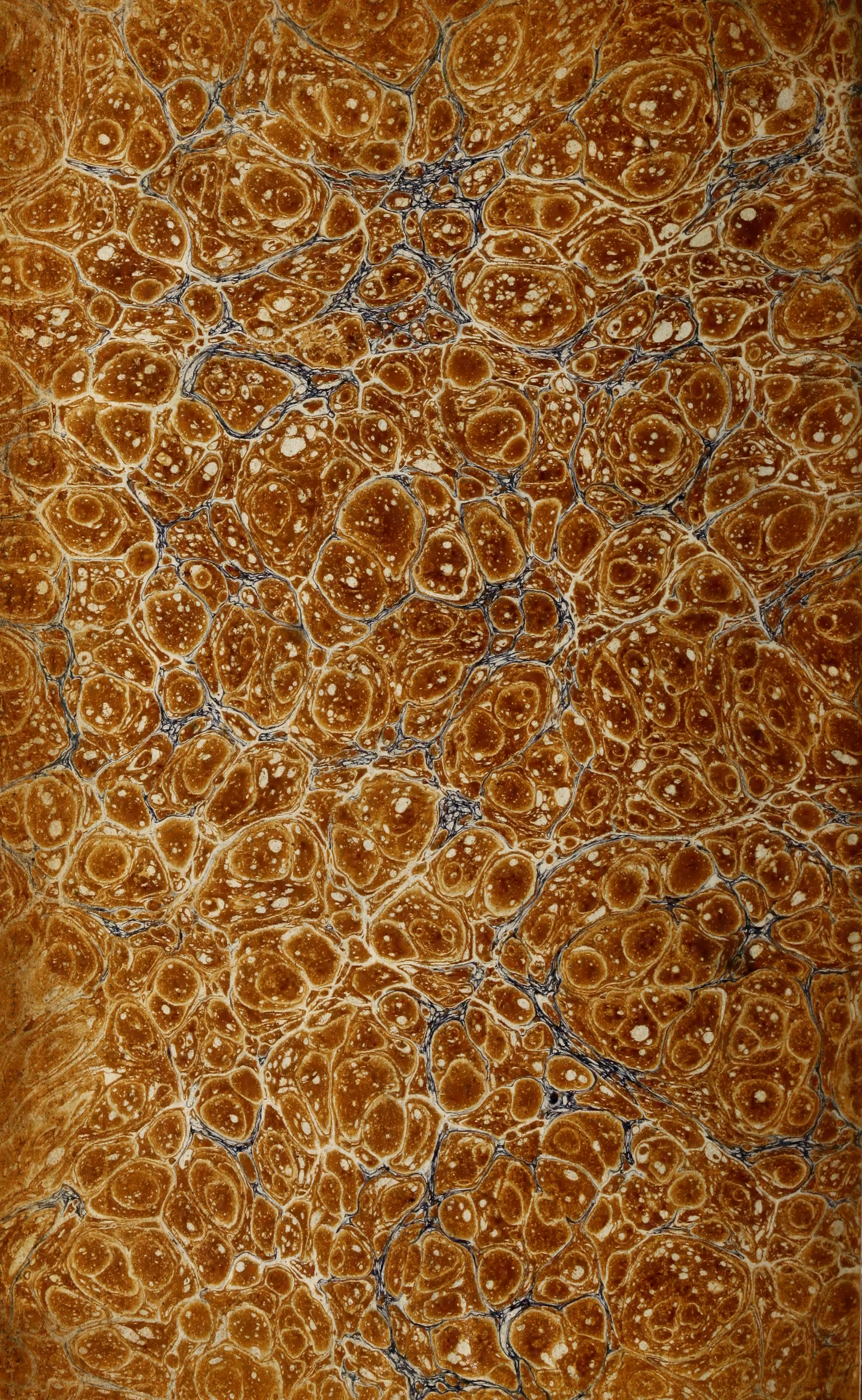
VALENTINIEN II, THÉODOSE, ARCADIUS.

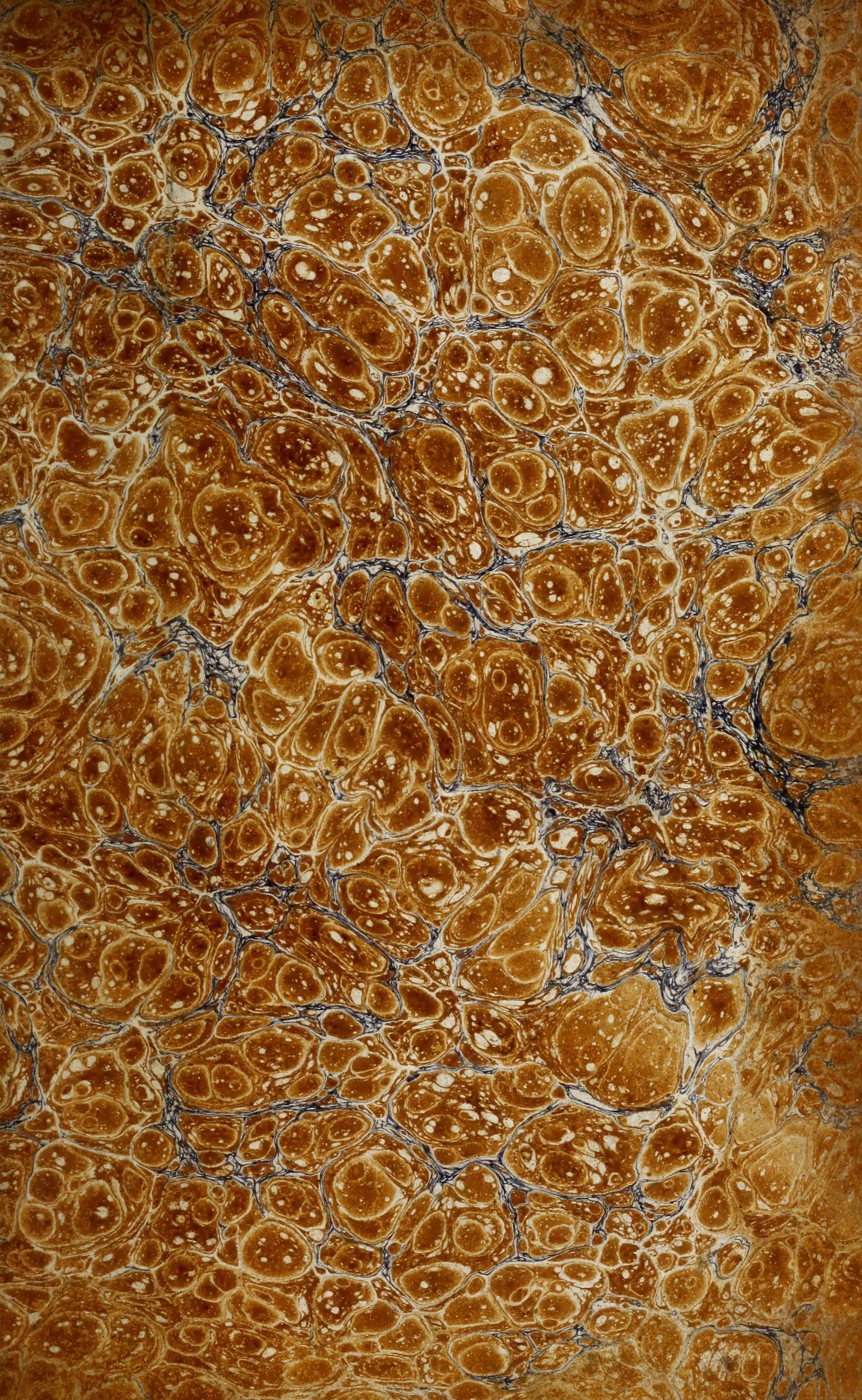
FIN DE LA TABLE.












THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET